



HAL
open science

Presse et politisation en situation frontalière : le cas du Rhin supérieur à l'ère des révolutions

Anaïs Nagel

► **To cite this version:**

Anaïs Nagel. Presse et politisation en situation frontalière : le cas du Rhin supérieur à l'ère des révolutions. Histoire. Université de Strasbourg; Universität des Saarlandes, 2022. Français. NNT : 2022STRAG031 . tel-04086414

HAL Id: tel-04086414

<https://theses.hal.science/tel-04086414>

Submitted on 2 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

en cotutelle avec l'Université de la Sarre
(Allemagne)

ÉCOLE DOCTORALE 519

Sciences humaines et sociales. Perspectives Européennes

UMR7363 Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe

THÈSE présentée par :

Anaïs NAGEL

soutenue le : **9 décembre 2022**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Histoire moderne

Presse et politisation en situation frontalière.

Le cas du Rhin supérieur à l'ère des révolutions.

THÈSE dirigée par :

Mme. LABOULAIS Isabelle

M. LÜSEBRINK Hans-Jürgen

Professeur d'histoire moderne, Université de Strasbourg

Professeur d'études romanes et communication interculturelle, Universität
des Saarlandes

RAPPORTEURS :

M. LEUWERS Hervé

Mme. SOTTOCASA Valérie

Professeur d'histoire moderne, Université de Lille

Professeur d'histoire moderne, Université de Toulouse

AUTRES MEMBRES DU JURY :

M. DUPONT Alexandre

Mme. LACHENICHT Susanne

Mme. OSTER-STIERLE Patricia

M. HENKE Florian

Maitre de conférences en histoire contemporaine,
Université de Strasbourg

Professeur d'histoire moderne, Universität Bayreuth

Professeur de littérature française, Universität des Saarlandes

Maitre de conférences en littérature française, Universität des Saarlandes

À Jérémie

Transcription de sources

Ce travail de recherche s'appuie sur des sources tant imprimées que manuscrites. La transcription des sources se veut la plus fidèle possible. La grammaire, l'orthographe et les abréviations sont respectées.

Les sources écrites en allemand ont été traduites par mes soins et respectent le champ lexical du XVIII^e et du XIX^e siècle ainsi que de l'« horizon d'attente » des journalistes et des lecteurs.

Une intervention de ma part, comme un ajout visant à rendre la lecture plus fluide, est indiquée par des crochets. Une coupe est signalée par la mention [...].

Conventions typographiques

La numérotation des notes infrapaginale est continue. La mention *op.cit.* intervient lorsqu'un ouvrage, un journal ou un article a été cité précédemment. La mention *Id.* intervient lorsque l'auteur est le même que celui cité précédemment et *Ibid.* indique que la note est identique à celle qui précède.

Afin de se repérer au mieux dans les notes, lorsqu'un ouvrage, un journal ou un article apparaissant en dernier sur une page est répété sur la suivante, nous avons fait le choix de citer à nouveau le titre suivi de la mention *op.cit.*

Dans un souci de clarté, la numérotation des notes de bas de page recommence à chaque début de chapitre.

Liste des abréviations

ADBR : Archives départementales du Bas-Rhin – Strasbourg

ADD : Archives de Dietrich – Château de Reichshoffen

AMS : Archives municipales de Strasbourg

AN : Archives Nationales – Paris, Saint-Denis

BLB : Badisches Landesbibliothek Karlsruhe

BSB : Bayerische Staatsbibliothek München – Munich

BGK : Badisches Generallandesarchiv de Karlsruhe

BMC : Bibliothèque municipale de Colmar

BMG : Bibliothèque municipale de Grenoble

BMM : Bibliothèque municipale de Mulhouse

BNF : Bibliothèque nationale de France – Paris

BNUS : Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg

Mainz Stbi : Mainz StadtBibliothek - Mayence

MM : Médiathèque Malraux – Strasbourg

SPLB : Speyer Pfälzische Landesbibliothek - Spire

StBT : StadtBibliothek Trier – Trèves

UBF : Universitätsbibliothek Freiburg – Fribourg-en-Brisgau

Worms Stbi : Worms StadtBibliothek – Worms

ZBM : Johannes Gutenberg Universität Mainz, Zentralbibliothek – Mayence

Sommaire

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	8
PREMIERE PARTIE : LES STRATEGIES LINGUISTIQUES A L'ŒUVRE DANS LA PRESSE DU RHIN SUPERIEUR	33
CHAPITRE 1 : LA PRESSE EN LANGUE ALLEMANDE ET LA DIFFUSION D'UNE INFORMATION POLITIQUE A DESTINATION D'UN LECTORAT AVISE.	35
CHAPITRE 2 : LA PRESSE EN LANGUE FRANÇAISE, UN ESPACE EDITORIAL MODERE DESTINE A UN LECTORAT DEJA POLITISE	84
CHAPITRE 3 : L'HYBRIDATION LINGUISTIQUE ET POLITIQUE A L'ŒUVRE DANS LES JOURNAUX BILINGUES	109
CONCLUSION PARTIELLE	144
DEUXIEME PARTIE : LES ACTEURS DE LA PRESSE ET LES POUVOIRS EN SITUATION FRONTALIERE	148
CHAPITRE 4 : FAIRE FACE A LA CENSURE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : STRATEGIES POLITIQUES ET PROFESSIONNELLES	150

CHAPITRE 5 : PROMOUVOIR LA REVOLUTION A MAYENCE (1792-1793) : LES REDACTEURS ENTRE LES REPRESENTANTS DE LA FRANCE ET LEURS LECTEURS

197

CHAPITRE 6 : CHANGEMENTS POLITIQUES ET CONTINUTE DE L'INFORMATION : LA FUSION DE JOURNAUX SOUS LE DIRECTOIRE

246

CONCLUSION PARTIELLE

290

TROISIEME PARTIE : LES RESSORTS DE L'INFORMATION POLITIQUE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER

295

CHAPITRE 7 : L'HYBRIDATION DE L'INFORMATION POLITIQUE : ENTRE HETEROLINGUISME ET TRADUCTION

298

CHAPITRE 8 : PUBLIER LE JACOBINISME DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIERE

349

CHAPITRE 9 : LA NARRATION DES EVENEMENTS COMME VECTEUR DE POLITISATION

392

CONCLUSION PARTIELLE

442

CONCLUSION GENERALE

445

SOURCES ET TRAVAUX

456

ANNEXES

492

INDEX **534**

REMERCIEMENTS **539**

TABLE DES CARTES **543**

TABLE DES GRAPHIQUES **544**

TABLE DES MATIERES **545**

Introduction

Presse et politisation dans le Rhin supérieur

« Article XI de la Déclaration des Droits de l'Homme, décrétée par l'Assemblée nationale et sanctionnée par le Roi. *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. [...] L'imprimerie étant un art libéral et son exercice déclaré un droit de l'homme, précieux, la Loi qui se taît encore sur les privilèges des jurandes et maîtrises, a déjà prononcé sur celui de l'imprimerie en l'accordant à tout Citoyen qui pense et qui veut communiquer sa pensée à ses Concitoyens. Parmi le nombre de ceux, qui mettent ce droit précieux en exercice, je cite à la tête le ci-devant Président de l'Assemblée Nationale, Mr Rabaud de St. Etienne, dont le Journal intitulé Assemblée Nationale permanente, connu sous le nom de Mr Le Hodey de Saultchevreuil, s'imprime dans la maison du rédacteur ; et les particuliers suivants, M Gorsas, pour son Courier, M. Prudhomme, pour ses Révolutions de Paris ; M. Rivaud, pour ses Lettres au C. de B. ; M. de Bonneville, pour sa Bouche de fer, M. Garney, pour ses Révolutions ; et le rédacteur du Journal général de commerce, de polit. et de litt. et une infinité d'autres qu'il seroit superflu de nommer. »*

Mémoire pour Jean George Treuttel, citoyen françois à Strasbourg, concernant une imprimerie à établir dans sa maison pour l'exécution de ses deux Gazettes¹

Le 30 juin 1790, alors qu'il écrit sa pétition à la Municipalité de Strasbourg, dans laquelle il revendique le droit d'imprimer et de publier lui-même son journal bilingue en s'appuyant sur l'article XI de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 ainsi que sur l'exemple de plusieurs journalistes parisiens, Jean George Treuttel témoigne de l'impact de la Révolution sur le monde de la presse française à la fin du XVIII^e siècle. Afin d'appuyer sa démarche, l'entrepreneur strasbourgeois évoque les tensions qui entourent le maintien des jurandes et maîtrises – qui ne sont abolies qu'en 1791 – alors que l'Assemblée nationale a acté l'abolition des privilèges et accordé la liberté d'imprimer à tout citoyen français, en août 1789². Cette liberté accordée à tout un chacun, et pas uniquement aux imprimeurs professionnels, met en lumière le rôle des « particuliers », d'où l'importance d'étudier les acteurs du monde de l'imprimerie et de la presse, leurs engagements idéologiques ainsi que la manière dont ils contribuent à la diffusion des cultures politiques à l'œuvre durant la Révolution. À partir du mois de juillet 1789 – avant même la Déclaration des droits du mois d'août de la même année –

¹ Voir à ce sujet l'annexe 1.

² Steven KAPLAN, *La fin des corporations*, Paris, Fayard, 2001.

le nombre de journaux parisiens augmente de manière significative, ces derniers s'emparant de l'actualité révolutionnaire, avant de faire des émules en province³. A Strasbourg, durant les premières années de la décennie 1790, et à Mayence entre 1792 et 1793, les quatre périodiques anciennement privilégiés tout comme les cinq ou six imprimeurs officiels sont soumis à une rude concurrence liée à la multiplication des titres de journaux et la naissance d'entreprises éditoriales dirigées par des « particuliers », comme Treuttel. Bien que ces deux villes rhénanes se distinguent par l'effervescence journalistique et les débats qui entourent l'application de la liberté de la presse, les cités d'outre-Rhin semblent, pour leur part, rester fidèles à un fonctionnement d'Ancien Régime qui entretient un système de censure et de tutelle princière. Imprimés de plus large diffusion que les livres et multipliés par la liberté de la presse, les journaux participent de l'expansion nouvelle de la lecture intensive, qui favorise les échanges politiques⁴. Comme le souligne Jürgen Habermas dans son étude fondatrice sur l'opinion publique – largement débattue depuis sa parution –, la presse contribue aux changements dans les pratiques de la sociabilité et de la lecture et se place au rang des moteurs du processus de modernisation culturelle à l'œuvre au XVIII^e siècle⁵.

Pour Jeremy Popkin, avant la Révolution, deux types de journaux s'opposent. Les journaux culturels, tels les *Mercures*, les *Bibliothèques*, les *Spectateurs*, les *Années littéraires*, forment les trois quarts de la production périodique et proposent un regard d'ensemble, distancié et réflexif ainsi qu'une attention particulière à la production savante et lettrée. *A contrario*, les gazettes, les feuilles périodiques, les journaux et les affiches, souvent d'un plus grand format, diffusent une information d'actualité, plus proche de l'événement, et voient progressivement le rythme de leur parution s'accélérer, jusqu'à devenir quotidienne. Bien que l'époque révolutionnaire hérite de ces deux traditions, elle modifie en profondeur le statut des nouvelles et fait éclater le rapport à l'autorité, à la censure et au politique, plus généralement. Durant toute la décennie 1789-1799, la place de la libre circulation des idées et des opinions évolue, cette dernière se trouvant régulièrement confrontée aux réticences du monde politique⁶.

³ Claude LABROSSE, Pierre RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire. 1789*, Presses universitaires de Lyon, 1989 ; *La Révolution du journal 1788-1794*, textes présentés par Pierre Rétat, Lyon, Éditions du CNRS, 1989 ; Gilles FEYEL, « La Presse provinciale au XVIII^e siècle : géographie d'un réseau », *Revue historique*, 1984, cclxxii, p.353-374.

⁴ Roger CHARTIER, *Lectures et lecteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1987 ; *Id.*, *L'ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 ; *Id.*, *Culture écrite et société : l'ordre des livres. XIV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1996.

⁵ Jürgen HABERMAS, *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978. (*Strukturwandel der Öffentlichkeit*, 1962)

⁶ Jeremy D. POPKIN, *La presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011.

Les imprimeurs de la fin du XVIII^e siècle, à Paris comme en province – Treuttel en est un bon exemple – sont des pionniers de la production de masse, pendant que les journalistes – qui eux aussi se multiplient – se politisent davantage, face à un public élargi, avide de nouvelles et mu par un intérêt pour la chose publique. La « Révolution du Journal », si l'on reprend l'expression de Pierre Rézat et Claude Labrosse⁷, met en évidence la place qu'occupent les rédacteurs de journaux, ces derniers devenant aussi bien des témoins que des acteurs de l'histoire qu'ils racontent et commentent. Au regard de ces travaux, il reste nécessaire d'interroger la place de la presse comme acteur discursif et outil de médiation politique.

Si la Révolution marque un tournant dans la culture politique française, il serait erroné de croire que les populations n'ont pas de conscience politique avant 1789 et que cette dernière aurait, de surcroît, disparu avec l'avènement de l'Empire napoléonien. Bien que l'ère révolutionnaire ait, en effet, permis aux Français de participer et d'influer sur les décisions qui s'inscrivent dans la sphère publique – en particulier nationale –, il existe néanmoins une vie politique locale avant 1789 et même l'administration impériale est bien incapable d'éradiquer l'habitude entretenue par les populations françaises d'être informées et de discuter des affaires politiques⁸. La culture politique révolutionnaire se distingue de celle de l'Ancien Régime et de celle de l'Empire, chacune bénéficiant de ses propres valeurs et enjeux.

Cependant, inscrire notre questionnement dans un cadre transfrontalier – celui du Rhin supérieur – et dans une chronologie qui replace la Révolution française dans un temps long marqué par différentes transformations – tant politiques et culturelles qu'économiques – permet d'interroger autrement la presse révolutionnaire.

L'espace du Rhin supérieur, extrêmement morcelé au tournant du XIX^e siècle, notamment du côté germanique, implique de réfléchir aux notions de frontière, d'interface et d'échanges. Ligne ambivalente, la frontière matérialisée en partie par le Rhin est à la fois séparation et zone de contact, tantôt fixe, tantôt mouvante en fonction des politiques d'expansion révolutionnaire et des revers que ces dernières subissent. Ancrer notre étude dans cette espace géographique implique aussi bien de s'affranchir du traditionnel regard national porté sur la presse que de réfléchir aux rapports entre frontières étatiques et phénomènes de politisation à l'ère des révolutions⁹. Bien que le corpus de sources à notre disposition nous mène à prendre

⁷ *La Révolution du journal*, op.cit.

⁸ Nicolas SOULAS, *Révolutionner les cultures politiques. L'exemple de la vallée du Rhône, 1750-1820*, Avignon, Éditions universitaires d'Avignon, 2020 ; Jean-Paul BERTAUD, *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon Ier*, Paris, Librairie académique Perrin, 2000.

⁹ Horst TÜMMERS, *Der Rhein ein europäischer Fluss und seine Geschichte*, Munich, Beck, 1994 ; Benoit VAILLOT, *Aux portes de la nation. Une histoire par en bas de la frontière franco-allemande (1871-1914)*, Thèse

essentiellement les années 1789-1804 en considération, la présence de journaux publiés sans discontinuer de l’Ancien Régime à l’Empire incite à insérer l’étude de la presse rhénane dans un cadre chronologique plus vaste. De plus, la succession de « révolutions », qui se manifestent par des changements de régime politique durant la décennie révolutionnaire et dont la presse rhénane se fait le relais, ainsi que les traces concrètes de l’évolution de la matérialité de cette dernière, justifient également l’emprunt de l’expression « ère des révolutions » à l’ouvrage d’Eric Hobsbawm¹⁰.

Faire de la presse un objet

Longtemps étudiée comme une source secondaire qui véhicule des témoignages sur les événements, la presse révolutionnaire est abordée depuis une vingtaine d’années comme un objet complexe dont il importe de comprendre le rôle, aussi bien dans la naissance de la démocratie que dans la construction du corps civique. Si les études liminaires, de la première tentative de catalogue et de réflexion menée par Eugène Hatin autour de la presse – parisienne en particulier – dans les années 1860 aux travaux des historiens marxistes, notamment Georges Lefebvre et Albert Soboul, témoignent d’un intérêt croissant pour les organes de presse révolutionnaires, elles n’en déterminent néanmoins pas les enjeux réels et significatifs¹¹. De plus, bien qu’à partir du tournant de l’École des Annales, l’historiographie révèle une recrudescence de travaux sur les périodiques, qui inscrivent cette dernière dans la culture littéraire du XVIII^e siècle, avant de connaître un renouvellement sous l’impulsion de Jacques Godechot, qui reprend le catalogue proposé par Hatin au XIX^e siècle, il faut attendre le bicentenaire de la Révolution française pour que les perspectives sur la presse évoluent¹². Depuis la fin des années 1980, les historiens et les littéraires, en particulier Jean-Paul Bertaud,

de doctorat, Université de Strasbourg-European University Institute, octobre 2021 ; Alexandre DUPONT, *Une internationale blanche. Histoire d’une mobilisation royaliste entre France et Espagne dans les années 1870*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

¹⁰ Eric J. HOBBSAWM, *L’ère des révolutions, 1789-1848*, Paris, Fayard, 1969.

¹¹ Eugène HATIN, *Histoire du journal en France*, Paris, P. Jannet, 1853 ; *Id.*, *L’histoire politique et littéraire de la presse*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859 ; Georges LEFEBVRE, *La Révolution française*, Paris, Presses universitaires, 1951-1953 ; Albert SOBOUL, *Précis d’histoire de la Révolution française*, Paris, Éditions sociales, 1962.

¹² François FURET, *1789 – vom Ereignis zum Gegenstand der Geschichtswissenschaft*, Berlin, 1980 ; Rolf REICHARDT, *Von der politisch-ideengeschichtlichen zur sozio-kulturellen Deutung der französischen Revolution. Deutschsprachiges Schrifttum 1946-1988*, *Geschichte und Gesellschaft*, 15, 1989 ; Jacques GODECHOT, *Histoire générale de la presse française. T.1. Des origines à 1814*, Paris, Presses universitaires de France, 1969 ; *Id.*, « Etudes récentes sur la presse révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, 48, p.310-317.

Robert Darnton, Gilles Feyel, Jeremy Popkin, Jack Censer, Claude Labrosse ou encore Pierre Rétat, pour ne citer qu'eux, ont montré que la presse est une source qui permet de s'intéresser de près aux « discours de la Révolution sur elle-même »¹³. L'opposition classique entre « penser la Révolution française » (François Furet) et la « comprendre » (Albert Soboul) s'est estompée au profit d'approches complexes, parmi lesquelles se trouvent l'analyse des pratiques discursives¹⁴. S'inscrivant dans le tournant linguistique, des littéraires comme Claude Labrosse et Pierre Rétat se sont interrogés sur la dimension réflexive, c'est-à-dire « penser », et la valeur pragmatique, à savoir « dire », indissociablement liées, du journal. Ils ont également observé la figure du journaliste, à la fois producteur et propagateur d'indices et d'énoncés événementiels, alors que Jeremy Popkin s'est, plus récemment, attaché aux enjeux des périodiques et aux relations entre journalistes, éditeurs et lecteurs¹⁵.

Les travaux publiés autour du bicentenaire par des chercheurs anglo-saxons et français permettent de mieux appréhender la relation entre les journaux et le pouvoir et montrent également que l'analyse des périodiques publiés entre 1789 et 1799 peut fournir des informations précieuses sur les formes et les contenus de la politisation de la population, ainsi que sur la compréhension des processus de changement des opinions et des mentalités collectives¹⁶. De plus, le tournant historiographique de la fin des années 1980 permet à la presse provinciale d'être davantage prise en considération par les historiens qui s'étaient, jusqu'alors, concentrés sur des études s'attachant essentiellement aux journaux parisiens. La vaste enquête dirigée par Gilles Feyel et Pierre Albert apparaît alors comme la pierre angulaire de ce renouvellement qui entend révéler la diversité et les spécificités des périodiques publiés dans les départements français durant la Révolution française¹⁷. Les études menées, notamment sur la presse normande par Eric Wauters, mais également les travaux publiés par des auteurs anglo-saxons, comme Hugh Gough et Jeremy Popkin, témoignent des enjeux et de la vitalité des recherches qui entourent la presse de province dans les années 1990¹⁸.

¹³ Mona OZOUF, « De thermidor à brumaire : Le discours de la Révolution sur elle-même », *Revue Historique*, Janvier-Mars 1970.

¹⁴ François FURET, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978 ; SOBOUL, *Précis d'histoire*, *op.cit.*

¹⁵ LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire*, *op.cit.* ; *La Révolution du journal*, *op.cit.* ; POPKIN, *La Presse de la Révolution*, *op.cit.*

¹⁶ BERTAUD, *La presse et le pouvoir*, *op.cit.* ; Hugh GOUGH, *The Newspaper press in the French Revolution*, Londres, Routledge, 1988.

¹⁷ *La presse départementale en révolution (1789-1799)*, *Bibliographie historique et critique*, T.1., (dir.) Pierre Albert et Gilles Feyel, La Garennes-Colombes, Editions Espace européen, 1992 ; *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799*, *La presse départementale*, T.1-6, (dir.) Gilles Feyel, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2005-2022.

¹⁸ Eric WAUTERS, *Une presse de province pendant la Révolution française : journaux et journalistes normands (1785-1800)*, Paris, Éditions du CTHS, 1993 ; Isabelle LABOULAIS, *Le Flambeau du Republicanisme (brumaire-germinal an II). Un journal à Rouen pendant la Terreur*, Mémoire de maîtrise, Université de Rouen, mai 1991 ;

Cependant, malgré la contribution de Jean-Pierre Kintz à l'entreprise de Feyel et Albert et les réflexions portées par Hugh Gough, en particulier sur la presse jacobine strasbourgeoise, et bien que leur diffusion dans le sud-ouest allemand, en Rhénanie et en Suisse ait pu être clairement démontrée, aucune étude systématique n'a réellement été entreprise – ni en France, ni en Allemagne – des journaux publiés dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin¹⁹. Si en 1989, Erich Pelzer entend offrir un tableau synthétique de la presse révolutionnaire du Bas-Rhin, il n'en demeure pas moins qu'il se concentre essentiellement sur les journaux rédigés par les Jacobins strasbourgeois et ne prend pas en considération une part non négligeable des feuilles publiées en Alsace durant la Révolution française. Cette étude – bien qu'incomplète – présente néanmoins le mérite d'ancrer les périodiques jacobins strasbourgeois dans leur contexte et d'esquisser leur rôle dans la diffusion des idées sur la frontière rhénane²⁰. Cette contribution, publiée dans un ouvrage consacré à la Révolution française et le Sud-Ouest allemand et dirigé par Hans-Otto Mühleisen, mène, quelques années plus tard, Susanne Lachenicht à proposer l'histoire des dix émigrés allemands qui ont milité dans les rangs jacobins ou républicains en Alsace durant la Révolution française ainsi qu'une réflexion sur les périodiques qu'ils ont rédigés. Cette étude, bien qu'elle ne prenne pas – à l'instar de celle de Pelzer avant elle – en considération la totalité des journaux révolutionnaires alsaciens, confirme cependant l'importance des journaux locaux dans la vie politique de province et le rôle de ces derniers, en particulier ceux rédigés par les intellectuels jacobins, dans les échanges idéologiques entre la France et l'Allemagne à la fin du XVIII^e siècle²¹.

Bien que Jean-Pierre Kintz, Erich Pelzer et Susanne Lachenicht témoignent de l'intérêt que présentent les journaux alsaciens du point de vue de la politisation et des transferts culturels à l'œuvre en Alsace, leurs résultats méritent néanmoins d'être mis en perspective avec une réflexion menée sur les journaux publiés outre-Rhin, comme le souligne par ailleurs Jeremy

Hugh GOUGH, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciale (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, N°273, 1988, p.247-253 ; *Id.*, « The provincial Jacobin club press during the French Revolution », *European History Quarterly*, 16, p.55-72 ; Jeremy D. POPKIN, « The provincial newspaper press and revolutionary politics », *French Historical Studies*, 18 N°2, automne 1993, p.434-456.

¹⁹ Jean-Pierre KINTZ, « Pour une étude de la presse politique révolutionnaire de l'Alsace, 1789-1799 », *Revue d'Alsace. L'Alsace au cours de l'Europe révolutionnaire*, 116, p.77-104 ; *Id.*, « Alsace. Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin », in *La Presse départementale en révolution, op.cit.*, p.185-274 ; GOUGH, « The provincial Jacobin club press », *op.cit.* ; Susanne LACHENICHT, *Information und Propaganda. Die Presse deutscher Jakobiner im Elsass (1791-1800)*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, 2004, p.187-196.

²⁰ Erich PELZER, « Die französische Revolutionspropaganda am Oberrhein (1789-1799) », in (dir.) Hans-Otto Mühleisen, *Die Französische Revolution und der deutsche Südwesten*, Katholische Akademie Freiburg und Verlag Schnell & Steiner München-Zürich, 1989, p.165-182.

²¹ LACHENICHT, *Information und Propaganda, op.cit.*

Popkin²². Des études consacrées à la République de Mayence ont certes abordé la presse et ses enjeux mais elles n'ont étudié les journaux publiés à cette époque que très succinctement et, à l'instar de leurs homologues alsaciens, exclusivement sous le prisme du jacobinisme²³.

En dépit du renouvellement des études consacrées à la presse et la prise en considération croissante des migrations des journalistes et des échanges transfrontaliers, le cadre national prévaut le plus souvent. Afin de décentrer le regard et d'inscrire le questionnaire dans les perspectives historiographiques actuelles de l'histoire transnationale²⁴, il convient d'interroger conjointement les journaux alsaciens et les feuilles publiées outre-Rhin, le long de la frontière, le Rhin supérieur n'ayant pour l'heure jamais fait l'objet d'études spécifiques, ni du côté des historiens français, ni chez leurs collègues allemands.

Sur le plan géographique, le Rhin supérieur couvre un vaste espace formé par la dépression rhénane et inclut la plaine d'Alsace, la plaine de Bade, ainsi que les contreforts montagneux des Vosges, de la Forêt Noire et du Jura. De nos jours, administrativement, cet espace est composé des deux départements français du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, des *Regionalverbände* allemands du *Südpfalz*, du *Mittlerer* et du *Südlicher Oberrhein* ainsi que du *Hochrhein* et des deux cantons suisses de Bâle. Du point de vue de l'histoire du livre et de l'imprimé, le Rhin supérieur détient une place centrale. L'imprimerie est apparue au XV^e siècle dans la vallée rhénane, à Mayence et à Strasbourg, sous l'impulsion de Gutenberg. C'est à partir de « cette véritable dorsale de l'Europe occidentale qu'elle essaime, en cercles concentriques, à travers tout le continent, puis dans le monde entier », comme le précise Frédéric Barbier dans son ouvrage consacré à l'histoire du livre²⁵. Encore au XVIII^e siècle, le compagnonnage amène les apprentis imprimeurs à voyager dans les villes rhénanes afin d'acquérir le savoir-faire nécessaire. Ainsi, malgré l'essor d'autres espaces comme l'Angleterre ou les Pays-Bas, le Rhin supérieur conserve une importance dans le monde de l'imprimé. Ancrer notre étude de la presse dans

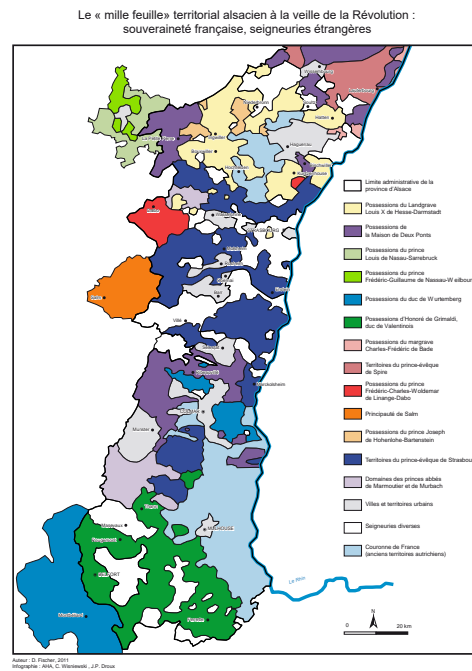
²² Jeremy D. POPKIN, « Susanne Lachenicht, *Information und Propaganda. Die Presse deutscher Jakobiner im Elsass (1791-1800)*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, 2004, 543 p., 59,80€ », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008/2 (N°55-2), p.192.

²³ Franz DUMONT, *Die Mainzer Republik von 1792-1793, Studien zur Revolutionierung in Rheinhessen und der Pfalz*, Verlag der Rhein Hessischen Druckwerkstätte Alzey, 1982 ; Marita GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires à la fin du XVIII^e siècle en Allemagne*, Paris, Les Belles Lettres, 1983 ; Anne COTTEBRUNE, *Mythe et réalité du « jacobinisme allemand ». Des « Amis de la Révolution française à l'épreuve de la réalité révolutionnaire : limites des transferts culturels et politiques du jacobinisme*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2001.

²⁴ Maxime KACI, *Dans le tourbillon de la Révolution, Mots d'ordre et engagement collectifs aux frontières septentrionales (1791-1793)*, Presses universitaires de Rennes, 2016 ; Maxime KACI, Anna KARLA, Aurélien LIGNEREUX, « L'âge des révolutions : rebonds transnationaux », *Annales historiques de la Révolution française*, 2019/3 (N°397), p.3-11.

²⁵ Frédéric BARBIER, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2006, p.97.

cette aire géographique transfrontalière, qui bénéficie d'une culture linguistique et matérielle commune, tout en prenant en compte les frontières étatiques ainsi que leurs enjeux politiques, permet ainsi de mettre en évidence les dynamiques d'échanges et les phénomènes d'acculturation ou de rejet à l'œuvre au tournant du XIX^e siècle.



Carte 1 Le "Mille feuille" territorial alsacien à la veille de la Révolution
(source: Atlas historique d'Alsace, en ligne, www.atlas.historique.alsace.uha.fr)

Carte soumise à des droits d'auteurs

Carte 2 L'espace allemand à la fin du XVIII^e siècle
(source: Pierre-Yves Beaurepaire, Silvia Marzagalli, Atlas de la Révolution française, Un basculement mondial, 1770-1804, Paris, Autrement, 2016, p.81)

Aborder la presse à l'aune du Rhin supérieur permet de poser un regard nouveau sur le rôle des journaux dans les processus de politisation à l'œuvre de part et d'autre d'une frontière, dont le tracé évolue au gré de la politique territoriale et expansionniste française et de la réponse apportée à cette dernière par les puissances coalisées allemandes. En 1789, le Saint-Empire romain germanique se dessine sous la forme d'un agrégat d'une multitude de principautés – dont certaines, comme celle du Brisgau, ont prêté allégeance à la Maison d'Autriche –, de territoires ecclésiastiques et de villes d'Empire. A la même époque, après un siècle et demi de souveraineté française, l'Alsace révèle un caractère invariablement germanique et reste, malgré les efforts d'homogénéisation de la Couronne de France, une mosaïque de petites et grandes seigneuries juxtaposées, notamment gouvernées par des princes étrangers, dits « possessionnés ». La monarchie française possède la souveraineté suprême sur cette province, mais garantit les prérogatives de ces seigneurs étrangers dont les droits sont stipulés dans les articles des traités de Westphalie. En confisquant brutalement les domaines détenus par ces derniers, la Révolution française souligne son ambition d'achever ce à quoi la monarchie française n'avait pu aboutir : transformer les Alsaciens en Français²⁶.

Carte soumise à des droits d'auteurs

Carte 3 La France des départements

(source: Pierre-Yves Beaurepaire, Silvia Marzagalli, Atlas de la Révolution française, Un basculement mondial, 1770-1804, Paris, Autrement, 2016, p.37)

²⁶ Daniel FISCHER, « Le « millefeuille » territorial alsacien à la veille de la Révolution : souveraineté française, seigneuries étrangères », in *Atlas historique d'Alsace*, www.atlas.historique.alsace.uha.fr, Université de Haute Alsace, 2011.

A partir de 1790, alors que l'espace géographique d'outre-Rhin reste extrêmement morcelé, la départementalisation menée par l'Assemblée nationale en France – qui offre aux départements un nom de fleuves, de rivières ou de montagnes – contribue à inscrire la rupture avec l'Ancien Régime dans le territoire et offre au Bas-Rhin et au Haut-Rhin une plus grande homogénéité, tant territoriale que politique. En 1792, la Monarchie constitutionnelle française déclare la guerre à l'Empire autrichien et tend à poursuivre une politique expansionniste, notamment justifiée par la notion de « frontières naturelles »²⁷.

Carte soumise à des droits d'auteurs

Carte 4 Les républiques sœurs

(source : Pierre-Yves Beaurepaire, Silvia Marzagalli, Atlas de la Révolution française, Un basculement mondial, 1770-1804, Paris, Autrement, 2016, p.62)

Les territoires au nord du Bas-Rhin sont, par conséquent, soumis à la pression des armées françaises et en octobre 1792, la région de Mayence est conquise, ouvrant sur une courte période d'occupation du territoire et d'acculturation forcée des populations locales. Reprise à l'été 1793 par les Prussiens, l'espace mayençais est finalement reconquis en 1797 par les Français, renommé « département du Mont-Tonnerre » et intégré à la République cisrhénane avant d'être annexé au territoire national français en 1801. En 1798, alors l'Empire romain germanique cède

²⁷ Lucien FEBVRE, Albert DEMANGEON, *Le Rhin*, Strasbourg, Société général alsacienne de banque, 1931 ; Josef SMETS, « Le Rhin, frontière naturelle de la France. Genèse d'une idée à l'époque révolutionnaire, 1789-1799 », *Annales historiques de la Révolution française*, 314, 1998, p.675-698.

les territoires situés sur la rive gauche du Rhin à la France lors du congrès de Rastadt, la République helvétique, dont fait partie l'ancien évêché de Bâle, est fondé et vient contribuer à la politique française de la Grande Nation. En 1806, la Confédération du Rhin est instaurée, formée de seize États allemands – dont l'archevêché de Mayence, le royaume de Bavière, le duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, le landgraviat de Hesse-Darmstadt et quelques principautés –, et se place sous la protection de l'Empereur Napoléon Ier. La rive gauche du Rhin s'affranchit ainsi de la domination autrichienne et se place sous la tutelle française. La plasticité territoriale du Rhin supérieur se prête ainsi à une approche transfrontalière et à une étude fine des circulations.

Carte soumise à des droits d'auteurs

Carte 5 L'espace allemand en 1806

(source : Pierre-Yves Beaurepaire, Silvia Marzagalli, Atlas de la Révolution française, Un basculement mondial, 1770-1804, Paris, Autrement, 2016, p.81)

Par sa perspective transfrontalière, la présente étude s'inscrit à la suite des travaux des historiens allemands, mais suit également la tendance engagée dans les années 1980 par des chercheurs comme Michel Espagne, Michael Werner ou encore Hans-Jürgen Lüsebrink ainsi que Matthias Middel, et qui s'articule autour du concept de transfert culturel. Vivement discutée depuis une dizaine d'années, cette notion s'intéresse à tous les domaines possibles de l'interculturel du métissage, des zones frontières entre cultures, langues, systèmes religieux ou encore politiques. Née dans les études germaniques, sous la plume de Michel Espagne et Michael Werner, cette question pousse les chercheurs à relativiser la pertinence de la comparaison qui tend à opposer des entités pour comptabiliser leurs ressemblances et leurs dissemblances, mais ne tient pas

compte de l'observateur qui compare et qui appartient en général à l'un des deux termes de la comparaison. Comme le souligne Michel Espagne, « lorsqu'on aborde un transfert entre deux espaces culturels, on ne peut en aucune manière les considérer chacun comme homogènes et originels : chacun est lui-même le résultat de déplacements antérieurs ; chacun a une histoire faite d'hybridations successives ».²⁸ L'analyse des relations entre les échanges culturels et la construction d'identités, nationales et régionales, occupe, par conséquent, une place centrale. Il ne s'agit cependant pas de nier le rôle de la nation mais de le repositionner dans le cadre d'une étude transfrontalière. L'intérêt se porte ainsi sur le contexte historique dans lequel un objet de transfert naît et reçoit une certaine signification, sur les différents réseaux à travers lesquels les idées sont transférées ainsi que sur les motifs d'intégration et les éventuelles réinterprétations les accompagnant, voire les questions des rejets qui mènent à des échecs. Sous l'influence de la micro-histoire et de l'« Alltagsgeschichte », les études accordent une place importante au rôle de l'individu médiateur, à l'étude des pratiques concrètes (discursives ou institutionnelles) ainsi qu'aux lieux comme les régions frontalières et aux cultures multilingues²⁹.

Dans les années 2000, Michael Werner et Bénédicte Zimmermann critiquent certains aspects des études des transferts. Si celles-ci ont contribué à découvrir des mécanismes complexes d'échange et à affiner certaines théories, notamment sur le processus de diffusion, elles ne traitent encore trop souvent, selon eux, que des échanges entre cultures nationales statiques et la fonction des transferts dans la seule culture d'accueil. Le concept d'« histoire croisée » dont ils sont les fondateurs pousse à accorder davantage d'attention à la réciprocité des transferts sur toutes les cultures impliquées dans le processus d'échange³⁰. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude : étudier un espace transfrontalier pour comprendre les dynamiques d'interactions réciproques et les échanges culturels, sans poser de catégories préconstruites qui conduisent à figer les apports du comparatisme. S'intéresser au processus de transfert permet de resituer l'histoire de l'espace du Rhin supérieur à l'aune de ce qu'impliquent les jeux d'échanges et de sortir d'une lecture longtemps proposée à l'aune de l'histoire du jacobinisme.

²⁸ *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVII^e-XVIII^e siècles)*, (dir.) Michel Espagne et Michael Werner, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1988 ; Michel ESPAGNE, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999 ; Michel ESPAGNE, « La notion de transferts culturels », *Revue Sciences/Lettres*, 1, 2013 ; *Kulturtransfer im Epochenbruch. Frankreich-Deutschland 1770 bis 1815*, (dir.) Hans-Jürgen Lüsebrink, Deutsch-Französische Kulturbibliothek, Leipziger Universitätsverlag, 1997.

²⁹ Carlo GINZBURG, *Le fromage et les vers*, Paris, Éditions Flammarion, 2019 (1976).

³⁰ Michael WERNER, Bénédicte ZIMMERMANN, « Vergleich, Transfer, Verflechtung. Der Ansatz der Histoire croisée und die Herausforderung des Transnationalen », *Geschichte und Gesellschaft*, N°28, 2002, p.607-636 ; *De la comparaison à l'histoire croisée*, (dir.) Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, Paris, Le Seuil, 2004.

Reconsidérer la presse du Rhin supérieur à partir des réflexions sur les transferts culturels permet également d’appréhender le rôle des journaux dans le mouvement général de circulation des hommes et des idées, mais aussi de saisir la manière dont les imprimés ont évolué. À cet égard, l’étude dirigée par Henri Duranton, Claude Labrosse et Pierre Rétat sur les gazettes européennes de langue française ainsi que celle de Hans-Jürgen Lüsebrink sur les almanachs sont emblématiques. Elles mettent, en effet, en exergue la présence de la langue française dans les pays germaniques au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, et son utilisation comme vecteur de transferts culturels. Dans ses travaux, Hans-Jürgen Lüsebrink montre que ce processus se manifeste, depuis la fin du XVIII^e siècle, dans la transmission par les périodiques et la réception des pratiques culturelles françaises dans les pays germaniques, d’une part, et dans les retours que ces derniers envoient aux Français, d’autre part. Il souligne ainsi une forme de réciprocité entre les aires culturelles³¹.

« La presse participe de l’invention de la démocratie » remarque Jean-Paul Bertaud dès l’introduction de son ouvrage *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon Ier*, dans lequel il dévoile un panorama général de la presse française, de sa création sous la monarchie à l’Empire³². De fait, les journaux sont intimement liés au pouvoir politique, face auquel ils se positionnent, soit pour le glorifier soit pour le critiquer. Comme le souligne Nicolas Soulas, dans son ouvrage consacré au couloir rhodanien, « sont entendues comme culture politique les pratiques collectives ou individuelles ancrées dans des systèmes de représentations et de valeurs politiques, perçues et conçues comme telles par leurs acteurs. Par conséquent, la culture politique n’est pas figée à une époque déterminée, mais évolue et s’adapte aux changements institutionnels. »³³ Les journaux participent, de ce fait, à la politisation de leurs lecteurs – en leur transmettant une culture politique spécifique et en les engageant à l’action – ce qui implique de prendre en considération la diversité des formes et des points de vue.

³¹ Quelques ouvrages de référence qui initient ce mouvement pour la période qui nous intéresse : Henri DURANTON, Claude LABROSSE, Pierre RETAT, *Les gazettes européennes de langue française XVII^e-XVIII^e siècles* : table ronde internationale Saint-Étienne, 21-23 mai 1992, Publications de l’université de Saint-Étienne, 1992 ; *Französische Almanachkultur im deutschen Sprachraum (1700-1815) Gattungsstrukturen, komparatistische Aspekte, Diskursformen*, (dir.) Hans-Jürgen LÜSEBRINK et York-Gothart MIX, Bonn, University Presse bei V&R unipress, 2013 ; Jeremy D. POPKIN, *News and Politics in the Age of Revolution : Jean Luzac’s Gazette de Leyde*, Ithaca, Cornell University Press, 1989 ; Annett VOLMER, *Presse und Frankophonie im 18. Jahrhundert : Studien zur französischsprachigen Presse in Thüringen, Kursachsen und Russland*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2000.

³² BERTAUD, *La presse et le pouvoir*, op.cit., p.2.

³³ SOULAS, *Révolutionner les cultures politiques*, op.cit., p.22.

La politisation des individus apparaît, depuis une trentaine d'années, au cœur de nombreux travaux en sciences sociales. Ce concept revêt deux dimensions : l'une s'attache aux rapports que les individus entretiennent avec la sphère institutionnelle ; l'autre considère comme politisées des attitudes et des pratiques sans lien avec l'espace institutionnel³⁴. Les rythmes de la politisation sont également au cœur des débats historiographiques depuis les années 1970. Si certains estiment que la majorité des Français n'auraient découvert la politique nationale que sous la Troisième République, d'autres – comme Maurice Agulhon – soutiennent l'idée d'une population politisée à partir des années 1830. D'autres historiens encore – comme Malcom Crook – replacent le processus de politisation dans une histoire plus longue, qui trouve ses origines dans la Révolution française³⁵. Si le XIX^e siècle apparaît, sous la plume de ces chercheurs, comme un laboratoire politique – que l'on considère que les origines de son apprentissage par le plus grand nombre sont liées au processus révolutionnaire commencé en 1789 ou qu'elles naissent plus tardivement – rares sont les études consacrées à la politisation des Français qui incluent l'Ancien Régime. Ce renouvellement de l'historiographie a ainsi su trouver un écho auprès des historiens de la Révolution française, qui ont intégré la période antérieure à 1789 dans leurs réflexions afin de mettre en évidence les ruptures ou les continuités du processus révolutionnaire, ce que notre étude tend également à révéler³⁶.

En outre, les travaux menés depuis les années 1970, en Allemagne en particulier, autour de l'esthétique de la réception, seront ici pris en compte. Hans Robert Jauss avance les deux concepts-clés, celui de « Erwartungshorizont » (horizon d'attente), notamment repris par Roger Chartier – et celui de « Horizontwandel » (transformation de l'horizon d'attente), qui permettent ainsi de reconstruire, pour une période donnée, le contexte, littéraire, culturel, esthétique dans lequel s'insère une œuvre et au sein duquel elle déploie « ses potentiels sémantiques et ses effets socio-psychiques », selon les termes de Hans-Jürgen Lüsebrink³⁷. En s'appuyant sur ces travaux, il est possible d'étudier le dialogue qui s'effectue entre les journaux

³⁴ SOULAS, *Révolutionner les cultures politiques*, *op.cit.*, p.18-19.

³⁵ *Ibid.* ; Maurice AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970 ; Malcom CROOK, *Elections in the French Revolution. An apprenticeship in Democracy, 1789-1799*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

³⁶ Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 2000 ; Roger DUPUY, *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002 ; SOULAS, *Révolutionner les cultures politiques*, *op.cit.*

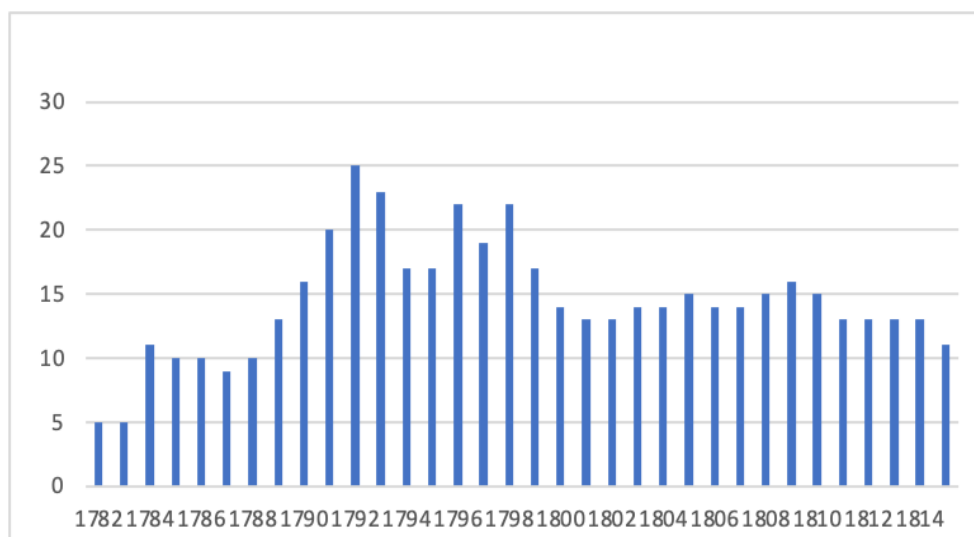
³⁷ CHARTIER, *Culture écrite et société*, *op.cit.* ; Hans-Rober JAUSS, *Litteraturgeschichte als Provokation*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp Verlag, 1974 ; Wolfgang ISER, *Der Impliziter Leser. Kommunikationsformen des Romans von Bynyan bis Beckett*, Munich, W. Fink, 1994 ; Hans-Jürgen LÜSEBRINK, « De la théorie de la réception littéraire à l'étude des transferts culturels. Ruptures et continuités », *Konzepte der Rezeption, Rezeption und Kulturtransfer : Zur Interaktion literarischer Vermittlungsprozesse*, Band 3, (dir.) Carolin Fischer, Beatrice Nickel, Brunhilde Wehinger, p.17-19.

du Rhin supérieur et un « horizon d'attente » des lecteurs, c'est-à-dire l'ensemble des conventions et des références partagées par le public. Les textes apparaissent ainsi comme une construction ambivalente qui sépare et lie en même temps les intentions des auteurs et les réponses des lecteurs.

Panorama de la presse du Rhin supérieur

La presse du Rhin supérieur de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle est riche d'environ 80 journaux, dont 44 sont publiés en Alsace et 39 paraissent outre-Rhin. Bien que la Révolution française corresponde à l'essor du nombre de journaux – ces derniers se voyant attribuer un nouveau statut –, le nombre d'impressions par numéro reste restreint par rapport au volumineux tirage dont bénéficient notamment les travaux sur la presse de la fin du XIX^e et du XX^e siècles. La reconstitution de la collection d'un périodique implique, par conséquent, de parcourir les fonds de plusieurs bibliothèques, tant en France qu'outre-Rhin. Bien que la grande majorité des journaux aient pu être minutieusement reconstitués – les gazettes alsaciennes et allemandes tout comme les feuilles jacobines strasbourgeoises et mayençaises sont particulièrement bien conservées –, quelques feuilles, publiées en particulier après 1795, peuvent rester introuvables ou non consultables. Les numéros de l'année 1799 de la *Freiburger Zeitung* ainsi que ceux des premiers mois de l'année 1800 du *Journal politique de Mannheim* n'ont, par exemple, pu être dépouillés. En outre, le *Journal du Mont-Tonnerre-Der Donnersberger* n'a intégré notre corpus de source que très récemment. Il n'a, par conséquent, pu être pleinement pris en considération et n'est ainsi que brièvement mentionné.

Bien que la répartition géographique des lieux de tirage des journaux semble révéler un certain équilibre entre les deux rives du Rhin, ces chiffres cachent néanmoins quelques disparités, tant du point de vue de l'évolution chronologique du nombre de publications, particulièrement liée au contexte géopolitique, que du choix des langues employées.



Graphique 1 Évolution du nombre total de publications dans le Rhin supérieur entre 1782 et 1815

Lorsque l'on considère la courbe de l'évolution du nombre total des publications dans le Rhin supérieur entre les années 1780 et les années 1810, il est possible de constater de grandes variations sur toute la période.

Au début de la décennie 1780, le nombre de titres est de 5, avant que celui-ci ne passe rapidement à 11 en 1784. Entre 1784 et 1788, il semble se stabiliser autour d'une dizaine de publications avant d'amorcer une période de forte croissance à partir de 1789, notamment sous l'effet de la liberté de la presse introduite en France. Durant l'Ancien Régime français, il est possible de remarquer une prédominance numérique des titres publiés outre-Rhin. Cette tendance s'inverse à partir de 1789 et ce jusqu'en 1792, ce qui tend à confirmer le net développement de la presse de province, notamment alsacienne, durant la Monarchie constitutionnelle. Le début de la Révolution française – et *a fortiori* la libération de la presse – produit ainsi un réel impact sur les entreprises éditoriales françaises, qui profitent de l'occasion pour développer les organes de presse. Alors que Pierre Rétat dénombre 140 périodiques créés à Paris en 1789, les journaux publiés en Alsace voient leur nombre doubler, notamment grâce à l'émergence de feuilles éditées dans d'autres villes que Strasbourg, comme Haguenau, par exemple. « L'année sans pareille » – pour reprendre les mots de Sébastien Mercier – marque ainsi le début d'une période florissante pour la presse en Alsace, qui passe de 7 périodiques à 13 trois ans plus tard³⁸. Outre-Rhin, 6 à 8 journaux sont publiés avant de connaître un essor en 1792, année durant laquelle le nombre total de feuilles atteint son apogée (25 titres), notamment

³⁸ *La Révolution du journal, op.cit.*, p.195.

grâce au développement de la presse durant la République de Mayence (1792-1793) et à l'essor de la presse périodique alsacienne face à la polarisation croissante des sensibilités politiques. En outre, si les feuilles germanophones composent la majeure partie du corpus de journaux, les premières années de la Révolution française voient un développement de la presse alsacienne francophone et surtout bilingue, qui vient concurrencer les *Affiches* – seules feuilles en deux langues jusque-là – et semble refléter la politique linguistique révolutionnaire mise en œuvre entre 1789 et 1792.

À partir de 1793, une baisse du nombre total de publications (23 titres) se fait ressentir, à cause du léger ralentissement éditorial alsacien – qui induit un retour à la dynamique d'Ancien Régime – et au retour de Mayence sous le giron princier. Le nombre total de journaux publiés en Alsace tend ainsi à diminuer : les périodiques francophones disparaissent tout comme une grande partie des feuilles bilingues, au profit d'une presse majoritairement germanophone. Bien que cette dynamique semble entrer en contradiction avec la politique linguistique de francisation impulsée durant la période dite de la « Terreur », elle tient néanmoins compte d'une réalité du marché liée à un public qui reste majoritairement germanophone³⁹. Notamment liée au retour d'une forme de censure en France à partir de 1793, la prédominance des titres publiés outre-Rhin tient également au fait que le nombre de villes d'édition apparaît plus important sur la rive gauche du Rhin, notamment du fait du morcellement territorial de l'espace germanique au XVIII^e siècle. Chaque ville allemande où s'exerce le pouvoir princier ou impérial voit ainsi paraître une à trois publications en moyenne. À l'inverse, sur la rive droite du Rhin, Strasbourg, centre névralgique alsacien depuis l'Ancien Régime, ne semble pas réellement subir de concurrence de la part de villes secondaires comme Wissembourg, Haguenau ou Mulhouse (qui est une République indépendante jusqu'à 1798), et ce malgré quelques tentatives éditoriales, qui se révèlent finalement éphémères.

Si entre 1794 et 1795, 17 titres sont publiés dans le Rhin supérieur, deux nouveaux pics peuvent être observés, en 1796 et 1798, sans pour autant égaler le chiffre atteint en 1792. En 1796, un total de 22 périodiques sont publiés et un équilibre semble apparaître entre les deux rives du Rhin : 11 journaux sont publiés tant en Alsace – en particulier sous l'effet d'un sursaut de la presse sous le premier Directoire, bien qu'ils soient le plus souvent éphémères – qu'outre-Rhin. Après une nouvelle diminution globale en 1797, un nouveau pic est enregistré en 1798, lié en

³⁹ Michel de CERTEAU, Dominique JULIA, Jacques REVEL, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975 ; Dominique HUCK, *Une histoire des langues de l'Alsace*, Strasbourg, La nuée bleue, 2015 ; Claire LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale : la lutte autour de la langue allemande en Alsace sous la Révolution », *Linx*, N°15, 1986, Langue et révolution, p.146-168.

particulier à un regain de la presse à Mayence, ville qui repasse à cette époque-là dans le giron français. À partir de 1799, le nombre total de journaux publiés dans le Rhin supérieur diminue pour se stabiliser autour d'une douzaine de feuilles. En Alsace, le nombre de publications retrouve le niveau d'Ancien Régime (entre deux-trois journaux) alors qu'outre-Rhin une stabilisation du seuil autour d'une dizaine de périodiques se produit. La fin de la décennie révolutionnaire et le début du XIX^e siècle témoignent ainsi d'une certaine homogénéité du monde éditorial. Après 1800, Strasbourg et Mayence, qui s'étaient toutes deux individualisées et distinguées dans le processus éditorial dynamisé par la Révolution française, perdent progressivement de leur influence. Chaque ville rhénane propose en moyenne deux feuilles, qui reprennent souvent le modèle des *Affiches* et des *Intelligenzblätter* d'Ancien Régime, et qui reflètent le contrôle accru du système de presse en France et son maintien outre-Rhin, sous l'influence croissante du pouvoir napoléonien.

Outre les disparités chronologiques et spatiales, le corpus de journaux publiés dans le Rhin supérieur révèle également des spécificités linguistiques. Parmi ces périodiques, 69 feuilles – soit 83% du corpus – sont germanophones, 34 sont publiés outre-Rhin, 2 dans le canton de Bâle et 33 en Alsace (seule région hexagonale à diffuser des périodiques en langue étrangère). Les 4 feuilles francophones et les 10 journaux bilingues ne comptent que pour 17% des sources étudiées. Si toutes les villes d'édition du Rhin supérieur proposent des périodiques en langue allemande, seules celles du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du département du Mont-Tonnerre (fondé en 1797) présentent des journaux bilingues, publiés en particulier à Strasbourg, Colmar et Mayence. Cette spécificité est liée à la position frontalière de ces départements français qui ont longtemps été insérés à l'espace germanique, qu'il s'agisse de l'Alsace – qui entre dans le giron français à partir 1648 – ou la région de Mayence – conquise, d'abord, en 1792, puis à nouveau en 1797 –, ce qui induit des usages linguistiques particuliers. Malgré le rattachement de l'Alsace à la France sous Louis XIV, la langue française peine à pénétrer toutes les couches sociales et semble n'être maîtrisée que par l'élite administrative, qui vient le plus souvent d'autres régions françaises, et par la noblesse alsacienne francophone et francophile⁴⁰. Comme le soulignent les études menées sur la politique linguistique de la Révolution en Alsace, la France de l'Ancien Régime accepte les spécificités, tant linguistiques que religieuses – le protestantisme étant interdit ailleurs en France –, de cette région restée incluse à l'aire

⁴⁰ Jean-Michel BOEHLER, *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Presses universitaires de Strasbourg, 1995 ; Jean-Michel BOEHLER, Abel LOUIS, Jean VOGT, *Le paysan alsacien et la révolution, 1789-1989*, Colmar, Le paysan du Haut-Rhin, 1989.

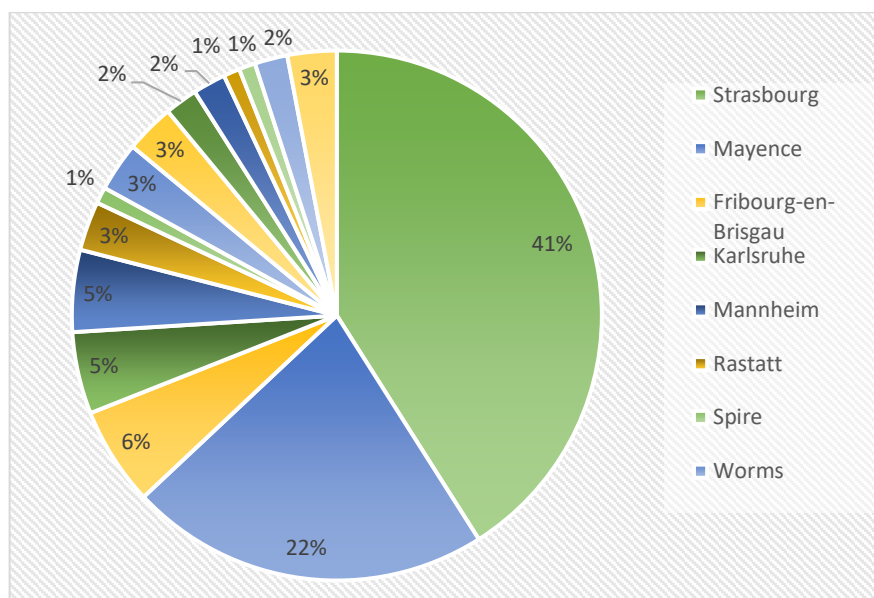
germanique jusqu'à la Paix de Westphalie en 1648. Les premières années révolutionnaires sont quant à elles marquées par une période de francisation via la politique scolaire et la traduction des décrets (1789-1793), puis par le durcissement de la politique de la période dite de la « Terreur », qui mène à l'imposition de force et sans délai de la suprématie de la langue française, avant que la politique directoriale ne tende à revenir à une tolérance à visée pragmatique⁴¹. À Mayence, une dynamique similaire – bien que dans une temporalité différente – semble pouvoir être observée. Conquise une première fois par les troupes françaises en 1792 – puis perdue en 1793 –, la politique linguistique semble similaire à celle des premières années de la Révolution. La langue allemande et la traduction des décrets et discours français prédominent, en particulier dans la presse francophile et jacobine mayençaise. Ce n'est que dans les années 1810, bien après la reconquête de la région par les Français en 1797, qu'une feuille bilingue semble avoir été publiée et témoigne ainsi tant de la présence d'une population francophone que d'une volonté de contribuer à l'information de la population du Mont-Tonnerre grâce au bilinguisme. Les journaux rédigés en deux langues – des *Affiches* et autres feuilles d'annonces publiées sous l'Ancien Régime et sous l'Empire napoléonien aux feuilles politiques jacobines – tendent ainsi à s'inscrire dans un contexte frontalier particulier et mettent en évidence le fait que l'idiome employé – qu'il soit allemand, alsacien ou français – est perçu comme un outil d'information et de politisation. Les rares journaux francophones, quant à eux, relèvent soit d'une pratique héritée de l'Ancien Régime, en particulier celle des gazettes francophones européennes, que Claude Labrosse, Pierre Rézat et Henri Duranton ont, par ailleurs, abordée, mais également de la politique de francisation à l'œuvre durant la Révolution et l'Empire à Strasbourg et à Mayence, en particulier⁴². La diversité linguistique des journaux publiés dans le Rhin supérieur à l'ère des révolutions permet ainsi de mettre en évidence la multiplicité des enjeux politiques dont s'emparent les journalistes rhénans.

Si l'Alsace présente une cohérence géopolitique avec Strasbourg comme chef-lieu et centre éditorial, l'outre-Rhin est bien plus morcelé : Mayence, Worms, Mannheim, Spire, Karlsruhe, Rastatt, Fribourg-en-Brisgau sont les capitales de petits États gouvernés par des princes, qui accordent leur privilège à un ou deux journaux. La centralisation française a pour conséquence l'hégémonie strasbourgeoise, qui se traduit par la concentration dans la ville de 73% des publications régionales et 41% de la production totale. Du côté allemand, bien que le

⁴¹ LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », *op.cit.*, p.146-147.

⁴² *Les gazettes européennes de langue française, op.cit.*

morcellement étatique semble occasionner une plus grande dispersion des journaux, Mayence se positionne comme un centre éditorial avec environ 44% des périodiques publiés outre-Rhin et près de 22% de la production globale. En deuxième position, Fribourg-en-Brigau arrive loin derrière avec 12% des journaux allemands, ce qui correspond seulement à 6% du nombre total de périodiques publiés dans le Rhin supérieur entre les années 1780 et les années 1810. Les 31% restant sont publiés à Karlsruhe (5%), à Mannheim (5%), à Rastatt (3%), à Spire (1%), à Worms (3%), à Landau (3%), à Bâle (2%), à Colmar (2%), à Mulhouse (1%), à Wissembourg (1%), à Haguenau (2%) et dans Bas-Rhin (aucun lieu de publication exacte n'est donné pour 3% des journaux).



Graphique 2 Répartition des journaux par ville en pourcentage

Strasbourg et Mayence apparaissent ainsi comme deux pôles éditoriaux d'importance pour la création et la diffusion de journaux. Ces deux villes sont considérées comme le berceau de l'imprimerie et les rédacteurs et éditeurs font d'ailleurs assez régulièrement référence à Gutenberg soit dans l'iconographie, soit dans les articles, pour justifier le rayonnement éditorial de leur ville⁴³. Chef-lieu administratif, bénéficiant d'un ou deux organes de presse sous l'Ancien Régime, Strasbourg est considérée comme une interface régionale qui, grâce aux journaux, permet aux principes démocratiques et d'unité nationale portées par la Révolution française de se diffuser dans une aire majoritairement germanophone, encore imprégnée des

⁴³ *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* (1790-1793, Strasbourg); *Der fränkische Republikaner* (1792-1793, Mayence).

structures administratives et la germanité imposée par une partie des « princes possessionnés ». En outre, pour accompagner les processus d'acculturation politique, révolutionnaire puis républicaine, Strasbourg et Mayence peuvent chacune bénéficier de la présence dynamique d'un club affilié aux Jacobins de Paris et dont quelques dizaines de membres entendent contribuer à la diffusion des idées, grâce à la publication de feuilles périodiques. La concentration de titres dans ces deux villes rhénanes tient, par conséquent, autant de l'héritage revendiqué de l'imprimerie que du foisonnement politique de l'ère des révolutions.

Les journaux publiés dans le Rhin supérieur entre les années 1780 et les années 1810 présentent une diversité de formes, de formats et de périodicités. Parmi ces périodiques, bien qu'une minorité soit publiée sous la forme de livrets et tende à reprendre les codes des *Mercur*es – une périodicité mensuelle et un récit augmenté d'une interprétation des événements –, étudiés par Marion Brétéché notamment, la majorité paraît sous la forme de feuillets de quatre à une douzaine de pages, en fonction du format choisi par les rédacteurs et imprimeurs⁴⁴. Près de 60% des journaux publiés dans l'espace rhénan apparaissent au format in-4°, alors que l'in-8° ne compte que pour 40% environ du corpus. Cependant, bien que l'on puisse constater un engouement pour l'in-4° – en particulier à partir de la fin des années 1780 – qui offre la possibilité d'insérer un nombre plus important de signes par numéros, les deux formats tendent à cohabiter tout au long de la période, ce qui rend ardue l'identification d'un point de rupture dans les pratiques éditoriales. L'évolution formelle des journaux du Rhin supérieur semble ainsi se réaliser progressivement pour glisser vers des feuilles privilégiant l'in-4° et proposant environ 4 pages, ce dont témoignent certains périodiques qui paraissent sans discontinuer de l'Ancien Régime à l'Empire napoléonien. Au contraire des *Affiches* ou de la *Karlsruher Zeitung*, qui, par exemple, apparaissent au format in-4° bien avant 1789, la *Strassburgische Zeitung*, rédigée par Rodolphe Salzmann, et la *Freiburger Zeitung* révèlent le basculement de l'in-8° à l'in-4°, le premier en 1789 et le second, un peu plus tardivement, en 1793. Ce changement semble aussi bien lié à des considérations pragmatiques qu'à une évolution du contexte politique. Cependant, bien qu'il semble privilégier un certain attachement à la politique officielle, comme les périodiques cités ci-dessus, le *Décadaire*, feuille impulsée par l'administration haut-rhinoise en 1794, est imprimé au format in-8°. De plus, des feuilles plus éphémères (qui ne perdurent pas plus de trois ans), jacobines ou non, choisissent tant l'in-4°–

⁴⁴ Marion BRETECHE, *Les compagnons de Mercure : journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Ceyrérieux, Champ Vallon, 2015 ; Marion BRETECHE, Dinah RIBARD, « Qu'est-ce que les mercures au temps du Mercure Galant », *Dix-septième siècle*, N°270, 2016/1, p.9-22.

comme c'est le cas de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* (1790-1793), de la *Französische Staatsverwaltung in den Rheinischen Departementen* (1791) à Strasbourg, ou *Der Bürgerfreund* à Mayence – que l'in-8°, ainsi qu'en témoigne le *Patriotisches Sonntagsblatt* (1792), l'*Argos* (1792-1794), *Die Pariser deutsche Zeitung* (1795-1796) à Strasbourg ou *Der Patriot* (1792-1793).

En outre, la presse du Rhin supérieur, au tournant du XIX^e siècle, présente également des périodicités variables. Bien que la grande majorité des journaux soient des quotidiens (près d'un tiers du corpus), certains rédacteurs-éditeurs choisissent de faire paraître leurs feuilles une, deux ou trois fois par semaine (ou décade) quand d'autres – bien que plus rares – proposent des mensuels ou des bimensuels. Comme le souligne Jeremy Popkin, à partir de 1789 la publication quotidienne s'impose, en France en particulier, et « sa conjonction serrée avec l'actualité lui confère, sinon sa vertu révolutionnaire, au moins sa capacité incitative à agir. »⁴⁵ En outre, bien qu'elle ne soit pas « révolutionnaire » en soi, cette périodicité permet aux périodiques de proposer une histoire de la Révolution qui se déroule presque en temps réel et de tenter de restituer, bien que la nouvelle soit arrivée en province plusieurs jours après, la chaleur de l'événement à un public avide de nouvelles. Néanmoins, à l'instar du choix du format, il est difficile de discerner une corrélation entre l'idéologie politique que souhaitent incarner les journaux et leur périodicité. Les feuilles révolutionnaires tendent essentiellement à paraître quotidiennement, comme la *Strassburgische Zeitung* (1789-1797) de Frédéric-Rodolphe Salzmann (avant de ne paraître que tous les deux jours pour des raisons économiques sous le second Directoire), le *Courrier de Strasbourg* (1790-1793) de Jean-George Treuttel et Jean-Charles Laveaux ou la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* (1790-1793) de Johann Friedrich Simon et Andreas Meyer, publiés à Strasbourg. Cette périodicité leur permet alors de coller au plus près des événements et, par conséquent, rester concurrentielles dans un monde éditorial en mutation. Cependant, d'autres feuilles favorables à la Révolution semblent, au contraire, privilégier une parution hebdomadaire – puis décadaire à partir de 1793 – voire bi- ou trihebdomadaire, comme l'*Argos* (1792-1794) d'Euloge Schneider ou des feuilles locales publiées durant la République de Mayence, à l'exception de la *Neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund*, qui paraît quotidiennement. *A contrario*, les feuilles de tendance contre-révolutionnaires – essentiellement publiées outre-Rhin – semblent majoritairement privilégier une parution hebdomadaire ou bihebdomadaire, à l'exception de la *Gazette des Deux-Ponts*

⁴⁵ POPKIN, *La presse de la Révolution, op.cit.*, p.10, p.53.

(1793-1813) publiée à Mannheim – après le départ de son rédacteur des Deux-Ponts – et qui paraît quotidiennement à partir de sa fondation.

À la lumière de ce corpus et à l'aune des études menées sur la presse du Rhin supérieur, plusieurs questionnements peuvent apparaître. Il est ainsi possible de s'interroger quant aux enjeux qui sous-tendent les choix linguistiques et sur leur résonance en termes de politisation. En outre, bien que l'historiographie ait essentiellement privilégié l'étude des journaux jacobins – notamment du fait de la visibilité de leurs rédacteurs, dont les parcours et les affiliations idéologiques sont clairement établies –, une part importante du corpus est composée de périodiques, rédigés anonymement et qui ne semblent pas suivre la tendance jacobine. L'étude de ces feuilles est essentielle pour faire de la presse autre chose qu'un baromètre du jacobinisme mais un vecteur de culture politique. La prise en considération de l'intégralité de la presse publiée dans le Rhin supérieur au tournant du XIX^e siècle permet également de questionner la manière dont les entrepreneurs de presse – dont le succès repose notamment sur un savoir et un pragmatisme économique – tendent à imposer leur culture politique à l'ère des révolutions.

Hypothèses de travail et démarche

Pour examiner le rôle joué par les journaux dans les processus de politisation – c'est-à-dire dans l'élaboration et la diffusion de différentes cultures politiques – à l'œuvre dans l'espace transfrontalier rhénan à l'ère des révolutions, nous n'avons pas opté pour une approche chronologique, démarche qui aurait conduit à aborder la politisation comme un processus cumulatif. Cet état de la presse aurait, en outre, présenté l'écueil de condenser le propos autour de périodes très courtes essentiellement liées aux mutations politiques françaises, qui certes ont des répercussions outre-Rhin mais ne présentent pas le critère exclusif pour comprendre la position de la presse comme actrice du processus de construction d'une culture politique par communication à l'ère des révolutions.

Le choix s'est au contraire porté sur une réflexion qui s'articule autour de trois grands axes, où les jeux d'échelles et les études de cas permettent d'observer les ressorts de la politisation à l'œuvre dans la presse en situation frontalière⁴⁶.

⁴⁶ *Penser par cas*, (dir.) Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, p.9-44.

Dans une première partie, il conviendra d'étudier les stratégies linguistiques de la presse du Rhin supérieur afin de présenter le corpus dans sa spécificité la plus marquée et de cerner le lecteur visé, celui qui n'a pas d'existence réelle mais qui peut être postulé à partir des indices laissés dans le texte et notamment grâce aux registres de langue sélectionnés par les rédacteurs. La langue allemande semble majoritairement privilégiée par les journalistes – indépendamment de leur tendance politique –, alors que le français – considéré comme la langue de l'élite culturelle au XVIII^e siècle – ne semble, pour sa part, que très rarement empruntée pour s'adresser à un public essentiellement germanophone. Le bilinguisme apparaît, quant à lui, comme une spécificité des départements français frontaliers, seuls les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du Mont-Tonnerre présentent des feuilles dans les deux langues. Ces stratégies apparaissent intimement liées à la politique linguistique poursuivie durant la Révolution française ainsi qu'aux tendances idéologiques privilégiées par les acteurs de la presse du Rhin supérieur.

Au regard de l'analyse des choix linguistiques et du lecteur implicite, qui accompagnent les évolutions géopolitiques de l'ère révolutionnaire, il s'agira, dans une seconde partie, de comprendre les stratégies mise en œuvre par les entrepreneurs de presse pour imposer leur culture politique. Bien que 1789 et la liberté de presse marque un tournant dans l'histoire de l'édition, les journalistes et les imprimeurs rhénans peuvent néanmoins se trouver confrontés à une forme de censure de part et d'autre du Rhin et de laquelle ils tentent de s'affranchir pour continuer de diffuser leurs opinions politiques. En 1792-1793, la presse francophile de Mayence s'appuie également sur cette liberté d'expression garantie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour promouvoir le rattachement de la région à la République française auprès d'une population jugée apathique. Sous la Convention thermidorienne et le premier Directoire, la presse strasbourgeoise mobilise la stratégie de la fusion de journaux pour contrer la censure qui frappe les feuilles jacobines et poursuivre la diffusion – même discrètement – de ces idées jugées desservir le gouvernement.

Enfin, à l'aune des usages linguistiques et des stratégies mises en œuvre par les entrepreneurs de presse pour imposer leurs opinions politiques auprès d'un public donné, il s'agira, dans une troisième partie, de démontrer qu'au-delà de la propagande jacobine déjà mise en lumière par d'autres travaux⁴⁷, une information politique neutre s'impose dans la presse du Rhin supérieur. Nous le montrerons en nous attachant notamment à l'usage des néologismes et des

⁴⁷ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.* ; PELZER, « Die Französische Revolutionspropaganda », *op.cit.* ; GILLI, *Pensée et pratiques révolutionnaires*, *op.cit.* ; COTTEBRUNE, *Mythe et réalité du « jacobinisme allemand »*, *op.cit.*

resémantisations révolutionnaires utilisé dans cette aire majoritairement germanophone. Nous mettrons en évidence que les journaux de langue allemande ont recours à des pratiques de traduction et d'hétérolinguisme. Les langues germaniques – tant l'allemand que le dialecte régional alsacien – et le français se complètent dans les pages des périodiques et tendent à contribuer à l'acculturation démocratique des populations rhénanes durant les premières années de la Révolution française. Au-delà des positionnements radicaux – jacobins ou contre-révolutionnaires –, apparaît ainsi une culture politique commune – neutre – qui puise notamment ses sources dans les idées des Lumières et de l'*Aufklärung*. La presse rhénane offre également la possibilité de mettre en évidence l'existence de plusieurs jacobinismes – et notamment celle d'un anti-jacobinisme qui se construit progressivement par opposition à la radicalisation des positionnements politiques jacobins à partir de 1792. Enfin, abordé sous le prisme de la narration de quatre événements marquant des points de rupture politique et perçus par les contemporains comme étant des « révolutions », la presse du Rhin supérieur met en évidence une nette cohabitation entre modération et radicalité dans les discours politiques diffusés lors de la fuite du roi en 1791, de l'avènement de la République en 1792, du coup d'État du 18 brumaire et du sacre de Napoléon en 1804.

Ces axes de réflexion servent ainsi de jalons à notre étude qui entend mettre en lumière les ressorts de la politisation – c'est-à-dire le processus qui permet la construction d'une culture politique par communication – de la presse en situation frontalière.

Première partie :

Les stratégies linguistiques à l'œuvre dans la presse du Rhin supérieur

Le siècle des Lumières – véritable théâtre d'une effervescence éditoriale – voit émerger les premières grandes entreprises du livre et de presse, qui développent « un capitalisme d'édition », selon l'expression de Jean-Yves Mollier et Robert Darnton¹. Parmi les éditeurs majeurs au XVIII^e siècle, Panckoucke incarne indubitablement la figure incontournable de l'entrepreneuriat éditorial. Parmi ses différents projets, la révision de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert révèle les stratégies mises en œuvre pour diffuser les idées des Lumières et faire fructifier son entreprise. Il s'agit alors de combler les lacunes et corriger les défauts de l'*Encyclopédie* et de rendre la connaissance accessible à un plus grand nombre en multipliant les tirages².

En 1789, à Strasbourg, l'imprimeur-libraire Treuttel a déjà un beau succès. Il sait tirer profit de ses relations, a mis en place des stratégies de vente par correspondance incitatives et respecte les codes et procédures de l'Ancien Régime pour vendre et publier. La liberté de la presse accordée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen apparaît néanmoins comme une opportunité commerciale et le mène à adapter son offre à la situation révolutionnaire en publiant une feuille bilingue intitulée *Courrier politique et littéraire des Deux Nations-Politisch-Litterarischer Kurier*.

S'inscrivant dans cette dynamique éditoriale du siècle des Lumières, la presse du Rhin supérieur témoigne également du lien étroit qui unit la multiplication des titres à la dimension économique, et pas que politique. Publiés en allemand, en français ou dans une édition bilingue, dans une aire géographique majoritairement germanophone, les stratégies linguistiques mises en œuvre par les entrepreneurs de presse – rédacteurs comme imprimeurs-libraires – afin de contribuer à la politisation, processus d'élaboration d'une culture politique par communication, de leurs lecteurs et, par conséquent, garantir l'essor financier de leur entreprise éditoriale. Aborder la presse du Rhin supérieur sous l'angle du critère le plus discriminant – les choix

¹ Jean-Yves MOLLIER, *L'Argent et les lettres : histoire du capitalisme d'édition, 1880-1920*, Paris, Fayard, 1988, p.24 ; Robert DARNTON, *L'aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800 : un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Seuil, 1982.

² GROULT, *Savoir et Matières. Pensée scientifique et théorie de la connaissance de l'Encyclopédie à l'Encyclopédie méthodique*, Paris, CNRS Éditions, 2011, p.237-277.

linguistiques – permet d’observer la place des langues des journaux publiés durant la Révolution française en sortant du cadre national traditionnellement privilégié par l’historiographie. Pierre Rézat et Claude Labrosse ont proposé une typologie pour la presse parisienne qui différencie les journaux d’information – définis comme « neutres » dans la mesure où les convictions personnelles des rédacteurs disparaissent au profit de la tendance politique officielle – et les feuilles d’opinion qui proposent des articles de réflexion et de contestation politique, qui peuvent notamment s’appuyer sur un style satyrique dans le but de dénoncer des complots³. Nous reprendrons cette typologie en l’affinant pour cerner notamment la culture politique présente dans chaque journal. La mobilisation des registres linguistiques – soutenu ou populaire – empruntés par les rédacteurs, permet, en outre, d’affiner l’analyse typologique de la presse du Rhin supérieur, d’identifier plus précisément les contours de la culture politique – radicale ou modérée – qu’ils entendent véhiculer et de cerner le lecteur implicite.

Dans un premier chapitre, nous nous attacherons à présenter les journaux germanophones – majoritaires dans notre corpus – en nous appuyant sur la répartition chrono-quantitative identifiée en introduction afin de définir quels types de journaux et quels registres linguistiques sont favorisés par les rédacteurs du Rhin supérieur pour accompagner l’évolution de la situation géopolitique et contribuer à la diffusion de différentes cultures politiques dans le Rhin supérieur à l’ère des révolutions. Dans un deuxième et troisième chapitres, il s’agira de proposer une typologie des rares feuilles francophones publiées dans le Rhin supérieur puis celle de la dizaine de périodiques bilingues – qui paraissent exclusivement dans les départements français du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du Mont-Tonnerre – au tournant du XIX^e siècle. Il s’agira dans ces trois chapitres de questionner la pertinence des conclusions de l’historiographie traditionnelle selon lesquelles les périodiques écrits en allemand s’adressent essentiellement aux populations peu lettrées, à l’inverse du français, maîtrisé par l’élite culturelle au XVIII^e siècle, et de mettre en évidence le lien étroit qui unit le choix linguistique ainsi que celui du lecteur implicite à une dimension tant économique que politique.

³ Pierre RETAT, Claude LABROSSE, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire 1789 », in *La Révolution du journal*, *op.cit.*, 1989, p.194-207.

Chapitre 1 : La presse en langue allemande et la diffusion d'une information politique à destination d'un lectorat avisé

La presse du Rhin supérieur, entre les années 1780 et les années 1810, met en évidence une nette prédominance de la langue allemande. En effet, 69 journaux sont exclusivement germanophones sur les plus de 80 publiés dans l'espace rhénan au tournant du XIX^e siècle. 36 périodiques germanophones paraissent outre-Rhin (34 journaux) et dans le canton de Bâle (2 journaux) – contre 33 en Alsace. Cette répartition témoigne ainsi de l'existence d'une culture linguistique commune au Rhin supérieur, liée à l'héritage germanique que ni la Monarchie française ni la République n'ont su éliminer en Alsace¹. Cependant, ces chiffres cachent une réalité plus complexe, le simple choix linguistique ne permet pas de justifier la permanence ou le caractère éphémère d'une feuille.

Au regard de l'étude chrono-quantitative, seuls 8 journaux germanophones parviennent à se maintenir de l'Ancien Régime à l'Empire² alors que l'évolution du nombre de feuilles éphémères semble intrinsèquement liée à l'évolution géopolitique, en particulier soumise aux soubresauts révolutionnaires et à la politique d'expansion française. Les pics de publications identifiés – 1791-1792 ; 1796-1798 – puis la stabilisation du nombre de journaux à partir de 1800 correspondent ainsi à des années de rupture politique en France, en particulier, qui trouvent un écho dans les terres allemandes soumises à l'expansionnisme français ainsi que sur les régimes de presse. Il s'agit, de ce fait, de comprendre de quelle manière les journaux germanophones – pérennes ou éphémères – s'emparent des transformations politiques et quel lectorat ils cherchent à « capter ».

Les journaux du type « gazette » semblent parvenir se maintenir tout au long de la période étudiée grâce à leur neutralité, qui se définit par l'invisibilité de l'opinion personnelle des rédacteurs et une capacité d'adaptation aux régimes politiques officiels. La presse éphémère, quant à elle, offre aux lecteurs la possibilité de se familiariser avec une presse d'opinion. Les

¹ FISCHER, « Le « millefeuille » territorial alsacien à la veille de la Révolution », *op.cit.* ; LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », *op.cit.*, p.146-168 ; CERTEAU, JULIA, REVEL, *Une politique de la langue*, *op.cit.*, p.11-13.

² *Karlsruher Zeitung* (1758-1933) ; *Mannheimer Zeitung* (1768-1810, 1821) ; *Mannheimer Intelligenzblatt* (1790-1818) ; *Freiburger Zeitung* (1784-nos jours) ; *Privilegierte Mainzer Zeitung* (1784-1799) ; *Mainzisches Intelligenzblatt* (1788-1811) ; *Strassburgische Zeitung* (1784-1803) ; *Wormsisches Zeitung- und Intelligenz-Manual* (1786-1801)

deux pics de publications des années 1791-1793 et 1796-1798 révèlent la prédominance d'une presse engagée – en particulier jacobine – qui se radicalise durant le « moment républicain », alors que les journaux d'information tendent à reprendre l'ascendant à partir de 1796 à l'heure où le Directoire entend asseoir le régime républicain. À partir de 1800, la presse d'opinion disparaît totalement au profit des journaux d'information et d'annonces qui viennent renforcer le rang des « gazettes » neutres qui visent à légitimer l'hégémonie napoléonienne.

1. S'adapter pour perdurer ? Les « gazettes » à l'épreuve de l'évolution géopolitique (années 1780 – 1810)

Des années 1780 aux années 1810, 8 journaux sont publiés sans interruption dans le Rhin supérieur. Les fonds d'archives pouvant être lacunaires, les bornes chronologiques de ces feuilles sont toutefois peu sûres. La *Karlsruher Zeitung*³ semble être le périodique le plus ancien – le premier numéro connu paraît en 1758 – et sa parution se poursuit bien après 1820. Le second à paraître est la *Mannheimer Zeitung*, dont le premier numéro connu est publié en 1768. Ce périodique semble s'arrêter en 1810, avant de reparaître en 1821. En 1784, quatre journaux voient le jour : la *Freiburger Zeitung* – qui est encore publiée de nos jours –, la *Privilegirte Mainzer Zeitung*, qui semble voir son cours s'achever en 1799, le *Mainzisches Intelligenzblatt*, qui se poursuit jusqu'en 1811, et enfin la *Strassburgische Zeitung*, qui semble disparaître en 1803. Le *Wormsische Zeitung und Intelligenz-Manual* apparaît, quant à lui, plus tardivement et est publié sans discontinuer de 1786 à 1801.

Ce panorama permet de mettre en évidence la prédominance des titres imprimés outre-Rhin, qui compte sept journaux, alors que l'Alsace, en l'occurrence Strasbourg, n'en possède qu'un. Cette répartition est liée au découpage territorial du Rhin supérieur – chaque chef-lieu faisant paraître une ou deux feuilles – et révèle néanmoins l'homogénéité, aussi bien dans la forme que dans le fond, de ces gazettes, qui ne sont pas sans rappeler celles étudiées sous la direction de Henri Duranton et Pierre Rétat⁴.

³ Voir à ce sujet l'annexe 2.

⁴ *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, (dir.) Henri Duranton et Pierre Rétat, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999 ; *Les gazettes européennes*, *op.cit.*

1.1. L'impartialité : une caractéristique des gazettes ?

Les modifications formelles de ces journaux accompagnent bien souvent leur évolution interne, notamment politique. À la fin de la décennie 1780, les périodiques existants passent de l'in-8° à l'in-4°, ce qui leur permet une diversification de l'origine des nouvelles, à l'exception de la *Karlsruher Zeitung*, qui offre un panorama large et adopte le format in-4° dès sa fondation en 1784. Ces gazettes rhénanes proposent ainsi à leurs lecteurs des nouvelles locales, des informations relatives aussi bien aux monarchies européennes qu'au reste du monde. Elles peuvent insérer quelques annonces en fin de numéro, lorsqu'elles ne sont pas exclusivement réservées à ce type d'articles, comme c'est le cas des *Intelligenzblätter* de Mayence et Mannheim.

Les sources privilégiées par les rédacteurs ainsi que l'ordre d'apparition dans leurs périodiques varient en fonction du lieu géographique et donc de l'appartenance politique. Sur l'ensemble de la période, le rédacteur de la *Freiburger Zeitung* insère en priorité des nouvelles provenant d'Autriche ou des provinces qui lui sont rattachées, tout en témoignant de son ambition de proposer une diversité d'informations à ses lecteurs en insérant des articles qui traitent de pays qui se trouvent hors du giron autrichien sous la rubrique « Nouvelles diverses »⁵. À partir de 1793, cette dernière prend davantage de place et l'ambition d'offrir au public une sélection variée de nouvelles est alors annoncée dans une citation latine : « Quid quid agunt homines, nostri est farrago libelli », qui signifie « ce que font les hommes, c'est la diversité de notre livre. »⁶ Si pour sa part, la *Strassburgische Zeitung* propose en priorité des nouvelles de l'Assemblée nationale, son rédacteur témoigne également de sa volonté de couvrir un large panel d'informations et révèle ses sources en décembre 1789, au moment de remplacer le mot « privilégié » par celui de « politique » dans le titre de son journal :

« Il est inutile de préciser que l'auteur ne manque pas de correspondance importante, car le fait parle de lui-même. En particulier, les nouvelles françaises, néerlandaises et anglaises ont un avantage que d'autres journaux montrent suffisamment en les recopiant. Et comme il règne ici une liberté de presse totale, et que le journal n'est plus soumis à la censure, les lecteurs voient d'eux-mêmes, et l'auront déjà suffisamment remarqué depuis quelque temps, qu'en cela aussi rien ne s'oppose à la qualité de ce journal par rapport aux journaux étrangers. »⁷

⁵ *Freiburger Zeitung*, 1788, « Allgemeine Nachrichten ».

⁶ *Ibid.*, 1793.

⁷ *Strassburgische politische Zeitung*, N°147, 9 décembre 1789, p.623, « Dass es dem Verfasser nicht an wichtigen Korrespondenzen fehlt, ist überflüssig zu berühren, da die That selbst laut genug spricht. Insonderheit haben die französischen, niederländischen und englischen Nachrichten einen Vorzug, den andere Zeitungen durch

Salzmann met ainsi en exergue son ambition de positionner son journal au rang de source d'information privilégiée en ce qui concerne les nouvelles françaises, néerlandaises et anglaises – Paris et Londres étant, comme le souligne Jeremy Popkin, les deux sources principales pour les journaux d'informations –, grâce à une correspondance qu'il décrit comme abondante⁸. Il révèle, de plus, une pratique courante dans le monde journalistique du XVIII^e siècle, celle de la copie de textes publiés ailleurs sans pour autant avouer qu'il en fait lui-même usage pour combler les éventuelles lacunes de sa correspondance. Il présente aussi son périodique comme un concurrent pour les feuilles étrangères, grâce à la liberté de la presse acquise quelques mois auparavant et qui lui permet de proposer un contenu le plus exhaustif possible – à défaut d'être plus politisé –, ce qui lui était impossible auparavant, du fait de la surveillance étroite exercée sur la presse provinciale⁹. Cependant, les articles de réflexion personnelle sont inexistantes – à l'exception de ceux insérés en 1792 – dans les pages de cette gazette strasbourgeoise, tout comme les commentaires insérés en fin d'article. Ce choix peut être un indice de neutralité, bien que la politisation, c'est-à-dire la participation à la construction et à la diffusion d'une culture politique, puisse toutefois passer par la sélection des nouvelles.

Entre 1793 et 1794, Salzmann – du fait de sa tendance modérée, assimilée au Feuillantisme par ses détracteurs jacobins – se voit confisquer son journal, qui est alors rédigé par des rédacteurs dont les noms ne sont pas cités mais qui modifient profondément la tendance politique du périodique. En effet, afin d'éviter toute adhésion à une tendance aux consonances royalistes après le 10 août 1792, les feuilles suspectées de défendre la monarchie constitutionnelle ou absolue sont éliminées. La *Strassburgische Zeitung*, quant à elle, s'adapte aux bouleversements politiques : elle change simplement de rédacteur et propose des articles qui reprennent les idées de la Convention, girondine d'abord, puis montagnarde, avant de suivre la modération politique du Directoire lorsque Salzmann reprend la direction du journal.

Comme dans la *Strassburgische Zeitung*, aucun article de réflexion personnelle dans la *Freiburger Zeitung*, alors que la mention des sources d'information, quant à elle, n'est insérée que très sporadiquement avant 1793-1794, période durant laquelle le rédacteur confronte ses

Abschreiben genugsam darthun. Und da nunmehr hier gänzliche Pressfreyheit herrscht, und die Zeitung keiner Censur mehr unterworfen ist, so sehen die Leser von selbst, und werden es seit einiger Zeit schon hinlänglich bemerkt haben, dass auch hierinn der Güte dieser Zeitung vor den ausländischen nichts im Wege steht. »

⁸ Jeremy D. POPKIN, « Le Paris révolutionnaire dans le système journalistique européen », in *La Révolution du journal*, *op.cit.*, p.147.

⁹ Christian et Sylviane ALBERTAN, « Les silences de la presse provinciale en 1788 », in *La Révolution du journal*, *op.cit.*, p.38.

sources d'information, majoritairement les journaux autrichiens, allemands et français qui se trouvent à sa disposition, dans le but de décrédibiliser la Révolution française.

L'impartialité revendiquée par les gazettes rhénanes qui paraissent durant toute la période se présente comme une modération du ton et un choix scrupuleux des informations insérées dans leurs pages. Bien que la *Strassburgische Zeitung* insère une devise intitulée « Liberté, égalité, impartialité » au début des numéros publiés entre 1791 et 1792, aucun article ne vient expliciter ce que recoupe cette dernière notion aux yeux du rédacteur. Les indices de son « impartialité » laissés par ce dernier, notamment par le choix des articles insérés, révèlent néanmoins sa proximité avec le maire de Strasbourg et son adhésion à la Monarchie constitutionnelle.

Parmi les gazettes germanophones, seule la *Karlsruher Zeitung* témoigne explicitement de cette ambition d'« impartialité ». Le 4 juillet 1791, alors qu'il souhaite faire part de la fuite de Louis XVI et de son arrestation à Varennes, le journaliste insiste lourdement sur sa volonté d'aborder l'événement avec impartialité, c'est-à-dire sans prendre position en faveur d'une tendance politique au détriment d'une autre :

« Nous avons donné à notre public une brève description de l'éloignement et du retour du roi des Français avec la reine et les enfants royaux, avec une vérité historique impartiale, en nous abstenant délibérément de développer le chaos historique des deux. Maintenant que ces affaires importantes peuvent être traitées avec un ton historique calme – adapté aux peuples civilisés – sans parti pris, nous voulons également renouer le fil de ces histoires, afin qu'il n'y ait pas de lacune dans nos feuilles dans l'un des événements majeurs actuels de l'Europe ; donner d'abord des nouvelles rassurantes et commencer ensuite par là où le roi et la reine s'expliquent eux-mêmes, où l'on peut donc à nouveau raconter en tant que narrateur non initié, où le lecteur peut lire, penser et juger. L'assemblée des membres de la nation des Français qui, en leur nom, donnent actuellement les lois, tiennent tout le gouvernail de l'État et leurs actions sont donc à cet égard le fil conducteur historique le plus sûr, c'est pourquoi sa séance du 27 juin est notre début historique, d'après les feuilles françaises appropriées, qui déforment le moins la vérité. »¹⁰

Selon le rédacteur de la *Karlsruher Zeitung*, l'impartialité à laquelle doit s'astreindre un journaliste – en particulier lorsqu'il s'empare d'un événement à forte charge émotionnelle –

¹⁰ *Karlsruher Zeitung*, N°80, 4 juillet 1791, p.412, « Entfernung und Rückkehr des Königs der Franken mit der Königin und den Königl. Kindern, haben wir unserm Publikum kurz, mit unpartheyischer historischer Wahrheit gegeben, uns geflissentlich enthalten das historische Chaos von beyden zu entwickeln. Izt, da diese wichtige Geschäfte sich wieder mit ruhigen – gesitteten Völkern angemessnem – unpartheischem historischem Ton behandeln lassen, wollen wir deren Faden auch wieder anknüpfen, damit in unsern Blättern in einer der izigen so wichtigen Hauptvorfällen von Europa keine Lücke entstehe ; beruhigende Nachrichten vorher geben und dann da anfangen wo der König und die Königin sich selbst erklären, wo man also wieder als unbefangner Erzähler erzählen, wo der Leser, lesen, denken und beurtheilen kann. Die Versammlung jener Glieder der Nation der Francken, welche gegenwärtig, Nahmens ihrer, Geseze geben, das ganze Staatsruder in Händen haben und deren Handlungen, sind also hierzu der sicherste historische Leidfaden, also deren Sizung den 27. Jun. Unser historischer Anfang nach eignen französischen Blätter welche die Wahrheit am wenigsten entstellen. »

s'appuie essentiellement sur un style descriptif et des compte rendus des administrations et assemblées politiques. Il puise notamment ses informations dans les procès-verbaux de l'Assemblée nationale, écrits dont la nature est supposée souligner la fidélité aux discours prononcés. La neutralité de ton se double ainsi d'une sélection scrupuleuse des sources et, si le rédacteur affirme souhaiter offrir un panorama complet à ses lecteurs, il ne semble pour autant pas se préoccuper de son retentissement sociétal. Son regard est, par conséquent, loin d'être totalement impartial. De nombreux détails laissent entrevoir un positionnement politique monarchiste et donnent une idée du public auquel il souhaite s'adresser. En soulignant l'élimination de son discours de toute émotion et en faisant l'éloge de l'impartialité, définie comme la capacité à ne prendre parti pour aucune tendance politique au détriment d'une autre, qu'il juge propre aux populations civilisées, il critique implicitement les quotidiens qui font état des nouvelles dans un style rapide, restituant la chaleur de l'événement. Le rédacteur de la *Karlsruher Zeitung* témoigne également de sa volonté de s'adresser à un public spécifique, plutôt cultivé, en affirmant qu'il souhaite le laisser libre de lire et de juger par lui-même des événements. Cependant, s'il semble ainsi s'adresser à une population avisée, qui a la possibilité de prendre le temps de réfléchir aux enjeux politiques, son impartialité – pourtant maintes fois revendiquée – n'est qu'apparente. Cette dernière se teinte, en effet, de monarchisme lorsqu'il annonce sa volonté d'insérer la justification de Louis XVI et de Marie-Antoinette, se positionnant ainsi comme leur avocat face à la pression révolutionnaire. À la lumière de la typologie établie par Jeremy Popkin pour la presse parisienne « de droite », le journal de Karlsruhe semble se rapprocher de la catégorie des journaux monarchistes constitutionnels, plutôt conservateurs¹¹.

En 1792, la *Freiburger Zeitung* semble également compter sur la capacité de réflexion de ses lecteurs et leurs connaissances pour prendre position en faveur des troupes coalisées contre la France :

« L'inanité des motifs invoqués ici pour justifier la guerre en France est évidente pour quiconque connaît un tant soit peu la marche des affaires françaises, mais elle l'est encore plus par les négociations écrites qui ont eu lieu entre le ministère français et le ministère local et qui ont été présentées au public dans leur intégralité il y a quelque temps déjà, notamment sous forme imprimée, et elle sera démontrée de la manière la plus convaincante par le manifeste le plus détaillé qui sera publié prochainement par cette cour. En attendant, les Français, à la suite de la déclaration de guerre ci-dessus,

¹¹ Jeremy D. POPKIN, *The Right-Wing Press in France, 1792-1800*, Chapel Hill, The University of North California Press, 1980.

ont déjà tenté leur chance aux Pays-Bas, et l'on voit par le récit suivant combien nos armes justes ont été bénies de Dieu, et leurs mauvais desseins déjoués. »¹²

Le rédacteur de la *Freiburger Zeitung* s'appuie ainsi sur le savoir de ses lecteurs et sur un raisonnement logique, plutôt que sur une opinion personnelle, pour décrédibiliser la déclaration de guerre de la France contre l'Autriche. Par ce biais, il met également en évidence la légitimité de la cause autrichienne face aux révolutionnaires français. Ainsi, malgré la modération des propos, la *Freiburger Zeitung* se présente comme un journal d'information politique royaliste, sous la domination de la couronne autrichienne, dont il s'agit de vanter les mérites à un public qui semble appartenir à l'élite culturelle.

Les gazettes germanophones proposent des informations politiques et générales, en privilégiant la modération du ton employé et en ne relayant pas l'opinion personnelle des rédacteurs. Ces derniers entendent, en effet, puiser leurs nouvelles soit dans une correspondance personnelle, soit dans des journaux soigneusement sélectionnés pour répondre aux attentes d'un public politiquement avisé. Ce dernier, bien qu'il ne soit pas directement concerné par l'action révolutionnaire, peut ainsi observer avec une certaine distance l'évolution des événements en France.

Cependant, les vicissitudes politiques des années 1792-1796 ainsi que la guerre entre la France et les monarchies européennes poussent les journalistes rhénans à se positionner de manière plus franche et à présenter une opinion plus tranchée. La fin de la décennie 1790 ainsi que le début du XIX^e siècle sont, quant à eux, marqués par un retour à des informations exclusivement politiques et générales et par une recrudescence du nombre d'annonces après 1800, signe d'un retour de la censure et de la nécessité de pallier l'absence de nouvelles¹³.

¹² *Freiburger Zeitung*, N°40, 19 mai 1792, p.318-319, « Wie nichtig alle hier angeführten Beweggründe sind, von welchen man in Frankreich den Vorwand des Krieges hernimmt, muss jedermann einleuchten, dem der Gang der französischen ist, erhellet aber noch mehr aus den zwischen dem hiesigen und französischen Ministerium vorhergegangenen schriftlichen Unterhandlung, welche dem Publikum schon vorgelegt worden, und wird auf die überzeugendste Weise durch das ausführlichste Manifest gezeigt werden, welches von Seite dieses Hofes nächstens zum Vorschein kommen wird. In dessen haben die Franzosen, obiger Kriegserklärung zu Folge, bereits in den Niederlanden ihr Kriegsglück versucht, wie sehr aber dabey unsere gerechten Waffen von Gott gesegnet, und ihre Anschläge vereitelt worden sind. »

¹³ André CABANIS, *La presse sous le Consulat et l'Empire (1799-1814)*, Paris, Société des Études Robespierristes, 1975, p.100.

1.2. La radicalisation du positionnement politique en temps de crise (1792-1796)

Bien que la neutralité – c'est-à-dire la conformité aux idées du pouvoir politique en place et la non-divulgation de l'opinion du rédacteur – reste prédominante dans les journaux qui sont publiés sans discontinuer entre les années 1780 et les années 1810, un positionnement plus radical tend néanmoins à émerger sous la plume des rédacteurs des journaux publiés en allemand dans le contexte d'effervescence socio-politique des années 1792-1796, de part et d'autre du Rhin, sans toutefois affecter le « lecteur implicite ».

À Strasbourg, la *Strassburgische Zeitung* voit son rédacteur radicaliser sa position lors de la scission de la Société des amis de la Constitution à Strasbourg. De tendance plutôt modérée, proche du maire Dietrich et partisan de la monarchie constitutionnelle, Salzmann utilise son périodique, durant toute l'année 1792, pour contrer les attaques des Jacobins strasbourgeois et en particulier celles de Laveaux. Si dans sa globalité, la *Strassburgische Zeitung* reste un journal d'information, dans un certain nombre d'articles, Salzmann répond à son opposant et révèle, par ce biais, son propre positionnement politique. Le 21 avril 1792, il propose ainsi un long article intitulé « A M. Laveaux, en réponse à l'accusation qu'il a portée dans le N°46 et suivants du Courrier de Strasbourg » et dans lequel il reconnaît qu'il est bien l'auteur d'un texte inséré dans le *Patriote français* de Brissot :

« Oui, Monsieur, la lettre qui est insérée dans le N°918 du Patriote Français porte bien mon nom. Je ne l'avais pas écrite dans l'intention qu'elle soit imprimée. Elle est imprimée, et je reconnais tout ce qu'elle contient. Je déclare publiquement que le passage qui vous concerne est exactement vrai. C'est une compilation des propos malveillants contre le Maire de Strasbourg, qui se trouvent dans le N°22 de votre courrier. [...] L'opinion publique se forme lentement. Mais il ne faut ni beaucoup de temps, ni beaucoup de réflexion pour porter un jugement sur vous, et sur ceux qui, depuis trois mois, sont exposés à leurs flèches empoisonnées. [...] Depuis que l'aube de la liberté s'est levée chez nous, mes concitoyens ont été témoins de mes actions. Même mes pensées ne leur étaient pas cachées. En tant que rédacteur de journaux, je leur ai fait connaître tous les jours, dans une feuille allemande, les bienfaits de la révolution. Comme l'un des premiers fondateurs de la Société constitutionnelle, je me suis consacré à l'instruction du peuple l'un de ses devoirs les plus sacrés. Depuis deux ans, je communique régulièrement, deux fois par semaine, à plus de mille citoyens réunis, les nouvelles, les gestes, et tout ce qui peut servir au renforcement de la Constitution. »¹⁴

¹⁴ *Strassburgische Zeitung*, N°95, 21 avril 1792, p.383-384, « Ja, m. Hr. der Brief, welcher in dem N°918, des Patr. François eingerückt steht, trägt mit Recht meinen Namen. Ich hatte ihn nicht in der Absicht geschrieben, dass er sollte gedruckt werden. Er ist eine Zusammenstellung der boshafte Aeusserungen gegen den Maire von

L'opposition à Laveaux met ainsi en relief l'opinion politique personnelle de Salzmann au début de l'année 1792. Si ce dernier prétend ne pas avoir souhaité que sa correspondance – supposée rester confidentielle – soit publiée dans le journal parisien, il n'hésite néanmoins pas à exposer son soutien au maire Dietrich et donc aux scissionnaires de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg. Sa rhétorique s'appuie sur différents éléments au service de la prévalence des idées modérées et sa capacité de convaincre les lecteurs, qu'il prend par ailleurs pour témoins. Il affirme ainsi la longévité de son journal ainsi que son importante diffusion et présente son périodique comme idéal, fiable et incontournable, pour attirer l'attention du public sur ses compétences de journaliste¹⁵. En révélant explicitement son soutien aux idées modérées du maire Dietrich et son antipathie à l'égard des idées portées par les Jacobins radicaux, représentés par Laveaux, Salzmann souligne sa volonté de proposer un journal d'informations politiques et générales qui entend contribuer à l'affermissement de la Constitution de 1791. Il prend implicitement position contre la République dont l'idée se déploie dans les discours de ses opposants.

Outre-Rhin, entre 1793 et 1796 environ, la *Freiburger Zeitung* modifie la structuration de ses rubriques et se positionne nettement en faveur du pouvoir tutélaire autrichien de Fribourg et du Brisgau. En effet, si elle continue de proposer des nouvelles locales ou provenant d'Autriche en première partie de numéro, elle insère également des articles qu'elle confronte et dont elle indique la source sous la rubrique « Nouvelles contradictoires »¹⁶. Le 19 janvier 1793, par exemple, le rédacteur cite des journaux français – la *Gazette nationale*, le *Courrier de Strasbourg* et le *Patriote français* – qui partagent tous la même information au sujet des infrastructures militaires autrichiennes et de leur force de frappe¹⁷. Cette propagande française jacobine et républicaine est alors immédiatement contrée par le journaliste de la *Freiburger*

Strasburg, welche in dem N°22 ihres Kurieres stehen. [...] Die öffentliche Meinung bildet sich langsam. Aber es gehört weder viele Zeit, noch viele Ueberlegung dazu, um über Sie, und über diejenigen, welche seit drey Monathen ihren Giftpfeilen ausgesetzt sind, ein Urtheil zu fällen. [...] Seitdem die Morgenröthe der Freiheit bey uns angegangen ist, waren meine Mitbürger Gedanken waren ihnen nicht verborgen. Als Zeitungsschreiber habe ich ihnen alle Tage in einem teutschen Blatte die Wohlthaten der Revolution bekannt gemacht. Als einer der ersten Stifter der Konstitutionsgesellschaft habe ich mich dem Volks Unterrichte, einer ihrer heiligsten Pflichten, gewidmet. Seit zwey Jahren theile ich regelmässig zweymal die Woche mehr als tausend versammelten Bürgern die Neuigkeiten, die Geseze, und alles dasjenige mit, was zur Bevestigung der Konstitution dienen kann. »

¹⁵ Jack R. CENSER, « La presse vue par elle-même. Le prospectus et le lecteur révolutionnaire », in *(La Révolution du journal, op.cit., p.164.*

¹⁶ *Freiburger Zeitung*, 1793, « Widersprechende Nachrichten ».

¹⁷ *Ibid.*, N°6, 19 janvier 1793, p.28, « Bournonville berichtet, dass die österreichische Artillerie nichts taue ; dass ihre Kanonen entweder in die Luft oder in die Erde träfen ; und dass er bey dem Treffen am 19ten Dez. nicht mehr als einen Todten gehabt, und ein junger Offizier sehr leicht am linken kleinen Finger sey gequetscht worden. »

Zeitung, qui indique « La réfutation de ce grand orateur pleurnichard dans le rapport de Trèves Nro 5 de la *Freyburgerzeitung* »¹⁸. Le numéro cité par le rédacteur comporte en effet un article qui reprend un extrait d'une lettre du général Beurnonville adressée à la Convention nationale le 20 décembre et qui révèle que malgré l'avancée française, il n'a pu conquérir Trèves et que, contrairement à ce qui est annoncé dans les journaux français, la guerre est pénible¹⁹. L'adjectif « pleurnichard » attribué au général révèle la radicalisation du discours contre-révolutionnaire du rédacteur, qui entend mettre en évidence les incohérences entre la réalité manifestée sur le champ de bataille et les événements tels qu'ils sont rapportés aussi bien par le récit à l'Assemblée nationale que celui tenu par les journaux français. Il entend ainsi – par ce jugement de valeur – décrédibiliser les propos du général français ainsi que la propagande républicaine, tout en faisant appel au bon sens et à la réflexion des lecteurs.

Si ce procédé de confrontation des nouvelles et de leurs sources semble maintenir la *Freiburger Zeitung* au rang de journal d'information, un « Avis au lecteur » inséré en 1794 témoigne néanmoins de la radicalisation du positionnement contre-révolutionnaire du rédacteur :

« Les sources de la méchanceté, par lesquelles les ogres français, et à travers eux certains ogres allemands, cherchent à répandre tantôt l'adhésion au système de folie français, tantôt l'inoubliable crainte de leur toute-puissance, tantôt le mécontentement face aux affaires de la guerre, sont inépuisables. Avec une vraie connaissance de l'homme, de telles personnes cherchent à gagner la classe populaire la plus simple, c'est-à-dire, de loin, la plus nombreuse. Comme ils ne peuvent se contenter de recommander la discipline française, et qu'ils apprennent avec effroi, par des récits unanimes venus de toutes les régions d'Allemagne, combien les Français sont cruels et inhumains envers les femmes, même envers les enfants et les vieillards ; ils ont recours à des prophéties inventées de toutes pièces pour tromper le peuple et le détourner de la fidélité et de l'attachement à la patrie. »²⁰

Le rédacteur de la *Freiburger Zeitung* utilise un langage virulemment accusateur pour dénoncer les agissements des révolutionnaires – probablement jacobins – français et allemands. Il met en évidence leurs exactions afin de dresser un portrait à charge et contrer la propagande francophile et qui s'adresse en particulier à un public peu éclairé. En adoptant un vocabulaire religieux –

¹⁸ *Freiburger Zeitung*, « Die Widerlegung dieses beweunungswürdigen Grosssprechers im Bericht von Trier Nro 5 der *Freyburgerzeitung*. »

¹⁹ *Ibid.*, N°2, 5 janvier 1793, p.7.

²⁰ *Ibid.*, N°5, 15 janvier 1794, p.20, « Unerschöpflich sind die Quellen der Bosheit, womit die französischen, und durch diese auch einige deutsche Unholden bald Anhänglichkeit an das französische Tollheitssystem, bald unermessliche Furcht vor ihrer Allgewalt, bald Unzufriedenheit mit den Kriegsgeschäften zu verbreiten suchen. Mit wahrer Kenntniss des Menschen suchen derley Leute die einfältigere, das ist, bey weitem die zahlreichere Volksklasse zu gewinnen. Da sie nun mit Empfehlung der französischen Mannszucht nicht ausreichen, und durch einstimmige Berichte aus allen deutschen Gegenden mit Schaudern vernehmen, wie grausam, und unmenschlich die Franzosen gegen Weiber sogar, gegen Kinder, und Greise verfahren ; so nehmen sie ihre Zuflucht zu selbst erfundenen Prophezeyungen, um durch diese noch immer reizbare Lockspeise des Aberglaubens das Volk irre, und von der altdeutschen Treue und Anhänglichkeit an ihr Vaterland abzuführen. »

en faisant allusion, dans la suite de l'article, aux prophètes et aux faux prophètes –, il s'adresse à la population catholique du Brisgau, et en particulier aux administrateurs, qu'il enjoint implicitement de veiller sur une population moins instruite et, donc, plus perméable ou vulnérable, à ses yeux, aux idées de liberté et d'égalité civique portées par la Révolution française.

Entre 1793 et 1794, la *Freiburger Zeitung* s'intéresse davantage aux nouvelles provenant de France et se positionne ouvertement au rang des journaux contre-révolutionnaires. Cette tendance semble s'apaiser après Thermidor, bien que le rédacteur insère parfois des nouvelles dans lesquelles il interpelle ses lecteurs et tend à mettre en évidence la présence d'opposants à la Révolution en France et à diaboliser – explicitement cette fois-ci – les « Jacobins » entre 1795 et 1796²¹. Bien que ces articles relayent l'opinion personnelle du rédacteur, le journaliste de la *Freiburger Zeitung* reste en réalité fidèle au pouvoir princier du Brisgau, État satellite de l'Autriche, et donc ennemi de la France, comme de nombreux *Aufklärer* qui défendaient le principe d'autorité²².

Les journaux qui sont publiés sans discontinuer entre les années 1780 et 1810 témoignent de leur capacité d'adaptation au pouvoir en place, à l'image des gazettes d'Ancien Régime ou du *Courrier de Gorsas*, qui proposent aussi bien des informations de l'Assemblée nationale que des nouvelles ou des réflexions²³. Ils témoignent ainsi de leur volonté de s'adresser essentiellement à un public avisé et implicitement associé à une forme de conservatisme qu'il s'agit de défendre à l'heure où les opinions politiques se polarisent à partir de 1792.

Les gazettes publiées au tournant du XIX^e siècle dans le Rhin supérieur sont essentiellement des journaux d'information ainsi que des feuilles d'annonces, qui se caractérisent par leur ambition d'impartialité. Les nouvelles insérées dans leurs pages se diversifient au cours de la décennie 1790 avant de se recentrer à nouveau à partir de 1800 autour des informations locales et pratiques : avis au public, ventes et locations... Leur neutralité politique, qui se définit essentiellement par la volonté de rester fidèle au gouvernement établi et par l'invisibilité de l'opinion personnelle du rédacteur, tend néanmoins à se durcir à partir de 1792, à l'heure où les positionnements idéologiques – en particulier jacobins et républicains – se radicalisent.

²¹ *Freiburger Zeitung*, N°34, 29 avril 1795, p.135-136 ; N°35-45, 2 mai-6 juin 1795, p.139-180.

²² *Voix conservatrices et réactionnaires dans les périodiques allemands de la Révolution française à la Restauration*, (dir.) Pierre-André Bois, Raymond Heitz et Roland Krebs, Berne, Peter Lang, 1999, p.XIII.

²³ RETAT, LABROSSE, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire », *op.cit.*, p.199.

Cependant, malgré la crispation politiques, les gazettes rhénanes témoignent de leur ambition de rassembler autour d'un conservatisme politique.

2. Le changement politique, révélateur du clivage entre presse d'information et presse d'opinion

À partir de 1789, le Rhin supérieur se trouve pris dans le tourbillon révolutionnaire et – à l'instar de la capitale française – le renouvellement politique à l'œuvre s'accompagne d'un foisonnement éditorial sans précédent²⁴. Chaque moment clé de la Révolution française et de son expansion au-delà du Rhin – qu'il s'agisse de l'avènement de la République en 1792, de l'instauration du Directoire ou de l'arrivée au pouvoir de Bonaparte – semble coïncider avec un essor des titres de presse ou, au contraire, leur radicale diminution. Dans cette perspective, il est possible d'interroger les types de périodiques ainsi que les registres de langages sélectionnés par les rédacteurs en fonction du « lecteur implicite » et de l'opinion politique qu'ils souhaitent diffuser à l'ère des révolutions.

2.1. De la Monarchie à la République : la prédominance d'une presse d'opinion jacobine (1791-1793)

Entre 1791 et 1793, à l'heure où la France bascule progressivement de la Monarchie à la République et tend à étendre ses frontières au-delà des Ardennes, 21 journaux sont publiés dans le Rhin supérieur, en particulier à Strasbourg, Mayence et Landau. Parmi eux, 15 semblent appartenir à la catégorie des journaux d'opinion et 6 à celle des journaux d'information, si l'on s'en tient aux définitions de Pierre Rétat et Claude Labrosse²⁵. Cependant, ces périodiques sont souvent hybrides : ils insèrent aussi bien des informations de l'Assemblée nationale que celles issues d'autres journaux ou de la correspondance personnelle des rédacteurs. Ils ne présentent cependant pas tous ces données de la même manière. En faisant reposer la typologie sur la forme discursive dominante dans chaque titre, il est possible de mettre en évidence quel rôle jouent les journaux publiés entre 1791 et 1793 dans l'acculturation à la République.

²⁴ GOUGH, « La transformation de la presse provinciale en 1789 », in *La Révolution du Journal*, *op.cit.*, p.134.

²⁵ RETAT, LABROSSE, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire », *op.cit.*, p.199-200.

2.1.1. Des gazettes tournées vers un lectorat avisé

Parallèlement aux journaux d'opinion, majoritaires durant la période 1791-1793, six périodiques d'information sont publiés : *Der politische Merkur* (1791-1792) à Mayence ; le *Landauer Wochenblatt* (1792-1795) à Landau ; le *Französische Staatsverwaltung in den Rheinischen Departementen* (1792), le *Journal der neuen Staatsverfassung von Frankreich* (1791-1792), *Bulletin oder Tägliche Nachrichten*²⁶ (1792-1793) et *Der Kriegsbote* (1792) à Strasbourg.

Der politische Merkur emprunte ce « modèle mercure » défini par Marion Brétéché. En effet, ce mensuel in-8°, dont chaque livraison fait en moyenne 150 pages, publie des pièces que le rédacteur commente brièvement, le plus souvent dans une « dissertation » et parfois grâce à des notes de bas de page. Les « mercures » mobilisent les connaissances d'un public lettré et qui a une connaissance de la culture antique. En outre, ils se positionnent comme des journaux qui ont pour objectif de « dire ce qui est advenu », « ce qui s'est passé de plus remarquable durant une période de temps limitée »²⁷. Le journal mayençais souhaite, par conséquent, proposer des archives du temps présent dans le respect de la tradition des « mercures » ainsi qu'un éclairage contre-révolutionnaire à un lectorat qui apparaît comme plutôt instruit.

À l'exception du *Kriegsbote*, qui entend uniquement relayer les informations provenant des frontières et des armées, tous proposent des comptes rendus des séances de l'Assemblée nationale, des nouvelles de l'administration locale ainsi que quelques informations provenant de l'étranger. Les journaux publiés en Alsace communiquent des informations brutes, estimées les plus utiles aux lecteurs, notamment l'évolution du contexte politique : les propos tenus par les députés ainsi que les décisions prises à l'Assemblée, mais également les démonstrations de patriotisme et la dénonciation des mouvements contre-révolutionnaires ; puis les bouleversements géopolitiques, à partir de 1792. Bien que le *Kriegsbote* soit le seul à être essentiellement centré sur les mouvements des armées, tous les quotidiens et hebdomadaires relaient les nouvelles du front, afin de tenir informée une population probablement essentiellement alsacienne et particulièrement concernée par la guerre du fait de sa position géographique. L'opinion personnelle des rédacteurs n'apparaît cependant que très rarement dans les pages des journaux d'information du Rhin supérieur des années 1791-1792. Chaque

²⁶ Voir à ce sujet l'annexe 3.

²⁷ BRETECHE, RIBARD, « Qu'est-ce que les mercures », *op.cit.*, p.9-22.

feuille respecte le positionnement politique du pays dans lequel elle est publiée, à l'instar des gazettes germanophones.

À l'exception du *Bulletin*, qui perdure jusqu'en 1793, les autres journaux disparaissent en 1792 au profit d'une presse d'opinion jacobine qui prend de l'ampleur et à de nouveaux titres qui servent de tribune aux idées de la Convention girondine puis Montagnarde.

2.1.2. Les dialogues fictifs : un catéchisme révolutionnaire à destination d'un public à éduquer

Parmi les 15 journaux d'opinion germanophones, la moitié propose à ses lecteurs d'aborder les nouvelles par des dialogues fictifs²⁸. Ces 7 périodiques semblent se succéder des années 1790-1791 aux années 1793-1794, témoignant de la progressive radicalisation du discours politique, en particulier jacobin, adressé aux lecteurs du Rhin supérieur ainsi que des transferts culturels à l'œuvre sur la frontière.

Entre 1790 et 1791, trois journaux sont publiés à Strasbourg : les *Wöchentliche Nachrichten* (1790-1791), le *Nationalblatt* (1790-1791) et *Der Franke* (1791). Si ce dernier affirme dès les premières pages s'inspirer de la *Feuille villageoise* et, par conséquent, essentiellement s'adresser aux populations rurales, les *Wöchentliche Nachrichten*²⁹ annoncent être publiées « pour les habitants germanophones de France, mais en particulier pour les ouvriers et les paysans »³⁰. Le *Nationalblatt*, quant à lui, ne précise pas quel public il souhaite toucher en priorité mais utilise, à l'instar des deux autres titres, des « Questions-réponses » issues de l'imagination de son auteur.

Le rédacteur des *Wöchentliche Nachrichten*, dans le dernier numéro publié le 30 décembre 1791, propose un avis aux lecteurs qui résume – *a posteriori* – l'orientation qu'il a souhaité donner à son périodique³¹. Le long article, qui sert de conclusion aux deux années durant lesquelles les *Wochentliche Nachrichten* ont été publiées, réaffirme que ses numéros étaient

²⁸ *Wöchentliche Nachrichten* (1790-1791) ; *Nationalblatt* (1790-1791), *Der Franke* (1791), *Patriotisches Sonntagsblatt* (1792), *Argos* (1792) ; *Volksfreund vom Niederrhein* (1793) ; *Der fränkischer Republikaner* (1792-1793)

²⁹ Voir à ce sujet l'annexe 4.

³⁰ Melvin EDELSTEIN, *La Feuille villageoise. Communication et modernisation dans les régions rurales pendant la Révolution*, Mémoire et Documents XXXIV, Paris, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, Bibliothèque nationale, 1977 ; Robert GRANDEROUTE, « *La Feuille villageoise*, le journal et son public », in (dir.) Pierre Rétat, *La Révolution du journal 1788-1794*, CNRS, Lyon, 1989, p.168-180.

³¹ *Wöchentliche Nachrichten für die Deutschsprechenden Einwohner Frankreichs ; besonders aber für die Handwerker und Bauern*, N°25, 30 décembre 1791, p.411-412.

destinés à la population alsacienne, en particulier celle des campagnes qui ont moins souvent accès aux informations que celle des villes. Comme le souligne Robert Granderoute au sujet de la *Feuille villageoise*, il existait certes, sous l’Ancien Régime, des Almanachs et des journaux d’agriculture à destination des campagnes mais ils n’étaient guère semblables aux périodiques publiés en ville et ne ciblaient pas réellement les paysans peu instruits³². Ainsi, le rédacteur du *Wöchentliche Nachrichten*, à l’image de ceux de la *Feuille villageoise* et de son imitation alsacienne *Der Franke*, révèle son ambition de contribuer à l’instruction de ses concitoyens ruraux grâce à la diffusion des valeurs révolutionnaires et à l’affermissement de la Constitution nouvellement établie par l’Assemblée nationale. En dénonçant les ennemis de la Révolution et en mettant en évidence les difficultés qu’il a pu rencontrer lors de la publication de son périodique, il en renforce l’aura et fait l’éloge de sa propre persévérance. En outre, le périodique alsacien semble tenir compte de l’impossibilité pour les villageois de payer un abonnement annuel et propose la distribution gratuite aux citoyens vivant loin des villes tandis que les frais s’élèvent à 6 livres à Strasbourg. La gratuité pour le public rural et le modeste tarif à destination des lecteurs urbains – qui est encore plus bas que celui choisi par les entrepreneurs en charge de la *Feuille villageoise* (7 livres et 4 sous) – témoignent de la volonté du rédacteur de contribuer à l’instruction populaire³³. De plus, si les obstacles auxquels il doit faire face entre 1790 et 1791 n’apparaissent guère dans les pages du journal, il est néanmoins exact que le rédacteur insère de nombreux articles qui confirment sa volonté de s’adresser à un public jusqu’alors éloigné de la vie politique, auquel il s’agit de présenter les idées révolutionnaires et de faire adhérer à la nouvelle Constitution. Ces villageois, devenus des citoyens, sont appelés à exercer et à conserver les droits que l’abolition de la féodalité leur a permis d’obtenir³⁴.

Afin de contribuer à l’instruction des citoyens des campagnes, les *Wöchentliche Nachrichten* proposent des dialogues fictifs dans lesquels elles confrontent deux personnages. Le 4 novembre 1791, le journal propose un article qui met en scène un maire « von D. » et un prêtre, texte dans lequel il révèle aussi bien sa volonté de défendre la Constitution civile du clergé que des éléments qui ont trait à l’instruction des citoyens ruraux. Les paroles du prêtre, issues de la plume du journaliste, entrent en résonance avec les objectifs que s’est fixé celui-ci et agissent comme une mise en abyme. En effet, il présente l’ambition du prêtre d’instruire la communauté rurale et de lui venir en aide au quotidien comme vertueuse et particulièrement nécessaire pour

³² GRANDEROUTE, « *La Feuille villageoise* », *op.cit.*, p.169.

³³ POPKIN, *La presse de la Révolution*, *op.cit.*, p.85.

³⁴ GRANDEROUTE, « *La Feuille villageoise* », *op.cit.*, p.171.

régénérer les mœurs dans les campagnes³⁵. La référence implicite à Philippe Frédéric Dietrich – premier maire strasbourgeois, protestant et fervent défenseur de la Monarchie constitutionnelle – souligne l’adhésion du journal à la Révolution et à la défense de la Constitution de 1791. Pour toucher les populations rurales, les *Wöchentliche Nachrichten* mettent en scène un prêtre jureur et révèlent une volonté de mettre en lumière le rôle que peut jouer ce dernier, grâce au rôle traditionnel du bas clergé supposé éduquer et moraliser ses ouailles, dans la diffusion des idées révolutionnaires, notamment par la lecture publique des journaux³⁶. En outre, la mobilisation de la figure d’un prêtre assermenté permet au rédacteur de défendre la Constitution civile du clergé qui est vivement critiqué en Alsace et qui apparaît comme un frein à l’acculturation politique des nouveaux citoyens. Les *Wöchentliche Nachrichten* se positionnent ainsi nettement dans la même veine que *La Feuille villageoise* et se présentent, en 1791, comme une sorte de catéchisme politique modéré à destination des populations rurales.

Si le *Nationalblatt*, pour sa part, insère moins d’articles personnels et moins de dialogues que ses deux collègues, il propose néanmoins quelques interactions du type « Questions-réponses ». Cette stratégie rhétorique donne l’illusion d’un échange entre le rédacteur et les lecteurs, le premier semblant répondre aux questions que peuvent se poser les seconds. À l’instar de son collègue des *Wöchentliche Nachrichten*, le journaliste du *Nationalblatt* diffuse ses opinions et se positionne nettement en faveur de la démocratie à partir de 1791, et encourage ses lecteurs – probablement plutôt urbains – à être acteurs de la Révolution en soulignant que « l’Assemblée nationale attend sans aucun doute de connaître l’humeur du peuple »³⁷. La souveraineté des citoyens français est ainsi affirmée par le rédacteur strasbourgeois qui rappelle également les liens qu’entretiennent les députés avec leurs électeurs.

Afin de contribuer à la diffusion des valeurs révolutionnaires et à l’adoption par les populations rurales de la Constitution civile du clergé, qui fait débat depuis 1790, les rédacteurs des journaux strasbourgeois s’appuient sur leur réflexion personnelle et surtout sur des dialogues fictifs. Ces derniers proposent une succession de questions et de réponses, semblables aux catéchismes républicains. Le *Wöchentliche Nachrichten* privilégie alors la mise en scène d’un maire et un prêtre, figures majeures de la vie quotidienne et civique dans une Alsace révolutionnaire attachée à ses convictions religieuses, pour l’association bénéfique entre la

³⁵ *Wöchentliche Nachrichten*, *op.cit.*, N°44, 4 novembre 1791, p.347-349.

³⁶ GRANDEROUTE, « *La Feuille villageoise* », *op.cit.*, p.174.

³⁷ *Nationalblatt*, N°57, 5 juillet 1791, p.264-266, « Die Nationalversammlung wartet ohn allen Zweifel nur, zu vernehmen, wie die Stimmung des Volks sey ? »

Révolution et les chrétiens. Le *Nationalblatt*, pour sa part, préfère désincarner le dialogue et sous-entend que chaque citoyen est en droit de se questionner de la sorte et d'obtenir les réponses qui lui permettent d'incarner sa souveraineté. Les termes employés sont simples, les propos sont clairs et les exemples sollicités sont précis afin de permettre aux populations les moins politisées de comprendre le bien-fondé de la Révolution, à laquelle il s'agit de les faire adhérer. Si les *Wöchentliche Nachrichten* et *Der Franke* sont destinés à une population rurale – qu'ils parviennent ou non à toucher réellement –, le *Nationalblatt* semble davantage s'adresser à un lectorat composé de nouveaux citoyens encore peu avisé politiquement mais qui se questionne quant au sort à réserver au roi après son parjure et au rôle joué par la cour dans la crise économique et politique de la fin du XVIII^e siècle. Le ton de ces périodiques publiés en 1791 reste néanmoins modéré, malgré la volonté de convaincre les lecteurs d'adhérer aux idées révolutionnaires et un imperceptible basculement d'un soutien à la Monarchie constitutionnelle vers un idéal républicain.

Entre 1792 et 1793, quatre périodiques sont publiés aussi bien en Alsace, à Strasbourg en particulier, – *Patriotisches Sonntagsblatt* (1792), *Argos* (1792-1794), *Volksfreund vom Niederrhein* (1793) – qu'à Mayence – *Der fränkischer Republikaner* (1792-1793) – et témoignent des phénomènes d'acculturation politique dans le Rhin supérieur, toujours grâce au catéchisme révolutionnaire.

L'*Argos*³⁸, par exemple, propose des échanges entre des personnages soit issus de l'imagination de Schneider, soit de l'imagerie antique. Le premier numéro qui sert de prospectus, publié le 3 juillet 1792, met en scène un « Dialogue entre un érudit allemand et un coiffeur à Strasbourg », révèle immédiatement la tendance jacobine et la radicalité du positionnement idéologique du journaliste. À l'inverse des conversations pacifiques et du ton mesuré des journaux de 1791, celui publié par Schneider révèle un caractère mordant, ironique, plaçant le périodique, dès les premières lignes, au rang des journaux satiriques. Il s'inspire de l'*Ami du peuple* de Marat en choisissant un alter ego, l'*Argos*, et met en scène différents personnages à l'image du *Père Duchesne* d'Hébert, sans toutefois employer le même vocabulaire fleuri³⁹ :

« Le coiffeur. Qu'est-ce que cet Argos et ses dieux et déesses font à Strasbourg ?
Le savant. La fable convient peut-être au but de la revue. Il me semble que la belle Jo est la Constitution. La cour, les Autrichiens et les faux patriotes voudraient la dérober pour la violer. Il faudrait des gardiens à cent yeux, c'est-à-dire des hommes qui fussent

³⁸ Voir à ce sujet l'annexe 5.

³⁹ On pourra notamment retenir : Serge BIANCHI, *Marat. « L'Ami du peuple »*, Paris, Belin, 2017 ; Michel BIARD, *Parlez-vous le sans-culotte ?*, Paris, Tallandier, 2009.

attentifs à tous les mouvements de cour, à toutes les démarches des officiers du peuple, à tous les changements de l'état politique de la France.

Le coiffeur. J'ai toujours pensé qu'au lieu de cent yeux, le nouvel Argos ne devrait en avoir qu'un seul, ou pas du tout. Autrement, il se pourrait bien qu'il y eût un Mercure qui lui mit le métier à bas.

Le savant. Celui qui veut servir un peuple libre ne doit pas craindre la mort. Il doit être capable de supporter l'ingratitude, sans pour autant cesser de dire la vérité. Je vois bien que mon ancien compatriote risque d'être victime de son patriotisme ; mais il est de son devoir de ne pas quitter le poste que la Providence lui a assigné. Si vous voulez chasser la liberté de vos terres, elle trouvera un autre pays digne d'elle et assez mûr pour l'adorer comme une déesse.

Le savant. Vous pouvez dire ce que vous voulez, je suis un Strasbourgeois, et Schneider est un étranger. Par conséquent, il n'est pas patriote.

Le savant. Je n'en veux pas à un coiffeur de raisonner comme les fonctionnaires publics le font dans leurs adresses à l'Assemblée nationale – mais ce sera pour une autre fois. »⁴⁰

Ce dialogue met ainsi en scène un « savant » allemand – qui pourrait représenter Schneider – et un coiffeur – qui semble, quant à lui, incarner la classe moyenne strasbourgeoise, celle des artisans, que le journaliste estime manipulée par la municipalité strasbourgeoise. L'opposition à cette dernière ainsi que le choix et la justification du titre, qui met en exergue la culture du soupçon, indices de la culture jacobine portée par Schneider. Les figures de l'érudit et du coiffeur révèlent l'idée d'une population à instruire, à défendre face à un potentiel danger et maintenue, selon le rédacteur, dans l'ignorance par les cadres administratifs à tendance modérée qui véhiculeraient un discours xénophobe dans un contexte de guerre et de politique de francisation⁴¹. Ce dialogue met ainsi en évidence le rôle que donne Schneider à son journal : celui de surveiller et de dénoncer les complots ainsi que d'instruire les citoyens strasbourgeois, encore peu familiers de leur rôle politique. L'*Argos*, dans ce dialogue, est présenté comme un outil de combat politique, de tendance jacobine radicale, qui est particulièrement mise en lumière

⁴⁰ *Argos oder der Mann mit hundert Augen.*, N°1, 3 juillet 1792, p.2-3, « Der Friseur. Was soll denn dieser Argos mit sammt seinen Göttern und Göttinnen zu Strasburg ?

Der Gelehrte. Die Fabel passt vielleicht auf den Zweck der Zeitschrift. Mich dünkt, die schöne Jo sei die Constitution. Der Hof, die Oesterreicher, und die falschen Patrioten möchten sie rauben, um sie zu schänden. Da braucht man wohl Wächter mit hundert Augen, das heisst, Männer, die auf alle Bewegungen des Hofes, auf alle Schritte der Volksbeamten, auf alle Veränderungen des politischen Zustandes Frankreichs genau Acht haben.

Der Friseur. Ich glaube immer, der neue Argos sollte statt hundert Augen nur eines oder gar keines haben. Sonst möcht' es auch einen Mercurius geben, der ihm das Handwerk niederlegte.

Der Gelehrte. Wer einem freien Volke dienen will, der muss den Tod nicht scheuen. Er muss selbst den Undank ertragen können, und doch nicht aufhören, die Wahrheit zu sagen. Ich sehe wohl ein, dass mein ehemaliger Landsmann Gefahr läuft, ein Opfer seines Patriotismus zu werden ; aber es ist seine Pflicht, den Posten nicht zu verlassen, den ihm die Vorsehung angewiesen hat. Wollet ihr die Freiheit aus euren Gefilden vertreiben, so wird sie ein anderes Land finden, das ihrer würdig, und reif genug ist, sie als ihre Schutzhöttin anzubethen.

Der Friseur. Sie mögen da sagen, was Sie wollen. Ich bin ein Strasburger, und Schneider ist ein Ausländer. Folglich ist er ein Patriot. Der Gelehrte. Ich nehme es einem Friseur nicht übel, wenn er räsonnirt, wie öffentliche Beamte in ihren Adressen an die National-Versammlung räsonniren – doch davon ein ander Mal. »

⁴¹ LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », *op.cit.*, p.158.

avec la référence à la devise « la liberté ou la mort » qui renvoie à une mobilisation patriotique face aux menaces qui pèsent sur la Révolution. Comme le souligne Isabelle Laboulais, cette formule, reprise par les législateurs dans la nuit du 10 août 1792, vise à affirmer son intention de vaincre la tyrannie ou de mourir pour la liberté⁴². En d'autres termes, Schneider, comme tous ceux qui empruntent cette formule, souligne leur volonté de défendre la Révolution au prix de sa propre vie. En outre, l'ironie du ton employé, voire la condescendance de l'érudit allemand à l'égard du coiffeur strasbourgeois, achèvent de placer le journal au rang des journaux de dénonciation politique. Le « lecteur implicite », incarné par le « coiffeur », apparaît dès le premier numéro essentiellement comme Strasbourgeois et de la classe moyenne voire populaire, choix qui mène le journal à se radicaliser encore davantage et à rallier la tendance sans-culotte à partir de 1793, en publiant des discours personnels de plus en plus engagés. Le journal de Schneider suit ainsi le mouvement de la presse populaire et s'inscrit au rang des catéchismes révolutionnaires au ton satirique.

À Mayence entre novembre 1792 et février 1793, *Der fränkischer Republikaner* propose également de longs dialogues fictifs ainsi que des articles personnels dans lesquels le rédacteur révèle sa tendance républicaine. Le 23 novembre 1792, un texte intitulé « Économie de l'ex-prince électeur de Mayence », dans lequel il ironise au sujet des dépenses et des dettes contractées par le souverain mayençais Frédéric-Charles Joseph d'Erthal, témoigne de sa volonté de mener ses lecteurs à considérer la monarchie comme un système vicié, alors que les troupes françaises menées par le général Custine viennent de prendre possession de la ville⁴³. Au fil des numéros, l'opposition au régime princier se mue en une adhésion à la République française. Le 11 janvier 1793, il insère un dialogue fictif entre un « Helvète et Belphégor » dans lequel ces deux personnages échangent au sujet de la Constitution française et du patriotisme. Symbole de la débauche et de la luxure, Belphégor questionne son interlocuteur, qui est qualifié de prophète par le rédacteur, et fait ainsi allusion au modèle républicain suisse, ce dernier faisant office d'idéal aux yeux des révolutionnaires. Le « prophète » met en évidence les bienfaits de la liberté et de la fraternité promus par la Révolution française et quand Belphégor l'interroge au sujet de la frilosité des Allemands face à l'adoption d'un « système de liberté et d'égalité », il répond avec indulgence en soulignant qu'une révolution politique prend du temps et que le patriotisme héroïque n'existe que très rarement. Le dialogue inséré dans le *Fränkischer*

⁴² Isabelle LABOULAIS, « La liberté ou la mort. », *Dictionnaire historique de la liberté*, 2016. Hal-02932801

⁴³ *Der fränkischer Republikaner*, N°2, 23 novembre 1792, p.12.

Republikaner semble ainsi teinté d'amertume et met en évidence la désillusion des Jacobins mayençais face à l'apathie de leurs concitoyens qui ne semblent pas prêts à faire preuve de la même ferveur révolutionnaire que leurs voisins⁴⁴. Cependant, en opposant un « prophète », qui apparaît sous les traits d'un homme sage et clairvoyant, au démon de la luxure, il met en évidence la nécessité de faire preuve de patience et d'user de pédagogie pour conduire les Mayençais vers la République, tout en mettant en garde contre les débordements et ceux qui simulent le patriotisme pour acquérir du pouvoir. La modération du ton employé par le rédacteur mayençais tranche ainsi avec la radicalité de son positionnement républicain et francophile et révèle une stratégie visant à convaincre un lectorat tenu jusque-là éloigné de la sphère politique et qui semble, de plus, peu enclin à se mobiliser en faveur de la Révolution et du républicanisme. La tempérance apparente du discours semble ainsi être considérée par le journaliste du *Fränkischer Republikaner* comme un outil de légitimation du changement de régime politique à Mayence en 1792-1793.

Les journaux germanophones qui utilisent des dialogues fictifs, entre 1791 et 1793, permettent de mettre en évidence une radicalisation des positionnements politiques. Alors que ceux publiés en 1791 maintiennent une certaine modération dans leur style d'écriture, malgré leur engouement certain pour les idées révolutionnaires et leur volonté de participer à l'instruction civique de leur public, le catéchisme révolutionnaire publié dans les périodiques qui paraissent entre 1792 et 1793 traduit des prises de positions plus radicales. Le sarcasme et l'ironie apparaissent nettement dans les articles personnels et les dialogues, en particulier sous la plume des rédacteurs jacobins, et placent les journaux au rang des publications de combat politique. Cependant, si le ton change entre 1791 et 1792, conjointement aux évolutions idéologiques, les feuilles maintiennent en général un discours abordable, privilégiant un niveau de langue simple, accessible aux populations jusque-là les plus éloignés de la sphère politique. À l'instar de leurs homologues à l'attention des habitants des campagnes, les journaux jacobins – et encore plus lorsque la tendance dérive vers la sans-culotterie – témoignent, malgré les références à l'Antiquité, d'une volonté accrue de se positionner en instructeurs du peuple.

Les dialogues révèlent finalement une profonde implication personnelle des rédacteurs et placent ces périodiques parmi les journaux-discours, qui empruntent les codes de l'oralité et se teintent d'une tendance satirique et parodique à partir de 1792⁴⁵. Les journalistes s'appuient

⁴⁴ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.231.

⁴⁵ Brigitte SCHLIEBEN-LANGE, *Traditionen des Sprechens, Elemente einer pragmatische Sprachgeschichte*, Stuttgart, Kohlhammer, 1983, p.64.

ainsi sur des procédés textuels qui reposent sur la simplification de l'argumentation grâce aux dialogues, forme plus facile à comprendre et proche de l'oral, pour diffuser une information auprès d'un lectorat jusque-là éloigné de toute conscience politique.

2.1.3. Des journaux-discours tournés vers un lectorat à mobiliser

Tandis que les journaux mobilisant des dialogues fictifs semblent ambitionner de toucher un public doté d'une maigre culture politique, d'autres font le choix de proposer une réflexion personnelle destinée à des lecteurs dont la compétence politique est avérée. Le lectorat ainsi visé apparaît, en filigrane, plutôt aisé et instruit, jugé apte à comprendre une pensée complexe et à se forger une opinion. Ce constat vient nuancer les conclusions des travaux sur la presse qui considèrent que les journaux germanophones sont essentiellement destinés à des lecteurs peu lettrés⁴⁶.

Der Patriot, publié entre 1792 et 1793 à Mayence, propose essentiellement la réflexion de Georg Forster au sujet de la Révolution française et de son importation outre-Rhin⁴⁷ ; le *Strassburgisches politisches Journal* (1792), rédigé à Strasbourg par Friedrich Cotta, entend éclairer l'actualité révolutionnaire grâce à des documents réflexifs ; et *Der kosmopolitische Beobachter* (1793) aborde l'arrivée des troupes françaises et l'instauration d'un régime démocratique et républicain à Mayence sous l'angle du cosmopolitisme.

Les trois premiers journaux révèlent leur volonté de s'adresser aux populations allemandes, en particulier la société de cour ayant le loisir de réfléchir et de confronter leurs idées à celles des journalistes, comme le souligne Georg Wedekind dans le *Patriot*⁴⁸. Si *Der kosmopolitische Beobachter* s'appuie sur le courant du *Sturm und Drang* en vogue dans l'Allemagne du XVIII^e siècle et sur l'engouement pour le cosmopolitisme allemand pour toucher l'élite restée à Mayence après l'arrivée des troupes françaises en octobre 1792⁴⁹, Friedrich Cotta s'adresse à la cour du duc du Wurtemberg à travers son *Strassburgisches politisches Journal*, comme il l'indique dans le prospectus publié en 1791⁵⁰.

⁴⁶ LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », *op.cit.*, p.146.

⁴⁷ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, *op.cit.*, p.174-175.

⁴⁸ *Ankündigung einer Wochenschrift unter dem Titel Der Patriot*, p.2.

⁴⁹ Marita GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national chez les révolutionnaires rhénans 1792-1800 », in *L'idée de nation et l'idée de citoyenneté en France et dans les pays de langue allemande sous la Révolution*, Actes du colloque international de Belfort, Octobre 1988, p.107.

⁵⁰ Voir à ce sujet l'annexe 6.

Ce périodique est censé remplacer le *Journal für Menschenrechte, Volksrechte und Volksglük*, annoncé l'année précédente et qui n'a finalement pu être publié car « le ton de l'annonce a déplu à plusieurs cours allemandes »⁵¹. Afin d'éviter d'être censuré à nouveau, Cotta présente son nouveau journal dans un prospectus :

« Le Hamburgische politische Journal est connu ; mon journal sera une imitation et un pendant de cette dernière. Imitation : je vais également raconter toutes les nouvelles curieuses. J'écrivis quelques années la Stuttgardische Zeitung, ses lecteurs savent donc déjà que je peux raconter. Ma façon d'ajouter un verdict en quelques mots, sans imposer mon opinion, est également connu dans ce journal, car je juge de cette façon, bien que – ou plutôt parce que – dans le Wurtemberg, le jugement est interdit aux journalistes. Pendant : je serai impartial, autant qu'un humain puisse le promettre, et autant qu'il puisse attendre que ses lecteurs, parce qu'ils sont aussi des humains, puissent le reconnaître. [...] en France j'ai le droit de dire moi-même ce qui me déplaît en France. Mais cette liberté de la presse, qui paraît pour d'autres pays suivre ou précéder dans la tombe sa mère la liberté populaire, ne l'utiliserai-je pas pour informer au sujet de la France et de sa constitution mais aussi pour « prêcher la Révolution » ? Oh non ce n'est pas nécessaire, mais pour ne rien perdre de ce qui peut servir d'enseignement, d'avertissement et à punir les contemporains. »⁵²

Cotta annonce qu'il présentera ses idées et ses analyses en privilégiant un ton modéré. Cet élément n'est pas sans rappeler qu'il est le fils d'un imprimeur officiel de la cour à Stuttgart et qu'en 1786 il a lui-même contribué à la publication d'un journal de cour, édité par sa famille, intitulé *Stuttgarter privilegirte Zeitung*⁵³. La référence à cette dernière ainsi qu'à un autre périodique publié en Allemagne, le *Hamburgische politische Journal*, lui permet en outre d'explicitier le contenu de son futur journal.

Le rédacteur cible, en outre, un public majoritairement allemand, probablement vivant dans le Wurtemberg et familier des cours princières ainsi que des publications journalistiques qui y sont lues. C'est ainsi, qu'outre son journal publié à Stuttgart avant son émigration à Strasbourg, il utilise comme référence un périodique qu'il nomme « Hamburgische politische Journal » et

⁵¹ *Ankündigung Strassburgisches politisches Journal*, p.1, « weil der Ton der Ankündigung mehrern teutschen Höfen misfiel ».

⁵² *Ibid.*, p.1-2, « Das Hamburgische politische Journal ist bekannt ; mein Journal wird Nachahmung und Gegenstück desselben seyn. Nachahmung : ich werde ebenfalls alle merkwürdige Neuigkeiten sogleich erzählen. Ich schrieb einige Jahre die Stuttgardische Zeitung, ihre Leser wissen also bereits, dass ich erzählen kan. Auch meine Art, in wenigen Worten der Urteil beizufügen, ohne eben meine Meinung andern aufzudringen, ist aussu jener Zeitung bekannt, denn ich urteile darin auf diese Art, obgleich – oder vielmehr eben darum, weil – in Wirtemberg den Zeitungschreibern das Urteilen verboten ist. Gegenstück : ich werde unparteiisch seyn, so weit diss nemlich ein Mensch versprechen kan, und so weit er erwarten darf, dass seine Leser, weil auch sie Menschen sind, diss anerkennen mögen. [...] ; in Frankreich dar sich selbst das laut sagen, was mir – in Frankreich misfällt. Aber eben diese Press-Freiheit, welche in andern Ländern ihrer Muter Volks-Freiheit in das Grab zu folgen oder voranzugehen scheint, werde ich nicht blos dazu benutzen, um über Frankreich und seine Konstitution aufzuklären, sondern auch dazu, um – « Revolutionen zu predigen ? » O nein, das ist nicht nöthig, sondern – um keine Thatsache verloren gehen zu lassen, welche den Zeitgenossen zur Lehre, Warnung und Züchtigung dienen kann. »

⁵³ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, op.cit., p.466.

apparaît comme étant rédigé par un certain Schirach. Il s'agit en réalité d'une feuille publiée à partir de 1780 à Altona, à proximité de Hambourg, par Gottlieb Benedict von Schirach et intitulée *Politisches Journal nebst Anzeige von gelehrten und anderen Sachen*. À l'origine consacrée à la diffusion des idées des Lumières et aux nouvelles politiques, ce journal tend progressivement à se positionner du côté des contre-révolutionnaires, à partir de 1789⁵⁴. La référence approximative au titre et l'utilisation du simple nom de famille de son homologue renforcent l'idée que le public connaît aussi bien Cotta que Schirach. La comparaison entre les deux journaux en est donc facilitée et permet au rédacteur du *Strassburgsiches politisches Journal* de se démarquer. L'argument de l'impartialité est particulièrement développé par Friedrich Cotta pour prendre le contrepied de son collègue hambourgeois. Selon lui, ce dernier entretient des préjugés à l'égard de la Révolution française et travestit la réalité afin de corroborer ses hypothèses et confirmer ses opinions contre-révolutionnaires. L'impartialité de Cotta est présentée comme une manière d'exposer des faits, de proposer des documents anciens afin d'éclairer l'actualité sans faire intervenir son opinion personnelle. Il indique ainsi vouloir faire appel à un public doté d'une culture de curiosité, auquel il entend faire le récit des faits de manière impartiale. Cette ambition est néanmoins nuancée une ligne plus tard lorsque Cotta fait remarquer qu'il est humainement impossible de garantir une impartialité totale et laisse ainsi entendre à ses lecteurs qu'ils pourront repérer son avis dans ses écrits, malgré ses efforts. Il se défend de vouloir « prêcher » une propagande à travers un catéchisme révolutionnaire, bien qu'il oppose la liberté de la presse dont il bénéficie en France au système de censure princièrè, qui l'oblige à rester neutre, afin de ne pas voir sa feuille interdite en Allemagne. Bien qu'il construise un discours antagoniste à celui de Schirach – connu par les lecteurs de journaux allemands pour ses opinions contre-révolutionnaires –, Cotta témoigne de sa volonté de plaire à un lectorat politisé, composé notamment de courtisans allemands, en proposant un discours modéré et en mettant en exergue son impartialité. Cette stratégie éditoriale et politique tranche ainsi avec le positionnement jacobin radical qu'il adopte en 1792 et qui est traditionnellement mis en lumière dans les travaux qui lui sont consacrés⁵⁵.

La sémantique et les références littéraires ou théologiques de ces quatre journaux strasbourgeois et mayençais révèlent l'ambition de diffuser les idées révolutionnaires auprès d'un lectorat

⁵⁴ Jeremy D. POPKIN, « Political Communication in the German Enlightenment : Gottlob Benedikt von Schirach's Politische Journal », *Eighteenth-Century Life*, 1996, p.24-41.

⁵⁵ Marita GILLI, « Cottas 'Strasburgsiches politisches Journal », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Martin-Luther-Universität Halle Wittenberg. Gesellschafts- und sprachwissenschaftliche Reihe*, vol 41, t.6, 1992 ; PELTZER, « Die Französische Revolutionspropaganda am Oberrhein », *op.cit.*, p.171-172.

averti, bénéficiant déjà d'une conscience politique. Cotta revendique une impartialité, qui consiste à ne privilégier aucune tendance politique au détriment d'une autre, et une modération politique dans le but de séduire les courtisans allemands. Wedekind et Forster insèrent des extraits de discours, notamment prononcés par ce dernier, à l'attention d'un public avisé. Journaliste-tribun, il s'appuie sur des ressorts de l'oralité qui puisent, cette fois-ci, leurs racines dans une culture de salons, de cafés et de clubs⁵⁶ pour impulser les réformes nécessaires à l'abolition des privilèges et – à partir de 1792 – de la monarchie absolue.

L'opinion personnelle des journalistes est très impliquée dans le contenu des journaux et s'appuie sur leurs parcours, leurs voyages et leurs compétences professionnelles de théologien, de journaliste et d'écrivains. Les rédacteurs, de leur côté, comptent beaucoup sur la capacité de leurs lecteurs à raisonner et à tisser des liens logiques entre les différentes informations qui leurs sont procurées, sans pour autant – bien sûr – omettre de mettre en lumière les valeurs et institutions de la Monarchie constitutionnelle. La catégorie définie par Pierre Rétat et Claude Labrosse dont se rapprochent le plus ces journaux rhénans est celle des journaux-discours, dans lesquels les rédacteurs expriment leurs réflexions empreintes d'un engagement politique – notamment jacobine – dans un style personnel⁵⁷.

Si les journaux d'opinion à dialogues fictifs apparaissent comme souhaitant s'adresser à un lectorat peu avertis et ceux à réflexion à un public conscient de la situation politique, cinq périodiques – *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* (1790-1793), *Die neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich* (1791-1792) et *Der Weltbote* (1793) à Strasbourg ; *Der Bürgerfreund* (1792-1793) et *Die neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund* (1793) à Mayence – transmettent des informations et proposent des commentaires visant à expliquer l'actualité à un lectorat qui semble plus varié.

La *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, publiée à Strasbourg par Simon et Meyer entre 1790 et 1793, propose de nombreuses traductions de lettres, d'articles de journaux et de textes officiels qu'elle fait souvent suivre de commentaires ou de notes permettant d'expliquer l'information et de relayer l'avis des rédacteurs. Le 20 avril 1791, ses rédacteurs commentent un article intitulé « Wezlar », dans lequel il est indiqué que les Jacobins de Paris ont pour ambition de semer le trouble en Allemagne, et témoignent de leur indignation :

« Un mensonge abominable ! Les Francs en général ont toujours fait preuve d'honneur ; pourquoi, maintenant que leur fière révolution les a anoblis davantage,

⁵⁶ SCHLIEBEN-LANGE, *Traditionen des Sprechens*, op.cit., p.64.

⁵⁷ RETAT, LABROSSE, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire », op.cit., p.199-200.

auraient-ils recours à de tels artifices honteux ? L'assemblée des Jacobins est composée d'hommes nobles, c'est pourquoi ils sont blasphémés par M. Rohan. Les patriotes de France sont persuadés que si une révolution est nécessaire dans un pays de la terre, et qu'il y a des hommes pour la faire, elle se fera sans les émissaires français. Avignon, Genève et Liège l'ont prouvé. »⁵⁸

Les rédacteurs utilisent des procédés rhétoriques (exclamations, questions) appréciés des journalistes-tribuns pour interpeller les lecteurs et mettent en exergue l'idéal de vertu qu'entendent incarner les révolutionnaires, et plus particulièrement les adhérents à la Société des amis de la Constitution⁵⁹. Le terme « religieux », employé pour accuser le cardinal de Rohan, émigré outre-Rhin, permet de souligner l'honneur des Jacobins, ce qui tend à accentuer leur caractère vertueux. En outre, ils affirment – en s'appuyant sur des villes qui se sont spontanément ralliées à la France – que la Révolution se répandra sans que les Français n'aient à influencer les pays étrangers. Cependant, l'usage de commentaires semble être l'apanage des deux fondateurs du journal car, lorsqu'en 1792, ces derniers sont remplacés par Friedrich Cotta et Euloge Schneider, les insertions en bas de page disparaissent quasiment entièrement au profit d'un discours personnel. Le journal de Simon et Meyer semble ainsi appartenir à la catégorie des journaux-discours qui spéculent sur l'anecdote et se targuent de dénoncer les complots à un lecteur essentiellement strasbourgeois.

Si la *Geschichte* se veut généraliste, *Die neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich*, publié entre 1791 et 1792 par Kaemmerer, propose quant à lui une réflexion sur un sujet précis : les questions religieuses et notamment l'application de la Constitution civile du clergé. Grâce à sa formation théologique, le rédacteur offre à ses lecteurs – majoritairement alsaciens et suisses selon les librairies dans lesquelles le périodique annonce être vendu⁶⁰ – une réflexion autour des débats qui accompagnent la réforme religieuse impulsée par la Révolution française. Parmi les sources d'information citées dans le prospectus se trouvent notamment : « toutes les bulles et lettres pastorales du pape et des anciens évêques qui sont contre la Constitution, [...] tous les nouveaux livres qui ont un rapport avec la religion, [...] les feuilles volantes concernant la nouvelle Constitution notamment en matière de religion » ; chacune devant faire l'objet d'une

⁵⁸ *Geschichte*, *op.cit.*, N°177, 20 avril 1791, p.698, « Eine abscheuliche Lüge ! – Die Franken im Allgemeinen haben vor jeher die Ehre gehuldigt, warum sollten sie izt, da ihre stolze Revolution sie noch mehr veredelte, zu solchen schändlichen Kniffen ihre Zuflucht nehmen ? Die Versammlung bey den Jacobinern ist eine Auswahl von edeln Männern, deswegen werden sie auch von einem Hrn Rohan gelästert. Die Patrioten in Frankreich sind überzeugt, dass wenn in einem Lande auf dem Erdboden eine Revolution nöthig ist, und Männer dazu da sind ; so wird sie sich auch ohne französische Emissarien ereignen. Avignon, Genf und Lüttich haben es bewiesen. »

⁵⁹ LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire*, *op.cit.*, p.203-215.

⁶⁰ « auf dem Zeitungs-Comptoir auf dem Paradeplatz, Nro.5, in Strasburg », « auf dem Postämtern, und in Basel, für die ganze Schweiz, bei Hrn. J.J. Flick, Buchhandler », « bei Hrn. Treuttel, Buchhändler, in der langen Strass, Nro.15, und Levrault, Judengass, Nro. 26, in Strasburg »

critique de la part du rédacteur⁶¹. À l'aide de notes insérées en bas de page, il commente les sources, essentiellement religieuses, – démarche qui peut faire songer à celle d'un érudit – et affirme avec force, comme c'est le cas le 1^{er} juillet 1791, la nécessité de séparer le pouvoir royal et l'Église⁶². Alors que la Constitution civile du clergé provoque des tensions au sein de la population française, en particulier depuis la bulle papale condamnant fermement ce texte révolutionnaire, Kaemmerer tente de convaincre son public alsacien de la nécessité de régénérer les religions, en particulier le catholicisme qui apparaît, aux yeux des révolutionnaires – en particulier jacobins –, comme vicié par les abus du haut-clergé. *Die neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich*, par le vocabulaire théologique complexe qui y est employé et la densité des commentaires insérés, témoigne de sa volonté de s'adresser essentiellement à un public averti, déjà doté d'une connaissance de la situation politique.

Die neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund, publié à Mayence en 1793, se présente de prime-abord comme un journal d'informations politiques et générales. Cependant, les articles – en particulier ceux qui ont trait aux événements mayençais – expriment un point de vue nettement révolutionnaire, de tendance jacobine et républicaine. La sélection des informations et les commentaires insérés à même le texte mettent en évidence un biais qui témoigne de la volonté de convaincre les lecteurs d'adhérer aux idéaux de liberté et d'égalité portés par la Révolution française. Le 1^{er} janvier 1793, l'article sur Mayence, qui fait office de prospectus, s'articule ainsi :

« La liberté de la presse règne enfin à l'intérieur de ces murs, où l'imprimerie a été découverte. Chaque jour de nouveaux articles paraissent ici pour l'instruction d'un bon peuple, dont le bandeau est tombé si récemment des yeux qu'il regarde encore en clignant des yeux le soleil de la vérité et doit s'habituer peu à peu à sa lumière bienfaisante. Bientôt notre ville se transformera en un de ces magasins de lumière d'où partent au loin, dans toutes les directions, les rayons lumineux et vivifiants. Les autochtones et les étrangers ne peuvent donc pas être indifférents à la parution d'un nouveau journal ici, qui doit fournir des informations cohérentes, bien choisies et aussi complètes que possible sur les événements politiques et sur la lutte particulièrement remarquable, importante et presque déjà résolue de la liberté contre le pouvoir arbitraire. La vérité, le vrai sens républicain et la recherche honnête du bien commun sont les bases dont les auteurs de ce nouveau journal ne s'éloigneront jamais. »⁶³

⁶¹ *Ankündigung, Die neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich*, p.1-2, « alle Bullen und Pastoralbriefe der Päbste und ehemaligen Bischöfe, welche der Constitution entgegen sind, [...] alle neue Bücher, welche einen Bezug auf Religion haben, [...] alle fliegende Blätter, welche die neue Constitution, besonders das Religionswesen, betreffen, [...] »

⁶² *Die neuesten Religionsbegebenheiten*, op.cit., N°1, 1^{er} juillet 1791, p.2.

⁶³ *Die neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund*, N°1, 1^{er} janvier 1793, p.1, « Die Pressfreiheit herrscht endlich innerhalb diesen Mauern, wo die Buchdruckerpresse erfunden ward. Täglich erscheinen hier neue Beiträge zur

Malgré l'assurance d'une volonté de s'inscrire dans un journalisme d'information comme Cotta, les auteurs ne cachent ni leur adhésion aux idées révolutionnaires ni leur républicanisme, qu'ils entendent diffuser auprès de leurs lecteurs. Dès la première phrase, l'adverbe « enfin » trahit leur enthousiasme face à la Révolution, ainsi que leur impatience face à l'apathie de leurs concitoyens. S'ils présentent diplomatiquement cette méfiance comme un légitime besoin d'un temps d'adaptation après des siècles de régime arbitraire, ils tendent également à présenter l'ère de la liberté comme inéluctable et un moyen de rayonner, reprenant ainsi une sémantique liée au soleil, symbole de puissance et de pensée éclairée. De plus, bien que le reste du premier paragraphe indique leurs efforts pour contenir leur ferveur et leur combativité jacobine, l'opinion personnelle des journalistes fait fréquemment irruption avant d'être au cœur du sujet dans le reste de l'article. Les journalistes font alors preuve de leur ardeur républicaine en affirmant que la Constitution française sera bientôt appliquée à Mayence, grâce à son rattachement à la France, souhaité par une grande majorité des habitants « de Spire à Bingen »⁶⁴. Ils manifestent de fait de leur adhésion à la politique expansionniste de la République française et inscrivent leur périodique au rang des journaux-discours, au ton faussement neutre, qui cache mal leur républicanisme.

Contrairement aux périodiques pré-cités qui semblent cibler un lectorat averti grâce aux références à une culture politique commune et à des faits concrets, le *Bürgerfreund*, publié par Metternich à Mayence entre 1792 et 1793, a pour ambition d'expliquer les textes juridiques – notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la Constitution française – ainsi que de proposer des articles qui commentent et expliquent l'actualité. Ce journal-discours s'ancre ainsi davantage dans une perspective de pédagogie politique à l'attention des nouveaux citoyens, à qui il semble vouloir proposer une éducation civique républicaine, alors que ses homologues se concentrent sur la diffusion d'une pensée politique, jacobine voire sans-culotte, auprès d'un lecteur peu avisé.

Belehrung eines guten Volkes, dem aber die Binde erst so kürzlich von den Augen fiel, dass es noch blinzelnd in die Sonne der Wahrheit sieht, und sich allmählig an ihr wohlthätiges Licht gewöhnen muss. Bald verwandelt sich nun unsere Stadt in eines jener Lichtmagazine, aus denen die hellen erquickenden Stralen nach jeder Richtung in die Ferne gehen. Einheimischen und Ausländern kann es also nicht gleichgiltig sein, dass hier eine neue Zeitung erscheint, welche von den politischen Eräugnissen und dem in unserm Zeitpunkte besonders merkwürdigen, wichtigen und beinah schon entschiedenen Kampfe der Freiheit mit der willkührlichen Gewalt, eine zusammenhängende wohlgewählte und beinah schon entschiedenen Kampfe der Freiheit mit der willkührlichen Gewalt, eine zusammenhängende wohlgewählte und so viel als möglich vollständige Nachricht liefern soll. Wahrheit, ächten Republikanersinn, und redliches Streben nach dem allemeinen Wohl sind die Grundlagen von denen sich die Verfasser dieser neuen Zeitung nie entfernen werden. »

⁶⁴ *Die neue Mainzer Zeitung*, op.cit., N°1, 1^{er} janvier 1793, p.1, « von Speier bis Bingen ».

Les journaux qui proposent des commentaires semblent ainsi appartenir aux journaux-discours et semblent vouloir toucher un public varié. La réflexion et la contestation politique indiquent une ambition de s'adresser à un public politisé, alors que les discours à vocation pédagogique semblent davantage destinés à une population à instruire. Tous révèlent néanmoins leur désir de contribuer à la diffusion d'une culture politique jacobine, et républicaine à partir de 1792 auprès d'un lectorat à mobiliser.

Entre 1791 et 1793, journaux d'opinion et feuilles d'information semblent cohabiter malgré la nette prédominance des premiers. S'ils accompagnent tous le « moment républicain », les dialogues fictifs, les réflexions personnelles des journalistes ainsi que leurs commentaires apparaissent comme des témoins de la polarisation progressive des tendances politiques à partir de 1792, tant en Alsace qu'à Mayence.

Les journaux d'opinion germanophones, publiés entre 1791 et 1793, paraissent uniquement dans des territoires sous domination française (Alsace et Mayence) et semblent essentiellement appartenir à la catégorie des journaux-discours identifiée par Pierre Rétat et Claude Labrosse. Les stratégies discursives donnent des indices quant au lecteur visé par les rédacteurs : ceux qui s'appuient sur des dialogues fictifs – dont la permanence entre 1791 et 1793 permet de révéler l'engagement politique, notamment jacobine, du « moment républicain » – témoignent ainsi d'une volonté de s'adresser à un lectorat doté d'une maigre culture politique⁶⁵. Les journaux-discours qui reposent sur la réflexion et l'érudition des rédacteurs, à l'inverse, semble vouloir toucher un public avisé, conscient de la situation politique et qui peut être composé de lettrés et de courtisans allemands. Enfin, ceux qui insèrent les commentaires des journalistes – qui laissent parfois apparaître une tendance à spéculer sur la rumeur – révèlent leur désir de s'adresser à un lectorat varié, qu'il s'agit de mobiliser en faveur d'une culture jacobine. Seul le niveau de langue et la sémantique employée permettent de distinguer le « lecteur implicite ». Cependant, quel que soit le type d'articles privilégié dans ces journaux-discours, tous mettent en évidence leur volonté de contribuer à la diffusion des idées révolutionnaires, d'accompagner le passage de la Monarchie à la République, et donc contribuer au phénomène d'acculturation politique de part et d'autre du Rhin.

Bien que les journaux d'information apparaissent en minorité, leur présence révèle néanmoins la persistance d'une presse éphémère neutre, qui entend être un vecteur de la politique officielle.

⁶⁵ Jacques GUILHAUMOU, « Décrire la Révolution française, les porte-paroles et le moment républicain (1790-1793) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, Vol. 46, 4, Août 1991, p.949-970.

A l'instar des gazettes germanophones, elles témoignent de leur volonté de s'adresser à un public averti, à même de recevoir des informations brutes ou élaborée et de produire une réflexion. Conservant leur neutralité, qui se définit par une proximité avec la politique officielle et l'invisibilité de l'opinion personnelle des rédacteurs, ils se positionnent comme les parfaits porte-paroles du pouvoir en place, tant monarchique que républicain.

2.2. Asseoir et restaurer la République : le regain de la presse d'information (1796-1798)

Le deuxième pic de publications se situe entre 1796 et 1798. Durant ces trois années, 23 journaux sont publiés à Mayence, Karlsruhe, Landau, Wissembourg, Strasbourg, Mulhouse et Bâle. Contrairement à la période précédente, les journaux d'opinion se font plus discrets, tant dans la manière d'insérer les informations que dans le choix du registre linguistique. Ils parviennent cependant à se maintenir face à une presse d'information qui prend de l'ampleur et tend à les concurrencer.

2.2.1. La discrétion presse d'opinion destinée à un public d'électeurs

À l'image des périodiques des années 1791-1793, la dizaine de feuilles d'opinion publiées entre 1796 et 1798 apparaît dans l'ensemble comme une hybridation de différents types de journaux aux sources d'informations diversifiées et incluant les comptes rendus de l'Assemblée nationale. Ces journaux se définissent selon des critères spécifiques – la sélection des informations, la mise en récit et les commentaires de l'actualité – et permettent de mettre en évidence l'implication, bien que plus discrète qu'au début de la Révolution, des rédacteurs ainsi que la tendance politique qu'ils insufflent à leurs périodiques.

◆ Sélectionner les sources d'information et mettre en récit les nouvelles pour légitimer le modèle républicain

Parmi la dizaine de journaux d'opinion publiés entre 1796 et 1798, cinq feuilles – *Der Republikanische Wächter* (1795-1796), *Die Pariser deutsche Zeitung* (1795-1796), *Die*

Rheinische Zeitung (1796) et *Der Fraenkischer Merkur* (1798-1799), *Der Wahlmann* (1797) – témoignent d’une attention particulière au choix des sources d’information ainsi qu’à la manière dont il s’agit de faire le récit des nouvelles, que ce soit par la traduction ou l’usage de dialogues fictifs. Ces outils discursifs sont déjà familiers des lecteurs, qui ont eu l’opportunité d’en faire l’expérience durant les premières années de la Révolution, et permettent aux rédacteurs de faire apparaître leur subjectivité à une époque où la presse est de plus en plus surveillée⁶⁶.

Die Pariser deutsche Zeitung, publiée entre 1795 et 1796 à Strasbourg par Andreas Ulrich, révèle au public dans une annonce aux lecteurs que « Sous ce titre paraît un nouveau journal qui se distingue des précédents par le fait qu’il livre les nouvelles les plus intéressantes un jour plus tôt. Les nouvelles de l’Assemblée nationale, du Directoire exécutif et de l’intérieur seront traitées en allemand à Paris, celles des frontières, des armées et de l’étranger seront communiquées en partie par des correspondants, en partie par des Strasbourgeois »⁶⁷. L’insistance sur la rapidité avec laquelle la *Pariser deutsche Zeitung* propose de faire paraître les informations – un jour avant les autres périodiques – est un argument visant à attirer un public avide de nouvelles. Durant la Révolution, celles provenant de Paris peuvent mettre jusqu’à trois ou quatre jours avant d’arriver à Strasbourg, comme l’indique Timothy Tackett au sujet de la fuite du roi⁶⁸. S’ajoute à cela le délai nécessaire au rédacteur ou à ses collaborateurs pour en faire la traduction, avant de pouvoir les insérer dans les journaux germanophones strasbourgeois. Au vu de ce qu’Ulrich annonce, il s’agit de supprimer cette dernière étape du travail du rédacteur. Il est ainsi possible que le journaliste utilise les textes émanant du Bureau des traductions, créé au sein du Comité de salut public en 1794. Jean-Luc Chappey et Virginie Martin soulignent notamment que les employés de cet organe de gouvernement se spécialisent dans les traductions, en langue étrangère, des décrets, discours et rapports qui émanent de la Convention. Le but de cette entreprise permet aux lois traduites de devenir une vitrine de la diplomatie républicaine, afin de démentir la propagande ennemie. À l’avènement du Directoire, il ne s’agit plus tant de traduire les lois que les arrêtés du Directoire exécutif et les proclamations des généraux, qui sont prioritairement traduits afin d’inculquer les normes républicaines aux

⁶⁶ Loris CHAVANETTE, « La presse libre, une épine dans le pied du Directoire », in (dir.) Loris Chavanette, *Le Directoire. Forger la République (1795-1799)*, Paris, Éditions du CNRS, p.95-114.

⁶⁷ *Die Pariser deutsche Zeitung*, N°1, 22 décembre 1795, p.6, « Unter diesem Titel künftig eine neue Zeitung, welche sich von den bisherigen dadurch unterscheidet, dass sie die interessantesten Neuigkeiten um einen Tag früher liefert. Die Nachrichten von der National-Versammlung, dem Vollziehungs-Direktorium und aus dem Innern, werden in Paris deutsch bearbeitet, die von den Gränzen, von den Armeen und von dem Auslande, werden theils durch Correspondenten, theils durch Strassburger mitgetheilt. »

⁶⁸ Timothy TACKETT, *Le roi s’enfuit. Varennes et l’origine de la Terreur*, Paris, Ed. La Découverte, 2004, p.185.

pays conquis ou républicanisés, qui forment la Grande Nation⁶⁹. Cet objectif semble, par conséquent, repris par le rédacteur de la *Pariser deutsche Zeitung*, qui entend participer de l'acculturation politique des départements rhénans visant à légitimer la république directoriale. Cette adhésion à la politique du Directoire et la volonté d'Ulrich de s'inscrire dans ce que Jean-Luc Chappey nomme « le contexte particulier de l'invention de la « Terreur » et de l'expansion militaire de la République française dans le cadre de la Grande nation », se remarque aussi bien dans le choix d'utiliser des traductions provenant de la capitale que dans les articles personnels qu'il insère dans les pages de son périodique⁷⁰.

Emprisonné durant la période dite de la « Terreur », le rédacteur garde une profonde rancune à l'égard du gouvernement révolutionnaire, comme en témoigne sa « Comparaison de l'année 1793 (ancien style) avec l'an 4 de la République », le titre même de cet article mettant en exergue sa vision d'une bénéfique régénération de la société et d'un affermissement de la République grâce à l'avènement du Directoire⁷¹. En outre, pour témoigner de son implication dans la rédaction de son journal, Ulrich met en avant sa volonté de « recueillir les nouvelles à la source », notamment grâce à sa correspondance et aux témoignages qu'il peut recueillir à Strasbourg⁷². Or, eu égard au contenu du périodique, il semble que le journaliste se soit souvent contenté d'insérer des informations tirées des traductions provenant de Paris ainsi que des articles où il fait part de son opinion personnelle, se montrant favorable à l'instauration d'un régime modéré, proche des intérêts de la bourgeoisie.

La *Rheinische Zeitung*, rédigée en 1796 par Friedrich Cotta et Mathias Metternich, se présente quant à elle comme un journal d'information qui propose une répartition des nouvelles par rubriques. Dans le supplément du premier numéro de la *Rheinische Zeitung*, Cotta fait paraître un article qui fait office de prospectus et dans lequel il annonce : « Le but de la *Rheinische Zeitung* est de faire connaître aux Francs de la Rhénanie le reste de la France et de se faire connaître entre eux, de leur communiquer les nouvelles importantes pour eux provenant d'autres États, et de présenter aux Allemands et aux Helvètes le tableau quotidien de la France et notamment des départements qui leur sont proches. »⁷³ Contrairement au précédent journal

⁶⁹ Jean-Luc CHAPPEY, Virginie MARTIN, « A la recherche d'une « politique de traduction » traducteurs et traductions dans le projet républicain du Directoire (1795-1799) », *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, (en ligne) 12, 2017, p.3.

⁷⁰ Jean-Luc CHAPPEY, « Entre communication et civilisation. Les langues et les dynamiques politiques entre République et Empire (1795-1808) », in *Le XIXe siècle et ses langues*, (dir.) Sarga Moussa, Ve congrès de la SERD, p.5-8.

⁷¹ *Die Pariser Deutsche Zeitung*, N°52, 19 février 1796, p.322-324.

⁷² *Ibid.*, N°1, 22 décembre 1795, p.6, « die Neuigkeiten an der Quelle selbst zu sammeln. »

⁷³ *Beilage zu Nro 1. der Rheinischen Zeitung*, « Der Zweck der Rheinischen Zeitung ist die rheinischen Franken mit dem übrigen Frankreich und unter sich selbst bekannt zu machen, ihnen die für sie wichtigen Nachrichten aus

de Cotta, intitulé *Strassburgisches politisches Journal*, publié en 1792, qui ciblait particulièrement les cours allemandes, la *Rheinische Zeitung* souhaite toucher les habitants de part et d'autre du Rhin. Selon le plan défini dans la suite de l'article, le périodique entend supplanter les feuilles françaises en proposant des nouvelles de France, en particulier du corps législatif, de Paris, de Strasbourg, « du pays entre Rhin et Moselle », c'est-à-dire les territoires belges et allemands conquis par les armées révolutionnaires⁷⁴.

Les rédacteurs entendent également informer leurs lecteurs de tout ce qui a trait à la guerre, et témoignent d'une ambition d'exhaustivité – qui révèle une volonté de s'imposer comme source d'information privilégiée dans le Rhin supérieur – en affirmant vouloir insérer les rapports officiels, les négociations ainsi qu'une description des événements. Dans une deuxième partie, la *Rheinsche Zeitung* annonce s'intéresser aux affaires extérieures à la France, aussi bien ce qui concerne les régions allemandes proches de la frontière rhénane que ce qui se rapporte aux Républiques sœurs, et même le reste de l'Europe et les Amériques. En outre, à l'instar du *Strassburgisches politisches Journal* de Cotta, la *Rheinische Zeitung* souhaite proposer des articles qui comparent l'actualité avec le passé et les deux rives du Rhin entre elles. De ce fait, malgré l'apparent objectif de neutralité du plan poursuivi, les rédacteurs du journal strasbourgeois s'inscrivent ainsi dans une perspective transnationale comparatiste qui vise – eu égard au contenu du périodique – à mettre en exergue la supériorité et le rayonnement de la France. De plus, les articles insérés dans les pages du périodique portent tous la signature du rédacteur, ce qui apparaît comme un révélateur de l'implication de Cotta dans la sélection et, en particulier, la traduction des nouvelles. Contrairement à leur collègue Ulrich, les rédacteurs ne semblent, par conséquent, pas enclins à utiliser les textes pré-traduits émanant des bureaux parisiens et témoignent régulièrement de leur positionnement politique républicain et – bien que plus discret – jacobin, en particulier dans des notes insérées en bas de page. Le choix des sources d'information apparaît ainsi comme un moyen d'affirmer son positionnement politique, fidèle à la modération du Directoire pour l'un, ou à tendance jacobine, sous couvert de neutralité, pour l'autre. Cependant, si l'on considère le registre de langue, les deux journaux semblent s'adresser à un public similaire, plutôt citadin, familier de la sémantique révolutionnaire et à même de suivre l'évolution géopolitique européenne.

anderen Staten mitzutheilen, den Teutschländern aber eine Helvetieren das tägliche Gemälde von Frankreich und namentlich der ihnen näheren Departemente vorzulegen. »

⁷⁴ GOUGH, « La transformation de la presse provinciale en 1789 », *op.cit.*, p.141.

Si la majorité des journaux d'opinion publiés entre 1796 et 1798 proposent des nouvelles, traduites en allemand qui sont parfois suivies de commentaires, ou des articles d'opinion issus de la plume des journalistes, *Der Wahlmann*, publié à Strasbourg en 1797 par Lemberg, insère des dialogues fictifs afin de sensibiliser ses lecteurs aux enjeux des élections et de la nécessité d'user du droit de vote dans un contexte politique tendu. À l'image des journaux des années 1791 qui entendaient instruire leurs lecteurs des inflexions républicaines induites par la Révolution, *Der Wahlmann* utilise notamment des échanges imaginaires entre un « citoyen » et lui-même pour encourager ses lecteurs à se déplacer aux urnes et surtout à affirmer leur adhésion à la République. Dans l'article inséré le 24 février 1797, le rédacteur met en garde contre les résurgences royalistes :

« Citoyen. Je pense qu'après des temps si troublés, après tant de factions différentes, nous devons apporter le calme et la paix à l'État si fatigué en élisant comme législateurs des hommes qui ont la volonté ferme et décidée, le courage suffisant pour appliquer la Constitution de l'an 3.

Wahlmann. Excellent ! et pourquoi cette réponse ne vous paraît-elle pas satisfaisante ?

C. Parce que, extérieurement, on montre beaucoup d'inclination pour quelque chose, et que, au fond, on peut attendre le coup d'œil qui le renversera d'autant plus sûrement.

W. Je vous avoue que c'est parfois le cas dans notre révolution. Mais nous pouvons nous rassurer en constatant qu'il y a actuellement peu de citoyens qui ne se sont pas déjà fait connaître à tel ou tel moment de la révolution ; ainsi, on sait maintenant qui est partisan de telle ou telle faction, et faire semblant de nouveau ne servirait à rien. Un citoyen qui, il y a un an et demi, prophétisait la chute imminente de la République et qui voudrait maintenant feindre l'amour pour celle-ci, tout enfant lirait sur ses lèvres sa soif d'honneur et de contre-révolution. De plus, ils ont suffisamment d'audace pour se montrer encore ennemis du gouvernement, simplement parce qu'il est républicain. »⁷⁵

Der Wahlmann met ainsi en évidence le principe de modération et d'équilibre politique privilégié par le Directoire, qui s'oppose aux troubles provoqués par les mouvances néo-jacobine et royaliste. Si la première semble avoir été jugulée après l'arrestation des Babouvistes

⁷⁵ *Der Wahlmann*, N°5, 24 février 1797, p.33-34, « B. Ich dächte, dass wir nach so unruhigen Zeiten, nach so vielen verschiedenen Faktionen, dem ermüdeten Staate, dadurch Ruhe und Friede schaffen müssen, indem wir Männer zu Gesezgeber wählen, die den festen und entschiedenen Willen, den hinlänglichen Muth haben, die Konstitution vom 3ten Jahre, zu handhaben.

W. Vortreflich ! und warum scheint Ihnen diese Antwort nicht befriedigen ?

B. Weil man äusserlich sehr viele Neigung für etwas zeigen, und im Herzen doch den Augenblick erwarten kann, dasselbe desto sicherer umzustossen.

B. Wohl gestehe ich Ihnen, dass das in unserer Revolution manchmal der Fall ist. Allein zu unserer Zufriedenheit können wir uns damit beruhigen, dass es jezt wenige Bürger gibt, die sich nicht schon in diesem oder jene Zeitpunkte der Revolution zu erkennen gegeben haben ; so dass man nun weiss, wer ein Anhänger dieser oder jener Faktion ist, und sich jezt wieder aufs neue verstellen, das würde nichts helfen. Ein Bürger, der vor anderthalb Jahren den nahen Untergang der Republik weissagte, und jezt Liebe für dieselbe heucheln wollte, dem würde jedes Kind seinen Durst nach Ehrenstellen und nach Gegenrevolution auf den Lippen lesen. Zudem sind sie unverschämt genug, sich auch jezt noch als Feinde der Regierung zu zeigen, blos weil sie republikanisch ist. »

en 1796, la dernière représente encore une menace pour la République directoriale. Cependant, le rédacteur se veut rassurant et poursuit son ambition d’instruction civique. La crédulité du « citoyen » auquel il s’adresse semble ainsi légitimer l’œuvre pédagogique du journaliste, qui insiste, en fin d’article, sur la nécessité d’élire des hommes compétents, ce qui a parfois valu au Directoire d’être appelé « République bourgeoise »⁷⁶.

Der Walkmann s’intéresse ainsi exclusivement au contexte électoral de l’année 1797 et propose des dialogues qui visent à expliquer les modalités de vote à un public ciblé, celui des citoyens électeurs, c’est-à-dire les propriétaires terriens qui paient le cens, et à l’encourager à faire perdurer le régime républicain, mis en danger par les résurgences royalistes. Le lectorat implicite apparaît ainsi doté d’une expérience du vote et d’une culture politique, bien que peu averti des modalités de scrutin de la Constitution de l’an III qui impose le suffrage censitaire à deux degrés, selon le modèle anglais.

Sous le Directoire, les journaux d’opinion germanophones paraissent exclusivement en Alsace et portent une attention particulière à la sélection des sources d’information et à leur mise en récit. La traduction des nouvelles semble alors au cœur des préoccupations des journalistes qui peuvent s’appuyer sur les travaux du bureau des traductions à Paris ou sur leurs propres talents de traducteurs. Ces choix agissent comme un révélateur de leur positionnement politique personnel malgré leur discrétion : les traductions personnelles relèvent une volonté de conserver une liberté d’expression et d’interprétation, que ne semble pas offrir le simple réemploi de ce qui provient de la capitale. Bien que tous promeuvent le républicanisme, les uns révèlent une adhésion totale au récit du Directoire quand les autres – souvent jacobins – préfèrent garder leur libre arbitre et émettre une critique personnelle le cas échéant. Si les journaux d’opinion parviennent à se maintenir entre 1796 et 1798, la diversité des types d’articles caractéristique du « moment républicain » disparaît pour se concentrer autour d’articles de réflexion, de notes et de quelques rares dialogues. Ce recentrage – tant discursif que politique – semble coïncider avec une volonté de toucher un lectorat d’électeur, conscient des évolutions de la situation politique.

⁷⁶ On pourra notamment retenir : Denis WORONOFF, *Nouvelle histoire de la France contemporaine. 3. La République bourgeoise : de Thermidor à Brumaire : 1794-1799*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

◆ Commenter l'actualité pour défendre la République

Parmi la dizaine de journaux d'opinion publiés dans le Rhin supérieur entre 1796 et 1798, la moitié environ propose des articles réflexifs dans lesquels les rédacteurs transmettent leurs opinions politiques à leurs lecteurs : *Argos* (1796) ; *Die Rheinische Fama* (1796) ; *Der Wahlmann* (1797) ; *Strassburger neue Zeitung* (1798) ; *Fraenkischer Merkur* (1798-1799).

Le 21 avril 1796, l'*Argos* de Kaemmerer propose ainsi un article intitulé « Sur l'esprit public » qui permet au journaliste d'affirmer son républicanisme et de démontrer une certaine adhésion au régime du Directoire, malgré la radicalité de son positionnement politique, démocrate et plutôt d'obédience jacobine, qui lui a notamment valu la confiscation de son périodique :

« La conspiration, la trahison, les crimes et les erreurs de toutes sortes assassinaient l'esprit public. Loin de moi l'idée, en tant que patriote, de passer sous silence les fautes des patriotes ; ils manquèrent les premiers, se laissèrent tromper par des intrigants et regardèrent avec un sang-froid la facétie de la discorde éclater parmi eux, et un misérable dogmatisme séparer les républicains des républicains ; nos ennemis profitèrent des fruits de cette séparation, et s'en servirent pour assassiner la république. [...] Tous les membres du Directoire ont voté la mort du tyran et juré de haïr la royauté, tous se sont rendus dignes de notre confiance depuis leur installation, pourquoi ne devons-nous pas nous joindre étroitement à eux, brandir plus longtemps la torche de la discorde et répondre aux désirs d'une poignée de serviteurs du roi ? Pour les royalistes, des divisions des républicains sont de nouvelles victoires, de nouveau signaux que le sang des citoyens doit couler. »⁷⁷

Ce texte permet à Kaemmerer, qui tend à incarner la figure du transfuge, définie par Pierre Serna comme celle opérant une volte-face politique complète⁷⁸, de se justifier face aux accusations qui ont été proférées contre lui en affirmant son patriotisme. Il fait également subtilement allusion à la lutte des factions des années 1793-1794 et à la Conjuration des égaux, mouvance néo-jacobine réprimée par le Directoire en 1796, toutes deux tenues responsables de la division de la société française. Très adroitement, il détourne ensuite l'attention des lecteurs

⁷⁷ *Argos*, *op.cit.*, N°5, 24 avril 1796, p.33-34, « Verschwörungen, Hochverrath, Verbrechen und Fehler aller Art mordeten den Gemeingeist. Es sey fern von mir, dass ich als Patriot die Fehler der Patrioten verschweigen will ; sie fehlten am ersten, liessen sich durch Intriganten hinterlisten, und sahen mit kaltem Blute zu, wie die Fackel der Zwietracht unter ihnen aufflarkerte, und elende Rechthaberei Republikaner von Republikanern trennte ; unsere Feinde benutzten die Früchte dieser Trennung, und bedienten sich derselben, um die Republik zu morden. In unserer Einigkeit besteht unsere Stärke, dieses ist der Wahlspruch der Bataver, es sey auch der unsrige ! [...] Alle Glieder des Direktoriums stimmten für den Tod des Tirannen und schwuren Hass dem Königthume, alle machten sich seit ihrer Einsetzung unseres Zutrauens würdig, warum sollen wir uns nicht enge an sie anschliessen, die Fackel der Zwietracht noch länger schwingen, und den Wünschen einer Handvoll Königsknechten entsprechen ? Trennung der Republikaner sind neue Siege für die Royalisten neue Signale, dass Bürgerblut fliessen soll. »

⁷⁸ Pierre SERNA, *La république des girouettes, 1789-1815 et au-delà... Une anomalie politique : la France de l'extrême-centre*, Paris, Champ Vallon, 2005, p.364.

vers un souci qui le préoccupe cependant davantage, à savoir les problèmes économiques et les difficultés d'approvisionnement, qui jettent une partie de la population dans la pauvreté : « La source de tous nos maux est notre discorde, levons celle-ci et elle sera à jamais bouchée. Nous respirons à nouveau plus librement, notre gouvernement se met à dos les chefs des factions, on peut parler haut et fort de la liberté et clouer au pilori le méchant sans retenue, même s'il est un fonctionnaire de premier rang. Que l'on en déduise le véritable point de vue de l'esprit public. »⁷⁹ Maniant avec adresse l'art de l'ambiguïté, il souligne que la division persistante des Républicains fait le berceau du royalisme, renvoyant dos à dos le néo-jacobinisme et la chasse aux Jacobins par le gouvernement. Le royalisme apparaît ainsi sous la plume de Kaemmerer comme le principal ennemi de la République, ce qui nécessite la réunion des Français et l'application de la justice.

Alors qu'en 1796, Kaemmerer témoigne ouvertement de son animosité face à l'administration bas-rhinoise tout en ménageant le Directoire, *Der Wahlmann*, publié en 1797 à Strasbourg, fait, de son côté, l'éloge du gouvernement directorial. Selon son rédacteur, le Directoire – grâce à sa politique centriste – a « terminé la Révolution » en mettant un terme aux bouleversements socio-politiques, et en particulier à la lutte des factions. Il met également en exergue son adhésion au « parti de l'ordre », valorise le régime directorial afin d'encourager ses lecteurs à aller voter et les met en garde contre les résurgences royalistes, devenues après Thermidor la principale menace pesant sur la République⁸⁰.

Outre les articles dans lesquels les rédacteurs font part de leur réflexion et de leurs opinions personnelles, environ cinq journaux d'opinion publiés en 1796 proposent des notes de bas de page qui permettent aux journalistes de commenter les informations qu'ils insèrent. À l'image de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* (1790-1793) de Simon et Meyer, la *Republikanische Kronik* de Kaemmerer et la *Rheinische Zeitung* de Metternich et Cotta publient des commentaires sous forme de notes en fin de paragraphe ou d'article. Ce procédé leur permet de donner quelques éléments explicatifs destinés à éclairer le lecteur afin de lui faciliter la compréhension des enjeux de l'information sélectionnée et de faire part de leur opinion à ce sujet. Toutes sortes de nouvelles sont ainsi annotées et critiquées. L'apport de connaissances

⁷⁹ Argos, *op.cit.*, N°5, 24 avril 1796, p.34, « Die Quelle aller dieser Uebel ist unsere Zwietracht, heben wir diese, und sie ist auf ewig verstopft. Wir athmen wieder freier, unsere Regierung zerknirscht die Drachen-Häupter Wort reden, und den Bösewicht ohne Zurückhaltung an den Pranger stellen, sey er auch ein Beamter vom ersten Range. Daraus schliesse man auf den wahren Standpunkt des Gemein-Geistes ! »

⁸⁰ Alan FORREST, « Le Directoire : la République à la recherche de l'ordre », in *Le Directoire, op.cit.*, p.31 ; CHAVANETTE, « La liberté de la presse », *op.cit.*, p.105.

complémentaires supposées permettre au public de réfléchir, doublé de l'incursion de l'avis personnel des rédacteurs met en évidence la persistance d'une presse d'opinion, en particulier jacobine, sous le premier Directoire. Le 4 janvier 1796, dans la *Republikanische Kronik*, Kaemmerer insère un article intitulé « Guerre des Chouans » dans lequel il retranscrit les remarques d'un député, qu'il fait suivre de commentaires⁸¹. Au sujet de l'idée « Que les ecclésiastiques qui se sont soumis aux lois soient protégés », il déclare :

« Seulement, que la législature n'y envoie jamais un Richou, sinon la situation des ecclésiastiques, fidèles à la loi, serait alarmante. Robespierre aurait juré la mort de ces hommes, parce qu'il considérait, selon ses principes, tous les ecclésiastiques, sans exception, comme une peste de la patrie ; cruel ! Mais Richou, le doré, a agi bien plus cruellement – il a donné à ces hommes le prix du fanatisme, les a emprisonnés sous le nom de terroristes, et a pris, des dispositions philanthropiques pour qu'ils soient usés par une lente famine. Oh, une belle suite du 9 thermidor ! »⁸²

La *Republikanische Kronik* révèle ainsi explicitement le positionnement politique de Kaemmerer. Ce dernier apparaît certes comme un républicain, mais également comme un jacobin et un démocrate notoire, aussi bien par l'ironie de son ton que par l'attaque explicite contre Richou, député du Bas-Rhin, ancien Girondin, de tendance réactionnaire et inscrit au 18 fructidor an V sur la liste des déportés avant d'en être rayé peu de temps après. S'il reste fidèle à la version thermidorienne en dressant un portrait à charge de Robespierre, il témoigne de son animosité à l'égard du député bas-rhinois et fustige explicitement ce qu'il considère comme des dérivés du 9 Thermidor. Sa subjectivité se remarque ainsi tant dans son intérêt pour la cause religieuse qui rappelle sa formation initiale de théologien que dans sa vision du climat politique des années 1793-1796. Son audace est particulièrement frappante et s'appuie sur une liberté de la presse qui vit ses dernières heures sous le Directoire.

Le 2 février 1796, Cotta insère, pour sa part, une note à un article intitulé « Histoire raisonnée de l'esprit public à Strasbourg depuis le 9 thermidor » dans laquelle il donne son avis au sujet d'Euloge Schneider :

« Le temps est venu de dire librement ce que l'on pense de Schneider. Tout le monde est maintenant convaincu qu'il doit sa chute non pas tant à ses actes et opérations en tant qu'accusateur public auprès du tribunal révolutionnaire (qui étaient peut-être plus l'œuvre des représentants du peuple, qui lui accordaient des pouvoirs illimités et lui

⁸¹ Voir à ce sujet l'annexe 7.

⁸² *Republikanische Kronik*, N°3, 4 janvier 1796, p.20-22, « Dass die Geistlichen, welche sich den Gesezen unterworfen haben, geschützt werden. », « Nur schike die Legislatur nie einen Richou dorthin, sonst würde die Lage der Geistlichen erschrecklich seyn, die dem Geseze getreu sind. Robespierre soll diesen Männern den Tod geschworen haben, weil er nach seinen Grundsätzen, alle Geistliche, ohne Ausnahme, für die Pest des Vaterlands hielt ; Grausam ! Aber weit grausamer handelte der vergoldete Richou – er gab diese Männer dem Fanatism preis, kerkerte sie unter dem Namen Terroristen ein, und traf die menschenfreundlichen Verfügungen, dass sie durch einen langsamen Hungertod aufgerieben würden. O eine schöne Folge des 9ten Therm. ! »

faisaient subir une sévérité extraordinaire et de la situation critique des choses à l'époque) qu'à sa franchise, avec laquelle il avait dénoncé publiquement certains représentants lors de la conquête des lignes de Wissembourg ; et parce qu'il avait compris (trop tard, il est vrai) les manigances de la faction qui despotisait Strasbourg et le Bas-Rhin, et qu'il s'y était opposé. [...] Schneider, malgré toutes ses erreurs considérables, qui étaient la conséquence de son grand amour-propre, de son esprit trop sensible à ses talents, de son caractère un peu rapide et de son tempérament ardemment sanguin, est mort innocent du point de vue politique. Seuls les traîtres pouvaient l'accuser d'être lié à des ennemis intérieurs ou extérieurs de la République. »⁸³

Plus d'un an après le 9 Thermidor et quelques semaines après l'instauration du Directoire, Cotta estime que les esprits se sont apaisés et qu'il peut défendre, librement et sans craintes, son collègue journaliste et jacobin Euloge Schneider. Si sa note admet que ce dernier avait un tempérament fougueux qui a pu lui porter préjudice, il estime néanmoins qu'il a été victime, d'une part, de la politique de la « Terreur » et notamment des exigences des envoyés du peuple en mission Saint-Just et Lebas, et d'autre part, de la radicalisation des positionnements politiques à Strasbourg et du Bas-Rhin, sous la houlette du maire Monet, fervent robespierriste et anticlérical notoire⁸⁴. Ce discours entre en résonance avec ceux tenus par les Conventionnels ayant participé au gouvernement de l'an II et qui entendent se délester de leurs responsabilités passées en stigmatisant Robespierre et ses alliés, menés à l'échafaud le 9 Thermidor. En réhabilitant la mémoire de Schneider, Cotta incarne implicitement, à travers son collègue jacobin et sans-culotte comme son collègue Kaemmerer auquel il fait opérer un volte-face politique, la figure du transfuge, sous le premier Directoire⁸⁵.

Les notes insérées au début de l'année 1796 par Kaemmerer et Cotta révèlent ainsi leur positionnement politique, qui entend mêler adhésion à la politique du centre promue par le Directoire – qui se construit comme modèle antagoniste à la période dite de la « Terreur » –, et

⁸³ *Rheinische Zeitung*, N°11, 2 février 1796, p.46, « Die Zeit ist gekommen, wo man frei seine Meinung über Schneider sagen darf. Jedermann ist nun überzeugt, dass er seinen Sturz nicht sowohl seinen Handlungen und Operationen als öffentlicher Ankläger bei dem Revolutionsgericht zu danken hat (welche vielleicht mehr das Werk des Volksvertreter, die ihm uneingeschränkte Vollmachten ertheilen und ihm ausserordentliche Strenge zum Gesez machten, und der damaligen kritischen Lage der Dinge, denn das seinige waren), als vielmehr seiner Freimüthigkeit, womit er gewisse Repräsentanten bei der Eroberung der Weisenburger Linien öffentlich denuncirt hatte ; und weil er (freilich wohl zu spät) die Schurkereien der Faktion, wovon Strasburg und der Niederrhein despotisirt wurden, einsahe und denselben entgegen arbeitete. [...] Schneider bei allen seinen beträchtlichen Fehlern, welche Folge seiner grosen Eigenliebe, seines seine Talente zu sehr fühlenden Geists, seines etwas rachsüchtigen Charakters und seines feurigen sanguinischen Temperaments waren, ist doch in politischer Rücksicht unschuldig gestorben. Nur Verräther konnten ihn einer Verbindung mit inneren oder äusseren Feinden der Republik beschuldigen. »

⁸⁴ Daniel SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur. Radicalisierung und Konflikte im Strassburger Jakobinerclub (1790-1795)*, München, R. Oldenbourg Verlag, 2002, p.194-198 ; Hugh GOUGH, « Politics and Power : The Triumph of Jacobinism in Strasbourg, 1791-1793 », *The Historical Journal*, Vol.23, N°2, Juin 1980, p.327-352.

⁸⁵ SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.364.

un attachement persistant au jacobinisme et aux valeurs démocratiques. Cette tentative d'équilibre se trouve ultérieurement entravée par la politique de répression qui fait suite à la Conjuración des égaux et qui les oblige à modérer leurs propos et à dissimuler leurs réelles opinions, afin de ne pas prendre le risque d'être censurés.

Les journaux germanophones publiés entre 1796 et 1798 témoignent de la raréfaction du journalisme d'opinion et la recrudescence des périodiques d'information. La liberté de la presse, accordée entre 1795 et 1797 puis à nouveau restreinte sous le second Directoire, semble jouer son rôle dans la manière dont les quelques feuilles témoignent du positionnement personnel des journalistes. Ce dernier se fait, en effet, discret et n'apparaît que dans des articles réflexifs, des notes de bas de page et quelques rares dialogues, qui mettent néanmoins en exergue leur adhésion à la modération et au républicanisme directorial. Si ces journaux-discours, d'obédience jacobine en particulier, peuvent spéculer sur l'anecdote ou la rumeur, dénoncer des complots, le ton, bien qu'il puisse être incisif, n'est pas aussi radical et polémique que peut l'être celui employé par les journaux d'opinion des années 1791-1792, à l'image de l'*Argos* à Strasbourg ou du *Père Duchesne* à Paris. Cependant, à la différence des feuilles jacobines publiées durant le « premier moment jacobin », aucun périodique publié sous le Directoire ne propose d'articles à visées pédagogique adressées à un lectorat peu avisé. Au contraire, les journaux qui paraissent en 1796 et 1797 témoignent de leur ambition de toucher un public doté d'une culture politique et composé d'électeurs, c'est-à-dire de propriétaires fonciers qui paient le cens, qu'il est notamment nécessaire d'informer du nouveau mode de scrutin défini par la Constitution de l'an III et de mobiliser pour assurer la pérennité de la République.

Indices du contrôle croissant du Directoire sur les organes de presse, qui induit une forme d'autocensure, ces périodiques sont concurrencés par les feuilles d'information qui prennent de plus en plus d'ampleur après 1797.

2.2.2. Informer un public rhénan averti

Si la presse d'opinion persiste, bien que discrètement, entre 1796 et 1798, la seconde moitié de la décennie 1790 voit nettement le retour d'un journalisme d'information, aussi bien en Alsace qu'outre-Rhin, en particulier à Strasbourg, Mayence et Bâle. L'objectif de ces journaux est de promouvoir la politique du Directoire et de légitimer tout particulièrement la Grande Nation. La neutralité – c'est-à-dire l'invisibilité de l'opinion personnelle des journalistes et l'adhésion

à la politique officielle – que les rédacteurs entendent néanmoins privilégier est notamment définie par le prospectus du *Französische Blätter*, publiés en 1796 à Bâle :

« Malgré la part générale que l'Allemagne a prise à la Révolution française, depuis son commencement ; malgré les nombreux journaux qui sont entièrement ou principalement consacrés à ce grand événement mondial, il manque peut-être encore un journal qui fasse connaître au public, dès le moment de leur parution, les principaux ouvrages publiés en France, et surtout les petits écrits qui souvent ne viennent pas en Allemagne, et qui pourtant contiennent souvent des renseignements importants. La guerre et les circonstances qui en ont résulté ont probablement empêché jusqu'ici la naissance d'une telle feuille. Les éditeurs des feuilles actuelles se trouvent heureusement dans une situation qui leur permet de se procurer tout ce qui paraît de nouveau et d'important à Paris, avant que cela ne perde l'attrait de la nouveauté. Ils croient donc rendre un service agréable aux personnes qui s'intéressent à la Révolution et aux amis de la littérature française en la faisant connaître. Leur but est [...] : fournir des extraits écrits politiques et historiques mineurs, en extraire les faits qu'ils contiennent et les conserver pour l'histoire. On se bornera surtout à des écrits récents de ce genre, parus depuis le commencement de la quatrième année de l'ère française ; mais on rattrapera quelquefois des écrits plus anciens, qui n'ont pas été connus en Allemagne, et on les tirera de l'oubli. [...] En ce qui concerne la première classe d'écrits, les éditeurs croient pouvoir promettre un choix judicieux et une exhaustivité. Une certaine connaissance des événements de la Révolution française leur permet de juger de leur importance ou de leur insignifiance. Ils s'efforceront de ne jamais perdre de vue le point de vue qu'ils se sont proposé, et n'oublieront pas qu'ils sont de simples conférenciers pour le peuple, et ne doivent devenir les laudateurs d'aucun parti. »⁸⁶

Les rédacteurs du *Französische Blätter* indiquent ainsi souhaiter se concentrer sur les livres et autres écrits publiés depuis l'avènement du Directoire et n'insérer d'éléments ayant trait à la période antérieure que s'ils estiment que ces œuvres méritent d'être connues du public. Le journaliste témoigne ainsi de sa francophilie et sa volonté de plaire à un lectorat averti en lui

⁸⁶ *Französische Blätter*, Erster Heft, « Vorrede », p.1-3, « Ungeachtet des allgemeinen Antheils, welchen Deutschland an der französischen Revolution, seit dem Anfange, genommen hat ; ungeachtet der zahlreichen Journale, welche dieser grossen Weltbegebenheit ganz oder doch vorzüglich gewidmet sind ; fehlt es doch vielleicht noch an einer Zeitschrift, welche die wichtigsten in Frankreich erscheinenden Werke, und besonders die kleinern Schriften, die oft gar nicht nach Deutschland kommen, und doch nicht selten wichtige Auschlüsse enthalten, gleich im Augenblicke ihrer Erscheinung dem Publikum bekannt mache. Der Krieg, und die daraus folgenden Verhältnisse haben wahrscheinlich die Entstehung eines solchen Blattes bisher verhindert. Die Herausgeber gegenwärtiger Blätter befinden sich glücklicherweise in einer Lage, die ihnen verstatet, alles, was in Paris neues und wichtiges erscheint, sich, ehe es den Reiz der Neuheit verliert, zu verschaffen. Sie glauben daher, denjenigen Personen, welche sich die französische Revolution interessiren, und den Freunden der französischen Litteratur durch Bekanntmachung derselben einen angenehmen Dienst zu leisten. Ihr Zweck ist also [...] : Aus politischen und kleinern historischen Schriften Auszüge zu liefern, die in denselben enthaltenen Thatsachen auszuheben und für die Geschichte aufzubewahren. Man wird sich zwar hauptsächlich auf neueres, seit Anfang des vierten Jahres der französischen Zeitrechnung erschienene Schriften dieser Art einschränken ; jedoch gelegentlich ältere, die in Deutschland nicht bekannt geworden sind, nachholen und der Vergessenheit entreissen. [...] In Ansehung der erstern Classe von Schriften glauben die Herausgeber eine zweckmässige Auswahl und Vollständigkeit versprechen zu dürfen. Einige Bekanntschaft mit den Begebenheiten der französischen Revolution setzt sie ziemlich in Stande, die Wichtigkeit oder Unwichtigkeit derselben zu beurtheilen. Sie werden sich bemühen, nie den Gesichtspunkt aus den Augen zu verlieren, welchen sie sich vorgesteckt haben, und nicht vergessen, dass sie blosse Referenten an das Publikum sind, und die Lodredner keiner Parthey werden sollen. »

proposant des ouvrages de littérature et des écrits qui se caractérisent par leur impartialité, qui consiste à ne privilégier aucune tendance politique particulière. Ce parti pris est révélateur du contexte géopolitique du canton de Bâle en 1796, qui est rattaché à la France depuis 1792. Le journal bâlois, principalement adressé aux Allemands et dont les sources d'information sont essentiellement parisiennes, accompagne ainsi le processus de conquête de territoires dans le cadre de la Grande Nation imaginée par les révolutionnaires français⁸⁷. Par conséquent et bien que les rédacteurs indiquent vouloir faire preuve d'une grande impartialité, ils diffusent néanmoins une culture politique républicaine et le rattachement à la France.

En 1798, à Mayence, un collectif de rédacteurs, composé de Lehne, Schlemmer, Pfeiffenbring et Lemberg, qui se présente comme les « Amis de la liberté », publie *Der Beobachter vom Donnersberg*⁸⁸. Deux d'entre eux – Schlemmer et Lemberg – étaient notamment à la tête de deux périodiques imprimés à Strasbourg en 1796, le *Republikanische Kronik* et *Der Wahlmann*, et s'inscrivaient comme fervents défenseurs du centre politique que le Directoire entend incarner et du modèle expansionniste français, comme en témoigne notamment le prospectus :

« L'heureuse rive du Rhin, qui est comme le trait d'union de la nation française et de la nation allemande, liée à celle-ci par la reconnaissance et par des lois salutaires, à celle-là par les mœurs et par la langue, semble destinée, par sa situation et par sa constitution, à être le lieu où les deux peuples échangeront les fruits de leurs lumières, où chacun s'enrichira des expériences de l'autre, où l'enthousiasme l'emportera ici, où la sagesse sérieuse le modérera là. Plusieurs amis de la liberté se sont associés pour faire le premier pas sur cette voie nouvellement ouverte. Ils annoncent à cet effet un journal qu'ils espèrent intéressant pour les habitants des deux rives du Rhin. »⁸⁹

Der Beobachter vom Donnersberg s'inscrit ainsi dans le contexte de la fondation de la République cisrhénane, qui compte quatre départements, dont le Mont-Tonnerre dans lequel est publié ce journal. Pour légitimer cette politique d'expansion française, les journalistes semblent reprendre les thèses de Forster et Danton au sujet des frontières naturelles de la France et présentent le Rhin comme le trait d'union naturel entre la France et l'Allemagne⁹⁰. De plus, en prenant le Rhin comme zone de rencontre entre ces deux pays, ils mettent en évidence le

⁸⁷ Ulrich IM HOF, « Wirkung der französischen Revolution auf die schweizerische Öffentlichkeit », in (dir.) Holger Böning, *Französische Revolution und deutsche Öffentlichkeit. Wandlungen in Presse und Alltagskultur am Ende des achtzehnten Jahrhunderts*, K.G. Saur, Munich, 1992, p.27-46.

⁸⁸ Voir à ce sujet l'annexe 8.

⁸⁹ Prospectus *Der Beobachter vom Donnersberg*, « Das glückliche Ufer des Rheins, das gleichsam als Vereinigungs-Band der fränkischen und deutschen Nation an jene durch Dankbarkeit und heilsame Geseze, an diese Sitten und Sprache gebunden ist, scheint durch seine Lage und seine Vefassung zum Orte bestimmt, wo die beiden Völker die Früchte ihrer Aufklärung gegen einander austauschen, wo Jedes durch die Erfahrungen des andern bereichert, hier durch den Enthusiasm begeistert, dort durch ernste Weisheit gemässigt wird. Mehrere Freunde der Freiheit haben sich verbunden, den ersten Schritt auf dieser neueröffneten Bahn zu thun. Sie kündigen in dieser Absicht eine Zeitschrift an, die sie für die Bewohner beider Rheinufer gleich interessant zu machen hoffen.»

⁹⁰ GILLI, *Pensées et pratiques révolutionnaires, op.cit.*, p.244.

potentiel d'acculturation du bassin rhénan – notamment grâce à la langue allemande – et semblent ainsi s'inspirer aussi bien du cosmopolitisme allemand que de l'universalisme révolutionnaire⁹¹. Le lectorat visé apparaît ainsi avisé, doté d'une culture politique qui s'est construite à partir des expériences de la décennie révolutionnaire. Les rédacteurs partagent ensuite les objectifs du journal avec leurs lecteurs :

« Son but principal est d'informer ses lecteurs de tous les événements importants survenant à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de la République. Leurs outils ne sont pas seulement les feuilles publiques, mais une vaste correspondance, et ils ne ménageront pas leur peine pour la multiplier. Ils sont assurés d'avance de pouvoir compter sur l'appui de tous les amis de la bonne cause, et ils se proposent en retour de venir en aide, en défenseurs courageux, à toutes les victimes de la tyrannie et du fanatisme. »⁹²

Les rédacteurs annoncent ainsi s'appuyer sur des sources d'information variées, aussi bien sur des journaux que sur une correspondance personnelle, qu'ils entendent voir se développer. Ils assurent de ce fait à leurs correspondants vouloir insérer les nouvelles qu'ils leur envoient en préservant leur anonymat à condition que ces derniers ne tronquent pas la version des faits rapportés. Afin de légitimer leur œuvre et par conséquent l'instauration de la République cisrhénane qu'ils entendent promouvoir, les journalistes veulent s'assurer de la fiabilité et de l'étendue de leurs informations. Bien que le lecteur visé ne soit jamais explicité, le niveau de langue ainsi que le type d'articles insérés témoignent d'une volonté de toucher un lectorat averti.

L'impartialité, qui consiste à ne privilégier aucune idéologie au détriment d'une autre, et l'adhésion à la politique directoriale semble prédominer dans la presse germanophone des années 1796-1798 et influencer le choix des sources d'information ainsi que la manière dont les rédacteurs insèrent les nouvelles. Alors que le « moment républicain » révèle une grande diversité typologique et une volonté de toucher un lecteur averti tout comme les nouveaux citoyens à instruire, les feuilles publiées à la fin de la décennie 1790 mettent en évidence une volonté de cibler un lectorat d'électeurs, doté d'une culture politique et qu'il s'agit d'informer des dispositions de la Constitution de l'an III afin de pérenniser le régime républicain. Le public

⁹¹ GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national », *op.cit.*, p.107.

⁹² Prospectus *Der Beobachter vom Donnersberg*, « Der Hauptzweck derselben ist, ihre Leser von allen wichtigen Ereignissen inner- und ausserhalb der Grenzen der Republik zu unterrichten. Ihre Hülfsmittel sind nicht allein öffentliche Blätter, sondern eine ausgebreitete Korrespondenz, die zu vermehren sie weder Mühe noch Kosten scheuen werden. Sie sind im voraus versichert, dass sie darin von allen Freunden der guten Sache Unterstützung zu erwarten haben, und sie bieten sich dagegen an, jedem Schlachtopfer der Tirannei und des Fanatism als muthige Vertheidiger zu Hülfe zu eilen. »

ciblé par les journaux écrits en allemand voit ainsi son périmètre redéfini au rythme où le groupe des citoyens qui bénéficient du droit de vote est lui-même reconsidéré.

2.3. Le retour en force de la presse d'information (1800-1815)

À partir de 1800, la presse d'opinion germanophone disparaît totalement au profit des journaux d'information et des feuilles d'annonces. Près d'une dizaine de périodiques – *Der Telegraph* (1800) à Mayence, le *Niederrheinische Kurier* (1803-1809) à Strasbourg, le *Allgemeines Intelligenz-oder Wochenblatt für das Land Breisgau* (1802-1807) et le *Grossherzoglich badisches Provinzial-Blatt der Provinz des Oberrheins* (1808-1810) à Fribourg-en-Brisgau, le *Provinzial-Blatt der badischen Markgrafschaft* (1803-1807) et le *Karlsruher Intelligenz- und Wochen-Blatt* (1810-1818) à Karlsruhe et enfin le *Intelligenzblatt der Unter-Präfektur des Speyerer Bezirks* (1804-1809) à Spire – s'ajoute à ceux qui paraissent sur toute la période. Si les deux premiers journaux cités ci-dessus proposent des informations politiques et générales et entendent conserver une forme de neutralité par l'invisibilité de l'opinion personnelle des journalistes et l'adhésion à la politique officielle, les autres sont essentiellement des feuilles d'annonces et de gouvernement.

2.3.1. L'impartialité des journaux d'information

Si en 1800, *Der Telegraph*, publié à Mayence, reprend les codes éditoriaux des *Mercures* – édition mensuelle visant à « dire ce qui est advenu »⁹³, le prospectus inséré au début du premier numéro donne une indication quant au public visé par les rédacteurs

« Oui, nous voulons aller plus loin, nous pouvons dire que le Telegraph sera à tous les égards meilleurs que son prédécesseur ; il plaira moins au lectorat populaire, mais il gagnera d'autant plus sûrement la classe cultivée des lecteurs. Les mauvaises conduites et les égarements du Geissel doivent nous servir d'avertissement pour éviter ces écueils ; pour de nouveaux efforts, afin de produire enfin une œuvre qui s'approche de la perfection, qui réponde aux besoins du temps, qui soit à l'honneur de la nation allemande. [...] Il ne s'agit pas pour nous de donner une existence courte et incertaine à une œuvre imparfaite et immature ; nous voulons fournir une revue qui se distingue par son plan profondément réfléchi et étendu, par sa valeur toujours grande, par son amour de la vérité et son impartialité, qui satisfasse l'homme d'Etat et d'affaires, le

⁹³ BRETECHE, RIBARD, « Qu'est-ce que les mercures », *op.cit.*, p.10.

savant et le citoyen, et qui s'élève au rang d'œuvre nationale que la nation allemande toute entière doit avoir intérêt à conserver. »⁹⁴

Les rédacteurs du *Telegraph* entendent ainsi proposer une œuvre ambitieuse destinée à se démarquer du *Geissel* en s'adressant essentiellement à une population « cultivée » allemande, c'est-à-dire ayant assimilé une culture politique, qui se définit selon des critères politiques intimement liés à la dimension économique et intellectuelle. En ciblant « l'homme d'État et d'affaire, le savant et le citoyen », les journalistes mayençais visent explicitement les administrateurs, les entrepreneurs, les savants ainsi que les propriétaires terriens – la propriété étant l'un des critères fondamentaux pour acquérir le droit de vote à partir de la Constitution de l'an III –, adhèrent à la politique de recentrage, rompant définitivement avec toute tendance démocratique. Bien qu'ils ne renient pas le prédécesseur de leur feuille, *Die Geissel*, et veulent contribuer à la construction d'une culture politique propre à la « nation allemande » – c'est-à-dire détachée de la République française –, ils le jugent plutôt sévèrement et se désolidarisent de la tendance éditoriale et politique – plutôt contestataire – de ce dernier. En outre, par la manière dont ils expriment leur désir de toucher un public instruit, ils révèlent l'idée selon laquelle le peuple n'est pas concerné par la culture politique. L'impartialité, la prise en considération à parts égales de toutes les idéologies, qu'ils revendiquent pour se différencier de ces dernières, se teinte d'un certain élitisme, qui se définit ainsi :

« Il n'est pas trop audacieux d'affirmer que nous n'avons pas encore pu présenter une revue politico-historique qui, par sa parfaite impartialité, par sa présentation juste, fidèle et sans complaisance des nombreux événements importants de notre temps, par son ton modeste, viril et calme, puisse donner satisfaction au lecteur pensant et à l'observateur avisé. La plupart des revues de ce genre s'égarent d'un côté ou de l'autre. C'est-à-dire qu'ils sont des partisans et des défenseurs immodérés et acharnés de l'un ou l'autre parti ; ils sont démocrates, aristocrates, républicains, monarchistes, anarchistes, alors qu'en tant qu'écrivains politiques et historiques, en tant que rapporteurs non-partisans, ils ne devraient être ni les uns ni les autres mais simplement être des journalistes. C'est-à-dire : des hommes qui relatent les événements du jour avec vérité et impartialité. »⁹⁵

⁹⁴ *Der Telegraph. Ein historisch-politisch-literarisches Journal*, N°1, Janvier 1800, p.4-5, « Ja, wir dürfen noch weiter gehen, wir dürfen sagen, der Telegraph wird in jedem Betracht besser als sein Vorgänger seyn ; er wird dem Lesepebel weniger gefallen, aber er wird dafür die gebildete Klasse der Leser desto sicherer gewinnen. Die Missgriffe und Verirrungen der Geissel sollen uns zur Warnung dienen, um jene Klippen zu vermeiden ; zu neuen Anstrengungen, um endlich einmal ein Werk hervorzubringen, dass sich der Vollkommenheit nähert, das den Bedürfnissen der Zeit, das der Ehre der deutschen Nation entspricht. [...] Es ist uns nicht darum zu thun, einem unreifen unvollkommenen Werke, eine kurze, unsichere Existenz zu verschaffen ; wir wollen eine Zeitschrift liefern, die sich durch ihren tiefdurchdachten, weit umfassenden Plan, durch ihren innern Werth, durch ihre Wahrheitsliebe und Unpartheilichkeit auszeichnen, die den Staats-und Geschäftsmann, den Gelehrten und den Bürger befriedigen, die sich zu einem Nationalwerk erheben soll, an dessen Erhaltung der ganzen deutschen Nation selbst gelegen seyn muss. »

⁹⁵ *Ibid.*, N°1, Janvier 1800, p.5-6, « Es wird wohl nicht zu gewagt seyn, wenn man behauptet, dass wir bisher noch keine politisch-historische Zeitschrift haben aufweisen können, die durch ihre vollkommene reine

L'impartialité visée par les rédacteurs est déterminée comme une présentation authentique des faits, indépendamment des tendances idéologiques qui y sont mêlées ainsi que du positionnement politique personnel des journalistes. Ces derniers présentent leur plan comme un paisible tableau des événements, qui prend de la distance avec l'émotion et la ferveur de l'instant, et qui s'adresse à un public lettré, capable de réfléchir et de raisonner par lui-même pour se forger une opinion. Cette ambition d'impartialité apparaît aux yeux des rédacteurs comme une réponse aux troubles qui ont marqué l'existence du *Geissel* ainsi qu'un moyen de faire perdurer le périodique dans un contexte où les entreprises éditoriales sont de plus en plus étroitement surveillées⁹⁶. Cependant, malgré la volonté de ne pas prendre parti rappelée avec insistance par les journalistes du *Telegraph*, ces derniers ne manquent pas de donner leur opinion, bien qu'en des termes mesurés et en quelques rares occasions, notamment au sujet de Bonaparte, dont ils regardent l'ambition avec méfiance⁹⁷. Les rédacteurs proposent, en outre, dans cet extrait, une définition de leur profession qu'ils lient intimement à l'impartialité, à une figure masculine dotée d'un sang-froid qui offre des informations à un public cultivé et averti, doté d'une conscience de la situation politique.

Le *Niederrheinische Kurier*, publié à Strasbourg entre 1803 et 1809, propose, quant à lui, des informations générales et politiques ainsi qu'un certain nombre d'annonces en fin de numéro. Le journal est découpé en plusieurs rubriques : « France », tout d'abord, dans laquelle les nouvelles parisiennes prennent une large part ; puis apparaissent celles provenant de l'étranger – Angleterre, Allemagne, Italie, Suisse, etc. – et enfin celles de Strasbourg. La source d'information – lettre ou journal – ainsi que l'origine exacte des nouvelles, qui pouvaient apparaître dans les feuilles révolutionnaires, ne sont pas indiquées. Il est fort probable que les rédacteurs reprennent et traduisent essentiellement la propagande napoléonienne publiée dans le *Moniteur* qui, lui-même, reproduit les rapports administratifs justifiant les décrets et arrêtés impériaux, les pièces diplomatiques, les discours et adresses qui mettent en évidence

Unpartheilichkeit, durch ihre richtige, getreue, unverstellte Darstellung der so manchfachen wichtigen Ereignisse unserer Zeit, durch ihren bescheidenen, männlichen, ruhigen Ton, dem denkenden Leser und ruhigen Beobachter Befriedigung gewähren könnte. Die meisten Zeitschriften dieser Art schweifen entweder auf der einen, oder andern Seite aus. Das heisst : sie sind unmässige, hizige Anhänger und Verfechter, entweder der einen oder der andern Parthei ; sie sind Demokraten, Aristokraten, Republikaner, Monarchisten, Anarchisten, da sie doch als politische und historische Schriftsteller, als unpartheiische Berichterstatter keines von allen diesen, sondern bloss Journalisten seyn sollten. D.h. : Männer, die Begebenheiten des Tages mit Wahrheit und Unpartheilichkeit aufzeichnen. »

⁹⁶ Marita GILLI, « La perception de la Grande Nation en Rhénanie », in *Du Directoire au Consulat 2. L'intégration des citoyens dans la Grande Nation*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2000, p.91-106 ; Patricia SOREL, *Napoléon et le livre. La censure sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020, p.14.

⁹⁷ *Der Telegraph*, op.cit., Janvier 1800, p.69-92.

l'attachement des Français notamment à leur Empereur ainsi que, parfois, des documents étrangers⁹⁸. L'homogénéité de l'insertion des nouvelles, qui se suivent les unes après les autres au fil des rubriques, et la neutralité politique, qui s'articule autour de l'invisibilité de l'opinion du rédacteur et d'une fidélité aux idées du gouvernement, semblent prégnante dans ces journaux. Ils révèlent un retour à une presse muselée, qui risque de tomber sous le coup de la censure consulaire et impériale, et qui est appelée à essentiellement s'inscrire dans la culture politique napoléonienne et la diffuser, afin de contribuer à la légitimation et à la stabilisation du pouvoir. Comme l'indique André Cabanis, alors que la France connaît sous l'Empire une grande période de réformes, les journalistes semblent « se complaire à aligner, les uns après les autres, de mornes entrefilets sur la nomination de fonctionnaires, sur les visites d'ambassadeurs, sur les réceptions à la Cour impériale. »⁹⁹ Sous le Consulat et l'Empire, la presse d'information rappelle ainsi les lisses publications de l'Ancien Régime qui insèrent les nouvelles les unes en dessous des autres, « sans commentaire, sans titre pour attirer l'attention » et semble adopter à nouveau les méthodes de Renaudot, deux siècles plus tôt. Le retour de ce procédé développé sous la Monarchie absolue témoigne d'une volonté de s'appuyer sur des journaux dépolitisés afin de contribuer à l'instauration d'un régime autoritaire, d'extrême centre, mais également une volonté d'affirmer les règles d'une profession qui se fonde sur des critères d'impartialité, à savoir la capacité de prendre en considération toutes les tendances politiques sans en privilégier une au détriment d'une autre, et un lectorat doté d'une culture politique qu'il s'agit d'informer.

2.3.2. L'essor des journaux d'annonces

À partir de 1802, les journaux d'annonces germanophones – que l'explosion du nombre de titres à partir de 1789 avait soumis à concurrence – se multiplient et viennent ainsi s'ajouter aux huit feuilles d'information qui paraissent sans discontinuer depuis l'Ancien Régime. La majorité des grandes villes rhénanes – Mayence, Karlsruhe, Strasbourg, Fribourg – proposent, par conséquent, deux périodiques : l'un se positionne en journal d'information quand l'autre s'apparente aux feuilles d'annonces, et ce avant l'instauration du décret napoléonien de 1810 qui autorise un journal politique par département et une feuille d'annonces dans 28 centres urbains actifs¹⁰⁰. Les journaux d'annonces publient essentiellement des articles « utiles » au

⁹⁸ André CABANIS, « Presse », in (dir.) Jean Tulard, *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1999, p.1403.

⁹⁹ CABANIS, « Presse », *op.cit.*, p.1397.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.1400.

quotidien des lecteurs, c'est-à-dire qui ont trait aux ventes et locations ou encore aux prix des denrées alimentaires. Ils peuvent également comporter quelques anecdotes, à l'instar des *Affiches* et *Intelligenzblätter* d'Ancien Régime. L'une d'entre elle, insérée dans le *Karlsruher Intelligenzblatt* le 6 janvier 1810, met en scène deux personnages dans les rues de Paris¹⁰¹. L'un est présenté comme un comédien et entend, pour s'amuser – dit l'anecdote –, montrer à son camarade comment se comporte un ivrogne. L'autre personnage, après l'avoir observé un temps, lui rétorque qu'il s'y prend mal et se met à imiter un Anglais « qui, après avoir déjeuné à la taverne, vide sans exagérer cinquante verres, monte à cheval, et accompagné de son Joley aussi saoul que son maître, se rend à sa maison de campagne, près de Londres »¹⁰². L'article fait ensuite le récit de la mise en scène imaginée par l'imitateur et permet ainsi au lecteur de s'imaginer la scène : l'Anglais singé dans cette satire apparaît ridicule, voire grotesque. Cette anecdote permet ainsi au rédacteur de décrédibiliser l'Angleterre en dénonçant les mœurs décadentes de ses habitants et en particulier, celles de l'élite nobiliaire. Le journal publié à Karlsruhe met ainsi en évidence le soutien d'un État de la Confédération germanique – celui du Duché de Bade – au régime impérial français face à l'une des puissances européennes antagonistes à la France. Il relaie la propagande napoléonienne en véhiculant des jugements peu nuancés et stigmatise les ennemis du régime en dressant un portrait à charge¹⁰³.

Les périodiques publiés après 1800 dans l'espace rhénan, aussi bien dans les départements français que dans les États composant la Confédération germanique, dont Napoléon est le garant depuis 1806, servent ainsi de support à la propagande napoléonienne, tout en se présentant comme des journaux d'information.

Les journaux germanophones composent ainsi la majorité du corpus étudié et la langue allemande apparaît nettement comme un outil d'information, avant d'être porteur de politisation, privilégié par les rédacteurs du Rhin supérieur.

Ces feuilles semblent essentiellement s'adresser à un lectorat avisé disposant d'une culture politique, qu'il s'agit de mettre à jour grâce aux nouvelles insérées. Les gazettes, type de périodique prédominant tout au long de la période, proposent des informations politiques et générales et affirment leur impartialité, qui consiste essentiellement à ne privilégier aucune tendance politique au détriment d'une autre. Afin de satisfaire cet objectif, les rédacteurs

¹⁰¹ Voir à ce sujet l'annexe 9.

¹⁰² *Karlsruher Intelligenzblatt*, 6 janvier 1810, p.8, « in der Taverne zu Mittag gegessen, ohne sich zu erzählen, fünfzig Gläser geleert hat, zu Pferde steigt, und, von einem Joley begleitet, welcher eben so voll ist als sein Herr, nach seinem Landhaus in der Nähe von London reitet. »

¹⁰³ CABANIS, *La presse sous le Consulat et l'Empire*, op.cit., p.241.

sélectionnant des informations notamment issues des procès-verbaux de l'Assemblée nationale, documents supposés fidèles aux discours prononcés par les députés et, par conséquent, neutres par nature. Entre 1792 et 1796, les journalistes des gazettes qui paraissent de l'Ancien Régime français à l'Empire de part et d'autre du Rhin semblent s'éloigner de leur modération et témoignent d'un conservatisme politique. La tendance idéologique de la *Strassburgische Zeitung* se crispe ainsi autour du sort de la Monarchie constitutionnelle et de la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg, pendant qu'à Fribourg-en-Brisgau, la *Freiburger Zeitung* révèle, tout comme la *Priviligirte Mainzer Zeitung*, un positionnement radicalement contre-révolutionnaire, anti-républicain et anti-jacobin à partir de 1793.

Les gazettes plus éphémères, qui ne semblent perdurer plus de trois ans, entendent, quant à elles, accompagner l'avènement et la consolidation de la République en France, en relayant les informations qui émanent des assemblées ainsi que les nouvelles de la guerre à un public averti. Outre les gazettes, 7 journaux-discours publiés entre 1791 et 1793 et la dizaine de journaux d'opinion qui paraît entre 1796 et 1797 témoignent également de leur ambition de toucher un lectorat doté d'une culture politique à redéfinir. En 1791, à Strasbourg le prospectus du *Strassburgisches politisches Journal* souligne la volonté de Cotta d'être impartial et de fournir des informations relatives à la Révolution française, tout en évitant de « prêcher » en sa faveur, afin de plaire à une société de cour allemande. En 1792 et 1793, à Mayence, Forster et Wedekind s'appuient, à l'inverse de leur collègue strasbourgeois, sur les ressorts de l'oralité pour toucher un lectorat imprégné de la culture des Lumières, dans le but de l'encourager à être un acteur de l'acculturation révolutionnaire et républicaine.

Sous le Directoire, les électeurs, c'est-à-dire les citoyens propriétaires fonciers qui paient le cens, sont ainsi informés de l'évolution de la situation politique, en particulier des modifications apportées par la Constitution de l'an III au mode de scrutin, et par conséquent encouragés à exercer leur droit de vote afin de pérenniser le régime républicain. De même, sous le Consulat et l'Empire, le lectorat visé apparaît cultivé, alors que le peuple est exclu de la politisation, c'est-à-dire tenu à l'écart du processus qui permet la construction d'une culture politique par communication.

L'impartialité poursuivie par les rédacteurs, qu'ils soient responsables de gazettes ou de feuilles d'opinion, apparaît comme une qualité incontournable que tout journaliste se doit de posséder. Au tournant du XIX^e siècle, une définition du métier, qui s'appuie sur ce critère, est, par ailleurs, donnée explicitement dans les pages des *Fraenkische Blätter* et du *Telegraph* publiés respectivement en Suisse et à Mayence, alors qu'elle n'est que sous-entendue dans celles qui paraissent en France et qui se concentrent exclusivement sur l'information politique.

Bien que les périodiques germanophones publiés dans le Rhin supérieur à l'ère des révolutions privilégient un public avisé disposant d'une culture politique à mettre à jour, 8 feuilles publiées entre 1791 et 1793, à Strasbourg et à Mayence, proposent d'accompagner un public peu averti dans l'exercice de la citoyenneté. Les catéchismes révolutionnaires et les journaux-discours apparaissent ainsi comme des outils de politisation à destination des nouveaux citoyens, qu'il s'agit d'encourager à se familiariser avec leur nouveau statut politique, qui les affranchi de leur assujettissement, et de les mobiliser pour contribuer à l'établissement d'une culture politique. Afin de poursuivre cet objectif, les journalistes insèrent notamment des articles pédagogiques et des dialogues qui s'appuient sur une argumentation simple, des personnages stéréotypés liés à la vie quotidienne des lecteurs et à une forme d'oralité qui facilite la compréhension. Cette forme d'écriture révèle un engagement politique de la part des rédacteurs qui entendent contribuer à la mobilisation de leurs lecteurs dans le processus de construction et de diffusion d'une culture politique démocratique et jacobine.

La presse germanophone du Rhin supérieur apparaît ainsi majoritairement composée de journaux d'information qui s'adressent à un lectorat avisé tandis que les feuilles d'opinion restent minoritaires et visent à l'éducation civique d'un public resté jusque-là dans une minorité politique.

Chapitre 2 : La presse en langue française, un espace éditorial modéré destiné à un lectorat déjà politisé

Le français étant la langue associée au discours révolutionnaire, l'hypothèse selon laquelle la langue privilégiée par les journalistes pour diffuser la Révolution et véhiculer un discours politique serait française semble de prime-abord pertinente. Or, au regard de la rareté des journaux francophones publiés dans le Rhin supérieur, il semble nécessaire de reconsidérer ce postulat.

Seules quatre feuilles exclusivement écrites en français paraissent à Strasbourg, Mannheim et Mayence. La *Feuille de Strasbourg* et le *Journal politique de Strasbourg* publiés respectivement en 1792 et 1797 ; la *Gazette des Deux-Ponts* (1770-1798), qui devient ensuite tour à tour le *Journal politique de l'Europe* (1798-1799) puis *Journal politique de Mannheim* (1800-1813) ; quant au *Journal de Mayence*, le seul exemplaire ayant été conservé est daté de 1805¹.

L'existence de ces périodiques, qui ne composent que 5% de notre corpus de sources, peut être liée à la politique de francisation menée par la France. Comme le soulignent Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, à partir du milieu du XVIII^e siècle, les édits qui suivent l'annexion des provinces nouvellement conquises par la France exigent l'emploi exclusif de la langue française². Il ne s'agit, néanmoins, pas tant de franciser toute la population qui, dans une société strictement hiérarchisée, n'a pas accès à la culture écrite mais de rallier les élites en éliminant tout particularisme culturel qui pourrait nuire à la centralisation du pouvoir monarchique. En Alsace, la langue française est un vecteur d'accès aux emplois de l'administration et, par conséquent, un outil de discrimination sociale. Dès 1789, la Révolution française est confrontée aux défis qu'impose le pluralisme linguistique dans le processus de refondation de l'ordre politique et social français. Bien que durant les premières années de la décennie 1790 une pédagogie politique basée notamment sur la traduction des textes législatifs en langue régionale soit privilégiée, un revirement de situation a lieu en 1793, au moment où les représentants du peuple en mission considèrent les idiomes locaux comme un frein à l'acculturation politique révolutionnaire et, plus encore, comme le vecteur d'une résistance propre à véhiculer des idées contre-révolutionnaires. Une politique de francisation est alors

¹ Voir à ce sujet l'annexe 10.

² DE CERTEAU, JULIA, REVEL, *Une politique de la langue*, op.cit., p.11-12.

mise en œuvre afin d'imposer avec force l'usage du français dans les régions dont la langue majoritairement employée est considérée comme potentiellement dangereuse car commune à celle pratiquée dans les États monarchiques contre lesquels la France est en guerre depuis avril 1792. La conquête linguistique des territoires frontaliers de l'Est est alors considérée comme une nécessité impérieuse et les gouvernements successifs élaborent un discours idéologique et des stratégies politiques spécifiquement dirigés contre la culture et la langue germanique³.

Il est ainsi possible de s'interroger quant aux enjeux que revêt la publication de journaux francophones dans un espace géographique transfrontalier majoritairement germanophone, dans un contexte de francisation.

A l'instar des périodiques en langue allemande, les feuilles écrites en français semblent majoritairement appartenir à la catégorie des journaux d'information. Cependant, publier une feuille en français à Mannheim, cité restée dans le giron princier allemand, ne relève pas des mêmes stratégies éditoriales et politiques qu'à Strasbourg et Mayence, deux villes sous domination française, depuis la fin du XVII^e siècle, pour la première, et 1792 puis 1797 pour la seconde.

En outre, seul un journal d'opinion francophone apparaît dans notre corpus : la *Feuille de Strasbourg*, publiée en 1792 à Strasbourg, qui semble suivre un plan qui vise à l'imposer comme concurrent direct et figure antagoniste au *Courrier de Strasbourg*, journal officieux des Jacobins radicaux strasbourgeois.

1. Les journaux d'information : les caractéristiques d'un modèle hégémonique (1793-1813)

Parmi les quatre périodiques francophones publiés dans le Rhin supérieur entre les années 1780 et les années 1810, la *Gazette des Deux-Ponts* et ses successeurs (1793-1813), le *Journal de Mayence* (1805) et le *Journal politique de Strasbourg* (1797) ne semblent – eu égard aux numéros conservés – pas présenter, de prime abord, de traces de l'opinion personnelle de leurs rédacteurs, ce qui les place *de facto* parmi les journaux d'information. Cependant, malgré cette tendance commune à la neutralité, qui se caractérise par l'invisibilité de l'opinion personnelle du rédacteur et l'adhésion à la politique officielle, leur contenu et ligne politique sont différents

³ LÜSEBRINK, « Un défi à la langue politique de la langue », *op.cit.*, p.158-161.

en fonction de leur lieu d'édition et donc du pouvoir – directorial, princier ou impérial – auquel ils se soumettent. Publier en français en situation frontalière implique de réfléchir aux enjeux économiques d'une telle entreprise éditoriale dans une aire majoritairement germanophone ainsi qu'à la culture politique portée par ces périodiques dans un contexte directorial, impérial ou princier.

1.1. Publier des informations en français et choisir son public de part et d'autre du Rhin

En 1797, le prospectus du *Journal politique de Strasbourg* affirme que « chaque article sera resserré dans des bornes proportionnées au degré d'intérêt qu'il doit avoir pour un lecteur instruit et judicieux »⁴. Il indique s'adresser à un public spécifique qui, certes, maîtrise la langue française, mais qui est également capable d'adopter une approche critique par rapport aux informations qui lui sont amenées par les journaux. Ce choix semble, par ailleurs, également manifeste dans la *Gazette des Deux-Ponts*, publiée à Mannheim :

« Transmettre aux lecteurs ce que l'on raconte à Paris ou à Londres, n'est assurément pas vouloir leur faire croire tout ce qu'on y raconte ; car très souvent ils croiroient des choses entièrement opposées : à Paris, par exemple, les finances de la France sont dans l'état le plus brillant ; ailleurs on les regarde comme ruinées sans ressources. En toutes choses, la même opposition se rencontre, non seulement dans les opinions, mais dans les faits. Le seul lecteur qui a comparé les dires de part & d'autre, peut porter un jugement sans se tromper. »⁵

Solomé, le rédacteur de la *Gazette*, met en évidence dans cette note son ambition de toucher un public politisé, capable de comparer plusieurs articles – et plusieurs journaux – afin de recueillir des informations divergentes et se forger sa propre opinion. L'insertion d'articles qui mettent en évidence différents aspects d'un même événement induit la participation du lecteur au processus de politisation, c'est-à-dire à la construction et à la diffusion d'une culture politique, en procédant lui-même à l'analyse des éléments qui lui sont fournis par Solomé. Le rédacteur se positionne en pourvoyeur d'informations brutes, s'ancre dans une démarche d'impartialité et entend laisser le public libre d'interpréter les faits qu'il lui rapporte, à l'inverse des rédacteurs

⁴ Prospectus du *Journal politique de Strasbourg*, p.1.

⁵ *Avis à Messieurs les souscripteurs de la Gazette de Deux-Ponts*, inséré entre les numéros du 9 et 10 décembre 1793.

strasbourgeois qui, en 1793, interprètent des faits par le prisme de leur vision politique personnelle.

A la différence de leurs homologues parisiens et français en général, loin de vouloir servir de guide au public en lui enseignant ce qu'il doit savoir et croire, les journalistes de la *Gazette des Deux Ponts* et du *Journal politique de Strasbourg* entendent s'adresser à un lectorat cultivé, « instruit », en mesure de raisonner et de se positionner face à une situation politique, connaissance de laquelle la lecture des journaux lui permet de tenir à jour⁶.

Le public ciblé semble ainsi essentiellement se restreindre à l'élite culturelle, notamment aux courtisans et aux membres de l'administration municipale et départementale durant la Révolution, puis aux préfets sous l'Empire. Les rédacteurs révèlent, de plus, leur volonté de diffuser leur périodique au-delà des frontières. Le *Journal politique de Strasbourg* indique ainsi qu'il publiera « les nouvelles de différens pays de l'Europe, et tiendra lieu de quantités d'autres papiers publics de France et d'Allemagne aux Citoyens de Strasbourg et des Départemens voisins. Ceux de Paris et des autres Départemens y trouveront les nouvelles étrangères, rédigées d'après une correspondance choisie et les meilleures gazettes d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre »⁷. La feuille strasbourgeoise entend s'adresser à un public de part et d'autre du Rhin, en offrant des informations qui ont trait à l'actualité ainsi qu'aux opérations militaires.

En outre, si le rédacteur du *Journal politique de Strasbourg* témoigne d'un souci d'exhaustivité – qui se retrouve également dans la *Gazette des Deux-Ponts* – et d'une volonté de positionner son périodique au rang des sources d'information incontournables, il n'insère en revanche aucune nouvelle locale et semble privilégier les nouvelles du corps législatif et du Directoire exécutif, comme le révèle tout du moins le seul numéro conservé⁸. Ce dernier semble particulièrement s'intéresser aux nouvelles étrangères – Italie et Angleterre – ainsi qu'aux nouvelles de la capitale, du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents, par l'insertion des comptes rendus de séances ou de leur correspondance. Si l'influence du pouvoir politique et du contexte géopolitique apparaît particulièrement forte et semble définir le contenu du journal strasbourgeois en 1797, il en va de même en 1805 à Mayence. Le *Journal de Mayence* présente, dans le seul numéro conservé, publié le 23 novembre 1805, des informations des pays anglo-saxons, de Russie, de Strasbourg, de l'armée d'Italie et, bien entendu, d'Allemagne⁹. Cependant, si le périodique mayençais fait preuve d'une grande diversité, les nouvelles

⁶ CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.*, p.108-109 ; CABANIS, *La presse du Consulat et de l'Empire*, *op.cit.*, p.235.

⁷ Prospectus du *Journal politique de Strasbourg*, p.1.

⁸ *Journal politique de Strasbourg*, N°17, 17 septembre 1797.

⁹ *Journal de Mayence*, N°24, 23 novembre 1805.

provenant des villes germaniques restent néanmoins les plus importantes et portent la marque du pouvoir napoléonien. Comme l'indique André Cabanis, les journaux locaux n'ont généralement pas de correspondants à l'étranger et peu en France, ce qui les contraint à puiser dans les périodiques officiels émanant de Paris, sous contrôle impérial¹⁰.

Toucher un public lettré transfrontalier pour lui transmettre les idées du régime politique en place semble ainsi constituer un enjeu majeur pour les journaux francophones du Rhin supérieur. Si le *Journal politique de Strasbourg* (1797) et le *Journal de Mayence* (1805) ne semblent rencontrer d'autres freins que les pressions politiques exercées par le Directoire, pour le premier, et l'Empire napoléonien, pour le second, la *Gazette des Deux-Ponts* révèle, pour sa part, les enjeux ainsi que les obstacles que peut rencontrer un journal écrit en langue française sur la rive gauche du Rhin sous la Révolution et l'Empire. Avant de s'installer à Mannheim, le journal, rédigé par Jean-Pierre Solomé, un Français émigré en Allemagne, est publié dans le duché des Deux-Ponts et diffuse un discours émancipateur sous la protection ducal – les autorités n'imaginant pas, dans les années 1770-1780, que les nouvelles provenant de l'étranger – notamment d'Amérique – puissent les concerner directement¹¹.

En outre, si les deux journaux français apparaissent essentiellement comme des relais de la propagande gouvernementale dans les départements – c'est-à-dire loin de la capitale, lieu de la centralisation du pouvoir –, il n'en est pas de même pour le périodique de Mannheim. La proximité du rédacteur de la *Gazette* avec le pouvoir politique – aux Deux-Ponts comme à Mannheim – apparaît comme un fil directeur de l'existence du journal, et le 6 novembre 1793, Solomé demande au premier ministre de l'électeur de Bavière la permission d'imprimer la *Gazette des Deux-Ponts* à Mannheim car « par le défaut de communication directe avec la France, [la *Gazette des Deux-Ponts*] est à la veille de me causer de grandes pertes si je continuais de la faire imprimer aux Deux-Ponts »¹². Les changements qu'implique l'incursion des armées françaises outre-Rhin sont également exposés aux lecteurs, les 16-19 novembre 1793 :

« L'impossibilité absolue où nous sommes depuis deux mois de tirer directement des nouvelles de France, & la durée probable des mêmes obstacles, nous auroient vraisemblablement obligés, au mois de Janvier prochain, de renoncer à notre entreprise, ou du moins de la suspendre jusqu'après le rétablissement des communications : jugeant bien que le Public, malgré l'indulgence que sollicitent en

¹⁰ CABANIS, *La presse sous le Consulat et l'Empire*, op.cit., p.112.

¹¹ LÜSEBRINK, REICHARDT, « Médiation culturelle et perception de l'événement », op.cit., p.233.

¹² « SOLOME », in *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)* en ligne <https://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/752-jean-pierre-solome> ; BGK, Abteilung 213/334, Lettre de Solomé au premier ministre de l'électeur de Bavière (6 novembre 1793).

notre faveur des circonstances si extraordinaires, ne pourroit long-temps accueillir une Gazette qui ne donneroit que de vieilles nouvelles. Il nous eût été pénible assurément d'abandonner cette entreprise, au moment de recueillir le fruit de 18 mois de soins & de dépenses : Nous avons préféré nous soumettre à de nouveaux frais, en nous déplaçant momentanément pour nous rapprocher de la source actuelle des nouvelles. Nous avons l'honneur d'en prévenir Messieurs les Souscripteurs, qui dans quinze jours s'apercevront déjà de ce changement, & qui retrouveront l'année prochaine dans la *Gazette des Deux-Ponts* les mêmes avantages que lui avoient concilié la faveur du Public, & même, à certains égards, une amélioration sensible. »¹³

À partir de 1792, les armées révolutionnaires encerclent les Deux-Ponts et forcent le duc Charles-Auguste à s'exiler à Mannheim, sur les terres de son cousin, dont il est par ailleurs l'héritier, début 1793. Le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts* semble ainsi suivre le duc dans son exil forcé. Cependant, au mois de novembre de la même année, Solomé ne spécifie pas le lieu où il entend installer son entreprise après son départ des Deux-Ponts. Ce n'est qu'au mois de décembre de la même année qu'il indique, qu'à compter du 1^{er} janvier 1794, les souscripteurs pourront s'adresser au « Bureau d'expédition des Gazettes à Mannheim »¹⁴. La volonté de proposer des informations provenant de l'autre côté du Rhin ainsi que celle de toucher un public transfrontalier est confirmée quelques années plus tard, alors que la censure semble frapper le journal.

En 1798, Solomé se voit obligé de mettre en œuvre une nouvelle modification afin de continuer de satisfaire son lectorat français et bénéficier de ses souscriptions. Le titre de son journal doit être modifié afin de contrer la censure qui frappe la *Gazette des Deux-Ponts* dans le Bas-Rhin¹⁵. S'il met en évidence la politique conquérante du Directoire, en soulignant l'expansionnisme révolutionnaire outre-Rhin, cet article révèle la nécessité, pour l'entrepreneur mannheimois, de conserver un lectorat en France et notamment en Alsace. Or, les gazettes européennes qui bordent le Rhin ont un caractère « biculturel » spécifique : elles sont constituées largement de nouvelles françaises plus ou moins officielles et visent aussi bien un lectorat français qu'un public allemand composé de l'élite culturelle francophone¹⁶. La *Gazette des Deux-Ponts* s'inscrit parfaitement dans la recherche d'équilibre, ce qui la mène à déplacer son imprimerie à Mannheim en 1793-1794 et à modifier son titre en 1798 afin de continuer à informer les lecteurs francophones de ce qui se déroule en France et – de manière moins franche – dans les autres pays européens, et diffuser ainsi les idées politiques du prince-électeur.

¹³ *Gazette des Deux-Ponts*, n°275-277, 16-19 novembre 1793.

¹⁴ *Avis A Messieurs les souscripteurs de la Gazette de Deux-Ponts*, inséré entre les numéros du 9 et 10 décembre 1793.

¹⁵ *Gazette des Deux-Ponts*, n°199, 14 juillet 1798.

¹⁶ LÜSEBRINK, REICHARDT, « Médiation culturelle et perception de l'événement », *op.cit.*, p.230.

En 1800, l'électeur palatin Max Joseph consent à ce que Solomé installe sa propre imprimerie et maison d'édition à Mannheim et publie le *Journal politique de Mannheim* – qui succède au *Journal politique de l'Europe* – qu'il soumet en échange à une censure, ce dont témoigne le sous-titre « Avec le privilège de son Altesse sérénissime électorale »¹⁷. Ces nouvelles dispositions imposent à Solomé de se positionner en faveur du pouvoir princier et de renoncer *de facto* à sa « méthode du pour et du contre » qui lui permettait, dans la *Gazette des Deux-Ponts* comme dans le *Journal politique de l'Europe*, de véhiculer des informations liées aux événements révolutionnaires tout comme des éléments qui ont traits à une culture politique royaliste et contre-révolutionnaire.

Si la tutelle princière permet à Solomé de maintenir son entreprise éditoriale durant la décennie 1790, elle ne se fait réellement sentir qu'à partir de 1800 et la montée sur le trône palatin de Max Joseph en 1799, alors que Mannheim se trouve confrontée directement à la guerre qui oppose la France à la Seconde Coalition. La « méthode » employée par le rédacteur et consistant à publier des articles d'opinions divergentes implique de viser un public francophone issu de l'élite lettrée, *a priori* déjà politisée et qu'il s'agit d'éclairer avec de nouvelles informations.

Si les trois journaux d'information francophones s'adressent à l'élite culturelle, ceux publiés à Strasbourg et Mayence visent essentiellement un public politisé vivant dans les départements frontaliers français quand la *Gazette des Deux-Ponts* entend toucher un lectorat de cour et membre de l'administration départementale durant la Révolution et préfectorale sous l'Empire. En s'appuyant sur la culture politique bien établie de leurs lecteurs, les journalistes francophones du Rhin supérieur témoignent également de leur ambition d'impartialité, qui se définit essentiellement comme une volonté de ne privilégier aucune tendance politique au détriment d'une autre.

1.2. Des journaux d'information francophone en quête de neutralité et d'impartialité politique

Alors que la *Gazette des Deux-Ponts* et ses successeurs sont publiés hors des frontières françaises, le *Journal politique de Strasbourg* (1797) et le *Journal de Mayence* (1805)

¹⁷ « SOLOME », in *Dictionnaire...*, *op.cit.* ; BGK, Abteilung 213/333, Document relatif à l'autorisation faite par l'électeur palatin Max Joseph à Solomé d'imprimer le *Journal politique de Mannheim* et à la censure qui le frappe en 1800.

paraissent respectivement dans le département du Bas-Rhin, pour le premier, et dans celui du Mont-Tonnerre, pour le second. Leurs lieux d'édition ainsi que le contexte géopolitique dans lequel ils s'inscrivent influencent nettement la manière dont se manifestent leur neutralité politique, qui se définit par l'invisibilité de l'opinion personnelle du rédacteur et la fidélité à la politique officielle du moment, associée à leur ambition d'impartialité, qui consiste à faire prédominer une culture politique particulière dans leurs feuilles.

En 1797, le prospectus du *Journal politique de Strasbourg* présente son projet en insistant sur la « plus sévère impartialité » de son périodique et révèle vouloir aussi bien toucher les strasbourgeois et lecteurs des régions alentour que ceux de Paris et des départements français, en leur proposant des nouvelles étrangères et françaises issues des journaux et de la correspondance¹⁸.

Le rédacteur affirme sélectionner et poser un regard critique sur les sources – journaux et correspondance personnelle – desquelles il tire les nouvelles insérées dans le journal. Cependant, sous couvert de neutralité politique et d'une méfiance vis-à-vis des informations collectées par ses collègues, le journaliste masque sa volonté de rester fidèle aux idées modérées du Directoire et de diffuser une culture politique du centre. Cette tendance est néanmoins révélée dans le plan présenté dans le prospectus, qui insiste également sur les enjeux du choix des informations insérées dans le journal :

« On trouvera dans ce journal, 1° les nouvelles des pays étrangers : a cet égard le journal politique de Strasbourg se distinguera de beaucoup d'autres, tant par le choix et l'authenticité des faits, que par le soin qu'aura le rédacteur d'en bannir les contradictions, de corriger les erreurs ou les inexactitudes qui pourroient lui échapper, et sur-tout de suivre, autant qu'il sera possible, une marche historique dans le développement des événements politiques et militaires ; 2° Un extrait suivi des séances du corps législatif ; 3° Les articles officiels publiés dans les journaux du gouvernement ; 4° Un choix des nouvelles les plus authentiques de Paris et des départemens, dépouillés de toute déclamation ou réflexion dictée par l'esprit de parti : lorsqu'une nouvelle de quelque importance lui paroîtra douteuse, le rédacteur en indiquera la source, pour mettre le public à portée de l'apprécier ; 5° Des extraits et des rapprochemens des opinions des meilleurs journalistes, et le rédacteur aura soin d'en indiquer les auteurs pour leur laisser le mérite de leurs idées. »¹⁹

L'impartialité, définie par le rédacteur du *Journal politique de Strasbourg* comme un homogénéité du contenu et l'absence d'opinion politique personnelle, permet d'inscrire pleinement le périodique dans la dynamique de « moralisation » des mœurs de la société impulsée sous le Directoire. La modération du ton, la mise en valeur des idées directoriales

¹⁸ Prospectus du *Journal politique de Strasbourg*, p.1.

¹⁹ *Ibid.*, p.1-2.

ainsi que le soin scrupuleux accordé aux informations insérées dans le périodique strasbourgeois témoignent d'une soumission à la politique du gouvernement. De surcroît, le journaliste se défend de publier des opinions divergentes, jugées radicales, et qui ne respecteraient pas la ligne modérée du Directoire. Afin de ne pas éveiller de soupçons et de ne pas risquer de tomber sous le joug de la censure, il évoque son intention de citer les auteurs des propos qu'il insère dans les pages de son journal. Cette précaution renforce l'idée d'une presse muselée sous le Second Directoire. Les liens avec le pouvoir sont également révélés par la mention explicite des journaux officiels – le *Moniteur* et le *Rédacteur* – et des comptes rendus des séances du corps législatif, formé par le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens²⁰. L'unique numéro conservé du *Journal politique de Strasbourg*, publié le 17 septembre 1797 par Escher, met en exergue la faible diversité des sources d'information et révèle, par conséquent, le poids de la censure et une volonté de rester fidèle aux idées du Directoire²¹. La neutralité du journal strasbourgeois, qui ne présente ni l'opinion personnelle de son rédacteur ni une quelconque appartenance à une tendance politique radicale – néo-jacobine ou royaliste – s'inscrit ainsi parfaitement dans le contexte tendu qui entoure les journées de fructidor an V. En effet, le 18 fructidor (4 septembre 1797), le Directoire parvient à déjouer dans le sang un complot royaliste visant à renverser le régime et la répression qui s'en suit frappe notamment la presse, qui reste muselée tout au long du second Directoire. Le décret du 22 fructidor (8 septembre 1797) met en état d'arrestation et condamne à la déportation sans jugement les directeurs, auteurs et propriétaires d'environ 42 journaux suspects de royalisme²². Le ton employé par le rédacteur alsacien reste, par conséquent, relativement neutre, afin d'éviter de tomber sous le coup de la censure, et se positionne au rang des outils de propagande du gouvernement directorial – qui initie la culture de l'homme providentiel et du « parti des généraux » – en relayant notamment les victoires de Bonaparte en Italie, la liste des royalistes déportés vers Rochefort ainsi qu'une « Adresse du corps législatif aux Français »²³. Le *Journal politique de Strasbourg* apparaît, à l'instar de ses homologues français, soumis au contrôle que le second Directoire impose aux organes de presse. La passion et le débat politique sont exclus des périodiques, qui, dépolitisés, c'est-à-dire vecteurs d'un éloignement des citoyens de la compétence politique, deviennent un instrument visant à « démobiliser » les lecteurs, comme le souligne Nathalie Lambrichs. Le public devient, par conséquent, passif ; le lecteur se doit

²⁰ Nathalie LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV. Les journaux républicains*, Paris, Presses universitaires de France, 2020, p.23.

²¹ *Journal politique de Strasbourg*, N°17, 17 septembre 1797.

²² CHAVANETTE, « La presse libre », in *Le Directoire*, *op.cit.*, p.114.

²³ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.449.

alors de s'instruire dans la solitude grâce à des communiqués officiels et des articles émanant seulement du Directoire exécutif ou des assemblées²⁴.

En ce qui concerne le *Journal de Mayence*, les sources d'informations indiquées par le rédacteur sont des gazettes et des bulletins des armées, en grande majorité. Le contenu du journal – qui s'intéresse essentiellement aux faits de cour et aux mouvements militaires – met, par conséquent, en évidence l'influence de la propagande napoléonienne, en particulier grâce à l'insertion du « Vingt-et-unième Bulletin de la Grande Armée ». Les bulletins, qui font état de tous les événements militaires importants, sont rédigés par Napoléon lui-même puis publiés dans le *Moniteur*, avant d'être recopiés dans les divers journaux de Paris et des départements. En 1805, le ministre de la Police indique aux préfets qu'il est impératif que le texte publié dans le journal officiel soit diffusé sans modifications, ce qui est par ailleurs respecté par le rédacteur du *Journal politique de Mayence*²⁵. Ce dernier obéit ainsi à l'ordre donné par le pouvoir d'éviter tout ce qui peut attirer les lecteurs et agiter les esprits, telles les polémiques, les critiques contre la politique officielle, qui ont pu être l'apanage des journaux révolutionnaires.

Bien que les deux journaux français ne présentent aucune opinion personnelle et semblent, par conséquent, neutres en apparence, ils témoignent néanmoins de leur appartenance et de leur soumission aux pouvoirs directorial et impérial, dont ils diffusent les idées d'un (extrême) centre politique, caractérisé selon Pierre Serna par une modération législative doublée d'un exécutif fort²⁶.

- **La « méthode du pour et du contre » de la Gazette des Deux-Ponts**

Comme le relèvent Hans-Jürgen Lüsebrink et Rolf Reichardt, la *Gazette des Deux-Ponts* – comme toutes les gazettes européennes de langue française – a joué un rôle dans la transmission des renseignements concernant la Guerre d'Indépendance des Colonies anglo-américaines²⁷. Leur analyse prend le contre-pied de celles de leurs collègues – dont Karl-Heinz Kuhn – en affirmant que le journal des Deux-Ponts est loin d'être une feuille réactionnaire²⁸. Si elle reprend les informations fournies par le *Courrier du Bas-Rhin* – qui, elle, est une feuille

²⁴ LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV*, *op.cit.*, p.29-31.

²⁵ CABANIS, *La presse sous le Consulat et l'Empire...*, *op.cit.*, p.271-272 ; *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, N°58, 19 novembre 1806, p.1-2.

²⁶ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.418-421.

²⁷ LÜSEBRINK, REICHARDT, « Médiation culturelle et perception de l'événement », *op.cit.*, p.229-243.

²⁸ Karl-Heinz KUHN, *Das französischsprachige Pressewesen im Herzogtum Pfalz-Zweibrücken*, Thèse de doctorat, Trèves, 1989.

conservatrice – et tend à recopier les articles de la *Gazette de France*, elle propose néanmoins un journalisme d’opinion « progressiste » en véhiculant un discours émancipateur dans les années 1770. La suite de la contribution des deux chercheurs allemands met également en garde contre une analyse trop simpliste et fidèle à une historiographie qui entend « dissiper l’enthousiasme révolutionnaire de 1789 et ses effets mobilisateurs en Allemagne » et qui consisterait à considérer la *Gazette des Deux-Ponts* comme un périodique contre-révolutionnaire après 1791²⁹. En effet, leur étude de la perception de la prise de la Bastille et de l’affaire Favras (1791) à travers six journaux met en évidence le fait que les rédacteurs de la *Gazette des Deux-Ponts* adoptent un positionnement foncièrement positif à l’égard de la Révolution française, malgré une méfiance constante face à la foule populaire. Si la question du regard posé par la *Gazette* sur les événements révolutionnaires avant 1792 est abordée par les deux historiens cités ci-dessus, cette même interrogation motive l’analyse des années qui suivent 1793, alors que Solomé, le rédacteur, est poussé à déplacer son entreprise éditoriale à Mannheim. Cette approche permet, par conséquent, de mettre en évidence la définition de l’impartialité poursuivie par le journaliste ainsi que son positionnement ambigu en fonction du contexte géopolitique.

En novembre 1793, alors qu’il annonce que son journal sera publié à Mannheim à partir de 1794, Solomé expose sa méthode pour parvenir à proposer un journal « impartial » à un public doté d’une culture politique³⁰. Le rédacteur révèle son ambitieuse « méthode du pour et du contre » supposée permettre aux lecteurs de faire preuve de discernement et, ainsi, de toucher la « vérité ». Le journaliste se propose ainsi d’offrir à son lectorat avisé des informations liées à des cultures politiques différentes et qui peuvent être opposées dans le but de contribuer au perfectionnement de leurs connaissances de la situation politique européenne.

Bien que cette mobilisation de l’« impartialité » soit essentiellement tournée vers un public dont il s’agit de stimuler le discernement, elle apparaît également comme un argument pour défendre sa publication en France en 1798, alors que l’administration départementale du Bas-Rhin censure la *Gazette des Deux-Ponts* pour avoir publié des articles en faveur des contre-révolutionnaires suisses : « Il n’est aucun de nos lecteurs qui ne sente le peu de fondement de ces inculpations. 1°. Si notre feuille a été l’écho des calomnies des *oligarques suisses*, elle a été aussi l’écho des rétractations & des réparations qui ont été faites. »³¹ Alors que sa « méthode

²⁹ LÜSEBRINK, REICHARDT, « Médiation culturelle et perception de l’événement », *op.cit.*, p.233.

³⁰ *Avis A Messieurs les souscripteurs, op.cit.*

³¹ *Gazette des Deux-Ponts*, n°199, 14 juillet 1798.

du pour et du contre », gage de son « impartialité », lui permet de publier des articles d'opinions multiples et lui offre un public diversifié de part et d'autre de la frontière rhénane, elle peut également lui porter préjudice dans un contexte de guerres révolutionnaires. La volonté d'exhaustivité renforce l'objectif d'impartialité poursuivie par le rédacteur, car, afin de mener à bien sa stratégie visant à incarner un centre politique, Solomé se doit de recueillir un nombre important d'opinions et de points de vue afin d'envisager globalement un même fait. Le blocage des voies de communication en raison de la guerre entre la France et les monarchies allemandes et autrichiennes empêche le rédacteur de mener à bien son œuvre et l'oblige à réorienter sa stratégie éditoriale, en délocalisant son imprimerie et en modifiant le titre de son périodique soumis à la censure française.

Le retour à la normale des voies de communication est en outre un gage de pérennité pour le journal de Solomé. Face aux imprévus liés à la guerre, le rédacteur se voit – dès 1794 et encore davantage à la fin de la décennie 1790 – dans l'obligation de sécuriser son entreprise en se plaçant sous la protection du prince-électeur de Mannheim, soumission qui devient explicite en 1800, quand la feuille prend le titre de *Journal politique de Mannheim (Faisant suite à la Gazette des Deux-Ponts) avec le privilège de son altesse sérénissime électorale*.

Le Duché des Deux-Ponts, sous l'Ancien Régime, est considéré comme une interface culturelle entre le royaume de France et l'espace germanique. Cette ouverture historique permet à la *Gazette des Deux-Ponts* de proposer une vision « progressiste, c'est-à-dire émancipatrice, dans ses récits de la guerre d'indépendance américaine puis durant les deux premières années de la Révolution, comme le rappellent Hans-Jürgen Lüsebrink et Rolf Reichardt³². Cependant, la guerre déclarée par la France à l'Autriche – et *de facto* aux monarchies européennes – en 1792 redéfinit le rapport que les États allemands entretiennent avec leur voisin français. Le positionnement de la *Gazette des Deux-Ponts* se trouve alors confronté aux incursions françaises sur le territoire allemand, ainsi qu'aux événements révolutionnaires à l'intérieur même de la France, lesquels ont un impact sur la politique européenne.

La « méthode du pour et du contre » revendiquée par Solomé et qui semble permettre une liberté d'expression, peut à cet égard être trompeuse. Les articles sont, en effet, sélectionnés avec soin et aucune polémique ni idées républicaines n'apparaissent dans les pages. L'impartialité qui trouve son ancrage dans la méthodologie éditoriale poursuivie par le journaliste n'est ainsi

³² Pierre-Yves BEAUREPAIRE, « L'Europe des Lumières : un espace de circulation et d'échanges », in *L'Europe des Lumières*, Coll. Que sais-je ?, Paris, Presses universitaires de France, 2018, p.43-82 ; LÜSEBRINK, REICHARDT, « Médiation culturelle et perception de l'événement », *op.cit.*, p.229-243.

qu'apparente et le journal témoigne en réalité de sa neutralité, qui consiste ici à rester fidèle à la politique menée par le prince-électeur et à ne faire paraître son opinion personnelle qu'à condition qu'elle soit favorable aux idées portées par ce dernier.

Afin d'éclairer le positionnement du journal rédigé par Solomé à la fin de la décennie 1790, un événement majeur qui s'est produit sous le Directoire – régime qui entend sauvegarder la République et maintenir un *statu quo* entre les royalistes et les néo-jacobins – a été sélectionné : le coup d'État royaliste du 18 fructidor an V.

Les premières informations au sujet de cet événement marquant du Directoire arrivent de Strasbourg le 10 septembre 1797 :

« Un courrier arrivé de Paris en 40 heures, a apporté la nouvelle qu'il y a de grands troubles à Paris ; ils ont éclaté dans la nuit du 3 au 4. Une proclamation du directoire porte que sa garde constitutionnelle & son palais ont été attaqués, mais qu'heureusement d'autres troupes à portée de les secourir, sont arrivées assez tôt pour donner force à la loi ; qu'elles défendront la république & les membres de deux conseils fidèles à la *bonne cause*, contre les projets des ennemis intérieurs de la république. Les barrières de Paris étoient encore fermées au départ du courrier. On ignore jusqu'à présent le résultat de ce sinistre événement. Il paroît qu'une partie des députés du nouveau tiers sera éliminée des deux conseils, ou que plusieurs membres du directoire sauteront. (Cette nouvelle est tirée d'une lettre qui mérite la plus grande confiance.) »³³

Ce premier article apparaît tel un constat de la situation extraordinaire de la capitale en septembre 1797 à la suite de la tentative de coup d'État royaliste. Néanmoins, l'incertitude dans laquelle se trouve le correspondant ne vient en rien entacher son adhésion au républicanisme. En outre, si le rédacteur ne commente pas le contenu de cet article, il affirme néanmoins que cette information est fiable et indique implicitement que des rumeurs circulent depuis plusieurs semaines et attisent les tensions aussi bien en France qu'à l'étranger. Le numéro suivant, publié le 11 septembre 1797, fait état des bruits qui courent dans « les journaux opposés au directoire » – autrement dit royalistes – et que « C'est dans les journaux jacobins qu'on alloit puiser ses espérances ou ses craintes, parce qu'on les supposoit avec raison mieux instruits des projets & des mesures du directoire »³⁴. Le rédacteur dresse ainsi un tableau qui se veut objectif de la situation en France et apparaît même plutôt favorable à la politique centriste du Directoire.

Le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts* semble ainsi rester fidèle à son ambition d'impartialité en mettant en exergue le danger que peut représenter le complot royaliste pour le Directoire et donc la pérennité de la République française. De plus, l'article inséré le 11

³³ *Gazette des Deux-Ponts*, N°246, 10 septembre 1797.

³⁴ *Ibid.*, N°247, 11 septembre 1797.

septembre 1797 semble nuancer l'analyse de Karl-Heinz Kuhn, qui met en évidence le caractère anti-jacobin de la *Gazette des Deux-Ponts* après la chute de Robespierre en 1794³⁵. En outre, comme le soulignent Hans-Jürgen Lüsebrink et Rolf Reichardt pour la prise de la Bastille et l'affaire Favras, le journal de Solomé, fidèle à son intérêt pour les événements directement liés au pouvoir, occulte la réaction du peuple, se contentant d'indiquer que « La tranquillité n'a pas été troublée un instant »³⁶. En passant la réaction populaire sous silence, l'élite française – le Directoire – apparaît par conséquent dans la *Gazette des Deux-Ponts* comme dominant la situation, ce qui constitue en théorie l'apanage de tout gouvernement. L'opinion personnelle du rédacteur ne semble ainsi pas apparaître au moment où ce dernier relate la tentative de coup d'Etat du 18 fructidor an V. Il semble adhérer à la politique d'équilibre et de modération du Directoire et il faut attendre le 11 janvier 1798 pour qu'il exprime sa proximité avec les structures d'Ancien Régime dans un article intitulé « Paris du 4 janvier », qui indique que :

« La *Sentinelle*, le *Journal des hommes libres*, & autres, se plaignent de ce qu'on a fêté le jour de l'an avec presque autant de solennité qu'autrefois ; & de ce qu'on se prépare à fêter le *jour des rois*. Un journal impartial rend compte en ces termes du *jour de l'an* : « Hier il étoit impossible d'ignorer qu'on fût parvenu au premier janvier de l'année 1798. Dans la plupart des rues, les boutiques étoient fermées. L'on ne rencontrait partout que des hommes proprement vêtus, qui alloient présenter leurs complimens de nouvelle année. On n'abordoit dans une foule de maisons, que pour y recevoir ou pour y porter des étrennes. La rue des Lombards étoit superbement illuminée ; les boutiques du ci-devant Palais-royal présentoient tous les dehors de la plus grande magnificence. Le gouvernement ne s'est point opposé à ce qu'on rappellât, par ces pompeux dehors, d'antiques usages, parce que, sous le règne de la liberté, ce qui ne nuit à personne doit être permis. Mais au moins le *Journal des hommes libres* auroit-il voulu qu'on ne donnât pas, comme autrefois, des gardes aux marchands pour maintenir l'ordre dans leurs boutiques. Nous croyons que ce journaliste s'est trompé. Les sentinelles chargées de défendre les propriétés des marchands, n'ont point été placées par l'autorité publique. C'étoient des hommes soudoyés & qui faisoient volontairement ce service. »³⁷

Dans cet article, Solomé révèle son positionnement politique monarchiste face à celui de certains journaux républicains de Paris, notamment *La Sentinelle* et le *Journal des hommes libres*³⁸. S'il mentionne rapidement les critiques émises par ces derniers³⁹, il souligne – sans citer le titre du périodique « impartial » dont il cite quelques phrases – l'intérêt de célébrer le jour de l'an à la manière de l'Ancien Régime. En effet, la description des festivités est empreinte d'une certaine nostalgie du faste monarchique et semble implicitement souligner la rareté de

³⁵ KUHN, *Das französischsprachige Pressewesen*, op.cit., p.217-226.

³⁶ *Gazette des Deux-Ponts*, N°249, 13 septembre 1797.

³⁷ *Ibid.*, N°11, 11 janvier 1798.

³⁸ LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV*, op.cit., p.72-74.

³⁹ *Journal des Hommes libres ou le Républicain*, N°228, 2 janvier 1798, p.949-950.

voir des « hommes proprement vêtus, qui alloient présenter leurs complimens de nouvelle année » et qu'on rencontrait « dans une foule de maisons, que pour y recevoir ou pour y porter des étrennes »⁴⁰. Ainsi, sans l'exprimer explicitement, Solomé oppose la République, née de la volonté du peuple, à la bienséance de la noblesse d'Ancien Régime. En outre, l'article repris par le rédacteur souligne que le Directoire lui-même a autorisé ces « innocentes » festivités et met en lumière la politique d'équilibre que tente de tenir le gouvernement français face aux résurgences royalistes, qui ont mené quelques semaines plus tôt au coup d'État du 18 fructidor an V⁴¹. Ainsi, l'« impartialité » du journal cité par Solomé témoigne de la tension qui règne entre les différentes tendances politiques en France à la fin du Directoire et met en évidence le jeu des royalistes qui utilisent la modération du gouvernement directorial pour légitimer le rétablissement d'éléments d'Ancien Régime.

La définition de la neutralité ainsi que la proportion accordée par Solomé aux journaux républicains dans cet article révèlent le déséquilibre de sa « méthode du pour et du contre ». En effet, si elle ne peut être qualifiée de conservateur radical, la *Gazette des Deux-Ponts* révèle néanmoins une tendance plutôt royaliste, ce qui n'est guère étonnant dans la mesure où elle est elle-même soumise à l'autorité du prince-électeur de Mannheim. Le rédacteur adopte ainsi le positionnement de son mécène, despote éclairé du XVIII^e siècle, qui semble accepter la diffusion des idées révolutionnaires, à condition que ces dernières ne mettent pas en péril son propre régime princier.

L'« impartialité » recherchée par Solomé peut ainsi être définie comme un fragile et complexe équilibre entre une volonté d'exhaustivité – qui lui permet de véhiculer des idées progressistes ainsi que les évolutions de la politique révolutionnaire en France – et une fidélité au prince électeur qui le pousse à nuancer les ardeurs républicaines et à jouer sur la modération du Directoire pour valoriser la tendance royaliste.

Les journaux d'information francophones publiés à Strasbourg, Mayence et Mannheim entre 1793 et 1813 apparaissent ainsi comme des outils de propagande des gouvernements auxquels ils se soumettent. Leur apparente neutralité politique – qui se définit comme l'invisibilité du rédacteur – révèle, par conséquent, des liens très forts avec le pouvoir politique, qui se perçoivent aussi bien dans le contenu que dans la manière dont les idées directoriales, impériales ou princières, sont véhiculées ainsi que dans l'historique des périodiques, dont la

⁴⁰ *Gazette des Deux-Ponts*, N°11, 11 janvier 1798.

⁴¹ BELISSA, BOSCH, *Le Directoire*, *op.cit.*, p.148-150.

longévité dépend fortement de leur capacité à se soumettre au souverain du moment et à s'adapter au contexte géopolitique.

2. Le cas de la *Feuille de Strasbourg*, la création d'un journal d'opposition en 1792

Le seul journal d'opinion rhénan publié en français apparaît à Strasbourg en 1792. *La Feuille de Strasbourg*⁴², rédigée par Chayrou, s'inscrit dans un contexte politique tendu alors que la Société des amis de la Constitution strasbourgeoise suit l'exemple donné un an plutôt par le club parisien et se divise entre deux tendances politiques antagonistes : celle du Miroir, affiliées aux Jacobins, et celle de l'Auditoire du Temple Neuf, de tendance modérée⁴³. *La Feuille de Strasbourg*, qui relaie les idées de cette dernière, est alors conçue comme un concurrent de la version francophone du bilingue *Courrier de Strasbourg*⁴⁴, qui se présente comme le porte-parole officiel des Jacobins strasbourgeois, et vise à contester les idées véhiculées par ces derniers.

2.1. Concurrencer le *Courrier de Strasbourg*

Unique journal d'opinion exclusivement francophone publié dans le Rhin supérieur, la *Feuille de Strasbourg* paraît d'avril à août 1792 à Strasbourg et entend, dès l'annonce de sa création, se positionner en concurrent direct du *Courrier de Strasbourg*. Bien que le rédacteur, Chayrou, ne l'exprime pas explicitement, le prospectus de sa *Feuille* ne laisse aucun doute sur le fait qu'il entend aborder les mêmes informations que le journal jacobin de Laveaux, en s'emparant en particulier des nouvelles provenant d'Allemagne dans un contexte de guerre imminente :

« L'Allemagne est près de devenir un champ fertile en grands événements. [...] Nous avons pris nos mesures pour être régulièrement informés des nouvelles d'un pays sur lequel la France est plus que jamais intéressée à tenir les yeux ouverts. C'est pour satisfaire la juste curiosité du Public que nous entreprenons ce journal. Il sera consacré en grande partie aux nouvelles étrangères, à celles des frontières de l'Est, à celles d'outre-Rhin. Il offrira le bulletin exact des opérations de la diète de Ratisbonne. Il

⁴² Voir à ce sujet l'annexe 11.

⁴³ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.94.

⁴⁴ Le *Courrier de Strasbourg* sera abordé dans le chapitre 3 consacré aux journaux bilingues.

contiendra des notices sur les affaires des départemens du haut- & bas-Rhin, sur les événemens qui pourront y avoir lieu, sur les arrêtés des diverses municipalités, sur les gardes nationales, sur les troupes de ligne, & en général sur tout ce qui intéressera la chose publique. Nous aurons soin de rendre compte des jugemens que l'on portera en Allemagne sur notre constitution. Nous les recueillerons, non dans les gazettes, elles sont pour la plupart esclaves du despotisme qui les soudoye ou qui à certaines conditions leur permet d'exister ; mais dans les écrits des sages, qui n'ayant rien à démêler avec les puissans, n'obéissent qu'à la vérité, c'est-à-dire, à leur opinion & à leur conscience, & ne dévouent leur plume qu'aux grands intérêts de l'humanité. Nous ferons aussi mention des productions nouvelles de la littérature allemande, & nous y ajouterons les cours du change de cette place. »⁴⁵

À l'instar du *Courrier de Strasbourg*, la *Feuille de Strasbourg* s'érige en relais des nouvelles d'outre-Rhin et des frontières. Le plan ainsi annoncé du périodique s'avère quasiment identique à celui de son homologue. Chayrou insinue, de cette manière, que le rédacteur du *Courrier* n'est pas apte à satisfaire la curiosité du public et qu'il n'est, pour ainsi dire, pas à la hauteur des attentes des lecteurs. Afin de pallier les lacunes et manquements sous-entendus de son homologue, il n'entend, néanmoins, pas s'inspirer des mêmes sources d'information que son rival. Fidèle à la tendance modérée – issue de la scission de la société des amis de la Constitution de Strasbourg au début de l'année 1792 et incarnée par la figure du maire de Strasbourg, Dietrich – l'angle par lequel il souhaite traiter les nouvelles apparaît à l'opposé des objectifs politiques de Laveaux. Ce dernier positionne son *Courrier de Strasbourg* au rang de porte-parole officieux du club du Miroir et développe une rhétorique combative, usant d'ironie et de sarcasme, dans un style particulièrement apprécié par les Jacobins, dont il est un fervent voire ardent défenseur⁴⁶. Cependant, bien que Chayrou mette un point d'honneur à conserver une modération tant politique que dans le ton employé et annonce ne vouloir se concentrer que quasiment exclusivement sur les nouvelles des frontières, il n'élimine, néanmoins dans les faits, ni la possibilité de témoigner de l'effet que provoquent les décisions de l'Assemblée nationale sur la population locale, ni de donner son opinion à ce sujet. Il se présente alors progressivement comme un outil de combat pour la tendance modérée – qui se construit comme figure antagoniste à la radicalité jacobin – auprès d'un public francophone.

⁴⁵ *Prospectus de la Feuille de Strasbourg*.

⁴⁶ Anaïs NAGEL, *Le Courrier de Strasbourg (1790-1793). Étude d'un journal politique de province pendant la Révolution française*, Mémoire de Master, Université de Strasbourg, juin 2015 ; Anaïs NAGEL, « Le Courrier de Strasbourg, tribune de Jean-Charles Laveaux et arme contre le maire Dietrich », in (dir.) Philippe Bourdin et Jean-Claude Carron, *L'homme politique français et la presse, de Camille Desmoulins à Émile de Girardin*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2018, p.115-127.

Chayrou choisit d'utiliser la langue française et révèle, par conséquent, sa volonté de s'adresser au même public que celui visé par le *Courrier*, seule feuille francophone publiée au début de l'année 1792 à Strasbourg :

« Ce journal étant principalement destiné à l'intérieur de la France, il seroit inutile d'y comprendre régulièrement les nouvelles de la capitale, ainsi que les décrets de l'Assemblée nationale. Ces objets parviendront dans les départemens toujours plutôt par les voyes directes ; mais nous parlerons de l'effet que produiront chez nous les loix nouvelles, lorsque la chose pourra intéresser, & quelquefois nous présenterons des réflexions à ce sujet. »⁴⁷

A l'instar de Laveaux et Treuttel dans leur *Courrier de Strasbourg*, Chayrou révèle son ambition de toucher des lecteurs français qui, inquiets des évolutions géopolitiques du printemps 1792, en particulier au sujet de la guerre imminente entre la France et les puissances germaniques, apparaissent avides en nouvelles des frontières et de l'étranger. Il exclut, de ce fait, tout comme l'annonce initialement son homologue jacobin, l'insertion de nouvelles émanant de la capitale, qui parviennent aux lecteurs par le biais d'autres journaux. En se positionnant comme concurrent direct du journal de Laveaux par l'usage de la langue française, Chayrou témoigne, en particulier, de son ambition de remplacer progressivement le *Courrier de Strasbourg* – qui est notamment repris comme supplément par la *Chronique de Paris*, ce qui place le journal strasbourgeois jacobin au rang de source d'information privilégiée pour ce qui concerne les frontières et les pays germaniques – auprès de la population parisienne. Cette dernière également partagée depuis la scission de la Société des amis de la Constitution de Paris en 1791 entre la radicalité jacobine et la modération feuillantine peut apparaître aux yeux de la *Feuille de Strasbourg* comme un moyen de légitimer le positionnement politique qu'il soutien et lui offrir un rayonnement au-delà du périmètre local.

Bien qu'ayant l'ambition d'être diffusé dans tous les départements français, le lectorat implicitement visé – et éventuellement également touché le plus immédiatement et sûrement – par le journal de Chayrou semble essentiellement appartenir à la classe administrative de Strasbourg, dont un certain nombre de membres adhère aux idées d'un centre politique du maire Dietrich visant notamment à sauvegarder la Monarchie constitutionnelle, ce dont la publication témoigne le 20 avril par un article qui dénonce les troubles⁴⁸.

Par sa stratégie éditoriale, la *Feuille de Strasbourg* participe de la querelle qui oppose la Société des amis de la Constitution séante à l'Auditoire du Temple Neuf, qui regroupe les modérés – nommés Feuillants par leurs détracteurs – autour de la figure du maire Dietrich et du rédacteur

⁴⁷Prospectus de la *Feuille de Strasbourg*.

⁴⁸ *Feuille de Strasbourg*, N°6, 20 avril 1792, p.25.

de la *Strassburgische Zeitung*, Rodolphe Salzmann, et la Société des amis de la Constitution séante au Miroir, appelés communément « Jacobins » après leur affiliation au club parisien et qui comprend en son sein des rédacteurs tels Jean-Charles Laveaux, Euloge Schneider, Johann Friedrich Simon et Andreas Meyer⁴⁹. La feuille de Chayrou apparaît avoir un double objectif : supplanter le *Courrier de Strasbourg* qui, rapidement après sa fondation fin décembre 1791, s'érige en référence pour les nouvelles des frontières et d'outre-Rhin pour les Français et en particulier pour les habitants de la capitale, mais également – voire surtout – décrédibiliser Laveaux, le rédacteur du *Courrier*.

Bien que cet objectif ne soit pas clairement exprimé dans le prospectus de la *Feuille*, les numéros publiés entre avril et juillet 1792 témoignent néanmoins de la tension qui règne entre les deux clubs et au sein de la population strasbourgeoise dans un contexte de guerre. Cette crispation mène les journalistes modérés – tant Salzmann que Chayrou – à prendre le rédacteur du *Courrier* comme cible et bouc-émissaire, en l'accusant ainsi que ses collègues jacobins de troubler l'ordre public en diffusant une tendance politique radicale. La modération que le rédacteur de la *Feuille de Strasbourg* revendique se remarque notamment au début de chaque numéro alors qu'il insère sous la date une courte citation : « L'on doit servir le peuple et non pas le flatter. Il faut l'instruire et non pas l'exciter », qui apparaît comme une récrimination à l'égard de ses opposants politiques⁵⁰. Il se présente, par conséquent, comme un instructeur du peuple et souligne que le rôle du journaliste ne consiste pas à inciter le peuple à l'action mais plutôt à l'apaiser grâce aux informations factuelles qu'il est en mesure de lui offrir. De cette manière, il entend décrédibiliser les discours tenus par les journalistes jacobins, Laveaux en particulier, dont la véhémence et la rhétorique populaire sont âprement critiqués par les Modérés strasbourgeois⁵¹. La *Feuille de Strasbourg* se positionne ainsi comme seul journal de contestation et de dénonciation politique modéré, qui construit et durcit progressivement son discours par opposition à la radicalité de son rival désigné, le *Courrier de Strasbourg*. Tandis que Salzmann, son collègue modéré germanophone, – bien qu'en conflit ouvert avec Laveaux – ne semble accorder que peu d'importance à ce dernier dans les pages de son journal, Chayrou n'hésite pas à donner son opinion et à commenter explicitement les propos tenus par les Jacobins et en particulier ceux publiés dans les pages du *Courrier*.

⁴⁹ GOUGH, « Politics and Power », *op.cit.*, p.327-352.

⁵⁰ *Feuille de Strasbourg*, N°1, 15 avril-29 juin 1792, p.1-357.

⁵¹ Francesco DENDENA, « La haine des honnêtes gens. Stratégies éditoriales de la presse feuilleante et construction des identités collectives », *Annales historiques de la Révolution française*, 2016/2 (N°384), p.83-108.

2.2. Commenter l'actualité et dénoncer ses opposants politiques

Entre avril et août 1792, la *Feuille de Strasbourg* propose des nouvelles de différentes villes, en particulier européennes, tirées d'une variété de sources d'information. Chayrou semble, de plus, prêter une grande attention à la qualité et à l'authenticité des nouvelles, qui doivent selon ses dires être « de main sure »⁵². Cependant, bien qu'il entende s'opposer, par ce biais, aux rédacteurs jacobins radicaux qui spéculent sur la rumeur, il n'hésite pas à insérer des articles qui entendent dénoncer de potentiels complots – en particulier contre-révolutionnaires allemands – et rejoint ainsi, de fait, les discours de ses rivaux politiques.

S'il n'indique jamais explicitement faire usage de journaux, il mentionne, en revanche, « le courrier » arrivé de l'étranger et qui relate ce qu'il a pu observer sur son parcours, des lettres qui lui sont directement adressées ainsi que les comptes rendus et la correspondance des deux Sociétés des amis de la Constitution de Strasbourg, bien qu'il tende à privilégier celle de l'Auditoire⁵³. L'insertion de documents qu'il signale comme issus du club jacobin radical indique sa volonté de participer à la diffusion de l'idée selon laquelle le groupe des Modérés ne se positionne pas – du moins dans un premier temps – au rang des « anti-jacobins ».

Témoignages oraux et écrits se côtoient dans le journal strasbourgeois, tout comme les réflexions personnelles du rédacteur, révélant, par conséquent, sa forte implication dans la rédaction du journal. S'il reprend quasiment à l'identique le plan et l'objectif du *Courrier de Strasbourg*, utilise sa correspondance privée pour démontrer l'adhésion des lecteurs aux idées modérées et rapporte les décisions de la municipalité strasbourgeoise, il ne se risque que très rarement à commenter les articles qu'il insère, contrairement à son rival. Cependant, il publie, quasiment à chaque début de numéro, un court texte qui présente son opinion et sa vision d'un ou plusieurs événements. Ce procédé lui permet d'aborder un grand nombre de sujets et d'exprimer son point de vue à ses lecteurs afin de tenter de les convaincre du bien-fondé de la modération politique. Le 16 avril 1792, il indique ainsi :

« Depuis trois ans, la France a changé totalement de face ; elle a été ébranlée jusque dans ses fondemens ; néanmoins son Roi subsiste. O ma patrie ! à l'aspect du sanglant événement de la Suède, toute l'Europe s'empressera de rendre hommage à ta modération, à ta justice, à tes vertus. Frères et amis, souvenons nous toujours que nous sommes Français ; ne déshonorons jamais ce beau nom, afin que désormais toutes les nations le révèrent. »⁵⁴

⁵² *Feuille de Strasbourg*, N°2, 16 avril 1792, p.6.

⁵³ *Ibid.*, N°2, 16 avril 1792, p.6.

⁵⁴ *Ibid.*, p.5.

Il met ainsi en évidence son adhésion à la Monarchie constitutionnelle et entend convaincre ses lecteurs d'œuvrer pour son maintien à l'heure où le sort du roi est vivement discuté. En effet, depuis son arrestation à Varennes l'année précédente, les tendances politiques se sont radicalisées et tendent à opposer les modérés – à tendance monarchiste constitutionnelle – et les radicaux, dont le positionnement évolue vers une forme de républicanisme plus ou moins marquée. En outre, publié dans un contexte de guerre européenne, cet article s'insère à la suite de l'assassinat du roi de Suède, Gustave III, que Chayrou mentionne pour inciter ses lecteurs à la modération et les prévenir de toute action visant à démettre de manière radicale Louis XVI. La tempérance est, selon le rédacteur, à privilégier afin d'être respectée par les pays voisins, et s'oppose donc à la radicalité des Jacobins qui sont décrits, le 20 avril, comme des fauteurs de trouble qui piquent au vif la sensibilité du peuple, l'encourageant par ce biais à agir sous le coup de l'émotion⁵⁵.

À partir du mois de mai 1792, les attaques à l'encontre des Jacobins, qui ne sont quasiment jamais nommés explicitement, se font plus rudes. Les accusations xénophobes se succèdent alors que Chayrou accuse notamment les immigrés jacobins allemands d'être des « gens tarés », « des cabaleurs », des êtres dangereux résolus à troubler l'ordre public, en somme⁵⁶. Bien qu'il tende à décrédibiliser les Jacobins dans leur globalité en soulignant leur statut d'« étrangers », seule la figure de Laveaux est spécifiquement la cible de ses offensives rhétoriques. Alors que le 4 mai 1792, Chayrou tend encore à se cacher derrière son éditeur pour porter atteinte à la notoriété de son rival⁵⁷, ses invectives se font plus directes à partir du 7 mai :

« Le Sr. Laveaux que l'on peut à juste titre nommer le patriote d'un jour, puisqu'il n'est en France que depuis environ six mois, avait passé jusqu'alors la majeure partie de sa vie dans les antichambres des princes et des hommes puissans, occupé à courber la tête devant les grands et petits despotes qu'on y rencontre. Transformé tout à coup en patriote, ou du moins sous ce titre imposant, il acquiert parmi nous aujourd'hui, et malheureusement pour la chose publique, une sorte de célébrité. Si le talent de tout dénaturer, si celui d'inventer et de débiter des faussetés et des noirceurs doit donner un renom, personne plus que lui n'a en effet le droit d'y prétendre. »⁵⁸

Le parcours transnational de Laveaux – valorisé par les Jacobins – se retourne contre lui sous la plume de son rival et contribue à la propagande modérée qui entend le mettre hors d'état de nuire. Chayrou sous-entend ainsi que le patriotisme de Laveaux n'est pas fiable, dans la mesure où il a passé plusieurs années à la cour des princes allemands, et notamment celle de Frédéric II

⁵⁵ *Feuille de Strasbourg*, N°6, 20 avril 1792, p.25.

⁵⁶ *Ibid.*, N°25, 10 mai 1792, p.126 ; SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.146.

⁵⁷ *Supplément à la Feuille de Strasbourg*, 4 mai 1792, p.100.

⁵⁸ *Feuille de Strasbourg*, N°22, 7 mai 1792, p.108.

auquel il a consacré, par ailleurs, un ouvrage⁵⁹. Bien que le rédacteur de la *Feuille de Strasbourg* soit un fervent défenseur la Monarchie constitutionnelle, il n'hésite pas à accuser l'auteur du *Courrier de Strasbourg* d'avoir secrètement conservé des liens avec les puissances monarchiques allemandes et que sa radicalité jacobine cache en réalité des motivations contre-révolutionnaires. Cette idée qui sous-entend que les tendances idéologiques extrêmes – bien qu'opposées sur l'échiquier politique – révèlent une seule et même finalité : réduire à néant les acquis révolutionnaires garantis par la Monarchie constitutionnelle : « Les extrêmes se touchent. Malgré l'immense intervalle qui semble les séparer, les mal-intentionnés de tous les genres, de tous les partis, arrivent insensiblement au même point ; ils se rencontrent et se cotoient dans le chemin de l'iniquité. »⁶⁰ La première phrase révèle à elle seule le repli en un extrême centre des Modérés strasbourgeois, dont Chayrou entend être le porte-parole et le conflit qui l'oppose à Laveaux lui présente la possibilité de légitimer la radicalisation de leur idéologie en opposant les Jacobins et les contre-révolutionnaires aux Modérés :

« Tandis que le patriote Carra alimente le peuple de défiances et de soupçons, et dispose au désordre par l'agitation qu'il excite ; que le patriote Marrat nous propose d'égorger les chefs de l'armée afin de nous mettre en état de vaincre l'ennemi, et d'immoler certains membres de l'Assemblée Nationale afin d'engager les autres à bien gouverner ; que chés nous aussi le patriote Laveaux, surnommé Mirabeau par ses consors, et regardé comme un charlatan malfaisant par les honnêtes gens, fait tout ce qu'il peut pour avilir les autorités constituées, et sollicite le peuple à une expédition du genre marseillois : au côté opposé une voix se fait entendre. Ouvertement dévouée aux ennemis déclarés de la Constitution, exercée depuis long-tems à prêcher l'impatriotisme, elle exhorte aujourd'hui les soldats de notre armée à désertar les drapeaux de la patrie et à passer chés les Autrichiens. Quel est l'homme, pour peu qu'il lui reste de sens qui ne voye dans ces différentes manœuvres un accord parfait, une identité complète de but et d'intentions ; qui n'y lise distinctement le coupable projet de dissoudre tous les liens de la société, et de nous plonger dans l'anarchie la plus profonde. »⁶¹

La rhétorique modérée se positionne entre deux extrêmes – les Jacobins radicaux, d'un côté et les contre-révolutionnaires, de l'autre – accusées de troubler l'ordre public et de vouloir mettre à mal l'équilibre politique symbolisé par la Monarchie constitutionnelle. Ce discours d'extrême centre témoigne ainsi explicitement d'un processus – décrypté par Pierre Serna – selon lequel les Modérés tendent à proposer leurs services pour sortir de la crise politique, tout en mobilisant la violence d'État contenue dans le pouvoir exécutif à son profit, au nom des intérêts du

⁵⁹ Hugh GOUGH, *Jean-Charles Laveaux (1749-1827), a political biography*, Mémoire de thèse, Université d'Oxford, juin 1974, p.77.

⁶⁰ *Feuille de Strasbourg*, N°25, 10 mai 1792, p.125.

⁶¹ *Ibid.*, N°25, 10 mai 1792, p.125-126.

royaume⁶². Au regard de l'exemple de la *Feuille de Strasbourg*, le développement d'un discours modéré apparaît ainsi nettement lié à la polarisation croissante des tendances politiques. Créée pour s'opposer au discours jacobin véhiculé par le *Courrier de Strasbourg*, la *Feuille* n'a d'autre choix que de durcir sa rhétorique et d'incarner un extrême centre face à un jacobinisme qui se radicalise et une menace contre-révolutionnaire qui se manifeste davantage depuis la déclaration de guerre du 21 avril 1792.

Si la *Feuille de Strasbourg* apparaît comme un journal-discours modéré francophone présenté comme concurrent direct au jacobin *Courrier de Strasbourg* dès sa fondation en avril 1792, elle se transforme progressivement en un journal de dénonciation politique, incarnant un centre radical dans un contexte de forte polarisation des positionnements politiques en France et à Strasbourg en particulier.

Cependant, ne bénéficiant pas des sources d'information que le réseau personnel de Laveaux et celui que Treuttel garantit au *Courrier de Strasbourg*, Chayrou se voit dans l'obligation de choisir de publier un journal de 4 pages in-8°, alors que son concurrent publie le même nombre de pages in-4°, format qui lui offre la possibilité de publier davantage de contenu. La *Feuille de Strasbourg* apparaît ainsi matériellement de moindre envergure face à l'entreprenariat de son rival, ce qui est renforcé par le propre aveu de son rédacteur, qui admet ne pas bénéficier de la verve de Laveaux, qui permet notamment à ce dernier de galvaniser ses lecteurs et les faire adhérer à sa cause.

Le journal modéré de Chayrou, malgré sa volonté de concurrencer le *Courrier* et le progressif durcissement de son positionnement, ne parvient néanmoins pas à trouver l'envergure nécessaire pour combattre de manière efficace le jacobinisme radical porté par Laveaux, au contraire de Salzmann, dont l'entreprise bénéficie notamment d'un ancrage économique et d'une légitimité politique depuis l'Ancien Régime.

Les journaux francophones publiés dans le Rhin supérieur au tournant du XIX^e siècle sont rares – révélateur de l'échec de la politique de francisation impulsée par la Révolution française – et appartiennent essentiellement à la catégorie des journaux d'information définie par Pierre Rétat et Claude Labrosse⁶³. Les indices laissés dans les deux numéros conservés du *Journal politique*

⁶² SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.344, « Ainsi se construit progressivement, entre l'été 1789 et l'été 1791, un des éléments politiques invariants de la décennie et des plus fascinants : chaque crise estivale voit son groupe de « modérés » apparaître, se poser entre deux factions et proposer ses services pour sortir d'une crise, tentant chaque fois d'accaparer la violence d'État contenue dans le pouvoir exécutif pour son compte, au nom des intérêts supérieurs du royaume ou de la patrie, dans une rhétorique de réconciliation. »

⁶³ RETAT, LABROSSE, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire », *op.cit.* p.199-200.

de Strasbourg et du *Journal de Mayence* tendent à mettre en évidence une volonté de diffuser une information factuelle, qui ne semble valoriser aucune tendance politique précise, et dépolitisée, c'est-à-dire qui éloigne un lecteur non averti de toute compétence politique.

En s'appuyant sur une « méthode du pour et du contre », la *Gazette des Deux Ponts* définit, pour sa part, l'impartialité qu'elle entend incarner et qui est présentée comme un gage de vérité. Adressée, à l'instar de ses homologues strasbourgeois et mayençais, à un lectorat avisé, doté d'une culture politique assurée, la *Gazette* entend stimuler le discernement et la capacité de raisonnement de son public en proposant des nouvelles aussi bien républicaines que royalistes. De plus, l'argument de l'impartialité est également mobilisé pour défendre la diffusion transfrontalière du périodique face à la censure qui s'exerce à son encontre dans le département du Bas-Rhin.

Cette posture impartiale, qui ne privilégie aucune culture politique au détriment d'une autre, semble en outre liée à une certaine neutralité politique. La marque de l'opinion personnelle de leurs rédacteurs n'apparaît jamais dans les pages des journaux qui restent attachés à la politique officielle du gouvernement directorial et impérial en France et princier outre-Rhin.

A contrario, la *Feuille de Strasbourg*, unique journal d'opinion francophone, se positionne comme concurrent direct au *Courrier de Strasbourg*, rédigé par le Jacobin radical Laveaux, et témoigne de son ambition de s'adresser au même public que ce dernier. Bien qu'il vise explicitement les habitants des autres départements français et prétende initialement pouvoir supplanter son rival au sein de la capitale, le rédacteur de la *Feuille de Strasbourg* révèle progressivement au fil des pages sa volonté de toucher essentiellement un public strasbourgeois acquis aux idées modérées portées par le maire de Strasbourg, Dietrich, afin de contrer les idées jacobines portées par le *Courrier*. Durcissant progressivement sa posture à la fin du printemps et au début de l'été 1792, il incarne ainsi une tendance d'extrême centre, qui trouve ses racines dans une antagonisme farouche à la radicalité de son concurrent. La lutte entre les Jacobins radicaux et les Modérés strasbourgeois se développe par journaux interposés et cette opposition se manifeste sur différents aspects : les nouvelles d'outre-Rhin mais également du point de vue rhétorique, la *Feuille de Strasbourg* tentant vainement d'imiter le langage sarcastique de son opposant.

La langue française apparaît par conséquent essentiellement comme vectrice d'une information définie comme impartiale, détachée de toute culture politique précise, porteuse de modération, et destinée à un public avisé. Les rédacteurs des journaux d'information entendent ainsi proposer des nouvelles qui véhiculent des idées politiques opposées, bien qu'elles apparaissent néanmoins intimement liées au pouvoir politique officiel, au contrôle duquel les journaux

strasbourgeois, mayençais et mannheimois sont soumis. A Strasbourg en 1792, le discours modéré porté par le seul journal d'opinion francophone se construit par opposition à rhétorique jugée extrémiste et qui présente la modération du groupe réuni autour du maire Dietrich comme salvatrice. Bien que ce périodique figure parmi les journaux-discours qui entendent dénoncer les complots, il ne parvient néanmoins jamais à incarner une force rhétorique à même de battre en brèche les idées défendues par le *Courrier de Strasbourg* et de s'imposer dans le paysage journalistique rhénan, à l'inverse de la gazette germanophone *Strassburgische Zeitung*, tête de prou des Modérés et entreprise éditoriale florissante dirigée par Salzmann depuis l'Ancien Régime.

La coexistence à Strasbourg en 1792 de deux feuilles modérées – francophone et germanophone – et leur volonté de s'adresser à un public similaire, appartenant essentiellement à l'élite culturelle et ayant notamment une proximité avec la Municipalité strasbourgeoise, témoigne du bilinguisme traditionnel de l'administration alsacienne. Ce constat mène à interroger les stratégies qui sous-tendent la publication de feuilles bilingues à Strasbourg et à Mayence en termes de politisation, processus de construction d'une culture politique par communication.

Chapitre 3 : L'hybridation linguistique et politique à l'œuvre dans les journaux bilingues

Au regard de l'analyse des journaux germanophones et des feuilles francophones, la presse du Rhin supérieur tend majoritairement à témoigner la volonté des journalistes de diffuser une information politique à l'attention d'un public avisé, à l'exception d'une poignée de périodiques écrits en langue allemande publiés, entre 1790 et 1793, qui révèlent une volonté de contribuer à la politisation d'un lectorat jusque-là éloigné de toute culture politique et qu'il s'agit de mobiliser.

La presse rhénane, entre les années 1780 et les années 1810, compte néanmoins également une dizaine de journaux bilingues. Singuliers – tant par leur nombre que par leur longévité¹ – dans le paysage journalistique français, les neuf périodiques sont publiés en deux langues en Alsace, alors qu'un seul apparaît comme ayant été distribué à Mayence. Parmi ceux publiés dans les deux départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin, on dénombre une majorité de feuilles d'annonces et de journaux d'informations – en particulier des *Affiches* – et moins de cinq journaux d'opinion.

Alors que les premiers sont essentiellement publiés sur toute la période, à l'instar des gazettes germanophones, la parution des seconds semble coïncider avec celle des feuilles jacobines du début de la Révolution. Ce constat mène à interroger les stratégies, tant politiques qu'économiques –, qu'induit l'usage du bilinguisme dans une région majoritairement germanophone à l'ère des révolutions. Il convient ainsi de remettre en question le postulat selon lequel les journaux bilingues ne seraient qu'une simple juxtaposition de textes identiques, insérés dans deux langues distinctes, et de questionner les enjeux que sous-tendent les choix linguistiques, tant du point de vue de l'information politique que du « lecteur implicite ».

A l'exception du *Journal du Mont-Tonnerre-Der Donnersberger* publié entre 1812 et 1814 à Mayence et qui trouve racine – à l'instar du *Loisir d'un patriote* qui paraît en Belgique en 1798 et des feuilles bilingues qui paraissent dans les départements annexés italiens sous l'Empire – dans le cadre de la politique de la Grande nation, les journaux d'information et d'annonces bilingues se présentent comme des outils de l'administration alsacienne, qui privilégie la

¹ Quelques rares feuilles bilingues franco-anglaises publiées à Paris ont pu être recensées, dont *L'Union ou journal de liberté* (1789-1791) dont la version anglaise disparaît néanmoins rapidement et le *Paris Mercury* publié en 1792. Des journaux bilingues ont également été publiés dans les départements annexés (Allemands, Belges et Italiens) durant le Second Directoire et l'Empire, tout particulièrement.

communication bilingue depuis le XVII^e siècle. Les journaux d'opinion bilingues apparaissent, quant à eux, durant les premières années de la Révolution et semblent s'inscrire dans le cadre de la politique de tolérance linguistique en Alsace entre 1789 et 1793.

1. Les feuilles d'annonces et journaux d'information : des porte-voix de l'administration (1789-1817) ?

La presse bilingue du Rhin supérieur comprend cinq feuilles d'annonces et journaux d'information, dont la plupart sont des *Affiches*. Les *Affiches de Strasbourg-Strassburgisches Wochenblatt*², dont le titre change à plusieurs reprises entre leur fondation en 1731 et leur disparition en 1871, les *Affiches du Bas-Rhin-Nieder-Rheinische Anzeigen* (1797-1811), la *Feuille décadaire du Bas-Rhin-Niederrheinisches Dekadenblatt* (1800-1817), et le *Courrier de Strasbourg-Niederrheinische Kurier* (1809-1815) paraissent à Strasbourg, alors que les *Affiches, annonces et avis divers pour la commune de Colmar et le Département du Haut-Rhin-Nachrichten der Gemeinde Colmar und des oberrheinischen Departements*, fondées en 1751 et disparues en 1817, sont publiées à Colmar. Le bilinguisme est omniprésent dans ces feuilles d'annonces et d'information, qui servent majoritairement d'outils de communication à l'administration départementale et municipale, à l'exception de quelques rares articles qui paraissent soit uniquement en français, soit uniquement en allemand.

1.1. Des outils de communication de l'administration départementale et municipale

Parmi les cinq journaux d'annonces et d'information politique, les *Affiches de Strasbourg* et les *Affiches de Colmar* semblent s'adapter aux évolutions politiques afin d'assurer leur pérennité, à l'instar des gazettes germanophones. La politisation de ces deux journaux est mise en lumière par le même type de contenu, qu'ils ajustent au contexte tout en restant fidèles aux gouvernements successifs, réminiscence du joug monarchique de l'Ancien Régime. Leur quête

² Voir à ce sujet l'annexe 12.

permanente de neutralité, vecteur de modération politique, place les *Affiches* au rang de porte-paroles de la politique officielle, qu'elles contribuent à légitimer.

Sous l'Ancien Régime, les *Affiches de Strasbourg* contiennent majoritairement des annonces diverses utiles au quotidien des habitants, comme en témoigne l'encart inséré à la fin du premier numéro du mois de janvier 1789 :

« Ces affiches contiennent, outre les annonces & avis de maisons & biens à vendre ou à louer &c. remis par le Public, les Edits, Arrêts & Ordonnances, les inventions utiles, l'extrait des pièces nouvelles représentées sur les théâtres de la Capitale, des anecdotes, tirées principalement de l'histoire du pays, le prix des grains, des vins, & eaux-de-vie, du foin, &c le taux de la farine, du pain, de la viande, du suif & des chandelles, de l'huile, de la bière &c dans la ville de Strasbourg, l'ouverture & la fermeture des portes de cette ville de guerre &c. »³

Cette même annonce est publiée dans la version allemande des *Affiches de Strasbourg*. La population francophone et germanophone est, ainsi, tenue informée de tout ce qui peut être utile pour vivre dans la ville et dans les campagnes alentour. La notion d'utilité, catégorie qui permet parfois de tolérer des publications qui pouvaient être interdites, prévaut dans le choix du contenu des *Affiches* d'Ancien Régime. L'objectif est, par conséquent, non pas de diffuser une culture politique d'Ancien Régime, celle-ci étant familière, mais de répondre aux besoins quotidiens de la population en matière d'approvisionnement et d'horaires d'ouverture de portes, par exemple. Le constat dressé par Christian et Sylviane Albertan pour la presse provinciale de 1788 semble s'appliquer pour les *Affiches* de 1789 : elles continuent imperturbablement de présenter au lecteur de longues listes d'offres de biens et de services, de conservation et d'hypothèques auxquelles s'ajoutent quelques rubriques de vie pratique et d'histoire locale⁴.

Les *Affiches* du XVIII^e siècle, qui s'inspirent des *Intelligenzblätter* allemands, proposent ainsi des articles organisés autour de trois pôles : les annonces de particuliers à particuliers, les avis publicitaires et articles proprement rédactionnels, sans but commercial avoué, des rubriques de service. À partir de 1770, le contenu rédactionnel des *Affiches* s'enrichit et mêle aussi bien annonces qu'informations générales⁵. En outre, comme le souligne Pascale Andre-Pons au sujet des *Annonces, Affiches et Avis Divers* et du *Journal de la Généralité de Montpellier*, l'utilisation de la publicité dans la presse locale permet d'attirer l'attention d'un acheteur potentiel, sans

³ *Affiches de Strasbourg-Strassburgisches Wochenblatt*, N°1, 7 janvier 1789, p.7.

⁴ ALBERTAN, « Les silences de la presse provinciale », *op.cit.*, p.36.

⁵ Gilles FEYEL, « Presse et publicité en France (XVIII^e et XIX^e siècles) », *Revue historique*, 2003/4 n°628, p.837-868.

l'inciter à l'achat mais en lui proposant des articles qui pourraient lui être utiles et contribuer au développement du goût des hommes et femmes de la fin de l'Ancien Régime⁶.

Cependant, à partir de 1789, les *Affiches de Strasbourg* se politisent progressivement et tendent à insérer des informations liées aux bouleversements révolutionnaires : extraits de cahiers de doléances, extraits de procès-verbaux de l'Assemblée nationale, etc.⁷. Grâce à leur aura éditoriale et leur bilinguisme, les *Affiches* figurent parmi les premiers périodiques à se saisir de l'actualité et à contribuer à l'information des citoyens français, francophones comme germanophones. Relais des idées révolutionnaires, elles restent, cependant, proches de la ligne politique officielle, et paraissent inébranlables de l'Ancien Régime à l'Empire. Il est probable que ce soit cette capacité d'adaptation aux bouleversements idéologiques qui offre aux *Affiches* une longévité et une permanence durant toute la décennie révolutionnaire.

À partir de 1791, les versions allemandes et françaises des *Affiches de Strasbourg* – publiées auparavant sur deux feuilles distinctes – fusionnent et scindent la feuille en deux colonnes, chacune consacrée à l'une ou l'autre langue. Cette décision est justifiée dans le premier numéro du mois de janvier 1791 :

« Un très grand nombre d'abonnés a manifesté le désir de voir réunir derechef les affiches françaises & allemandes dans une seule & même feuille. Ceux qui ne lisoient que l'une des deux feuilles sembloient craindre qu'il n'y eût dans celle, qu'ils ne lisoient pas, des annonces, avis ou autres objets intéressants, qui leur échappoient. On a cru devoir se rendre à leurs vœux, d'autant plus que par des arrangements avantageux on espère pouvoir constamment réserver quelques pages, à des extraits de livres & journaux, à des notices, à des pièces de vers, ou autres objets dignes d'attention. Tous les abonnements étant déjà faits les personnes recevront pour le prix simple qu'elles ont payé les deux feuilles réunies pendant tout le temps que court leur abonnement. On n'a eu en vue que de complaire par ce changement aux lecteurs de cette feuille. »⁸

La décision de réunir les deux versions sur une seule feuille est ainsi motivée – selon les dires du rédacteur Rodolphe Salzmann – par la demande des lecteurs avides de nouvelles et qui craignent de manquer des informations capitales qui ne seraient insérées que dans l'une des langues. Le rédacteur met en scène un lectorat bilingue et avisé dont il affirme entendre satisfaire les désirs, afin de se présenter comme le journaliste idéal, à l'heure où la concurrence s'accroît depuis la libération de la presse, promue par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. En outre, en entrepreneur et homme d'affaires avertis, il voit dans cet

⁶ Pascale ANDRE-PONS, « Les Annonces, affiches et avis divers et le Journal de la généralité de Montpellier – reflet du goût des Montpelliérains à la fin de l'Ancien Régime », *Études héraultaises*, n°32-33, 2002-2003, p.113-122.

⁷ FEYEL, « Presse et publicité », *op.cit.*, p.846.

⁸ *Affiches de Strasbourg*, *op.cit.*, N°1, 8 janvier 1791, p.1.

arrangement un moyen d'économiser une feuille et de pouvoir, de ce fait, consacrer une partie de son journal à des comptes rendus d'ouvrages, des poèmes et autres pièces, qu'il estime dignes d'intérêt et qui lui permettent de financer son journal⁹. Proposer aux lecteurs un contenu riche et varié permet de répondre aux attentes de ce dernier mais également de contribuer à sa politisation.

Bien qu'elle puisse laisser entendre une ambition de toucher un public diversifié, le choix du bilinguisme – traditionnellement utilisé au sein de l'administration alsacienne depuis le XVII^e siècle – ainsi que la réunion des versions allemande et française sur une même feuille – qui apparaît comme une réponse à l'horizon d'attente des lecteurs – révèle que ces derniers appartiennent probablement essentiellement à l'élite lettrée locale, qui maîtrise les deux idiomes. La capacité d'adaptation au contexte politique que lui permet sa neutralité politique ainsi que la présence d'un public fidèle – qui lui assure un socle économique – contribuent à la pérennité des *Affiches* au tournant du XIX^e siècle, qui se maintiennent au rang de porte-paroles de l'administration.

Parallèlement aux *Affiches de Strasbourg* et aux *Affiches de Colmar*, deux autres périodiques appartenant au genre des *Affiches* sont publiés à la fin de la décennie révolutionnaire et durant l'Empire : les *Affiches du Bas-Rhin-Nieder-Rheinische Anzeigen* (1797-1798) et la *Feuille décadaire du Bas-Rhin-Niederrheinisches Dekadenblatt* (1800-1817), cette dernière succédant aux *Affiches de Strasbourg*. Les premières témoignent de l'évolution politique du genre des *Affiches* qui, sous le Consulat et l'Empire, ne semblent plus donner aux annonces la place qu'elles avaient dans la presse à la veille de la Révolution¹⁰. En effet, elles ne se contentent plus d'être un simple relais des transactions immobilières ou des informations pratiques liées à la vie quotidienne des citoyens (cours des prix, heures d'ouverture ou de fermeture des portes de la ville etc.) : elles se veulent également être un support de nouvelles politiques en relayant notamment toutes les décisions prises par les instances administratives locales. Ainsi, les *Affiches du Bas-Rhin* annoncent, dans un prospectus bilingue publié en 1797, que :

« Ces affiches contiendront I. La notice des arrêtés de l'administration centrale du département du Bas-Rhin, qui seront d'un intérêt général pour le public ; ils seront insérés partie en entier, partie par extraits, selon le degré d'intérêt général. II. Les adresses et arrêtés de l'administration municipale de Strasbourg, dont l'impression est ordonnée, et autres qui pourront intéresser le public. III. Les jugemens les plus intéressants du tribunal criminel du département du Bas-Rhin. »¹¹

⁹ GOUGH, « La transformation de la presse provinciale », *op.cit.*, p.134-144.

¹⁰ FEYEL, « Presse et publicité », *op.cit.*, p.847.

¹¹ *Prospectus des Affiches du Bas-Rhin*, p.1.

L'enjeu est ainsi majoritairement d'informer le public francophone et germanophone des décisions administratives et judiciaires qui sont transmises par des pouvoirs publics. Dépolitisées, diffusant des informations qui visent essentiellement à maintenir le lectorat dans une passivité politique, les *Affiches* publiées sous le Directoire témoignent d'une volonté de neutraliser le débat public et de diffuser une information modérée, qui vise notamment à stabiliser le régime républicain directorial.

En plus de contenir des éléments utiles au quotidien des habitants, les *Affiches* véhiculent les décisions administratives et incitent les citoyens à lire des ouvrages publiés de part et d'autre du Rhin et à se rendre à des spectacles et concerts. Comme le souligne Philippe Bourdin, le théâtre révolutionnaire est héritier de pratiques d'Ancien Régime et s'inscrit dans une continuité. Cependant, il participe – avec toutes les formes d'expression artistique – à diffuser le projet politique de régénération de la société et, *a fortiori*, à véhiculer les idées politiques modérées du Directoire¹².

La *Feuille décadaire du Bas-Rhin*, publiée entre 1800 et 1817 et qui indique en sous-titre contenir « le Bulletin officiel de la Préfecture du Département du Bas-Rhin, les mémoires et travaux de la Société d'Agriculture, les Petites Affiches de Strasbourg », poursuit le même objectif que les *Affiches du Bas-Rhin* en s'adaptant à la nouvelle administration mise en place sous le Consulat et l'Empire par Napoléon Bonaparte.

Les journaux d'annonces et d'informations bilingues entendent – à l'instar des gazettes germanophones – diffuser des informations politiques tout au long de la décennie révolutionnaire en respectant scrupuleusement une neutralité politique qui s'articule autour de l'absence de l'opinion personnelle des rédacteurs et d'une proximité avec l'administration départementale et municipale durant la Révolution puis préfectorale sous l'Empire. En outre, bien que le bilinguisme puisse laisser entendre que le public auquel les *Affiches* s'adressent est diversifié, il n'en est rien. En effet, elles ciblent essentiellement une population politisée, bilingue, qui dispose notamment des moyens économiques pour s'abonner au journal.

¹² On pourra notamment retenir : Philippe BOURDIN, *Aux origines du théâtre patriotique*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

- ***Le Décadaire*, de journal d'administration à journal d'opinion**

Bien que le *Décadaire*, publié à Colmar entre 1794-1795, entende initialement rester neutre et promouvoir les idées de l'administration et du gouvernement révolutionnaire, les rédacteurs n'hésitent néanmoins pas, en 1794, à insérer leur opinion. Successeur du *Wochenblatt dem Unterricht des Landvolks gewidmet*, publié à Colmar, qui s'adresse – comme l'indique le titre – à la population rurale haut-rhinoise, à l'instar de ses homologues strasbourgeois de 1790-1791 qui visaient les habitants de la campagne bas-rhinoise – le journal, notamment impulsé par le représentant du peuple en mission Fousseidoire, s'intitule le *Décadaire, Feuille périodique consacrée à l'instruction des habitans de la campagne dans le département du Haut-Rhin*, pour la version francophone, et *Das Dekaden-Blatt, zum Unterricht des Landvolks in dem oberrheinischen Departement*, pour la version allemande. Les deux journaux semblent ainsi s'adresser à la même catégorie de la population, lectorat qu'ils entendent instruire, ce qui est réaffirmé dès l'« Introduction » insérée au premier numéro. Les objectifs poursuivis par *Le Décadaire* y sont clairement dessinés :

« Instruire le Peuple sur ses droits, l'éclairer sur ses devoirs, lui présenter la vérité, éloigner de lui l'erreur, lui inspirer le sentiment des vertus républicaines & en faciliter l'application ; telle est la tâche imposée aux éditeurs du *décadaire*. Des patriotes consultant moins leurs forces que le plaisir de se rendre utiles à leurs Concitoyens, se sont chargés de la rédaction de cette feuille, dans laquelle on trouvera, sinon les agrémens du style, du moins une morale pure, des principes sains, la doctrine de Citoyens dévoués au maintien de la République & au triomphe de la liberté. »¹³

L'objectif poursuivi par *Le Décadaire* et sa version allemande est de participer à l'instruction de la population du Haut-Rhin et en particulier à celle des campagnes, où les idées révolutionnaires peinent à se diffuser, et à imprégner les mentalités. Cette volonté éditoriale était initialement poursuivie par son prédécesseur et qui ne semblait cependant pas suffire à atteindre ces objectifs. La publication fut suspendue – malgré l'intervention financière de l'administration départementale – jusqu'à l'arrivée du représentant du peuple en mission Fousseidoire, dont l'impulsion politique, qui s'inscrit dans la lignée de la Constitution de l'an III, permit au *Décadaire* de voir le jour. Ce dernier soutient la publication d'une feuille d'instruction et décrète qu'elle soit distribuée dans toutes les communes, administrations et sociétés populaires afin de contribuer activement à la politisation des habitants des campagnes, qui ont encore trop peu été touchés par les idées révolutionnaires et peuvent potentiellement

¹³ *Le Décadaire, feuille périodique consacrée à l'instruction des habitans de la campagne dans le département du Haut-Rhin*, N°1, 24 mars 1794, p.1-2.

être réfractaires voire dangereux pour la République. Cette dynamique rejoint celle manifestée par quelques rares feuilles germanophones – notamment jacobines – durant les premières années de la Révolution et tend à mettre en évidence la tendance démocratique que les Jacobins, en particulier montagnards, souhaitent véhiculer grâce à leurs journaux.

Le Décadaire et sa version allemande paraissent ainsi sous la tutelle administrative, dépendante du gouvernement révolutionnaire. Le bilinguisme semble ainsi être considéré par les forces politiques en vigueur en 1794 et 1795 comme un instrument de politisation, acteur du processus d'élaboration d'une culture politique par communication, visant à diffuser les idées de la Convention montagnard puis des Thermidoriens. L'usage conjoint du français et de l'allemand est considéré comme utile afin de toucher toutes les catégories de la population – en particulier celles des campagnes qui jusqu'alors n'a réellement pu profiter de l'instruction publique qui s'accompagne d'un apprentissage de la langue nationale – et auxquelles il s'agit de transmettre une culture politique démocratique et de légitimer un centre politique. Comme le souligne Pierre Serna, tant Robespierre que les Thermidoriens et le Directoire ont eu à cœur de développer une théorie du centre, le premier basé sur la loi et la vertu, les seconds reprenant les mêmes critères tout en circonscrivant les actions radicales à la période de la « Terreur » et dont Robespierre fut tenu pour seul responsable¹⁴.

Pour autant, si le *Décadaire* est initialement fondé pour répandre les idées du gouvernement révolutionnaire, puis celles de la Convention thermidorienne, et semble se présenter en 1794 comme un journal d'information, les rédacteurs n'hésitent néanmoins pas à insérer leur opinion personnelle, en particulier après la chute de Robespierre. Les prises de positions de Blanchard au début de l'année 1795 – en particulier ses commentaires au sujet des administrateurs sous la Terreur – lui valent d'être mis à mal par l'accusateur public du Haut-Rhin, qui s'est senti visé par les propos du journaliste, et le *Décadaire* finit par être censuré par le tribunal¹⁵. L'opinion personnelle du rédacteur n'est, par conséquent, permise que si elle sert la ligne politique modérée officielle. L'administration surveille ainsi étroitement ses organes de presse et n'hésite pas à intervenir lorsque l'un de ses périodiques bascule vers un journalisme d'opinion, *a fortiori* satirique, comme c'est le cas du *Décadaire*, dont le rédacteur ose contrevenir au droit à l'oubli promu par la Convention thermidorienne et qui absout acteurs de la « Terreur » – hors robespierristes fervents – de leurs actions radicales commises entre 1793 et 1794.

¹⁴ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.350-356.

¹⁵ *Le Décadaire*, *op.cit.*, N°33-35, 17 février 1795-19 mars 1795.

Les journaux d'annonces et d'information bilingues véhiculent les nouvelles, estimées essentielles par le pouvoir local en particulier, auprès d'une population essentiellement avisée alsaciennes et du Mont-Tonnerre en s'appuyant sur le traditionnel bilinguisme de l'administration des départements frontaliers. Seul le *Décadaire* apparaît comme étant destiné à contribuer à la politisation d'un public demeuré éloigné de toute culture politique jusqu'en 1794.

Outils de communication officiels ou officieux, les journaux d'annonces et d'information bilingues font néanmoins l'objet d'une surveillance accrue, en particulier à partir de 1793 et notamment sous la Convention thermidorienne. Ce contrôle vaut notamment au *Décadaire* d'être censuré après la manifestation, par le rédacteur, d'une opinion jugée polémique par l'administration haut-rhinoise.

Cependant, bien que les journaux bilingues semblent majoritairement toucher un public averti qu'il s'agit de satisfaire, ils peuvent néanmoins révéler une volonté de s'adapter à un lectorat défini en fonction de la langue maîtrisée par ce dernier.

1.2. Le cas particulier des *Affiches* : choix linguistiques et tri de l'information

Parmi la plupart des journaux d'administration qui proposent pour la plupart les mêmes articles dans les deux langues, les *Affiches* constituent une exception. En effet, bien qu'elles insèrent de nombreux articles dans les deux langues, elles comportent également des informations uniquement en français ou uniquement en allemand. Cette sélection d'informations en fonction de la langue d'insertion se remarque en particulier très aisément dans les *Affiches de Strasbourg* à partir de 1791 ou dans les *Affiches du Bas-Rhin* (1797-1798), alors que ces journaux s'organisent sur deux colonnes, chacune étant destinée à l'une ou l'autre langue. Si les annonces et avis au sujet de la vente ou de la location de biens sont traduits systématiquement, d'autres articles se distinguent par leur caractère uni-linguistique – ce qui induit également une rupture dans la matérialité de la feuille, qui rompt temporairement avec ses traditionnelles deux colonnes. Il s'agit, par conséquent, de comprendre les logiques qui sous-tendent la sélection d'information et leurs liens avec le choix linguistique ainsi qu'avec le « lecteur implicite » visé. Le 15 janvier 1791, Salzmann propose à ses lecteurs francophones un article intitulé « L'Alsacien-François aux peuples de l'Allemagne » qui défend les idéaux de la Révolution et appelle les voisins allemands à ne pas faire la guerre à la France :

« Braves Germains, nos frères, nos voisins, peuple solide & bon, sincère, industrieux, toujours armé & toujours prêt pour les combats ; que prétendez-vous faire ? A quelle fin tenez-vous dans vos mains l'instrument de la mort ? il ne doit vous servir que contre le méchant, l'injuste, le pervers. La renommée a répandu que vous en voulez à nos droits, à notre liberté ; mais avant de l'avoir formé ce dessein détestable, avez-vous consulté la voix de votre cœur, l'équité, la justice ? Nous voulons jouir de nos droits, de ces droits précieux que nous avons reçus pour établir notre existence, pour servir de base à notre être, à notre vie & notre bonheur. Nous les avons perdus ces droits saints & sacrés ; nos pères imprudens en furent les dépositaires & s'en laissèrent desaisir par l'astuce & la fourberie. Nous nous sommes trouvés, en entrant dans la vie, vendus, livrés aux mains de l'étranger, de l'indolent, de l'inutile. Pupiles & mineurs, nos tuteurs nous ont égaré. [...] Nous voulons l'équité dans l'enceinte de nos foyers, dans le cercle de notre empire, sans prétendre en sortir pour troubler votre paix, vos coutumes, vos loix ; qu'aurions-nous donc à redouter de vous ? Mais le démon qui si longtemps n'a cessé de nous opprimer, obligé de céder, a pris la fuite enfin, & s'est cantonné près de vous. Conjoint à vos dominateurs, à vos tyrans, à ses complices ; c'est là qu'il ourdira sa trame, qu'il formera ses machinations & tendra ses ressorts. [...] Allons, bons & loyaux Germains, donnez la main aux Francs en signe de concorde. Nous voulons tous le bien ; il dépend de notre union. Nous désirons votre bonheur, ne vous opposez pas au nôtre. Les armes des tyrans sont la séduction, sont le mensonge & l'imposture ; leur science consiste à semer la discorde, à diviser les nations, à subjuguier un peuple par un autre ; demeurons à jamais unis. »¹⁶

L'esprit pacifiste est promu dans cette adresse qui prône l'union et la tolérance à l'encontre des idées révolutionnaires et accuse les princes et les rois – les « tyrans » – d'être coupables des guerres engendrées à travers l'histoire ainsi que de la misère des peuples, affamés et meurtris par les conflits incessants. L'auteur de cette adresse dénonce explicitement les mouvements et les objectifs des émigrés qui se réunissent à la frontière et demandent l'appui des puissances monarchiques allemandes. La mention de la « renommée » – qui n'est autre que la « rumeur » – révèle que, bien que la guerre n'ait pas encore été déclarée, les révolutionnaires français conçoivent l'acculturation des populations germaniques à la Monarchie constitutionnelle et aux idées révolutionnaires – présentée comme un moyen de sortir de l'assujettissement, comme une condition *sine qua non* afin d'éviter un conflit ouvert. À l'aune de cet article, le public visé par la version française des *Affiches de Strasbourg* apparaît nettement comme appartenant à l'élite lettrée, alsacienne mais aussi allemande, bercée par les Lumières et l'*Aufklärung* et donc capable de raisonner et de se positionner en faveur d'une émancipation politique.

Outre l'article inséré uniquement en français au sujet de l'union entre les Français et les Allemands, le numéro publié le 15 janvier 1791 propose aux lecteurs germanophones un poème intitulé « Aristocrate – Patriote » qui entend expliquer ce qui différencie un patriote d'un

¹⁶ *Affiches de Strasbourg*, op.cit., n°2, 15 janvier 1791, p.22-23.

aristocrate. Dans un dialogue entre un prêtre et un certain Kunz, l'auteur révèle sa définition de ces termes :

« celui qui ne prête attention qu'à ses propres besoins, et méprise chacun à côté de lui, qui s'efforce de s'élever lui-même, qui méprise Dieu et la religion, qui cherche à monter les citoyens les uns contre les autres, qui maudit la constitution, et qui flambe, brûle, enrage, tue, comme les hordes turques et tartares. Celui qui veut ou fait ça, est et reste un aristocrate. Celui qui aime son prochain, qui exerce librement la vertu, qui recherche le bénéfice commun, qui ne jalouse pas ses voisins chrétiens, qui nourrit et habille chaque pauvre, qui se soumet à la loi, celui-ci est un patriote – un homme »¹⁷.

Alors que les francophones – qu'on admet être instruits des évolutions politiques impulsées par la Révolution depuis 1789 – sont appelés à défendre, face à de potentiels opposants étrangers, les idéaux révolutionnaires de liberté et d'égalité, garantis par la Monarchie constitutionnelle, les germanophones semblent quant à eux encore devoir être éclairés afin de, si ce n'est intégrer le corps civique, du moins renforcer l'unité patriotique de la Nation. L'utilisation de la figure du prêtre n'est pas anodine et met en évidence le fait que la Révolution entend remplacer le catéchisme religieux – qui faisait office de toute instruction pour le peuple illettré des campagnes ou des faubourgs – par une instruction civique. Cependant, afin d'éviter de susciter les réticences des lecteurs germanophones – ou de ceux à qui est fait lecture – l'auteur de ces vers fait un parallèle implicite entre les valeurs chrétiennes et le patriotisme. La monarchie absolue, arbitraire et représentée par les aristocrates, est présentée comme violente et corrompue alors que le nouveau régime, impulsé par la Révolution française et qui plonge ses racines dans la loi, apparaît comme un modèle de modération et de vertu politique.

La nécessité d'instruire la population germanophone est réaffirmée régulièrement et notamment les 25 juin et 2 juillet 1791 lorsque Salzmann insère une traduction en allemand de l'article publié dans la *Feuille villageoise* du 19 mai 1791¹⁸ et qui donne des « Explications des termes » utilisés par les révolutionnaires. Cependant, si ces définitions sont traduites par le rédacteur, ce dernier ne s'arrête pas là et propose un supplément d'information à ses lecteurs grâce à des notes de bas de page ou des explications entre parenthèses. Ces dernières permettent rapidement aux lecteurs de comprendre le terme avant d'en lire une définition plus complète. Pour expliciter la notion de « schisme », Salzmann se permet une remarque plus longue :

¹⁷ *Affiches de Strasbourg, op.cit.*, n°2, 15 janvier 1791, p.24, « Die nur auf eignen Nuzen fehen, Und jeden neben sich verschmähnen, Sich selbstnen zu erhöhen trachten, Gott und die Religion verachten, den Bürger aufzuhezen suchen, Die Konstitution verfluchen, Und sengen, brennen, wüthen', morden, Wie Türken, und Tartaren Horden. Wer dieses wollte oder That, Der ist und bleibt Aristokrat. Wer aber seinen Nächsten liebet, Die Tugend, ungezwungen, übet, Der allgemeinen Nuzen sucht. Nicht seinen Nebenchristen neidet, Der jeden Armen spreisst und kleidet, Bleibt dem Gesetz unterthan, Der ist ein Patriot – ein Mann. »

¹⁸ *Feuille villageoise, Adressée chaque semaine à tous les villages de la France pour les instruire des Lois, des Événements, des Découvertes qui intéressent tout Citoyen*, N°34, 19 mai 1791, p.116.

« Ceci est exprimé dans l'esprit de l'Église romaine. Comme ceux qui se séparent ont souvent des motivations infondées, le mot schismatique est devenu une sorte d'injure. Il servait aussi à dessiner une image terrifiante pour dissuader de toute séparation. Au fond une séparation n'est ni bonne ni mauvaise. Elle peut être les deux, selon les causes justes ou injuste de ceux qui se séparent. La cour romaine est presque entièrement responsable de la séparation de l'Église catholique. Elle n'a jamais voulu céder, jamais laissé corriger un abus. Une conséquence inévitable de cette situation était qu'à chaque occasion où on souhaitait une correction suivait une séparation. C'est pourquoi les schismatiques sont ceux qui suivent des principes plus modernes que ne l'admet la cour de Rome. »¹⁹

Outre la volonté d'instruire ses lecteurs germanophones quant à la définition que la Révolution donne au mot « schisme », Salzmann entend également prendre position en faveur de la Constitution civile du clergé, qui est rejetée par le Pape en mars 1791. En comparant le schisme entre l'Église romaine et l'Église gallicane, qui engendre la division entre les réfractaires et les jureurs, au schisme du XVI^e siècle qui a séparé les catholiques et les protestants, il met en évidence la proximité de ces derniers avec les idées révolutionnaires. Étant lui-même luthérien, fervent défenseur de la Révolution dès 1789 et partisan de la Monarchie constitutionnelle, il souligne la nécessité de faire sécession avec Rome afin d'assurer la stabilité et la pérennité du nouveau modèle politique²⁰. La traduction de cet article initialement inséré dans *La Feuille villageoise* laisse à penser que le rédacteur des *Affiches de Strasbourg* entend toucher une population rurale germanophone grâce à sa version allemande, alors que l'édition francophone semble s'adresser à un public lettré de part et d'autre de la frontière.

Cependant, quels que soient l'idiome et le registre linguistique utilisés, les deux versions des *Affiches de Strasbourg* témoignent de la volonté du rédacteur de contribuer à l'affermissement de la Monarchie constitutionnelle et au rayonnement de la Révolution de part et d'autre de la frontière.

Les *Affiches de Strasbourg* ne sont néanmoins pas les seules à proposer à leurs lecteurs des articles publiés uniquement en français ou en allemand. En effet, bien que les *Affiches du Bas-Rhin-Niederrheinische Anzeigen* publiées à partir de 1797 insèrent majoritairement des

¹⁹ *Affiches de Strasbourg, op.cit.*, N°25, 25 juin 1791, p.299, « Dieses ist im Sinne der römischen Kirche gesprochen. Da diejenige, die sich trennen oft ungegründete Ursachen dazu haben, so wurde das Wort Schissmatiker ein Art Schimpfwort. Es diene auch zum Schröckbild un jeden Neuerer von einer Trennung abzuschrecken. Im Grunde ist aber Trennung weder gut noch bö. Sie kann beydes seyn, je nachdem die Trennedn gerechte oder ungerechte Ursachen dazu haben. An den Trennungen in der katholischen Kirche ist fast durchgehends der römische Hof schuld. Nie wollte er nachgeben, nie einen Missbrauch verbessern lassen. Eine nothwendige Folge davon war, dass bey jedem Anlass da man eine Verbesserung begehrte, eine Trennung erfolgte. Daher sind Schismatiker meistens solche, welche neuere geläutertere Grundsätze befolgen, als der römische Hof annimmt. »

²⁰ Claude MULLER, « Religion et Révolution en Alsace », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004/3 (n°337), p.68.

annonces et avis divers dans les deux langues à l'instar de leur homologue strasbourgeois, elles en publient également spécifiquement soit en langue française soit en langue allemande. Ces articles permettent ainsi de prendre conscience de la discrimination persistante et encore vive durant le Directoire entre francophones et germanophones, qui se remarque en particulier dans les annonces concernant les spectacles et l'art. En effet, si le public maîtrisant le français se voit proposer des opéras ou les grands classiques du théâtre comme les pièces de Beaumarchais par exemple, les lecteurs de langue allemande sont orientés vers du théâtre de marionnettes²¹. En outre, les premiers peuvent également bénéficier d'informations qui ont trait aux ventes des biens patrimoniaux, aux hypothèques etc, ce qui met en évidence les moyens financiers qui sont les leurs et par conséquent leur rang dans la société. *A contrario*, ceux qui ne comprennent que l'idiome germanique peuvent lire régulièrement que des ouvrages pour apprendre le français sont à leur disposition à la librairie et qu'ils peuvent bénéficier d'heures de cours privés de mathématiques²². Une distinction d'ordre financier et intellectuel continue, par conséquent, de s'opérer entre les francophones et les germanophones à la fin du XVIII^e siècle. Les *Affiches du Bas-Rhin* sont révélatrices de la dépolitisation des masses – germanophones – sous le Directoire, qu'il s'agit d'éduquer et de moraliser tout en les laissant dans une minorité politique, qui s'oppose ainsi à une population lettrée – francophone – constituées de propriétaires fonciers ayant obtenu le droit de vote.

Les journaux d'annonce et d'information bilingues publiés en Alsace sont, explicitement ou implicitement, liés à l'administration locale et nationale. Bien que de 1789 à 1795, ils puissent contribuer à la politisation des citoyens en concourant à leur éducation civique, ces feuilles apparaissent néanmoins essentiellement porteuses d'une information a-politique, c'est-à-dire éloignée du domaine politique (la vente de biens par exemple), et dépolitisée, destinée à un lectorat averti, qu'il s'agit de tenir informé de l'évolution de la situation politique et non de mobiliser à la construction d'une culture politique.

Cependant, la langue employée et le type d'information sélectionné témoignent d'une adaptation au public visé. L'édition française révèlent une volonté de s'adresser essentiellement à un lectorat cultivé, bilingue, actrice de la vie politique quand la version allemande semble entendre toucher une population éloignée de toute culture politique, soit pour contribuer à son instruction à la citoyenneté, soit pour la maintenir dans une passivité politique.

²¹ Par exemple : *Affiches du Bas-Rhin*, *op.cit.*, N°1, 23 septembre 1797, p.18 ; N°2, 26 septembre 1797, p.32 ; N°7, 7 octobre 1797, p.96.

²² *Affiches du Bas-Rhin*, *op.cit.*, N°3, 28 septembre 1797, p.48 ; N°10, 14 octobre 1797, p.146-147.

Ces journaux apparaissent, par conséquent, hybrides tant par leur bilinguisme que par leur ambition de viser un lectorat en fonction de la langue choisie.

2. Les journaux d'opinion bilingues (1789-1793)

Parmi les journaux bilingues du Rhin supérieur, trois feuilles se positionnent au rang des journaux d'opinion, si l'on s'attache à la définition de Pierre Rétat et Claude Labrosse : *Feuille hebdomadaire patriotique-Patriotisches Wochenblatt* (1789-1790) ; *Chronique de Strasbourg-Strassburgische Kronik*²³ (1790) ; *Courrier de Strasbourg-Strassburger Kurier* (1790-1793)²⁴. Ces périodiques – publiés durant la période de francisation – révèlent les avantages et les défis du bilinguisme, en particulier lorsque l'on ne bénéficie pas de l'appui de l'administration ou des moyens financiers des *Affiches*. Ils témoignent également d'une sélection des informations et de la langue employée en fonction du public visé, ce qui met en évidence une certaine hybridation des journaux d'opinion bilingues, à l'instar de celle observée dans les journaux d'information politique et générale.

2.1. Les avantages et les défis du bilinguisme

Face à une population majoritairement germanophone et à la forte concurrence des journaux d'administration qui bénéficient d'une assise éditoriale et financière plus stable, les journalistes des feuilles d'opinion bilingues ont conscience des atouts indéniables du bilinguisme, avantages notamment soulevés par la *Chronique de Strasbourg* en 1790. L'article insiste également sur la maîtrise des langues afin de ne discriminer ni les francophones, ni les germanophones :

« Il est beaucoup de citoyens estimables & éclairés à Strasbourg, à qui l'usage de la langue allemande n'est point familière. Il est beaucoup de citoyens, à qui le français ne l'est pas davantage. Nous pensons que cette difficulté ne peut, ni ne doit être un motif d'exclusion pour les uns & les autres ; cependant il paroît nécessaire que le plus grand nombre des membres de la Municipalité sache les deux langues ; à l'égard du corps des notables, il seroit injuste d'en exclure les citoyens originaires du país, en exigeant rigoureusement qu'ils sachent le françois ; nous pensons que l'on peut être excellent notable sans savoir cette langue. On pourroit devenir plus difficile pour la génération prochaine, & un laps de vingt années opérera certainement une révolution

²³ Voir à ce sujet l'annexe 13.

²⁴ RETAT, LABROSSE, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire », *op.cit.*, p.199-200.

à cet égard. Ce n'est pas que nous pensions que l'on doive proscrire la langue du païs, qui est l'idiôme allemand, au contraire, il est de notre intérêt de l'entretenir soigneusement, il nous est nécessaire par notre proximité avec l'empire germanique, il nous sera toujours utile par la préférence qu'obtiendront nos enfans dans la carrière diplomatique. »²⁵

Le bilinguisme est présenté comme un avantage indéniable au processus d'élaboration et de diffusion d'une culture politique. En effet, conscient de la diversité linguistique de la région et de la proximité avec l'espace germanique – qui peut offrir certains avantages, aussi bien pour les études que pour une éventuelle carrière – l'auteur de cette « Réflexion » met en lumière la nécessité de maîtriser les deux langues rhénanes afin de contribuer à la politisation des citoyens. En outre, il estime également que ce bilinguisme peut permettre un échange intellectuel entre les deux rives du Rhin et contribuer à diffuser les idées de la Révolution outre-Rhin en attirant des étudiants allemands à Strasbourg et en permettant aux Alsaciens de passer en Allemagne. Les rédacteurs sont ainsi parfaitement conscients des transferts culturels que peut permettre le bilinguisme alsacien. Cependant, la mise en œuvre apparaît souvent plus ardue que l'objectif énoncé ne le laisse présager pour des feuilles qui ne peuvent bénéficier du socle économique garanti par des lecteurs acquis de longue date, comme c'est le cas des *Affiches*²⁶. Rares sont les journaux d'opinion qui parviennent à maintenir leur édition bilingue, la plupart des rédacteurs se voient alors dans l'obligation de choisir l'une des deux langues – souvent l'allemand – afin de pérenniser leur entreprise.

2.1.1 Le choix stratégique de la langue allemande pour pérenniser une entreprise éditoriale en 1790

La *Feuille hebdomadaire patriotique-Patriotisches Wochenblatt*²⁷, qui apparaît le 6 décembre 1789 à Strasbourg, en est un parfait exemple. Initialement, les versions françaises et allemandes figurent sur la même feuille, mais très rapidement elles sont imprimées séparément, comme le stipule un petit article inséré dans le supplément, rédigé en allemand et daté du 23 décembre : « Cette feuille paraît régulièrement tous les dimanches dans les deux langues. Lorsqu'il y a des suppléments, ils apparaissent le mercredi. L'allemand est séparé du français. »²⁸ Cependant, en

²⁵ *Chronique de Strasbourg-Strassburgische Chronik*, N°2, 9 janvier 1790.

²⁶ WAUTERS, *Une presse de province*, op.cit., p.63-74.

²⁷ Voir à ce sujet l'annexe 14.

²⁸ *Beylage zum 3ten Stücke des patriotischen Wochenblattes*, 23 décembre 1789, « Dieses Blatt erscheint regelmässig alle Sonntag in beyden Sprachen. Wenn Beylagen Statt finden ; so erscheinen diese am Mittwoch. Das Deutsche ist vom Französischen getrennt. »

dépit de cette volonté de proposer un journal bilingue aux lecteurs, le rédacteur privilégie rapidement la langue allemande et finit par écrire, dans un « Avis » publié en français et en allemand le 20 janvier 1790 :

« La plupart de M.M. les Abonnés françois, entendant également la langue allemande, & leur nombre étant très petit ; on a jugé à propos de supprimer le françois & de ne donner à l'avenir qu'une feuille allemande. Cependant les articles d'une importance majeure seront donnés dans les deux langues par la même feuille. Ceux, qui sont abonnés pour les deux langues, auront le choix de se faire rembourser leur abonnement ; ainsi que ceux qui ne voudront pas se dédommager par la feuille allemande. »²⁹

Le rédacteur qui se révèle être Johann Friedrich Simon, futur co-rédacteur de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, apporte ainsi un éclairage quant aux compétences linguistiques de son public. Les lecteurs francophones apparaissent comme des lettrés polyglottes, à même de lire aussi bien une feuille allemande qu'un journal français. Si son ambition initiale est de promouvoir le patriotisme révolutionnaire auprès de la population strasbourgeoise, qu'elle soit lettrée francophone ou populaire germanophone, le rédacteur doit rapidement revoir ses objectifs et se concentrer sur le public, en particulier germanophone, qu'il a su attirer. De ce fait, et très probablement également pour des raisons économiques – le nombre de lecteurs francophones étant faible –, Simon décide de ne proposer qu'un périodique en langue allemande à partir de janvier 1790. Dès ses premières années, la Révolution française est confrontée au problème linguistique dès lors qu'elle entend contribuer à la diffusion des textes législatifs qui émanent de l'Assemblée nationale ainsi qu'à l'instruction civique de la population alsacienne. Dans les régions où le dialecte domine – comme c'est le cas en Alsace – une double pédagogie s'instaure : la traduction des textes législatifs et l'instruction publique, qui passe tant par l'école que par les feuilles périodiques³⁰. Ces deux outils sont maîtrisés par le rédacteur de la *Feuille Hebdomadaire Patriotique*, qui se fait le devoir de transmettre à ses lecteurs majoritairement germanophones tout ce qui peut être utile à leur éducation civique. Un petit article en allemand inséré le 3 février 1790 indique le soulagement éprouvé par le rédacteur et les Alsaciens-Lorrains germanophones lorsque l'Assemblée nationale rend obligatoire la traduction en dialecte régional des textes de loi³¹. La politique d'inclusion et de politisation des populations non-francophones sert ainsi de tremplin aux journalistes alsaciens qui ne jouissent pas d'une assise éditoriale aussi sereine que les rédacteurs des *Affiches*. Ils attirent également davantage

²⁹ *Beylage zum 7ten Stücke des patriotischen Wochenblatt*, 20 janvier 1789.

³⁰ CERTEAU, JULIA, REVEL, *Une politique de la langue*, op.cit., p.12.

³¹ *Beylage zum 9ten Stücke des patriotischen Wochenblattes*, 3 février 1790, p.74 ; CERTEAU, JULIA, REVEL, *Une politique de la langue*, op.cit., p.12.

les populations germanophones qui n'ont ni de l'érudition et ni la position sociale de ceux à qui semblent s'adresser les anciens journaux privilégiés. Bien que les périodiques nés de la libération de la presse en 1789 semblent plus précaires que les *Affiches* et autres journaux publiés sous l'Ancien Régime et qui bénéficient d'une assise éditoriale, ils développent des stratégies qui leur permettent de marquer leur originalité dans la masse des parutions et de contribuer à la politisation de leurs lecteurs, sans être tenus de respecter les idées de l'administration.

Cependant, bien que le rédacteur de la *Feuille hebdomadaire patriotique* abandonne la version française de son périodique, il semble vouloir rester vigilant et propose d'insérer les « articles d'importance majeure » dans les deux langues, qui participent notamment de l'apprentissage de la démocratie de la population alsacienne³².

En 1790 à Strasbourg, parallèlement à la *Feuille hebdomadaire patriotique – Patriotisches Wochenblatt* de Simon, paraît un journal bilingue rédigé par Jean George Treuttel et intitulé *Courrier politique et littéraire des deux Nations – Politisch-Litterarischer Kurier* (1790-1791). Ce dernier bénéficie – selon son rédacteur – d'un lectorat conséquent de 1200 souscripteurs aussi bien germanophones que francophones notamment grâce au commerce de livres du rédacteur, dont la profession est imprimeur-libraire³³. Une lettre envoyée par Treuttel au maire Dietrich le 12 juin 1790 en donne l'ampleur : « Le nombre de mes Abonnés au Courrier Politique et littéraire en allemand allant à près de 800 et de la feuille française a passé 400 dont la plus forte partie dans la ville et la province et en Suisse. »³⁴ Outre le nombre important de souscripteurs pour les deux versions, cette lettre met également en évidence la prédominance des lecteurs germanophones bien que le public francophone soit en augmentation en juin 1790, signe du succès croissant du périodique de Treuttel auprès d'une population locale et en dehors des frontières alsaciennes. Indice rare de la diffusion d'un périodique, le rédacteur-éditeur strasbourgeois indique que ses souscripteurs proviennent majoritairement de Strasbourg,

³² *Feuille hebdomadaire patriotique-Patriotisches Wochenblatt*, N°15, 13 mars 1790, p.126 ; Melvin EDELSTEIN, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Presses Universitaires de Rennes, 2014 ; *Id*, « Citoyenneté, élections, démocratie et Révolution : les fondements de la France contemporaine », *La Révolution française*, 9/2015.

³³ A titre de comparaison et selon les travaux menés par Hugh Gough, l'*Argos* (1792-1794) d'Euloge Schneider n'est distribué qu'à un peu plus de 150 exemplaires.

³⁴ ADD LXIIIa, Lettre de Treuttel à Dietrich, 12 juin 1790.

d'Alsace plus globalement et de Suisse, ce qui peut s'expliquer par son parcours d'imprimeur-libraire et les liens qu'il peut entretenir par sa profession avec ses confrères suisses³⁵.

La langue française est un critère de sélection pour l'administration départementale et municipale en Alsace depuis l'Ancien Régime, et apparaît ainsi comme un vecteur de discrimination sociale qui perdure durant la Révolution, malgré une politique de francisation poussive en 1793 et 1794³⁶. Bien que minoritaires en Alsace, les francophones jouissent d'un privilège auquel ne peuvent aspirer les germanophones. Le bilinguisme du journal de Treuttel, libraire-imprimeur qui bénéficie déjà d'une expérience dans l'édition bilingue³⁷, met ainsi en exergue l'intérêt de s'appuyer sur les lettrés qui maîtrisent les deux langues – qui connaissent les rouages de l'administration – ainsi que celui d'instruire le peuple germanophone afin de lui permettre d'être acteur de sa citoyenneté. En outre, la mention du nombre de souscripteurs intervient dans le contexte d'une lettre adressée au maire de Strasbourg, auquel il demande de l'aide pour développer encore davantage son réseau et renforcer le rayonnement de son périodique, notamment auprès de l'administration francophone à laquelle appartient Dietrich. Sa proximité avec le maire de Strasbourg révèle son positionnement en faveur de la Monarchie constitutionnelle et sa volonté de contribuer à la diffusion des valeurs révolutionnaires, portées notamment par l'administration locale, ainsi que sa volonté implicite de concurrencer voire de supplanter l'entreprise éditoriale de Salzmann, rédacteur des bilingues *Affiches de Strasbourg* et de la germanophone *Strassburgische Zeitung*.

Afin de pérenniser et développer son commerce, le rédacteur-éditeur entend s'appuyer aussi bien sur la libération de la presse que sur la dynamique de démocratisation de l'information pour toucher une population rhénane, tant de langue allemande que de langue française. Cette dernière apparaît, à la lumière de la lettre adressée à Dietrich, particulièrement retenir l'attention de Treuttel qui témoigne ainsi de son ambition personnelle de faire rayonner son périodique auprès d'une population lettrée ainsi qu'au-delà des limites rhénanes. Cependant, le rédacteur-éditeur du *Courrier politique et littéraire des Deux-Nations* doit attendre l'arrivée de Jean-Charles Laveaux à Strasbourg à la fin de l'année 1791 pour que ce souhait puisse enfin se concrétiser.

³⁵ Frédéric BARBIER, *Nouvelles recherches sur l'imprimerie strasbourgeoise : 1676-1830*, Thèse, École nationale des chartes, 1976.

³⁶ CERTEAU, JULIA, REVEL, *Une politique de la langue, op.cit.*, p.12.

³⁷ Annika HASS, *Au service de l'échange littéraire et bibliopolitique ». La maison d'édition et de librairie transnationale Treuttel & Würtz (1750-1850)*, Thèse de doctorat, EPHE-Universität des Saarlandes, 2018.

2.1.2. Faire le choix d'un lectorat francophone : le cas particulier du *Courrier de Strasbourg* (1791-1793)

En décembre 1791, à la suite de l'arrivée en ville de Jean-Charles Laveaux avec lequel Treuttel conclut un accord, le *Courrier politique et littéraire des deux Nations* ainsi que sa version allemande sont refondés. Bien que l'objectif soit de satisfaire les lecteurs francophones et germanophones et de leur offrir des informations utiles au processus de construction d'une culture politique – en particulier jacobine – l'entreprise des deux hommes révèle une distribution inégale des contenus imprimés en fonction des deux populations visées. En effet, comme l'énonce le prospectus publié à cette occasion, une nouvelle répartition des informations – qui se base sur le public visé – est mise en œuvre à partir de la fin décembre 1791 :

« Si nos souscripteurs françois ont paru souhaiter la division de notre Journal, connu jusqu'ici sous le titre de Courrier Politique et Littéraire des deux Nations, afin de recevoir, au lieu des nouvelles françoises, un plus grand nombre de nouvelles étrangères ; nos souscripteurs étrangers ont manifesté le même désir, pour se procurer avec plus de détail, & dans un plus grand ordre, les travaux de l'Assemblée Nationale, & les nouvelles des différens Départemens, que l'espace de notre feuille, & le grand nombre de nouvelles étrangères nous obligeoient souvent d'abrèger & de restreindre. Nous remplirons le désir des uns, par le plan adopté pour le *Courrier de Strasbourg* ; nous satisferons les autres en leur donnant, dans le *Courrier de Paris & des Départemens à Strasbourg*, sous le titre d'*Assemblée Nationale*, un tableau raisonné & suivi des discussions, débats & opérations de nos législateurs ; sous celui de *nouvelles des Départemens*, tous les événements intéressants qui y auront lieu ; & sous celui de *Variétés*, des anecdotes & traits remarquables, les découvertes & inventions nouvelles, une analyse des ouvrages de littérature les plus importantes ; enfin tout ce qui peut piquer la curiosité des étrangers, & même celle des François qui, ne lisant pas un grand nombre de feuilles publiques, ne sont pas à même de tout connoître »³⁸

Mobilisant l'argument selon lequel ils entendent répondre à l'horizon d'attente des abonnés, les deux associés décident de diviser la version francophone en deux feuilles distinctes. Le *Courrier de Strasbourg* est supposé satisfaire la demande des souscripteurs français, avides de nouvelles des frontières et d'outre-Rhin dans un contexte de menace de guerre, alors que son supplément le *Courrier de Paris et des départements à Strasbourg* – qui est présenté comme une synthèse des travaux de l'Assemblée nationale et de l'évolution de la situation politique dans les départements français – entend s'adresser aux lecteurs étrangers ainsi qu'à tous ceux qui ne peuvent accéder – pour des raisons économiques ou par choix – à un grand nombre de journaux. Cette répartition témoigne de l'ambition hégémonique de Laveaux et Treuttel qui

³⁸ Prospectus du *Courrier de Strasbourg*, p.2.

entendent se positionner, par l'exhaustivité de leurs publications, en source d'information privilégiée pour les lecteurs francophones de part et d'autre du Rhin. La focalisation sur le public maîtrisant la langue française est confirmée par l'indivision de la version germanophone du *Courrier*, qui reste par ailleurs entre les mains de Treuttel alors que les deux feuilles francophones sont rédigées par Laveaux.

Symbole de la réussite fulgurante de l'entreprise des deux strasbourgeois, le *Courrier de Strasbourg* est adopté comme supplément par la *Chronique de Paris* dès les premiers jours de l'année 1792, ce qui sous-entend son engagement dans la lutte révolutionnaire mais également de sa modération politique³⁹. Cette dernière est néanmoins rapidement mise à mal dans un contexte de radicalisation des positionnements autour de la scission de la société des amis de la Constitution de Strasbourg. Alors que la version germanophone conserve une certaine neutralité liée à la proximité de Treuttel avec les idées modérées, le *Courrier de Strasbourg* se distingue par une radicalisation de son idéologie sous la plume de Laveaux, fervent jacobin qui positionne sa feuille au rang des porte-paroles du club du Miroir et de tribune politique pour son rédacteur⁴⁰. Cette différenciation induit inévitablement des tensions entre Treuttel – qui reste en charge de l'édition du *Courrier* – et Laveaux, qui assume son positionnement idéologique radical et n'hésite pas à rappeler que, selon la « Convention entre le Rédacteur et l'Imprimeur du Courrier de Strasbourg, du 11 novembre 1791. ART. III. « Jean-Charles Laveaux se charge de la rédaction et s'engage de mettre son nom à la tête, pour se rendre responsable du contenu et de ses suites ; mais par conséquent il doit être libre d'insérer dans cette feuille ou d'en rejeter ce qu'il jugera à propos. »⁴¹ Le rappel de cette clause intervient, au moment du procès de Louis XVI, alors que les débats se concentrent sur le sort à réserver au roi. Bien qu'en novembre 1792, Laveaux semble privilégier un républicanisme girondin et redouter les risques que ferait encourir l'exécution du monarque, le rédacteur du *Courrier* radicalise son positionnement un mois plus tard et se rallie à l'opinion des Montagnards. En souhaitant *in fine* la mort de Louis XVI, il opère une volte-face politique et se rallie aux idées robespierristes, alors que Treuttel persévère de son côté dans la diffusion des idées modérées, monarchistes constitutionnelles. Cependant, malgré cette opposition idéologique, l'imprimeur-libraire avoue plusieurs années plus tard que le *Courrier de Strasbourg* a été sa seule entreprise profitable durant la Révolution

³⁹ *Supplément à la Chronique de Paris. Uniquement consacré aux nouvelles des Frontières & des pays étrangers & particulièrement à celles des deux rives du Rhin*, n°1-8, 2-10 janvier 1792, p.1-32 ; *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°79, 2 avril 1792, p.313.

⁴⁰ NAGEL, « Le *Courrier de Strasbourg*, tribune de Jean-Charles Laveaux », *op.cit.*, p.115-127.

⁴¹ *Courrier de Strasbourg. Journal politique et littéraire uniquement consacré aux nouvelles des frontières et des pays étrangers, et particulièrement à celles des deux rives du Rhin*, N°295, 14 décembre 1792, p.1177.

et une lettre que son collaborateur Würtz envoie au Comité de Sûreté générale du Département du Bas-Rhin, le 16 novembre 1793, donne un aperçu du succès qu'a rencontré le journal rédigé par Laveaux. En effet, selon ses dires, de décembre 1791 à avril 1793, entre 1200 et 1500 exemplaires du *Courrier de Strasbourg* sont en circulation, pour un bénéfice net de 10 à 15000 livres⁴². Le succès du *Courrier* apparaît ainsi intimement lié à la plume acérée et à l'opportunisme politique de son rédacteur, qui utilise son journal comme tribune pour les idées jacobines radicales et républicaines, girondines puis montagnardes. En revanche, bien qu'il soit également rédigé par Laveaux et qu'il puisse comporter quelques articles teintés de radicalité jacobine, le *Courrier de Paris* – destinés, selon le prospectus, aux francophones de l'étranger – révèle une certaine neutralité politique. À l'instar de la version germanophone rédigée par Treuttel, le supplément au *Courrier de Strasbourg* tend à rendre invisible l'opinion personnelle du rédacteur et diffuse essentiellement la politique officielle, de la Monarchie constitutionnelle à la République. Le choix de Laveaux de privilégier les lecteurs francophones locaux et français – en particulier ceux de la capitale – révèle son ambition de s'ériger en figure du « protagonisme révolutionnaire », selon l'expression de Haïm Burstin⁴³. En sortant de l'anonymat pour s'inscrire dans le paysage médiatique, il saisit à de nombreuses reprises l'occasion de se mettre en scène dans son journal pour diffuser une culture politique radicale, jacobine puis montagnarde, qui le mène en 1793 à la tête de la rédaction du *Journal de la Montagne*.

L'exemple du *Courrier de Strasbourg* témoigne du lien qui s'exprime entre la tendance idéologique que le rédacteur entend impulser et le public visé, ainsi que les ambitions personnelles et la prévalence des enjeux économiques dans le monde de l'édition durant la Révolution française. Bien que leurs opinions soient opposées, l'association Treuttel-Laveaux perdure dans un contexte de radicalisation des positionnements politiques. Chacun utilise alors l'outil périodique à sa disposition afin de véhiculer une culture politique radicale ou modérée à un lectorat plus ou moins défini de manière explicite – francophone ou germanophone – et tentent de gagner en notoriété et en légitimité en tant que journaliste et éditeur en cette fin de XVIII^e siècle.

S'appuyant sur la politique linguistique des premières années de la Révolution française qui propose la traduction des décrets de l'Assemblée nationale et qui s'inscrit, ainsi dans un

⁴² ADBR, 50 L 10, Lettre de Würtz au Comité de sûreté générale du Département du Bas-Rhin, 26 brumaire an II.

⁴³ Haïm BURSTIN, « La biographie en mode mineur : les acteurs de Varennes, ou le « protagonisme révolutionnaire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, N°57-1, 2010, p.8.

processus de démocratisation de l'information politique, les journaux d'opinion bilingues alsaciens tendent à concurrencer les *Affiches*, dont le monopole est mis à mal par la liberté de la presse. Cependant, si ces dernières peuvent compter sur un public fidèle tant par leur proximité avec l'administration locale que leur longévité, les feuilles bilingues nouvellement créées apparaissent bien plus précaires – à l'exception de l'entreprise Treuttel qui bénéficie de son statut et son réseau de libraire – et sont progressivement acculés à l'abandon de leur ambition éditoriale. En 1789-1790, après une tentative de bilinguisme, les journalistes de la *Chronique de Strasbourg-Strassburger Chronik* et de la *Feuille hebdomadaire patriotique-Patriotisches Wochenblatt* – conscients d'attirer essentiellement un public essentiellement germanophone – tendent à privilégier la langue allemande dans le but de pérenniser leur entreprise et de contribuer à l'éducation civique de leurs lecteurs.

A partir de 1790, le nombre de lecteurs francophones augmente, cependant, sensiblement ce qui permet à Treuttel – qui parvient à maintenir son édition bilingue du *Courrier politique et littéraire* – d'envisager un projet plus ambitieux, qui privilégie les lecteurs francophones. L'arrivée de Laveaux en 1791 lui permet de mettre son projet à exécution. Le nouveau rédacteur s'occupe alors du journal écrit en français, qu'il double d'un supplément, ce qui lui permet de viser un public francophone local, allemand et français. Treuttel conserve, quant à lui, l'édition allemande, Laveaux ne maîtrisant pas suffisamment l'idiome local pour s'y risquer⁴⁴. Le *Courrier de Strasbourg* se positionne alors progressivement au rang des outils du combat politique qui oppose les Jacobins radicaux – dont fait partie son rédacteur – aux Modérés strasbourgeois, alors que sa version germanophone maintient sa neutralité. Cependant, l'exemple du *Courrier de Paris*, supplément francophone au *Courrier de Strasbourg*, vient nuancer l'idée selon laquelle le français serait un vecteur de la radicalisation politique jacobine à Strasbourg. En effet, bien que rédigé par Laveaux, ce dernier ne semble pas l'utiliser comme tribune, contrairement à son homologue destiné explicitement à un lectorat français, parisien si l'on en croit sa diffusion en tant que supplément à la *Chronique de Paris*. L'ambition personnelle tant politique qu'éditoriale de Laveaux et Treuttel semble ainsi justifier aussi bien le positionnement extrême du premier et modéré du second, ainsi que la pérennité de leur association malgré leurs profonds désaccords idéologiques.

⁴⁴ LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », *op.cit.*, p.152.

2.2. Les informations publiées et les choix linguistiques : des indices du lectorat visé ?

Comme nous avons déjà pu l'observer au sujet des *Affiches*, les journaux bilingues ne proposent pas nécessairement le même contenu d'une version à l'autre et la sélection des informations, leur mise en récit et le choix de la langue résultent de la perception du « lecteur idéal » par les rédacteurs. Plusieurs adaptations apparaissent ainsi dans les différents journaux d'opinion bilingues : une différenciation des informations insérées en fonction de la langue employée, une ellipse dans la version française ou, au contraire, allemande ou encore un ajustement du récit des événements au public visé.

2.2.1. Bilinguisme et sélection différenciée des informations

Si les *Affiches* prennent le parti d'insérer la majeure partie de leurs articles en allemand et en français, tel n'est pas le cas des autres journaux bilingues alsaciens, qui proposent souvent des informations différentes en fonction du public ciblé. Durant sa courte période bilingue, la *Chronique de Strasbourg-Strassburgische Chronik* (1789-1790) n'insère quasiment jamais la même information dans les deux langues, ce qui est particulièrement flagrant puisque les deux versions semblent avoir été insérées pêle-mêle sur la même feuille. Il semble que les rédacteurs ont publié les nouvelles dans leur langue d'origine, à l'exception des comptes rendus de l'Assemblée nationale, qui sont traduits du français vers l'allemand. En donnant l'impression que tous les lecteurs sont bilingues, ils mettent en évidence le fait qu'ils entendent contribuer à cet idéal révolutionnaire qui consiste à permettre à tous les citoyens français d'avoir accès aux mêmes informations et qui remplace le privilège par le mérite. Cependant, en insérant des articles différents en fonction des langues maîtrisées par leurs lecteurs, ils révèlent que le processus de construction et de diffusion d'une culture politique passe, malgré cet idéal, par une adaptation en fonction de la langue et du niveau d'instruction du lectorat visé, ce qui est particulièrement visible au sujet des élections de 1790.

Le *Courrier politique et littéraire des Deux-Nations-Politisch-litterarischer Kurier* révèle également une sélection différenciée des informations en fonction de la langue choisie. En effet, les deux versions sont publiées séparément et semblent n'être liées que par le titre et le rédacteur. Le journal francophone propose davantage d'articles de réflexion alors que son

homologue germanophone se contente souvent de proposer des comptes rendus – parfois commentés – des séances de l'Assemblée nationale ainsi que des nouvelles de différentes villes françaises et étrangères. Ainsi, par exemple, le 10 août 1791, Treuttel insère dans la version francophone deux articles réflexifs au sujet des puissances étrangères puis sur les femmes. Le premier met en évidence la confusion qui règne quant aux motivations des pays qui entourent la France révolutionnaire et prône la vigilance⁴⁵. Le second, intitulé « Sur le courage de femmes », défend le patriotisme de ces dernières : « Nos aristocrates plaisaient sur le zèle de nos femmes ; qui veulent défendre la constitution, & qui s'enrégimentent. Qu'ils lisent ce trait. Dans la guerre de 1578, pour l'indépendance de la Hollande, trois cens citoyennes de Harlem formèrent un bataillon, & ce fut à leur courage, pendant le siège, que la ville dut en grande partie son salut. »⁴⁶ L'engagement féminin par les armes, qui – comme le remarque Dominique Godineau – fait entrer les femmes dans un mouvement sans-culotte, les inscrit les femmes dans une forme d'action citoyenne⁴⁷. Cette dernière semble valorisée par Treuttel qui se positionne de ce fait parmi les Jacobins les plus radicaux de son temps, argument que Laveaux ne manquera d'ailleurs pas de reprendre.

Si ses articles sont insérés dans le *Courrier*, ils n'apparaissent pas dans leur version germanophone publiée le même jour. Cette dernière se contente de proposer des nouvelles issues de la correspondance ou des journaux ainsi qu'une petite note qui complète le compte rendu des séances du 4 et 5 août de l'Assemblée nationale, sans commentaires⁴⁸. La différence entre les deux journaux est ainsi très marquée et témoigne du rapport que Treuttel entretient avec ses lecteurs. Si les francophones sont considérés comme un public averti, acteur de la vie publique, capable de réfléchir et de faire preuve de discernement, les germanophones, en revanche, sont perçus comme un lectorat qu'il faut instruire.

Cet écart entre les deux versions du *Courrier* se renforce à l'arrivée de Laveaux, qui prend en charge le journal francophone, alors que Treuttel continue de s'occuper de celui en langue allemande, le premier avouant ne pas maîtriser suffisamment le dialecte alsacien pour pouvoir toucher la population locale⁴⁹. En effet, le nouveau rédacteur impulse un changement significatif dans le contenu du périodique, qui se radicalise progressivement et propose de nombreux articles de réflexion dans lesquels il expose son opinion. Parallèlement, la feuille

⁴⁵ *Courrier politique et littéraire des Deux Nations*, N°182, 10 août 1791, p.771.

⁴⁶ *Ibid.*, p.771-772.

⁴⁷ Dominique GODINEAU, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio HFS*, N°20, 2004-2, p.43-69.

⁴⁸ *Politisch-Litterarischer Kurier.*, n°182, 10 août 1792, p.730.

⁴⁹ LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », *op.cit.*, p.152.

allemande reste fidèle à la ligne éditoriale modérée du *Politisch-Litterarischer Kurier* et, bien qu'elle conserve un titre similaire à celui du *Courrier de Strasbourg* – se détache progressivement de son homologue francophone aussi bien dans le fond que dans la forme. Si Laveaux est connu pour son sarcasme et sa liberté d'expression, Treuttel refuse de diffuser une opinion personnelle, comme il le souligne dans un article inséré le 24 avril 1792 avant de publier la traduction de la justification de Laveaux, alors emprisonné à Strasbourg⁵⁰. Les publics visés par les deux journalistes sont radicalement différents, aussi bien par la langue que par la tendance politique de l'un et de l'autre. Si Laveaux s'adresse à un lectorat francophone et jacobin, Treuttel, proche du maire Dietrich et des Modérés strasbourgeois, poursuit quant à lui son ambition d'instruire les lecteurs germanophones en véhiculant des nouvelles, la plupart du temps sans commentaires, à l'image des journaux d'Ancien Régime, qui fournissaient une information sèche et lapidaire, souvent déconnectée de son contexte⁵¹.

Bien que ces feuilles semblent appartenir aux journaux-discours qui entendent dénoncer les complots et défendre les valeurs révolutionnaires, l'analyse fine démontre l'existence d'une sélection différenciée des informations en fonction de la langue choisie par les rédacteurs. Les éditions germanophones apparaissent ainsi comme des outils pédagogiques à l'attention d'une population à politiser grâce à une instruction civique, alors que les versions francophones proposent des réflexions ainsi que des opinions plus radicales, destinées à un lectorat doté d'une connaissance de la situation politique.

2.2.2. Traductions et ellipses

Si la sélection différenciée des informations est la pratique la plus fréquente dans les journaux bilingues, les rédacteurs des *Feuille Hebdomadaire Patriotique-Patriotisches Wochenblatt* (1789-1790), *Chronique de Strasbourg-Strassburgische Chronik* (1790) et du *Courrier politique et littéraire des Deux-Nations-Politisch-Litterarischer Kurier* (1790-1791) insèrent parfois les mêmes articles dans les deux versions lorsque l'événement ou la nouvelle à traiter leur semble important. Cependant, ils peuvent discrètement être tronqués dans l'une ou l'autre version, ce qui ne peut être remarqué qu'au prix d'une comparaison minutieuse.

⁵⁰ *Strassburger-Kurier*, N°97, 24 avril 1792, p.387-388.

⁵¹ ALBERTAN, « Les silences de la presse provinciale », *op.cit.*, p.37.

La *Chronique de Strasbourg-Strassburgische Chronik* est rédigée au début de la Révolution française par une « société patriotique » et publie des articles en français et en allemand sans pour autant que ces derniers soient systématiquement traduits dans l'autre langue. Cependant, certaines informations paraissent simultanément dans les deux idiomes, ce qui laisse présager de l'importance aux yeux des rédacteurs de la nouvelle à transmettre. Le 14 janvier 1790, par exemple, ils proposent aux lecteurs des remarques au sujet de l'article inséré précédemment intitulé « Rapide aperçu des travaux et révolutions de l'Assemblée nationale ». Il est possible de remarquer dès les premières lignes des réflexions proposées par les rédacteurs que la version allemande comprend davantage d'éléments explicatifs que celle en français. En effet, si cette dernière indique qu' « il est beaucoup d'hommes honnêtes, qui par la régénération du Royaume, éprouvent des pertes particulières »⁵², le texte en langue germanique ajoute une définition entre parenthèse à la notion de régénération : « re-création, presque une renaissance »⁵³. L'article germanophone, qui propose ainsi un supplément d'information, met en évidence la nécessité d'instruire le public qu'il vise, alors que parallèlement, les lecteurs capables de lire le français – ce qui présuppose certaines connaissances – ne semblent pas en avoir besoin. Les notions traduites et expliquées participent ainsi de l'instruction des lecteurs et de la diffusion de la culture politique révolutionnaire au sein de la population germanophone, qu'il s'agit de faire adhérer à la Monarchie constitutionnelle.

De son côté, la *Feuille Hebdomadaire Patriotique-Patriotisches Wochenblatt* rédigée par Simon entre 1789 et 1790 – qui devient essentiellement germanophone à partir du 24 janvier 1790 et dont le lectorat maîtrise majoritairement la langue allemande – ne propose des articles en deux langues que lorsque l'information semble importante aux yeux du rédacteur. La subjectivité de ce dernier entre ainsi pleinement en ligne de compte et met en évidence la volonté de Simon de promouvoir le patriotisme révolutionnaire. Cependant, du fait de la prévalence de la langue allemande, certains articles traduits en français peuvent paraître tronqués par rapport à leur homologue germanophone. En effet, le 20 février 1790, par exemple, le compte rendu en allemand de la séance de l'Assemblée nationale du 13 février semble bien plus long que la version francophone⁵⁴. Cet article met ainsi l'accent sur un décret de l'Assemblée nationale au sujet du sort à réserver aux membres du clergé régulier. Les éléments essentiels sont ainsi présentés dans la courte version française, tandis que le texte en allemand propose davantage de détails quant à la suite des débats qui ont eu lieu le même jour ainsi

⁵² *Chronique de Strasbourg*, *op.cit.*, N°4-5, 14 janvier 1790.

⁵³ *Ibid.*, « Umschaffung, gleichsam Wieder-Geburt ».

⁵⁴ *Feuille hebdomadaire patriotique*, *op.cit.*, N°12, 20 février 1790, p.90-92.

qu'une note explicative quant à la notion d' « article constitutionnel ». Cette dernière énonce que :

« Ce que l'Assemblée nationale déclare comme article constitutionnel, le roi doit l'accepter sans plus de circonstances ; car chaque nation libre, lorsqu'elle élit un de ses concitoyens comme roi, passe avec lui un contrat : chaque article de ce contrat, selon lequel le citoyen est accepté comme roi, est un article constitutionnel qui n'a donc pas besoin de confirmation royale, car le roi est ainsi reconnu comme le premier citoyen de l'Etat. »⁵⁵

Le rédacteur revendique ainsi l'abolition de la monarchie absolue en mettant en lumière le transfert de souveraineté du roi vers la Nation. Avant même la fuite du roi en juin 1791 – considérée par les historiens, notamment Timothy Tackett, comme une rupture de l'ordre établi – le peuple est perçu comme souverain et le monarque est considéré par Simon – fervent patriote et figurant parmi les membres fondateurs de la Société des amis de la Constitution – comme simple citoyen élu⁵⁶.

Si la version française, qui apparaît de manière lapidaire, s'adresse à des lecteurs lettrés voire érudits – qui maîtrisent aussi bien les langues que les concepts juridiques et politiques – la version allemande, quant à elle, est écrite à l'attention d'une population plus modeste, qu'il est utile d'instruire et de convertir aux principes de la Monarchie constitutionnelle. Simon fait par conséquent de son périodique une œuvre pédagogique qui témoigne de son ambition de contribuer à la politisation des catégories populaires, germanophones, de Strasbourg et environs.

À l'instar des deux journaux cités précédemment, le *Courrier politique et littéraire des Deux Nations-Politisch-Litterarischer Kurier*, rédigé par Treuttel entre 1790 et 1791, ne propose que très rarement les mêmes articles en français et en allemand dans les pages de son journal bilingue. Le 16 août 1790 (pour le *Courrier politique et littéraire*) et le 17 août 1790 (pour le *Politisch-Litterarischer Kurier*), si Treuttel propose un article intitulé « Metz le 10 août » dans les deux langues, la version allemande semble tronquée. En effet, il est possible de remarquer que, dans cette dernière, certains détails manquent et que le récit de l'événement est légèrement simplifié. Par exemple, la version française indique que les troubles dans la ville de Metz

⁵⁵ *Feuille hebdomadaire patriotique, op.cit.*, N°12, 20 février 1790, p.90, « Was die National-Versammlung als ein Reichs-Grundsetz erklärt, muss der König ohne weitere Umstände annehmen ; denn jede freye Nation, wenn sie einen ihrer Mitbürger zum König erklärt, macht mit ihm einen Vertrag : nun jeder Artikel dieses Vertrages, unter welchem der Bürger als König angenommen wird, ist ein Reichs-Grundgesetz, welches daher keiner königlichen Bestätigung bedarf, weil der König nur unter dieser Bedingung als erster Bürger des Staates anerkannt wird. »

⁵⁶ TACKETT, *Le roi s'enfuit, op.cit.*, p.25.

« augmentèrent au point que l'on fut obligé d'accorder ce qu'ils vouloient ; & M. l'intendant expédia une ordonnance au trésorier de payer une somme assez considérable. Celui-ci ayant refusé de payer, la tourbe échauffée se repute avec humeur à l'hôtel de l'intendant, dont elle enfonce les portes, maltraite de la manière la plus outrageante M. l'intendant, & le force de se transporter chez le trésorier pour l'obliger à payer son ordonnance, prétendant, ce qui est de toute fausseté, qu'en Alsace il en avoit été usé de même. »⁵⁷

Cette référence à l'Alsace est insérée dans la version francophone afin de fournir une information à un lectorat politisé, acteur de la vie politique alsacienne, alors qu'elle est supprimée dans la version germanique afin de ménager – on peut du moins le supposer – la sensibilité des lecteurs strasbourgeois. Treuttel semble en effet se méfier ou craindre la réaction populaire, à l'inverse de ses collègues qui semblent choisir de s'adresser à cette population en particulier. Bien que ces modestes éléments ne modifient pas le sens de ce qui est transmis, ils ne sont pour autant pas anodins et témoignent de la perception que le rédacteur a de ses lecteurs germanophones et francophones. En effet, à la lecture de ces articles, il semble évident que les premiers sont considérés comme plus à même que les seconds de maîtriser une sémantique complexe et accueillir avec sang-froid des détails qui peuvent – potentiellement – attiser la colère populaire.

Le 30 juin 1791, alors que les lecteurs sont avides de nouvelles concernant la fuite du roi et de son arrestation à Varennes les 20-21 juin, le *Politisch-Litterarischer Kurier* publie un article qui fait le récit de ce qui s'est déroulé à Paris, le matin du 25 juin – ce qui n'est pas le cas du *Courrier politique et littéraire* – puis propose une traduction écourtée de l'article intitulé « Paris, le 25 juin, à huit heures du soir », qui apparaît ainsi dans les deux versions. Le *Courrier politique et littéraire des Deux Nations* et le *Politisch-Litterarischer Kurier* décrivent ainsi exceptionnellement simultanément l'arrivée de la famille royale aux Tuileries⁵⁸. Cependant, bien que les journaux clôturent tous deux l'article par la citation en français « Le silence du peuple est la leçon des rois » – néanmoins suivie de sa traduction dans la version allemande⁵⁹ –, le périodique francophone poursuit, quant à lui, son récit malgré le fait que « Le tems & l'espace nous manquent pour les autres détails que nous donnerons demain »⁶⁰. Dans le *Politisch-Litterarischer Kurier*, Treuttel semble ainsi préférer arrêter son récit sur une information qui met en lumière le calme et la modération qui règne au sein de la population parisienne lors du retour de la famille royale dans la capitale. L'objectif recherché est alors

⁵⁷ *Courrier politique et littéraire*, op.cit., N°190, 16 août 1790, p.704.

⁵⁸ Voir à ce sujet l'annexe 15.

⁵⁹ *Politisch-Litterarischer Kurier*, N°148, 30 juin 1791, p.596.

⁶⁰ *Courrier politique et littéraire*, op.cit., N°148, 30 juin 1791, p.636.

d'encourager ses lecteurs germanophones à faire preuve de tempérance face aux événements parisiens. Il est possible que la crainte de vivre un événement similaire au sac de l'hôtel de ville de Strasbourg qui eut lieu après la prise de la Bastille en 1789 puisse motiver cette précaution⁶¹. En revanche, dans le *Courrier politique et littéraire*, il n'hésite pas à insérer une description peu flatteuse du couple royal à la descente du carrosse et à remarquer que le dauphin est retiré à ses parents à ce moment-là. Ces informations peuvent avoir semblé polémiques aux yeux Treuttel qui compte sur la modération de son lectorat francophone pour que cette nouvelle ne provoque pas de troubles à Strasbourg. Le rédacteur du *Courrier politique et littéraire* semble ainsi se méfier de son public germanophone, qu'il suppose composé essentiellement de personnes issues des classes populaires. Aux yeux de Treuttel, la foule considérée comme émotive apparaît, par conséquent, dangereuse et susceptible de troubler l'ordre public, ce qui motive la différenciation entre les deux versions de son périodique⁶².

Les raisons pour lesquelles les éditions allemandes ou françaises apparaissent tronquées sont diverses : la méfiance envers la classe populaire jugée sujette aux émotions fortes et donc dangereuse par Treuttel induit une ellipse alors, qu'à l'inverse, cette même population est à instruire pour ses deux collègues qui proposent des articles plus longs en allemand qu'en français. Ces derniers témoignent ainsi de leur volonté de contribuer à la démocratisation de la sphère publique quand le rédacteur du *Courrier*, plus méfiant, fait preuve d'une plus grande modération politique.

2.2.3. L'adaptation du récit en fonction du public visé

Lorsque les journaux d'opinion bilingues ne sélectionnent pas des informations totalement différentes en fonction de la langue de leurs lecteurs et qu'elles n'apparaissent pas tronquées, ces périodiques peuvent révéler une adaptation du récit au niveau linguistique et intellectuel du public visé. Ainsi, dans la *Chronique de Strasbourg-Strassburgische Chronik*, publiée en 1790, les auteurs entendent contribuer au processus d'élaboration d'une culture politique de leurs lecteurs à l'aube des premières élections municipales et choisissent, pour ce faire,

⁶¹ On pourra notamment retenir : Roland MARX, *Recherches sur la vie politique de l'Alsace prérévolutionnaire et révolutionnaire*, Strasbourg, 1966 ; Claude MULLER, *L'Alsace et la Révolution*, Colmar, Éditions Stanislas, 2009.

⁶² Guillaume MAZEAU, « Émotions politiques : la Révolution française », in *Histoire des émotions, Des Lumières à la fin du 19^e siècle*, Vol.2, (dir.) Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello, Paris, Seuil, 2016, p.98-142.

soigneusement les articles qu'ils proposent en fonction de la langue maîtrisée par le public visé. Une différence quantitative entre les deux langues peut être constatée à la lecture des numéros consacrés aux élections. En effet, environ 70% des articles consacrés à ces événements sont écrits en allemand, quand seuls 30% apparaissent en français. De plus, une adaptation est visible dans le choix des informations traitées : celles à l'intention des francophones paraissent plus réflexives et semblent partir du principe que ces derniers sont déjà instruits d'un certain nombre de modalités relatives aux élections, alors que celles proposées aux germanophones procèdent d'une réelle volonté pédagogique. Le numéro 2, daté du 9 janvier 1790, publie ainsi un article intitulé « Sur les élections à venir » qui entend mettre en lumière les enjeux électoraux :

« Le moment est venu pour vous de vous occuper de cette affaire importante qu'est de choisir vos officiers municipaux. Savez-vous exactement ce qu'implique cette affaire ? Comprenez-vous clairement ce que veut dire le mot officier municipal veut dire ! Voyez-vous les conséquences du bon ou du mauvais choix qui peut être fait ? Je vais m'efforcer de vous donner un aperçu de mes idées à ce sujet. Les officiers municipaux sont des hommes choisis de votre milieu à qui vous confiez le souci de votre tranquillité, de votre santé et sécurité, de votre bonheur domestique et public, du maintien et de l'affirmation de la propriété de la commune, de la jouissance joyeuse de votre zèle et de votre travail, de la protection contre la violence arbitraire des nobles et des riches ! pour l'éducation religieuse la plus pure et saine et pour l'éducation la plus sage de vos enfants. [...] Qu'il est nécessaire ainsi, mes chers amis, de vous conseiller et de bien réfléchir à quels hommes justes, loyaux et rationnels vous voulez donner votre voix ! »⁶³

Dans cette adresse à ses concitoyens, l'auteur – qui signe W – entend instruire les citoyens actifs de l'importance de leur vote en décrivant ce qu'implique le poste d'officier municipal. Le rédacteur se saisit du contexte des élections de 1790 afin de promouvoir un apprentissage démocratique par les urnes. Il entend rendre ses lecteurs attentifs au fait que la Révolution a mis fin à l'arbitraire ainsi qu'aux privilèges d'Ancien Régime pour que naissent partout en France des municipalités aux mêmes attributions et dirigées par des responsables élus. Le rédacteur leur conseille, par conséquent, d'être attentif au choix qu'ils feront le jour des élections. Conscient de l'enjeu et de la nécessité d'instruire les citoyens, le correspondant, ainsi

⁶³ *Chronique de Strasbourg, op.cit.*, N°2, 9 janvier 1790, « Nun ist der Augenblick nahe, an dem Ihr diess so wichtige Geschäft der Wahl eurer Munizipalbeamten verrichten sollt. Allein, wisst Ihr auch vollkommen was dieses Geschäft auf sich hat ? Versteht Ihr auch deutlich, was das Wort Munizipalbeamten heissen soll ! Uebersieht Ihr die Folgen der guten sowohl als schlechten Wahl, die gemacht werden kann ? Ich will mich bemühen euch nach meinen Einsichten einen Begriff davon eu geben. Munizipalbeamten, sind Männer aus eurem Mittel gewählt, denen Ihr die Sorge aufladet, für euer häusliches und öffentliches Glück, für die Erhaltung und Bestimmung des Eigenthums der Kommune, für den fröhlichen Genuss des Extrags eures Fleisses und eurer Arbeit, für den Schutz gegen willkührliche Gewalt der Vornehmern und Reichern ! für den ungekränkten und gereinigsten Religions-Unterricht, und für die weiseste Auferziehung eurer Kinder ! [...] Wie nöthig ist es also, meine lieben Freunde, mit euch vorhero zu Rathe zu gehen, und wohl zu überlegen, welchen rechtschafnen, redlichen und einsichtsvollen Männer Ihr eure Stimmen geben wollt ! »

que les rédacteurs, souhaitent encourager le public à se mobiliser pour pérenniser les acquis démocratiques garantis par la Monarchie constitutionnelle⁶⁴.

Parallèlement, les francophones bénéficient quant à eux d'articles de réflexion ainsi que d'un rappel des modalités électorales pour les citoyens actifs. Si ces dernières informations ont un objectif similaire à celles offertes aux lecteurs germanophones, elles divergent sur la forme. En effet, bien que la volonté d'encourager les citoyens à se rendre aux urnes et de choisir consciencieusement leur candidat soit au cœur des préoccupations des articles indifféremment de la langue employée, le langage est plus soutenu dans les textes français que dans leurs homologues allemands. Les articles de réflexion portent sur la nécessité de sortir des divisions marquant l'Ancien Régime et de se réunir autour de la liberté et de l'égalité accordées par l'abolition des privilèges et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en août 1789 :

« Il faut nous considérer en ce moment comme un peuple nouveau ; rejettons loin de nous toute prévention, tout esprit de parti, tout ce qui pourroit encore entretenir la moindre division ; quand il sera question de fixer notre choix sur un citoyen, disons comme l'Anglois, *quel homme est-ce ?* il ne demande point, est-il Ecossois, Irlandois, François, Espagnol, Papiste, Anglican, Protestant &c ; mais uniquement, *quel homme est-ce ?* Que ce soit le fanal qui nous guide en élisant nos représentans. *Quel homme est-ce ?* est-il reconnu pour probe, éclairé, actif, désintéressé ? s'il a ces qualités, s'il jouit de cette réputation, ah, qu'il réunisse toutes nos voix ! Ne disons point, nous allons nommer un catholique, parce que nous venons de voter pour un Protestant. Tout seroit perdu, si nous nous dirigeons par cette mauvaise politique. Nous en sommes convenus, ces distinctions doivent être à jamais anéanties ; tous les citoyens n'ont & ne peuvent avoir qu'une seule morale, tous les citoyens ont la même patrie & n'ont qu'une même manière de faire le bien. *Quel homme est-ce ?* que ce soit-là, encore un coup, notre unique question ! »⁶⁵

Le patriotisme, les principes de liberté et d'égalité sont ainsi supposés transcender les clivages politiques et sociaux. La référence à l'Angleterre, considérée comme un modèle de monarchie constitutionnelle, d'équilibre des pouvoirs et de garantie des droits individuels, met en évidence la volonté de consolider le nouveau régime – fondé sur une modération politique – né durant les premiers mois de la Révolution⁶⁶.

En 1791, lorsque la nouvelle de la fuite de la famille royale et son arrestation à Varennes les 20-21 juin 1791 arrive à Strasbourg, Treuttel propose un récit différencié des événements en fonction du lecteur visé. Les informations offertes au lectorat de la feuille allemande révèlent

⁶⁴ EDELSTEIN, *La Révolution française, op.cit.*, p.11.

⁶⁵ *Chronique de Strasbourg, op.cit.*, N°2, 9 janvier 1790.

⁶⁶ Ann THOMSON, « La référence à l'Angleterre dans le débat autour de la République », in (dir.) Michel Vovelle, *Révolution et République : l'exception française*, actes du colloque de Paris, 1992, p.133.

une volonté de décrire le plus exactement possible les faits – aussi bien ceux relatifs à l’arrestation du roi elle-même que ceux qui relatent l’effet qu’a eu la nouvelle à Strasbourg – sans néanmoins y laisser transparaître une opinion personnelle. Cependant, bien que la majeure partie des articles consacrés à la fuite de la famille royale entendent en faire le récit, celui intitulé « Paris le 25 juin. Matin. » expose la question du sort à réserver au roi et les différentes options qui se présentent :

« (une feuille publique) présente les six différentes décisions à prendre : 1) abolir la monarchie, et introduire une république. 2) laisser la décision à la Nation au sujet du roi et de la monarchie. 3) laisser le tribunal national décider du sort du roi. 4) demander son abdication. 5) nommer un régent. 6) le laisser sur le trône et donner un conseil électoral. Une septième opinion était de ne pas se précipiter sur le choix de la forme de gouvernement, parce que l’embarras dans lequel on se trouve et les esprits échauffés par les circonstances peuvent induire en erreur les meilleures intentions et les esprits les plus intelligents. Cette dernière opinion a de nombreux adhérents [...] Qu’allons-nous faire du roi est la question commune ? Personne ne répond d’une manière certaine, tant il est important d’y réfléchir murement. »⁶⁷

Bien que les incertitudes concernant le sort à réserver au roi après sa fuite – le parjure de ce dernier impose une rupture au sein même des mentalités révolutionnaires – soient révélées aux lecteurs germanophones dans cet article, la modération – tant dans le ton que dans le positionnement – est de mise. En effet, comme pour contrer le risque de mouvements populaires engendrés par l’émotion induite par la fuite du roi, la temporisation semble être le meilleur moyen de prendre une décision rationnelle. Le parti pris de Treuttel est ainsi de proposer à ses lecteurs germanophones des articles empreints d’une neutralité qui puisse promouvoir la tempérance, le calme et la non-précipitation. Il oppose ainsi « les esprits échauffés », c’est-à-dire les radicaux qui souhaitent précipiter le passage à la République – les Cordeliers en somme – aux « esprits les plus intelligents », à savoir les partisans d’une tendance modérée favorable à la politique d’équilibre incarnée par la Monarchie constitutionnelle. Le rédacteur témoigne ainsi d’un certain conservatisme politique dans un contexte de crise nationale.

⁶⁷ *Politisch-Litterarischer Kurier*, N°148, 30 juin 1791, p.595, « legt die sechs verschiedenen Entschlüsse, die zu nehmen sind, vor, als : 1) die Königl. Regierung abzuschaffen, und eine republikanische Regierung einzuführen. 2) Ueber den König und die Frage über die Königl. Regierung durch die Nation den Ausspruch thun zu lassen. 3) Ueber den König von dem hohen Nationalgerichtshofe das Urtheil sprechen zu lassen. 4) Seine Abdankung zu verlangen. 5) Einen Regenten (Regent) zu ernennen. 6) Ihn auf den Thron zu lassen und einen Wahrath zu geben. Eine siebente Meinung gieng dahin, sich wegen der Wahl der Regierungsform nicht zu übereilen, weil die Verlegenheit, worin man sich befindet, und die durch die Umstände erhizte Gemüther, die besten Absichten, und die klügsten Köpfe irre fuhren können. Diese letzte Meinung hat viele Anhänger [...] Was wird man mit dem Könige anfangen, ist nun die allgemeine Frage ? Niemand antwortet hierauf auf eine bestimmte Art, so nothwendig und wichtig wird es gehalten, dieser Antwort eine reife Ueberlegung vorgehen zu lassen. »

A l'inverse, les lecteurs francophones – qui ont peut-être eu la possibilité de lire les journaux parisiens ou bénéficient d'une correspondance avec la capitale – bénéficient d'articles de réflexion qui révèlent la tension provoquée par la fuite du roi. L'émotion des correspondants est palpable, renforcée par les mots employés, comme c'est le cas, par exemple, dans l'article « Extrait d'une lettre de Paris, écrite dans les premiers transports d'inquiétude & d'indignation sur la fuite du roi ». En effet, Treuttel propose à ses lecteurs francophones de partager l'émotion d'un correspondant de la capitale, qui réagit alors que la nouvelle de la fuite vient tout juste d'arriver :

« Une chose qui fait un vrai plaisir aux bons patriotes, & qui doit intéresser tous les amis de l'humanité, c'est de voir rangés sous les drapeaux de la liberté ceux même qui par leurs principes ou leurs intérêts en étoient toujours éloignés. Tous doivent être indignés de la trahison du Roi, qui, non content de surprendre la confiance du Parisien & de tous les François, par la sanction des décrets, qui quoiqu'il en dise n'a jamais été forcée, prononce encore des discours patriotiques dans lesquels il se déclare le père de la révolution & son premier soutien, & les envoie aux cours étrangères pour rassurer d'avantage encore le peuple sur les sentimens de son Roi ! [...] Non ! cet ingrat n'a jamais jouit de l'affection filiale qu'on lui témoignoit, son cœur abruti par des jouissances communes & les conseils pervers & atroces de ses atours dont l'ambition a toujours été opposée au bonheur du peuple françois, n'étoit jamais digne. »⁶⁸

Le correspondant met en exergue la rupture qui s'est opérée entre la Nation et le Roi après l'arrestation à Varennes. Ce dernier est, en effet, considéré comme un parjure qui non seulement a trahi la Révolution mais plus encore son peuple, qui le considérait comme le père de la Nation⁶⁹. A cette condamnation brutale et sans appel, l'auteur de la lettre oppose l'unité des révolutionnaires et le calme et la dignité de l'Assemblée nationale qui tente de gérer au mieux la crise engendrée par la fuite du roi. La raison – qui s'oppose aux élans incontrôlés motivés par les émotions – est ainsi valorisée et est présentée comme un rempart contre les ennemis aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Ainsi, cet article met en évidence la confiance que Treuttel a en la modération et en le discernement de ses lecteurs francophones. Ces derniers apparaissent dotés d'une conscience politique et capables de retenue, alors que le public germanophone semble constituer une potentielle menace et dont il est nécessaire de tempérer les ardeurs grâce à l'instruction civique.

Les journaux d'opinion bilingues apparaissent ainsi hybrides tant du point de vue de linguistique, que du point de vue de l'information politique et du « lecteur implicite ».

⁶⁸ *Supplément au Nro CLXV du Courrier politique et littéraire du département du Bas-Rhin*, p.624.

⁶⁹ TACKETT, *Le roi s'enfuit*, op.cit., p.215.

Contrairement à ce que laisse entendre la notion de bilinguisme, les traductions systématiques des articles restent très rares. A l'exception de la majorité des annonces et de quelques articles législatifs, les deux versions – qu'il s'agisse de celles des journaux types *Affiches* ou de celles des feuilles d'opinions alsaciennes – proposent une information différenciée et ne semblent ainsi pas s'adresser au même public. Les éditions francophones insèrent ainsi davantage de réflexion et témoignent de leur ambition de toucher un lectorat cultivé, alors que leurs homologues germanophones font davantage œuvre de pédagogie et révèlent leur volonté de s'adresser à une population moins instruite.

En outre, les journaux d'information et d'annonces se positionnent majoritairement comme des porte-paroles de l'administration et tendent ainsi à s'attacher à véhiculer une culture politique officielle, impulsée par les gouvernements successifs. Si ces dernières bénéficient d'un socle économique, grâce à un lecteur fidélisé depuis l'Ancien Régime et une proximité avec les pouvoirs politiques locaux, qui leur permet de publier leur feuille bilingue sans discontinuer, les journaux d'opinion alsaciens – à l'exception de l'entreprise éditoriale du libraire-imprimeur Treuttel, ce dernier bénéficiant d'une expérience dans l'édition bilingue – semblent bien plus précaires. Ces dernières, essentiellement publiées entre 1790 et 1791, se voient dans l'obligation d'abandonner leur version francophone pour pérenniser leurs publications, qui tendent à contribuer à l'éducation civique de leurs lecteurs germanophones ainsi qu'à l'affermissement de la Monarchie constitutionnelle.

A partir de 1791, cependant, le public de langue française semble augmenter significativement, ce qui mène l'imprimeur-éditeur Treuttel à déployer une stratégie pour poursuivre son ambition de développer la version francophone de son *Courrier politique et littéraire*. L'arrivée de Laveaux lui offre l'opportunité de refonder son périodique et de doubler la version française, en ajoutant un supplément au *Courrier de Strasbourg*. Ces deux feuilles francophones sont rédigées par Laveaux alors que celle en langue allemande reste entre les mains de Treuttel. Bien que leur objectif soit initialement de poursuivre la diffusion d'une tendance monarchiste constitutionnelle, de tendance jacobine, la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg en 1792 mène à la radicalisation du *Courrier* sous la plume de Laveaux, qui le positionne au rang des porte-parole des Jacobins, pendant que son supplément ainsi que la version germanophone demeurent plutôt neutres. Cependant, malgré leur opposition idéologique, l'association des deux hommes – qui bénéficient chacun des retombées tant économiques qu'en terme de renommée – perdure pendant plus d'un an, jusqu'à ce que Laveaux quitte Strasbourg pour s'installer à Paris, où il se voit confier la rédaction du *Journal de la Montagne*.

Ne bénéficiant pas de la sécurité des journaux d'information qui entretiennent une proximité avec l'administration départementale et municipale, les stratégies linguistiques des feuilles d'opinion bilingues apparaissent ainsi intimement liées à l'aspect économique et à l'ambition personnelle des rédacteurs et éditeurs. La langue allemande semble ainsi permettre aux journalistes strasbourgeois de pérenniser leur publication entre 1790 et 1791 proposant une éducation civique à la forte population germanophone alsacienne, quand l'arrivée d'un public francophone en 1791 sert de support à l'ambition personnelle et entrepreneuriale de Treuttel et Laveaux, dont les feuilles servent de vecteur à deux cultures politiques radicalement opposées : jacobine et républicaine pour le *Courrier*, neutre et modérée pour son supplément et sa version germanophone.

Conclusion partielle

Le travail effectué sur les prospectus des journaux ainsi que sur des articles dont le contenu apparaît comme révélateur des objectifs annoncés et poursuivis par les journalistes a permis de mettre en lumière l'importance donnée par ces derniers aux stratégies linguistiques.

Les journaux d'information apparaissent majoritaires indépendamment de la langue choisie par les rédacteurs. Parmi ces feuilles, les gazettes publiées en allemand et en français dans la majorité des villes du Rhin supérieur (Strasbourg, Mayence, Mannheim, Fribourg, Karlsruhe) semblent se distinguer aussi bien par la longévité de celles qui parviennent à perdurer de l'Ancien Régime français à l'Empire napoléonien que par celles qui apparaissent spontanément au moment des pics de publications bien que leur existence n'excède pas trois années. Les rédacteurs de ces gazettes indiquent tirer les nouvelles des procès-verbaux de l'Assemblée nationale, de journaux dont ils copient des articles ainsi que de leur correspondance afin de satisfaire un lectorat avisé, auquel il s'agit de permettre de mettre à jour sa culture politique. Bien qu'elles semblent privilégier une impartialité, qui consiste à insérer des informations qui véhiculent différentes cultures politiques, parfois opposées, et une neutralité, caractérisée par l'invisibilité de l'opinion des rédacteurs ainsi que la fidélité à l'idéologie officielle du moment, ces gazettes témoignent néanmoins d'un durcissement de leur tendance politique entre 1792 et la fin du Directoire. Chacune incarne alors une forme de conservatisme. En 1792, la *Strassburgische Zeitung* défend la Monarchie constitutionnelle face aux idées républicaines. À la même période, la *Freiburger Zeitung* apparaît comme l'un des premiers journaux ouvertement contre-révolutionnaires du Rhin supérieur alors que la *Gazette des Deux-Ponts* ne révèle son rejet de la Révolution et du régime républicain qu'en 1798.

Bien que publiées de part et d'autre du Rhin, les feuilles d'annonces françaises et allemandes ne semblent cependant pas suivre la même chronologie.

Alors que les *Affiches* publiées dans les départements français paraissent sur toute la période, celles publiées outre-Rhin connaissent un essor à partir de 1800, tant et si bien que chaque ville rhénane majeure se voit dotée d'un *Intelligenzblatt* durant la période impériale. Elles semblent cibler un lectorat similaire à celui des gazettes et contribuent à la diffusion d'un contenu majoritairement apolitique, déconnecté de la politique. Elles peuvent néanmoins proposer des articles dépolitisés, c'est-à-dire qui tiennent les lecteurs éloignés du processus de construction d'une culture politique, lorsqu'elles insèrent des informations qui émanent du pouvoir princier.

En outre, ces feuilles d'annonces allemandes sont exclusivement germanophones alors que celles publiées à Strasbourg, Colmar et Mayence sont écrites dans les deux langues.

Les périodiques bilingues du type des *Affiches* qui paraissent exclusivement dans les départements frontaliers du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du Mont-Tonnerre entretiennent des liens étroits avec l'administration départementale, municipale durant la Révolution puis préfectorale sous l'Empire et témoignent, en revanche, d'une volonté d'adapter leur offre à un public visé. Au début de la Révolution, alors que la version francophone comporte des articles de réflexion à destination de lecteurs dotés d'une culture politique révolutionnée, celle publiée en langue allemande révèle une ambition de toucher une population tenue jusqu'ici éloignée de l'action politique et à laquelle il s'agit d'offrir une instruction à la citoyenneté. Ce même objectif est poursuivi par le *Décadaire*, feuille bilingue lancé sous l'impulsion du représentant en mission Foussedoire dans le but de contribuer à la politisation des habitants des campagnes, jugés encore trop éloignés de la vie civique. *A contrario*, ces mêmes *Affiches* proposent un contenu dépolitisé, qui maintient les lecteurs peu avisés dans une passivité politique tout en offrant des informations utiles à un public averti.

Bien que majoritaires, ces journaux d'information sont néanmoins concurrencés par des périodiques d'opinion, qui les supplantent notamment entre 1791 et 1793 avant de céder à nouveau leur place aux gazettes. Parmi eux se trouvent moins d'une dizaine de catéchismes révolutionnaires germanophones qui s'appuient sur des dialogues, qui reprennent les codes de l'oralité, pour toucher un lectorat peu averti qu'il s'agit de rendre familier d'une culture politique démocratique en construction et à laquelle il est appelé à contribuer. Cependant, bien que cette affirmation soit exacte pour les feuilles publiées durant les premières années de la Révolution, elle doit être nuancée au regard du dialogue inséré dans *Der Wahlmann* en 1797. Ce dernier entend en effet s'adresser à un public d'électeurs, composé de propriétaires terriens payant le cens et déjà politisé, qu'il s'agit d'informer des modalités de scrutin définies par la Constitution de l'an III.

La catégorie des journaux d'opinion est, en outre, également composée de journaux-discours qui témoignent quant à eux leur volonté de toucher un public diversifié, tant averti qu'à politiser, en fonction de la ligne éditoriale et de la langue choisie par les rédacteurs.

Parmi les journaux-discours germanophones, celui rédigé à Strasbourg par Cotta est destiné à un lectorat avisé, appartenant à une société de cour allemande, à qui il entend plaire. A Mayence, bien que celui publié par Wedekind et Forster semble également s'adresser à un public déjà doté d'une culture politique, ce dernier est néanmoins appelé à se mobiliser en

faveur du régime républicain, à l'inverse de celui visé par leur homologue strasbourgeois. Le périodique mayençais rédigé par Metternich se destine, *a contrario*, à un lectorat composé de nouveaux citoyens qu'il s'agit d'instruire et de mobiliser en faveur de la République française. Cette diversité se retrouve également au sein des feuilles bilingues patriotes strasbourgeoises publiées entre 1789 et 1793 qui, à l'instar des *Affiches*, entendent adapter leur contenu au public visé : la version francophone à destination de lecteurs avertis et la version germanophone à l'attention d'une population à politiser. Cependant, contrairement à leurs homologues spécialisés dans les annonces, les rédacteurs des journaux-discours bilingues se voient dans l'obligation de faire des choix éditoriaux afin de survivre. A l'exception de l'entreprise de l'imprimeur-libraire Treuttel, qui bénéficie d'une forte expérience dans l'édition bilingue, les journalistes tendent à privilégier la langue allemande dans le but de contribuer à l'instruction civique des nouveaux citoyens. Treuttel pour sa part déploie une stratégie qui vise à développer la version francophone de sa feuille, ambition que Laveaux lui permet de réaliser. La radicalité jacobine de ce dernier mène à la fondation d'une feuille concurrente et contestataire à destination d'un public identique, essentiellement strasbourgeois et conscient de la situation politique strasbourgeoise en 1792.

De plus, à l'instar du catéchisme révolutionnaire proposé par *Der Wahlmann*, les journaux-discours germanophones strasbourgeois publiés sous le Directoire témoignent d'une ambition de s'adresser exclusivement à des lecteurs qui bénéficient du droit de vote et auxquels il s'agit de fournir des informations propres à leur permettre de redéfinir leur culture politique républicaine.

La contribution à l'éducation civique des nouveaux citoyens durant les premières années de la Révolution apparaît ainsi comme un vecteur majeur de politisation de la presse germanophone rhénane. En parallèle, bien qu'ils s'adressent à un lectorat déjà politisé, les journaux francophones publiés à Strasbourg contribuent également au processus de construction d'une culture politique par communication en appuyant leur rhétorique sur l'antagonisme opposant les Jacobins et les Modérés. À l'inverse, les feuilles strasbourgeoises publiées en allemand sous le Directoire et l'Empire diffusent une information dépolitisée qui vise à éloigner les lecteurs de toute compétence politique dans le but de stabiliser le régime républicain puis impérial.

L'impartialité, qui consiste à ne privilégier aucune tendance politique au détriment d'une autre, est une stratégie mobilisée par la grande majorité des journaux d'information germanophones et francophones publiés de part et d'autre du Rhin ainsi que par le journal-discours rédigé par Cotta à Strasbourg. En définissant cette posture par la « méthode du pour et du contre » dans la

Gazette des Deux Ponts publiée à Mannheim, Solomé met en évidence sa volonté d'insérer en parallèle, de manière mathématique, deux cultures politiques opposées. Bien que son rédacteur ne précise pas la nature de son impartialité avec autant de clarté, la *Karlsruher Zeitung* met néanmoins en évidence qu'elle entend poursuivre le même objectif que son homologue mannheimois. Cependant, malgré l'érection de cet idéal d'impartialité au rang de qualité essentielle du journaliste, tant par les gazetiers que par Cotta, dans le but de définir d'une profession en construction, il peut également être utilisé dans le but de défendre la publication d'un périodique face à la politique de censure menée par le Département du Bas-Rhin sous le Directoire et qui constitue un frein à la circulation transnationale de la *Gazette des Deux-Ponts*. La neutralité, qui se définit par l'absence de l'opinion personnelle du rédacteur ainsi qu'une fidélité à la politique officielle du moment, est quant à elle particulièrement mobilisée par les journaux d'information ainsi que par les feuilles d'annonces publiées dans le Rhin supérieur. Elles témoignent ainsi des liens qui peuvent unir les pouvoirs politiques et les périodiques dans un espace transfrontalier.

Deuxième partie :

Les acteurs de la presse et les pouvoirs en situation frontalière

Si les archives conservent peu de pièces relatives aux rédacteurs et imprimeurs des journaux produits dans le Rhin supérieur et qu'il est compliqué de saisir les logiques sociales et politiques mises en œuvre par ces acteurs, il reste essentiel de cerner les stratégies mobilisées par les entrepreneurs de presse – journalistes et imprimeurs – pour défendre leur culture politique et pour s'imposer dans un espace social et politique révolutionné. Afin de répondre aux enjeux que soulève cette problématique, nous proposons de varier les échelles d'analyse¹ afin de mettre en évidence les différentes modalités d'action discursives à disposition des acteurs de la presse rhénane, dans un contexte spécifique, pour revendiquer leur liberté d'expression et d'opinion face aux freins auxquels les soumettent tant le pouvoir politique que la population à laquelle ils entendent s'adresser.

Parmi les stratégies mises en œuvre par une demi-douzaine de feuilles rhénanes – strasbourgeoises pour l'essentiel mais également mayençaise, mannheimoise et colmarienne – dans le but de poursuivre la publication de la culture politique qu'ils promeuvent, apparaissent la dénonciation à l'opinion publique, le contournement et le détournement de l'interdiction de publier et, enfin, souvent en dernier recours, les adresses au pouvoir politique dans le but de plaider sa cause. Bien que l'usage de ces modalités d'action se concentre surtout durant la période du Directoire, ces dernières semblent néanmoins être mobilisées dès 1791 tant pour des raisons économiques qu'à des fins de politisation face à une surveillance et un contrôle de la presse qui continue de s'exercer de part et d'autre du Rhin.

À Mayence, bien que la censure frappe les feuilles privilégiées entre l'automne 1792 et l'été 1793, les quelques mois d'occupation française correspondent néanmoins à une période d'essor de la presse mayençaise, notamment sous l'égide des Jacobins. Bénéficiant des apports de la micro-analyse, l'étude des journaux francophiles publiés à Mayence par ces derniers permet de mettre en évidence les ressorts du processus d'élaboration d'une culture politique républicaine confrontée à une population jugée apathique dans le contexte spécifique de l'expansionnisme révolutionnaire.

¹ *Penser par cas, op.cit.*, p.9-44.

À Strasbourg, alors que le premier Directoire semble permettre un retour de la liberté d'expression, six journaux font l'objet de fusions. L'analyse de cette stratégie éditoriale permet ainsi de révéler les enjeux tant économiques que politiques qui sous-tendent sa mise en œuvre, dans un contexte de progressive élimination du jacobinisme au profit d'une politique modérée et centriste.

Chapitre 4 : Faire face à la censure en contexte transfrontalier : stratégies politiques et professionnelles

Depuis le bicentenaire de la Révolution française, l'historiographie s'est beaucoup intéressée à la presse et aux journalistes durant l'ère révolutionnaire et l'Empire ainsi qu'aux processus de censure consulaire et impériale¹. Ces études tendent, cependant, dans la majeure partie des cas, à mettre en lumière les premières années révolutionnaires comme un moment propice à la libération de l'expression orale et écrite, et ne semblent que peu tenir compte des pressions politiques qui peuvent entraver le processus éditorial et la diffusion des journaux en France et à l'étranger².

En 1789, la Révolution française rompt le joug de l'Ancien Régime en abrogeant le régime de censure et en garantissant la liberté d'expression, aussi bien orale qu'écrite. À la suite de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, des journaux de toute tendance politique se multiplient aussi bien à Paris qu'en province, alors qu'à l'étranger – outre-Rhin en particulier – la presse continue d'être soumise à la tutelle princière.

De part et d'autre du Rhin, l'écrit est perçu comme un mode d'action puissant par sa capacité de diffusion de l'information. Vecteur d'idées et d'opinions, les journaux sont confrontés en France, dès 1791, à la méfiance et au contrôle de l'administration révolutionnaire ainsi qu'à la censure (et l'autocensure) qui continue de s'appliquer de l'autre côté de la frontière et qui limite leur circulation. À partir de 1792-1793, le gouvernement français vise le renforcement du contrôle de la presse et tend à éliminer toute feuille à consonnance feuillante, monarchiste et contre-révolutionnaire. Après une courte période de retour de la liberté d'expression entre 1794 et 1796, un régime de prohibition est rétabli par le Directoire et tend ensuite à se durcir sous le Consulat et l'Empire napoléonien.

Entre surveillance, contrôle et interdiction, la censure française et allemande prend ainsi différentes formes entre 1792 et 1800, bien qu'elle ne semble – selon les analyses de Susanne

¹ On pourra notamment retenir : LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire*, *op.cit.* ; RETAT, *L'Instrument périodique*, *op.cit.* ; POPKIN, *La presse de la révolution*, *op.cit.* ; CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.* ; Jean-Luc CHAPPEY, « Pierre-Louis Roederer et la presse sous le Directoire et le Consulat : L'opinion publique et les enjeux d'une politique éditoriale », *Annales historiques de la Révolution française*, 334, octobre-décembre 2003, p.1-21 ; CABANIS, *La presse sous le Consulat et l'Empire*, *op.cit.* ; SOREL, *Napoléon et le livre*, *op.cit.*

² *Transferts. Les relations interculturelles*, *op.cit.* ; ESPAGNE, *Les Transferts culturels*, *op.cit.*

Lachenicht – porter que peu de fruits³. L'analyse d'une dizaine de périodiques – strasbourgeois, colmarien, mayençais et mannheimois – permet de définir de quelles manières les acteurs de la presse rhénane, tant journalistes qu'imprimeurs, ont revendiqué leur liberté d'expression et tenté d'imposer leur culture politique en (ré)agissant face à la censure de leurs feuilles.

Plusieurs modalités d'action sont empruntées par les entrepreneurs de presse du Rhin supérieur durant la décennie révolutionnaire : la dénonciation à l'opinion publique, le contournement et le détournement de la censure et, enfin, le plaidoyer auprès de l'administration ou du gouvernement français.

Une demi-douzaine de rédacteurs de journaux d'information et de journaux-discours strasbourgeois et mayençais choisit de dénoncer la censure qui s'est abattue sur eux ou sur leurs collègues ainsi que les risques qu'ils encourent en exerçant leur métier. Ce procédé leur permet aussi bien de revendiquer leur liberté d'expression que de diffuser une opinion politique contestataire.

Deux autres modes d'action sélectionnés par les auteurs de journaux d'opinion strasbourgeois sont le contournement de l'interdiction de publier, qui consiste à refonder le périodique ou à se faire remplacer par un confrère, et son détournement, qui mène les rédacteurs à se positionner comme martyrs de la liberté.

Plaider sa cause auprès de l'administration locale ou du gouvernement français, apparaît comme l'ultime modalité d'action utilisée par les rédacteurs et les imprimeurs rhénans pour défendre leur liberté d'expression. En utilisant différents supports dont ils semblent maîtriser les codes – Mémoires, interventions face à l'administration locale, pétitions – ils ne ménagent pas leur peine pour retrouver leurs droits et assurer la pérennité de leur entreprise de presse.

1. Dénoncer la censure au public entre 1792 et 1800 : une stratégie des rédacteurs ?

Parmi les journaux publiés dans le Rhin supérieur entre les années 1780 et les années 1810, rares sont ceux qui dénoncent ouvertement le traitement qui est réservé aux journalistes lorsqu'ils tombent sous le coup de la censure. Une demi-douzaine environ de rédacteurs – dont Laveaux dans le *Courrier de Strasbourg* en 1792, celui anonyme de la *Privilegirte Mainzer*

³ LACHENICHT, *Information und Propaganda, op.cit.*, p.406-411.

Zeitung en juillet 1793, Blanchard dans le *Décadaire* en 1794, Kaemmerer dans la *Rheinische Zeitung* de Cotta et Metternich, Friedrich Wilhelm Haussner dans le *Fraenkischer Merkur* en 1798 et ceux, également anonymes, du *Telegraph* en 1800 – osent révéler à l’opinion publique les entraves à la liberté d’expression. Ils indiquent, notamment, qu’être journaliste est un métier risqué, en particulier à partir de 1793, et se permettent alors de dénoncer – personnellement ou grâce à leurs collègues – l’interdiction qui leur est faite de publier leur périodique, et donc de publier leur culture politique⁴.

1.1. Dénoncer la censure et faire valoir les dangers encourus par les journalistes

Si les premières années de la Révolution française contribuent à l’essor de la presse grâce aux libertés accordées par la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen, une censure – officielle ou officieuse en fonction des États dans lesquels elle s’applique – continue de s’abattre sur les ‘ennemis’ de la Révolution et tous ceux qui s’opposent au gouvernement français⁵. Ainsi, à Mayence, le 29 juillet 1793, le rédacteur de la *Privilegirte Mainzer Zeitung* déplore auprès de ses lecteurs la manière dont – durant l’occupation française – les révolutionnaires ainsi que les Jacobins mayençais ont exercé une pression sur ceux qui ne partageaient pas leurs opinions⁶. Cet article, qui paraît quelques jours après la reconquête de la région de Mayence par les armées coalisées, vise à dénoncer la censure exercée par les Français sur la presse mayençaise. S’il est exact que les journaux publiés à Mayence durant l’occupation française sont majoritairement – voire exclusivement – favorables aux idées révolutionnaires, il est nécessaire de remarquer que les contre-révolutionnaires notoires, membres de la noblesse notamment, ont fui la ville avec le prince-électeur à l’arrivée des armées de Custine, ce qui permet d’expliquer l’inexistence d’une puissante presse contre-révolutionnaire mayençaise⁷. La stratégie discursive de l’éditeur de la *Privilegirte Mainzer Zeitung* consiste ainsi à diaboliser la République de Mayence afin de justifier le manque de combativité des partisans de l’Ancien Régime, d’une part, et de mobiliser

⁴ Christine VOGEL, « Opinion publique », in (dir.) Rolf Reichardt, Jörn Leonhard et Hans-Jürgen Lüsebrink, *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680-1820, Heft 22. Opinion publique, Révolution, Contre-révolution*, Berlin, Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2021, p.9-51.

⁵ Jean-Clément MARTIN, « Définir l’ennemi en révolution. France 1789-1799 », *Inflexions*, N°28, 2015/1, p.67-79.

⁶ *Privilegirte Mainzer Zeitung*, n°1, 29 juillet 1793, p.1.

⁷ GILLI, « Aspects de la contre-révolution », *op.cit.*, p.266.

ses lecteurs – *a fortiori* issus de l'élite lettrée de retour à Mayence après la reconquête de la ville par les Prussiens – pour combattre les idées qui ont été véhiculées par les Révolutionnaires français et mayençais pendant plusieurs mois, d'autre part. Cet article met donc en lumière la rhétorique contre-révolutionnaire et anti-jacobine développée après le départ des Français, qui s'appuie sur la légende noire des Jacobins – 'les bonnets rouges assoiffés de sang' – pour achever de les stigmatiser et ainsi légitimer la répression qui s'organise contre ces derniers, en plus de la reconquête de la ville par les armées allemandes et le retour de la censure princière. En outre, en s'emparant de la caricature qui tend à dépeindre les Jacobins comme des êtres cruels et sanguinaires. Il dresse implicitement le portrait d'un Ancien Régime mayençais vertueux, légitimant ainsi le retour du pouvoir princier, et occulte le régime de censure qui s'appliquait avant la conquête de la ville et qui a obligé un certain nombre de rédacteurs à profiter des lacunes de la législation en vigueur outre-Rhin pour continuer à publier leur journal, en changeant de titre ou en s'expatriant – stratégie choisie notamment par le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, à Mannheim⁸.

En 1798 à Strasbourg, Haussner, le rédacteur du *Fraenkischer Merkur* révèle, quant à lui les dangers qui planent au-dessus du métier de journaliste sous le Directoire, dans un article publié dans le premier numéro de son périodique :

« La carrière que j'entreprends maintenant, mes chers concitoyens, me paraît non seulement l'une des plus importantes, mais aussi l'une des plus difficiles, car on me demande de satisfaire tous les lecteurs, ce que je considère presque comme une impossibilité puisque nous ne pouvons pas avoir dans le monde les mêmes goûts, la même manière de penser et les mêmes sentiments. Si je loue l'un, je ne plairai pas à l'autre, qui, de son côté, veut aussi être loué, et qui pourtant est tout à fait opposé au premier. Si je blâme quelque chose qui ne me plaît pas, je risque d'être considéré comme un imprudent parce que cela plaît à des personnes qui me regardent par-dessus l'épaule. »⁹

Dans cet article où il sollicite l'indulgence du public et témoigne du risque qu'encourent les journalistes, le rédacteur joue sur l'ambiguïté de l'anonymat : il se présente comme un novice tout en utilisant des arguments qui sous-entendent son expérience journalistique. Haussner – dont le nom est révélé par l'imprimeur Bock dans une pétition – cache son identité tout en la

⁸ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.170.

⁹ *Fraenkischer Merkur*, N°1, 15 novembre 1798, « Die Laufbahn, meine werthen Mitbürger, welche ich jetzt antrete, scheint mir nicht nur eine der wichtigsten, sondern auch eine der schwersten zu seyn, weil man von mir die Befriedigung aller Leser verlangt, welches ich fast für eine Unmöglichkeit halte, da wir in der Welt nicht einerley Geschmack, Denkungsart und Gefühl haben können. Lobe ich den einen, so gefalle ich dem andern nicht, der seiner Seits auch gelobt seyn möchte, und doch dem erstern schnurstracks entgegen gesetzt ist. Tadle ich etwas, das mir nicht gefällt, so stehe ich in Gefahr als ein Unbesonnener angesehen zu werden, weil es Personen gefällt, die mich über die Achsel ansehen. »

révélant implicitement, de telle manière à contourner la censure pratiquée par le gouvernement directorial¹⁰. Sa précédente publication, la *Rheinische Zeitung* a, en effet, été interdite quelques temps plus tôt car il a osé émettre des réserves quant à la conscription militaire, ce qui est considéré comme une attaque contre la politique Directoire ainsi qu'un encouragement à la désertion et au brigandage¹¹. Sous couvert d'anonymat, le rédacteur du *Fraenkischer Merkur* utilise son nouveau périodique pour témoigner du danger qui menace les journalistes susceptibles de déplaire à tout moment au gouvernement ou à toute personne qui exerce une fonction d'autorité sous le second Directoire. Bien qu'il semble accepter de se plier à la demande qui lui est faite de proposer un contenu impartial dans son journal, condition *sine qua non* pour continuer de publier sous le second Directoire, Haussner témoigne néanmoins de ses doutes quant à l'applicabilité d'une telle posture. L'auteur du *Fraenkischer Merkur* rejoint ainsi notamment l'idée poursuivie par Cotta dans le prospectus du *Strassburgisches politisches Journal* publié en 1791 qui consiste à considérer l'impartialité, stratégie qui vise à ne privilégier aucune culture politique au détriment d'une autre, comme l'un des critères définissant la profession de journaliste, bien qu'elle soit perçue par les deux rédacteurs comme un idéal difficilement atteignable.

De plus, afin de se protéger de toute accusation supplémentaire et d'éviter de retomber sous le coup de la censure, Haussner – qui semble, malgré tout, envisager la possibilité de transmettre une opinion personnelle à ses lecteurs – se défend d'avoir une grande aura médiatique – « Mon champ d'action se limite à quelques abonnés qui ne sont pas sous mes ordres et qui, après avoir lu et rangé ma feuille, font ce qu'ils veulent sans se soucier de moi » – et assure qu'il utilisera sa plume pour ne « commettre d'autre acte arbitraire que celui qui consiste plutôt à faire abattre une centaine de Mamelouks, plutôt que de rendre malheureux un homme vertueux par un rapport malveillant et hautement partisan. »¹² Bien qu'explicitement, Haussner entende témoigner de sa volonté de se conformer à la tendance d'extrême-centre du second Directoire pour échapper à la censure, il dénonce néanmoins implicitement les pressions que ce dernier

¹⁰ AN F.7.3450, Pétition de l'imprimeur Bock demandant la levée des scellés immobilisant sa presse (26 germinal an VII, 15 avril 1799)

¹¹ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.406-411 ; Valérie SOTTOCASA, « Le Directoire face au brigandage : criminalité, protestation politique et violence d'État », in *Le Directoire*, *op.cit.*, p.55-69.

¹² *Fraenkischer Merkur*, N°1, 15 novembre 1798, « Mein Wirkungskreis schränkt sich blos auf ein Paar Abonnenten ein, die nicht unter meinem Kommando stehen, und die, wenn sie mein Blatt gelesen, und weggelegt haben, doch thun was sie wollen, ohne sich um mich zu bekümmern [...] keine andere arbitraire Handlung begehen als die, dass ich, statt einen rechtschaffenen Menschen durch einen boshafte[n] und höchst partheyischen Rapport unglücklich zu machen, lieber, ein Paar hundert Mamelucken mehr nieder machen lasse »

fait porter sur les entrepreneurs de presse et, se dédouanant de détenir tout pouvoir sur l'opinion public, semble également envisager de publier à nouveau ses opinions personnelles.

En révélant publiquement les risques qu'encourent les journalistes, les rédacteurs de la *Privilegirte Mainzer Zeitung* en 1793 et du *Fraenkischer Merkur* en 1798 entendent aussi bien trouver grâce aux yeux de leurs lecteurs – dont ils ont besoin pour assurer leur entreprise éditoriale – que se positionner sur l'échiquier politique, explicitement en faveur d'une politique officielle princière ou directoriale, dans un contexte de renforcement du contrôle de l'opinion publique, tout en soulignant leur vision personnelle anti-jacobine ou contestataire¹³.

1.2. Rendre public les actes de censure

Si seuls deux journalistes rhénans se plaignent explicitement des risques qu'implique le métier de journaliste en temps de révolution dans le but de regagner une certaine crédibilité aux yeux du lectorat tout en véhiculant une tendance politique officielle, environ six rédacteurs strasbourgeois et mayençais dénoncent publiquement l'interdiction qui leur est faite de publier, soit dans leurs propres périodiques lorsqu'ils ne sont pas intégralement suspendus, soit par l'intermédiaire de ceux rédigés par des collègues sympathisants à leur cause.

1.2.1. Être censuré et le dénoncer publiquement

Parmi les journaux censurés, trois feuilles – le *Courrier de Strasbourg* en 1792, le *Décadaire* en 1794 et le *Fraenkische Merkur* en 1798 – dénoncent respectivement cette répression dans leurs pages. Ces dénonciations peuvent prendre différentes formes qui semblent intimement liées au contexte de parution ainsi qu'à la tendance politique personnelle du rédacteur.

Le 22 février 1792, Laveaux dénonce la censure exercée par la diète de Ratisbonne à l'encontre de certains journaux français, essentiellement jacobins, dont le *Courrier de Strasbourg*¹⁴. Le début de l'année 1792 est marqué par la montée en puissance de la menace d'une guerre contre les monarchies allemandes. La tension est palpable et se remarque notamment par la censure exercée par la diète impériale, qui – comme le souligne Susanne Lachenicht – s'inquiète de la

¹³ Maeva LE ROY, *Administrer « l'esprit public » sous la Révolution et l'Empire (1792-1814)*, Thèse en cours, Strasbourg-Florence.

¹⁴ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°45, 22 février 1792, p.179.

propagation de la Révolution outre-Rhin – contre les journaux français¹⁵. Cette interdiction vise aussi bien à limiter la propagation des idées démocratiques révolutionnaires qu'à saboter économiquement les journaux français qui entendent diffuser les valeurs de la Révolution – notamment jacobines – outre-Rhin pour toucher un public au-delà des frontières nationales et ainsi assurer la viabilité de leur entreprise au moyen d'un lectorat plus nombreux et transfrontalier. La censure et la guerre viennent contrer ces ambitions universalistes portées en particulier par les Jacobins, dont le *Courrier* est, notamment, l'un des porte-paroles provinciaux. Cependant, contrairement à son habitude, Laveaux ne commente pas cette information et se contente de l'insérer dans le numéro de son journal. La censure est considérée comme un outil d'Ancien Régime utilisé pour contrer la libre communication des idées de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La simple annonce de l'usage de ce procédé arbitraire à l'encontre d'une feuille révolutionnaire discrédite, par conséquent, le gouvernement qui en ferait usage et participe de la bataille rhétorique qui oppose les journalistes révolutionnaires jacobins comme Laveaux – qui entend représenter la liberté d'expression – aux puissances monarchiques allemandes qui maintiennent – aux yeux des révolutionnaires français – un pouvoir arbitraire. Par cet article, le rédacteur du *Courrier* dénonce la censure exercée contre les périodiques français par des ennemis extérieurs tout en encourageant ses lecteurs francophones installés de part et d'autre du Rhin à défendre la liberté, soutenant ainsi l'idée jacobine d'une révolution universelle¹⁶.

Alors qu'une répression des feuilles révolutionnaires semble être mise en œuvre outre-Rhin, le gouvernement français entend également contrôler la presse, à partir de 1792. En 1795, Louis Blanchard, rédacteur du *Décadaire* publié à Colmar, se trouve mêlé à un lourd débat autour de certains propos accusateurs qu'il a tenus dans l'un de ses articles au sujet des accusateurs publics durant la Terreur. Le 17 février, il s'indigne de la demande qui lui a été faite par la Société populaire de Colmar de retirer ses propos, ce qu'il refuse de faire :

« L'on s'est vivement élevé à la Société populaire de Colmar contre l'article *Esprit public* du dernier décadaire : on a exigé des explications, des rétractations, des changemens ; on eut été tenté de croire que la description des soi-disant révolutionnaires avoit donné lieu à des explications inconvenantes : bientôt cela menaçoit de devenir une affaire générale. J'ai témoigné à la Société populaire la douleur que j'avois éprouvé en apprenant qu'il s'étoit élevé une discussion à cet égard ; je lui ai témoigné que lorsqu'il s'agit de former une opinion publique, on devoit trouver dans les membres des Sociétés populaires des soutiens & non des adversaires ; j'ai annoncé que j'étois l'auteur de l'article *Esprit public*, que je ne retracterois rien de ce

¹⁵ LACHENICHT, *Information und Propaganda, op.cit.*, p.406-411.

¹⁶ *Ibid.*

qui y a été dit. L'auteur une fois connu, la loi indique les moyens à employer par ceux qui se prétendent *personnellement* inculpés dans la description *générale* que j'ai faite des Jacobins à moustaches, &c, pour obtenir réparation des injures dont ils ont à se plaindre. Je le répète, un fripon, un homme de sang, un voleur, ne seront jamais des Patriotes, quelques soient leurs dehors ; & nous aurons beaucoup de Républicains, beaucoup d'amis de la Patrie, lorsque nous aurons beaucoup de Citoyens vertueux, beaucoup de gens de bien. Ceux qui ont marché constamment dans le sentier de la justice, de la probité & de la Révolution, auront toujours un mérite bien réel aux yeux de leurs Concitoyens, celui d'avoir supporté avec courage toutes les fatigues de la révolution, & tous les dangers qui l'ont accompagné : ce mérite là est acquis, aucune autorité ne pourra jamais l'enlever aux vrais Patriotes. Le Peuple connoit ses amis ; il est juste le Peuple, & il saura toujours distinguer ceux qui ont soutenu sa cause avec énergie, & ne l'ont jamais trompé. »¹⁷

Blanchard dénonce ainsi la censure que l'on souhaite lui imposer et va jusqu'à provoquer ses détracteurs, en particulier l'accusateur public du Haut-Rhin Yves qui s'est senti visé par les accusations portées par le rédacteur. Ce dernier sous-entend que les administrateurs du département ayant exercé durant la période dite de la « Terreur » seraient restés fidèles à leurs opinions premières et n'incarnent pas le transfuge qu'impose la période thermidorienne¹⁸. Le journaliste – qui contrevient à la politique de modération et à la redéfinition des identités politiques après l'exécution de Robespierre – assume entièrement ses écrits et va jusqu'à signer l'article dans lequel il revendique la paternité du texte tant décrié, alors qu'auparavant, son nom et celui de son collaborateur n'apparaissaient que très rarement dans les pages du périodique. Il prend les lecteurs à témoin et en appelle ainsi au « tribunal de l'opinion publique »¹⁹, qui n'a, selon lui, pas oublié la « guillotine ambulante » et ses victimes. Le 19 mars 1795, soit un mois après sa provocation, *Le Décadaire* introduit un « Acte d'accusation contre le Décadaire » « devant le tribunal de Perrin Dandin ». Cet article propose un procès fictif qui oppose le « Citoyen Décadaire » à ses détracteurs « Messire-Jean », le « Citoyen Dimanche », le « Citoyen Modérantin », le « Citoyen Moustache » et le « Citoyen Doucet »²⁰. Ces derniers – qui représentent tous les 'partis' (modérés, jacobins, royalistes, etc.) qui ont vivement critiqué le contenu du *Décadaire* – lui reprochent de troubler l'ordre public en tenant des propos ambivalents à l'égard de la période de la « Terreur » et donc de publier des éléments qui s'opposent à la politique modérée de la Convention thermidorienne. La justification du « Citoyen Décadaire » revendique et assume la publication d'une vision partisane : « J'ai déplu

¹⁷ *Le Décadaire*, *op.cit.*, N°33, 17 février 1795, p.513-514.

¹⁸ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.364.

¹⁹ Keith Michael BAKER, *Au tribunal de l'opinion publique. Essais sur l'imaginaire politique au XVIIIe siècle*, Payot, Paris, 1993.

²⁰ Maxime HERMANT, « Monsieur dimanche face au citoyen décadi : les autorités révolutionnaires et la liberté de culte », in *Le Directoire*, *op.cit.*, p.179-195.

sans doute, mais je n'ai jamais eu l'envie de plaire à tout le monde, & quand même je suis condamné à ne plus instruire le Peuple comme Décadaire, ma condamnation même lui servira d'instruction. »²¹ De plus, par un effet rhétorique, il parvient à détourner le sens de la censure qui va le frapper en affirmant que cette dernière contribuera à l'objectif démocratique initial du journal, qui s'ancre dans l'« utopie » pédagogique de l'an II²², et sous-entend, par ce biais, que ses détracteurs – et *a fortiori* le gouvernement – souhaitent maintenir le peuple dans l'ignorance à l'instar de l'Ancien Régime, par la censure et leur politique de modération. En outre, en renouant avec la posture du journaliste-tribun, il fait également reposer son argumentaire sur sa volonté de « dire la vérité », sur la dénonciation des ennemis de la Révolution – les « mauvais citoyens » – et sur le fait que la liberté d'expression garantit l'instruction de ses concitoyens : « Il ne s'agit pas ici de tromper le peuple mais de l'instruire, & cela ne se fait pas par la dissimulation, ni par le mensonge. »²³ Afin de sauver son honneur, Blanchard se défend d'avoir fait usage de toute calomnie et affirme n'utiliser sa liberté d'expression que dans le but – noble – d'instruire le peuple. Le rédacteur du *Décadaire* met ainsi en évidence la frontière ténue qui sépare – dans l'esprit des habitants du XVIII^e siècle – « la liberté de la licence, la critique de la calomnie », pour reprendre les termes de Charles Walton, ainsi que le souci des contemporains de préserver leur honneur²⁴. La sentence apparaît en fin de numéro et réduit le journal au silence, avec effet immédiat. Cet article qui met en scène le procès fictif du *Décadaire* est ainsi une dénonciation de la sentence qui s'applique à son encontre et permet aux rédacteurs de rendre le public attentif à une politique thermidorienne d'extrême centre. L'interdiction du journal ne semble ainsi être que la partie visible d'un recul progressif mais affirmé de la liberté d'expression en France, ce que souhaite dénoncer en particulier Blanchard, qui adopte la posture de « martyr de la liberté », ainsi que l'émergence d'un extrême-centre politique sous la Convention thermidorienne dont les membres tendent à renier toute responsabilité liée à la « Terreur ».

²¹ *Le Décadaire*, *op.cit.*, N°35, 19 mars 1795, p.563.

²² On pourra notamment retenir : Bronislaw BACZKO, *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Droz, Genève, 2000 ; Côme SIMIEN, « A propos de l' « utopie » pédagogique de la Révolution française », *Siècles*, 49/2020.

²³ *Le Décadaire*, *op.cit.*, N°35, 19 mars 1795, p.574 ; LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire*, *op.cit.*, p.203-215.

²⁴ Charles WALTON, *La liberté de la presse en Révolution. Les mœurs, l'honneur, la calomnie*, Presses universitaires de Rennes, 2014, p.79.

1.2.2. La dénonciation masquée de la *Rheinische Kronik* sous le second Directoire

Le 15 novembre 1798, le premier numéro du *Fraenkischer Merkur* – publié à Strasbourg – rapporte le contenu de l'arrêté de suppression de la *Rheinische Kronik* par le Directoire. Dans cet article, alors qu'il souligne les dangers du métier de journaliste, Haussner n'hésite pas à prendre la défense du rédacteur – qui n'est autre que lui-même – qui a mené le journal à sa perte :

« Conclusion du Directoire exécutif du 16 Brumaire an VII. Considérant que la feuille périodique allemande « Rheinische Kronik », rédigée par Haussner, prêche publiquement la désobéissance à la loi et vise à alerter les jeunes gens soumis à la conscription militaire et à les empêcher ainsi de se précipiter au champ d'honneur où la victoire, la voix de la patrie et la loi les appellent ; et ayant entendu le rapport du ministre de la police : le Directoire exécutif, conformément à la loi du 19 fructidor an 5, renouvelée par la loi du 9 fructidor an 6, conclut comme suit : Le journal imprimé en allemand à Strasbourg sous le titre « Rheinische Kronik » est interdit : les scellés doivent être apposés sur les presses qui servent à son impression. En plus de cet arrêté, le ministre de la police a donné l'ordre, tout à fait inhabituel, qu'en plus de la presse, tous les caractères qui s'y rapportent soient scellés. Le citoyen Christiani, commissaire du Directoire exécutif, a aussitôt donné l'ordre à la municipalité et au commissaire de police d'exécuter ces ordres. Malheureux destin que celui de sa bonne patriote, qui, sous des habits différents, a été si longtemps au bras de bons patriotes, d'un Cotta, d'un Kämmerer, et n'a pas craint un moment qui était extrêmement critique. Elle est restée patriote avant le dix-huit fructidor malgré toutes les menaces et les dédains des ennemis de la République, et maintenant elle descend dans la tombe sinistre à cause d'un seul faux pas, laissant à toutes les jeunes filles l'avertissement de se méfier de la première erreur. C'est au public de décider si elle a changé d'avis au bras de Haussner. Cela seul est également indéniable : son guide l'a entraînée dans le piège qui a provoqué sa chute. »²⁵

²⁵ *Fraenkischer Merkur*, N°1, 15 novembre 1798, « Schluss des Vollziehungs-Directoriums vom 16ten Brumaire 7. In Betracht, das dass deutsche periodische Blatt « Rheinische Kronik » verfasst von Haussner öffentlich Ungehorsam gegen die Geseze predigt und darauf abzwekt, die jungen, der Militär-Konskription unterworfenen Leute zu alarmiren und sie dadurch zu verhindern ins Feld der Ehre zu eilen, wohin der Sieg, die Stimme des Vaterlandes und die Geseze sie rufen ; und nachdem es den Bericht des Polizey-Ministers vernommen hatte : beschliesst das Vollziehungs-Directorium, zuzolge des Gesezes vom 19. Fructidor 5. erneuert durch das Gesez vom 9. Fructidor 6., wie folgt : Das Tageblatt, welches zu Strasburg unter dem Titel « Rheinische Kronik » in deutscher Sprache gedruckt wird, ist verboten : die Siegel sollen auf die Pressen gelegt werden, welche zu seinem Druck dienen. Ausser diesem Arrete ist von dem Polizey-Minister der sonst ganz ungewöhnliche Befehl gegeben worden, dass ausser der Presse auch alle dazu gehörige Character versiegelt werden sollen. Der Bürger Christiani, Kommissaire des Vollziehungs-Directoriums hat sogleich der Municipalität und dem Polizey-Kommissair den Auftrag gegeben, diese Befehle zu vollziehen. Unglückliches Schicksal, da seine gute Patriotiin betroffen hat, welche unter verschiedenen Kleidern schon so lange am Arme guter Patrioten, eines Cotta, eines Kämmerer geführt, selbst einen Zeitpunkt nicht scheuere, welcher äusserst kritisch war. Sie blieb Patriotin vor dem achtzehnten Fructidor, trotz allen Drohungen und Verschmähungen der Feinde der Republik, und jetzt steigt sie eines einzigen Fehltrittes wegen in das düstere Grab, und lässt allen Mädchen die Warnung zurück, sich vor dem ersten Fehler zu hüten. Ob sie an Haussners Arm ihre Gesinnungen geändert hat, muss das Publikum entscheiden. Allein dies ist auch nicht zu läugnen, dass sie ihr Führer zum Falle gebracht hat, der ihren Sturz nach sich zog.»

Cet article insiste sur les mesures exceptionnelles qui ont été prises par le gouvernement directorial à l'encontre de la *Rheinische Kronik*, de son rédacteur et de son imprimeur – ce dernier se voyant interdire l'utilisation de sa presse. Conformément à l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V – renouvelée par la loi du 9 fructidor an VI, le journal est interdit par la plus haute autorité, à savoir le Directoire lui-même, qui estime que la feuille de Haussner « prêche ouvertement la désobéissance aux Loix, et tend à alarmer les jeunes gens sujet à la Conscription Militaire »²⁶. D'après Susanne Lachenicht, il s'agit de la première et unique fois qu'une feuille alsacienne révolutionnaire est interdite directement par le Directoire et que sa parution en est ainsi suspendue²⁷. Haussner dénonce alors le caractère démesuré de cette décision et met en perspective l'erreur qu'il avoue avoir commise – en se nommant à la troisième personne – avec les années où les jacobins Kaemmerer et Cotta étaient les rédacteurs du journal, période durant laquelle ces derniers ont également été suspectés de troubler l'ordre public mais ont rapidement été relaxés. L'arrêté directorial – qui témoigne de l'intensification du contrôle de la presse sous le second Directoire – apparaît, ainsi sous la plume du journaliste, non seulement excessif mais également injustifié. Le rédacteur met donc ses collègues en garde contre l'arbitraire du gouvernement et s'en remet finalement au jugement de l'opinion publique, qui apparaît ainsi comme figure antagoniste au Directoire. Cet article s'inscrit dans un contexte d'opposition entre le « parti de la liberté » - qui promeut la liberté d'expression et qui place la presse au rang de quatrième pouvoir qui contrôlerait l'action du gouvernement et en dénoncerait les abus – et le « parti de l'ordre » incarné par le Directoire et qui voit en la liberté absolue de la presse un danger et l'opportunité pour les ennemis de la République de bénéficier d'une tribune²⁸. Le gouvernement du second Directoire (1797-1799) prend alors le parti de museler la presse autant que possible, ce qui est dénoncé par le rédacteur du *Fraenkischer Merkur*.

Alors que les rédacteurs du *Courrier de Strasbourg* (1792), du *Décadaire* (1794) et de la *Rheinische Kronik* (1796) parviennent à dénoncer eux-mêmes la censure qui s'exerce contre eux, que ce soit par le biais du journal qui fait l'objet de l'interdiction ou de leur nouveau périodique, d'autres journalistes bénéficient du soutien de certains de leurs collègues, qui se font alors le relais de la dénonciation. Ce procédé permet aux journalistes de revendiquer, explicitement ou implicitement, un positionnement politique spécifique. Tandis que le *Courrier*

²⁶ AN F.7.3450, Minute 2. Division. Bureau des Journaux, projet d'arrêté du Directoire ; voir à ce sujet l'annexe 16.

²⁷ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.406-411.

²⁸ CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.*, p.108.

de Strasbourg défend l'idée jacobine d'une révolution universelle, Blanchard dénonce autant la sévérité de l'action politique menée par les administrateurs du Bas-Rhin que leur fausse modération, que révèle notamment la censure de son journal. Sous couvert d'anonymat, Haussner, de son côté, entend défendre la liberté d'expression face au contrôle accru de la presse sous le second Directoire.

1.2.3. Dénoncer la censure exercée contre ses collègues

Entre 1796 et 1800, trois périodiques strasbourgeois et mayençais – la *Rheinische Zeitung* en 1796, le *Fraenkischer Merkur* en 1798 et *Der Telegraph* en 1800 – introduisent des articles qui ont trait à la suppression de journaux et dont les rédacteurs ne peuvent se défendre directement dans leurs feuilles, à la différence de Laveaux, Blanchard et Haussner.

En 1796, Kaemmerer, le rédacteur de la *Republikanische Kronik*, se voit confisquer son journal, ce dernier étant confié à Schlemmer après que le journaliste a été soupçonné d'avoir pris part à la Conspiration des Egaux²⁹. Le 31 mars 1796, la *Rheinsiche Zeitung*, publiée par Cotta et Metternich, insère une adresse de leur collègue aux lecteurs :

« Concitoyen ! Il est bien connu que la *Republikanische Kronik* est mon œuvre. J'ai pris Kreutner et Seybold comme éditeurs, et je ne sais pas partager honnêtement les bénéfices avec qui que ce soit ; maintenant, ces spéculateurs me renvoient mon manuscrit, en me signifiant que je suis renvoyé, moi qui n'ai aucun autre moyen de subsistance et qui ait tout perdu dans la Révolution. Ce qui suit dans la *Kronik* n'est donc plus mon œuvre, je me hâte d'en appeler à la justice contre les voleurs de mes biens, et je ne doute nullement qu'elle ne me rétablisse dans les miens. »³⁰

Les rédacteurs de la *Rheinische Zeitung* publient ainsi l'adresse de leur collègue jacobin et contribuent à la dénonciation de la confiscation dont ce dernier est victime. Grâce au soutien de Cotta et Metternich ainsi qu'à la publicité dont ils font bénéficier cette adresse aux lecteurs, Kaemmerer espère se voir rétabli dans ses droits et ne ménage pas ses propos pour dénoncer ceux qui le spolient. Le rédacteur se met alors dans la posture de la victime qui perd ainsi son seul moyen de subsistance dans le but de récupérer son journal. Kreutner et Seybold – ses

²⁹ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, op.cit., p.410.

³⁰ *Rheinische Zeitung*, N°63, 31 mars 1796, p.284, « Mitbürger ! Es ist bekannt, dass die *Republikanische Kronik* mein Werk ist. Kreutner und Seybold nahm ich als Verleger an, und weiss den Gewinnst ehrlich mit niemand zu theilen ; nun schiken diese Spekulantn mir, der ich sonst keine Nahrungs-Quellen habe, und alles in der Revolution einbüsste, heute mein Manuskript zurück, mit dem Bedeuten, dass ich abgedankt sei. Was also in der *Kronik* folgt, ist mein Werk nicht mehr, ich eile die Geseze gegen Räuber meines Eigentums anzurufen, und zweifle keineswegs, dass ich durch sie wieder in das Meinige eingesezt werde.»

éditeurs – sont alors accusés de vol et de spéculation. Cette dénonciation intervient dans un contexte économique tendu, alors que le Directoire – après avoir aboli la loi du « maximum » – renoue avec la liberté de commerce, favorisant l’agiotage et engendrant l’effondrement de la valeur de l’assignat. La plainte de Kaemmerer s’ajoute ainsi à une série de récriminations contre les « accapareurs » et les « spéculateurs » accusés de voler et de garder égoïstement les marchandises³¹. La cause du rédacteur rejoint ainsi la cause du lecteur, tous deux se trouvant confrontés aux problèmes liés à la politique économique du Directoire, ainsi que celle du jacobinisme soutenu et diffusé par Kaemmerer, tendance politique qui lui vaut notamment la confiscation de sa feuille.

Le 29 décembre 1798, le *Fraenkischer Merkur* dénonce à son tour la censure exercée contre les journaux, cette fois-ci non pour révéler celle dont il a lui-même été victime mais pour informer le public de la décision, prise par le Directoire, d’interdire la circulation des périodiques germaniques en France :

« Les journaux allemands sont toujours interdits en France par le ministre de la police ; c’est pourquoi nous devons nous limiter jusqu’à présent aux nouvelles que nous recevons de France. Même nos correspondants allemands ne répondent plus ; et c’est ce qui nous étonne le plus ; cependant, bien que quelques personnes crient contre ces mesures de sécurité, nous devons les approuver. Sous Robespierre, tous les journaux français étaient interdits en Allemagne, et même si nous nous en sommes émus, les Allemands avaient leurs raisons pour ne pas les laisser entrer dans leur pays. Maintenant c’est à nous de nous en passer, mais il doit leur être utile de savoir ce que nous faisons ; c’est pourquoi nos journaux seront toujours nécessaires à l’étranger. »³²

Le rédacteur du *Fraenkischer Merkur* révèle ainsi prudemment la censure exercée par le Directoire envers les périodiques allemands contre-révolutionnaires, qui semble également avoir un impact sur le système transfrontalier de correspondances³³. S’il ne dénonce pas directement la décision du gouvernement – trop conscient des risques qu’il encourrait à être trop virulent – il semble néanmoins déplorer le fait de ne pouvoir s’appuyer que sur les journaux français pour composer sa feuille et met en évidence les liens que les journalistes alsaciens

³¹ BELISSA, BOSCH, *Le Directoire, op.cit.*, p.31.

³² *Fraenkischer Merkur*, N°24, 29 décembre 1798, « Immer noch sind die deutschen Zeitungen in Frankreich durch den Polizey-Minister verboten ; daher kommt es, dass wir uns bis jezt noch auf Nachrichten einschränken müssen, die wir von Frankreich aus erhalten. Selbst unsere deutschen Korrespondenten antworten nicht mehr ; und dies wundert uns am allermeisten ; allein ob gleich einige Menschen wider diese Sicherheits-Maasregeln schreyen, so müssen wir sie doch billigen. Unter Robespierre waren in Deutschland alle fränkischen Zeitungen verboten, und ob wir gleich darwider aufgebracht waren, so hatten die Deutschen doch ihre Ursachen, warum sie sie nicht in ihre Länder kommen lassen wollten. Jezt ist es an uns, wir können sie entbehren, wir brauchen nicht zu wissen, was bey ihnen vorgehet, aber es muss ihnen daran gelegen seyn zu erfahren, was wir machen ; daher werden unsere Zeitungen immer für das Ausland nothwendig seyn. »

³³ AN F.7.3451 Délibération de l’administration centrale du département sur la prohibition de plusieurs journaux étrangers, 23 janvier 1799 ; voir à ce sujet l’annexe 17.

entretiennent avec les Etats d'outre-Rhin ainsi que leur volonté de se maintenir au rang des sources d'informations privilégiées en ce qui concerne ces derniers. En comparant la décision prise par le Directoire d'utiliser la même mesure que les Allemands avaient pris durant la période dite de la « Terreur » – période honnie et instrumentalisée par les Thermidoriens et le gouvernement directorial –, il entend légitimer le contrôle accru et la censure de la presse dans un contexte de guerre européenne ainsi que le développement d'une politique d'extrême-centre par le second Directoire. Le rédacteur dévoile également sa conscience ainsi que celle de ses contemporains de la puissance de l'écrit, que le gouvernement directorial – « parti de l'ordre » – entend juguler³⁴. En effet, les journaux sont porteurs d'informations mais également d'idées politiques : ceux en provenance de France tendent à diffuser les idées d'un centre politique républicain, quand ceux provenant d'outre-Rhin propagent majoritairement des idées monarchistes et tendent à renforcer le parti royaliste qui résiste sous le Directoire.

Dans un contexte de guerre européenne et face à la menace contre-révolutionnaire provenant de la rive gauche du Rhin, le gouvernement directorial tend, à l'instar de celui de 1793-1794, à considérer les journaux écrits en allemand comme suspects, ce qui légitime la suspension de leur diffusion sur le territoire national.

La censure est ainsi présentée comme une mesure de protection, malgré le manque d'informations qui sont de fait à disposition des journalistes, alors que de l'autre côté de la frontière rhénane, les Allemands – qui ne censurent plus les périodiques français – sont présentés comme avides de nouvelles. Les sous-entendus de Haussner laissent place, en guise de réponse, à deux hypothèses : soit les puissances d'outre-Rhin ont besoin de connaître la pensée de leurs ennemis et, en bons stratèges, entendent rester informées pour parer à la menace française ; soit ils sont enclins à se laisser imprégner des idées républicaines véhiculées par les journaux français, argument qui permettrait de légitimer en outre la guerre d'expansion menée par la France depuis 1792. Quelle que soit la réponse choisie par le lecteur, il est conforté et rassuré quant à la puissance et au rayonnement du pays de la Révolution et est amené à prendre conscience de la puissance politique des écrits journalistiques, que le Directoire considère, par ailleurs, de manière ambivalente. S'il estime que ces derniers peuvent constituer une menace pour la stabilité du pouvoir politique par leur capacité à diffuser une culture politique, ce qui justifie l'usage de mesures coercitives telles que la censure, le gouvernement directorial s'appuie néanmoins sur les journaux pour la même raison dans le but de véhiculer une information visant à pérenniser le régime républicain.

³⁴ CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.*, p.95-114.

En 1800, à Mayence, *Der Telegraph* dénonce également la censure exercée contre des almanachs satyriques par la « Commission du livre de Leipzig ». Ces journaux, vendus notamment par l'éditeur du *Telegraph*, se retrouvent alors interdits dans toute l'Allemagne, ce qui est jugé à la fois injuste et illégal :

« Quelques mots sur l'interdiction de livres à l'occasion de la confiscation des almanachs satyriques pour 1800. La Commission du livre de Leipzig a osé, par un de ses coups de force habituels, interdire à tout le public allemand la lecture de l'almanach satyrique de Janus Eremita pour l'année 1800. Elle n'a pas jugé bon d'indiquer par qui ce pouvoir lui avait été conféré, car elle se croit sans doute, elle aussi, investie du privilège de certains grands seigneurs et de hautes cours de justice de se croire au-dessus du droit et de l'équité, des lois et de toutes les institutions bienfaisantes qui visent à maintenir l'ordre corporel dans la société humaine. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier ce procédé, mais il est nécessaire de mettre le public en mesure d'évaluer lui-même le procédé de la commission du livre de Leipzig par une histoire plane. L'Almanach satyrique est publié depuis deux ans chez le libraire Vollmer à Mayence. Chacun sent bien que celui-ci, en tant que citoyen franconien, n'a pas besoin de se soumettre à la sévère censure des livres de Leipzig. Cependant, la deuxième année de 1799 ne fut pas jugée conforme aux principes de la censure saxonne et fut interdite. Il va sans dire que personne, pas même l'éditeur, ne pouvait s'en offusquer, tant que les Saxons étaient satisfaits de la limitation de leur lecture par ce tribunal. [...] ce tribunal a osé, en novembre 1799, un conflit violent comme on n'en a jamais vu de semblable. Chaque libraire étranger a, à Leipzig, un commissionnaire ou expéditeur, auquel il envoie tout ce qu'il veut voir distribué à ses confrères dans toute l'Allemagne. Celui-ci n'a rien d'autre à faire que d'ouvrir le ballot reçu et de livrer chaque paquet à son autorité, c'est-à-dire aux autres libraires de Leipzig qui ont les expéditions pour les librairies étrangères, lesquels rassemblent à nouveau ces paquets, les mettent en ballots et les envoient à leurs commanditaires. C'est dans ce but que le commissaire Vollmer, Hernn Liebeskind, de Leipzig, a envoyé son ballot de paquets individuels aux librairies pour qu'elles les distribuent. Le soir, après l'arrivée du ballot, les paquets furent distribués et dès le lendemain matin, la commission du livre envoya des députés à tous les libraires, qui enlevèrent tous ces paquets, adressés par un libraire étranger à des libraires étrangers. Jamais encore une telle atteinte à la propriété privée d'un citoyen étranger n'avait eu lieu. Aucun geste, aucun prétexte un tant soit peu juridique ne peut excuser la Commission du livre contre l'accusation fondée de vol et de spoliation. Elle pouvait, en vertu du pouvoir qui lui était confié, interdire l'écoulement de ce livre en Saxe, elle pouvait déclarer le livre contrefait, voire empêcher son passage en Saxe, mais elle ne pouvait jamais oser confisquer la propriété d'un citoyen étranger, qui allait à des libraires étrangers en dehors de la Saxe. Mais le gouvernement de Franconie en parlera sans doute en privé avec celui de Saxe, où la décision sera communiquée au public. »³⁵

³⁵ *Der Telegraph*, op.cit., N°3, Mars 1800, p.153-162, « Ein paar Worte über Bücherverbothe bey Gelegenheit der Confiscation des satyrischen Almanachs aufs 1800 », « Die Leipziger Büchercommission hat es gewagt durch einen von ihren gewöhnlichen Machtstreichern dem ganzen deutschen Publikum das Lesen des satyrischen Almanachs von Janus Eremita aufs Jahr 1800 verbiethen. Von wem ihr diese Macht verliehen worden, hat sie nicht für gut befunden anzuzeigen, denn muthmasslich glaubt auch Sie das Vorrecht gewisser grosser Herren und hohen

La dénonciation de la censure exercée contre les journaux satiriques met en exergue plusieurs éléments : le caractère arbitraire et illégal de la confiscation par la Commission du livre de Leipzig, la défense des intérêts économiques de Vollmer, l'éditeur du *Telegraph*, ainsi que les rouages du métier d'un éditeur-libraire international. Le début et la fin de l'extrait cité ci-dessus témoignent de l'importance que revêt la propriété privée à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle ainsi que des accords diplomatiques qui semblent être privilégiés pour régler des litiges éditoriaux³⁶. Celui qui oppose les libraires allemands et la Commission du livre de Leipzig souligne l'existence de différents régimes de presse – celui de Saxe étant plus sévère que celui de la ville de Mayence qui est rattachée à la France depuis 1797 – ainsi que les enjeux de la fluidité des échanges et des approvisionnements des librairies internationales³⁷. La censure qui frappe les journaux satiriques en Saxe – qui va jusqu'à confisquer les numéros à destination des autres États allemands – a ainsi un impact sur tout un secteur d'activité et la potentielle perte économique fait réagir le rédacteur du *Telegraph*, qui s'exprime alors au nom de son éditeur. Le rédacteur, qui entend rester fidèle à son ambition d'impartialité, qui consiste à considérer de manière égale toute culture politique, et insiste sur la nécessité de permettre aux lecteurs de juger par eux-mêmes, dénonce ainsi une censure qui porte atteinte à la propriété

Gerichtshofe zu besitzen, über Recht und Billigkeit, über Geseze und alle wohlthätigen Einrichtungen die zur Erhaltung der körperlichen Ordnung in der menschlichen Gesellschaft abzwecken, erhaben zu seyn. Doch hier ist der Ort nicht dieses Verfahren gehörig zu würdigen, wohl aber ist es nothwendig durch eine plane Geschichtserzählung das Publikum in den Stand zu sezen, das Verfahren der Leipziger Büchercommission selbst zu beurtheilen. Der Satyrische Almanach kommt seit zwey Jahren bey dem Buchhändler Vollmer in Mainz heraus. Dass sich dieser als fränkischer Bürger nicht der strengen Leipziger Büchercensur zu unterwerfen nöthig hat, fühlt wohl ein jeder. Indess fand man den zweyten Jahrgang auf 1799 den Grundsätzen der sächsischen Censur nicht gemäss und verboth ihn. Dass niemand auch selbst der Verleger dies übel nehmen konnte, verstand sich von selbst, so lang die Sachsen mit der Einschränkung ihrer Lectüre durch dieses Gericht zu frieden waren. [...] wagte dies Gericht im November 1799 einen Gewaltstreit, wie man noch nie einen ähnlichen erlebt hat. Jeder auswärtige Buchhändler hat in Leipzig einen Commissionair oder Spediteur, an den er alles sendet, was er an seine Collegen in ganz Deutschland vertheilt haben will. Dieser hat dabey nichts zu thun als den erhaltenen Ballen zu öffnen, und jedes einzelne Päckchen an seine Behörde d.h. an die übrigen Leipziger Buchhändler, die die Speditionen für die auswärtigen Buchhandlungen haben, zu überliefern, die denn wieder diese Paquete sammeln, in einen Ballen packen und ihren Committenten zusenden. Zu diesem Behufe ward dann auch Herr Liebeskind in Leipzig als Commissionär Vollmer sein Ballen mit einzelnen Paqueten zum vertheilen an die Buchhandlungen gesandt. Diese enthielten den satyrischen Almanach auf 1800. Des Abends nach Ankunft des Ballens wurden die Paquete abgegeben und schon am folgenden Morgen in aller frühe sandte die Büchercommission Abgeordnete an alle Buchhändler, die alle diese Paquete, eines fremden Buchhändlers an fremde Buchhändler adressirt, wegnahm. Noch nie hat bisher ein solcher Eingriff in das Privateingenthum eines fremden Bürgers statt gefunden. Kein Gesez, kein nur einigermaßen rechtlicher Vorwand kann die Büchercommission gegen den gegründeten Vorwurf des Raubs und Diebstahls entschuldigen. Sie konnte nach der ihr anvertrauten Gewalt den Absatz dieses Buchs in Sachsen verbiethen, sie konnte das Buch für Contreband erklären, so gar den Durchgang durch Sachsen wehren, aber nie durfte sie es wagen, das Eigenthum eines fremden Bürgers, das an fremde Buchhändler ausserhalb Sachsen ging zu confisciren. Doch darüber wird wohl die fränkische Regierung ein Wörtchen im Vertrauen mit der Sächsischen sprechen, wo denn die Entscheidung dem Publikum mitgetheilt werden soll. »

³⁶ Sur la propriété privée : Rafe BLAUFARD, *L'invention de la propriété privée : une autre histoire de la Révolution*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2019.

³⁷ Exemple d'une librairie internationale : HASS, *Au service de l'échange littéraire et bibliopolique* », *op.cit.*

privée, qui ne respecte pas les accords diplomatiques et économiques du monde de l'édition, tout en spécifiant que cette mesure extrême est contre-productive car sa démesure a attiré l'attention du public. Il renvoie par conséquent au « tribunal de l'opinion publique », qu'il sollicite également, pour rendre justice aux éditeurs-libraires qui se voient privés d'une source de revenus potentiels. Il s'agit de défendre les intérêts économiques de l'imprimeur-libraire mayençais, sa cause rejoignant celle de la liberté d'expression au tournant du XIX^e siècle.

La dénonciation – plus ou moins virulente – par les rédacteurs rhénans de la censure qui frappe leurs collègues se teinte ainsi aussi bien d'une dimension politique qu'économique. Il s'agit, par ce biais, de défendre la publication d'opinions ou de tendances politiques divergentes – jacobines notamment – dans un contexte de radicalisation politique vers un extrême-centre sous le Directoire, période durant laquelle l'esprit public est notamment conçu comme une opinion « unifiée » qui exclut les différences³⁸, mais également de contribuer à la sauvegarde des entreprises de presse, mises en péril par toute mesure qui porte atteinte à la liberté d'expression.

La dénonciation de la censure permet ainsi aux rédacteurs de défendre ardemment la liberté d'expression et de presse que la Révolution française leur a accordé. En rendant public les risques qu'encourent les journalistes dans l'exercice de leur profession ainsi que l'interdiction qui peut les frapper – ou frapper leurs collègues – ils s'en remettent au « tribunal de l'opinion publique », qui apparaît ainsi comme un contre-pouvoir capable de les rétablir dans leurs droits. Les rédacteurs se servent de la dénonciation de la censure pour diffuser leur culture politique, qu'elles contribuent à l'affirmation du pouvoir officiel – comme c'est le cas du discours anti-jacobin de la *Privilegirte Mainzer Zeitung* en 1792 – ou qu'elles apparaissent comme contestataires. Des journalistes comme Laveaux et Kaemmerer tendent ainsi à défendre leur jacobinisme mis à mal tant par la censure exercée outre-Rhin que par la politique d'extrême-centre du Directoire, pendant que Haussner – bien que de manière ambiguë et détournée – et les rédacteurs du *Telegraph* défendent la liberté d'expression dans le but de sauvegarder et pérenniser leurs entreprises éditoriales.

³⁸ Maeva LE ROY, « L'esprit public dans les départements annexés de l'Appenin ligure : de la soumission aux lois à l'attachement au gouvernement », *Annales historiques de la Révolution française*, N°400 2, 2020, p.74.

2. Contourner et détourner la censure

Outre la stratégie de la dénonciation qui vise tant à promouvoir des idées politiques radicales qu'à assurer l'essor voire la survie entrepreneuriale, les rédacteurs du Rhin supérieur semblent également emprunter celle du contournement et du détournement de la censure lorsque cette dernière les frappe. Entre 1792 et 1798, quatre journalistes de Strasbourg et Mannheim tentent de passer outre l'interdiction de publier et de diffuser leurs idées, de multiples manières : Laveaux en poursuivant la rédaction de la prison dans laquelle il est incarcéré et en se positionnant comme martyr de la liberté, Schneider en étant remplacé et défendu par son confrère jacobin et sans-culotte Butenschoen, Kaemmerer et Solomé en refondant respectivement leurs périodiques pour ainsi échapper à leur prohibition.

2.1. Écrire en prison : s'imposer comme martyr de la liberté

En avril 1792, à Strasbourg, Laveaux, le rédacteur du *Courrier de Strasbourg* est emprisonné sur ordre de la municipalité et « tenu au secret » pendant 24 heures, comme il l'annonce lui-même dans le numéro du 24 avril. Son ambition personnelle de rédacteur et son combat mené en faveur d'un jacobinisme radical le poussent immédiatement à instrumentaliser la situation :

« En attendant je témoigne ma vive reconnaissance à tous mes amis de Strasbourg, & surtout aux braves Jacobins qui m'ont rendu dans ces circonstances tous les services, que la fraternité civique peut inspirer à de vrais amis de la Constitution. La loi m'a mis en prison, il faut la respecter : il faut lui laisser un libre cours. Elle ne peut qu'être à mon avantage si elle est suivie. J'ai risqué d'être en prison en Allemagne, pour avoir défendu la Constitution française ; j'étois venu en France pour la prêcher librement ; & voilà que je suis en prison en France pour cette belle cause. L'énergie de mon ame en a doublé. »³⁹

Laveaux se positionne en défenseur de la liberté dont l'emprisonnement ne fait que renforcer la vigueur et la radicalité politique. Par un effet rhétorique, il associe ceux qui sont responsables de son enfermement aux puissances monarchiques allemandes et donc à l'arbitraire de l'Ancien Régime, alors que, parallèlement, il place les Jacobins – dont il fait partie – au rang des « vrais amis de la Constitution ». Ces éléments sont renforcés par sa foi en la loi qui, selon lui, le restaurera dans ses droits. Ses accusateurs sont stigmatisés alors que ses alliés jacobins et lui-

³⁹ *Courrier de Strasbourg*, op.cit., N°97, 24 avril 1792, p.385.

même sont présentés comme des patriotes, prêts à tout pour défendre la Constitution et auréolés de la vertu civique.

Au printemps 1792, le rédacteur du *Courrier* développe ainsi une rhétorique qui fait de lui un martyr de la liberté et de la cause jacobine. Le 25 avril, Laveaux propose une « Observation préliminaire » à un texte qu'il affirme avoir lu à la Société des amis de la Constitution de Strasbourg la veille de son arrestation :

« Je supprime le commencement de cette lettre comme je l'ai supprimé à la lecture de notre séance samedi dernier, veille de mon arrestation, parce qu'il y a des choses qui ne sont pas flatteuses pour un certain monsieur, qui probablement dans le moment même écrivoit au juge de paix pour me faire arrêter. Voilà la seconde fois que j'ai le bonheur de faire une action de générosité envers un homme, au même moment qu'il commet à mon égard une action lâche et injuste. C'est pour moi une jouissance délicieuse. »⁴⁰

Laveaux se drape ainsi d'une supériorité morale et se défend de toute radicalité politique, ce qui tend à décrédibiliser l'action de ses détracteurs, qui se présentent comme des partisans de la modération. En accentuant la justesse de son action, il se représente en homme mature, responsable et juste alors que ses opposants apparaissent comme capricieux, égoïstes et donc dangereux. À sa franchise et sa droiture, il oppose la lâcheté et l'injustice de celui qui l'a fait emprisonner, le plaçant ainsi implicitement au rang des traîtres, et emprunte ainsi la rhétorique complotiste révolutionnaire, appréciée des Jacobins⁴¹.

Dans un article publié le 27 avril 1792, le rédacteur du *Courrier* insère une adresse « à ses amis », dans laquelle il encourage ceux qui le soutiennent à rester vigilants et à ne pas céder à la tentation de la violence :

« Jean-Charles Laveaux à ses amis. J'apprends avec la plus grande sensibilité l'intérêt que l'on prend généralement à mon arrestation ; braves & généreux amis, je ne trouve point d'expression pour vous témoigner ma reconnaissance, mais au nom de la patrie, chers & bons amis, au nom de la liberté, au nom de notre divine Constitution, travaillez tous à maintenir l'ordre et la paix, dans ces momens critiques. Nos ennemis ne désirent que des troubles, voilà pourquoi ils persécutent ceux qui vous invitent à les apaiser. Respectons la loi, même lorsqu'elle est appliquée par des mains traîtresses. La loi est notre unique bouclier. Elle seule sera notre bonheur & celui de la nation. Méfiez-vous chers concitoyens, des instigations que l'on pourroit employer, pour pousser trop loin votre sensibilité sur ma situation. Je suis en prison injustement, mais mon innocence & votre amitié me font oublier tous mes maux. Laissons le cours aux lois, elles sont si bien faites, que les plus grands scélérats, ne sauroient en abuser contre un

⁴⁰ *Courrier de Strasbourg*, op.cit., N°25 avril 1792, p.390.

⁴¹ Timothy TACKETT, « Conspiracy Obsession in a Time of Revolution : French Elites and the Origins of the Terror, 1789-1792 », in *The American Historical Review*, Vol. 105. N°3 (Jun., 2000), p.691-713 ; Virginie MARTIN, « La Révolution française ou « l'ère du soupçon ». Diplomatie et dénonciation », in *Hypothèses*, 2009/1, p.131-140.

innocent. Laveaux, votre concitoyen & votre ami jusqu'à la mort. Je prie les journalistes allemands qui sont honnêtes, d'insérer cet avis dans leurs feuilles. »⁴²

Laveaux utilise son emprisonnement comme support pour s'adresser à ses lecteurs et continue à se positionner comme moralement supérieur à ses « ennemis ». En adoptant des principes de modération, il encourage, une nouvelle fois, ses contemporains à avoir confiance en la loi, seule garante de la justice, et à ne pas céder à la violence, dont l'usage serait inévitablement instrumentalisé par ses détracteurs. L'argument qui accuse ses opposants de « troubler l'ordre public » est fréquemment utilisé et revêt un enjeu particulièrement important en 1792, quand les tensions s'accroissent entre les Jacobins et les Modérés strasbourgeois et que la guerre contre les puissances allemandes menace aux frontières. Laveaux privilégie ainsi la force de sa plume à celle physique qui pourrait être employée par ses alliés et souhaite s'appuyer sur les autres journalistes jacobins, notamment ceux qui publient leur périodique en langue allemande, ce qui lui permettrait de toucher un public plus large et peut-être également les lecteurs des feuilles publiées par les Modérés, en particulier par Salzmann. Le rédacteur du *Courrier de Strasbourg* peut ainsi bénéficier du soutien de Simon et Meyer, auteurs de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, qui relaient la nouvelle de l'arrestation de leur collègue – révélant les causes de son emprisonnement ainsi que les détails du procès – et traduisent l'adresse de « Laveaux à ses amis »⁴³.

Cependant, s'il refuse la violence physique – qu'il associe à une tendance politique extrémiste à laquelle il ne souhaite pas adhérer –, Laveaux partage, dans le même numéro, un discours prononcé en sa faveur à la Société des amis de la Constitution séante au Miroir. Le rédacteur profite de l'occasion pour insérer une note dans laquelle il s'en prend explicitement à son rival Salzmann et le provoque en duel rhétorique⁴⁴. Laveaux défend ainsi ardemment la cause jacobine et privilégie une lutte par journaux interposés. L'écrit semble ainsi perçu comme une arme efficace – bien que modérée, à la différence de la radicalité de l'action physique – aux yeux du rédacteur strasbourgeois, lequel se positionne en tribun⁴⁵.

En outre, Laveaux s'appuie sur des lettres réelles ou fictives envoyées de l'étranger afin de renforcer la dimension universaliste de sa cause. Insérée le 28 avril, la « Traduction d'une lettre allemande, lue à la Société des Amis de la Constitution Jacobins de Strasbourg, le 26 avril &

⁴² *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°100, 27 avril 1792, p.400.

⁴³ *Geschichte*, *op.cit.*, N°106-114, 25 avril-4 mai 1792, p.422-454, N°110, 30 avril 1792, p.438-439.

⁴⁴ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°100, 27 avril 1792, p.398.

⁴⁵ LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire*, *op.cit.*, p.203-215.

dont l'impression dans cette feuille a été arrêtée par la Société », permet au rédacteur du *Courrier* de mettre en lumière l'étendue de son influence ainsi que de positionner les Jacobins en défenseurs de l'idéal de liberté révolutionnaire :

« Notre digne frère Laveaux est en prison : la Providence va récompenser la noblesse de son ame, & la sincérité de son civisme : elle l'a trouvé digne de devenir une victime pour notre sainte liberté ; c'est contre lui que devoient se briser les derniers efforts de l'aristocratie expirante. Oui, frères et amis, c'est à Laveaux que fut réservé ce sort heureux. Laveaux est en prison !... Mais non ; pour l'homme libre, pour l'homme sage & vertueux, il n'y a point de prison. »⁴⁶

Laveaux se trouve non seulement présenté comme un martyr de la liberté mais aussi comme un héros, désigné par une puissance supérieure afin d'entériner l'œuvre de la Révolution. Le rédacteur apparaît ainsi auréolé de gloire et devient un modèle de patriotisme que chaque citoyen se devrait de suivre, sans craindre les représailles des partisans de l'Ancien Régime. Comme à son habitude, Laveaux profite de l'occasion pour mettre une nouvelle fois en exergue sa supériorité morale ainsi que celle des Jacobins dont il entend être le porte-parole, dans un commentaire de remerciement :

« Je dois observer ce généreux inconnu, étranger de naissance, François de cœur, que les deux cens livres qui ont été déposées entre mes mains, ne peuvent y rester ; parce que jusqu'à présent mes travaux littéraires n'ont pas été interrompus ; & que j'ai réparé Lundi matin, les vingt quatre heures pendant lesquelles j'ai été séparé de toute société & correspondance humaine. Si mes travaux littéraires étoient interrompus pendant quelques tems, je saurois régler mes jouissances, sur mes facultés, mais loin d'avoir l'orgueil de refuser le présent que m'offre ce citoyen généreux, je le prierois de mettre le comble à ma reconnoissance, en me permettant d'en faire un usage digne de lui, digne de moi, digne des Jacobins. »⁴⁷

Laveaux, loin de s'en plaindre, instrumentalise son enfermement à afin de renforcer son aura politique et diffuser plus largement les idées jacobines. En se présentant comme un héros – et héraut – de l'universalisme révolutionnaire, véhiculé par les Jacobins, ainsi que comme martyr de la liberté, il décrédibilise les Modérés, réunis autour du maire de Strasbourg Dietrich, qui l'ont accusé et emprisonné⁴⁸. Son séjour en prison permet au rédacteur – qui se drape d'une vertu morale et appelle ses collègues journalistes jacobins à relayer son plaidoyer en faveur de la paix sociale – de renforcer sa tribune politique et de défendre les idées des Jacobins, dans un contexte de scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg, qui engendre de houleux débats entre tendances radicale et modérée.

⁴⁶ *Courrier de Strasbourg*, op.cit., N°101, 28 avril 1792, p.401.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 402.

⁴⁸ Philippe GOUJARD, « Une notion-concept en construction : l'héroïsme révolutionnaire », in *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, 2, Paris, Klincksieck, 1987, p.9-43.

2.2. Remplacer un rédacteur censuré et assurer sa défense

Bien qu'en avril-mai 1792, Laveaux poursuive la rédaction du *Courrier de Strasbourg* et semble assurer lui-même sa défense depuis la prison dans laquelle il est enfermé, il n'en est pas de même en décembre 1793 pour son collègue jacobin et sans-culotte, Euloge Schneider. En effet, ce dernier est arrêté et emprisonné sur ordre des représentants du peuple en mission, Lebas et Saint-Just et se trouve alors empêché de poursuivre l'écriture de l'*Argos*⁴⁹. Le 14 décembre 1793, Butenschoen reprend ainsi la publication de son collègue et ami et assure la continuité des idées et de la tendance politique impulsée par Schneider. Le 18 décembre 1793, le rédacteur-relais entreprend de publier des documents supposés contribuer à la défense du journaliste. Provocateur, Butenschoen commence le numéro de l'*Argos* par cette phrase : « Si Schneider est un criminel, que sa tête soit jetée sur le billot ; si j'étais son juge, je prononcerais un jugement implacable. »⁵⁰ Bien qu'il semble en défaveur de Schneider, cet en-tête relève davantage d'un procédé rhétorique visant à attirer l'attention du public sur les documents insérés par la suite, plutôt qu'à accabler le rédacteur initial de l'*Argos*. Le ton ironique tend également à dénoncer et à ridiculiser la radicalité de l'action menée à l'encontre du rédacteur et accusateur public strasbourgeois.

Le dossier construit et inséré à la suite de cet en-tête par Butenschoen vise à éclairer le procès sous un autre angle et à prendre la défense de l'accusé. En ce sens, le premier document inséré dans ce numéro de l'*Argos* est une « Lettre d'Euloge Schneider, Commissaire civil de l'armée révolutionnaire, au Comité de sureté générale de la Convention nationale », envoyée le 7 décembre 1793, dans laquelle il témoigne et justifie ses actions extrêmes et son zèle :

« Citoyens législateurs, lorsque j'ai accepté la charge de commissaire civil, j'ai vu deux écueils devant moi ; l'écueil de la calomnie, si j'agissais avec rigueur, et l'écueil du crime, si je laissais les considérations humaines exercer une influence sur moi. Je fus bientôt décidé : mes efforts n'ont pas été jusqu'ici sans effet : les sans-culottes ont du pain ; le peuple bénit la guillotine qui l'a sauvé. Toujours est-il que ma tête roulera sur le billot de sang, quand les têtes de tous les traîtres seront tombées. Voilà, représentants du Souverain, mes principes, voilà les principes des juges sans-culottes de la Commission. Puissent les mesures révolutionnaires, nécessaires en ce moment, et que j'ai soutenues par mon courage et par mon dévouement sans bornes au bien de la République, fortifier l'empire des lois ! Ce sont des tempêtes qui doivent purifier l'air et qui doivent cesser dès que l'air est purifié. Recevez l'assurance de mon sincère

⁴⁹ Claude BETZINGER, *Vie et mort d'Euloge Schneider, ci-devant franciscain : des Lumières à la Terreur, 1756-1794*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1997, p.321-350.

⁵⁰ *Argos*, *op.cit.*, N°73, 18 décembre 1793, p.577, « Ist Schneider ein Verbrecher, so stürze sein Kopf hin aufs Blutgerüst ; so würde ich unerbittlich urtheilen, wenn ich sein Richter wäre. »

attachement à la République unique et indestructible, et à tous les braves hommes qui travaillent à sa consolidation. »⁵¹

Cet article vise à justifier la radicalité politique jacobine et sans-culotte de Schneider, qui présente lui-même son action comme nécessaire pour éliminer les scories de « fanatisme, feuillantisme et surtout d'usure » et pour aboutir au 'règne' des sans-culottes. Il présente sa charge d'accusateur public comme une mission personnelle – presque un sacerdoce – qu'il accomplit pour le bien commun et la sauvegarde de la République et qui se retrouve également dans la ligne éditoriale de son périodique. Selon Schneider, le métier de journaliste apparaît ainsi lié à un objectif de dénonciation de tout acte susceptible de troubler l'ordre public. Cependant, cette ardeur révolutionnaire ainsi que son statut d'étranger lui valent d'être la cible d'accusations – sur fond de suspicion croissante de conjuration étrangère contre Robespierre – qui finissent par le mener droit à l'échafaud⁵².

L'arrêté pris par les représentants du peuple en mission, Lebas et Saint-Just – inséré dans le même numéro de l'*Argos* – résonne comme une réponse au zèle de Schneider. Ce dernier est, en effet, attaché à la guillotine dont il vante les mérites et exposé pendant trois heures sur la place d'Armes. Cette mise en scène reproduisant la sentence du pilori d'Ancien Régime qui vise à humilier l'accusé. Butenschoen, qui est également un ardent sans-culotte strasbourgeois, insère ces deux articles afin de mettre en évidence le caractère humiliant de la peine infligée à son ami et rappeler que l'action – certes radicale – de Schneider était justifiée par son amour pour la Nation française et sa volonté d'incarner la figure de martyr de la République.

Ces deux articles officiels et plutôt policés sont accompagnés, dans le même numéro, de témoignages en faveur de l'accusé. Apparaît tout d'abord celui de Butenschoen lui-même, qui n'hésite pas à défendre son collègue avec force conviction. Après avoir décrit le mariage de Schneider comme un moment patriotique, républicain et dans l'esprit sans-culotte, il entreprend de témoigner de l'emprisonnement de son ami en jouant sur le registre pathétique :

⁵¹ *Argos*, *op.cit.*, N°73, 18 décembre 1793, p.577-583, « Bürger Gesetzgeber, als ich das Amt eines Civil-Commissarius annahm, sah ich zwei Klippen vor mir; die Klippe der Verläumdung, wenn ich strenge handeln würde, und die Klippe des Verbrechens, wenn ich menschlichen Betrachtungen Einfluss auf mich erlauben würde. Ich war bald entschlossen : mein Bestreben ist bisher nicht ohne Wirkung gewesen: die Sansculotten haben Brod; das Volk segnet die Guillotine, welche es gerettet hat. Immerhin rolle mein Kopf hin aufs Blutgerüst, wenn erst die Köpfe aller Verräther herabgeschlagen sind. Dieses, Repräsentaten des Souverains, sind meine Grundsätze, diess sind die Grundsätze der Sansculottes-Richter der Commission. Möchten die für diese Zeit nothwendigen und revolutionnären Massregeln welche ich durch meinen Muth und durch meine unbegranzte Hingebung für das Wohl der Republik unterstürzte, das Reich der Gesetze befestigen! Es sind Stürme, welche die Luft reinigen müssen, und welche aufhören sollen, sobald die Luft gereinigt ist. Nehmt hin die Versicherung meiner aufrichtigen Anhänglichkeit an die einzige, untheilbare Republik, und an alle die braven Männer, welche an ihrer Befestigung arbeiten. »

⁵² BETZINGER, *Vie et mort d'Euloge Schneider*, *op.cit.*, p.326.

« Mes affaires m'appelèrent enfin à mon poste ; je quittais serein et joyeux une maison où j'avais trouvé un sentiment humain doux et aimable, à côté de l'attachement le plus puissant au bien de la République française, au bien de l'humanité. Sur le perron, je prononçais encore avec une profonde émotion la sublime strophe de l'hymne marseillais : Amour sacré de la patrie &c. Que celui qui veut rire de ceci le fasse à son aise. Je suis un pauvre sans-culotte, honnête et simple, fier de n'être pas moins juste envers lui-même qu'envers tous ses confrères. – Les larmes aux yeux, j'écris : – Si je me suis trompé aujourd'hui sur l'humanité, je m'y suis toujours trompé ; je m'y tromperai toujours ; je deviendrai un barbare anthropophage ; et mon orgueil sera d'avoir en horreur, de maudire, tout ce qui s'appelle homme et qui ressemble à l'homme, comme la plus infâme, la plus hypocrite, la plus honteuse des vermines. Mes affaires à la maison communale étaient terminées : je me rendis à la société populaire : j'ai vu personnellement de la haine et de l'amertume là où je n'attendais, et n'avais déjà trouvé tant de fois, que de l'amour ardent pour la République, pour l'humanité. [...] Le soir et la nuit s'écoulèrent ; le matin, à neuf heures, je me présentais au Corps municipal pour faire mon devoir. On me dit : Schneider est arrêté ; mon pouls ne battait pas plus fort, car j'étais inébranlablement convaincu que des millions d'arrêts ne peuvent pas enlever à un homme vraiment honnête la moindre partie de sa valeur intrinsèque. L'or reste de l'or, vous pouvez l'enterrer dans les perles ou des ordures. Je suivais tranquillement le cours des affaires, lorsque je reçus le billet suivant : « Mon frère ! Viens donc tout de suite chez la sœur de Schneider, elle est dans un triste état. »⁵³

Cet article – qui se construit comme un témoignage apporté lors d'un procès – contribue tout autant à défendre Schneider qu'à réaffirmer son propre patriotisme et républicanisme. En relatant heure par heure, le déroulement des événements dont il a pu être témoin, Butenschoen donne à son récit une certaine authenticité et permet au lecteur de le suivre dans l'expérimentation de l'événement et dans ses raisonnements. L'utilisation du registre de l'émotion renforce l'apparente véracité de la chronique et vise à rendre le public sensible à la cause de Schneider⁵⁴. Son émoi face à son ami attaché à la guillotine lui permet de jouer sur le

⁵³ Argos, *op.cit.*, N°73, 18 décembre 1793, p.585-587, « Meine Geschäfte riefen mich endlich an meinen Posten ; heiter und froh verliess ich ein Haus, wo ich sanftes, liebenswürdiges Menschengefühl, neben der kraftvollsten Anhänglichkeit an dem Wohl der Franken Republik, an dem Wohl der Menschheit gefunden hatte. Noch auf der Treppe sprach ich mit inniger Rührung die erhabene Strophe der Marseiller-Hymne : Amour sacré de la patrie &c. Wer hierüber lachen will, thue es nach Herzenslust. Ich bin ein armer, ehrlicher, einfältiger Sansculottes, der soltz darauf ist, gegen sich selbst nicht weniger gerecht zu sein, als gegen alle seine Mitbrüder. – Mit Thränen in den Augen schreibe ich : – Habe ich mich heute an der Menschheit betrogen, so habe ich mich immer daran betrogen ; so will ich mich immer daran betriegen ; so will ich Barbar und Anthropophag werden ; und mein Stolz soll sein, alles, was Mensch heisst, und Menschen ähnlich sieht, als das niederträchtigste, heuchlerischste, schändlichste Gewürm zu hassen, zu verabscheuen, zu verfluchen. Meine Geschäfte auf dem Gemeindehaus waren geendigt : ich gieng in die Volksgesellschaft. Was hier vorfiel, zeigt der Processverbal der Sizung : ich sah persönlichen Hass und Bitterheit, wo ich nichts als brennende Liebe für die Republik, für die Menschheit erwartete, und so oft schon gefunden hatte. [...] Abend und Nacht gieng hin ; am Morgen um 9 Uhr erschien ich im Corps Municipal, um meine Pflicht zu thun. Man sagte mir : Schneider ist arretirt ; mein Puls schlug nicht höher und heftiger ; denn ich war unerschütterlich überzeugt, dass Millionen Arrestationen einem wirklich rechtschaffenen Manne nicht das Geringste von seinem innern Werthe rauben können. Gold bleibt Gold, ihr möcht es in Perlen oder Auskehricht begraben. »

⁵⁴ MAZEAU, « Émotions politique », *op.cit.*, p.124.

souvenir d'un procédé similaire de l'Ancien Régime, le pilori, et donc d'assimiler la sentence infligée à Schneider à un exercice arbitraire de la justice. En parallèle, il dresse le portrait élogieux de son collègue, qui reste digne et confiant malgré la menace qui pèse sur lui, comme en témoignent la lettre qu'il envoie à sa sœur depuis sa cellule dans laquelle il est emprisonné, ainsi que des échos que Butenschoen affirme avoir reçu :

« Une foule d'anecdotes se pressaient en ce moment sur la conduite du citoyen Schneider, lorsqu'appelé de la prison, il monta sur le gibet. Je ne veux pas le croire ; mais plusieurs témoins oculaires m'ont dit qu'on avait préparé le sac de la guillotine avec une barbarie, voire une fureur diabolique, et qu'on avait pris toutes les dispositions pour que le prisonnier soit exécuté. Et pourtant, celui-ci s'avança sur l'échafaud, sans savoir ce qui allait lui arriver. Ha ! avec une éloquence bouleversante, il dit : « Vive la République ! Je ne suis pas encore jugé ! Où est mon jugement ? – Et comme il regardait librement et sereinement autour de lui ! Ha ! Ce n'est pas un scélérat, ce n'est pas un traître ; c'est un homme qui est fier de sa conscience ! – Et si je me suis trompé ici, j'irai dans les déserts ; et le jour où j'apercevrai un visage humain, que mon âme brûle comme un feu d'enfer. Enfin, nous recevons la nouvelle du jugement ; et maintenant, respect pour la loi ! Respect des représentants du peuple qui parlent en son nom ! Voici le jugement ; le républicain le lit et y réfléchit comme un homme, c'est pourquoi il est républicain. Lebas et St Just sont des Montagnards ; s'ils étaient à côté de moi, je leur dirais : Frères, je réfléchis à votre jugement ; et je suis sûr qu'ils me répondraient : Dis tes doutes, frère, nous les dissiperons ! car St Just et Lebas sont des sans-culottes et des amis des sans-culottes. Vive la République ! »⁵⁵

Le style de Butenschoen est très libre et s'efforce de reproduire une forme de langage oral ; le public se trouve ainsi happé par le récit, plongé au cœur de l'action et des émotions du rédacteur et finalement, par cet effet rhétorique, persuadé de la véracité de ses dires⁵⁶. Cet élément est, de plus, renforcé par la mention de « témoins oculaires » qui soulignent la dignité de Schneider alors que la sentence semble être administrée injustement. Le discours de Butenschoen tend ainsi à démontrer le caractère arbitraire du jugement de son collègue tout en le préservant du risque de subir le même traitement. Il se montre ainsi très prudent dans ses propos, répétant à

⁵⁵ *Argos, op.cit.*, N°73, 18 décembre 1793, p.589-590, « Eine Menge Anekdoten drängten sich jetzt von dem Betragen des Bürgers Schneider, als er aus dem Gefängnisse gerufen, auf das Blutgerüst stieg. Ich will es nicht glauben ; aber mehrere Augenzeugen haben mir gesagt, dass man mit teuflischer Barbarie, ja mit teuflischer Wut den Sack der Guillotine bereitgelegt, und alle Anstalten getroffen habe, als solle der Gefangene hingerichtet werden. Und doch trat dieser auf das Blutgerüst, ohne zu wissen, was mit ihm vorgehen würde. Ha ! mit erschütternder Beredsamkeit sprach er : Es lebe die Republik ! Ich bin noch nicht gerichtet ! Wo ist mein Urtheil ? – Und wie frei und heiter er um sich her blikte ! Ha ! so blickt kein Schurke, so kein Verräther ; so blickt ein Mann, der stolz ist auf sein Gewissen ! – Und habe ich mich hier geirrt, so will ich in Wüsten ziehen ; und der Tag, an welchem ich ein menschliches Antlitz erblicke, soll in meiner Seele wie hölliches Feuer brennen. Endlich erhalten wir Nachricht von dem Urtheil ; und nun Repekt dem Geseze ! Repekt den Volksrepräsentanten, die in seinm Namen reden ! Hier ist das Urtheil ; der Republikaner liest es, und denkt darüber nach wie ein Mann, darum ist er Republikaner. Lebas und St. Just sind Montagnards ; wenn sie jetzt neben mir ständen, so würde ich sagen : Brüder, ich denke nach über euer Urtheil ; und ich bin überzeugt, sie würden antworten : Sage deine Zweifel, Bruder, wir wollen sie auflösen ! denn St. Just und Lebas sind Sanscülottes und Freunde der Sanscülottes. Es lebe die Republik ! »

⁵⁶ SCHLIEBEN-LANGE, *Traditionen des Sprechens, op.cit.*, p.64.

deux reprises que s'il se trompe, il se retirera de la vie publique et sera « damné ». Il joue ainsi sur la sensibilité spirituelle de la population du XVIII^e siècle et affirme sa confiance en les représentants du peuple en mission, témoignant ainsi de la nécessité de rejoindre l'extrême-centre politique de la Convention montagnarde.

L'objectif des pièces insérées dans ce numéro du mois de décembre 1793 consiste à broser un portrait nuancé de Schneider, qui certes fait preuve d'un zèle sans commune mesure en Alsace mais serait surtout mû par des sentiments patriotiques et républicains qui le poussent à défendre la patrie de la manière la plus fervente qui soit. En outre, pour persuader le public de se rallier à sa cause et de prendre sa défense, Butenschoen joue sur le registre des émotions et en particulier sur l'esprit de famille, dans une mise en scène empreinte de pathos de la sœur et l'épouse de Schneider. Le rédacteur témoigne ainsi de sa volonté de faire appel au « tribunal de l'opinion publique » qui seul semble pouvoir modifier le cours de l'histoire.

Dans les numéros qui suivent – entre la fin décembre et le mois de février – Butenschoen s'emploie à insérer plusieurs articles de Schneider et affirme le 26 décembre 1793 :

« Je le répète : un homme qui a écrit et pensé de la sorte doit être un homme noble et digne, même si le ciel et la terre se déchaînaient contre lui ! Je fais imprimer cette pièce parce que j'ai décidé de suivre imperturbablement dans l'Argos les principes qu'elle représente de manière si vivante. Notez bien ceci, âmes inférieures : l'Argos vous pardonnera aussi peu à l'avenir qu'auparavant. »⁵⁷

Le rédacteur-relais reste ainsi fidèle à la ligne éditoriale impulsée par Schneider et continue de le défendre dans les pages de l'*Argos* malgré l'opprobre généralisée contre son collègue, sans néanmoins adopter son zèle et sa radicalité politique. Après l'insertion d'une dernière lettre de Schneider à Robespierre, Butenschoen ne semble plus faire mention de son ami dans les pages de l'*Argos* et se contente de poursuivre la publication – en parallèle de la rédaction du *Weltbote*, journal robespierriste et sans-culotte – jusqu'au 16 avril 1794, date à laquelle il est lui-même emprisonné⁵⁸.

Butenschoen semble ainsi reprendre le journal rédigé par Schneider pour deux raisons : défendre son ami et, surtout, diffuser les idées jacobines et sans-culottes. Si le rédacteur-relais tente de tourner l'arrestation de son collègue à l'avantage des révolutionnaires les plus radicaux et de faire de lui un martyr – à l'image de Laveaux l'année précédente –, il réalise rapidement

⁵⁷ *Argos*, *op.cit.*, N°2, 26 décembre 1793, p.14, « Ich sage es noch einmal: Ein Mann, der so schrieb, so dachte, muss ein edler, würdiger Mann sein, und tobte auch Himmel und Erde wider ihn! Ich lasse dieses Stück abdrucken, weil ich beschlossen habe, die Grundsätze, welche es so lebendig darstellt, in dem Argos unterschütterlich zu befolgen. Merkt euch dieses, ihr Seelen niedrer Art: der Argos giebt euch inskünftige eben so wenig Pardon, als vorher »

⁵⁸ *Ibid.*, N°24, 22 février 1794, p.193-196 ; LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.410.

que la situation est bien plus périlleuse qu'elle ne l'était auparavant et tente de manier la plume aussi habilement que possible, en faisant preuve de modération, pour éviter de susciter lui-même le courroux des représentants du peuple en mission. Contourner la censure en publiant de prison ou en se faisant remplacer permet ainsi aussi bien d'assurer sa défense que de garantir la continuité de la publication de ses idées jacobines, voire sans-culottes, sous couvert d'une certaine modération de ton ou de forme d'expression. Le journal se positionne alors au rang des outils de combat idéologiques et offre une tribune pour un journaliste qui entend incarner la cause politique qu'il défend.

2.3. Refonder son journal : changer de titre pour échapper à la censure en 1796 et 1798

Alors que Laveaux, Schneider et Butenschoen tentent de contourner voire de détourner la censure en assurant leur défense dans leurs propres journaux et d'utiliser cette expérience pour renforcer leur aura politique, d'autres journalistes se voient dans l'obligation de refonder leurs périodiques pour échapper aux restrictions de la censure. Ce procédé implique de modifier le titre du journal afin d'échapper à l'interdiction qui le frappe. Kaemmerer à Strasbourg en 1796 et Solomé à Mannheim en 1798 sont tous deux obligés de modifier radicalement l'intitulé de leur feuille afin de pouvoir continuer de diffuser leurs opinions.

En 1796, après que la rédaction de la *Republikanische Kronik* a été confiée à Schlemmer, Kaemmerer ne masque pas sa colère dans un article inséré dans les pages de la *Rheinische Zeitung*, le 31 mars 1796⁵⁹. Cependant, son espoir de se voir rétabli dans ses droits s'évapore rapidement, le laissant avec nul autre choix que de créer un nouveau journal, ce qu'il annonce dans un prospectus qui paraît les 2 et 3 avril 1796 en supplément à la *Rheinische Zeitung*, publié par ses collègues jacobins Cotta et Metternich, et qui décrit cette nouvelle publication comme la « suite de la *Republikanische Kronik* » :

« Argos, oder der Mann mit hundert Augen. C'est sous ce titre que paraissent, à partir du 1^{er} floréal, 8 pages par jour, dans l'esprit et le format dans lesquels la *Republikanische Kronik* – qui m'a été volée par de malins spéculateurs, au moins jusqu'à ce que la loi me l'accorde à nouveau – était écrite ; j'ai publié ce journal pour former l'esprit public, et pour l'élever avec une force gigantesque à la hauteur d'où les intrigants et les ennemis du peuple l'avaient fait tomber – cela reste aussi mon intention dans l'Argos – la législation, les négociations du gouvernement, les nouvelles de

⁵⁹ *Rheinische Zeitung*, N°63, 31 mars 1796, p.284.

l'intérieur et de l'extérieur de la patrie, les bonnes et les mauvaises actions – l'éducation, les arts, les sciences, le commerce, les manufactures, les nouvelles inventions &c. étaient mes sujets, ils doivent l'être ici aussi. – Assuré à nouveau de la liberté de la presse, contre l'essaim de ses ennemis, sans être lié à certaines personnes, je parlerai de la liberté avec héroïsme – je dévoilerai les voies serpentine des ennemis intérieurs et extérieurs – et je montrerai les blessures infligées à la patrie et au patriote. L'Argos doit démasquer tous les scélérats et les traîtres, et rappeler fraternellement à son devoir tout républicain et qu'il se trouve au poste qu'il veut. Patriotes ! vous êtes invités à soutenir mon projet – Les ennemis du peuple n'y trouveront de toute façon aucun plaisir. Bref ce qu'était la *Republikanische Kronik*, l'Argos doit le devenir encore davantage. »⁶⁰

Kaemmerer – tout comme ses collègues Cotta et Metternich – présente l'Argos comme la suite de la *Republikanische Kronik* et indique clairement que la refondation de son périodique est la seule solution qu'il a pu trouver pour contourner la censure. Jouissant à nouveau de la liberté de la presse, comme il le souligne explicitement, il entend aborder les mêmes thématiques que dans la *Republikanische Kronik* et présente son nouveau journal comme un moyen de réaffirmer son positionnement politique. Républicain, patriote et jacobin, l'Argos entend aborder toutes les thématiques qui sont susceptibles d'intéresser le public et de contribuer à sa nécessaire instruction. Il se positionne également ouvertement comme un héros – et héraut – de la liberté d'expression en dénonçant les 'complots' des ennemis intérieurs et extérieurs à la France révolutionnaire, se montrant ainsi fidèle aux idées jacobines, dont il reste un fervent défenseur en 1796⁶¹. En qualifiant explicitement son action comme « héroïque », Kaemmerer entend ainsi se distinguer par sa bravoure – et le cas échéant, son sacrifice – en défendant la liberté de la presse et d'opinion face à un Directoire dont la politique de modération mène à réprimer la presse radicale. Par ce biais, il met en lumière le danger qui plane sur ceux qui, comme lui, défient les autorités ou proposent un discours trop éloigné de la ligne centriste du gouvernement directorial. Ce dernier ainsi que ses anciens éditeurs apparaissent, par conséquent, dans son

⁶⁰ Prospectus *Argos, oder der Mann mit hunder Augen*, publié à la suite des N°65-66 de la *Rheinische Zeitung*, 2-3 avril 1796, « *Argos oder der Mann mit hundert Augen*. Unter diesem Titel erscheint von 1. Floreal an täglich 8 Seiten, und zwar in dem Geiste, und in dem Format, in welchen die republikanische Kronik geschrieben war ; die mir von pffiffigen Spekulanten wenigstens auf so lange ist geraubt worden, bis sie mir von dem Geseze wieder zugesprochen wird – ich gab jenes Journal heraus, um den Gemeingeist zu bilden, und denselben mit Riesen-Kraft auf die Höhe erpor zu heben, von welcher ihn Intriganten und Volksfeinde herabgestürzt hatten – auch das bleibt beim Argos meine Absicht – Gesetzgebung, Verhandlungen der Regierung, Neuigkeiten in- und ausserhalb dem Vaterlande, böse und gute Thaten – Erziehung, Künste, Wissenschaften, Handel, Manufakturen, neue Erfindungen &c waren dort meine Gegenstände, auch sollen sie es hier seyn – Aufs neue gesichert durch die Pressfreiheit, gegen den Schwarm ihrer Feinde, ungebunden an gewisse Leute, werde ich der Freiheit mit Heldenmuth das Wort reden – die innerer und äusserer Feinde aufdecken – und die Wunden zeigen, die dem Vaterlande und dem Patrioten geschlagen wurden. Der Argos soll alle Schurken und Verräther entlarven, und jeden Republikaner, er stehe an einem Posten, auf welchem er wolle, brüderlich an seine Pflicht erinnern. Patrioten ! ihr werdet eingeladen, mein Vorhaben zu unterstützen. – Volks-Feinde werden ohnehin kein Behagen an demselben finden. Kurz, was die republikanische Kronik war, soll der Argos noch in einem höheren Siune werden. »

⁶¹ TACKETT, « Conspiracy Obsession in a Time of Revolution », *op.cit.*, p.692.

article comme des ennemis de la liberté. Provocateur, Kaemmerer choisit, de plus, d'exhumer le titre du journal rédigé auparavant par le controversé Euloge Schneider et son successeur Johann Friedrich Butenschoen. Ce choix lui permet d'ancrer de manière explicite son périodique dans la mouvance jacobine – voire sans-culotte – et de provoquer l'administration locale ainsi que ses précédents éditeurs qui préfèrent suivre la tendance modérée dictée par le Directoire. S'opposent ainsi dans cette rhétorique les défenseurs de la liberté dont le rédacteur – et *a fortiori* les Jacobins – est un membre actif et les partisans de la modération voire du « parti de l'ordre »⁶².

En 1798, à Mannheim, Solomé se voit dans l'obligation de modifier le titre de sa *Gazette des deux-ponts* afin de la voir à nouveau autorisée dans le Bas-Rhin. En ce sens, un article inséré dans le numéro du 14 juillet 1798, énonce ainsi :

« Aux souscripteurs de la gazette des Deux-Ponts. On nous apprend de Strasbourg que l'administration départementale, faisant droit à une réquisition du cit. Christiani, commissaire du directoire exécutif, a prohibé dans le département du Bas-Rhin, la *Gazette de Deux-Ponts*. 1°. Parcequ'elle s'étoit rendue depuis quelques temps l'écho des déclamations & des calomnies des *oligarques suisses*. 2° Parcequ'elle paroît sous le nom d'une ville *françoise*, & qu'elle affecte de ne pas employer le calendrier républicain. _ Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne sente le peu de fondement de ces inculpations. 1° Si notre feuille a été l'écho des calomnies des *oligarques suisses*, elle a été aussi l'écho des rétractations & des réparations qui ont été faites. 2° On sait que la *Gazette des Deux-Ponts* s'imprime sous ce titre depuis environ cinq ans sur la rive droite du Rhin ; il nous semble d'ailleurs que *Deux-Ponts* ne peut, même suivant les lois françoises, être regardée comme ville *françoise* que lorsque la *réunion* à la République en aura été *faite & proclamée*. Néanmoins pour prévenir désormais tout mésentendu, nous annonçons à nos abonnés, que la *Gazette de Deux-Ponts*, paroîtra désormais sous le titre de *Journal politique de l'Europe*, en attendant que les circonstances nous permettent de lui donner un titre plus distinctif. »⁶³

Solomé annonce, par conséquent, à ses lecteurs que la *Gazette des Deux-Ponts* se transforme en *Journal de l'Europe* pour contourner la censure qui s'exerce contre son périodique, interdit de circuler dans le Bas-Rhin par le Directoire⁶⁴. Cette stratégie met en évidence le fait que la diffusion de son journal francophone dans un département français revêt des enjeux – économiques et politiques – suffisamment importants pour qu'il choisisse de modifier son titre. En 1798, alors que la France poursuit sa politique de conquête qui mène à la Grande Nation, Solomé révèle les raisons évoquées par le commissaire du Directoire pour justifier la censure

⁶² CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.*, p.105.

⁶³ *Gazette des Deux-Ponts*, *op.cit.*, N°199, 14 juillet 1798.

⁶⁴ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.410-412.

de son périodique et y répond point par point en insistant sur l'impartialité, à savoir son ambition de ne privilégier aucune culture politique au détriment d'une autre, qu'il entend conserver dans les pages de son périodique – et qui fait écho à la politique modérée du Directoire – ainsi que sur la situation géopolitique de la France. La Belgique, l'Italie mais aussi la Rhénanie sont donc progressivement rattachés au territoire national. Cependant, si le territoire belge est rapidement intégré en 1795, l'annexion de l'espace rhénan s'organise progressivement afin de garantir une intégration lente mais incontestée⁶⁵. Le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts* – qui s'est exilé à Mannheim, de l'autre côté de la frontière – joue alors sur l'ambiguïté de la situation géopolitique en Rhénanie ainsi que sur l'impartialité de sa ligne éditoriale. Malgré sa justification, le changement de titre est choisi par Solomé comme moyen de contourner la censure qui frappe la *Gazette des Deux-Ponts* à la fin de la décennie 1790 et pour continuer de véhiculer auprès des lecteurs alsaciens – qui participent du succès économique et de la pérennité de la gazette mannoise – une culture politique de tendance monarchiste.

Entre 1792 et 1798, quatre rédacteurs du Rhin supérieur tentent de contourner et de détourner la censure qui s'exerce à l'égard de leurs journaux. En effet, ils s'appuient sur l'interdiction qui leur est faite de publier pour diffuser leurs idées – jacobines et sans-culottes pour les trois strasbourgeois et à tendance monarchiste, pour le journaliste de Mannheim. En rendant publique la censure qui les frappe, en la détournant ou en refondant leur périodique, ils s'appuient sur cette entrave à la liberté d'expression pour renforcer leur aura ainsi que la visibilité de leur cause auprès d'un lectorat qui s'étend de part et d'autre de la frontière et qui contribue à l'essor de l'entreprise éditoriale. En s'engouffrant dans les failles législatives, les acteurs de la presse, parviennent, grâce à différentes stratégies – aussi bien la dénonciation que le contournement et le détournement de la censure –, à se faire une place dans le monde éditorial et à imposer leur culture politique dans l'espace public.

3. Plaider sa cause auprès du pouvoir politique

L'étude de la manière dont les journalistes rhénans ont su revendiquer leur liberté d'expression, face à une surveillance accrue de l'opinion publique et la présence d'un régime de censure de

⁶⁵ GILLI, « La perception de la Grande Nation », *op.cit.*, p.91-106.

part et/ou d'autre du Rhin, implique de s'intéresser aux traces laissées par les rédacteurs dans des sources annexes. Les fonds consultés aux Archives municipales de Strasbourg, aux Archives départementales du Bas-Rhin ainsi qu'aux Archives nationales induisent néanmoins un biais d'analyse dans la mesure où seuls les rédacteurs et imprimeurs alsaciens semblent avoir plaidé leur cause auprès de l'administration ou du gouvernement français.

Parmi eux, moins d'une dizaine se voient dans l'obligation de plaider leur cause auprès de l'administration centrale et/ou locale pour bénéficier ou revendiquer du droit de publier leurs feuilles. Durant les premières années de la Révolution, Jean-George Treuttel et Jean-Baptiste Lambert s'appuient sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui permet une libération de la presse après des siècles de censure pour défendre leur volonté de publier leurs idées et opinions auprès d'une administration municipale et départementale encore conditionnée selon le modèle de l'Ancien Régime français. Durant la seconde moitié de la décennie 1790, une franche censure s'impose progressivement à nouveau en France et des rédacteurs et imprimeurs alsaciens – Metternich, Cotta, Haussner, Ehrmann, Rupfer et Bock – se voient dans la nécessité d'envoyer des pétitions pour anticiper une décision de l'administration ou de demander à ce que cette dernière les rétablisse dans leurs bons droits, lorsqu'ils s'estiment lésés. La cause du journaliste-éditeur rencontre ainsi celle de la liberté d'expression promue par la Révolution ; toutes deux se cristallisent autour de cultures politiques qui évoluent tout au long de la décennie révolutionnaire.

3.1. Liberté de presse et surveillance au début de la Révolution

A partir de 1789, la libération de la presse marque la démocratisation de la culture du journal alors que le périodique tend à devenir un objet essentiel du quotidien des Français. Comme tendent à le montrer le cas du rédacteur du *Courrier politique et littéraire des Deux Nations* ainsi que celui du *Wahrer Elssasser Patriot*, bien que l'abolition de la censure permette aux journalistes de publier librement leurs opinions et à développer leur activité, ils peuvent également rencontrer des oppositions au sein même des municipalités et se voir confrontés à une surveillance de la part de l'administration départementale.

En juin 1790, Treuttel, libraire strasbourgeois et rédacteur du *Courrier politique et littéraire des Deux Nations*, adresse un *Mémoire (...) concernant une imprimerie à établir dans sa maison pour l'exécution de ses deux gazettes* à la Municipalité de Strasbourg, qu'il introduit par l'article XI de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « La libre communication des

pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. ». Il assoie ainsi son plaidoyer sur ce droit conféré par l'Assemblée nationale en août 1789 :

« Le Citoyen soussigné croit devoir prévenir Messieurs le Maire et Officier Municipaux, qu'en conséquence de la teneur littérale de l'article ci-dessus il s'est proposé d'imprimer ses pensées contenues dans les feuilles périodiques, intitulées, l'une *Courrier politique et littéraire des deux Nations*, l'autre en allemand *Politisch-litterarischer Kurier*, Journaux que la sévérité de la censure a expulsé du sol germanique, et dont le soussigné a acquis la propriété avec les presses, à des frais considérables. Il les a montées chez lui dans sa maison pour pouvoir y insérer journellement, et au moment de leur arrivée, les articles que lui fournit sa correspondance étrangère. A cet effet il est absolument nécessaire, qu'il ait ses presses sous la main et qu'il soit à portée de les surveiller, d'où il résulte pour le public l'avantage d'être instruit plus promptement des événemens et de recevoir la communication de plusieurs petits écrits intéressants, que la crainte de l'augmentation des frais ne l'empêche pas de faire paroître dans des supplémens, comme, pour n'en citer qu'un exemple, il a publié il n'y a pas longtems, la Réponse de l'Evêque d'Autun à son chapitre et une autre fois la Chanson allemande de Mr Pfeffel sur notre confédération.

Ce droit de communiquer sa pensée en imprimant, étant dans l'esprit de nos législateurs, un des plus précieux de l'homme, et le partage de tout Citoyen, j'invoque le soutien du Corps municipal contre toutes les oppositions, que l'ancien système pourroit hazarder en favorisant des intérêts personnels et privés. L'exemple des imprimeries établies dans leurs propres maisons par les Journalistes à Paris, où cet art a anciennement été contraint avec rigueur dans les bornes de réglemens sévères, explique définitivement le sens de la Loi, qui autorise d'imprimer et non seulement de faire imprimer.

L'imprimerie étant un art libéral et son exercice déclaré un droit de l'homme, précieux, la Loi qui se taît encore sur les privileges des jurandes et maîtrises, a déjà prononcé sur celui de l'imprimerie en accordant à tout Citoyen qui pense et qui veut communiquer sa pensée à ses Concitoyens. [...] Fondé sur des preuves aussi authentiques et appuyé par l'exemple de plusieurs membres du corps des législateurs, et d'autres en nombre, le soussigné va exécuter son projet et le met sous la protection de la Loi, à la manutention de la quelle son serment l'oblige. »⁶⁶

Les journaux que Treuttel rédige en 1790 sont deux périodiques qui étaient publiés précédemment en Allemagne – à Kehl, plus précisément – et qu'il a décidé de transférer à Strasbourg après leur acquisition afin d'échapper à la censure⁶⁷. La prise en charge de ces publications par le libraire strasbourgeois met ainsi en évidence que l'expatriation est un moyen de contourner la censure et présente la France comme une terre d'asile pour les auteurs en quête

⁶⁶ *Mémoire pour Jean George Treuttel, citoyen françois à Strasbourg, concernant une imprimerie à établir dans sa maison pour l'exécution de ses deux gazettes*, 30 juin 1790.

⁶⁷ NAGEL, *Le Courrier de Strasbourg (1790-1793)*, op.cit., p.12.

de liberté d'expression. En outre, il révèle également la commodité pour un journaliste que représente la possibilité d'imprimer soi-même ses feuilles. Les nouvelles peuvent, en effet, être insérées plus rapidement et offrir aux lecteurs un contenu vérifié – non modifié par un éditeur qui ne partage pas les mêmes vues que le rédacteur – tout en garantissant un prix stable, malgré la hausse exponentielle du nombre de nouvelles quotidiennes, fruits du contexte révolutionnaire. Comme le rappelle Jeremy Popkin, les journalistes révolutionnaires tentent de satisfaire les exigences de leurs lecteurs ainsi que leur soif de nouvelles en travaillant rapidement⁶⁸. Le rythme effréné de la période révolutionnaire entraîne dans son sillage les métiers de rédacteurs, éditeurs et imprimeurs qui doivent travailler de concert afin de produire des feuilles capables de répondre aux attentes de leur public. Treuttel, conscient des enjeux, entend par conséquent saisir l'opportunité que lui offre la Révolution pour développer son entreprise de libraire. Il s'appuie sur la liberté de la presse garantie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour satisfaire son ambition personnelle, tant économique que liée à la diffusion des idées patriotiques, démocratiques et jacobines.

En outre, Treuttel met également en exergue la tension qui se fait sentir au sein du monde éditorial strasbourgeois, liée à la mise en concurrence des imprimeries à la suite de la Déclaration des droits de 1789, et le peu de confiance qu'il accorde aux imprimeurs officiels de la commune. Ceux-ci – craignant la concurrence qu'induit la liberté d'expression et d'impression garantie par le texte voté à l'Assemblée nationale le 26 août 1789 – présentent une requête à la Municipalité, quelques jours plus tard. Le 3 juillet 1790, en réponse à la demande de Treuttel, ce Conseil municipal strasbourgeois décrète :

« Sur la Requête présentée par les Sieurs Levrault, Lorentz et Schouler, Heitz, Dannbach et Lerouse, Imprimeurs en cette ville, tendante à ce qu'il nous plaise faire défense au Sieur Treuttel Libraire de cette ville d'exploiter l'imprimerie qu'il vient d'établir dans sa maison, ladite Requête communiquée par arrêté du 26 juin dernier à Mr Saum Administrateur du Département des arts et métiers pour en vérifier le contenu, le Mémoire présenté par ledit Sieur Treutel le 30 dudit mois de Juin, par lequel il annonce au Corps Municipal qu'il va exécuter le projet d'établir une imprimerie dans sa maison et met ce projet sous la protection de la Loi, le fait communiqué au Procureur de la Commune mis par le Bureau Municipal sur ledit Mémoire ledit jour 30 juin, et lecture faite du Réquisitoire du Procureur de la Commune, le Corps Municipal où les reglemens subsistans sur le fait de l'imprimerie en cette ville et faisant droit sur la demande desdits six maitres Imprimeurs a fait défense audit Sieur Treutel d'établir et de faire usage d'aucune presse privée dans sa maison pour aucune impression destinée au débit public et instamment pour les feuilles intitulées « *Courrier politique et littéraire des deux Nations* » demeurant réservé audit Sieur Treutel d'imprimer librement lesdites feuilles par les mains de tel imprimeur

⁶⁸ POPKIN, *La presse de la Révolution, op.cit.*, p.60.

légalement établi en cette ville qu'il jugera à propos sans être sujet à cet égard à la censure cidevant usitée et cependant sans déroger aux autres dispositions concernant la Police des imprimeries qui continueront à être observées comme du passé. »⁶⁹

Les imprimeurs officiels de la commune de Strasbourg se voient ainsi confirmés dans leurs privilèges d'Ancien Régime par la Municipalité, qui entend leur garantir l'exclusivité des impressions. Le *Mémoire* de Treuttel est alors débouté et le libraire se voit intimé l'ordre de confier ses feuilles à l'un des six imprimeurs qui se sont mobilisés pour empêcher le libraire de jouir du même droit qu'eux. Cependant, s'appuyant sur les principes révolutionnaires pour publier ses journaux et en omettant de spécifier qui en est l'imprimeur, Treuttel semble – en pratique – ignorer l'avis de la Municipalité de Strasbourg, à laquelle il n'a, par ailleurs, pas demandé l'autorisation d'imprimer mais uniquement le soutien face à ses détracteurs. Le 5 juillet 1791, un an après son *Mémoire* et un peu moins d'un mois après la suppression des corporations, Treuttel indique enfin dans son *Courrier politique et littéraire des deux Nations*, que ce dernier est imprimé chez lui, signe que la répression a cessé et que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen s'applique à Strasbourg⁷⁰. Ce plaidoyer met, par conséquent, aussi bien en exergue les possibilités accordées par la libération de la presse en 1789 que les réticences de l'administration municipale alsacienne qui se doit de défendre les droits des corporations, dont font partie les imprimeurs et qui ne sont supprimées qu'en 1791. Cette opposition révèle la confrontation entre les structures monarchiques et la dynamique de table rase révolutionnaire durant les premières années de la décennie 1790⁷¹.

Si Treuttel défend sa volonté d'imprimer et de publier librement sa propre feuille patriotique révolutionnaire face aux privilèges accordés sous l'Ancien Régime aux imprimeurs officiels strasbourgeois, Lambert assume quant à lui son ambition de diffuser les idées monarchistes et s'attire, par conséquent, la méfiance de l'administration bas-rhinoise.

En 1791, le rédacteur du *Wahrer Elsaesser Patriot* est traduit devant le Directoire du district de Haguenau qui l'accuse de publier une « gazette incendiaire »⁷², ce qui signifie qui vient troubler l'équilibre politique de l'Assemblée nationale, tend à instaurer entre la Monarchie et les idées démocratiques révolutionnaires :

⁶⁹ AMS MW 69, Séance tenue par la Municipalité de Strasbourg, le 3 juillet 1790.

⁷⁰ *Courrier politique et littéraire*, op.cit., N°152, 5 juillet 1791, p.652.

⁷¹ Hans-Jürgen LÜSEBRINK, « « Du passé faisons table rase » ». Vandalisme révolutionnaire und sozio-politische Regenerationsmythen während der Französischen Revolution », in *Mythos und Tabula rasa. Narrationen und Denkformen der totalen Auslöschung und des absoluten Neuanfangs*, Transcript. Bielefeld, p.93-109.

⁷² Voir à ce sujet l'annexe 18.

« Ce jourd’huy onze mars mil sept cent quatre vingt dix trois heures derelevée est comparu au Directoire du District de Haguenau le Sr Jean Baptiste Lambert de Donnassert praticien et citoyen actif de cette ville de Haguenau au quel a été donné lecture du réquisitoire du procureur syndic à quoy ledit Sr Lambert a répondu qu’il n’a entrepris la rédaction et l’impression de ladite gazette qu’après avoir demandé permission à M.M. les Commissaires faisant les fonctions de a municipalité de cette ville, lesquels luy ont dit qu’il n’en avait pas besoin, que dans le fait sa Gazette n’était qu’une traduction de celle de Paris, de l’Ami du Roy et de quelques autres qui se distribuoient publiquement à Paris et se répandoient ouvertement dans toutes les provinces, qu’au surplus aux termes du procès verbal de l’assemblée nationale du 20 octobre 1789 Art. 11 la Liberté d’imprimer est accordée à tout Citoyen sauf à répondre de l’abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi que jusqu’à présent il s’est contenu et se contiendra toujours dans les bornes permises et a signé sa déclaration et avant de signer a ajouté qu’il n’y avait encore aucune Loy qui fixa les cas ou les sujets sur lesquels on ne devait ni ne pouvait communiquer ses pensées ou ses opinions. [...] Sur quoi le Directoire a invité et autant besoin requis sérieusement Ledit Sr Lambert de rédiger à l’avenir sa Gazette avec plus de Circonspection afin d’éviter de nouvelles plaintes qui pourroient être portées contre Luy. »⁷³

Face au Directoire du district de Haguenau qui l’a convoqué, Lambert se défend en s’appuyant – comme l’a fait Treuttel avant lui – sur l’article 11 de la Déclaration des droits de l’Homme et du Citoyen qui accorde le droit à tout citoyen d’imprimer et de publier ses idées et opinions. Il fonde également son plaidoyer sur le fait que les journaux dont il publie des articles traduits en langue allemande circulent tous librement à Paris et qu’aucune loi ne limite de surcroit les sujets que les rédacteurs peuvent aborder dans leurs périodiques. Son argumentaire est clair et ne laisse aux administrateurs aucune possibilité de le censurer malgré les menaces que ces derniers font planer sur lui.

De leur côté, les administrateurs du département du Bas-Rhin se trouvent également dans l’obligation de faire peser le poids des mots sur le rédacteur du *Wahrer Elsaesser Patriot* à défaut de pouvoir exercer sur lui une réelle pression législative :

« Nous avons vu Messieurs avec plaisir que par votre arrêté du 11 de ce mois vous vous êtes occupé du soin de prévenir l’abus que le rédacteur de la Gazette allemande de Haguenau pouvait se permettre sous prétexte de la liberté de communiquer ses pensées, décrétée par l’art XI de la Déclaration des droits de l’Homme. Il est vrai que suivant le texte fruit de cette loi, il serait impraticable de défendre qu’un citoien publie son oppinion par la voie de l’impression, il n’en est pas moins vrai que les corps administratifs doivent surveiller la publicité des feuilles mensongères qui se débitent si indécamment pour tromper le citoien sur le reflet de la Constitution ainsi que sur les principes et motifs du législateur. Le foliculaire mercenaire qui ose donner à sa diatribe anticonstitutionnelle le titre de vrai patriote alsacien dénote par ce titre même, le projet criminel de capter la bonne foi du citoïen honête et crédule qui croit devoir s’y fier et ce quoique vous ne nous aiés pas envoyé d’exemplaire de cette gazette la commission indirecte que nous avons eu, nous a convaincu que le but de son rédacteur était de

⁷³ ADBR 1.L.761 Délibérations du District de Haguenau 1791, au sujet du *Wahrer Elsässer Patriot* de Lambert.

transmettre à la connaissance du citoyen de la campagne les principes empoisonnés qui sont contenus dans les papiers infames dont de journalistes faméliques stipendiés par les ennemis de la patrie infectent la capitale. Il n'y a qu'un être indigne des bienfaits de la constitution qui peut se proposer un but si coupable aussi est-ce un étranger qui ne peut sentir le bonheur de la liberté française. S'ériger en traducteur de gazettes incendiaires et contre-révolutionnaires, c'est manifester ouvertement le désir de se prêter à tout ce qui peut nuire à la Constitution et d'après cette conséquence, il s'ensuit que le nommé Lambert doit fortement être soupçonné de rédiger et de faire imprimer les libels atroces que les lâches détracteurs de notre liberté ont osé distribuer dans le département. Nous vous invitons donc M. de suivre avec la plus grande vigilance le journal de ce gazetier, et de le livrer à la rigueur des lois la première fois qu'il ose s'écarter des bornes que la déclaration des droits de l'homme a prescrite sur la liberté de la presse. Nous vous invitons encore M.M. d'employer tous les moyens que la constitution a mis en notre pouvoir pour surveiller l'imprimerie ou s'imprime cette dite gazette afin de découvrir s'il n'y a point déjà été imprimé ou s'il ne s'imprime point encore une partie des écrits incendiaires qui ont inondé le département. (sic) »⁷⁴

La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, par la liberté d'expression et d'impression qu'elle confère, supprime de fait tout outil concret que pourraient utiliser les administrations de la Révolution pour juguler la pression contre-révolutionnaire. L'usage d'un champ sémantique négatif et accusateur semble alors permettre aux révolutionnaires, partisans de la monarchie constitutionnelle, de compenser les lacunes judiciaires. La feuille de Lambert ainsi que toutes celles dont il s'inspire sont tour à tour chargées d'être mensongères, anticonstitutionnelles, criminelles quand les rédacteurs eux-mêmes sont jugés infâmes, traîtres et assimilés à des étrangers⁷⁵. Si le procès donne raison au rédacteur du *Wahrer Elsässer Patriot*, les propos tenus par les administrateurs mettent en évidence la tension politique qui règne en 1791. La surveillance et la dénonciation verbale et/ou écrite apparaissent ainsi comme les seules actions à la portée des révolutionnaires pour décrédibiliser et mettre hors d'état de nuire les journaux 'ennemis'. Si Lambert est sommé de se justifier, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen le protège en principe de toute répression et l'administration du Bas-Rhin se voit dans l'obligation d'expliquer ce qui la motive à demander une surveillance accrue du rédacteur, quitte à exagérer le danger que ce dernier représente pour l'équilibre politique qu'incarne la Monarchie constitutionnelle en 1791.

La cause du journaliste et de l'imprimeur se cristallise autour de la question de la liberté de la presse durant les premières années de la Révolution. Si Treuttel s'appuie sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour acquérir le droit d'imprimer un journal révolutionnaire de

⁷⁴ ADBR 1.L.761, Délibérations du District de Haguenau 1791, au sujet du *Wahrer Elsässer Patriot* de Lambert.

⁷⁵ Au sujet de la figure de l'étranger dans les discours révolutionnaires : Sophie WAHNICH, *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997.

tendance jacobine, Lambert, de son côté, la mentionne pour justifier son droit de reproduire et diffuser des textes publiés dans des journaux monarchistes. La liberté d'expression semble ainsi profiter à tous les partis, qu'ils soient révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, et permet un foisonnement d'idées et la diffusion de cultures politiques divergentes, ce à quoi l'administration ne semble pas préparée. L'acculturation politique révolutionnaire apparaît ainsi lente et délicate pendant que la Révolution se construit sur un paradoxe : elle offre, en effet, la liberté d'expression tout en se fondant sur une rhétorique et politique clivante d'inclusion/exclusion⁷⁶. Cette opposition fait le lit des dissensions entre modérés et radicaux – et de ces derniers entre eux – que l'on retrouve aussi bien au début de la Révolution que sous le Directoire, dans un contexte de guerre européenne qui marque durablement la situation frontalière.

3.2. S'adresser au pouvoir politique pour échapper à la censure à la fin des années 1790

Entre 1796 et 1800, une demi-dizaine de rédacteurs et imprimeurs alsaciens adressent des pétitions au Directoire afin d'assurer la pérennité de leurs publications ou de retrouver la liberté de publier leurs périodiques. La politique de la deuxième moitié de la décennie 1790 se tend particulièrement autour de la notion de la liberté de la presse et le gouvernement directorial étend progressivement sa surveillance sur les publications, jusqu'à censurer celles qui lui semblent ne pas suffisamment incarner le centre politique qu'il tend à imposer. Les journalistes et éditeurs, loin d'être fatalistes, se lancent alors dans un processus lent et complexe de pétitions – formes d'écrits dont ils maîtrisent les codes⁷⁷ –, qui parfois aboutit à une réhabilitation.

3.2.1. Des pétitions par anticipation pour assurer la pérennité et sauver les publications

En 1796 et 1798, Metternich, Cotta et Haussner, journalistes strasbourgeois qui sentent leurs journaux menacés d'une censure gouvernementale, envoient leurs pétitions à l'administration

⁷⁶ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.138/

⁷⁷ Jean-Luc CHAPPEY, Antoine LILTI, « Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, oct-déc.2010, p.156-183.

afin de prouver leur bonne foi. Bien qu'ils tentent tous trois d'anticiper une potentielle interdiction, la décision prise par le Directoire n'est pas similaire, les premiers obtenant satisfaction alors que le second se voit retirer les droits sur sa publication.

Le 19 mars 1796, Mathias Metternich et Frédéric Cotta envoient une lettre au Ministre de l'Intérieur pour lui demander de « vouloir bien faire mettre la Gazette du Rhin au rang des Journaux, par lesquels vous communiquez aux républicains ce qui intéresse la chose publique. »⁷⁸ Les deux rédacteurs de la *Rheinische Zeitung*, émigrés allemands et fervents jacobins, écrivent ainsi au gouvernement directorial afin de prouver leur bonne foi et d'affirmer leur rejet des idées babouvistes⁷⁹. Ils joignent, de plus, à leur lettre le numéro du 19 mars 1796 de leur périodique – qui comporte une rubrique consacrée aux comptes rendus des séances du Conseil des Cinq-Cents et du Conseil des Anciens – afin de convaincre leur correspondant de leur volonté de faire de leur journal un porte-parole du Directoire. Cette pétition envoyée par Metternich et Cotta s'inscrit dans le contexte tendu du début de l'année 1796 alors que le pouvoir tend à réorienter sa politique à droite à partir de la fin janvier – en fermant le club du Panthéon à Paris en février 1796 par exemple – notamment pour contrer la virulence néo-jacobine de Gracchus Babeuf dans le *Tribun du peuple*⁸⁰. Ainsi, afin d'assurer la pérennité de leur journal, les deux journalistes jacobins strasbourgeois anticipent la répression et envoient une lettre au ministre de l'Intérieur l'assurant de l'adhésion la plus totale du journal alsacien à la politique gouvernementale, jusqu'à lui demander de le considérer comme un vecteur de la politique centriste – modérée – du Directoire. Leur manœuvre semble être un succès puisque Metternich et Cotta poursuivent la publication de leur *Rheinische Zeitung* jusqu'en juin 1796, avant de fusionner celle-ci avec l'*Argos* de Kaemmerer, leur collègue jacobin tombé précédemment sous le coup de la censure pour avoir été trop radical aux yeux de l'administration locale.

Le 20 octobre 1798, soit deux ans après la lettre de Cotta et Metternich, Frédéric Guillaume Haussner se voit, quant à lui, dans l'obligation de plaider sa cause directement auprès du Directoire pour anticiper la suppression de la *Rheinische Kronik* dont il est le rédacteur :

« Le Citoyen Christinani, Commissaire du pouvoir exécutif près du département du Bas-Rhin vous aura envoyé aujourd'hui deux feuilles de ma gazette dite Rheinische Kronik, et il est de mon devoir de vous faire part d'une négligence qui vient de mon

⁷⁸ AN F.18.20 N°53 29 Ventôse an IV, Pétition de Cotta et Metternich pour la *Rheinische Zeitung* (1796) ; voir à ce sujet l'annexe 19.

⁷⁹ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, op.cit., p.410.

⁸⁰ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire*, op.cit., p.67-68.

compositeur. Il y a dans la ville des malveillans, qui dans les caffés et autres maisons publiques cherchent à irriter le peuple contre la loi du 19 fructidor 6 et à répandre l'opinion que l'âge de vingt ans étoit nuisible à un jeune homme de la conscription. On m'a écrit une lettre pour la faire insérer dans mon journal et l'ai fait pour avoir une occasion de réfuter publiquement cette opinion. C'est pour cette raison que j'ai donné la dite lettre à mon compositeur ayant ajouté, que je répondrais à tous ces propos. Le compositeur, qui manquoit de place à la première page avoit omis cette observation essentielle. Vous aurez reçu sans doute, toutes les feuilles de la gazette mentionnée, que je rédige depuis le 7 vendémiaire 7 et je vous prie Citoyen Ministre de vouloir la soumettre à la critique la plus sévère. Vous trouverez qu'elle respire le patriotisme le plus pur et même qu'elle réfute les mensonges des journalistes français et allemands quatre ou cinq jours plutôt que les autres gazettes. Je puis aussi vous assurer d'avance que toutes les autorités constituées vous prouveront que ma conduite politique et morale est toujours irréprochable. C'est pourquoi j'espère de votre justice, que la négligence dont je vous ai fait part et qui n'avoit pas la moindre mauvaise intention au fond, méritera votre indulgence. »⁸¹

Sachant que le Commissaire du pouvoir exécutif du Bas-Rhin s'apprête à envoyer un dossier compromettant au Directoire, Haussner espère pouvoir adoucir le jugement de ce dernier en lui exposant sa version des faits. Il accuse ainsi son compositeur – celui en charge de l'organisation formelle des articles en vue de leur impression – d'avoir omis d'insérer une note selon laquelle Haussner entendait commenter les articles insérés au sujet de la conscription militaire. Il explique ainsi que le format restreint du journal a engendré cette omission, qu'il n'approuve en rien les propos tenus dans la lettre qu'il publie dans son journal et qu'il s'apprêtait à « réfuter publiquement ». Cependant, en supposant que le Ministre a reçu tous les numéros de son périodique, le rédacteur de la *Rheinische Kronik* commet là une erreur de jugement et vante son patriotisme sans preuves concrètes à l'appui. S'il prend les autorités locales pour témoins de sa « conduite politique et morale [...] irréprochable » et accuse des Strasbourgeois, dont il tait les noms, d'être « malveillants », il n'offre pas à son correspondant un argumentaire convaincant basé sur des évidences factuelles et vérifiables. Par conséquent, son plaidoyer auprès du ministre n'a pas l'effet escompté et tend même à le desservir comme il est possible de le constater dans les Minutes de la division du Bureau de la presse⁸². Le 6 novembre 1798, la *Rheinische Kronik* est censurée par le Directoire – suppression fondée sur les lois des 19 Fructidor an V et 9 Fructidor an VI – et ses presses mises sous scellés, et dont l'application réelle est confirmée par le Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale du Département du Bas-Rhin :

⁸¹ AN F.7.3450 Pétition de Haussner au sujet de la suppression de la *Rheinische Kronik*, 29 Vendémiaire an VII ; voir à ce sujet l'annexe 20.

⁸² AN F.7.3450, Dossier relatif à la suppression de la *Rheinische Kronik* par le Directoire.

« J'ai reçu, Citoyen Ministre, avec votre lettre du 18 de ce mois, l'arrêté du Directoire exécutif en date du 16 précédent, qui prohibe le journal allemand intitulé Chronique rhénane, et qui ordonne l'apposition des scellés sur les presses servant à l'imprimer. Le Procès-verbal ci-joint fait foi que cet arrêté a obtenu son exécution sur le champ. [...]

Cejourd'hui vingtdeux Brumaire an sept de la république française une et indivisible, à une heure après-midi, moi Frédéric Stahl, officier municipal de la commune de Strasbourg me suis transporté, accompagné du Cit. Wehrlen commissaire de police du 3^e arrondissement et du secrétaire en chef près l'administration municipale, en la maison de la citoyenne Hetzler, veuve, sise rue L'homme de fer N^o7, pour procéder conformément à l'arrêté du Directoire Exécutif du 16 Brumaire courant et à la Lettre du Ministre de la police générale au Commissaire du Directoire Exécutif près l'administration centrale du BasRhin, à l'apposition des scellés sur les presses servant à l'impression de la feuille imprimée en langue allemande sous le titre correspondant en français à Chronique rhénane, prohibée par ordre du Directoire exécutif. Et après avoir communiqué au Citoyen Louis Hepp, comme agissant au nom du Cit. Bock propriétaire de l'imprimerie où s'imprime ladite feuille, l'arrêté du Directoire Exécutif et la lettre du Ministre de la police générale, susmentionnés, j'ai sur le champ fait enlever la platine et les barreaux servant la presse destinée à la publication dudit journal allemand en faisant apposer les scellés sur le reste de ladite presse, ainsi que sur les caractères servant à l'imprimerie du journal dont s'agit. »⁸³

La sanction infligée au rédacteur et à l'imprimeur de la *Rheinische Kronik* est particulièrement forte. En effet, le Directoire interdit non seulement la publication du journal mais fait poser les scellés sur les presses de Frédéric Bock, qui par conséquent se trouve dans l'incapacité totale d'exercer sa profession. Bien que cette mesure extrême trouve ses racines dans le contexte général de la fin de l'année 1798 et dans la politique menée par le second Directoire, elle n'est en rien originale. Comme le rappelle Bruno Belhoste, en août 1793, une sanction identique est infligée à l'Académie des sciences, dont le monopole et le rayonnement scientifique inquiète le gouvernement révolutionnaire⁸⁴. Comme le note le rapport écrit par ce dernier, la crainte de troubles pouvant mettre à mal le gouvernement est omniprésente et les jeunes gens réfractaires à la conscription militaire – qui peuvent renforcer les rangs des 'brigands' – sont considérés comme de potentiels contre-pouvoirs, ce qui peut expliquer l'intransigeance et la radicalité de l'arrêté pris par le Directoire à l'égard du journal de Haussner⁸⁵. Cependant, ce dernier parvient à échapper à la censure en fondant un nouveau périodique intitulé *Fraenkischer Merkur*, le 15 novembre 1798 soit à peine quelques jours après la suppression de son prédécesseur, ce qui n'est pas le cas de son imprimeur Bock qui reste dans l'incapacité d'exercer son art pendant plusieurs mois.

⁸³ AN F.7.3450, Dossier relatif à la suppression de la *Rheinische Kronik*, *op.cit.*

⁸⁴ Bruno BELHOSTE, *Paris savant. Parcours et rencontres au temps des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011, p.9.

⁸⁵ SOTTOCASA, « Le Directoire face au brigandage », *op.cit.*, p.55.

Ainsi, si Cotta et Metternich ont réussi à rassurer le gouvernement au sujet de leur tendance politique jacobine – qu’ils présentent comme plus modérée que le babouvisme –, Haussner se trouve confronté à un Second Directoire plus intransigeant que le premier et ne parvient pas à trouver gain de cause.

3.2.2 Des pétitions pour retrouver le droit de publier

Au tournant du XIX^e siècle, la censure appliquée par le Directoire et le Consulat se renforce et les acteurs alsaciens du monde de l’édition, qui tombent sous le coup d’une interdiction de publier, luttent pour retrouver leurs droits éditoriaux.

Au mois de mars 1799, Ehrmann et Rupffer, les rédacteurs-imprimeurs des *Fraenkischer Merkur* et de la *Kronik der Menschheit*, journaux publiés à Strasbourg, envoient une lettre au ministre de la Police pour lui demander d’intervenir auprès du bureau des postes de leur ville afin que leurs feuilles soient à nouveau distribuées :

« Les soussignés propriétaires rédacteurs et imprimeurs des journaux allemands rédigés à Strasbourg intitulés *Fraenkischer Merkur* – *Mercure Français & Kronik der Menschheit* ou *Chronique de l’humanité* ont l’honneur de vous exposer que les directeurs des postes de la République empêchent la circulation de leurs dites feuilles sous prétexte qu’elles ne sont pas comprises dans la liste, qui leur a été adressée par l’administration pénale des postes, de celles dont la circulation est permise. Comme les pétitionnaires se sont toujours fait un devoir d’animer par leurs écrits l’esprit public, de recommander l’obéissance aux lois et la pratique des vertus républicaines, ils s’adressent avec confiance à vous, Citoyen Ministre, pour vous prier de les comprendre dans le tableau des journaux dont la circulation est permise et de donner vos ordres à l’administration générale des postes pour qu’à l’avenir l’expédition de leurs feuilles ne souffre plus d’obstacles dans leurs bureaux des départemens. Ils espèrent d’autant plus un accueil favorable de leur demande que déjà les commissaires du Directoire exécutif près l’administration centrale du Bas-Rhin a compris leur dites feuilles dans le tableau particulier de celles rédigées dans ce département qu’il vous a adressé sous la date du 16 pluviôse dernier et dont ils ont l’honneur et soumise la copie à l’oppresseur. »⁸⁶

La pétition des deux rédacteurs-imprimeurs strasbourgeois met en évidence un litige autour de la distribution postale de leurs journaux. Cette dernière – en révélant la diffusion des périodiques alsaciens de langue allemande – apparaît, par conséquent, capitale pour la survie de leurs entreprises éditoriales. Afin de convaincre le ministre de leur probité, ils insistent sur l’irréprochabilité des propos tenus dans leurs journaux et le respect de la ligne politique centriste

⁸⁶ AN F.7.3451 Dossier sur la demande d’autorisation de diffusion postale de trois journaux germanophones de Strasbourg ; voir à ce sujet l’annexe 21.

du Directoire. Cette lettre est, en outre, annotée – probablement ultérieurement – dans la marge par les députés du Bas-Rhin qui attestent que : « Les deux journaux ci-dessus indiqués ont été jusques à présent rédigés dans les principes de l'obéissance aux lois et de l'amour du Gouvernement républicain. Leur circulation ne peut que favoriser le développement de l'esprit public. »⁸⁷ Cette note met en évidence l'importante pression mise par le gouvernement sur la presse durant le Second Directoire. Les journaux, pour ne pas être prohibés, doivent faire preuve d'une parfaite moralité politique, il leur faut donc être des outils de diffusion de l'idéologie directoriale et être totalement dépolitisés, c'est-à-dire ne pas véhiculer de pensée politique divergente et radicale.

Le 8 mars 1799, une lettre plus détaillée est envoyée en parallèle par Ehrmann et Ruppfer au Commissaire central près l'administration des postes :

« Etant convaincu que vous faites rendre justice à qui elle est due, nous avons l'honneur de nous adresser à vous dans une affaire qui nous regarde de près. Le citoyen Brulbaut, Directeur de la Poste aux lettres à Strasbourg vient de nous prévenir qu'il n'ose plus expédier les journaux rédigés en idiome allemand et intitulés *Der fraenkischer Merkur* ou *Mercure français* et *Cronik des Menschheit* ou *chronique de l'humanité* dont nous sommes propriétaires, rédacteurs et imprimeurs, il disait pour motifs qu'ils ne sont pas portés sur la liste de ceux dont la circulation est permise. Bien loin de blamer le zèle du C. Brulbaut, nous prenons la liberté de vous observer que le Ministre de la Police Générale qui par sa circulaire du 6 nivôse dernier transmetta une pareille liste au Commissaire du Directoire Exécutif près l'administration centrale du Bas-Rhin, lui demandat un Tableau des journaux qui s'impriment dans ce département que celui-ci a envoyé par sa lettre du 16 pluviôse dernier dont vous trouverez ci-joint copie par extraits. Il est donc prouvé par ceci, Citoyen Commissaire, que ce n'est que parceque le Citoyen Ministre ne les connaissaient qu'ils n'étaient pas portés sur la dite liste. Nous vous prions donc, Citoyen Commissaire, de vouloir bien faire prendre les mesures les plus promptes pour que la circulation de nos journaux dans l'intérieur de la République ne soit pas empêchée. Nous ne parlons pas du dommage qu'il nous résulterait d'ultérieures entraves. Quant à notre civisme nous nous rapportons au témoignage de la députation du Bas-Rhin et surtout des Citoyens Boell, Albert, André, Cumier et Laurent. »⁸⁸

La pétition qu'Ehrmann et Ruppfer envoient au Commissaire central près l'administration des postes met en évidence davantage de détails car l'affaire le concerne directement. De ce fait, ils nomment le directeur des postes de Strasbourg, en prenant soin de valoriser son zèle et son respect scrupuleux des lois, qui les a avertis de son incapacité à diffuser leurs journaux. Ils en appellent aussi aux députés du Bas-Rhin pour prouver leur adhésion à la politique modérée directoriale et convaincre le Ministre de leur donner l'autorisation de faire circuler leurs feuilles.

⁸⁷ AN F.7.3451 Dossier sur la demande d'autorisation de diffusion postale, *op.cit.*

⁸⁸ *Ibid.*

Cette lettre met également en lumière l'importance de la diffusion des journaux germanophones en France pour les entreprises éditoriales strasbourgeoises ainsi que l'intérêt que revêt, de ce fait, une surveillance accrue des productions écrites qui circulent sur le territoire par le Directoire, tout en révélant les disfonctionnements – issus de quiproquos et de la multiplicité des intermédiaires – du système de censure directoriale. Si les journaux sont muselés sous le Second Directoire, ils sont utilisés comme outils de 'propagande' gouvernementale et peuvent ainsi bénéficier de la clémence directoriale lorsqu'ils se présentent comme des supports d'informations dépolitisés, vecteurs d'une politique d'extrême-centre.

Le 19 mars 1799, le ministre accorde l'autorisation aux pétitionnaires de diffuser leurs journaux et ajoute également le *Weltbote* – publié par l'entreprise Salzman, respectueuse de la politique modérée du Directoire – à la liste des périodiques qui ont le droit de circuler en France. La mise en œuvre concrète de sa décision doit néanmoins attendre le 6 avril 1799 date à laquelle le Commissaire central du Directoire exécutif près l'Administration des Postes reçoit l'ordre du ministre de la Police générale⁸⁹.

◆ **Mobiliser ses soutiens politiques : la lutte de l'imprimeur Bock pour pouvoir exercer son métier**

A la fin de l'année 1798, le Directoire interdit à Haussner de rédiger la *Rheinische Kronik* et fait placer des scellés sur les presses de son imprimeur Bock. Cependant, si le premier parvient rapidement à retrouver une activité de rédacteur en fondant un nouveau périodique, le *Fraenkischer Merkur*, le second, quant à lui, se trouve pendant de longs mois dans l'incapacité d'exercer son art. Le 15 avril 1799, Bock envoie une lettre au ministre de la Police pour demander la levée des scellés qui immobilisent sa presse et reçoit, pour ce faire, l'appui du député bas-rhinois Dentzel :

« Frédéric Bock, imprimeur à Wissembourg, Département du Bas-Rhin, à l'honneur de vous exposer que son état ne lui procurant à Wissembourg le nécessaire pour alimenter sa famille, il consentit il y a quatre ans de transférer sa principale presse à Strasbourg en la cédant momentanément et contre de justes indemnités au citoyen Haussner pour l'impression du journal qui paraissait sous le titre de Chronique Rhénane (*Rheinische Kronik*). Cependant, par arrêté du Directoire exécutif l'impression de ce journal fut interdite et la presse du pétitionnaire mis sous les scellés. L'article qui provoqua cet arrêté fut inséré dans le journal, dans un temps où le

⁸⁹ AN F.7.3451 Dossier sur la demande d'autorisation de diffusion postale, *op.cit.*

pétitionnaire était absent et ignorait jusqu'au moment de la notification de l'arreté précité.

Mais Citoyen Ministre le coupable ne se trouve point être puni et l'innocent père de famille succombe pour lui. Le Citoyen Haussner continue d'écrire son Journal sous un autre titre et ce servant d'une autre presse il ne fait donc aucune perte puisqu'il a gardé son même nombre d'abonnés. Le pétitionnaire au contraire ne tirait sa subsistance que du produit de sa presse, dont il se trouve dans ce moment privé. Il ose par conséquent en appeler à votre justice Citoyen Ministre, instruit sur le vrai état de la chose, vous ne pouvez plus long temt laisser gémir un républicain sur son malheur si peu mérité. Le pétitionnaire doit aussi vous rappeler qu'il vous a déjà présenté à ces mêmes fins une pétition il y a déjà quelques temps. Le pétitionnaire croit devoir vous joindre un certificat conforme de sa conduite politique et morale et plein de confiance en vous, il console d'avance sa femme et ses pauvres enfants en le sentiment d'un magistrat qui saura mettre fin à son infortune si peu méritée. »⁹⁰

Cette pétition révèle le caractère précaire du métier d'imprimeur sous le Directoire. A partir de la deuxième moitié de la décennie 1790, la presse est de moins en moins libre, ce qui induit une diminution du nombre de titres de journaux imprimés et la survie des entreprises éditoriales en dehors des grands centres – comme Strasbourg – devient de plus en plus difficile. Bock met en lumière les compromis qu'il est obligé de faire face à la diminution de son activité ainsi que les risques encourus le cas échéant. Le pétitionnaire – qui ne cache pas son désespoir après huit mois sans pouvoir exercer son métier – dévoile également les arguments qui peuvent lui permettre de trouver grâce aux yeux du gouvernement. Il dénonce ainsi l'injustice dont il est victime, entend prouver son adhésion aux idées directoriales grâce aux témoignages des administrateurs en sa faveur mais aussi en appuyant sur son statut de père de famille. La Constitution de l'an III, au travers notamment de la déclaration des devoirs, est basée sur une intention moralisatrice. La probité civique s'applique ainsi autant à la sphère privée qu'à la sphère publique ; l'article 4 stipule : Nul n'est bon citoyen, s'il n'est bon fils, bon père, bon frère, bon ami, bon époux. » et justifie la mobilisation de la figure patriarcale dans le plaidoyer de Bock⁹¹. Son souci de nourrir sa famille et donner des preuves de son républicanisme et de sa morale le place ainsi au rang des « bons citoyens » à qui le Directoire peut faire confiance et confier à nouveau la mission de diffuser des informations aux Français. Le 8 mai 1799, le Directoire exécutif – après avoir pris en considération le rapport du ministre de la Police – accède à la demande de Bock. Le rapport directorial met en évidence que les arguments qui l'ont fait revenir sur sa décision de bloquer les presses du pétitionnaire sont en effet ceux mis en avant par ce dernier : l'injustice de sa peine – qu'il subit à la place d'un autre –, les

⁹⁰ AN F.7.3450 Lettre de Bock au ministre de la Police générale ; voir à ce sujet l'annexe 22.

⁹¹ Charles BUTTIER, « L'école sous le Directoire : fonder moralement le régime républicain ? », in *Le Directoire*, *op.cit.*, p.201.

témoignages de l'administration locale et du député Dentzel en faveur de Bock et le fait qu'il soit un père de famille qui doit subvenir aux besoins des siens.

Deux ans plus tard, Bock envoie une nouvelle pétition au ministre de la Police puis au Premier consul pour leur demander l'autorisation de faire reparaitre son journal *Chronik der Franken* – supprimée par le préfet du Bas-Rhin – sous le titre de *Fraenkischer Merkur*. Le rapport au Ministre sur la pétition de Bock au Premier Consul mentionne les précédents efforts de Bock, l'imprimeur, et Cotta, le rédacteur, pour faire annuler la suppression de leur journal, sans grand succès⁹². La censure consulaire apparaît ainsi plus intransigeante que celle du Directoire et ne laisse que peu de liberté aux journalistes et imprimeurs qui doivent soumettre leur plume au pouvoir⁹³.

La cause du journaliste-imprimeur, c'est-à-dire reconquérir sa liberté d'expression et de diffusion de ses idées, se heurte ainsi à la fin de la décennie 1790 à la volonté gouvernementale de répandre une culture politique basée sur la morale et la dépolitisation du lecteur, c'est-à-dire à son éloignement de toute compétence politique. Les acteurs du monde de l'édition se voient alors dans l'obligation d'accepter de se soumettre à une forme de contrôle pour continuer d'exercer leur art. Cependant, l'étude des pétitions met également en évidence que le rédacteur et l'imprimeur d'un journal peuvent être deux personnes différentes et dont les intérêts divergent. Alors que le premier a pour objectif de continuer de diffuser une culture politique, le second est motivé par les enjeux économiques auxquels est liée la nécessité de pérenniser l'entreprise éditoriale.

La cause du journaliste et de l'imprimeur rejoint ainsi celle de la liberté d'expression durant la Révolution, en particulier dans les départements sous domination française. La dénonciation et le contournement de la censure apparaissent comme autant de moyens de continuer à diffuser des idées politiques jugées divergentes – souvent jacobines radicales et démocratiques – ainsi que de faire perdurer voire de renforcer économiquement des entreprises éditoriales.

Si 1789 se veut être le sacre de la liberté, en particulier celle de l'expression, les rédacteurs et les imprimeurs du Rhin supérieur sont néanmoins régulièrement confrontés au système de censure qui se manifeste de part et d'autre du Rhin tout au long de la décennie 1790. Les acteurs du monde de l'édition ne sont, cependant, pas démunis face aux restrictions et blocages qui ont

⁹² AN F.7.3453 Rapport au ministre de la Police sur la pétition de Bock au Premier Consul, 7 prairial, sur la pétition du 29 germinal an IX.

⁹³ CABANIS, *La presse sous le Consulat et l'Empire*, op.cit., p.165.

pour but de freiner la diffusion de leurs opinions et – dans un grand nombre de cas – l’expansion des principes révolutionnaires.

Un premier mode d’action à leur disposition est la dénonciation. Ils exposent ainsi aux yeux de leur public – soumettant de ce fait la censure au jugement de l’opinion publique – les risques que les journalistes encourent en publiant librement leurs idées. Que ce soit à Mayence ou Strasbourg, les rédacteurs se plaignent auprès de leur public de la manière dont le gouvernement – révolutionnaire pour l’un, directorial pour l’autre – entrave ou a entravé leur liberté d’expression. Si le premier – fort du départ des Français – peut se permettre une diatribe à l’encontre des Révolutionnaires et en particulier des Jacobins pour prouver le bien-fondé d’un retour monarchique, le second – qui subit la censure du Directoire – est plus modéré. Bien qu’il déplore le sévère châtement qu’il subit ainsi que les répercussions que fait peser la censure sur les entreprises de presse qui peinent à se fournir en informations issues de sources non parisiennes, il finit néanmoins par diffuser la culture politique modérée directoriale.

Les rédacteurs du Rhin supérieur développent non seulement une rhétorique pour dénoncer les risques qu’ils encourent en exerçant leur profession mais également tout un discours visant à dévoiler la censure qui les frappe directement ou indirectement. Qu’ils publient leur révolte contre l’oppression dans leurs propres journaux – parfois refondés – ou par le biais de ceux de leurs collègues, les journalistes – qu’ils soient alsaciens ou mayençais – entendent s’appuyer sur le « tribunal de l’opinion publique » pour faire valoir leurs droits et diffuser une culture politique, notamment jacobine, basée sur la liberté d’expression.

Un autre mode d’action employés par les rédacteurs du Rhin supérieur est le détournement et le contournement de la censure. Entre 1792 et 1793, deux journalistes strasbourgeois font l’expérience de l’emprisonnement. L’un choisit de s’appuyer sur son expérience pour se positionner comme martyr de la liberté dans les pages de son journal quand l’autre – tenu au secret – est ardemment puis plus prudemment défendu par le collègue qui le remplace. L’exemple de ces deux journalistes met en évidence la nécessaire adaptation au contexte politique et social du mode opératoire des rédacteurs qui luttent pour conserver ou retrouver leur liberté : même emprisonnés et parfois prudents dans leurs propos, ils semblent rester libres de véhiculer leurs opinions et de mobiliser les foules en faveur des idées révolutionnaires, jacobines ou sans-culottes. Une autre stratégie employée par les journalistes strasbourgeois et mayençais pour contourner la censure est la refondation de leurs périodiques. Ainsi, en changeant le titre de leurs journaux, ils peuvent retrouver leur liberté de publier, tout en prenant garde de ne pas retomber sous le coup de la censure en modérant le contenu ou les termes employés.

Un dernier mode d'action employé par les rédacteurs – alsaciens uniquement semble-t-il – est le plaidoyer. En effet, que ce soit durant les premières années de la Révolution ou à la fin de la décennie 1790, les journalistes entendent plaider leur cause auprès de l'administration locale et du gouvernement pour pouvoir imprimer librement leurs journaux. Entre 1790 et 1791, la liberté de la presse revendiquée par les publicistes s'appuie sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont l'article 11 abolit de fait la censure. Les entrepreneurs de presse – révolutionnaire ou contre-révolutionnaire – en appelle à ce texte fondateur qui leur permet de diffuser leurs opinions, sans que l'administration ne puisse rien faire pour les en empêcher. La cause du journaliste se conjugue alors avec la liberté acquise grâce à la Révolution et cette association met en évidence une culture politique en mutation, qui oscille encore entre Ancien Régime et esprit révolutionnaire. Sous le Directoire, la liberté de la presse se trouve de plus en plus menacée et les journalistes doivent composer avec une culture politique autoritaire qui s'impose progressivement. Les pétitions envoyées au Directoire témoignent ainsi de la radicalisation de l'idéologie gouvernementale et la nécessité pour les rédacteurs-imprimeurs de se conformer à un extrême-centre politique et de certifier de leur probité pour pouvoir continuer de publier leurs feuilles.

La lutte contre la censure en situation frontalière implique de tenir compte de la dimension transnationale de la diffusion des périodiques et donc de la culture politique défendue par les rédacteurs. Ces derniers peuvent ainsi se trouver confrontés à des restrictions en dehors de leur pays d'origine et être menés à développer des stratégies pour continuer de véhiculer leurs idées politiques. En outre, la guerre déclarée par la France aux monarchies européennes en 1792 et qui se poursuit tout au long de la décennie révolutionnaire engendre un climat de suspicion croissante du pouvoir politique à l'égard des feuilles germanophones qui proviennent d'Allemagne tout comme d'Alsace. Les journalistes et les imprimeurs se trouvent alors confrontés à la suspension de leurs droits de publier et contraints de plaider leur cause auprès du gouvernement directorial.

La prise en considération des archives autres que les journaux permet, en outre, d'identifier les acteurs du monde de la presse (rédacteurs et imprimeurs) qui sinon peuvent donner l'impression de ne faire qu'un. L'analyse des pétitions envoyées par ces derniers au Directoire témoigne ainsi d'intérêts différents : les premiers ont à cœur de diffuser une culture politique quand les seconds sont préoccupés par la dimension économique et la pérennité de leur entreprise éditoriale.

Chapitre 5 : Promouvoir la Révolution à Mayence (1792-1793) : les rédacteurs entre les représentants de la France et leurs lecteurs

À la fin du XVIII^e siècle, Mayence est connue pour être l'une des principautés les plus éclairées d'Allemagne, notamment grâce à la politique libérale du Prince-électeur. Ce dernier permet aux idées des Lumières de se diffuser ainsi qu'à la presse de se développer, malgré certaines résistances, notamment de la part de l'Église. Ce terreau fertile permet à des mouvements remettant en cause les droits féodaux de voir le jour dans le Palatinat et aux paysans d'être à l'origine d'une effervescence émancipatrice, durant les premières années de la Révolution. Cet élan, bien que réprimé sévèrement par le Prince-électeur – qui renie à partir de 1790 ses idées éclairées –, prend un nouvel essor quand les troupes françaises investissent la région en 1792. L'avancée de l'armée commandée par Custine s'effectue sans difficultés et les populations villageoises du Palatinat-Deux Ponts voient en l'arrivée providentielle des Français un moyen de se défaire du joug de l'Ancien Régime. Parallèlement au mouvement paysan, des troubles éclatent chez les artisans et les corporations en profitent pour faire connaître leurs doléances. Cependant, si ces élans populaires assurent aux troupes françaises une conquête aisée des territoires palatins, la Contre-Révolution – dont Custine n'a pas conscience – qui se renforce à Mayence avec l'arrivée des émigrés français, rend les Mayençais suspicieux. Ainsi, la facilité avec laquelle les Français conquièrent le Palatinat à l'automne 1792 et l'accueil favorable de la population de Spire et de Worms conduisent Custine à rester dans une perception naïve des habitants de Mayence. Si la ville se rend facilement le 21 octobre 1792, la population mayençaise reste cependant, comme le souligne Marita Gilli, indifférente voire méfiante¹.

La présence française induit un essor de la presse : sept journaux sont publiés entre 1792 et 1793 alors qu'ils n'étaient qu'au nombre de deux ou trois avant l'arrivée des Français et soumis à la tutelle princière. À l'instar de ce qui s'est produit en France à la suite de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, Mayence connaît une multiplication des journaux, de tendance jacobine et républicaine, alors que toute adhésion au régime princier et monarchique semble disparaître, censure que le rédacteur de la *Priviligierte Mainzer Zeitung* dénonce, par ailleurs, en 1793, alors que la région mayençaise est reconquise par les Prussiens.

¹ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.229-231.

Quatre périodiques voient le jour et les deux préexistants voient leurs titres changer pour effacer toute trace de leur appartenance à l'Ancien Régime. Le 22 octobre 1792, la *Privilegierte Mainzer Zeitung* change de titre sous la plume de Böhmer, le secrétaire de Custine, et s'intitule provisoirement *Mainzer Zeitung*, jusqu'au 30 octobre 1792, avant d'adopter le titre *Mainzer National Zeitung* jusqu'au 17 avril 1793. Le *Mainzisches Intelligenzblatt* modifie son sous-titre – « avec le privilège gracieux du Prince électeur » devient « avec le privilège provisoire de la Nation française » – entre le 3 novembre 1792 et le 13 juin 1793, afin d'indiquer le changement de souveraineté². En plus de ces deux journaux préexistants, cinq autres périodiques voient le jour durant la République de Mayence : le *Bürgerfreund*, rédigé par Mathias Metternich entre le 26 octobre 1792 et le 16 avril 1793 ; *Der fraenkische Republikaner*, publié par Kaspar Hartmann et Dominikus Meuth entre le 16 novembre 1792 et le 15 février 1793 ; *Der Kosmopolitische Beobachter* d'Anton Fuchs paraît du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 1793. Georg Forster publie quant à lui deux feuilles durant la période révolutionnaire mayençaise : *Der Patriot*, du 14 novembre 1792 au 13 février 1793, notamment rédigé avec Georg Wedekind, et la *Neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund*, entre le 1^{er} janvier et le 29 mars 1793. Ces rédacteurs francophiles sont en grande majorité membres de la Société des amis de la liberté et de l'égalité qui est fondée à la fin de l'année 1792 et qui demande rapidement l'affiliation aux clubs des Jacobins de Strasbourg et de Paris.

Les historiens de la République de Mayence, comme Heinrich Scheel ou Franz Dumont, se sont essentiellement concentrés sur les membres de cette société populaire ainsi que sur le rôle qu'ils ont pu jouer dans la mise en œuvre d'une politique révolutionnaire en étroite collaboration avec les Français. Cependant, le renouvellement historiographique impulsé par le bicentenaire de la Révolution française mène des chercheurs à redéfinir le « jacobinisme allemand ». Bien qu'ils confirment l'importance de l'écriture dans le processus de politisation à l'œuvre à Mayence entre 1792 et 1793, ils soulignent les nuances que prend cet engagement et préfèrent les termes « républicain allemand », « ami de la liberté » (« *Freiheitsfreund* ») ou « ami de l'humanité » (« *Menschenfreund* ») pour désigner les Allemands gagnés à la cause révolutionnaire. Les travaux menés par Marita Gilli contribuent – à l'instar de ceux de sa collègue Anne Cottebrune – également à cette requalification du « jacobinisme allemand ». Ils mettent néanmoins également en évidence les réticences de la population mayençaise face aux bouleversements

² *Mainzisches Intelligenzblatt, mit kurfürstlichem gnädigsten Privilegium ; Mainzisches Intelligenzblatt, mit provisorischer Genehmigung der fränkischen Nation.*

révolutionnaires, et esquissent les lignes de force que les rédacteurs poursuivent dans leurs journaux³.

À l'aune de ces travaux sur le jacobinisme allemand, il s'agit de comprendre l'impact du contexte particulier de la République de Mayence sur la presse et ainsi démontrer de quelle manière les rédacteurs jacobins mayençais ont utilisé leurs journaux pour promouvoir les idées francophiles et républicaines auprès d'une population qualifiée d'« apathique ».

Afin d'atteindre cet objectif les journalistes qui appartiennent à la Société des amis de la liberté et de l'égalité de Mayence témoignent de leur volonté de s'adresser – conjointement – à toute la population mayençaise, ce qui les inscrit dans la dynamique de démocratisation de l'information à l'œuvre dans la presse jacobine rhénane des années 1791-1793. Chaque feuille positionne en adaptant ses éléments discursifs en fonction divers facteurs : le contexte géopolitique et spécifique à l'espace mayençais mais également l'opinion personnelle des rédacteurs qui a une incidence sur le lectorat visé.

Afin de contribuer à la légitimation de la présence française et de changement de régime impulsé par cette dernière à Mayence, tous les journalistes jacobins cherchent à véhiculer et à valoriser les idéaux révolutionnaires et le modèle politique républicain, des idées de liberté et d'égalité à la notion de constitution, en passant par la critique des despotes. Enfin, les rédacteurs des journaux mayençais promeuvent le modèle français – qui peut à certains égards être idéalisé – et incitent au rattachement de Mayence à la France.

1. Adapter son discours francophile et républicain au contexte mayençais

Les sept journaux-discours publiés à Mayence entre octobre 1792 et avril 1793 ancrent leurs discours politique dans la pensée des Lumières et dans le courant du *Sturm und Drang*, spécifique à l'espace germanique afin de proposer une rhétorique adaptée à l'horizon d'attente de leurs lecteurs.

³ On pourra notamment retenir : Heinrich SCHEEL, *Süddeutsche Jakobiner. Klassenkämpfe und republikanische Bestrebungen im deutschen Süden Ende des 18. Jahrhunderts*, Berlin ; *Id.*, *Die Mainzer Republik*, 3. Vol, Berlin, 1975-1981, ; Walter GRAB, *Die Revolutionspropaganda der deutschen Jakobiner 1792-1793*, Archiv für Sozialgeschichte, 9, 1969, p.113-156 ; *Id.*, « Ein Volk muss seine Freiheit selbst erobern. Zur Geschichte der deutschen Jakobiner », in (dir.) Hans-Otto Muehleisen, *Die Französische Revolution und der deutsche Südwesten*, Munich, Zurich, 1989, p.183-202.

La gazette et le journal d'annonces, préexistants à l'arrivée des troupes françaises, sont réinvestis et adaptés afin de servir de porte-paroles à l'administration et au gouvernement provisoire révolutionnaire et républicain installé à Mayence entre l'automne 1792 et l'été 1793. Les cinq autres périodiques jacobins publiés à la même période sont créés afin de contribuer à l'acculturation républicaine de la population mayençaise, en inscrivant notamment cette nouvelle culture politique dans la continuité de l'*Aufklärung* et du *Sturm und Drang* allemand ou en faisant preuve de pédagogie, en fonction du public visé.

1.1. La presse comme relais de l'administration révolutionnaire

A l'instar de la majorité des autres gazettes et journaux d'annonces rhénans, la *Privilegirte Mainzer Zeitung* et le *Mainzisches Intelligenzblatt* paraissent à Mayence dès 1784-1785, et bénéficient initialement du privilège princier. A partir du 22 octobre, sous la plume de Böhmer, le secrétaire et traducteur de Custine, le titre de la *Privilegirte Mainzer Zeitung* perd la marque de cette soumission au pouvoir du Prince avant que le terme *National* ne vienne témoigner du passage dans le giron français une dizaine de jours plus tard. Celui du *Mainzisches Intelligenzblatt* subit les mêmes aménagements et obtient l'autorisation provisoire de la Nation française, à partir du 3 novembre 1792, cette dernière venant remplacer la mention du privilège princier. Ces deux journaux témoignent ainsi de leur ambition de continuer à diffuser la culture politique officielle, en toute neutralité, sans qu'intervienne l'opinion personnelle du journaliste, celui de la feuille d'annonce restant par ailleurs anonyme.

Avec Böhmer à la rédaction, la *Mainzer Zeitung* devient une tribune pour Custine et son administration. En effet, le journaliste est le secrétaire du général français et n'hésite pas à faire paraître dans les pages de son périodique tout ce qui a trait aux bouleversements institutionnels et sociétaux qui surviennent après la conquête de Mayence par les Français. Le style d'insertion diffère néanmoins de celui du *Mainzisches Intelligenzblatt*, qui reste fidèle au modèle des *Affiches*, qui se résume à l'insertion pure et sans commentaires des textes officiels et annonces diverses à l'intention du public. La *Mainzer Zeitung* se présente comme un journal d'information dans lequel le rédacteur publie les nouvelles jugées les plus à même de promouvoir l'adhésion à la culture politique républicaine dans un style narratif et en y ajoutant parfois des commentaires personnels. Le 22 octobre 1792, Böhmer raconte ainsi l'entrée de l'armée de Custine dans Mayence, faisant revivre les événements aux lecteurs, notamment grâce à l'insertion de l'adresse envoyée par le général français ainsi que le compte rendu de ce

qui s'est joué avant que le Prince ne prenne la décision de capituler. La description que le rédacteur livre de cet événement met en lumière l'incapacité des princes allemands à défendre la ville ainsi que la bienveillance de Custine à l'égard des populations locales. Le jeu diplomatique qui s'articule autour de la nécessité ou non d'une conquête violente et sanglante dont le coût humain serait lourd dans la population mayençaise ainsi que de la capacité du prince de garantir le « bonheur » de ses sujets est mis en lumière. Custine apparaît soucieux des habitants de Mayence qu'il s'apprête à faire entrer dans le giron français alors que le pouvoir monarchique en place capitule rapidement et offre la ville sans grande résistance⁴. La propagande gouvernementale francophile de la fin de l'année 1792 met ainsi en évidence l'image de Custine comme sauveur des Mayençais et entend diffuser l'idée d'une société régénérée, dans laquelle la liberté peut s'enraciner profondément grâce à l'impulsion des armées républicaines⁵.

Le même jour, Böhmer annonce la création de la Société allemande des amis de la liberté et de l'égalité et en profite pour mettre une nouvelle fois Custine au premier plan ainsi que l'offre qui est faite à la population de devenir actrice de sa libération :

« Ce soir, à six heures, une société d'amis allemands de la liberté et de l'égalité de toutes les Etats se réunira dans la grande salle de l'Académie du château local et prêtera le serment solennel de vivre ou de mourir libre. Le citoyen, le général Custine, lui a promis de glorifier cette scène par sa présence, au nom de la République française. L'entrée est libre pour tout Allemand pour qui le bonheur de sa patrie et de l'humanité qui gémit des chaînes de l'esclavage est un nom sacré. Il est seulement à noter que personne ne peut être admis s'il n'appartient pas à la société ou s'il ne veut pas y entrer en prêtant le serment susmentionné. Immédiatement après cette cérémonie, tous les membres signent leur nom sous la formule du serment dans le procès-verbal de la société, qui préparera ensuite, par des séances publiques quotidiennes, la liberté et l'égalité des habitants de Mayence – et peut-être, Dieu aidant, celle du reste de la grande nation allemande. »⁶

Bien que la reprise de la gazette publiée à Mayence depuis 1784 lui permette de toucher un public avisé de notables, cet article inséré dans le journal de Böhmer semble néanmoins

⁴ *Mainzer Zeitung*, N°168, 22 octobre 1792.

⁵ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, p.239.

⁶ *Mainzer Zeitung*, *op.cit.*, « Heute Abend um 6 Uhr wird eine Gesellschaft deutscher Freunde der Freiheit und Gleichheit aus allen Ständen in dem grossen Akademiesaal auf dem hiesigen Schlosse sich durch einen feierlichen Eid verbinden, frei zu leben oder zu sterben. Der Bürger, General Custine, hat ihr versprochen, diese Szene im Namen der Franken Republik durch seine Gegenwart zu verherrlichen. Der Zutritt steht jedem Deutschen frei, dem das Glück seines Vaterlandes und der an Sklavenketten seufzenden Menschheit ein heiliger Name ist. Nur bemerkt man, dass Niemand zugelassen werden kann, der nicht zur Gesellschaft gehört, oder durch Ablegung des genannten Eides ihr beitreten will. Sämmtliche Mitglieder unterzeichnen gleich nach dieser Feierlichkeit ihre Namen unter die Eidesformel in das Protokoll der Gesellschaft, welche sodann durch tägliche öffentliche Sitzungen die Freiheit und Gleichheit der Mainzer – und vielleicht, gebe es Gott, auch die des übrigen Theils des grossen deutschen Nation vorbereiten wird. »

s'adresser à la population mayençaise dans son ensemble et encourage cette dernière à suivre l'exemple des Français en prenant part aux débats de la nouvelle société populaire qui vient de voir le jour et qui est perçue par le rédacteur comme un outil de démocratisation. En outre, il voit Mayence – qui suit l'exemple de la France – comme un modèle pour le reste de l'Empire allemand, qu'il espère voir sortir du joug monarchique⁷. Dans le numéro suivant, Böhmer insère un nouvel article relatif au club qui vient d'être fondé et se présente comme le porte-parole de Custine, dont il est le secrétaire et le traducteur⁸. Le général français et son administration mayençaise apparaissent de ce fait au cœur des informations que la *Mainzer Zeitung* entend diffuser, s'appuyant notamment sur le lectorat dont bénéficiait déjà son prédécesseur et qu'il convient de gagner aux idées républicaines. Böhmer suit ainsi l'évolution politique de Custine et sa radicalisation entraîne des répercussions sur le journal. En effet, le journaliste mayençais poursuit son œuvre de porte-parole du quartier général français et progressivement de l'administration provisoire qui prend le relais des structures gouvernementales princières. En publiant des informations qui ont trait à l'instauration de la République de Mayence et en insérant de plus en plus régulièrement des nouvelles de la Convention nationale en première page, il façonne son périodique sur le modèle des gazettes françaises, en particulier alsaciennes, et signifie par-là même la progressive acculturation éditoriale et politique de son journal. Cependant, en 1793, la *Mainzer Zeitung* comporte également un nombre croissant de réponses à des doléances de lecteurs et de justifications du rédacteur tout comme des éléments qui révèlent les difficultés rencontrées par les Français – notamment les commissaires Grégoire et Simon – pour instaurer la République de Mayence au mois de février 1793 : « Nous Commissaires du Pouvoir Exécutif Provisoire. D'après une conférence, que Nous avons eue avec le Général Wimpffen, en l'absence du Général Custine sur les récriminations des Citoyens de Mayence, fondée sur leurs Capitulations, Nous avons cru prudent de suspendre l'effet de la Proclamation du Général Custine du 16 du courant, & d'attendre la décision de la Convention Nationale. »⁹ Cet article, inséré en français et en allemand – ce qui témoigne de la présence d'une population francophone à Mayence – est publié dans le contexte tendu de la radicalisation des positions de part et d'autre de l'échiquier politique. Si, dans les premiers temps, Custine se montre plutôt conciliant et surveille son armée, il devient de plus en plus exigeant et perd progressivement la faveur de la population mayençaise. L'administration française n'est pas sans ignorer que la situation se dégrade continuellement à Mayence où s'opposent toujours plus

⁷ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.229-231.

⁸ *Mainzer Zeitung*, N°169, 25 octobre 1792.

⁹ *Extrablatt der Mainzer National-Zeitung*, N°25, 28 février 1793.

radicalement, les « froids et malveillants » Mayençais et les Français, représentés notamment par une armée dont le mauvais comportement fait de nombreux dégâts dans la ville. L'incapacité de l'administration à réagir efficacement face à une situation qui se dégrade au début de l'année 1793 conduit la population mayençaise à basculer de l'indifférence à l'hostilité¹⁰. Cependant, malgré les tensions croissantes, Böhmer poursuit son œuvre de porte-parole de l'administration française à Mayence et continue d'endosser la responsabilité d'expliquer à ses lecteurs les enjeux de la politique républicaine menée par Custine et les envoyés du peuple en mission face à la menace royaliste persistante.

Parallèlement au journal de Böhmer, le *Mainzisches Intelligenzblatt* poursuit sa traditionnelle activité de journal d'annonces, proposant aux lecteurs des informations utiles à leur quotidien, concernant par exemple, les biens à vendre et à louer ou les prix des denrées alimentaires. Il propose également des articles – parfois bilingues – sur les nouveaux décrets et les valeurs véhiculées par la Révolution française. Ainsi, dès le 3 novembre 1792, le *Mainzisches Intelligenzblatt* avertit le public de la mise en vente des biens des nobles, notamment ceux qui appartiennent au Prince-électeur de Mayence ainsi que des « règlements » établis par le quartier général de Custine. Le 7 novembre 1792, par exemple, le périodique informe les lecteurs francophones et germanophones des nouveaux règlements au sujet de l'approvisionnement des troupes présentes sur le sol mayençais. Ainsi, un appel « Aux Baillis, Prévôts, Bourguemestres, Principaux habitans & Receveurs des chapitres, Communautés religieuses & autres corps quelconques » est lancé par l'administration révolutionnaire qui gouverne Mayence à la fin de l'année 1792 :

« Notre premier devoir étant d'assurer la subsistance de l'Armée de la République Française, désirant, pour y parvenir, exécuter avec toute la ponctualité possible les ordres qui nous ont été donnés par le Général CUSTINE & qui sont fondés sur la Justice, l'égalité et l'équité ; nous croyons, pour être plus à même de remplir les principes cy dessus, inséparables de la nation Française & en même tems ne point surcharger les citoyens, en n'exigeant d'eux que ce que leurs propriétés pourront, fournir & sans les priver de ce qui sera Jugé nécessaire pour leur subsistance particulière & l'entretien de leurs bestiaux. Avons à cet effet pensé que nous ne pouvons pas prendre des mesures plus convenables que d'appeler auprès de nous les Baillis, Bourguemestres & habitans des Communautés dépendances de l'électorat de Mayence de celles adjacentes, sous la domination de la République Française à l'effet de répartir sur chacune des dites Communautés & proportionnellement à ses facultés partie desds. approvisionnemens qu'elle devra livrer dans les magasins de la République à Mayence. [...] Enjoignons en conséquence à tous les Baillis,

¹⁰ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, p.249.

bourguemestres, principaux habitans de la Loyauté des quels nous espérons des déclarations fidèles et exactes de défendre aux habitans de vendre, sous aucun prétexte que ce puisse être les denrées à eux appartenantes jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné ; & sera la présente affichée par tout où besoin sera, à l'effet que personne n'en prétende cause d'ignorance. »¹¹

Il témoigne de la stratégie du général qui consiste à promouvoir une acculturation douce en s'appuyant sur les instances préexistantes en faisant preuve de modération. Une image d'un centre politique qui s'appuie sur les valeurs révolutionnaires de justice et d'égalité, notions implicitement opposées au système d'Ancien Régime, ainsi que sur du pacifisme français est ainsi donnée dans les pages du journal afin de légitimer la politique d'occupation et d'acculturation politique. Le rédacteur du *Mainzisches Intelligenzblatt* met en évidence le fait qu'il entend adapter le contenu de son périodique au contexte politique et se positionne comme un relais du gouvernement révolutionnaire fraîchement installé à Mayence. Le même article – à l'instar de toutes les réglementations qui sont supposées intéresser aussi bien la population locale que les troupes françaises – est inséré en allemand dans le même numéro. Des articles intitulés « Signalements et convocations judiciaires », des annonces officielles sous la rubrique « Règlements » ainsi que des discours et adresses de Custine à la population parsèment également les numéros du *Mainzisches Intelligenzblatt*. Ces documents témoignent de la volonté de faire de ce journal d'information la tribune de la nouvelle administration révolutionnaire, en respectant les codes et la neutralité, qui se traduit par la fidélité à la politique officielle et par l'invisibilité de l'opinion personnelle du journaliste, des journaux d'annonces.

Les journaux préexistants à l'arrivée des forces révolutionnaires à Mayence sont ainsi refondés à l'automne 1792 pour servir de tribune à l'administration et en particulier au général Custine, qui a conscience de l'utilité des périodiques à des fins de propagande. Ces feuilles – qui passent du giron princier à celui du gouvernement français – peuvent s'appuyer sur un lectorat acquis précédemment qu'il s'agit d'instruire des bénéfices apportés par la liberté et l'égalité portée par les révolutionnaires français. Or, l'apathie des Mayençais à l'égard du processus révolutionnaire qui bascule rapidement vers l'hostilité à l'égard des Français, entrave le processus d'acculturation francophile et républicaine et mène à une radicalisation du positionnement politique de Custine, notamment relayée par la *Mainzer National-Zeitung* et le *Mainzisches Intelligenzblatt*.

¹¹ *Mainzer Intelligenzblatt*, op.cit., N°89, 7 novembre 1792, p.705.

1.2. Les Lumières et le cosmopolitisme allemand, supports de politisation républicaine

Alors que Böhmer et son collègue peuvent s'appuyer sur des entreprises éditoriales et un lectorat préexistant, Georg Wedekind, Georg Forster ou encore Anton Fuchs s'appuient sur leur érudition pour relayer les idées républicaines auprès d'une population qui apparaît aisée et instruite sous leur plume. En effet, que ce soit *Der Patriot*, *Die neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund* ou *Der kosmopolitische Beobachter*, tous empruntent un langage soutenu et proposent des considérations morales et des articles de réflexion au sujet de la Révolution française et de ce qui se joue à Mayence durant la période française.

En novembre 1792, le professeur de médecine – médecin personnel de l'Électeur de Mayence – et cofondateur du club des Jacobins mayençais, Georg Wedekind publie un prospectus qui annonce la parution d'un journal intitulé *Der Patriot* et qu'il rédige notamment avec son ami jacobin et membre de l'Administration générale Georg Forster ainsi que deux autres hommes moins connus, un certain Blau et un autre collègue dont il ne donne que l'initiale S¹². Ce nouveau périodique propose ainsi aux lecteurs de s'instruire par la lecture et de réfléchir :

« Concitoyens. Vous savez que nous devons chercher à unir au plus vite nos opinions sur une institution d'État qui favorise notre bonheur. Si cette union ne doit pas être seulement apparente, mais durable, elle doit se faire par une reconnaissance commune de la vérité qui donne de la fermeté à tous les serviteurs. Or, nous ne pouvons y parvenir autrement que par un examen minutieux. Chacun doit réfléchir en silence, exposer son opinion à d'autres personnes et leur demander de reconsidérer leur opinion. Mais cela n'est pas encore suffisant. La passion se mêle souvent aux conversations, ou bien nous sommes interrompus, ou encore nous ne nous comprenons pas bien les uns les autres. C'est pourquoi il est nécessaire que nous cherchions également à nous instruire par la lecture, car elle nous permet de réfléchir calmement. Vous savez, en effet, qu'une paire de lettres que deux personnes s'écrivent l'une à l'autre permet parfois de mettre au point une affaire sur laquelle on ne serait pas parvenu à s'entendre en discutant longtemps.

Voilà, chers concitoyens, ce qui m'a fait prendre la décision de vous donner à lire tout ce qui concerne notre nouvelle institution nationale, et de m'entretenir avec vous par écrit dans un hebdomadaire qui s'appellera le Patriote. [...] L'expérience a montré que, même si plusieurs personnes exposent la même chose avec la même minutie, l'une fait plus d'impression sur celle-ci, l'autre sur celle-là, et est mieux comprise. Même dans l'arithmétique, il y a différentes manières de trouver une chose, qui sont aussi bonnes les unes que les autres, mais qui trouvent des amateurs différents. D'ailleurs, je peux assurer que plusieurs savants distingués et honnêtes, dont je ne nommerai qu'un Blau, un Forster et un S***, veulent soutenir mon hebdomadaire par leurs contributions. Mais ce que je vous demande tout particulièrement, concitoyens, c'est la

¹² GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.229-231.

communication écrite de vos pensées par des lettres. Celui qui croit reconnaître des défauts dans la constitution actuelle, celui qui a appris quelque chose d'utile sur les efforts des ennemis de notre bonne cause, celui qui connaît des propositions d'améliorations utiles, celui qui veut lire quelque chose sur toutes sortes de doutes et d'inquiétudes qui l'ont frappé au sujet de nos affaires civiles, qu'il m'écrive, et je chercherai à lui donner satisfaction dans mon hebdomadaire. Je rappelle seulement que je ne fais pas usage des lettres dont l'auteur a peur de signer son nom. De même, je laisse tomber toutes les nouvelles qui pourraient porter la marque de la fausseté ou de la calomnie, car notre bonne cause doit triompher par la pure vérité. Tout bien-pensant m'approuvera d'abrégé un style trop ampoulé et de modifier des expressions inconvenantes. »¹³

Ce prospectus met en évidence la nécessaire mobilisation des lettrés mayençais qui adhèrent aux idées de la Révolution française afin de promouvoir ces dernières auprès de leurs concitoyens. Wedekind insiste dès les premières lignes sur la nécessaire union autour d'un projet commun de refonte du système politique, mettant en exergue la crainte d'une division de la population de Mayence. Le rédacteur semble donc conscient des enjeux sociaux et politiques de cette fin d'année 1792 ainsi que du besoin urgent d'éliminer les traces de l'Ancien Régime afin d'instaurer une République mayençaise. Cependant, contrairement à Böhmer, qui faisait l'apologie de Custine et de la présence française, Wedekind entend surtout convaincre ses concitoyens d'être eux-mêmes acteurs des changements institutionnels qu'ils souhaitent voir dans leur propre ville. Il est également lucide quant à la nécessité de multiplier les canaux et les types de discours qui permettent de véhiculer les nouvelles idées – qui peut mener à une certaine

¹³ *Ankündigung einer Wochenschrift unter dem Titel der Patriot*, 14 novembre 1792, p.1-4, « Mitbürger. Ihr wisst, dass wir unsere Meinung über eine unsere Glückseligkeit befördernde Staatseinrichtung baldigst zu vereinigen suchen müssen. Soll diese Vereinigung nicht blos scheinbar sondern dauerhaft werden, so muss sie durch eine gemeinschaftliche Anerkennung der allen Dingen Festigkeit gebenden Wahrheit geschehen. Dazu können wir aber nicht anders, als durch genaue Untersuchung, gelangen. Jeder muss für sich im Stillen nachdenken, seine Meinung andern Leuten vortragen und dieser ihre Meinungen wieder überlegen. Doch ist das noch nicht hinlänglich. In Gespräche mischt sich oft Leidenschaft, oder wir werden unterbrochen, oder wir verständigen uns auch wohl einander nicht recht. Darum wird es nöthig sein, dass wir und ebenfalls durchs Lesen, weil wir dabei recht ruhig überlegen können, zu unterrichten suchen. Ihr wisst ja, dass durch ein Paar Briefe, die sich zwei Leute einander schreiben, manchmal eine Sache zur Richtigkeit komt, worüber man durch Gespräche in langer Zeit nicht einig geworden wäre. Seht, liebe Mitbürger, das hat mich zu dem Entschlusse gebracht, dass ich Euch allerlei, was unsere neue Landeseinrichtung betrifft, zu lesen geben will, und dass ich mich schriftlich mit Euch in einer Wochenschrift welche der Patriot heissen soll, zu unterreden wünsche. [...] Die Erfahrung hat gelehret, dass wenn auch mehrere Leute eben dieselbe Sache mit gleicher Gründlichkeit vortragen, doch der eine auf diesen, der andere auf jenen, einen stärkeren Eindruck macht und besser verstanden wird. Sogar in der Rechenkunst giebt es verschiedene Arten eine Sache ausfindig zu machen, die an sich gleich gut sind, aber doch ihre verschiedene Liebhaber finden. Uebrigens kann ich versichern, dass verschiedene angesehene und rechtschaffene Gelehrten, von denen ich nur ein Blau, einen Forster und einen S*** nennen will, mein Wochenblatt durch ihre Beiträge unterstützen wollen. Warum ich Euch aber ganz besonders bitte, Mitbürger, ist die schriftliche Mitteilung Euerer Gedanken in Briefen. Wer Mangel der bisherigen Verfassung zu erkennen glaubt, wer von den Bemühungen der Feinde unserer guten Sache etwas erhebliches in Erfahrung gebracht hat, wer Vorschläge zu nützlichen Verbesserung weiss, wer über allerlei ihm aufgestossene Zweifel und Bedenklichkeiten in Betreff unserer bürgerlichen Angelegenheiten etwas lesen will, der schreibe mir, und ich werde ihm in meiner Wochenschrift Genüge zu leisten suchen. Nur erinnere ich, dass ich von keinen Briefen Gebrauch mache, deren Verfasser seinen Nahmen zu unterzeichnen Scheu trägt. »

concurrence, qu'il accepte tant qu'elle permet de diffuser les valeurs révolutionnaires de liberté et d'égalité – et révèle son positionnement d'homme des Lumières qui préfère l'usage de la raison, permis par la lecture lente et réfléchie d'un document, *a fortiori* la presse, à l'émotion provoquée par un discours. Wedekind met ainsi en évidence sa foi en la puissance de l'écrit, qui dépasse les passions et les limites imposées par un échange oral. Il dresse le portrait du lecteur idéal – celui qui a le temps de lire et de réfléchir, qui a la capacité de faire usage de sa raison et qui fait donc partie de l'élite lettrée de Mayence – et fait appel à lui pour contribuer à la rédaction du *Patriot* dans le but de le rendre acteur des changements institutionnels qui découlent de la présence française. Le contenu du journal confirme cette tendance qui vise à toucher les intellectuels mayençais en leur proposant des discours d'Anacharsis Cloots, de Thomas Paine ou encore de Forster sur des thématiques qui ont trait à la politique, tout en faisant preuve d'une certaine modération.

En 1793, le successeur du *Patriot* s'intitule *Die neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund* et est rédigé par Forster, qui y voit un moyen de concurrencer la *Mainzer National Zeitung* de Böhmer¹⁴. Cette nouvelle publication bénéficie de l'expérience du rédacteur et poursuit le même objectif que son prédécesseur. L'élite intellectuelle semble rester la cible de Forster qui s'appuie sur sa capacité à réfléchir et à raisonner. La mention de *Volksfreund* – « ami du peuple » – qui fait référence au célèbre journal de Marat et révèle ainsi la tendance jacobine du rédacteur, est trompeuse car si le périodique mayençais entend diffuser les valeurs révolutionnaires de liberté et d'égalité et tend à promouvoir la refondation du système politique mayençais pour davantage de démocratie, il ne témoigne pas d'une volonté de s'adresser au « peuple » mais bien à ses cadres historiques.

Forster, Wedekind et Blau ne sont, cependant pas les seuls à s'adresser à la catégorie la plus instruite de la population mayençaise. En effet, parmi les autres populations lettrées, l'étudiant Anton Fuchs propose de son côté *Der kosmopolitische Beobachter* du 1^{er} janvier au 21 mars 1793. Ce périodique se positionne dans la lignée des publications inspirées par les Lumières et le cosmopolitisme allemand du XVIII^e siècle¹⁵. En reprenant une citation de Rousseau au début de son premier numéro – « Je sçais bien que le lecteur n'a pas besoin de sçavoir tout cela, mais j'ai besoin, moi de le lui dire. » – le rédacteur admet poursuivre une ambition personnelle, la nécessité de diffuser son opinion, et se présente comme celui qui sait. Cependant, dans le même

¹⁴ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.229-231.

¹⁵ GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national », op.cit., p.107.

numéro, s'il indique néanmoins que « Le contenu sera très intéressant pour tous et chaque citoyen », le niveau de langue ainsi que le type de documents insérés dans le journal tendent à démontrer que le lectorat réellement visé est celui de l'élite lettrée, imprégnée des idées des Lumières et capable de suivre sa réflexion¹⁶. L'universalisme et le cosmopolitisme semblent, en outre, constituer les lignes directrices du *Kosmopolitische Beobachter*. Le premier numéro publié le 1^{er} janvier 1793, fait paraître un article intitulé « Aux humains » dans lequel le rédacteur lance un appel à se rallier aux idées républicaines :

« Nos salutations fraternelles à tous les habitants de la terre, quelle que soit la couleur de leur corps, si seulement la méchanceté ne noircit pas leur âme, car nous n'appelons pas les méchants frères – des amis égarés ! Entendez-nous, citoyens du monde, dans nos poitrines bat le cœur pour votre bien. Nous voudrions rouler des montagnes vers le grand édifice du bonheur universel, et ce n'est certes pas de notre faute si vous ne nous voyez porter que des pierres légères. Prenez la volonté pour l'action, et nous, nous voulons sanctifier chaque action par la bonne volonté. Avec le pur désir de vous voir heureux, nous vous crions à haute voix : Frères, utilisez vos forces, et vous le serez. C'est-à-dire : vous serez des républicains libres, libres comme les Français ! »¹⁷

Bien qu'il soit raisonnable de supposer que le lecteur réellement touché par le périodique mayençais soit local voire rhénan, le public explicitement visé par cet article du *Kosmopolitische Beobachter* s'avère mondial, ce qui inscrit le discours dans une perspective universaliste chère aux révolutionnaires jacobins. Dans son journal, Fuchs lie par conséquent les idées révolutionnaires – patriotisme, liberté et jacobinisme – aux notions de cosmopolitisme et d'universalisme auxquelles sont sensibles les lettrés allemands. Ces derniers peuvent ainsi percevoir un lien entre la pensée des Lumières et l'idéal cosmopolite, favorisé par la division de l'Allemagne en petits États¹⁸. Le même numéro comporte un article intitulé « Ecoutez la voix des cosmopolites » qui insiste sur le fait que les idées républicaines ont une portée universelle :

« En tant que citoyens du monde, nous justifions notre intérêt cosmopolite pour le maintien de la République comme système purement philanthropique et d'une telle Constitution que les hommes de bien peuvent se donner et maintenir pour eux-mêmes et leurs concitoyens. Le citoyen du monde est-t-il vraiment intéressé par la découverte de la République française, de son système et de sa Constitution ? En effet ! Et encore

¹⁶ *Der kosmopolitische Beobachter*, N°1, 1^{er} janvier 1793, p.1-2.

¹⁷ *Ibid.*, p.10-11, « An die Menschheit », « Unsern brüderlichen Gruss allen Bewohnern der Erde, welche Farbe auch ihr Körper deckt, wenn nur nicht Bösheit ihre Seelen schwärzt, denn die Bösen heissen wir nicht Brüder – verirrte Freunde ! Hört uns, Mitbürger dieser Welt, in unsern Busen schläget es warm für euer Wohl. Wir möchten Berge zu dem grossen Gebäude des allgemeinen Glückes wälzen, und es ist unsre Schuld gewiss nicht, wenn ihr uns nur leichte Steine hinzutragen seht. Nehmt den Willen für die That, wir aber wollen jede That durch garen Willen heiligen. Mit dem reinen Wunsche, euch beglückt zu sehen, rufen wir laut euch zu : Brüder, braucht eure Kräfte, und ihr werdet es seyn. Da ist : ihr werdet freie Republikaner, frei wie die Franken ! »

¹⁸ GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national », *op.cit.*, p.107 ; Tristan COIGNARD, *Une histoire d'avenir. L'Allemagne et la France face au défi cosmopolitique, 1789-1925*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2017.

plus le patriote allemand. Certes, ce sont des caractères opposés, mais les sentiments, les opinions, les désirs des sages des hommes bienveillants sont compatibles. »¹⁹

Selon Fuchs, un lien existe entre le patriote et le cosmopolite, que l'attachement au territoire semble pourtant opposer, mais qui sont réunis par des valeurs et des sentiments communs. Il reprend ainsi une idée majeure du XVIII^e siècle en Allemagne, qui connaît à l'époque un essor du sentiment patriotique dans la bourgeoisie. Comme le souligne Marita Gilli, sous l'influence des Lumières, le patriotisme signifie « le désir de créer une communauté humaine qui corresponde mieux aux besoins des citoyens que la société féodale. Il n'apparaît d'ailleurs pas comme une force contradictoire par rapport au cosmopolitisme et ce qui caractérise cette période est précisément le mélange de cosmopolitisme et de patriotisme. »²⁰ Fuchs s'ancre, par conséquent, dans ce courant de pensée et entend s'appuyer sur le cosmopolitisme des Allemands et sur celui des Jacobins pour mettre en évidence les liens qui les unissent et pousser ses lecteurs allemands – mayençais en particulier – à embrasser les valeurs républicaines. Ainsi, le rédacteur du *Kosmopolitische Beobachter* parvient à concilier l'amour de la patrie – celle qui les a vus naître et qui les a bercés du cosmopolitisme – et les idées universalistes des Lumières et de la Révolution française, dans le but de convaincre en particulier la population aisée et lettrée de l'Empire allemand de renier sa soumission aux princes et rejoindre le camp des républicains.

Les choix des articles et l'angle d'approche privilégié par les rédacteurs du *Patriot*, de la *Neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund* ainsi que *Der kosmopolitische Beobachter*, mettent en évidence la complexité de leur pensée et la nécessité d'être instruit pour suivre leur réflexion menée afin de faire adhérer aux idées révolutionnaires et, plus particulièrement, républicaines françaises. En inscrivant ces dernières dans la continuité de la pensée des Lumières et du courant du *Sturm und Drang* allemand, ces journaux jacobins témoignent de leur ambition de légitimer le processus d'acculturation politique impulsé par la conquête de Mayence par les troupes françaises auprès de l'élite culturelle locale.

¹⁹ *Der kosmopolitische Beobachter*, N°1, 1^{er} janvier 1793, p.14, « Wir rechtfertigen als Weltbürger unser kosmopolitisches Interesse, um die Erhaltung der Republik eines reinen menschenfreundlichen Systems – und eine solche Verfassung die gute Menschen sich und ihren Mitbürgern geben und erhalten können. Ist also wirklich der Weltbürger interessirt bei der Erhaltung der fränkischen Republik, ihres Systems und ihrer Verfassung ? Allerdings ! Und noch mehr der deutsche Patriot. Zwar sind dieses entgegengesetzte Charaktere ; allein die Empfindungen, die Meinungen, die Wünsche der Weisen der gutartigen Menschen sind vereinbar. »

²⁰ GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national », *op.cit.*, p.108-109.

1.3. La presse et l'éducation à la citoyenneté

Parallèlement aux journaux-relais du gouvernement et à ceux qui s'adressent exclusivement à une élite lettrée paraissent aussi deux périodiques destinés à la classe moyenne et populaire de Mayence : *Der fränkische Republikaner*, édité par le conseiller à la Cour aulique Kaspar Hartmann et l'étudiant Dominikus Meuth entre le 16 novembre 1792 et le 15 février 1793, et *Der Bürgerfreund* rédigé par le professeur de mathématiques et membre de la municipalité de Mayence Mathias Metternich entre le 26 octobre 1792 et le 16 avril 1793.

Der fränkische Republikaner indique dans son sous-titre qu'il s'adresse à « toute l'humanité, mais surtout (pour) Mayence ». Ainsi, s'il rejoint l'idéal cosmopolite et l'universaliste de son collègue du *Kosmopolitische Beobachter*, il admet cibler essentiellement ses concitoyens auxquels il offre des articles de natures diverses : fables, dialogues fictifs, courts articles rhétoriques et nouvelles de la société populaire. Les premiers numéros publiés en novembre 1792 diffusent un discours tenu à la Société allemande de la liberté et de l'égalité, le 9 du même mois, au sujet de l'hésitation des Mayençais face à la Constitution française. Le tribun – et par conséquent *Der fränkische Republikaner*, dans lequel le discours est inséré – dénonce ainsi l'apathie et le désintérêt manifeste de la population :

« Ces gens se taisent donc sur tout, haussent tout au plus une fois les épaules, et disent ensuite : tout est un pour nous, faites ce que vous voulez. Mais ces hommes manquent à l'appel, ne serait-ce que par leur indifférence et leur silence. Premièrement, ils manquent aux devoirs naturels de l'homme, si on le considère seulement comme un homme et non comme un citoyen. Deuxièmement, ils manquent aux devoirs d'un citoyen honnête, qui naissent de l'union des hommes en un corps d'État. Troisièmement, une grande partie au moins de cette classe d'hommes manque aux devoirs qu'ils doivent, en tant que père et mère, à leurs enfants et à toute leur descendance. Quatrièmement, ils manquent aussi aux prescriptions de l'Évangile. [...] D'ailleurs, cette obligation naturelle dont je viens de parler est si claire, si juste, si irréfutable, qu'elle n'a pas besoin de preuve. C'est une loi de la nature que Dieu a gravé dans le cœur et la conscience de chaque humain ; il n'est pas nécessaire d'être savant, ni d'avoir étudié dans de hautes écoles, pour comprendre la vérité et la pleine force de ce principe. Que chacun demande ici à son propre cœur s'il ne se doit pas de faire tout son possible pour aider son prochain, s'il n'éprouve pas en lui une satisfaction et une bienveillance innées à aider son prochain et à promouvoir son bien, surtout dans le cas où il n'y a pas de dommage pour lui-même. »²¹

²¹ *Der fränkische Republikaner*, N°1, 16 novembre 1792, p.7, « Diese Menschen schweigen also zu allem still, zucken höchstens einmal die Achseln, und sagen dann : es ist uns alles eins, macht was ihr wollt. Diese Menschen aber fehlen, auch bloß durch ihre Gleichgiltigkeit und durch ihr Stillschweigen vierfach. Sie fehlen erstens, gegen die natürlichen Pflichten des Menschen, wenn man ihn auch nur als Mensch, und nicht als Staatsbürger betrachtet. Sie fehlen zweitens gegen die Pflichten eines rechtschaffenen Staatsbürgers, welche aus der Verbindung der Menschen zu einem Staatskörper entstehen. Drittens fehlt wenigstens ein grosser Theil von dieser Menschenklasse

Dès les premières semaines après la capitulation, les membres de la société populaire de Mayence ainsi que les journalistes – dont font partie ceux du *Fränkische Republikaner* – déplorent le manque d'enthousiasme de la population face aux idées révolutionnaires. La dénonciation insérée dans le journal de Hartmann et Meuth s'appuie sur différents arguments qui visent à encourager les citoyens mayençais à se détourner du modèle princier et à adopter le régime républicain. L'auteur renvoie à l'idée que la liberté est l'état naturel de l'Homme puis invoque le devoir qui incombe au citoyen de prendre la parole et d'être acteur de la démocratie. Après avoir proposé deux arguments qui s'appuient sur la raison, il a également recours au registre de l'émotionnel en faisant appel à la notion de postérité ainsi qu'à la ferveur catholique des auditeurs et *a fortiori* des lecteurs²². L'auteur indique ainsi clairement que l'adoption de la Constitution ne nécessite pas une grande érudition et insiste sur le bien-fondé de la réforme politique à l'œuvre depuis l'arrivée des Français en octobre 1792 en empruntant des notions à connotation religieuse. Il s'adresse ainsi explicitement aux populations de la classe moyenne de Mayence, en particulier les artisans, ce qui est confirmé par l'article intitulé « Quelque chose au sujet des super-intelligents et des super-instruits », également publié le 23 novembre :

« Un professeur super-intelligent et super-instruit m'a dit récemment : l'essence républicaine ne vaudrait rien, elle ne pourrait pas tenir ; dont les exemples les plus anciens dans l'histoire seraient ceux des Romains et des Grecs, et il en serait de même pour les Français et leurs imitateurs. Mais je n'ai répondu à cet homme super-intelligent que par une seule question : les Romains et les Grecs avaient-ils aussi des imprimeries ? Il se tut, honteux, et notre conversation prit fin. Il est certain que tous les gouvernements populaires connus dans l'histoire, aucun n'a pu s'enraciner aussi profondément que celui des Français, et que ceux qui naîtront ailleurs à leur exemple, parce que, premièrement, il n'était pas possible, dans les temps anciens, d'imprimer aussi solidement que maintenant les principes éternels de la vérité dans l'esprit des peuples, parce qu'on ne pouvait pas faire connaître ces vérités aussi universellement par l'imprimerie, l'art de l'imprimerie n'ayant été inventé par un Mayençais qu'il y a trois cents ans. Deuxièmement, la plupart des peuples sont aujourd'hui trop bien préparés par les imprimés, et troisièmement, les exemples persistants de despotisme pernicieux les ont trop découragés pour qu'on ne s'attende pas au système de

gegen die Pflichten, welche sie als Vater und Mutter ihren Kindern, und ihrer ganzen Nachkommenschaft schuldig sind. Viertens aber fehlen sie auch gegen die Vorschriften des Evangeliums. [...] Uebringens aber ist jene natürliche Verbindlichkeit, wovon ich so eben sprach, so klar, so richtig, so unwidersprechlich, dass sie keines Beweises bedarf. Es ist ein Gesez der Natur, welches Gott in den Verstand und das Herz eines jeden Menschen tief eingegraben hat ; man braucht nicht gelehrt zu seyn, nicht auf hohen Schulen studirt zu haben, um die Wahrheit und volle Kraft dieses Gesezes zu verstehen. Es frage hier ein jeder sein eigenes Herz, ob er nicht schuldig ist, seinem Nebenmenschen nach allen Kräften zu nuzen, ob er nicht einen angebohrnen Trieb und Wohlwollen in sich empfindet, seinem Nächsten mit Hülfe beizustehen, und dessen Wohl zu befördern in jedem Fall, wo er selbst keinen Schaden dabei hat. »

²² GILLI, « Aspects de la Contre-Révolution », *op.cit.*, p.270.

démocratie le plus heureux et le plus durable, qui n'aurait pas pu être espéré en toute confiance, même il y a cent ans. »²³

Ce riche article met également en évidence le fait que le rédacteur du *Fränkische Republikaner* n'entend pas s'adresser aux érudits – contrairement à Forster, Wedekind et Fuchs – mais bien à la classe moyenne de Mayence. En ridiculisant ouvertement celui qu'il présente comme un homme « super-intelligent et super-instruit », il révèle sa vision d'un régime fondé sur les citoyens, artisans et petits commerçants, certes moins instruits que l'élite intellectuelle mais présentés comme plus lucides et ancrés dans la réalité matérielle. Il s'appuie, en outre pour légitimer son œuvre de journaliste, sur la capacité de diffusion de l'imprimerie. Cette dernière – dont il ne manque pas de mentionner l'inventeur natif de Mayence pour renforcer le caractère pionnier de sa ville – est ainsi perçue comme un socle républicain qui faisait défaut aux civilisations passées. Le rédacteur diffuse l'idée selon laquelle le processus démocratique enclenché en France et qui se répand inexorablement en Europe occidentale doit beaucoup à l'invention de Gutenberg et que Mayence, en tant que berceau de l'imprimerie, est un terrain fertile aux nouvelles idées. La presse apparaît par conséquent intrinsèquement comme un puissant outil de politisation, c'est-à-dire porteur du processus de construction et de diffusion d'une culture politique, qui permet de légitimer l'instauration du régime républicain à Mayence.

Si *Der fränkische Republikaner* s'adresse essentiellement aux citoyens de la classe moyenne, *Der Bürgerfreund*, rédigé par Metternich entre le 26 octobre 1792 et le 16 avril 1793, entend d'instruire les lecteurs de la classe populaire, comme il est annoncé dans l'article qui fait office de prospectus :

« Nous vous annonçons par la présente un journal dans lequel nous vous parlerons de cœur à cœur. Il s'intitulera L'ami du citoyen. Cette feuille doit vous faire connaître vous-même, vos droits indiscutables, en un mot votre vrai bonheur. Notre langage doit

²³ *Der fränkische Republikaner*, N°2, 23 novembre 1792, p.11, « Etwas von den Superklugen und Supergelehrten », « Es sagte mir neulich ein superkluger und supergelehrter Professor : das republikanische Wesen taugt nichts, oder wenigstens : könnte es nicht halten ; hievon hätten wir die ältesten Beispiele in der Geschichte von den Römern und Griechen und eben so würde es auch den Franken und ihren Nachamern gehen. Ich antwortete aber diesem superklugen Manne nur mit der einzigen Frage : ob denn auch die Römer und Griechen Druckereien gehabt hätten ? Hierauf schwieg er beschämt, und unsere Unterredung hatte ein Ende. Gewiss ist es, dass von allen Volksregierungen, welche in der Geschichte bekannt sind, keine so tiefe Wurzeln fassen konnte, als jene der Franken, und jene, welche nach ihrem Beispiele an andern Orten entstehen werden, weil es 1tens in älteren Zeiten gar nicht möglich war die ewigen Grundsätze der Wahrheiten nicht so allgemein bekannt machen konnte, indem die Buchdruckerkunst erst vor drei hundert Jahren von einem Mainzer ist erfunden worden. 2tens sind dormalen die meisten Völker durch Druckschriften schon zu gut vorbereitet, und 3tens durch anhaltende Beispiele des verderblichen Despotismus zu sehr abgeschreckt, als dass nicht das glücklichste und dauerhafteste System von Demokratie zu erwarten, welches alles auch nur vor hundert Jahren noch nicht mit Zuversicht hätte gehofft werden können. »

être aussi simple, aussi compréhensible que l'est la vérité éternelle : que Dieu n'a créé l'homme que pour qu'il soit heureux. »²⁴

Metternich se met ainsi au niveau de ses lecteurs et met en évidence sa volonté de créer ou de conserver une forme de proximité avec son lectorat. En effet, s'il entend instruire ses concitoyens en adaptant le langage de son périodique, il se positionne comme un « ami », ce qui relève de la fraternité révolutionnaire et le place explicitement au rang des Jacobins mayençais. Il propose, en outre, de leur transmettre tout ce qui a trait aux droits et aux devoirs des citoyens, révéler les bienfaits de la présence française à Mayence et combattre les partisans de l'Ancien Régime ainsi que les craintes que peuvent avoir les habitants face aux bouleversements révolutionnaires. Pour ce faire, il s'appuie sur la foi catholique de ses concitoyens en invoquant le bonheur voulu par Dieu pour les humains²⁵.

Son ambition d'instruction citoyenne est mise en évidence avec insistance et est répétée avant la présentation du plan du journal : « Alors, amis, nous avons l'intention de vous instruire, de vous convaincre pleinement de ce que nous allons vous dire ; si nous n'y parvenons pas, criez-nous : Der Bürgerfreund ment ! mais que la mort frappe plutôt ce Bürgerfreund qu'un reproche aussi fondé. »²⁶ La notion d'amitié est mise en exergue pour témoigner à nouveau de la proximité émotionnelle que le rédacteur souhaite entretenir avec ses lecteurs. La référence à l'*Ami du peuple* de Marat – par le titre ainsi que par la personnification et l'emprunt de la troisième personne du singulier pour se désigner – renforce la dimension populaire du journal et son affiliation aux idées jacobines. De plus, Metternich avoue non seulement chercher à les instruire mais également les convaincre du bien-fondé des idées révolutionnaires de liberté et d'égalité et de l'adoption du régime républicain français. Il appuie alors son propos sur son ambition de vérité et va jusqu'à prêter serment de ne jamais calomnier en empruntant la célèbre devise française « vivre libre ou mourir ! », ce qui renforce la dimension symbolique de son propos et révèle la radicalité de son positionnement politique. Metternich, conscient du frein que représente l'analphabétisme et le manque d'instruction générale d'une grande majorité de ses concitoyens, propose ainsi un journal adapté à la frange la plus populaire de Mayence et endosse donc la mission d'instruction des nouveaux citoyens²⁷.

²⁴ *Der Bürgerfreund*, N°1, 26 octobre 1792, p.1, « Wir kündigen euch hiemit eine Tagsschrift an, worinn wir mit Euch von Herz' zu Herze reden. Sie soll heissen : Der Bürgerfreund. Dieses Blatt soll Euch mit Euch selbst, mit Euerer wahren Glückseligkeit bekannt machen. Unsere Sprache soll so einfach, so verständlich seyn, wie es die ewige Wahrheit ist ; Das Gott den Menschen nur schuf, auf dass er glücklich zey. »

²⁵ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit.

²⁶ *Der Bürgerfreund*, N°1, 26 octobre 1792, p.2, « Also Freunde Belehrung, volle Uiberzeugung von dem was wir Euch sagen werden, das ist unsere Absicht ; leisten wir das nicht, so ruft uns zu : Der Bürgerfreund lügt ! ber der Tod treffe eher diesen Bürgerfreund, als so ein gegründeter Vorwurf. »

²⁷ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.250.

La presse jacobine entend toucher toute la population de Mayence en proposant une diversité de journaux dont les contenus témoignent aussi bien d'une volonté de s'adapter à un public ciblé, lettré ou non, que d'une culture spécifique à l'espace germanique du XVIII^e siècle, afin de contribuer à la diffusion de la culture politique républicaine française. Les deux journaux d'information et d'annonces préexistants à l'arrivée des Français en 1792 conservent leur neutralité, qui se caractérise par la fidélité au gouvernement officiel du moment et par l'invisibilité de l'opinion personnelle du rédacteur. Ils se positionnent ainsi au rang de porte-paroles de l'administration mayençaise soumise à l'autorité de Custine et révèle la progressive radicalisation de la politique menée par ce dernier. Si les rédacteurs de ces deux feuilles ne dévoilent pas l'opinion personnelle de leurs rédacteurs, il en est tout autrement de leurs cinq homologues. Celles rédigées par Wedekind, Forster et Fuchs mettent en évidence leur volonté de toucher un public lettré, capable de produire une réflexion, en insérant des discours complexes et en introduisant des références aux Lumières et au *Sturm und Drang* allemand. Le cosmopolitisme et l'universalisme sont notamment mobilisés pour légitimer la conquête de la ville par les Français ainsi que le processus d'acculturation politique républicain. Les journaux publiés par Metternich et Hartmann et Meuth, quant à eux, proposent davantage des articles de pédagogie politique qui visent à expliquer les ressorts de la démocratie, telle qu'elle est apportée par les révolutionnaires français, à une population peu instruite.

2. Véhiculer les valeurs de la Révolution

Les périodiques mayençais publiés entre l'automne 1792 et le printemps 1793 entendent véhiculer le plus largement possible les valeurs de la Révolution présentées comme garantes de l'émancipation civique. En effet, que ce soit par la diffusion des notions clés – telles celles de liberté, d'égalité, de patriotisme –, la présentation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de la Constitution, ou la lutte contre les « despotes », l'ensemble des journalistes témoignent de leur adhésion au régime républicain français et entendent en démontrer tous les avantages à leurs lecteurs. Ne pouvant interroger en détail tous les journaux publiés à Mayence entre 1792 et 1793, le choix s'est porté sur quelques exemples précis qui permettent de comprendre de quelle manière les rédacteurs ont abordé ces notions en fonction de leurs propres systèmes de croyance, de leurs opinions politiques et du public qu'ils visent.

2.1. Diffuser les notions clés (liberté, égalité, patriotisme)

Les journaux jacobins mayençais de 1792-1793 semblent tous s'intéresser de près aux concepts véhiculés par la Révolution française. La liberté, l'égalité, le patriotisme, en particulier, sont des notions présentées comme étant interconnectées, bien qu'elles ne soient pas abordées de la même manière en fonction du public visé. A l'exception des chants et poèmes révolutionnaires traduits en langue allemande et qui apparaissent dans tous les journaux mayençais comme des vecteurs d'acculturation politique, la liberté, l'égalité et le patriotisme sont perçus par le prisme de la subjectivité des rédacteurs et abordés en fonction du public auquel ils s'adressent. Les réflexions— plus ou moins complexes – des journalistes ainsi qu'une sélection d'articles sont alors insérées dans les pages des journaux et témoignent de leur francophilie.

2.1.1. *Mainzisches Intelligenzblatt* : des notions intrinsèquement liées

Au mois de novembre 1792, le *Mainzisches Intelligenzblatt* propose différents articles qui tendent à mettre en évidence la manière dont l'administration révolutionnaire de Custine perçoit les notions fondamentales de la Révolution et comment elle entend les transmettre au public. Les 7 et 14 novembre 1792, le journal d'annonce insère un long et riche article intitulé « Au sujet de la liberté et de l'égalité » :

« Vous savez, mes frères, que la liberté et l'égalité sont tenues pour les deux principaux avantages qu'un peuple peut obtenir en acceptant la Constitution française. Mais vous savez aussi que beaucoup de gens demandent : qu'est-ce que la liberté et l'égalité ? que beaucoup de gens considèrent les biens que ces mots désignent comme des chimères, et ne devrais-je pas avouer moi-même que l'incompréhension de ces mots a eu de très mauvaises conséquences. C'est pourquoi je m'efforcerai de définir aussi précisément que possible le concept d'une liberté et d'une égalité véritables et bénéfiques pour tous. Pour déterminer ce qu'est la liberté considérons les cas où il n'y a pas de liberté. »²⁸

L'auteur – qui n'est pas nommé – du discours repris par le rédacteur du *Mainzisches Intelligenzblatt* révèle des mécanismes rhétoriques traditionnels du XVIIIe siècle. En effet, il crée une fiction qui simule une prise de parole : il les interpelle et crée une forme de proximité

²⁸ *Mainzisches Intelligenzblatt*, N°89, 7 novembre 1792, p.709, « Uiber Freiheit und Gleichheit », « Ihr wisst es, meine Brüder, dass Freiheit und Gleichheit für die zwei Hauptvzüge gehalten werden, welche ein Volk durch Annahme der französischen Konstitution erreichen kann. Ihr wisst aber auch, dass viele Menschen fragen ; was ist Freiheit und Gleichheit ? dass viele die Güter, welche diesen Worte bezeichnen, für Chimären halten, und müsste ich es nicht selbst gestehen, dass der Missverstand dieser Worte sehr viele übel Folgen gehabt hat. »

avec son public afin de lui transmettre le plus efficacement possible son opinion²⁹. Il révèle ainsi que les valeurs révolutionnaires cardinales – la liberté et l'égalité en particulier – sont souvent incomprises voire sources de malentendus, d'où la nécessité d'en définir précisément les contours. Plutôt que d'en donner une définition claire et concise, il préfère les aborder sous l'angle de leurs contraires en donnant des exemples de situations dans lesquelles la liberté, en particulier, peut être entravée. L'auteur du discours met alors en exergue le fait que seule la raison et la loi permettent aux hommes d'être libres et que, par conséquent, l'arbitraire et tout acte déraisonnable, dangereux pour la société, sont des entraves à la liberté. L'auteur soumet ainsi la définition de la notion-clé de la Révolution à une idée de modération politique, considérée comme garante des droits, afin de contredire l'idée – notamment véhiculée par les contre-révolutionnaires – selon laquelle la République française serait vectrice d'anarchie.

« Je veux vous présenter la chose d'une autre manière. Il faut agir comme la raison nous le dicte, n'est-ce pas. Les prescriptions de la raison que chacun se donne à lui-même sont donc ses lois privées. S'il ne suit pas ces lois, il cesse d'être libre, car sans la raison, il ne peut y avoir de liberté. Si donc tout un peuple se réunit et dit : Après mûre réflexion, nous trouvons que telle ou telle chose doit être faite, tout le peuple doit aussi agir conformément à cela, car sinon il cesserait lui aussi d'être raisonnable, et donc aussi d'être libre. Que sont donc les lois publiques ? Elles ne sont rien d'autre que l'expression de la volonté de toute une nation. »³⁰

L'auteur met en lumière la relation entre la raison et la liberté dont découle et dépend la souveraineté populaire. Une semaine plus tard, le journaliste insère la suite du discours qui propose alors une définition précise du concept fondamental de la Révolution qu'est la liberté : « Maintenant, nous pouvons aussi facilement déterminer ce qu'est la liberté. Je veux aussi la diviser en liberté privée et en liberté publique. La liberté privée n'est rien d'autre que la faculté de faire tout ce que la raison impose ; la liberté publique ou populaire est la faculté de faire tout ce que les lois populaires n'interdisent pas expressément. »³¹ Afin de délimiter les contours de

²⁹ LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire, op.cit.*, p.203-215.

³⁰ *Mainzisches Intelligenzblatt*, N°89, 7 novembre 1792, p.719, « Ich will Euch die Sache noch auf eine andere Art vorstellen. Nicht wahr, man muss so handeln, wie es die Vernunft uns vorschreibt. Die Vorschriften der Vernunft, die sich jeder einzelne selbst giebt, sind also seine Privatgeseze. Folgt er diesen Gesezen nicht, so hört er auf, frei zu sein ; denn ohne Vernunft kann keine Freiheit statt finden. Wenn nun ein ganzes Volk zusammentrit, und spricht : Nach reiflicher Uiderlegung finden wir, dass dieses oder jenes geschehen muss : so muss auch das ganze Volk dem gemäss handeln, weil es sonst ebenfalls aufhören würde, vernünftig, also auch aufhören würde, frei zu sein. Was sind denn nun die öffentlichen Geseze ? Sie sind nichts anders, als der Ausdruck des Willens einer ganzen Nation. »

³¹ *Ibid.*, N°91, 14 novembre 1792, p.723-724, « Nun können wir auch leicht bestimmen, was Freiheit sei. Ich will sie auch eintheilen in Privatfreiheit und in öffentliche Freiheit. Die Privatfreiheit ist nichts anders als die Befugniss, alles thun zu können, was die Vernunft mir erlaubt ; die öffentliche oder Volksfreiheit ist die Befugniss, alles thun zu können, was die Volksgeseze nicht ausdrücklich untersagen. »

la liberté, l'auteur la divise en deux domaines, privé et public, et la soumet une nouvelle fois à la raison et aux lois qui veillent à la sauvegarde du bien commun :

« Si un citoyen doit s'engager pour le bien commun et devenir patriote, il doit aussi pouvoir se convaincre chaque jour qu'il existe réellement un bien commun ; en d'autres termes, qu'il travaille pour l'Etat, dont il fait partie, et non pour le maître le plus gracieux et sa bourse, ses passions, son entêtement et ainsi de suite, bref, qu'il ne travaille pas pour une autre personne mais pour le peuple, dont il fait lui-même partie. »³²

Selon l'auteur, le patriotisme dépend de la liberté et ne peut par conséquent exister dans un régime arbitraire qui soumet la population à la servitude. Ne peut être patriote que celui qui privilégie le bien commun aux volontés d'un noble. Ce discours révèle le transfert de sacralité du prince vers la patrie – c'est-à-dire le peuple uni autour du bien commun³³ – et témoigne ainsi de l'ambition de l'administration révolutionnaire qui, sous l'égide de Custine, entend véhiculer une culture politique démocratique auprès de la population mayençaise.

L'auteur traite ensuite, plus brièvement, de l'égalité :

« Dieu nous a tous mis au monde en tant qu'êtres humains. Mais tous les hommes ont en commun de pouvoir s'unir et se perfectionner. Que personne n'empêche donc l'autre de se perfectionner, c'est ce que nous faisons tous. En outre, nous avons tous des droits égaux aux biens de cette terre, le bon Dieu nous les a assignés à tous en suffisance ; il ne faut donc priver personne de la possibilité d'acquérir ces biens par son travail et son habileté, pourvu que ce soit d'une manière conforme à la loi, c'est-à-dire d'une manière qui ne gêne ni ne prive personne d'autre, car autrement l'égalité cesserait. L'égalité implique donc que la noblesse et tous les privilèges cessent, et que tous les hommes raisonnables aient une part égale à la législation qu'ils appliquent eux-mêmes ou qu'ils font appliquer par leurs représentants. Mais l'égalité n'implique pas que tous les gens aient le même montant de fortune. Sinon, l'ardeur au gain serait découragée, sinon il faudrait ordonner au père riche de ne pas laisser à ses enfants ce qu'il a dans sa fortune, et ce serait contraire à la liberté ! Nous ne pouvons pas non plus accomplir tous les mêmes tâches au sein de l'Etat, ce que les différentes forces physiques ne permettent de toute façon pas. L'égalité est donc la capacité de nous rendre aussi heureux que possible, dans la mesure de nos facultés naturelles. »³⁴

³² *Mainzisches Intelligenzblatt*, N°91, 14 novembre 1792, p.724, « Soll der Bürger sich für das gemeine Beste verwenden und Patriot werden, so muss er sich auch täglich überzeugen können, dass es ein allgemeines Beste wirklich gebe ; mit andern Worten, dass er für den Staat, wovon er einen Theil ausmacht, und nicht für den gnädigsten Herrn und dessen Geldbeutel, Leidenschaften, Eigensinn u.s.w. kurz, dass er nicht für eine andere Person arbeite, sondern für das Volk, wozu er selbst gehöret. »

³³ Raymonde MONNIER, « Autour des usages d'un nom indistinct : peuple sous la Révolution française », *Dix-Huitième Siècle*, 34, 2002, p.400.

³⁴ *Mainzisches Intelligenzblatt*, N°91, 14 novembre 1792, p.725, « Gott hat uns alle als Menschen auf die Welt gesetzt. Alle Menschen aber haben mit einander gemein, dass sie sich alle sollen vesedlen und vervollkommen können. Dass keiner also dem andern in seiner Vervollkommung hindere, das sondern wir alle. Wir alle haben ferner gleiche Ansprüche auf die Güter dieser Erden, der liebe Gott hat sie uns allen zum Genuss angewiesen ; mithin muss Niemanden der Weg benommen werden, sich diese Güter durch seinen Fleiss und durch seine Geschicklichkeit erwerben zu können, sobald es nur auf eine gesezmässige, d.i. auf eine solche Art geschieht, wodurch er Niemanden anders in den Weg tritt, oder vervortheilt, denn sonst hörte ja die Gleichheit auf. Die

L'auteur s'appuie à nouveau sur la foi catholique des Mayençais pour affirmer que l'égalité est l'état naturel des hommes. En effet, par leur naissance, les êtres humains sont égaux ; seules les capacités, les dons et la famille dans laquelle ils naissent les différencient. Il met aussi en évidence le fait que les hommes bénéficient des mêmes droits politiques et peuvent s'élever par le mérite, ce qui dénonce avec force les privilèges d'Ancien Régime, et laisse entendre, en prenant l'exemple de l'homme aisé qui souhaite léguer sa fortune à ses enfants, que l'égalité est soumise à la liberté. L'auteur du texte adhère ainsi aux idées des Jacobins de Mayence qui promeuvent l'idée selon laquelle l'égalité repose sur les droits et non sur les biens. La propriété privée est ainsi réaffirmée à condition que la richesse soit acquise par le travail et la vertu³⁵.

Ce riche article dévoile ainsi les ressorts du processus de construction d'une culture politique développés par l'administration de Custine et les leviers qu'ils tentent d'actionner pour convaincre un large public du bien-fondé des valeurs révolutionnaires et de la nécessité de les adopter rapidement. Les notions de liberté, d'égalité, de patriotisme, de raison et de bonheur sont donc présentées comme intrinsèquement liées, ce qui permet de mettre en évidence la logique du nouveau régime politique républicain, qui semble découler tout naturellement des réflexions des Lumières, et dont il s'agit de souligner la modération afin de le rendre acceptable aux yeux de la population.

2.1.2. *Der kosmopolitische Beobachter* : le lien entre cosmopolitisme et patriotisme

Si l'article inséré dans le *Mainzisches Intelligenzblatt* au mois de novembre 1792 lie les notions révolutionnaires et celles des Lumières, le rédacteur du *Kosmopolitische Beobachter* conjugue principes révolutionnaires et cosmopolitisme. Dans son premier numéro, il brosse un portrait du cosmopolite et du patriote :

« Le cosmopolite ou le citoyen du monde n'a pas de patrie particulière, le globe terrestre est sa patrie, chaque homme est son concitoyen, la prospérité et ses sources, la liberté, la sécurité, la tranquillité sont universellement répandues, et toute la surface

Gleichheit bringt also mit sich, dass der Adel und alle Vorrechte oder Privilegien aufhören, dass alle vernünftige Menschen gleichen Antheil an der Gesezgebung haben, welche sie entweder selbst versehen, oder durch ihre Repräsentanten versehen lassen. Allein es gehört nicht mit zur Gleichheit, dass alle Leute gleichviel in Vermögen haben. Sonst würde ja der Fleiss, sich etwas zu erwerben, verscheucht werden, sonst würde man ja dem reichen Vater befehlen müssen, seinen Kindern nicht zu hinterlassen, was er im Vermögen hat, und das wäre ja gegen die Freiheit ! Auch können wir nicht alle gleiche Verrichtungen im Staate vollziehen, welches ohnehin die verschiedenen Geisteskräfte nicht zulassen. Gleichheit ist also, das Vermögen, nach Maasgabe unsrer natürlichen Anlagen uns möglichst glücklich machen zu können. »

³⁵ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.236 ; Elisabeth BOTSCH, « Propriété, propriétaire », in *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe*, op.cit., p.73-96.

du globe est couverte de créatures libres, heureuses et satisfaites : c'est là son désir sans bornes de verser sans partage la source du bonheur universel à chaque instant de son existence, c'est là son effort le plus ardent, et, détaché de tout attachement à une parcelle de terre particulière, à ses charmes et à ses défauts propres, à ses richesses et à ses pauvretés, à ses habitants et à sa constitution primitive, de trouver en chaque homme [...] un ami, un frère, un concitoyen ; c'est le système d'un citoyen du monde. [...] Le patriote est enflammé par les mêmes sentiments. C'est-à-dire qu'il pense et agit comme le cosmopolite ou le citoyen du monde. Le bonheur du peuple est le désir ardent du patriote. Mais l'éducation, les opinions, le souvenir des joies de sa jeunesse, les jeux, les parents, les amis et le trait inexplicable qui enchaîne une grande partie des hommes nobles à la terre de leur naissance, [...] allument chez le patriote un intérêt plus proche et plus pressant pour le bien de sa patrie, rendent son désir de promouvoir le bonheur de ses concitoyens plus fort, plus vif, et sa sympathie plus chaleureuse. C'est le patriotisme tel que le définit le grand républicain Cicéron [...] C'est l'aimable préjugé qui, dans tous les temps et dans tous les siècles, a produit les actes et les révolutions les plus puissantes et les plus sublimes, qui a conduit les Grecs et les Romains au plus haut sommet de la gloire terrestre, qui est devenu le tout premier devoir de l'homme chez le vrai nouveau Français, [...] et que l'on cherche, à notre époque éclairée, en Allemagne, avec le reste de tout le bonheur de la sensibilité et de l'imagination, à faire disparaître et à oublier. »³⁶

Selon le rédacteur du *Kosmopolitische Beobachter*, le cosmopolite et le patriote se ressemblent dans leurs valeurs et leurs idées, seule l'éducation semble les différencier. Ainsi, en s'appuyant sur la notion de « bonheur des peuples », Fuchs met en évidence la compatibilité du patriotisme et du cosmopolitisme et le fait que seule une République peut permettre à ces idées de prospérer³⁷. Cette alliance entre le cosmopolitisme traditionnel allemand et le patriotisme permet de justifier implicitement un rattachement à la Nation française, garante des droits et des libertés qui font défaut dans une Allemagne encore pétrie du système d'Ancien Régime.

³⁶ *Der kosmopolitische Beobachter*, N°1, 1^{er} janvier 1793, p.14-16, « Der Kosmopolit oder der Weltbürger hat keine besondere Heimath, der Erdkreis ist sein Vaterland, jeder Mensch sein Mitbürger, Wohlstand, und dessen Quellen, Freiheit, Sicherheit, Ruhe allgemein verbreitet, und die ganze Oberfläche des Erdbodens mit freien, glücklichen und zufriedenen Geschöpfen bedeckt zu sehen ; dieses ist sein gränzenloser Wunsch, jeder Moment seines Daseyns den Quell allgemeiner Glückseligkeit partheilos zu ergiessen dies ist sein eifrigstes Bestreben, und abgezogen von aller Anhänglichkeit an einen einzeln Erdfleck, dessen eigenthümlichen Reizen und Mängeln, Schätzen und Armuth, Bewohner und Urverfassung in jedem Menschen [...] einen Freund, Bruder, Mitbürger zu finden ; dies ist das System eines Weltbürgers [...] Den Patrioten entflammen die nämliche Gefühle. Das ist, er denkt und handelt eben so, wie der Kosmopolit oder Weltbürger. Volksglück ist des Patrioten sein brennender Wunsch. Aber, Erziehung, Meinung, Erinnerung jugendlicher Freuden, Spiele, Verwandte, Freunde und der unerklärbare Zug, der einen grosen Theil edler Menschen an den Erdklet ihrer Geburt kettet [...] entzünden bei dem Patrioten ein näheres, dringendres Interesse um Wohl seines Vaterlandes, machen den Wunsch zu Beförderung der Glückseligkeit seiner Mitbürger heiser, lebhafter, und seine theilname herzlicher. Dies ist Patriotismus wie ihn der grose Republikaner Cicero mahlt [...] Dies das liebenswürdige Vorurtheil, das zu allen Zeiten, in allen Jahrhunderten, die Kraftvollste, erhabenste Thaten und Revolutionen hervorgebracht hat, bei den Griechen und Römern zum höchsten Gipfel irdischen Glanzes führte, beim ächten Neufranken die aller erste Menschenpflicht geworden ist, [...] und den man in unseren aufgeklärten Zeitalter in Deutschland mit dem Rest alles Empfindungs-und Imaginations-Glücks zu persitiren und hinwegzuräsonkren sucht. »

³⁷ GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national », *op.cit.*, p.109-110.

Plusieurs jours plus tard, alors qu'il achève son article, le rédacteur affine sa pensée et y dévoile la finalité de son raisonnement, à savoir convaincre ses lecteurs du bien-fondé du rattachement à la France :

« L'éducation et l'attachement à la région où nous sommes nés peuvent donc engendrer le patriotisme, mais ce n'est que là qu'il peut germer, fleurir, mûrir et porter du fruit, là où il y a égalité, liberté, sécurité pour la propriété, là où le système est solide ; et c'est là seulement que se trouve le bonheur. Or, le bonheur est là où rien n'entrave, n'empêche chaque habitant de l'État de progresser vers le grand bien-être que la nature lui a indiqué. Celle-ci dépend donc de la forme de gouvernement. [...] Concitoyens, comme vous le voyez, une forme de gouvernement comme celle de la France est donc celle qui engendre la félicité, c'est le désir du patriote, c'est pour cette conservation qu'il donne tout et meurt avec joie la mort de la patrie. »³⁸

Le lien, qui est mis en évidence par le rédacteur, entre cosmopolitisme et patriotisme justifie ainsi une nouvelle l'adhésion à la République française. La notion de bien commun est une nouvelle fois invoquée pour légitimer l'abandon de son attachement à la terre natale, à ses coutumes et à ses lois et l'adoption du système politique de la France révolutionnaire, qui en tant que garant de la liberté et de l'égalité, peut être perçue comme un idéal absolu. Comme le souligne Marita Gilli, si la patrie reste le lieu où on est né, l'idée selon laquelle il est possible de choisir sa patrie se développe et conduit à considérer la France – le pays de la liberté – comme une seconde patrie, ce qui légitime le républicanisme et la logique de rattachement à la France défendus par le rédacteur³⁹.

2.1.3. *Der Bürgerfreund* : le choix de la simplicité

Parmi les journaux mayençais qui abordent les valeurs révolutionnaires, le *Bürgerfreund* est celui qui fait le choix de la simplicité et de la clarté. En effet, si ses collègues semblent apprécier les explications complexes et les considérations morales, Metternich propose des articles qui font davantage preuve de pédagogie grâce à des définitions et des exemples précis.

³⁸ *Der kosmopolitische Beobachter*, N°3, 20 janvier 1793, p.48, « Erziehung und Anhänglichkeit an die Gegend unserer Geburt kann also den Patriotismus erzeugen, aber nur da kann er keimen, blühen, reifen und Frucht bringen, wo Gleichheit, Freiheit, wo Sicherheit für Eigenthum, wo festes Sistem ist ; und nur da ist auch Glückseligkeit. Glückseligkeit aber ist, wo jeden einzelnen Bewohner des Stats nichts hemmt, nichts hindert, zu dem Grad des Wohlstandes fortzuschreiten, den die Natur ihm anwies. Diese hängt also an der Regierungsform. [...] Mitbürger ! wie ihr sehet, eine Regierungsform wie die Fränkische ist also diejenige, die jene Glückseligkeit zeugt, diese ist der Wunsch des Patrioten, diese ists, für deren Erhaltung er alles hingibt und mit Freuden den Tod des Vaterlandes stirbt. »

³⁹ GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national », *op.cit.*, p.111.

En octobre 1792, afin de rassurer la population mayençaise face à la présence de l'armée française, Metternich propose un article intitulé « Haut sentiment de liberté », lequel met en scène la noblesse et le respect d'un soldat français face à quelques jeunes filles :

« Il y a quelques jours, un simple soldat français a parlé à quelques filles dans le quartier du Thiermarktes, il a vite quitté ces filles qui ont alors éclaté de rire (ce n'était pas bien vu). Le soldat regarda autour de lui et s'apitoya sur ce comportement en haussant les épaules. Un francophile de la région, qui avait assisté à la scène, demanda au soldat dans sa langue : « Ami, ces filles vous plaisent-elles ? » ce à quoi le soldat répondit : « J'ai demandé une taverne, mais il semble que ces filles ne me comprennent pas, mais elles doivent savoir, dit le soldat, qu'un soldat français n'a pas d'amourettes avec de telles filles, il n'a qu'une bien-aimée, et c'est la liberté. Oh ! celui qui, parmi nous, ne reconnaît pas et ne ressent pas une honnêteté, n'est pas digne de la liberté. »⁴⁰

En insérant cette anecdote dans son journal, Metternich entend brosser un portrait vertueux des soldats français et encourager ses concitoyens à suivre leur exemple. Afin d'accentuer le trait, il oppose le militaire à des jeunes filles « mal élevées », qui se moquent ouvertement de son empressement à les quitter. Comme l'indique Marita Gilli, au début de l'occupation française, les soldats se comportent plutôt bien et ménagent la population. Le rédacteur y voit une occasion de mettre en évidence les bénéfices en termes d'instruction et de savoir-vivre qu'offre la Révolution, par opposition au comportement traditionnel des soldats – dont les résurgences engendreront plus tard un climat de défiance vis-à-vis des Français⁴¹. La fidélité à la liberté, qui se trouve alors personnifiée, et la noblesse des sentiments du Français, sont ainsi mis en exergue. Metternich confronte ainsi la « vertu » française au « vice » mayençais afin d'engager ses lecteurs à emprunter aux occupants leur supériorité morale.

Le 20 novembre 1792, alors qu'il tend à expliquer de manière détaillée la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à ses lecteurs, il insère un article intitulé « Qu'est-ce donc que la liberté ? » :

« La volonté sans entraves de faire ce que l'on peut faire. Or, si je voulais ne pas observer les lois et vivre tranquille et heureux, je voudrais dans ce cas quelque chose qui ne peut pas être. Or, les lois sont les règles de notre conduite, afin qu'il ne soit fait de mal à personne ; ainsi, la liberté est la volonté non entravée de faire de telle sorte qu'il ne soit fait de mal à personne. Les insensés, et les méchants envers eux-mêmes

⁴⁰ *Der Bürgerfreund*, N°2, 30 octobre 1792, p.8, « Hohes Freiheitsgefühl », « Vor einigen Tagen redete ein Franken gemeiner Soldat mit einigen Mädchen in der Gegend des Thiermarktes, verliess diese Mädchen aber bald, welche sodann in ein lautes Gelächter ausbrachen (das war nicht wohlgezogen). Der Soldat sah sich um, und bemitleidigte mit Achselzucken diese Unart. Ein hiesiger Frankenfreund der den Vorgang mit angesehen, fragte den Soldaten in seiner Sprache : Freund gefallen euch diese Mädchen ? worauf der Soldat antwortete : Ich fragte nach einem Bierhause, und es scheint die Mädchen verstehen mich nicht, sie müssen aber wissen sagte der Soldat, dass ein Frankensoldat keine Liebeshändel mit solchen Mädchen hat, er hat nur eine Geliebte, und das ist Freiheit. O ! wer unter uns hier nicht hohen Biedersinn erkennt, fühlt, der ist der Freiheit nicht werth. »

⁴¹ GILLI, « Aspects de la Contre-Révolution », *op.cit.*, p.269.

sont ceux qui disent que la liberté est le fait de pouvoir faire ce que l'on veut sans être dérangé. De tels hommes, qui parlent ainsi, sont des blasphémateurs du sanctuaire de la liberté, et s'ils agissent conformément à ces blasphèmes, ils sont des plus coupables. De tels misérables appellent l'intempérance du nom sacré : Liberté. Mais maintenant, comme la liberté est-elle atteinte ? Réponse : quand on donne des lois et des ordonnances qui ne servent pas au bien et au bonheur de la société en général ; qui servent même contre la société ; qui sont tout à fait contre. Ce sont généralement les princes et les rois qui font de telles lois, car il était prévu dans ces lois que le prince puisse vivre de manière voluptueuse et payer de nombreux paresseux. (Vous devez avoir compris du numéro VI, chers concitoyens, qu'aucun Etat ne peut payer des fainéants). Ainsi les lois sur les charges inutiles, dont se nourrissent les fainéants et les paresseux, sont extrêmement pesantes et donc très injustes. Il est également très injuste d'interdire à la raison d'agir, car l'usage de la raison est le seul moyen de maintenir le bonheur des hommes. Les séducteurs du peuple dénoncent le bon usage de la raison comme étant de l'exaltation. »⁴²

En adoptant le procédé rhétorique des questions-réponses propre aux catéchismes révolutionnaires, Metternich entend expliquer à son public ce qu'est la liberté telle qu'elle est conçue par les révolutionnaires français et *a fortiori* mayençais. Cette notion repose donc sur le socle des lois – elles-mêmes fondées sur la raison et l'intérêt général – et apparaît auréolée de sacralité. Le rédacteur distingue nettement la liberté de l'anarchie – cette dernière consistant à faire de manière déraisonnable ce que l'on veut sans se soucier du bien commun – et dénonce vertement ceux qui font l'amalgame des deux concepts dans le but de décrédibiliser les valeurs de la Révolution. Metternich soutient ainsi un centre politique démocratique, soucieux de ne pas confondre liberté et anarchie et qui soumet la liberté aux lois que les citoyens ont contribué à promulguer⁴³. Ils soutiennent ainsi un centre politique démocratique. En outre, dans le

⁴² *Der Bürgerfreund*, N°8, 20 novembre 1792, p.38, « Was ist demnach Freyheit ? », « Der ungehinderte Wille, das zu thun, was man thun kann. Nun aber, wenn ich die Geseze nicht beobachten, und doch ruhig und glücklich leben wollte : so wollte ich in diesem Falle etwas, was nicht seyn kann. Die Geseze sind aber die Vorschriften zu unserm Thun und Lassen, dass keinem was zu Leide geschehe ; also ist auch Freyheit der ungehinderte Wille so zut hun, dass keinen was zu Leide geschehe. Thoren also, und Böswichte gegen sich, sind die, welche sagen Freyheit sey : die Ungestörtheit das zut hun, was einem so einfiel. Solche Menschen, die so sprechen, sind Lästere des Heiligthumes der Freyheit, und wenn sie gemäs diesen Lästereungen thun und lassen, so sind sie höchst sträflich. Geszelosigkeit benennen solche Elende mit dem heiligen Namen : Freyheit. Aber nun auch, wie wird Freyheit benommen ? Antw. Wenn Geseze und Verordnungen gegeben werden, die nicht zum Wohl, und Glück der allgemeinen Gesellschaft dienen ; die gar dargegen sind. Solche Geseze machten meistens die Fürsten und Könige, da war in den Gesezen gesorgt, dass der Fürst recht wollüstig leben, und viele Faullenzer bezahlen könnte. (Ihr liebe Mitbürger müsst unwidersprechlich aus dem VI. Stücke begriffen haben dass kein Staat Faullenzer bezahlen könne). Da war in solchen Fürstengesezen alles Geradedenken und Reden verbothen, weil das Geradedenken und Reden nichts anders als die Aufdeckung der Ungerechtigkeit der Fürstengesezen war. So sind nun die Geseze von unnöthigen Auflagen, wovon Schwelger und Faullenzer ernährt werden höchst drückend, daher höchst ungerecht. Auch höchst ungerecht ist es, der Vernunft ihre Wirkung zu verbiethen, weil Vernunftanwendung das einzige Mittel ist, die Glückseligkeit der Menschen aufrecht zu erhalten. Volksverführer verschreyen richtige Vernunftanwendung als schwärmerey. »

⁴³ GILLI, *Pensée et pratiques révolutionnaires*, op.cit., p.235 ; Marc DEPLACE, « Anarchie, anarchiste », in *Dictionnaire des usages socio-politiques*, op.cit., p.9-33 ; Michael SCOTTI-ROSIN, « Ordre, Désordre », in *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe*, op.cit., p.61-100.

paragraphe dans lequel il fustige les freins à la liberté, il en profite pour accuser les acteurs de l'Ancien Régime de ne promulguer que des lois dont le but est la satisfaction de leur intérêt personnel et qui sont donc des symboles de l'arbitraire monarchique et princier. La définition donnée par Metternich se développe ainsi sur deux volets : l'un dénonçant les abus qui découleraient d'une méconnaissance de ce que recouvre la notion de liberté et l'autre accusant les princes d'être des entraves à cette dernière, telle qu'elle est perçue en particulier par les Jacobins mayençais.

Quelques semaines plus tard, le 25 décembre 1792, afin de continuer de convaincre ses lecteurs de la nécessité d'adopter les valeurs révolutionnaires, le rédacteur insère une adresse aux Mayençais qui affirme explicitement qu'« il est vrai, il a toujours été vrai, qu'une constitution gouvernementale fondée sur la liberté et l'égalité est meilleure que toute constitution monarchique ou princière ; en un mot, c'est la seule dans laquelle les hommes peuvent être aussi heureux que possible. »⁴⁴ Selon Metternich le régime républicain et démocratique français est le seul en mesure de garantir le bonheur des citoyens. Les articles insérés dans le *Bürgerfreund* pour instruire les Mayençais et les convaincre d'adopter les valeurs révolutionnaires tranchent avec la complexité des informations publiées dans les autres périodiques à la même période.

En adaptant la manière d'aborder les notions révolutionnaires à leur public, les journalistes mayençais tentent de pallier le manque d'enthousiasme de leurs concitoyens. Celui du *Mainzisches Intelligenzblatt* choisit de mettre en évidence les liens intrinsèques entre la liberté, l'égalité et le patriotisme afin de démontrer que l'on ne peut choisir l'une des idées sans embrasser les autres, quand celui du *Kosmopolitische Beobachter* s'appuie sur les courants de pensée des Lumières et du *Sturm und Drang* pour mettre en lumière la logique qui sous-tend l'adoption des valeurs révolutionnaires et le républicanisme. Par la manière dont ils abordent les notions clés véhiculées par la Révolution française, les deux rédacteurs témoignent de leur volonté de toucher un lectorat averti, auquel ils entendent diffuser une information afin de leur permettre de mettre à jour leur culture politique et de se mobiliser en faveur de la République française.

Le *Bürgerfreund*, quant à lui, conscient de la nécessité de faire preuve de pédagogie pour toucher une population peu avisée, propose des définitions les plus simples possibles afin de

⁴⁴ *Der Bürgerfreund*, N°18, 25 décembre 1792, p.82, « Es ist wahr, ewig wahr, dass eine Regierungsverfassung, die auf Freiheit und Gleichheit gegründet ist, besser als jede monarchisch, oder fürsterliche sey ; mit einem Worte : es ist die einzige, worinn Menschen möglichst glücklich seyn können. »

convaincre ses lecteurs du bien-fondé de l'adoption de ces nouveaux principes. En s'appuyant sur le modèle des catéchismes révolutionnaires, le journaliste témoigne de sa volonté de mener les nouveaux citoyens mayençais à considérer l'adoption du régime républicain comme naturel. Malgré la diversité de leurs angles d'approches et la radicalité avec laquelle ils soutiennent la nécessité d'adopter la Constitution française ainsi que le rattachement à la France, les rédacteurs jacobins mayençais entendent néanmoins tous mettre en lumière la modération du régime politique qu'ils soutiennent et qui semble trouver son ancrage dans la loi.

3. Faire connaître la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la Constitution française aux lecteurs mayençais

Parmi les informations traitées par les journalistes mayençais entre 1792 et 1793 – outre les valeurs révolutionnaires – se trouvent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la Constitution française. À l'instar de la manière dont ils ont abordé les notions de liberté, d'égalité et de patriotisme, chaque rédacteur entend instruire ses lecteurs en adaptant son discours au public visé. Si le *Patriot* et *Der fränkische Republikaner* se concentrent sur des réflexions au sujet de la Constitution française, en insérant parfois des remarques ou des extraits de sources identiques, le *Bürgerfreund* semble vouloir faire preuve de pédagogie en expliquant à ses lecteurs chaque élément présent dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen tout en les informant en parallèle de la Constitution.

Dans un numéro publié dans le *Patriot* au début de l'année 1793, Forster insère un « Extrait d'un discours que j'ai prononcé à la Société des Républicains de Mayence : le gouvernement par procuration est-il préférable à la démocratie pure, la Constitution française s'applique-t-elle aussi à Mayence ? », extrait dans lequel il répond à un correspondant et explique la différence entre démocratie directe et démocratie représentative avant de s'intéresser plus explicitement à ce qu'est une constitution et en quoi celle qui s'applique en France peut être adoptée à Mayence :

« [Le correspondant] prétend, mais sans raison, que la Constitution française ne nous convient pas, que nous devons nous en faire une à nous, adaptée à notre situation et à notre manière de penser, que nous devons donc former une république pour nous. La Constitution française ne nous convient donc pas ? L'auteur sait-il ce qu'est une constitution ? Certains confondent les termes lorsqu'ils parlent de gouvernements et de constitutions. Mais à quoi bon, ici, deux expressions différentes ? Parce que les choses ne sont pas les mêmes, parce qu'une constitution n'est pas l'ouvrage d'un gouvernement ou d'une administration, mais l'ouvrage d'un peuple qui veut d'abord

se donner un gouvernement, parce qu'en outre un gouvernement sans constitution serait un pouvoir illégitime. Tout pouvoir qui s'exerce sur une nation doit être soit pris, soit concédé. Rien d'autre n'a lieu. Tout pouvoir confié est une sorte de prêt, ou plutôt de gage sacré ; tout pouvoir pris est une spoliation ou une usurpation. La longueur du temps écoulé ne change ni la nature de l'une ni celle de l'autre, et des millénaires ne peuvent donner au bien spolié l'honneur d'une possession légitime. La constitution est donc le contenu, ou le lien, des lois, qu'un peuple libre s'est donné pour se faire gouverner selon elles. Mais toutes les lois ne font pas parties de la constitution. »⁴⁵

Ce discours inséré dans le *Patriot* met en évidence le fait que selon Forster, l'élite lettrée mérite d'être instruite au sujet de la sémantique révolutionnaire. Il en profite également pour différencier démocratie directe et démocratie représentative lesquelles, à ses yeux, sont souvent confondues et sources de malentendus⁴⁶. Pour Forster, la démocratie est le seul régime politique légitime, quelle qu'en soit sa déclinaison et le système arbitraire d'Ancien Régime - qui implique un pouvoir héréditaire - doit être dénoncé et abandonné. Après ces considérations, il entreprend de définir ce que recouvre le terme de « Constitution » :

« Tout ce qu'une constitution contient ne doit pas être soumis aux vicissitudes des choses, doit être fondé sur des lois éternelles de la raison : doit pouvoir être déduit du droit naturel, ou des droits de l'homme et du citoyen, comme une conséquence nécessaire. En un mot, la constitution ne doit contenir que des règles, jamais des exceptions. Comment pourrait-on faire des exceptions la base d'une forme de gouvernement ? Comment peut-on faire d'une exception un fondement ? Il faudrait au moins faire une constitution différente chaque jour, parce que chaque jour les circonstances peuvent changer. De plus, une constitution doit être un ensemble de principes selon lesquels un peuple veut être gouverné. [...] ces lois de circonstances, qui ne peuvent jamais être prévues, parce que les circonstances qui les appellent ne peuvent être prévues, sont donc laissées à la seule intelligence des représentants ; bien que le peuple se réserve le droit de les rappeler par la majorité de ses voix et de les rejeter, s'il les trouve blâmables, au cas, ou après un changement de circonstances, les représentants ne décideraient pas eux-mêmes de ce retrait. »⁴⁷

⁴⁵ *Der Patriot*, B., 1793, p.1-21, « Er behauptet, doch ohne Gründe, dass die französische Konstitution sich nicht auf uns passe, dass wir uns eine eigene, unserer Lage und Denkungsart angemessene, machen, dass wir also eine Republik für uns bilden müssen. Die französische Konstitution passt also nicht auf uns ? Weis der Verf. auch, was eine Konstitution ist ? »

⁴⁶ Raymonde MONNIER, « Démocratie représentative » ou « république démocratique » : de la querelle des mots (République) à la querelle des anciens et des modernes », *Annales historiques de la Révolution française*, 2001/3 (N°325), p.1-18.

⁴⁷ *Der Patriot*, B., 1793, p.1-21, « alles was eine Konstitution enthält, muss nicht dem Wechsel der Dinge unterworfen sein, muss auf ewigen Vernunftgesetzen beruhen : mussa us dem Naturrecht, oder den Rechten des Menschen und des Bürgers als nothwendige Folge hergeleitet werden können. Mit einem Worte, die Konstitution darf nur allein Regeln, nie Ausnahmen zur Grundlage einer Regierungsform machen können ? Ausnahmen zu eriner Grundlage, wie thöriigt ? Da müsste man wenigstens alle Tage eine andere Konstitution machen, weil alle Tage die Umstände sich ändern können. Auch soll eine Konstitution ein Zusammenhang von den Grundsätzen sein, nach denen ein Volk regiert sein will. [...] diese Umstandsgeseze, die nie vorausgesehen werden können, weil die sie heischenden Umstände nicht voraussehen sind, bleiben also blos der Einsicht der Repräsentanten überlassen ; obwohl das Volk sich das Recht vorbehält, sie durch seine Stimmenmehrheit zurückzurufen und sie zu verwerfen, wenn es sie tadlenwerth findet, falls, nach veränderten Umständen, die Repräsentanten diese Zurücknahme nicht selbst beschliessen sollten. »

Fidèle aux idées des Lumières, Forster estime que la Constitution doit être fondées sur la raison et les droits de l'homme et du citoyen. Les préceptes qui fondent le texte constitutionnel doivent être immuables, non soumis aux aléas du contexte politique et social, et garantir un centre politique. Seules les lois d'exception sont du ressort des représentants, les lois constitutionnelles étant, quant à elles, l'émanation directe de la volonté du peuple, ce dernier étant réaffirmé dans sa souveraineté. Forster s'engage ensuite à répondre à la question posée par le correspondant : Mayence doit-elle adopter la Constitution française ou doit-elle en créer une spécifiquement adaptée à la mentalité de ses habitants ? Le rédacteur fustige les Mayençais qu'il estime trop immatures politiquement : « Une constitution, un résumé des principes selon lesquels elle pourrait être gouvernée au mieux, sans une compréhension précise des droits de l'homme et du citoyen, quelle absurdité ! »⁴⁸. Ainsi, Forster pousse ses concitoyens – qui ne sont, d'après lui, pas suffisamment imprégnés de la culture politique révolutionnaire et républicaines – à accepter le rattachement à la France et à adopter la Constitution française. Le rédacteur poursuit ainsi le même but que le club dont il fait partie : agir sur l'opinion publique afin de la gagner à la République. Pour ce faire, il est essentiel d'élever sa conscience politique en vue de rallier la France⁴⁹.

À la fin de l'année 1792, *Der Patriot* aussi bien que *Der fränkische Republikaner*, répondent aux propos anti-français tenus par un certain Dr. Teutsch. Si leurs plans d'insertion et méthodes d'analyse diffèrent – le premier insérant le texte intégralement avant de le commenter, le second préférant répondre point après point – tout comme leur choix d'argumenter ou non au sujet de certains sujets, en particulier sur l'aspect xénophobe du texte, les deux journaux mayençais se rejoignent sur de nombreux aspects. Ils s'adressent tous deux directement au Dr Teutsch, en utilisant des formules rhétoriques classiques dans le but de créer une impression de réelle discussion, et dénoncent ouvertement les procédés d'Ancien Régime, en particulier la dette princière et le luxe ostentatoire de la noblesse⁵⁰. Le rédacteur du *Patriot* insiste clairement sur les bénéfices d'une nouvelle constitution et sur le fait que les Mayençais ne peuvent parvenir à en rédiger une sans une aide extérieure :

« La loi y veillera. La liberté, comprenez-moi, consiste à jouir des droits et des devoirs que l'on se donne et auxquels on obéit. Je suis d'accord avec vous sur l'égalité. Nous ne voulons que l'égalité des droits, le noble doit être soumis au même régime que nous

⁴⁸ *Der Patriot*, B., 1793, p.17-18, « Eine Konstitution, einen Inbegriff der Grundsätze, nach welchen sie am besten regiert werden könne, ohne genaue Einsicht in die Rechte des Menschen und des Bürgers, welch ein Unsinn ! »

⁴⁹ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.236.

⁵⁰ SCHLIEBEN-LANGE, *Traditionen des Sprechens*, op.cit., p.75.

et renoncer à tous ses privilèges. Pour ce qui est de la fin de votre écrit, de l'exclusion des étrangers, permettez-moi de vous dire que je ne suis pas d'accord avec vous : 1) que lors de la conquête de Mayence par les Français, l'idée de liberté devait nécessairement être ravivée ; 2) que de très nombreux citoyens n'étaient pas satisfaits de leur constitution ; 3) qu'ils en souhaitaient une autre ; 4) mais que les habitants de Mayence n'ont pas assez de force et de courage pour réaliser cette idée ; 5) qu'en revanche, il se trouva des étrangers qui eurent cette force, et 6) des citoyens (si seulement ils l'étaient tous !) qui se laissaient guider par eux ; 7) des citoyens qui se laissaient volontiers guider, si la cause leur était bien présentée et si l'intérêt privé ne les empêchait pas ; 8) des citoyens, enfin, qui aiment voir ces étrangers à la pointe du progrès, afin qu'ils prennent eux-mêmes moins de risques. »⁵¹

Plutôt que de faire l'éloge explicite de la Constitution française, le rédacteur du *Patriot* préfère mettre en évidence ses points forts et témoigner de sa francophilie, qu'il étend à la majorité de la population mayençaise. En effet, en mettant en lumière l'immaturité politique de cette dernière, il révèle la nécessité de s'appuyer sur les « étrangers », *a fortiori* les Français, pour sortir du système princier considéré comme arbitraire et adopter progressivement les valeurs révolutionnaires garanties par la Constitution française. La dernière phrase de l'article apparaît empreinte d'ironie, ce qui contraste avec le reste du texte plutôt policé : « Si vous pouvez me prouver qu'une constitution monarchique est meilleure pour Mayence qu'une constitution républicaine, n'oubliez pas d'évoquer le jour où le prince fera le bonheur de son peuple. Il ne figure pas dans mon calendrier. »⁵² Le sarcasme du rédacteur achève de décrédibiliser les propos du Dr Teutsch. En rappelant que le système monarchique ne peut être que fondé sur l'égoïsme du Prince et centré sur l'intérêt personnel d'une poignée de privilégiés et non sur la préoccupation du bien commun, il s'ancre dans une dialectique républicaine très affirmée alors que l'immaturité politique des Mayençais achève de légitimer le rattachement à la France. Si le rédacteur du *Patriot* reste respectueux de son adversaire politique et ne se permet qu'un léger

⁵¹ *Der Patriot*, C., p.26-28, « Dafür wird das Gesez sorgen. Freiheit, verstehen sie mich, besteht im Genuss von Rechten und Gesezen, die man sich selbst giebt, und denen man gehorcht. Ueber die Gleichheit bin ich mit Ihnene einig. Wir wollen auch nur Gleichheit in Rechten, der Adeliche soll unter einem Gesez mit uns stehen und auf alle Privilegien Verzicht thun. Was das End Ihrer Schrift, den Ausfall auf die Fremden betrifft, so erlauben Sie mir Ihnen zu sagen : 1) dass bei der Eroberung von Mainz durch die Franken, die Idee von Freiheit nothwendig belebt werden musste ; 2) dass sehr viele Bürger mit ihrer Verfassung nicht zufrieden waren ; 3) dass sie gern eine andre wüschten ; 4) aber gebohrne Mainzer nicht Kraft und Muth genug haben, diesen Gedanken auszuführen ; 5) dass hingegen Fremde sich fanden, die diese Kraft hatten, und 6) Bürger (o wärens doch alle !) die sich von ihnen leiten liess, 7) Bürger, die sich sehr gern leiten liessen, wenn ihnen die Sache gut vorgestellt und Privatinteresse sie nicht hindern würde, 8) Bürger, endlich, die diese Fremden gern an der Spize sehen, damit sie selbst weniger risquieren. »

⁵² *Der Patriot*, C. 1792, p.12-28, « Wenn sie mir bewiesen können, dass eine monarchische Verfassung für Mainz besser ist als eine Republikanische, so vergessen sie doch nicht den Tag anzusezen, wo der Fürst sein Volk beglücken wird. In meinem Calender steht er nicht. »

sarcasme à la fin de l'article, son collègue du *Fränkische Republikaner* fait fi des bonnes manières et attaque frontalement le Dr Teutsch⁵³.

Bien que le *Patriot* propose un langage soutenu et utilise la subtilité de l'ironie, alors que le *Fränkische Republikaner* est plus direct et agressif, afin de décrédibiliser son adversaire, les deux journaux mayençais s'accordent néanmoins sur le fait que la Constitution française est le socle qui permet d'asseoir les valeurs révolutionnaires au sein d'une société régénérée ainsi que sur la nécessité de rattacher la région de Mayence à la République française.

Fidèle à son ambition pédagogique, le *Bürgerfreund* semble être le seul à insérer une explication détaillée et minutieuse de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, avant de proposer une analyse de la Constitution française :

« Maintenant, chers concitoyens, nous allons passer à un autre chapitre : nous allons parler des droits éternels de l'homme, de la liberté et de la justice. Je pense qu'il serait bon que je vous présente les droits de l'humanité tels qu'ils ont été déclarés par la nouvelle nation française, et que je vous parle ensuite de chaque point en particulier de manière très compréhensible. »⁵⁴

Metternich annonce souhaiter prendre le temps d'exposer en des termes simples et adaptés chaque article de la Déclaration de 1789 afin que ses lecteurs puissent être instruits des implications de ce texte et les encourager à l'adopter sans craintes. Le 2 novembre 1792, le journaliste publie, par conséquent, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, traduite en allemand – probablement celle proposée par le strasbourgeois Andreas Meyer – avant de proposer une explication de chaque article, du 6 novembre 1792 au 30 janvier 1793. Le langage reste accessible et les explications simples. Pour rendre abordable le premier article – « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune »⁵⁵, le rédacteur expose le contexte dans lequel ses concitoyens ont vécu jusqu'à l'arrivée des Français. Bien qu'il souligne que le fait d'être confronté à de nouveaux concepts peut surprendre et déstabiliser, il insiste néanmoins sur la

⁵³ *Der fränkische Republikaner*, N°6, 28 décembre 1792, p.42, « Was nun unser Her Teutsch von physikalischer Ungleichheit, und von der Ungleichheit der Reichthümer sagt, ist gar zu erbärmlich dumm, als dass man es beantworten kann, da die fränkische Konstitution unter dem Worte : « Gleichheit » nichts anders, als Gleichheit an Rechten, und eben deswegen auch Gleichheit an Abgaben, nach Verhältniss des Vermögens eines jeden Staatsbürgers versteht. Was von Fremden gesagt wird, gehet uns nichts an, also haben wir es auch nicht zu beantworten »

⁵⁴ *Der Bürgerfreund*, N°2, 30 octobre 1792, p.7, « Nun liebe Mitbürger kömmt die Reihe an ein anderes Kapitel ; wir wollen uns nämlich über ewige Menschenrechte, über Geseze und Freiheit, besprechen. Und da denke ich, wird es gut seyn, wenn ich Euch die Rechte der Menschheit, wie sie von der Neufranken-Nation erklärt sind, vorlege ; hernach aber über jeden Punkt insbesondere ein ganz verständliches Gespräch mit Euch führe. »

⁵⁵ Traduite ainsi : « Von ihrer Geburt an sind und bleiben die Menschen frey und an Rechten einander gleich. Bürgerliche Unterscheidung können nur auf gemeinen Nutzen gegründet seyn. »

nécessité fondamentale de faire preuve de discernement face à toute personne qui semble faire preuve de résistance :

« Peut-être avez-vous compris, chers concitoyens, que tous les hommes sont égaux par la naissance, c'est-à-dire que c'est une vérité indiscutable qu'aucun homme n'a d'avantage que les autres en raison de sa naissance. Supposons qu'il y ait des gens qui disent : oui, c'est vrai, c'est vrai, nous voulons une constitution où certains hommes, de par leur naissance, doivent nous commander, et nous voulons que ceux qui sont nés à l'avenir aient la haute main sur notre repos et notre sécurité. Le mien dit que s'il y avait des gens comme ça, qui voulaient une constitution aussi folle, qu'est-ce qu'on ferait avec des gens aussi méchants ? Eh bien, je pense que si ce sont des gens stupides et ignorants, il faut les instruire, ou les considérer comme des enfants dont les paroles ne sont pas écoutées par les gens raisonnables ; mais s'il s'agit de gens qui comprennent la vérité, et qui veulent cependant qu'il en soit autrement, alors il faut les punir, et même s'ils étaient les frères du Bürgerfreund. »⁵⁶

Ce passage met en évidence le fait que l'égalité devant la loi est un élément fondamental de la Constitution française et distingue ceux qui la refusent par ignorance de ceux qui sont favorables à une société fondée sur la domination d'une catégorie de la population sur une autre. Les premiers sont à instruire et à éduquer pour les convaincre d'adhérer aux valeurs révolutionnaires et d'adopter la Constitution française, les seconds sont à « punir », ce qui peut consister en la mise au ban de la société. Metternich fait ainsi la distinction entre ceux qui sont susceptibles d'être convertis aux idées révolutionnaires et ceux qui restent fidèles aux rouages de l'Ancien Régime, et témoigne du fait que les Mayençais sont face à un dilemme : rester soumis à une frange de la population ou être libres et constituer le corps du peuple souverain. Il poursuit son article en répondant à la question d'un jeune homme – personnage fictif ou réel – qui s'interroge quant à la richesse de certaines personnes, quant au privilège que cela leur confère et quant au legs à leurs descendants. Metternich, une nouvelle fois, fait preuve de rationalité et met en évidence l'honorabilité d'un patrimoine gagné honnêtement face à celui qui est issu de spoliations et de tromperies. Le rédacteur insiste ainsi particulièrement sur les notions d'honnêteté et de justice, qui sont le berceau, selon lui, d'une société harmonieuse et équitable. Le langage simple et accessible à un public peu lettré ainsi que le choix de s'appuyer

⁵⁶ *Der Bürgerfreund*, N°5, 9 novembre 1792, p.21, « Vielleicht habt Ihr liebe Mitbürger nun begriffen, dass alle Menschen von Geburt aus gleich sind, dass heisst, dass es eine nicht zu widersprechende Wahrheit sey, dass wegen der Geburt kein Mensch vor dem andern Vorzüge habe. Gesezt nun es gäbe doch Leute die sagten ; Ja, wahr hin, wahr her, wir wollen doch eine Constitution, wo gewisse Menschen, von Geburt aus, über uns zu befehlen haben sollen, und wir wollen, dass diese künftighin Gebornen über unsere Ruh und Sicherheit die Oberaussicht haben sollen. Mein sagt an, wenn es solche Leute gäbe, die so eine rasend tolle Constitution haben wollten, was soll man mit solchen bösen Leuten anfangen ? Nun ich denke, wenn es dumme, unwissende Leute sind, so soll man sie belehren, oder wie Kinder betrachten, auf deren Geschwäze die Vernünftigen nicht acht geben ; sind es aber Leute, die die Wahrheit einsehen, und doch anders wollen, ja da muss gestraft werden, und wenn des Bürgerfreundes Brüder wären. »

sur des exemples qui mettent en scène des éléments du quotidien de ses concitoyens renforcent le caractère pédagogique du journal et permettent à Metternich de les instruire des articles constituant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen afin de contribuer à l'instruction civique de ses lecteurs, qu'il entend encourager à participer à l'instauration du nouveau régime politique.

À partir du 1^{er} février 1793, le rédacteur du *Bürgerfreund* s'empare de la Constitution française afin de poursuivre son œuvre éducative. Il poursuit ainsi chaque insertion d'extraits du texte constitutionnel par des « Remarques » ou des notes publiées en caractères plus petits. Afin de renforcer le caractère pédagogique, Metternich explique les mesures prises par les Français en faisant le récit des événements qui ont précédé l'instauration de la Constitution, et ce dès la réunion des États généraux en 1789. Il accentue par ce biais les difficultés liées à la tripartition de la société d'Ancien Régime et parallèlement, fait l'éloge de l'esprit révolutionnaire des Français. Les numéros suivants sont consacrés à l'explication et au commentaire des articles de la Constitution française, qui tous critiquent sévèrement la monarchie absolue et mettent en exergue les avantages liés à l'adoption du nouveau régime politique français⁵⁷. Metternich s'appuie ainsi sur l'esprit pédagogique, le langage simple et les explications détaillées, souvent mises en lien avec le quotidien de ses lecteurs pour les rendre attentifs à ce qu'il essaie de leur transmettre – en prenant son temps malgré l'urgence de la situation qui peut transparaître parfois – au sujet de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de la Constitution.

Une nouvelle fois, les rédacteurs des journaux mayençais entendent contribuer à la diffusion d'une culture politique révolutionnaire, républicaine et démocratique. Le *Patriot* et le *Fränkische Republikaner* choisissent des articles de réflexion qui conduisent leur public à considérer la Constitution française comme la seule à même de garantir le renouvellement politique engagé depuis l'arrivée des Français à Mayence. Bien qu'ils soulignent la modération politique garantie par la Déclaration des droits de 1789 et la loi, les journalistes sont contraints de lutter pour faire adhérer leurs concitoyens à l'idée d'une adoption du système politique français, qui en réalité sous-entend le rattachement de Mayence à la France, ce qui est le point de désaccord majeur entre les révolutionnaires mayençais radicaux et les modérés. Le rédacteur du *Bürgerfreund*, de son côté, poursuit son objectif d'instruction civique auprès d'une population à laquelle il souligne également la nécessité de s'œuvrer à l'instauration du modèle républicain français.

⁵⁷ *Der Bürgerfreund*, N°10-29, 1^{er} février 1793-16 avril 1793.

4. Combattre les despotes

Tous les journaux révolutionnaires publiés à Mayence entre 1792 et 1793 proposent des articles qui entendent combattre les « despotes ». Si *Der Patriot* et ensuite *Die neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund* publiés par Forster, en particulier, critiquent les dirigeants de l'Ancien régime en les accusant d'avoir provoqué la guerre, le *Fränkische Republikaner* propose un texte de Thomas Paine sur « La nature et l'emploi de l'aristocratie. Suite de l'article sur l'abolition des titres »⁵⁸. Ce texte est ainsi quasiment présenté comme une étude anthropologique d'une catégorie de la population, qui domine sous l'Ancien Régime :

« Si l'hypocrisie de l'aristocratie ne présentait aucun inconvénient, elle ne mériterait pas une destruction aussi grave et aussi formelle que celle que l'Assemblée nationale a prononcée contre elle ; il est donc nécessaire d'approfondir la nature et l'essence de l'aristocratie. Ce qu'on appelle aristocratie dans certains pays, et noblesse dans d'autres, est donc né des formes de gouvernement fondés sur la conquête. C'était à l'origine une classe guerrière, destinée à soutenir le gouvernement guerrier, car c'étaient là tous les gouvernements fondés sur la conquête ; et pour rendre cette classe permanente dans le but pour lequel elle avait été établie, les branches cadettes des familles furent déshéritées, et la loi du droit d'aînesse fut introduite. C'est dans ce système que se révèlent la nature et le caractère de l'aristocratie. C'est une loi contraire à toutes les lois de la nature, et la nature elle-même appelle à sa destruction. Introduisez la justice familiale et l'aristocratie tombera. Selon la coutume aristocratique de la première naissance, dans une famille de six enfants, cinq seront abandonnés. L'aristocratie n'a jamais plus d'un enfant. Les autres sont conçus pour être dévorés. On les jette en pâture aux anthropophages, et le père naturel prépare le repas contre nature. De même que tout ce qui sort de la nature de l'homme offense plus ou moins l'avantage de la société, ainsi en est-il ici. Tous les enfants que l'aristocratie renie (et ils le sont tous, à l'exception de l'aîné) sont jetés dans l'ensemble comme des orphelins dans les paroisses, afin d'être entretenus par le public ; seulement, ils lui sont plus à charge que ceux-là. On crée aux frais du public des places et des offices inutiles auprès des gouvernements et des cours, afin de leur fournir des moyens de subsistance. »⁵⁹

⁵⁸ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.174-175 ; Marita GILLI, « La conception de la révolution d'un révolutionnaire allemand : Georg Forster. Rupture ou reconstruction ? », *Annales historiques de la Révolution française*, N°347, 2007, p.67-81.

⁵⁹ *Der fränkische Republikaner*, N°12, 8 février 1793, p.94, « Natur und Beschaffenheit der Aristokratie », « Wenn die Thorheit der Aristokratie mit keinen Nachtheilen verbunden wäre: so würde sie einer so ernsthaften und förmlichen Zerstörung, als die Nationalversammlung über sie ausgesprochen hat, nicht werth seyn; es ist daher nothwendig, weiter in die Natur und Beschaffenheit der Aristokratie zu forschen. Dasjenige also, was in einigen Ländern Aristokratie, und in andern Adel genannt wird, entstand aus den Regierungsformen, die sich auf Eroberung gründeten. Es war ursprünglich ein kriegerischer Stand, um die kriegerische Regierung zu unterstützen; denn das waren alle auf Eroberungen gegründete Regierungen - und um diesen Stand für den Zweck, wozu er errichtet war, bleibend zu machen, wurden die jüngeren Zweige der Familien enterbt, und das Gesez der Erstgeburt eingeführt. In diesem Gesez zeigt sich die Natur und Beschaffenheit der Aristokratie. Es ist ein Gesez gegen alle Geseze der Natur, und die Natur selbst fordert zu seiner Verteilung auf. Führt Familiengerechtigkeit ein, und die Aristokratie fällt. Nach dem aristokratischen Gesez der Ergebung, werden in einer Familie von sechs Kindern, fünf ausgesetzt. Die Aristokratie hat nie mehr als ein Kind. Die übrigen sind gezeugt, um verschlungen zu werden. Man wirft sie den Menschenfressern zur Beute hin, und der natürliche Vater bereitet das unatürliche Mahl. So wie

En reprenant un texte de Thomas Paine – fervent démocrate anglais – le rédacteur du *Fränkische Republikaner* met en évidence la ligne radicale de son journal. En effet, Paine décrit l'aristocratie comme inhumaine, prête à discriminer ses propres enfants – ce qu'il qualifie d'« anthropophagie » pour accentuer le caractère monstrueux de cette classe sociale – pour assurer la pérennité du système nobiliaire fondé sur le droit d'aînesse. S'il semble éprouver de la compassion pour les « orphelins » qui n'ont pas eu la chance de naître en premier, il met surtout en évidence que cette norme établie par l'aristocratie engendre un déficit économique du fait de la nécessaire création d'emplois, jugés « inutiles » et que la population est supposée rémunérer. Le caractère présenté comme arbitraire et inhumain de ce rouage d'Ancien Régime est mis en exergue par Paine et l'insertion de ce texte dans le *Fränkische Republikaner* place ce dernier au rang des journaux démocrates radicaux de Mayence – ce que tendent à confirmer les articles polémiques publiés à l'encontre de ceux qui sont restés proches du Prince-électeur. Si *Der fränkische Republikaner* reprend une réflexion anthropologique de Paine, *Der Bürgerfreund*, fidèle à son ambition pédagogique, propose quant à lui des définitions simples des mots « despotes » et « tyrans »⁶⁰. Cet article est inséré à la suite de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et s'inscrit ainsi dans le processus pédagogique cher à Metternich. En effet, afin de rendre ses lecteurs plus attentifs aux bienfaits qu'engendrent les bouleversements révolutionnaires, il lui semble nécessaire de les instruire de la sémantique employée et d'appuyer le caractère arbitraire et inhumain des despotes et tyrans. À l'instar du texte de Paine inséré dans le *Fränkische Republikaner*, il insiste lourdement sur l'inutilité, l'injustice et la monstruosité des souverains d'Ancien Régime, qui se trouvent tous nommés par les termes péjoratifs de « despotes » et « tyrans ».

Le 8 février 1793, Metternich publie un article dans lequel il accuse, à l'instar de Forster, les princes allemands d'avoir provoqué la guerre avec la France et de mener leurs sujets à combattre ceux qui – selon le rédacteur – viennent les sauver du despotisme :

« Ainsi, peuple allemand, tu saigneras, tu supporteras la mort et tous les maux horribles de la guerre, parce que tes princes le veulent. Le peuple français n'est pas ton ennemi, - il t'offre la paix et une étreinte fraternelle ; et cette offre de ton ami, tu fois la repousser avec la nature du tigre, inhumainement, par le meurtre et le déchirement – Tes princes t'obligent, bon peuple ! à agir ainsi avec tes amis ! Le prétexte le plus misérable : parce que la nation française est l'ennemie des princes, elle serait aussi ton

alles was aus der Natur des Menschen herausgeht, mehr oder minder den Vortheil der Gesellschaft kränket, so auch hier. Alle Kinder, die die Aristokratie verläugnet (und das sind alle, das Aelteste ausgenommen) werden im Ganzen gleich Waisen in's Kirchspiel geworfen, um vom Publikum versorgt zu werden; nur gereichen sie ihm zur grössern Last als jene. Man errichtet auf öffentliche Kosten unnöthige Stellen und Aemter bei den Regierungen und Höfen, um ihnen Unterhalt zu schaffen. »

⁶⁰ *Der Bürgerfreund*, N°3, 2 novembre 1792, p.11.

ennemie – menace de troubler ton bonheur – c’est sous ce prétexte qu’on te ment, comme si tu devais aider à défendre la cause la plus injuste sous le soleil, avec ton sang – parce que tu as juré à tes princes – juré ce qu’on t’a forcé à faire, juré ce dont tu n’as jamais été instruit – et un tel serment : d’enfoncer l’épée dans la poitrine de ton ami, voilà le serment que tu devrais avoir fait, peuple allemand ! »⁶¹

Dans cet article, Metternich met en évidence l’injustice d’une guerre que le peuple allemand devrait mener et qui ne vise qu’à satisfaire les ambitions du Prince. Parallèlement, le rédacteur met en lumière la bienveillance et la fraternité des Français à l’égard de leurs voisins d’outre-Rhin et rappelle implicitement à ces derniers la différence notoire entre le serment princier – qui, selon lui, leur porte préjudice et est profondément injuste – et celui que les révolutionnaires demandent au printemps 1793 de prêter sur la Constitution – cette dernière étant, pour Metternich, garante des droits de l’homme et donc du bonheur des citoyens français.

Afin de renforcer la propagande républicaine et donc de détourner leurs lecteurs de l’Ancien Régime, les rédacteurs mayençais choisissent de critiquer ouvertement et très négativement les princes et les nobles. Ils les accusent ainsi d’avoir provoqué la guerre contre la France et d’être ainsi la cause de dégâts matériels et humains qui auraient pu être évités en adhérant aux idées de la Révolution. Les Français apparaissent ainsi par contraste non seulement comme les promoteurs de la liberté mais également en tant que garants de la paix et du bonheur des citoyens. Bien que leurs discours témoignent de la radicalité de leurs opinions républicaines et démocratiques, ils insistent néanmoins lourdement sur la modération politique française, garantie par la loi, dans le but de faire sortir leurs concitoyens de leur réserve et les engager à participer au renouvellement politique à l’instar de leurs voisins français.

⁶¹ *Der Bürgerfreund*, N°12, 8 février 1793, p.51, « Also deutsches Volk ! du sollst bluten, sollst Tod und alle die entsezlichen Uebel des Krieges dulden, weil – es deine Fürsten wollen. Das Frankenvolk ist nicht dein Feind, - dir biethet es Friede und brüderliche Umarmung an ; und dieses Anerbiethen deines Freundes sollst Du mit Tiegernatur, unmenschlich mit Mord und Zerfleischung zurückstossen – Deine Fürsten zwingen Dich gutes biederer Volk ! so mit deinen Freunden zu verfahren ! Der elendeste Vorwand : weil die Frankennation ein Feind der Fürsten sei, so wäre auch sie dein Feind – drohe Dir dein Glück zu stören – dieser Vorwand ist es, den man Dir vorlügt, als wenn Du müsstest die ungerechteste Sache unter der Sonne, mit deinem Blute vertheidigen helfen – Weil Dir deinen Fürsten schwurst – schwurst, worzu man Dich gezwungen, schwurst, worüber Du nie belehrt warst – und solch einen Eid :deinem Freunde das Schwerd in die Brust zu stossen, solch einen Eid solltest Du deutsches Volk geleistet haben - ! »

3. Ériger la France en modèle

Outre la diffusion des valeurs révolutionnaires, l'explication de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que de la Constitution française et la critique des « despotes », les journaux révolutionnaires publiés à Mayence entre 1792 et 1793 érigent la France en modèle pour un renouvellement politique profond. Pour ce faire, les rédacteurs diffusent une image tronquée – flatteuse voire idyllique – de la France et ne ménagent pas leur peine pour souligner les avantages du rattachement de Mayence à la République française.

3.1. Produire une image valorisante de la France

Quel que soit le public auquel ils s'adressent, les journalistes tendent à diffuser une image valorisante de la France. Böhmer, le rédacteur de la *Mainzer National-Zeitung*, y voit, peut-être davantage que les autres, un enjeu capital en tant que secrétaire de Custine. En effet, il semble important de fournir aux lecteurs mayençais une vision paisible de la situation en France afin de les convaincre d'adhérer aux idées révolutionnaires. Ainsi, les articles qui font le compte rendu des événements français – parisiens en particulier – témoignent d'un grand calme et d'une certaine concorde alors que les députés s'apprêtent pourtant à juger Louis XVI⁶². L'article inséré le 10 décembre 1792 révèle le fait que « plusieurs membres ont associé la cause de la tranquillité publique à la cause de l'ancien roi, au nom et pour lequel la noblesse aristocratique et la classe séditieuse des royalistes cherchent à tout mettre en mouvement »⁶³. Les troubles à l'ordre public qui sont liés aux fomentations contre-révolutionnaires sont ainsi mis en exergue alors que les désaccords entre les révolutionnaires et les dissensions au sein même de l'Assemblée – entre Girondins et Montagnards en particulier – sont passés sous silence, ce qui révèle un positionnement républicain et jacobin. En insérant un tel article, le rédacteur fait implicitement l'éloge des Français qui se battent, grâce à l'outil politique qu'est l'Assemblée nationale ainsi que la justice révolutionnaire, contre des partisans de l'Ancien Régime qui conspirent et troublent l'ordre établi. Cet article reflète le climat tendu à Mayence au mois de décembre 1792, climat qui oblige Böhmer à offrir à ses lecteurs l'image la plus avantageuse

⁶² On pourra notamment retenir : Jean-Clément MARTIN, *L'exécution du roi, 21 janvier 1793*, Paris, Perrin, 2021.

⁶³ *Die Mainzer National-Zeitung*, N°189, 10 décembre 1792, « verbanden mehrere Mitglieder die Sache der öffentlichen Ruhe mit der Sache des ehemaligen Königs, in dessen Namen und für welchen der aristokratische Adel und die aufrührische Klasse der Royalisten alles in Bewegung zu setzen suchen. »

possible de la France et de ses organes politiques en particulier. En effet, Custine et l'administration française mise en place en novembre deviennent de plus en plus nerveuse à la suite de la prise de Francfort par les puissances monarchiques allemandes et l'avancée des troupes prussiennes jusqu'à Hochheim, alors qu'au même moment sont lancés aussi bien la demande d'affiliation du club mayençais aux Jacobins de Paris que le processus électoral à Mayence – ce que Böhmer juge d'ailleurs prématuré. De plus, la politique en territoire occupé est définie par la Convention nationale les 15 et 17 décembre 1792 et la soumet à la proclamation de la souveraineté populaire et la suppression des restes du système féodal⁶⁴.

De son côté, comme le souligne Marita Gilli, Forster expose les grands principes de la Révolution dans le *Patriot* : la Nation française sera toujours l'amie des peuples qui se seront donnés la liberté mais elle n'oubliera jamais qu'il revient aux peuples de décider de leur sort. Bien qu'il souligne les bienfaits du rapprochement avec la France, il met aussi en exergue que les Mayençais sont assurés de leur souveraineté quelle que soit la décision qu'ils prendront et s'étonne que les intellectuels mayençais ne soient pas plus enthousiastes face aux idéaux de liberté et d'égalité⁶⁵. De plus, après avoir fait le récit de ce qui a mené les Français à entrer en révolution au prix de leur sang, il reproche à ses lecteurs leur hésitation au moment d'embrasser les idées révolutionnaires alors que, contrairement aux Français, les Mayençais peuvent obtenir la liberté sans avoir à se sacrifier :

« Comparez-vous à vos vainqueurs ! Ils quittent leur patrie, supportent sur un sol lointain le gel, l'humidité et tous les dangers d'une guerre menée avec une fureur inhumaine par les ennemis de l'humanité, afin d'obtenir une constitution que vous refusez d'accepter. Feraient-ils des sacrifices aussi incroyables s'ils n'étaient pas sûrs d'être remplacés ? On ne vous demande pas de tels sacrifices, ils ne vous coûtent pas une goutte de sang pour devenir riches et heureux, et vous hésitez ? [...] C'est incompréhensible, et l'on se moquera un jour de votre lâcheté, qui vous fait rejeter sans péril (car l'appui d'une puissante et vaillante armée vous en assure, et la constitution vous promet même des compensations pour tout ce que vous pourriez souffrir d'une audace téméraire de leurs ennemis) une constitution pour laquelle vos pères auraient volontiers sacrifié leur vie, et dont l'obtention ne vous coûte que la volonté de la posséder. »⁶⁶

⁶⁴ GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.236-237 ; p.248.

⁶⁵ *Ibid.*, p.175.

⁶⁶ *Der Patriot*, B. 1792, p.31-32, « O spiegelt euch an euren Siegern ! Sie verlassen ihr Vaterland, dulden auf einem fernem Boden Frost, Nässe und alle Gefahren eines von den Feinden der Menschheit mit unmenschlicher Wuth geführten Krieges, um eine Verfassung zu erringen, die ihr euch anzunehmen weigert. Würden sie solche ungläublichen Aufopferungen leisten, wenn sie des Ersatzes nicht gewiss wären ? Man fodert keine solche Aufopferungen von euch, es kostet euch kein tropfen Blutes, um reich und glücklich zu werden und ihr zagt ? (...) Unbegreiflich ist, und einst wird man eurer Feigheit spotten, die euch ohne Gefahren (denn der Schuz eines mächtigen tapfern Heeres sichert euch dafür, und die Konstitution verspricht euch sogar Ersatz für alles, was ihr etwa durch eine tollkühne Frechheit ihrer Feinde leiden könntet) die euch ohne Gefahren eine Verfassung

Forster témoigne ainsi de son agacement face à l'apathie de ses concitoyens. Il les compare aux Français, ces derniers apparaissant par contraste auréolés de gloire, tels des martyrs de la liberté qui œuvrent de surcroît, pour le bien de l'humanité entière. Il développe également une idée originale selon laquelle une révolution peut se dérouler sans violence. En effet, il souligne le fait que si les Français n'ont eu d'autres choix que d'employer la force pour abolir la monarchie absolue et se battre contre les puissances allemandes qui les menacent, les Mayençais, de leur côté, pourraient bénéficier des sacrifices de leurs voisins, mais ont l'outrecuidance de tergiverser. Forster dresse ainsi un portrait très élogieux des Français – qui apparaissent, sous sa plume, courageux, braves et empreints de fraternité, – alors qu'il s'agace du manque d'enthousiasme, voire de la méfiance de ses concitoyens face aux idées révolutionnaires et républicaines. L'image de l'étranger français véhiculée dans le journal de Forster s'oppose ainsi à celle de l'étranger-ennemi mise en lumière dans les travaux de Sophie Wahnich⁶⁷.

À partir de 1793, dans la *Neue Mainzer Zeitung* qui fait suite au *Patriot*, Forster met l'accent sur les événements qui se produisent en France et, à l'instar de son collègue et concurrent de la *Mainzer National-Zeitung*, il propose régulièrement des articles favorables à la France en début de numéro, l'organisation du journal semblant accompagner le changement politique en cours à Mayence malgré la résistance des habitants.

3.2. Promouvoir l'engagement féminin

Afin de renforcer leur propagande en faveur de la France, quelques rédacteurs choisissent d'utiliser l'engagement révolutionnaire des Françaises comme argument pour justifier leur admiration et ériger le pays voisin au rang de modèle politique.

Dans sa *Mainzer National-Zeitung*, Böhmer dévoile ainsi le caractère accueillant et fraternel des Français en publiant une « Lettre de 17 citoyennes de Rennes, la capitale de l'ancienne Bretagne, à la Société des amis de la Constitution de Mayence » :

« Citoyens ! Nous avons appris avec la plus vive émotion que nous avons à Mayence des frères et des amis de la liberté et de l'égalité ; nous sentons nos cœurs attirés vers vous, vers ces braves frères qui deviennent maintenant des hommes libres ! Vous allez être transformés en citoyens ; vos chaînes sont tombées, vous les avez brisées ; vos âmes vont se réchauffer au feu sacré de la liberté et de l'égalité ; oui, nous serons vos

verwerfen macht, für welche eure Väter ihr Leben willig geopfert haben würden, und die zu erlangen euch nichts kostet, als den Willen sie zu besitzen. »

⁶⁷ WAHNICH, *L'impossible citoyen*, op.cit, p.99.

sœurs et les amies de votre gloire ! La distance qui nous sépare n'entamera en rien les sentiments d'amitié que nous vous portons - notre union sera éternelle, car elle est bâtie sur la vertu et l'égalité. Continuez votre noble projet, vos descendants se souviendront de votre nom avec émotion, et nous vous aimerons comme nos frères, et nous vous chérirons jusqu'à la tombe. »⁶⁸

En insérant cette adresse de femmes révolutionnaires, le rédacteur de la *Mainzer National-Zeitung* entend mettre en évidence le fait que toutes les catégories de la population française, quel que soit le genre, sont imprégnées des valeurs révolutionnaires et se mobilisent pour que ces dernières soient diffusées le plus largement possible. En outre, il n'est probablement pas fortuit qu'il ait choisi une lettre dans laquelle est accentuée le champ sémantique de la fraternité, particulièrement apprécié par les Jacobins. Les auteures témoignent, en effet, de leurs sentiments à l'égard de leurs « frères » mayençais et les intègrent ainsi tout naturellement au sein de la « famille » révolutionnaire, les félicitant même d'avoir fait le choix de la liberté et de l'égalité qui rendra leur descendance fière et reconnaissante.

En 1793, à l'instar de son collègue de la *Mainzer National-Zeitung*, le rédacteur du *Bürgerfreund* insère également des articles qui dressent un portrait élogieux de la France et propose ainsi, le 26 janvier 1793, une information qui a trait au patriotisme des femmes françaises :

« Le courage, qui animait chaque citoyen français avec d'autant plus de force que les dangers qui le menaçaient étaient grands, se communiquait même à l'autre sexe. En effet, tandis qu'une foule d'habitants de Paris se hâtaient vers les frontières, le beau sexe resté en arrière résolut d'employer son temps à faire des chemises pour les soldats, des bandages pour les blessés, etc. afin d'être de cette manière utile à la patrie. Plusieurs centaines d'entre elles se présentèrent en députation devant l'Assemblée nationale, et demandèrent la permission de se rendre dans la région où se trouve l'armée, afin de soigner les blessés. Les dames de Lille étaient animées du même amour de la patrie, car lorsqu'un brave général Duchatelet, à qui un boulet de canon avait enlevé un mollet, fut malade dans cette ville, un grand nombre des premières dames s'offrirent à lui servir de gardiennes à tour de rôle, afin que rien ne manquât à sa guérison. »⁶⁹

⁶⁸ *Mainzer National-Zeitung*, N°183, 26 novembre 1792, « Bürger ! Wir haben mit der innigsten Rührung vernommen, dass wir in Mainz Brüder und Freunde der Freiheit und Gleichheit hätten ; wir fühlen unsere Herzen zu Euch hingezogen zu jenen braven Brüdern, die nun freie Männer werden ! Ihr werdet nun zu Bürgern umgeschaffen, Euere Fesseln sind abgefallen, Ihr habt sie zerbrochen ; Euere Seelen werden sich am geheiligsten Feuer der Freiheit und Gleichheit erwärmen ; ja, wir werden Euere Schwestern, und die Freundinnen Eueres Ruhms ! Die Weite, die uns trennt, wird den freundschaftlichen Gesinnungen, welche wir Euch widmen, keinen Abbruch thun – unsere Verbindung wird ewig dauern, denn sie ist auf Tugend und Gleichheit gebauet. Fahret fort in Euere edlen Vorhaben, Euere Nachkommlinge werden Euere Namen mit Rührung denken, und wir werden Euch, als unsere Brüder lieben, und bis in das Grab schätzen. »

⁶⁹ *Der Bürgerfreund*, N°8, 26 janvier 1793, p.30, « Der Muth, der jeden Frankenbürger um so heftiger belebte, je grosser die Gefahren wurden, die ihn umschwebten, theilte sich sogar dem andern Geschlechte mit. Denn während eine Menge Einwohner von Paris an die Grenzen eilte, entschloss sich das zurückgebliebene schöne Geschlecht, seine Zeit mit Hemdemachen für die Soldaten, mit Korpienzopfen für Verwundete u.d.gl. zuzubringen, um dem

Si en 1792, Böhmer insistait sur la fraternité des « dames » de Rennes à l'égard des Mayençais, Metternich insiste quant à lui sur leur bravoure, leur patriotisme et leur civisme. Les femmes apparaissent ainsi prêtes à participer à l'effort de guerre, à se mobiliser pour le bien de la Nation et à apporter leur aide, dans la mesure de leurs moyens et en fonction de la liberté qui leur est accordée par la loi, en montant au front pour soigner les blessés. Elles semblent ainsi incarner la citoyenneté – bien que passive – que la Révolution leur a octroyée et heureuses de pouvoir contribuer à la sauvegarde de la patrie en danger. L'utilisation de l'adverbe « même » dans la première phrase de l'article souligne le caractère exceptionnel d'une mobilisation féminine vers les champs de batailles qui sont habituellement réservés au genre masculin et renforce par la même occasion la critique de l'apathie des Mayençais. Si Metternich fait ainsi l'éloge des Françaises qui – malgré la délicatesse associée traditionnellement à leur genre et leur minorité politique – entendent agir pour le bien de leur pays, c'est pour mieux encourager ses concitoyens et concitoyennes à passer à l'action pour instaurer la République à Mayence⁷⁰.

Pour favoriser l'adhésion de leurs concitoyens aux valeurs révolutionnaires et accepter – à terme – le rattachement à la France, les rédacteurs mayençais ont choisi de leur offrir une vision tronquée, idyllique, des Français. Böhmer publie des comptes rendus de la Convention nationale qui mettent en exergue le consensus qui règne entre les révolutionnaires français, omettant ainsi de mentionner le conflit qui oppose Girondins et Montagnards. Forster, quant à lui, dresse un portrait modèle de leurs voisins, les faisant passer pour des martyrs de la liberté et affirmant que les Mayençais peuvent bénéficier de leurs victoires sans avoir à accepter les mêmes sacrifices. Les Français doivent donc être perçus par les Mayençais comme des grands frères qui ouvrent la voie au progrès et à l'ère de la liberté et qu'il s'agit essentiellement de suivre pour bénéficier des victoires pour lesquelles ils se sont ardemment battus. Afin d'accentuer l'éloge de leurs voisins et encourager plus fermement encore leurs concitoyens à l'action révolutionnaire, les rédacteurs mayençais tels Böhmer et Metternich prennent

Vaterlande auf diese Art nützlich zu werden. Ja es erschienen mehrere Hunderte durch eine Deputation vor der Nationalversammlung, und bathen um die Erlaubnis, in die Gegend, wo die Armee ist, reisen zu dürfen ; um die Verwundeten pflegen zu können. Die Liller Damen waren von gleicher Vaterlandsliebe beseelt ; denn als der tapfere General Duchatelet, dem eine Kanonenkugel eine Wade weggenommen hatte, krank in dieser Stadt lag, so erbothen sich eine Menge der ersten Damen, ihm abwechselnd als Wärterinnen zu dienen, damit ja nichts zu seiner Genesung versäumt werden möge. »

⁷⁰ On pourra notamment retenir : Anette HÖFER, Annette KEILHAUER, « Femme », in *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe*, op.cit., p.9-10 ; GODINEAU, *Citoyennes tricoteuses : les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Perrin, 2004. ; Maria GOUPIL-TRAVERT, *Braves combattantes, humbles héroïnes. Trajectoires et mémoires des engagées volontaires de la Révolution et de l'Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021.

l'exemple des femmes françaises et les érigent en modèles de vertu et de patriotisme. Ce choix laisse apercevoir en filigrane le reproche que les journalistes font aux Mayençais de rester réfractaires à tout engagement en faveur de l'émancipation révolutionnaire.

3.3. Souligner les avantages du rattachement à la France

Bien que leurs discours s'adaptent aux Mayençais et qu'ils œuvrent ardemment à la promotion du républicanisme, ils semblent néanmoins tous mettre en exergue les difficultés rencontrées face à une population réticente à intégrer les valeurs révolutionnaires et à expérimenter le rattachement à la France.

Dès la fin de l'année 1792, les révolutionnaires mayençais sont confrontés à des partisans du compromis entre idées de la Révolution et conservation de structures de l'Ancien Régime. Ces derniers sont nommés « notre parti feuillant » par l'auteur du *Patriot* – probablement Wedekind – qui propose ensuite à ses lecteurs un extrait du discours tenu par Forster, le 15 novembre 1792 à la Société des amis de la liberté et de l'égalité, dans lequel il déplore l'apathie des Mayençais et leur manque d'adhésion pleine et entière à ce qui est proposé par les Français :

« Je n'exagère pas ; vous perdrez tout si vous ne prenez pas tout maintenant, si vous ne voulez pas devenir totalement libres de tout votre cœur. La chose est claire ! Qui vous doit vous garantir votre juste milieu, votre projet modéré de feuillants, vos princes élus, vos États endettés et engraisés, vos deux chambres ? Pas le cher et saint Empire allemand, qui ne peut guère se garantir lui-même et qui est dans ses derniers retranchements ? [...] Mais si l'Empire allemand est obligé par la suprématie des Français de faire la volonté des Mayençais et de leur garantir une constitution modérée, avec un prince électeur, des états et tous les autres titres que l'on donne à ces doux seigneurs ? Certes, il en serait autrement ; alors vous avez raison, messieurs de la corporation du commerce, alors vous avez raison avec votre projet si bien élaboré. Un petit détail manque cependant encore ! Auriez-vous l'obligeance de nous apprendre comment, dans la République française pourrait s'oublier au point de vous garantir et de vous faire garantir par l'Empire une constitution diamétralement opposée aux principes sur lesquels elle est construite, à savoir la liberté et l'égalité ? Elle a promis son soutien à une constitution libre ; pas à l'ancien esclavage sous un nouveau nom. N'oubliez pas qu'une nation libre puisse se contredire à ce point et agir si inconsidérément ; ne vous illusionnez pas vous-mêmes avec de vains espoirs qui ne pourront jamais être réalisés et n'espérez pas nous tromper, nous, les amis de la liberté, et nos concitoyens, par des propos mensongers si faciles à percer à jour. »⁷¹

⁷¹ *Der Patriot*, B, 1792, p.19-22, « Ich behaupte nicht zuviel ; Ihr werdet alles verlieren, wenn Ihr jetzt nicht alles nehmt, wenn Ihr nicht jetzt von ganzen Herzen ganz frei werden wollt. Die Sache ist ja klar am Tage ! Wer soll Euch dann Euer sauberes Mittelding, Euer gemässigttes Feuillantentprojekt, Euern erwählten Fürsten, Eure Schulden-und Ahnenreichen Landstände, Euere zwei Kammern, wer soll sie Euch garantiren ? Doch nicht das

Le discours de Forster ainsi inséré dans les pages du *Patriot* témoigne de la tension qui règne dès le mois de novembre 1792 à Mayence. L'orateur – fervent membre de la société populaire mayençaise qui s'affilie en 1793 aux Jacobins de Paris – dénonce ainsi le projet de constitution qui impliquerait d'être rattaché à l'Empire allemand, présenté par la corporation des commerçants au général Custine⁷². En effet, la première action de ce dernier est de convoquer les corporations pour leur demander leur avis au sujet de la future constitution de Mayence. Cette démarche maladroite met immédiatement en lumière les divergences entre les républicains mayençais, d'un côté, qui souhaitent une constitution démocratique à l'image de celle de la France, et les corporations, de l'autre qui sont conservatrices et qui repoussent la constitution républicaine⁷³. Afin de convaincre son auditoire et en particulier ceux qu'il qualifie de « feuilants », le propos de Forster insiste sur l'incohérence de l'idée qui consiste à proposer un projet qui rechercherait un équilibre entre l'esprit révolutionnaire et les structures d'Ancien Régime. Il souligne, de plus, que la France est sortie vainqueur et, de ce fait, est en position d'imposer ce qu'elle entend aux Mayençais. Il serait étonnant qu'elle consente à un compromis alors que la politique révolutionnaire veut répandre le plus largement la liberté et l'égalité et donc renverser les despotes. Selon Forster, si ses concitoyens souhaitent choisir un « maître », qu'ils optent pour celui qui va les rendre libres. Il dresse ainsi le portrait d'une France certes conquérante, mais dont le noble but n'est pas d'assujettir : il s'agit au contraire de rendre la liberté et l'égalité aux populations. Comme le souligne Marita Gilli, l'apathie des Mayençais favorise en effet les forces contre-révolutionnaires et si leur inconscience politique entraîne certes une relative coopération, elle n'est toutefois que le fruit d'une obéissance à l'occupant sans grande adhésion aux idées révolutionnaires, reproduisant simplement l'ancien schéma de soumission à l'autorité du Prince⁷⁴. Cette passivité laisse les clubistes et, *a fortiori*, Forster dans la consternation et permet d'expliquer la virulence de son discours. L'oralité du discours est

liebe heilige deutsche Reich, das sich selbst kaum garantiren kann und in den letzten Zügen liegt ? [...] Wenn aber das teutsche Reich im Frieden, durch das Uebergewicht der Franken genöthigt wird, den Mainzern ihren Willen zut hun, und ihnen die gemässigte Verfassung, mit einem Wahlfürsten und Landständen und wie die süßen Herren weiter titulirt werden, heilig zuzusichern ? Ja, das ist etwas anders ; dann habt Ihr Recht, Ihr Herren vom Handelsstande, dann ist es richtig mit Euerm fein ausgedachten Projekt. Ein kleiner Umstand fehlt noch ! Wollt Ihr nicht die Güte haben uns zu belehren, wie in aller Welt die Frankenrepublik sich so sehr vergessen könnte, Euch eine Verfassung zu garantiren und vom deutschen Reich garantiren zu lassen, die den ewigen Grundpfeilern, worauf sie gebaut ist, der Freiheit und Gleichheit, schurstraks zuwider läuft ? Einer freien Verfassung hat sie ihren Schuz zugesagt ; keiner alten Sklaverei, unter dem neuen Namen. Wähnt nicht, dass eine freie Nation sich selbst so sehr widersprechen, so thörigt handeln könne ; hintergeht nicht Euch selbst mit falschen Hofnungen, die nimmermehr in Erfüllung gehn können, und hoffet nicht, uns, die Freunde der Freiheit, und unsere Mitbürger mit so leeren, so leicht zu durchschauenden Vorspiegelungen zu täuschen.»

⁷² GILLI, *Un révolutionnaire allemand Georg Forster (1754-1794)*, Paris, Éditions du CTHS, 2005, p.68.

⁷³ *Id.*, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit., p.231 ; p.234.

⁷⁴ GILLI, « Aspects de la Contre-Révolution », op.cit., p.272.

conservée par Wedekind : les questions rhétoriques et les exclamations utilisées permettent de rendre compte de l'émotion de l'orateur et de la nécessité de lutter face à une population en grande majorité réticente voire hostile aux idées révolutionnaires et à un rattachement à la France. Sa véhémence se renforce alors que Forster interpelle directement ses concitoyens et dénonce ouvertement leur apathie :

« Une honte éternelle ne doit-elle pas s'attacher à votre nom, la postérité ne va-t-elle pas dire qu'en l'an 1792 quand les Français commencèrent à libérer le monde de ses tyrans, les Mayençais ont été les seules créatures amorphes, indécises, insensibles, écrasées par une mentalité d'esclaves et de lâches qui n'ont pas accueilli la liberté avec allégresse, les seuls qui n'ont pas su apprécier leur bonheur avec zèle, courage viril et force ; vos enfants ne rougiront-ils pas un jour et n'auront-ils pas honte d'être appelés Mayençais ? Venez donc, accourez, pressez-vous et signez dans le livre qui contient les vœux des hommes libres ; montrez enfin aux Français que la liberté peut aussi enthousiasmer des hommes allemands ; remettez-vous de l'engourdissement déshonorant dans lequel vous êtes encore plongés, ne reniez plus votre caractère national, votre disposition à la joie facile, sereine et conviviale, à la plaisanterie et à la gaieté qui facilite tout commerce et adoucit tout travail ; sentez donc tous l'étendue de votre bonheur, respirez donc librement, ne renoncez pas plus longtemps au droit qui vous revient et venez agir avec force et virilité et la fière conscience que la souveraineté appartient au peuple tout entier ! »⁷⁵

La fin de son discours s'articule autour de la question de la postérité et il interpelle ses concitoyens au sujet du contexte politique qu'ils vont léguer à leurs descendants. Les notions d'honneur et de courage interviennent par contraste, lorsqu'il accuse ouvertement les Mayençais d'indécision, voire de lâcheté, face au renouvellement politico-social qui leur est proposé par les Français. En s'appuyant sur le champ lexical de la masculinité, il vise directement la part émotionnelle, non rationnelle, de ses auditeurs – puis lecteurs – et renforce ainsi la portée de son réquisitoire. À la suite de ces virulentes accusations, il enjoint vivement à ses concitoyens de se ressaisir, leur affirme qu'il est nécessaire de reprendre le pouvoir sur leur vie et donc d'investir leur souveraineté populaire. En tribun rompu à l'exercice, il utilise la technique du contraste : après avoir dénoncé leur apathie due à un « engourdissement » des

⁷⁵ *Der Patriot*, B, 1792, p.31-32, « Soll nicht ewige Schande auf Euren Namen haften, soll die Nachwelt nicht sagen, im Jahr 1792, als die Franken anfiengen die Welt von ihren Tyrannen zu befreien, da waren die Mainzer die einzigen trägen, unentschlossenen, von Sklavensinn und Feigheit niedergedrückten, fühllosen Geschöpfe, die nicht froh der Freiheit entgegenjauchzten, die Einzigen die nicht mit Eifer, mit Männermuth, mit Kraft und That ihr Glück zu schätzen wussten ; sollen nicht Eure Kinder einst erröthen und sich schämen, wenn man sie Mainzer nennt ? So eilt, so strömt hinzu, so drängt Euch heran, und zeichnet Eure Namen in das Buch, das die Wünsche freier Männer enthält ; so lasst die Franken endlich sehen, wie die Freiheit auch deutsche Männer begeistern kann ; so erholt Euch von der entehrenden Betäubung worin Ihr noch versunken seid, so verläugnet nicht länger Euern Volkscharakter, die Stimmung zur leichten heitern, geselligen Freude, zu Scherz und Fröhlichkeit, welche jedes Geschäft erleichtert, und jede Arbeit versüsst ; so fühlt den ganzen Umfang Eures Glücks, so athmet aus freier Brust, so lasst Euch nicht länger zurückhalten von dem Recht das Euch gebührt, und tretet, tretet männlich und fest zum handeln hervor, mit dem stolzen Bewusstseyn, dass die Herrschaft dem ganzen Volke gehört ! »

esprits, il vante leurs mérites et leurs dispositions innées⁷⁶. Par ce biais, il tente de leur transmettre l'idée selon laquelle ils sont naturellement constitués pour vivre selon les principes révolutionnaires et les invite à signer le livre rouge qui symbolise l'allégeance aux principes de liberté et d'égalité. Le discours de Forster – qui témoigne de son agacement face au comportement des Mayençais et de son adhésion aux idées de la Révolution – entend aussi bien « réveiller » les esprits de ses auditeurs – puis lecteurs – que les préparer à un rattachement à la France, qui apparaît, aux yeux de Forster, comme l'unique issue positive qui se présente aux Mayençais entre 1792 et 1793.

Si Forster et Wedekind tentent de mobiliser les Mayençais en faveur du rattachement à la France grâce à des techniques rhétoriques élaborées, Metternich, quant à lui, poursuit le même but en adaptant le discours à un public qui semble moins acculturé à la vie politique et à l'exercice de la citoyenneté. Le 2 janvier 1793, dans un dialogue fictif, le rédacteur du *Bürgerfreund* met en évidence la nécessité d'adopter la Constitution française, fondée sur les notions de liberté et d'égalité, comme il le souligne, car le peuple mayençais n'est pas suffisamment éclairé pour pouvoir s'en donner une lui-même :

« Godfried. [...] Il faut que je te dise encore une autre raison pour laquelle le peuple, qui gagne pourtant tant à la Constitution des Français, peut, à cause d'une autre circonstance que celle-ci-dessus, ne pas vouloir ; c'est le manque d'instruction, le manque de compréhension de tout le système bienfaisant du gouvernement libre.

Franz. Encore une fois, j'admets qu'il faut d'abord éclairer le peuple, et attendre jusqu'à ce que...

Godfried. Silence, n'allez pas plus loin. C'est le moment d'agir. Je vais te dire une parabole. Supposons qu'un père reconnaisse le grand avantage qu'il peut procurer à ses enfants encore mineurs, ne peut-il pas, ou plutôt ne doit-il pas, attribuer cet avantage à ses enfants maintenant qu'il peut l'être ? Doit-il attendre que ses enfants atteignent l'âge de la majorité ?

Franz. La parabole ne convient pas.

Godfried. Elle ne convient pas à ton esprit ; quant à la raison pour laquelle elle ne convient pas, ce n'était pas ton affaire ; ce n'est généralement pas l'affaire de ceux qui ne cherchent leur salut que dans la contradiction incompréhensible, lorsqu'ils sentent qu'ils sont poussés dans l'embarras par la vérité. Une nation entière qui pense et agit encore comme des enfants, que n'importe quel affabulateur peut tromper, n'est-elle pas encore dans l'immaturation ? Mais s'il y a une nécessité impérieuse que le mineur agisse et qu'il ne le puisse pas encore, le tuteur ne doit-il pas intervenir ? Je sais que tu vas encore me dire, mais qui a placé les Français au rang de tuteur pour les peuples

⁷⁶ LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire*, op.cit., p.203-215.

mineurs ? Je réponds : la raison, et c'est à ce jugement suprême qu'ils doivent rendre compte. »⁷⁷

Metternich utilise ainsi le dialogue et la parabole pour s'adresser à ses lecteurs qui sont familiers du langage catéchétique⁷⁸. Il met ainsi en exergue le fait que l'adoption de la Constitution française est impérative en raison de ce qu'il perçoit – à l'instar de Forster – comme une minorité politique de la population mayençaise. En effet, il démontre que ce qui freine ses concitoyens à entrer dans le giron français est également ce qui rend le rattachement à la France aussi nécessaire. En effet, le manque d'instruction et de discernement de la population de Mayence est dénoncée et Metternich témoigne de sa crainte de voir cette dernière céder aux sirènes de l'Ancien Régime en raison de son immaturité politique. À l'instar de Forster, Metternich semble ressentir l'urgence de la mise en œuvre de la construction d'une culture politique républicaine des Mayençais et la nécessité d'un rapprochement rapide et durable de la France pour assurer le nouveau régime. Si le rédacteur du *Bürgerfreund* ne vise pas explicitement l'apathie de ses lecteurs, il dénonce ouvertement leur manque d'instruction, qui peut expliquer l'indifférence manifestée par ses concitoyens et qui les rend tout aussi vulnérables face aux tentatives contre-révolutionnaires⁷⁹.

Comprendre la politisation véhiculée par la presse du Rhin supérieur en observant le cas des journaux jacobins de Mayence entre 1792 et 1793 permet de montrer qu'il existe plusieurs manières de faire.

La presse mayençaise de l'automne 1792 à l'été 1793 présente ainsi deux journaux d'information et d'annonces et cinq feuilles d'opinion. Ces périodiques donnent le sentiment

⁷⁷ *Der Bürgerfreund*, N°1, 2 janvier 1793, p.3, « Godfried [...] Aber nun muss ich Dir auch noch einen andern Grund sagen, warum das Volk, welches doch bey der Franken-Constitution so viel gewinnt, auch noch wegen eines andern Umstandes, als der obigen Verführungen, nicht wollen kann ; und der ist : Der Mangel an Aufklärung, der Mangel an Einsicht in das ganze wohlthätige System der freyen Regierung.

Franz. Wieder zugegeben ; also kläre man erst das Volk auf, und warte so lange bis...

Godfried. Stille nicht weiter. Izt ist der Zeitpunkt zu wirken. Ich will dir ein Gleichnis sagen. Gesezt ein Vater erkennt den grossen Vortheil den er seinen noch unmündigen Kindern verschaffen kann, darf, oder vielmehr muss er nicht diesen Vortheil izt, da er gemacht werden kann, seinen Kindern zuwenden ? Soll er etwa warten, bis seine Kinder mündig werden ?

Franz. Das Gleichniss passt nicht.

Godfried. Nach deinem Kopfe passt es nicht ; die Ursache, warum es nicht passt, die anzugeben, das war deine Sache nicht, das ist gewöhnlich die Sache derer nicht, die nur ihr Heil im verstandlosen Widersprechen suchen, wenn sie es fühlen dass sie von der Wahrheit ins Gedränge getrieben sind. Ist eine ganze Nation, die noch wie Kinder denkt und handelt, die jeder Schwäzer bethören kann, ist die nicht noch in der Unmündigkeit ? Aber wenn die unaufschiebbare Nothwendigkeit da ist, dass der Unmündige handeln soll, und doch noch nicht kann, muss da nicht der Vormünder eintreten ? Ich weis, dass du mir noch sagen wirst, aber wer hat die Franken zu Vormündern über die unmündigen Völker gesezt ? Ich antworte : Die Vernunft, und diesem höchsten Richtern müssen sie Rechenschaft ablegen. »

⁷⁸ GILLI, « Aspects de la Contre-Révolution », *op.cit.*, p.270.

⁷⁹ *Ibid.*, p.271.

de vouloir conjointement œuvrer à la mobilisation de toute la population mayençaise dans le processus de construction d'une culture politique, embrassant ainsi l'esprit démocratique véhiculé par les Jacobins français. La gazette *Mainzer-National Zeitung* et le journal d'annonces *Mainzisches Intelligenzblatt* se présentent comme des vecteurs de la propagande gouvernementale, en intégrant des informations émanant de l'administration provisoire installée à Mayence par Custine ainsi que du quartier général de celui-ci. Bien que la critique des Mayençais se fasse de plus en plus entendre, notamment en 1793, ces deux feuilles poursuivent leur objectif de porte-paroles de l'administration révolutionnaire, en proposant des documents officiels, des discours de Custine et des adresses des représentants du peuple en mission qui tendent à mettre en évidence son oscillation entre modération et radicalité politique face à la défiance d'une part croissante de la population mayençaise.

Parallèlement à ces journaux d'information et d'annonces qui parviennent à s'adapter au contexte politique changeant grâce à leur neutralité, apparaissent cinq feuilles d'opinion, qui chacune développe une rhétorique qui semble coïncider avec le public visé ainsi que la sensibilité politique et intellectuelle des rédacteurs. Wedekind, Forster et Fuchs proposent des discours élaborés et des articles de réflexions qui visent à ancrer l'esprit révolutionnaire et le républicanisme français dans le courant des Lumières, de l'*Aufklärung* et du *Sturm und Drang* allemand. Cette stratégie discursive vise à convaincre leur lectorat – qui apparaît aisé et lettré sous leur plume – de la légitimité de l'adoption de liberté, d'égalité et de patriotisme révolutionnaires, celles-ci menant *de facto* à l'acceptation du changement de régime politique, dans la mesure où, selon les rédacteurs, seule la République peut se porter garante de ces valeurs. Le même objectif est mené par Metternich et Hartmann et Meuth qui témoignent, cependant, quant à eux, de leur ambition de contribuer à la diffusion de la culture politique démocratique et républicaine auprès de la classe moyenne et populaire. S'inscrivant dans un courant stylistique moins élaboré que leurs collègues, ils proposent des articles de pédagogues politiques, dans lesquels les concepts révolutionnaires ainsi que les lois du régime républicain français sont expliqués et dont les bénéfices sont explicités.

Bien que tous ces journaux jacobins tendent à mettre en évidence la modération politique garantie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que par la Constitution française et que les journalistes francophiles puissent dans un premier temps faire preuve de compréhension et de patience à l'égard de leurs concitoyens, l'apathie et la méfiance croissante de ces derniers face aux idées révolutionnaires et à l'adoption du régime républicain mènent les rédacteurs à radicaliser leurs discours, notamment autour de la question du rattachement de Mayence à la République française. Sous leur plume qui fait taire toute dissensions intérieures

à la France, cette dernière apparaît tour à tour comme un modèle de vertu civique et de fraternité et comme un sauveur face aux périls que constitue le retour d'un système politique monarchique. Face à une population peu encline à se montrer actrice des bouleversements socio-politiques impulsés par la conquête de la ville par les armées de Custine, les journalistes jacobins rivalisent d'ingéniosité rhétorique pour convaincre leurs concitoyens d'adhérer à l'esprit révolutionnaire et à contribuer à l'instauration d'un régime républicain, qui apparaît *in fine* ne pouvoir être mis en œuvre que par le rattachement forcé à la République française. Dans la presse mayençaise, les Français, ces étrangers venus conquérir la région de Mayence, sont dépeints comme des alliés et non comme des ennemis. En revanche, sous la plume des journalistes jacobins, la figure dangereuse de l'altérité est incarnée par les partisans de l'Ancien Régime et par ceux qui sont réticents à la mise en œuvre d'un régime républicain.

Chapitre 6 : Changements politiques et continuité de l'information : la fusion de journaux sous le Directoire

Entre 1794 et 1796 – sous la Convention thermidorienne puis sous le Directoire – six journaux strasbourgeois opèrent une fusion. Par trois fois, dans un contexte de surveillance accrue et de censure de la presse¹, deux périodiques cessent d'être publiés individuellement et sont réunis pour former une nouvelle entité : le journal fusionné. Bien qu'il s'agisse d'une pratique relativement courante dans le monde de la presse du XVIII^e siècle, l'historiographie ne l'aborde que très rarement ou – lorsque c'est le cas – que de manière superficielle. Comme le souligne Susanne Lachenicht, cette stratégie – qui se remarque dans la variation des titres – témoigne d'une adaptation à un contexte endogène, par exemple le départ ou l'absence des rédacteurs, ainsi que d'une volonté de réorienter la ligne éditoriale du journal en lien avec le recentrage politique impulsé par la Convention thermidorienne et le Directoire².

Le 13 septembre 1794, Frédéric-Rodolphe Salzmann et Philippe-Jacques Dannbach, respectivement rédacteur de la *Strassburgische Zeitung* et imprimeur du *Weltbote* – initialement rédigé par Johann Friedrich Butenschoen –, annoncent la réunion des deux publications sous le titre de *Strassburgische Zeitung und mit derselben vereinigt der Weltbote* qui se transforme en *Strassburgische Zeitung oder der Weltbote* au bout de quelques jours. La fusion des titres n'intervient qu'un an plus tard, peu après l'instauration du Directoire. La *Strassburgische Zeitung* de Salzmann est publiée à Strasbourg depuis 1784 et son rédacteur est connu en particulier pour la tempérance de ses opinions ; son engagement auprès des Modérés strasbourgeois après la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg au printemps 1792, puis auprès des Girondins, lui ayant notamment valu d'être exilé loin de la frontière germanique entre 1793 et 1794. Revenu dans sa ville natale en 1794, il œuvre à la fusion de son journal avec le *Weltbote* de Butenschoen, dont l'adhésion à la politique robespierriste lui vaut d'être arrêté et emprisonné en juin 1794. La fusion de la *Strassburgische*

¹ CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.*, p.95-114.

² Claire MICHELLAND, *Le Journal de Lyon (1784-1792). Un périodique provincial à la fin des Lumières*, Mémoire de Master 2, Grenoble, 2007 ; LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.229.

Zeitung et du *Weltbote* apparaît alors comme une volonté d'éliminer la tendance jacobine-montagnarde de la presse locale dans un contexte post-thermidorien³.

En 1796, deux autres fusions ont lieu sous la houlette de Johann Jacob Kaemmerer. L'*Argos oder der Mann mit hundert Augen* – rédigée par ce dernier – s'allie à la *Rheinische Zeitung* de Frédéric Cotta et Mathias Metternich, en juin 1796, pour fonder la *Rheinische Fama*. L'adhésion des trois hommes aux idées jacobines imprègne ces publications malgré une tendance à la discrétion à la suite de la « Conjuración des Egaux » menée par Babeuf et démantelée au début de l'année 1796. La dernière fusion est celle de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik verfasst von Schlemmer* en septembre 1796 et apparaît moins comme une continuité intellectuelle que comme une manière de neutraliser l'engagement jacobin de Kaemmerer, qui abandonne, dans un premier temps, la rédaction pour se concentrer sur l'édition du journal, avant de reprendre son poste de rédacteur en décembre 1796⁴.

Bien que tous ces journaux se présentent comme républicains – c'est-à-dire résolument hostiles à un retour monarchique – ils ne l'expriment pas tous de la même manière et pas avec la même virulence, en fonction de leur tendance politique, modérée ou jacobine. Cependant, au-delà de l'identité politique des rédacteurs, notamment étudiée par Susanne Lachenicht, et des spécificités de la presse strasbourgeoise par rapport aux journaux parisiens de l'an IV étudiés par Nathalie Lambrichs, il s'agit d'analyser la fusion de journaux comme une stratégie qui permet aussi bien aux rédacteurs de continuer à publier une opinion politique qu'à éliminer une idéologie qui dessert le gouvernement. Cette situation permet aussi des « cas » où les acteurs sont perceptibles derrière les évolutions de la presse et où il est possible de saisir les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour se situer par rapport au pouvoir.

Les circonstances et les raisons pour lesquelles cette opération éditoriale a été mise en œuvre sont diverses et entrent en résonance avec un contexte de tensions entre la politique d'équilibre et de modération voulue par le gouvernement et les résurgences néo-jacobines (« babouvistes ») et royalistes. La fusion apparaît dans un premier temps comme une réponse pragmatique pour garantir la continuité éditoriale. Il s'agit de pallier l'absence d'un rédacteur, de rassurer les lecteurs quant à la continuité de la ligne politique poursuivie mais également de renforcer le collectif de rédacteurs afin de répondre aux attentes des lecteurs.

³ On pourra notamment retenir : Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*, Gallimard, Paris, 1989 ; *Id.*, *Politiques de la Révolution française*, Gallimard, Paris, 2008.

⁴ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.229.

La fusion est également considérée comme une solution pour tenter de poursuivre une lutte politique, plus précisément jacobine, avant que la même stratégie ne soit utilisée pour éliminer – du moins en apparence – ce discours qui dessert le gouvernement directorial.

1. La fusion, une réponse pragmatique pour garantir la continuité éditoriale.

La fusion des six journaux strasbourgeois sous la Convention thermidorienne et le premier Directoire apparaît dans un premier temps comme une réponse pragmatique pour garantir une continuité éditoriale. Plusieurs logiques – mises en lumière dans les journaux – sous-tendent cette pratique qui vise à assurer la pérennité des entreprises éditoriales : l'absence du rédacteur, qu'il s'agit de pallier afin de garantir l'accès aux informations aux lecteurs ; la continuité de la ligne politique poursuivie par le rédacteur afin de rassurer le public et le fidéliser ; et enfin le renforcement du journal grâce à un collectif de rédacteurs, ce qui permet d'enrichir le contenu du journal et remédier aux difficultés – notamment économiques – rencontrées précédemment.

1.1. Pallier l'absence du rédacteur et assurer la continuité de la publication

Deux fusions de journaux – celle de la *Strassburgische Zeitung* de Rodolphe Salzmann avec le *Weltbote* de Johann Friedrich Butenschoen entre 1794 et 1795 et celle de la *Rheinische Zeitung* de Frédéric Cotta et Mathias Metternich avec l'*Argos* de Johann Jakob Kaemmerer en 1796, découlent directement de l'absence de l'un des rédacteurs. Cependant, la cause de cette dernière n'est pas la même, l'une est volontaire – Metternich et Cotta, les rédacteurs de la *Rheinische Zeitung*, quittent Strasbourg –, l'autre est subie – Butenschoen, auteur du *Weltbote* est emprisonné au mois de juin 1794. De plus, dans le premier cas, la réunion des deux journaux est souhaitée par les rédacteurs et annoncée aussi bien dans le supplément de l'*Argos* que dans la *Rheinische Zeitung*, publiés respectivement les 28 juin et 30 juin 1796⁵. *A contrario*, la réunion du *Weltbote* à la *Strassburgische Zeitung* est décidée par l'éditeur du journal de

⁵ *Beilage zum 64. Stück des Argos*, 28 juin 1795, p.543-544 ; *Rheinische Zeitung*, n°145, 30 juin 1796, p.643-644.

Butenschoen qui, ne voyant pas le rédacteur rentrer à Strasbourg, conclut un accord avec Rodolphe Salzmann : « L'absence du rédacteur du *Weltbote* oblige l'éditeur de celui-ci le remplacer par la *Strassburger Zeitung* afin de ne pas réinitialiser ses abonnés »⁶. Philippe-Jacques Dannbach, imprimeur officiel de la municipalité de Strasbourg et du *Weltbote*, cède ainsi la publication rédigée précédemment par Butenschoen à Rodolphe Salzmann, rédacteur et éditeur de la *Strassburgische Zeitung*. La stratégie mise en œuvre par les deux hommes apparaît essentiellement économique. En cédant le journal, Dannbach se libère de l'engagement pris envers les lecteurs de leur fournir des nouvelles régulièrement et qu'il n'est plus en mesure d'assurer du fait de l'absence du rédacteur. Rediriger le public du *Weltbote* vers la *Strassburgische Zeitung* lui permet également d'éviter d'avoir à rembourser les abonnements, fait bénéficié Salzmann d'un nouveau public et, par conséquent, contribue à la stabilisation – si ce n'est à l'essor – économique de leurs entreprises éditoriales.

En outre, le temps de latence entre le moment où le rédacteur abandonne l'écriture de son périodique et celui de sa reprise par un collègue varie d'une fusion à l'autre. En effet, celle décidée conjointement par le rédacteur de l'*Argos* et ceux de la *Rheinische Zeitung*, fin juin 1796 est actée le 1^{er} juillet de la même année, et marque ainsi la fondation de la *Rheinische Fama*. *A contrario*, la fusion de la *Strassburgische Zeitung* avec le *Weltbote* ne semble de prime abord pas prendre racine dès le 13 septembre 1794, date à laquelle Dannbach annonce dans la gazette de Salzmann proposer aux lecteurs de Butenschoen la possibilité de remplacer le *Weltbote* par la *Strassburgische Zeitung*. Les titres sous lesquels vont paraître les numéros de cette dernière – *Strassburgische Zeitung und mit derselben vereinigt der Weltbote* du 13 au 19 septembre 1794 puis *Strassburgische Zeitung oder der Weltbote* du 20 septembre 1794 au 21 décembre 1795 – révèlent une volonté de transition progressive et d'utiliser les sources d'informations des deux journaux. C'est tout du moins ce que laisse entendre l'annonce publiée le 13 septembre 1794 : « Les sources grâce auxquelles le *Weltbote* a existé jusqu'à présent sont utilisées en même temps pour la rédaction de la *Strassburger Zeitung* »⁷. L'objectif de Salzmann et de Dannbach est d'inciter les lecteurs à s'engager dans la publication de la *Strassburgische Zeitung* comme ils ont pu le faire pour le *Weltbote*, afin de leur donner une raison supplémentaire de ne pas rompre leur abonnement. Ils semblent ainsi vouloir garantir une continuité aux lecteurs du *Weltbote*, les rassurer quant à la provenance des informations ainsi

⁶ *Strassburgische Zeitung und mit derselben vereinigt der Weltbote*, n°24, 13 septembre 1794, p.953, « Die Abwesenheit des Redacteurs des Weltboten nöthigt den Verleger desselben, um seine Abonnenten nicht zurückzusetzen, ihnen die Strassburger Zeitung dagegen in die Hände zu liefern ».

⁷ *Ibid.*, N°24, 13 septembre 1794, p.953, « Die Quellen, durch welche der Weltbote bisher seine Existenz hatte, werden zur Redaction der Strasburger Zeitung zu gleicher Zeit benutzt ».

que la possibilité de s'investir dans la gazette de Salzman. Une publication existe essentiellement par son lectorat, économiquement bien sûr mais également par la signification qu'il donne au texte et – dans le cas d'un journal – par son implication dans la rédaction grâce à l'envoi de lettres. Bien que souvent uniquement perceptible à travers les indices laissés dans le texte par le rédacteur, le lectorat est un allié de ce dernier, dont les traces se devinent au fil des pages d'un périodique. Les correspondants sont sans doute les plus visibles des lecteurs et, bien que le journaliste ne mentionne que rarement le nom de celui qui envoie la nouvelle, il rappelle très régulièrement en fin de numéro l'adresse à laquelle les lecteurs peuvent lui envoyer des informations. Ne pouvant être témoin lui-même de tous les événements et la demande en informations étant très forte sous la Révolution, le rédacteur sollicite ses correspondants personnels comme ses lecteurs afin de pouvoir enrichir son journal. C'est pourquoi l'annonce publiée le 13 septembre 1794 dans la *Strassburgische Zeitung und mit derselben vereinigt der Weltbote* précise que « Les lettres seront ainsi adressées au Bureau au N°2 de la place d'armes »⁸. Le transfert qui est ainsi organisé par Salzman et Dannbach semble vouloir faire oublier que quelques mois plus tôt, le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung* et Butenschoen, auteur du *Weltbote*, entretenaient un positionnement antagoniste. Le premier, modéré, assimilé aux Feuillants, puis Girondin, est forcé à un exil loin de la frontière rhénane par le gouvernement révolutionnaire entre 1793 et 1794 alors que le second est un Montagnard et sans-culotte convaincu. Il semble de prime abord surprenant de la part de Salzman et Dannbach de s'attendre à ce que les lecteurs du robespierriste *Weltbote* souscrivent sans hésiter à la *Strassburgische Zeitung* pour satisfaire leur quête d'informations. Cependant, la réunion des deux journaux a lieu quelques semaines après le 9 thermidor, période durant laquelle la politique de l'an II est reniée, où les transfuges politiques sont encouragés⁹ et où seules deux feuilles – traditionnellement neutres – sont encore publiées à Strasbourg : les *Affiches de Strasbourg*, avec leur version allemande et la *Strassburgische Zeitung*. Ces deux journaux appartiennent à Rodolphe Salzman, ce qui ne laisse que peu de choix aux lecteurs du *Weltbote* en cette fin d'année 1794. Bénéficiant d'un contexte propice à la réunion de sa publication avec celle de Butenschoen et à l'adhésion des lecteurs de ce dernier, Salzman domine le paysage journalistique pendant quelques mois sous la Convention thermidorienne et renoue ainsi brièvement avec le monopole dont il bénéficiait sous l'Ancien Régime, avant qu'une concurrence strasbourgeoise ne se manifeste à nouveau à partir de la fin de 1795.

⁸ *Strassburgische Zeitung*, *op.cit.*, N°24, 13 septembre 1794, p.953, « Briefe werden nun an das Bureau auf dem Paradeplatz N°2 adressirt ».

⁹ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.364.

Il est également intéressant de remarquer que la fusion effective des titres de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* intervient au moment où de nouveaux journaux apparaissent à Strasbourg – notamment *Die Pariser deutsche Zeitung* d’Andreas Ulrich en décembre 1795, la *Republikanische Kronik* de Johann Jakob Kaemmerer ou encore la *Rheinische Zeitung* de Frédéric Cotta et Mathias Metternich en janvier 1796, pour ne citer qu’eux. Cette opération permet à Salzmann de gagner de la place pour insérer davantage de nouvelles dans son périodique afin de rester concurrentiel face à Ulrich, dont la tendance politique centriste se rapproche de celle de Salzmann, mais également pour contrer ses anciens opposants plus radicaux, les journalistes jacobins Kaemmerer, Cotta et Metternich. Si la réunion de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* en septembre 1794 révèle l’hégémonie de l’entreprise de Salzmann et la prédominance de la politique de la Convention thermidorienne, la fusion des titres en décembre 1795 marque un nouveau tournant dans l’histoire de la presse politique strasbourgeoise. Après un an de vide éditorial à la suite de l’élimination d’une presse essentiellement sous la tutelle du gouvernement révolutionnaire (1793-1794), l’effervescence journalistique semble renaître de ses cendres et la flamme des rédacteurs de toute tendance politique être ravivée. La liberté de la presse – bien qu’au cœur des débats du Directoire – semble à nouveau être possible. Elle offre ainsi la possibilité à des journaux de tendance modérée, qui tendent à suivre l’idée d’un centre politique directorial, d’émerger mais également à des feuilles jacobines, bien que moins radicales qu’en 1792-1793 et sous la surveillance accrue du gouvernement, de reprendre leur place dans le monde journalistique du premier Directoire¹⁰.

1.2. Rassurer les lecteurs et poursuivre la publication

Alors qu’en 1794 Salzmann et Dannbach ne semblent pas juger utile d’indiquer aux lecteurs la ligne politique qui sera poursuivie dans la *Strassburgische Zeitung und mit derselben vereinigt der Weltbote* – la conjoncture politique parlant sans doute d’elle-même –, Kaemmerer, Cotta et Metternich entendent rassurer leurs lecteurs au moment de la fusion de l’*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* en juin-juillet 1796.

Le 14 juin 1796, lorsque Kaemmerer avertit ses lecteurs de la modification de l’*Argos*, qu’il justifie par le changement imminent du contexte géopolitique, il n’est pas question d’une fusion

¹⁰ CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.*, p.95-114.

avec la *Rheinische Zeitung*¹¹. Ce n'est que les 28 et 30 juin 1796 que les rédacteurs des deux publications annoncent respectivement la suppression de cette dernière et proposent aux lecteurs de s'abonner à la *Rheinische Fama* rédigée par Kaemmerer. L'article inséré dans l'*Argos* et la *Rheinische Zeitung* est en tout point identique et met en évidence la nécessité ressentie par les journalistes de rassurer leur public. Deux éléments se dégagent de cette annonce : la conscience de la concurrence éditoriale et le besoin de fidéliser les lecteurs en leur présentant un programme qui réponde à leurs attentes, du moins supposées. Les journalistes affirment, ainsi, dès les premières lignes que l'*Argos* et la *Rheinische Zeitung* partagent le même esprit et le même objectif et qu'elles seront réunies sous le titre de la *Rheinische Fama*, ce qui leur permet de « cette manière de répondre pleinement aux souhaits des lecteurs »¹². La stratégie développée par Kaemmerer, Cotta et Metternich prend son ancrage dans l'idée de continuité, de fidélité à une ligne politique modérée, supposée masquer la tendance jacobine du rédacteur, stratagème qui vise aussi bien à répondre aux attentes de leur public qu'à se protéger d'une censure à laquelle Kaemmerer a déjà été confronté au début de l'année 1796.

Le lien étroit entre les rédacteurs et leurs lecteurs est ainsi mis en lumière dans cette annonce. Les premiers se présentent comme ayant à cœur de satisfaire les seconds, dont ils ont besoin pour faire vivre leur périodique et, par conséquent, pour pérenniser leur entreprise éditoriale. Un dialogue est engagé entre la réalité matérielle du journal et l'« horizon d'attente » du public, ce dernier apparaît alors comme un objectif quasiment sacralisé par les rédacteurs auquel ils tentent de répondre. Il s'agit, en outre, également d'une manière pour les journalistes de mettre en lumière leur rôle dans une société « politisée », c'est-à-dire actrice de la construction d'une culture politique.

Le lecteur idéal imaginé par les journalistes de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* est libre de choisir la publication qui lui correspond et qui répond à son besoin d'informations. Ainsi, grâce à une habile rhétorique qui repose sur l'idée de liberté, Kaemmerer, Cotta et Metternich donnent tout pouvoir à leurs lecteurs : « Comme les lecteurs ont les mains libres dans le choix de leurs lectures, nous ne pouvons leur demander d'accepter cette modification »¹³. À l'image du transfert de sacralité du roi vers la Nation, les trois rédacteurs entendent mettre en lumière l'idée que le pouvoir repose entre les mains de la majorité, celle du peuple et donc de leurs lecteurs, qui sont libres de poursuivre leur abonnement ou non. Ils sont soumis à leur volonté et par ce

¹¹ *Argos*, *op.cit.*, N°51, 14 juin 1796, p.423.

¹² *Ibid.*, N°64, 28 juin 1796, p.543-544 ; *Rheinische Zeitung*, N°145, 30 juin 1796, p.643-644, « auf diese Art den Wünschen der Leser vollkommen entsprochen ».

¹³ *Ibid.*, « Da die Leser in der Auswahl ihrer Lektüre ungebundene Hände haben, so können wir von denselben nicht fodern, dass sie sich diese Aenderung mögen gefallen lassen ».

biais, mettent en exergue leur attachement aux acquis révolutionnaires. Cependant, si les rédacteurs leur laissent le choix de poursuivre ou non leur abonnement, ils n'en défendent pas moins longuement la future *Rheinische Fama* dans la suite de l'article. Ils affirment que « nous seuls assurons par tout ce qui est sacré que le goût, le plan, le patriotisme, l'instruction seront les mêmes que dans l'Argos et la Rheinische Zeitung »¹⁴. De cette manière, en reprenant les codes de la prestation de serment, ils engagent leur responsabilité et prennent le risque d'être parjures, ce qui, dans une société encore imprégnée d'Ancien Régime et plus encore de la fuite de Louis XVI à Varennes, est insoutenable¹⁵.

En outre, afin de rassurer pleinement le public et de l'enjoindre à poursuivre son abonnement, Kaemmerer – qui sera le seul rédacteur de la *Rheinische Fama* – tout en se protégeant de la censure directoriale, tient à mettre en lumière sa volonté de proposer un contenu exhaustif et apolitique à ses lecteurs : « le rédacteur sera vigilant à livrer tout ce qui peut intéresser le public, que ce soit bon ou mauvais, patriotique ou aristocratique, agréable ou désagréable ; mais l'enseignement, l'éradication des préjugés nuisibles, la chaude recommandation de la vertu, de l'amour de la patrie et de la religion du cœur peuvent toujours être atteints »¹⁶. L'exhaustivité annoncée par Kaemmerer est conçue comme une réponse aux attentes des lecteurs – c'est-à-dire à leur besoin ardent de savoir. Cette stratégie s'inscrit parfaitement dans l'ambition des journalistes-instructeurs du peuple – qui proposent un « enseignement » –, dont le rôle se développe depuis 1789¹⁷. Cependant, loin d'être impartial, Kaemmerer présente un programme binaire, « bon ou mauvais, patriotique ou aristocratique, agréable ou désagréable ». Cette succession d'oppositions place ainsi l'aristocratie parmi les « mauvais » et « désagréables » alors que le patriotisme est considéré comme « bon » et « agréable ». Il est, par conséquent, évident que Kaemmerer se positionne en faveur d'une République conquérante et libératrice, tout en soutenant les idées modérées chères au Directoire, et entend défendre l'esprit patriote, qu'il définit comme « l'amour de la patrie ». L'analyse de Raymonde Monnier du mot « patrie » peut être reprise ici pour expliciter le positionnement de Kaemmerer : « Dans le discours

¹⁴ *Argos*, *op.cit.*, N°64, 28 juin 1796, p.543-544 ; *Rheinische Zeitung*, N°145, 30 juin 1796, p.643-644, « allein wir versichern, bei allem was heilig ist, dass Geschmack, Plan, Patriotism, Belehrung, gerade das nemliche seyn werden, was sie im Argos und der Rheinischen Zeitung waren. »

¹⁵ On pourra notamment retenir : Timothy TACKETT, *La Révolution, l'Église, la France*, Paris, Le Cerf, 1986 ; Jean-Yves PIBOUBES, *Le Serment politique en France*, Thèse de doctorat, décembre 2003.

¹⁶ *Argos*, *op.cit.*, N°64, 28 juin 1796, p.543-544 ; *Rheinische Zeitung*, N°145, 30 juin 1796, p.643-644, « wird der Verfasser darauf bedacht seyn, alles zu liefern, was das Publikum interessiren kann, es sey gut oder bö, patriotisch oder aristokratisch, angenehm oder unangenehm ; doch wird Belehrung, Ausrottung schädlicher Vorurtheile, warme Anempfehlung der Tugend, der Vaterlands-Liebe, und der Herzens-Religion, immer erreicht werden kann ».

¹⁷ POPKIN, *La Presse de la Révolution*, *op.cit.*, p.46-47.

révolutionnaire, les emplois de *patrie* renvoient le plus souvent à l'étymologie du mot, un terme de parenté qui appelle le lexique de l'action et du sentiment (amour, défense, sauver, servir, mourir pour), du lien affectif à une personne qu'on aime et qu'on invoque »¹⁸. En effet, dans le contexte persistant de guerre sous le Directoire, « l'amour de la patrie » se teinte d'une nuance guerrière et met en évidence la volonté de célébrer les héros militaires qui défendent le territoire national. En outre, dans le contexte frontalier strasbourgeois, la défense de la patrie en danger s'apparente également à la protection de la terre qui nous a vu naître face aux périls liés à la guerre qui oppose la France et les puissances monarchiques allemandes depuis 1792.

Ce souci d'exhaustivité permet à Kaemmerer de dénoncer ce qui selon lui ne répond pas aux principes républicains et relève de « préjugés nuisibles ». Le Directoire se construit sur une politique d'équilibre, qui fait ressurgir la menace royaliste tout comme les ambitions néo-jacobines. La fusion de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* intervient quelques semaines après le procès de Vendôme, durant lequel Babeuf et ses alliés ont été jugés pour avoir organisé la « Conjuraton des Egaux »¹⁹. Kaemmerer, Cotta et Metternich étant des jacobins notoires qui ont participé activement à la vitalité de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg entre 1792 et 1794, cette résurgence républicaine démocrate, dite « néo-jacobine », peut déstabiliser l'entreprise des trois rédacteurs strasbourgeois, malgré leurs prises de position respectives anti-babouvistes. L'enjeu de cette annonce aux lecteurs est, par conséquent, de les rassurer quant à leurs opinions politiques – qui peut alors être définie comme jacobines de tendance modérées – et leur souci du bien public. La notion de « vertu » sollicitée par Kaemmerer relève ainsi des deux définitions majeures : « force morale, courage » et « ferme disposition de l'âme à fuir le mal et à faire le bien » qui viennent appuyer cette volonté de se mettre au service des lecteurs, de les instruire et renforce de ce fait la dichotomie du bon et du mauvais, mise en lumière par le rédacteur dans son programme implicitement jacobin²⁰.

En assurant au public qu'ils dénonceront tout « préjugé nuisible », Kaemmerer entend poursuivre la mission de surveillance qui était tout particulièrement celle de l'*Argos* et dénoncer toute tendance politique, toute opinion qui pourrait mettre à mal l'équilibre républicain. Il promet au public que « la vérité, la douceur et l'exhaustivité définiront notre journal »²¹. Cette

¹⁸ Raymonde MONNIER, « Patrie, patriotisme des Lumières à la révolution, sentiment de la patrie et culte des héros », in *Dictionnaire des usages socio-politiques*, *op.cit.*, p.18.

¹⁹ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire*, *op.cit.*, p.63-78.

²⁰ Claire GASPARD, « Vertu : le sens robespierriste du terme », in *Dictionnaire des usages socio-politiques*, *op.cit.*, p.197-210

²¹ *Argos*, *op.cit.*, N°64, 28 juin 1796, p.543-544 ; *Rheinische Zeitung*, N°145, 30 juin 1796, p.643-644, « Wahrheit, Niedlichkeit, Vollständigkeit werden unser Journal auszeichnen ».

devise met en lumière le rôle qu'il souhaite endosser : celui d'instructeur du peuple mais également celui de « maître de vérité et de justice », selon l'expression de Pierre Rétat²². Les informations qu'il publie dans son périodique sont soumises au « tribunal de l'opinion publique » et sont présentées comme vraies et sûres afin que les lecteurs puissent juger par eux-mêmes et devenir acteurs de leur temps. Cependant, ce gage de vérité semble antinomique avec la perception binaire exposée quelques lignes plus tôt. La notion de « douceur » est probablement insérée afin de convaincre le public que malgré sa volonté de dénoncer les ennemis de la République et sa tendance jacobine, il n'entend en rien susciter une résurgence de la « Terreur » et semble ainsi se conformer à la volonté du Directoire d'un patriotisme modéré²³.

Le rédacteur entend, ainsi, construire sa future publication, la *Rheinische Fama*, sur un équilibre politique entre modération directoriale et jacobinisme, et, par ce biais, tente de rassurer ses lecteurs ainsi que ceux de la *Rheinische Zeitung* quant au bien-fondé du renouvellement de son journal et de la fusion de ce dernier avec celui de Cotta et Metternich. Malgré les modifications apportées lors de cette opération, la continuité de la ligne politique soutenue par les trois journalistes semble, par conséquent, assurée. Se mettre au service du public pour contribuer à son instruction grâce à un contenu exhaustif, dont il assure la véracité et qui met en lumière un monde antagoniste où le patriotisme et le républicanisme sont érigés au rang de vertus, est un objectif primordial pour le rédacteur.

L'adhésion à la République est un argument que Kaemmerer utilise à nouveau pour rassurer son public lorsqu'il annonce la fusion de la *Rheinische Fama* avec la *Republikanische Kronik* en septembre 1796. D'une part, afin de légitimer le changement de rédacteur à la tête de la future *Rheinische Kronik*, il met en exergue le « républicanisme éprouvé » de ses remplaçants, c'est-à-dire que malgré les résurgences royalistes, ces hommes ont su rester fidèles à la République. D'autre part, afin d'assurer les lecteurs de son propre attachement aux principes politiques du Directoire et notamment au calendrier républicain, Kaemmerer – qui renonce à la rédaction de la *Rheinische Kronik* pour ne prendre en charge que l'édition de cette feuille – indique que « Notre journal paraît quotidiennement, sauf le dimanche. Cette disposition est prise par commodité du bureau et du colporteur, mais en aucune façon pour déprécier le jour

²² Pierre RETAT, « Le journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir de vérité et de justice au service des citoyens », *Annales historiques de la Révolution française*, 2003, p.21-44.

²³ LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV*, op.cit., p.43.

de repos républicain, qui est à nos yeux hautement précieux »²⁴. Afin de rassurer leur public et d'assurer la pérennité de son entreprise éditoriale, Kaemmerer – soutenu par ses collègues Cotta et Metternich – affirme son adhésion au républicanisme et au centre politique incarné par le Directoire exécutif, malgré l'allusion implicite à une culture politique jacobine persistante²⁵.

1.3. Renforcer le groupe de rédacteurs

Tout comme la fusion de la *Strassburgische Zeitung* avec le *Weltbote* permet à Salzmann de bénéficier d'une correspondance plus abondante grâce au transfuge²⁶ des lecteurs qui choisissent de poursuivre leur abonnement avec sa publication, la fusion de la *Republikanische Kronik* avec la *Rheinische Fama* permet – selon l'annonce qu'en fait Johann Jakob Kaemmerer le 17 septembre 1796 – de renforcer la rédaction du journal grâce à l'association de plusieurs lettrés dont les compétences servent à enrichir le contenu du périodique et dont l'engagement a pour but de masquer la disgrâce du journaliste. Alors que la fusion de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* en 1794-1795 ainsi que celle de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* en juin-juillet 1796 permettent à un seul homme de se distinguer – respectivement Salzmann et Kaemmerer –, celle qui engendre la *Rheinische Kronik* en septembre 1796 place le rédacteur de la *Rheinische Fama* au rang d'éditeur alors que l'écriture du nouveau périodique est prise en charge par des républicains savants, dont le nom n'est jamais mentionné : « Des hommes aux connaissances élargies et au républicanisme éprouvé se sont proposés comme collaborateurs, notre correspondance s'est aussi vraiment considérablement élargie »²⁷. Ainsi, la présence de ces nouveaux rédacteurs est présentée comme un atout pour pallier les difficultés que Kaemmerer a pu rencontrer lors de la rédaction de sa *Rheinische Fama* : « Notre journal, comme tout nouvel institut a rencontré plusieurs obstacles dans sa démarche, nous sommes en train de mettre fin à tous les maux et d'offrir à nos lecteurs une gloire parfaite »²⁸. Bien que les

²⁴ *Rheinische Fama*, Beylage zum N°71, 17 septembre 1796, p. 314, « Unsere Zeitung erscheint täglich, die Sonntage ausgenommen. Diese Einrichtung geschieht wegen der Bequemlichkeit des Bureau und der Collporteur, keineswegs aber um den republikanischen Ruhe-Tag, der in unsern Augen höchst schätzbar ist, herabzuwürdigen ».

²⁵ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, op.cit., p.229.

²⁶ SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.364.

²⁷ *Rheinische Fama*, Beylage zum N°71, 17 septembre 1796, p. 314, « Männer von augebreiteten Kenntnisse und erprobtem Republikanism haben sich zu Mitarbeitern angeboten ; auch unsere Korrespondenz ist wirklich beträchtlich erweitert. Druck und Papier werden den Beifall von jedem Kenner erhalten ; auch die Versendungen werden, da sie jezt unter der Aussicht der Verleger geschohen, mit der grössten Pünktlichkeit besorgt werden ».

²⁸ *Ibid*, « Unsere Zeitung hatte zeither, so wie jedes neue Institut in seinem Fortschreiten verschiedene Hindernisse gefunden, allein wir stehen wirklich im Begriffe alles Misfällige aus dem Wege zu räumen, und unsern Lesern vollkommene Genugthuung zu leisten ».

difficultés et contraintes rencontrées ne soient pas évoquées, la nouvelle publication qu'est la *Rheinische Zeitung* semble prévue pour être en mesure de les dépasser. En recoupant les indices laissés par Kaemmerer dans cet article de la *Rheinische Fama* avec le contexte de l'été 1796, il est possible de mettre en évidence quels ont pu être les soucis auxquels il a été confronté.

À l'instar du rédacteur du *Courrier de Lyon*, qui abandonne l'écriture de son journal et la confie à « une société de gens de lettres », au moment de la fusion de son périodique avec le *Journal de Lyon* en 1791, Kaemmerer, rédacteur de l'*Argos* puis de la *Rheinische Fama* en 1796, renonce – de son plein gré ou sous la contrainte – à la rédaction de la *Rheinische Kronik* en septembre 1796 et se concentre uniquement sur son édition²⁹. Un groupe de lettrés le remplace et est présenté comme à même de permettre la résolution des difficultés que Kaemmerer a pu rencontrer précédemment. La dépersonnalisation de la figure du rédacteur ainsi que la mention des « connaissances élargies et (au) républicanisme éprouvé » des journalistes apparaissent comme un argument de légitimation et un moyen de poursuivre l'objectif d'exhaustivité et de modération politique que Kaemmerer avait promis dès le mois de juin 1796, lors de la fusion de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung*. Cette volonté de proposer aux lecteurs une quantité satisfaisante de nouvelles est renforcée dans la même phrase par l'allusion à la correspondance qui a pris de l'ampleur et sur laquelle il est ainsi possible de s'appuyer plus sûrement. Il est possible d'imaginer que cet afflux de nouvelles contraint également Kaemmerer à faire appel à des collaborateurs afin de pouvoir traiter toutes les informations qui arrivent quotidiennement au bureau du journal, dans un contexte européen rythmé par la guerre et les différents traités signés durant l'année 1796 en Italie comme en Allemagne³⁰. De fait, le contenu de la *Rheinische Kronik* apparaît plus dense que celui de la *Rheinische Fama*, les articles y sont plus étoffés bien que leurs sujets abordés ne semblent pas différer de manière notable de ceux de son prédécesseur. L'objectif annoncé par Kaemmerer dans le prospectus semble, par conséquent, être atteint, tout en masquant efficacement l'élimination des dernières rares allusions au jacobinisme.

En outre, le « républicanisme éprouvé » de ces collaborateurs met en lumière la tension sociale qui persiste à la fin de l'été 1796 face aux menaces royalistes. De ce fait, Kaemmerer estime utile de préciser que les hommes à la tête de la rédaction de la *Rheinische Kronik* sont de fervents défenseurs de la République, alors que le courant royaliste prend de l'ampleur, notamment lorsqu'il conclut un accord avec le Directoire entre mai et septembre 1796 pour

²⁹ MICHELLAND, *Le Journal de Lyon, op.cit.*, p.22-23.

³⁰ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire, op.cit.*, p.187-206.

lutter contre les « anarchistes », à la suite de l'arrestation des babouvistes au début de l'année³¹. Cependant, malgré le manque de précision quant au type de républicanisme qu'ils entendent développer et défendre dans leur publication, l'éviction de Kaemmerer, dont le jacobinisme, bien que discret, restait tangible dans la *Rheinische Fama*, et son remplacement par des anonymes met en évidence la volonté de publier un journal qui adhère aux idées politiques du Directoire. Le renforcement de la rédaction relève ainsi de deux objectifs : proposer un journal exhaustif grâce aux correspondances qui sont traitées par des érudits dont le but est de contribuer à la dépolitisation des lecteurs, c'est-à-dire à la diminution de son implication dans la sphère politique en modérant voire en supprimant toute forme de débat, et à la promotion d'un républicanisme au service de la politique du Directoire³².

De plus, à l'instar de la réunion du *Courier de Lyon* et du *Journal de Lyon* en 1791, le retrait affiché de Kaemmerer de la rédaction de la *Rheinische Kronik* et son positionnement en tant qu'éditeur du journal sont présentés comme des réponses pragmatiques aux problèmes économiques et matériels qu'il indique avoir rencontré³³. Kaemmerer se présente, en effet, comme très soucieux de satisfaire son lectorat, satisfaction qui passe aussi bien par l'exhaustivité d'un contenu dépolitisé que par la diffusion de ce dernier. L'éditeur de la *Rheinische Kronik* annonce ainsi dans l'article inséré dans le supplément de la *Rheinische Fama*, le 17 septembre 1796, que « L'impression et le papier seront applaudis par tous les connaisseurs ; les expéditions aussi seront effectuées avec la plus grande ponctualité, maintenant qu'elles se déroulent sous le regard de l'éditeur »³⁴. Dès la fusion de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung*, l'enjeu d'exhaustivité a entraîné une modification de la matérialité du journal. En effet, le format in-8° choisi par Kaemmerer pour son *Argos* ne répond plus aux besoins du rédacteur, qui emprunte l'in-4° du journal de Cotta et Metternich, lequel lui offre la possibilité d'insérer plus de signes. Lors de la fusion de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik*, l'importance de la matérialité du périodique est rappelée et semble coïncider avec la nécessité de continuer à offrir aux lecteurs un journal de qualité malgré les difficultés économiques que rencontre Kaemmerer après la mise en place du timbre-taxé. La qualité du papier semble ainsi constituer un enjeu majeur pour le rédacteur-éditeur, qui tient à satisfaire son public aussi bien par le contenu que par la forme du journal. En effet, les abonnés ont tendance à se plaindre de la qualité des journaux : trop de coquilles dans les textes, papier

³¹ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire, op.cit.*, p.136-137.

³² CHAVANETTE, « La presse libre », *op.cit.*, p.95-114.

³³ MICHELLAND, *Le Journal de Lyon, op.cit.*, p.22-23.

³⁴ *Rheinische Fama*, Beylage zum N°71, 17 septembre 1796, p. 314, « auch die Versendungen werden, da sie jetzt unter der Aussicht der Verleger geschehen, mit der grössten Pünktlichkeit besorgt werden. »

de mauvaise facture – risque qui augmente en temps d’inflation –, texte illisible, etc. et tiennent les éditeurs pour responsables des retards des envois³⁵.

Kaemmerer se présente comme un entrepreneur exemplaire qui a conscience de la nécessité de satisfaire les lecteurs en assurant la ponctualité et la régularité de l’expédition des numéros du journal, et donc de pallier les exigences économiques qui mettent aussi bien les éditeurs que les souscripteurs sous pression. En effet, le 23 août 1796, Kaemmerer annonce dans sa *Rheinische Fama* que

« Comme le prix d’expédition augmente beaucoup à la suite de la nouvelle timbre-taxe, et que la *Rheinische Fama* ne peut plus être expédiée au prix habituel, ceci sert d’information à nos lecteurs que notre journal sera imputé à 5 Liv pour toute la France à partir du premier Fructidor. A Strasbourg, le prix reste à 3 Liv. Les lettres et les fonds sont demandés sans frais de ports comme d’habitude »³⁶.

Le prix du timbre ayant augmenté assez considérablement, l’éditeur se voit dans l’obligation de trouver une solution pour répondre aux attentes de son public extra-muros et rendre plus ou moins acceptable l’augmentation conséquente du prix du timbre de plus d’une Livre. Quelques semaines plus tard, alors qu’il annonce la fusion de sa *Rheinische Fama* avec la *Republikanische Kronik* – qui donne naissance à la *Rheinische Kronik* –, Kaemmerer précise que « l’abonnement à ce journal qui commence le premier Vendémiaire an V, et qui est pour Strasbourg de 3 Liv par trimestre, vaut 5 livres sans frais de ports pour les autres villes, si aucun messenger ne vient les récupérer, à cause de l’augmentation des prix de courrier, et doivent à chaque fois être payés d’avance »³⁷. Contrairement au livre, qui est imprimé avant d’être vendu, l’abonné paie son journal avant que l’imprimeur-libraire ne soit obligé d’acheter du papier et de payer les ouvriers³⁸. Cette nécessité est d’autant plus importante en temps de crise économique. Pour faire vivre son journal et payer aussi bien les matériaux dont il a besoin que ceux qui travaillent pour lui, Kaemmerer se voit dans l’obligation d’insister quant à l’obligation qu’ont les souscripteurs de payer par avance.

Si Kaemmerer ne peut baisser le prix de l’abonnement pour les lecteurs extra-muros, il entend néanmoins, en échange, leur faire parvenir les numéros de son journal dans les meilleurs délais.

³⁵ POPKIN, *La presse de la Révolution, op.cit.*, p.91.

³⁶ *Rheinische Fama*, N°49, 23 août 1796, p.218, « Da der Speditions-Preiss durch die neue Post-Taxt sehr erhöht ist, und darum die Rheinische Fama nicht mehr um den gewöhnlichen Preiss spedirt werden kann, so dient es unsern auswärtigen Lesern zur Nachricht, dass unsere Zeitung vom ersten Fructidor an gerechnet für ganz Frankreich 5 Liv. koste. In Strassburg bleibt der Preiss zu 3 Liv. Briefe und Gelder erbittet man sich, wie allzeit, Postfrei ».

³⁷ *Ibid.*, Beylage zum N°71, 17 septembre 1796, p. 314, « das Abonnement auf diese Zeitschrif am ersten Vendemiaire 5. Anfängt, und für Strassburg Vierteljährig 3 Liv, für die auswärtigen Orte aber, wenn kein Bote sie abholet, wegen des sehr erhöhten Postpreises portofrei 5 Liv kostet, und jederzeit voraus bezahlt werden muss ».

³⁸ POPKIN, *La presse de la Révolution, op.cit.*, p.41.

Le gage de ponctualité oblige l'éditeur à une rigueur, une grande organisation et aussi à veiller à ce que l'expédition se déroule sans anicroches. Comme le souligne Jeremy Popkin, « quelle que soit la raison de leur sélection d'un titre particulier, les abonnés veulent avoir un produit de qualité en échange de l'argent qu'ils ont versé »³⁹. Pour éviter tout reproche et soucieux de ne perdre aucun de ses souscripteurs, surtout dans un contexte d'inflation, Kaemmerer affirme pouvoir délivrer un journal dont la qualité du papier et la lisibilité des caractères sont assurés. L'objectif de Kaemmerer, rédacteur et éditeur, est d'assurer la pérennité de la publication dont il a la charge. Il est, ainsi, prêt à faire des concessions et entend rassurer ses lecteurs quant aux modifications qui sont apportées d'un point de vue pragmatique lors de la fusion des journaux. S'il quitte la rédaction du périodique, c'est néanmoins pour mieux assurer la distribution des numéros et ainsi faire face aux conséquences de l'augmentation du prix du timbre. En outre, il assure que ses remplaçants sont, tout comme lui, de fervents défenseurs de la République et sont en mesure de traiter le flux d'informations qui arrivent au Bureau et dont il ne peut lui-même – semble-t-il – plus s'occuper seul. Ainsi, la fusion de la *Rheinische Fama* avec la *Republikanische Kronik* est présentée comme un moyen de régler les difficultés qui assaillaient Kaemmerer et, par conséquent, faire perdurer sa publication, sous une autre forme.

La fusion des journaux est ainsi présentée comme une réponse pragmatique qui vise à pallier les soucis économiques engendrés par l'absence d'un rédacteur ou l'augmentation du prix du timbre et, par conséquent, à assurer la pérennité de l'entreprise éditoriale. Si Salzmann peut s'appuyer sur le transfuge des lecteurs de Butenschoen durant les semaines qui suivent le 9 thermidor ainsi que le monopole dont il jouit à nouveau temporairement entre 1794 et 1795, Kaemmerer se doit de légitimer la fusion auprès de son public, ainsi que de celui de ses confrères Cotta et Metternich en juin 1796 afin de garantir la continuité de sa publication. Sans toutefois renier radicalement sa tendance jacobine, il la masque néanmoins habilement en annonçant un programme modéré qui entend promouvoir le républicanisme tout en participant à la diffusion de la culture politique centriste du Directoire. Échouant, cependant, à rester fidèle à cet objectif de modération, une ultime fusion est actée en septembre 1796. La rédaction de la publication, pendant quelques mois, est confiée à un groupe de rédacteurs qui répond davantage aux exigences directoriales en termes de dépolitisation de l'information, cette dernière contribuant à l'éloignement des lecteurs de la construction d'une culture politique, et Kaemmerer se voit alors exclusivement confier l'édition du périodique dans un contexte économique tendu. Enjeux économiques et politiques se rejoignent ainsi lors de la mise en

³⁹ POPKIN, *La presse de la Révolution, op.cit.*, p.91.

œuvre des fusions de journaux, qui apparaissent aussi bien comme une stratégie pour diffuser la culture politique officielle du Directoire que pour poursuivre son combat idéologique, en particulier jacobin.

2. La fusion, une solution pour poursuivre un combat politique

La fusion apparaît comme une réponse pragmatique pour assurer une continuité éditoriale pour les six journaux – modérés comme jacobins – qui témoignent de leur adaptation au contexte économique et politique spécifique à la Convention thermidorienne et au premier Directoire. Cependant, seule celle qui réunit les périodiques rédigés respectivement par Kaemmerer et par le duo Metternich et Cotta en une seule feuille, la *Rheinische Fama*, apparaît comme une solution pour poursuivre le combat politique, plus précisément celui du jacobinisme. Les circonstances de cette fusion ainsi que les motivations des rédacteurs, tous trois jacobins convaincus, s’ancrent dans le contexte particulier du démantèlement de la « Conjuración des Égaux » en 1796. La stratégie ainsi mise en œuvre lors de la fusion s’articule autour d’une apparente modération politique qui permet à Kaemmerer de masquer son jacobinisme.

2.1. Les circonstances de la fondation de la *Rheinische Fama* (1796)

Le 14 juin 1796, avant même qu’il ne soit question de la fusion de son *Argos* avec la *Rheinische Zeitung* de Cotta et Metternich, Kaemmerer publie un « Avis au public » dans lequel il dénonce les rumeurs qui circulent au sujet de sa feuille : « Des perfides répandent que l’*Argos* ne durerait pas plus de 3 mois. Le public doit savoir que ce bavardage est l’un des mensonges plus les noirs que seuls les spéculateurs les plus sournois peuvent répandre. L’*Argos* a tellement de consistance qu’il peut exister toujours »⁴⁰. L’*Argos* a été fondé par Kaemmerer en avril 1796, à la suite de la confiscation de sa *Republikanische Kronik*, dont l’adhésion à l’idéal démocratique jacobin était probablement trop visible. En effet, au printemps 1796, le Directoire mène une politique de répression à l’encontre de ce dernier, en fermant à Paris le club du Panthéon, en

⁴⁰ *Argos*, *op.cit.*, N°51, 14 juin 1796, p.423, « Uibelgesinnte streuen aus, als werde der Argos nicht länger als 3 Monate fortgesetzt. Dem Publikum dient zur Nachricht, dass dieses Geschwätz eine der schwärzesten Lügen sind, die sich nur von niederträchtigen Spekulantem ausbreiten lässt. Der Argos har wirklich so viele Konsistenz, dass er auf immer bestehen kann. »

démantelant la « Conjuración des Égaux » menée notamment par Babeuf et Drouet et en entreprenant une épuration des administrations. La confiscation de la *Republikanische Kronik* de Kaemmerer est probablement un écho provincial de cette politique gouvernementale. La menace qui plane, au mois de juin 1796, au-dessus de sa publication n'est ainsi pas sans précédent et entre une nouvelle fois en résonance avec le contexte politique tendu. Kaemmerer défend son *Argos* avec ferveur en soutenant que le journal est fort de son contenu et dénonce ceux qui répandent les rumeurs selon lesquelles ses jours seraient comptés. L'expression « l'un des mensonges les plus noirs » n'est pas neutre : si le mensonge renvoie à la notion de calomnie, argument de prédilection à la fin du XVIII^e siècle pour décrédibiliser l'adversaire, la couleur noire peut faire référence à la teinte des collets portés par les royalistes en hommage à Louis XVI, ce qui ajoute un poids supplémentaire à son argumentation⁴¹. Cette accusation, bien qu'implicite, met en évidence la tension qui persiste sous le premier Directoire entre les Jacobins, défenseurs de la démocratie, et les royalistes, partisans d'un retour monarchique sous l'égide de Louis XVIII. Cependant, malgré sa volonté de rassurer ses lecteurs quant à la solidité et la pérennité de l'*Argos*, Kaemmerer annonce néanmoins dans le même avis au public qu'« aussitôt que nous avons la paix avec l'Empereur, son titre sera remplacé par un autre, car comme les gens peuvent voir suffisamment avec 2 yeux sains, on peut faire l'économie de 98 »⁴². Deux éléments permettent de comprendre la stratégie mise en œuvre par Kaemmerer : l'abandon du titre de l'*Argos*, qui fait référence à l'action radicale d'Euloge Schneider et connote un jacobinisme très virulent, et l'élément déclencheur de cette modification, lié à la politique extérieure. Prétextant la signature d'un traité de paix avec l'empereur, Kaemmerer modifie le titre de son journal et l'*Argos*, qui tient son nom de la figure mythologique aux cent yeux, symbole de la surveillance et témoin du climat de suspicion dont se nourrit en particulier le discours jacobin, peut se reposer sur la clairvoyance de ses concitoyens et abandonner son poste de sentinelle. Kaemmerer plie sous la pression de la menace de répression, sans pour autant s'avouer vaincu. L'argument de la signature de paix conclue avec l'Empereur, inventé de toute pièce, apparaît comme un leurre afin de ne pas avoir à avouer que publier un journal sous un titre résolument jacobin au printemps-été 1796 – alors que la crise babouviste pousse le Directoire à réprimer ces derniers – est devenu plus délicat et dangereux. De ce fait, une stratégie de dissimulation est privilégiée afin de pouvoir poursuivre son ambition éditoriale sous

⁴¹ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire, op.cit.*, p.145.

⁴² *Argos, op.cit.*, N°51, 14 juin 1796, p.423, « So bald wir aber Friede mit dem Kaiser haben, so wird sein Tittel in einen andern umgeändert, weil alsdenn Leute mit 2 gesunden Augen genug sehen können, 98 können entbehrt werden ».

un nouveau titre – *Rheinische Fama* – dont la fondation est finalement annoncé le 20 juin 1796⁴³.

Parallèlement, Cotta et Metternich échappent à la répression qui frappe Kaemmerer en mars 1796. Non moins engagés, ils sont néanmoins bien plus prudents que ce dernier en envoyant une lettre au ministre de l'Intérieur en mars 1796 pour l'enjoindre d'inscrire leur journal au rang des porte-paroles de la politique Directoriale⁴⁴ et en ne prenant pas ouvertement position en faveur du club du Panthéon à l'inverse de leur collègue. Cependant, ils témoignent de leur proximité avec ce dernier en relayant sa protestation contre la confiscation de sa *Republikanische Kronik* ainsi que sa certitude d'être bientôt rétabli dans ses « bons droits »⁴⁵. En outre, le 7 mai 1796, Cotta interpelle directement Schlemmer – le rédacteur qui remplace Kaemmerer à la rédaction de la *Republikanische Kronik* – quant à la compréhension et à l'utilisation du terme « Directeur ». Son argumentation s'articule autour de la définition que chacun d'entre eux donne à ce mot :

« Les ennemis de la Constitution nomment Directeurs les membres du directoire exécutif par méchanceté ; des amis de la Constitution font de même par inconscience. Voilà ce que je disais dans la *Rheinische Zeitung* du 15 de ce mois. Quelques jours plus tard, tu dis dans la *Republikanische Kronik* : « Le Directeur – remarquez bien, Cotta – les Directeurs etc ». Instruit moi, car je ne le comprends pas. Je sais que tu es un ami de la Constitution, je sais que tu apprécies les mots ; je crois que l'utilisation du mot Directeur pour un membre du Directoire n'est pas équivalente dans notre Constitution ; oui, je crois, il est contre le titre 6 de la Constitution et surtout contre l'article 142 de celle-ci ; toi pourtant tu l'utilises en toute sagesse, instruit moi alors »⁴⁶.

Le débat sémantique qui oppose Cotta à Schlemmer met en évidence plusieurs éléments qui révèlent le positionnement politique du rédacteur de la *Rheinische Zeitung*. En effet, contrairement à son collègue, il entend préciser le caractère collégial du Directoire et rappelle le titre 6 de la Constitution de 1795, qui traite du pouvoir exécutif et tout particulièrement l'article 142 qui dispose que : « Le Directoire exécutif ne peut délibérer, s'il n'y a trois membres

⁴³ *Argos*, *op.cit.*, N°56, 20 juin 1796, p.474.

⁴⁴ ADBR F.18.20 Bas-Rhin, Pétition de Cotta et Metternich pour que la *Rheinische Zeitung* soit inscrite au rang des Journaux servant le Directoire.

⁴⁵ *Rheinische Zeitung*, N°63, 31 mars 1796, p.284.

⁴⁶ *Ibid.*, N°97, 7 mai 1796, p.432, « Konstitutions-Feinde nennen Glieder der Vollziehungs-Direktoriums aus Bosheit Direktoren ; aus Unbesonnenheit thun das Nemliche auch Konstitutions-Freunde. So sagte ich in der Rheinischen Zeitung am 15. diss. Gleich Tags darauf sagst Du in der Republikanischen Kronik : « Des Direktors – wohlgermerkt, Cotta ! des Direktors etc ». Belehre mich, denn ich verstehe das nicht. Ich weiss, das Du Konstitutions-Freund bist, ich weiss, dass Du Worte zu würdigen verstehst ; ich glaube, der Gebrauch des Worts Direktor von einem Glied des Direktoriums sei bei unserer Verfassung gar nicht gleichgültig ; ja, ich glaube, er sei wider den 6. Tittel der Konstitution und besonders wider den 142. Artikel derselben. Du aber gebrauchst ihn in voller Besonnenheit, belehre mich also ».

présents au moins ». L'usage du singulier ou du pluriel pour désigner les membres du Directoire est ainsi selon lui un signe d'adhésion à la Constitution ou, au contraire, celui d'un rejet politique. En acculant Schlemmer et en l'obligeant à justifier l'utilisation du terme « Directeur » au singulier, il l'accuse implicitement d'être anticonstitutionnel. En outre, l'usage de l'expression « ami de la constitution » rappelle le nom originel du club des Jacobins et de ce fait également, leur appartenance mutuelle à cette même société au début de la Révolution française, dès leur arrivée à Strasbourg vers 1791. Ainsi, très adroitement, en divisant la population en deux catégories distinctes – les « amis de la constitution » d'un côté et les « ennemis de la constitution » de l'autre, et en rappelant la Constitution de 1795 – Cotta dissimule son adhésion persistante aux idéaux jacobins. Afin de ne pas subir les foudres du Directoire, à l'heure où les néo-jacobins sont réduits au silence, il reste discret tout en menant un combat contre le remplaçant de Kaemmerer que l'administration directoriale a placé à la tête de la *Republikanische Kronik* en avril 1796. Malgré son apparente adhésion à la politique modérée du gouvernement directorial, ce positionnement met en évidence la méfiance que Cotta entretient à l'égard du Directoire, qui réprime la mouvance babouviste et ferme le club du Panthéon au printemps 1796, et son adhésion aux idéaux démocratiques défendus par les Jacobins.

La fusion des périodiques de Kaemmerer et Cotta et Metternich n'est donc pas le fruit du hasard et résulte d'une stratégie éditoriale – pragmatique tout d'abord pour ne pas laisser les lecteurs orphelins lorsque Cotta et Metternich mettent un terme à leur feuille, mais également politique qui vise à promouvoir leurs opinions jacobines. De plus, elle apparaît également comme un moyen de réunir les lecteurs qui partagent leur point de vue sous une même bannière et ainsi renforcer leur action malgré l'opposition croissante du Directoire. Bien que le jacobinisme se fasse très discret dans les pages des journaux de Kaemmerer, Cotta et Metternich, il semble néanmoins bien être au cœur de l'idéologie défendue dans la *Rheinische Fama*, fruit de la fusion de leurs périodiques.

2.2. Quel est le jacobinisme défendu dans la *Rheinische Fama* en juillet-août 1796 ?

La fusion de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* à la fin du mois de juin 1796 permet à Kaemmerer de poursuivre la promotion des idées jacobines. La défense de ces dernières est cependant à lire en filigrane dans les pages de la *Rheinische Fama*. En effet, dès le prospectus,

toute allusion directe au jacobinisme est effacée au profit d'un discours consensuel ; seule la mention d'un ton et d'un plan similaires à ceux de l'*Argos* et la *Rheinische Zeitung* laisse entendre une volonté d'offrir aux lecteurs une continuité de la ligne politique⁴⁷. Kaemmerer profite de la définition de certains mots laissée volontairement floue par le Directoire. Ainsi, l'expression « amour de la patrie » que le rédacteur utilise pour définir ses objectifs, renvoie aussi bien à la terre natale qu'à la République, dont « patrie » devient le synonyme sous le Directoire⁴⁸. Cependant, cette expression est accolée à l'idée de dénoncer les préjugés, ce qui fait écho à l'*Argos*, titre que Kaemmerer abandonne à la fin du mois de juin 1796 et dont l'enjeu est de veiller et dénoncer toute action contre-révolutionnaire. Il apparaît également comme un moyen de défier l'administration directoriale à la suite de la confiscation de la *Republikanische Kronik*, jugée trop proche des néo-jacobins. Kaemmerer semble néanmoins plus enclin à nuancer ses propos et à camoufler ses idéaux jacobins sous un discours apprécié par le Directoire, ce qu'il va jusqu'à préciser par la devise de la *Rheinische Fama* : « Vérité, douceur et exhaustivité »⁴⁹. Le terme de « douceur » fait référence à l'idéal de patriotisme austère, décent et modeste – symbole de la modération politique – que vise le Directoire⁵⁰. Ainsi, sous couvert d'adhérer au centre politique défini par le gouvernement directorial, Kaemmerer reste fidèle à ses opinions jacobines et entend contribuer à la sauvegarde de la République en dénonçant les royalistes.

Cependant, malgré cette apparente adhésion aux visions du gouvernement, dont les débats au Conseil des Cinq-cents et au Conseil des Anciens ne sont que brièvement insérés, des thématiques propres aux journaux jacobins sont abordées par Kaemmerer dans sa *Rheinische Fama*. En effet, le combat contre le royalisme ainsi que la dénonciation de la pauvreté et de la famine qui touchent la population sont des éléments importants du discours véhiculé dans les pages du journal. Tout comme les journaux jacobins parisiens, le périodique de Kaemmerer s'intéresse à la guerre, notamment du fait de la position frontalière de Strasbourg et d'un contexte de guerre, qui rend omniprésente la menace d'incursion sur le territoire national malgré les victoires des armées françaises⁵¹. Ainsi, le 12 juillet 1796, Kaemmerer insère la lettre des « Grenadiers du deuxième bataillon de Strasbourg, qui escortèrent le 20 messidor des prisonniers à Saverne, au rédacteur de la *Rheinische Fama* » qui lui demande de « faire

⁴⁷ *Argos*, *op.cit.*, N°64, 28 juin 1796, p.543-544 ; *Rheinische Zeitung*, N°145, 30 juin 1796, p.643-644.

⁴⁸ MONNIER, « Patrie, patriotisme », *op.cit.*, p.18.

⁴⁹ *Argos*, *op.cit.*, N°64, 28 juin 1796, p.543-544 ; *Rheinische Zeitung*, N°145, 30 juin 1796, p.643-644, « Wahrheit, Niedlichkeit, Vollständigkeit ».

⁵⁰ LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV*, *op.cit.*, p.43.

⁵¹ *Ibid.*, p.77.

connaître au public patriote l'exemple suivant de la chouannerie la plus noire »⁵². L'événement évoqué dans cette lettre dénonce le comportement d'un aubergiste de Saverne, qualifié de « l'un des chouans les plus durs » et qui aurait refusé de servir les grenadiers⁵³. Tout acte contre-révolutionnaire ou royaliste semble ainsi être qualifié de « chouannerie », en référence aux guerres de Vendée. Comme le souligne Jean-Clément Martin, à partir de 1793, tous les récalcitrants à la Révolution sont accusés dorénavant de vouloir créer de petites Vendées⁵⁴, ce qui explique pour quelle raison les contre-révolutionnaires alsaciens sont alors assimilés aux « chouans ». Une distinction est, de surcroît, faite entre les monarchistes français, appelés « chouans », et les royalistes étrangers. Le 20 juillet 1796, Kaemmerer rend public un événement auquel il a assisté pour la première fois, et dont le pathos est particulièrement mis en exergue. Bien qu'il ne soit en rien inhabituel de voir défiler des cohortes de prisonniers sous les fenêtres des Strasbourgeois, le rédacteur utilise cet événement pour mettre en évidence le malheur de ces hommes, qu'il justifie par leur soumission à un « tyran » qui ne songe qu'à son profit personnel. Outre le registre pathétique utilisé pour décrire ces prisonniers, Kaemmerer reprend la formule rhétorique des questions et permet à son récit de prendre davantage corps et renoue avec le style des journalistes tribuns des premières années de la Révolution. Il pousse ainsi le public à se représenter la scène, à la vivre et même à ressentir de l'empathie pour ces pauvres hères. La suite de l'article glorifie les « Républicains philanthropes (qui) couraient autour des chariots, s'occupaient des blessés comme des frères, et prouvèrent pleinement qu'ils ne restent indifférents à aucune scène de souffrance » et reprend le champ sémantique de la fraternité cher aux Jacobins⁵⁵. Cependant, il ajoute que ce traitement bienveillant ne s'applique pas aux nobles qui sont prisonniers :

« Mais le sentiment républicain ne s'emballa pas lorsque les prisonniers nobles ne couchent que sur de la paille, dépourvus de l'étiquette et de majesté, et doivent manger du pain noir et de la viande de bœuf dure ; ce sont des ennemis, dans le pays desquels les prisonniers français se trouvaient souvent dans des casemates qui laissaient entrer l'eau, qui pour leurs maigres repas effectuaient les travaux les plus durs et leur sort le soir était qu'on leur donnait une raclée pour toute bonne nuit. Quelle scène de souffrance ? Cela a été dit à au Républicain qui, hier en toute hâte, m'a demandé de décrire dans la Fama la situation défavorable des officiers de l'empereur prisonniers,

⁵² *Rheinische Fama*, N°11, 12 juillet 1796, p.46, « Die Grenadier des zweiten Bataillons von Strassburg, welche am 20. Messidor Gefangene nach Zabern eskordirten, an den Herausgeber der Rheinischen Fama », « dem patriotischen Publikum folgendes Beispiel der schwärzesten Chouanerie bekannt zu machen. »

⁵³ *Ibid.*, N°11, 12 juillet 1796, p.46, « einer der verstoktesten Chouan ist ».

⁵⁴ Jean-Clément MARTIN, *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France 1789-1799*, Paris, Seuil, 1998, p.171.

⁵⁵ *Rheinische Fama*, N°19, 20 juillet 1796, p.80, « Die Menschenfreundlichen Republikaner liefen um die Wagen herum, sorgten für die Verwundeten wie für Brüder, und bewiesen in vollem Maasse, dass sie bei keiner Leidens-Szene ungerührt bleiben. »

qui de toute façon sont assez bien pris en considération par une certaine classe humaine ». ⁵⁶

Ainsi, Kaemmerer fait une nette différence entre les prisonniers issus du peuple et ceux issus de la noblesse. Les premiers bénéficient d'un traitement moins dur que les seconds, ce qu'il justifie par le fait que les uns sont soumis aux princes, aux « tyrans », quand les autres, non seulement dominant leur propre peuple mais maltraitent également les prisonniers français qu'ils maintiennent captifs sur leurs terres. L'idéal universaliste et humaniste de la Révolution française, et particulièrement poursuivi dans les discours jacobins, se retrouve dans ces phrases de Kaemmerer, ainsi que la volonté de faire prendre conscience à ses concitoyens mais également aux potentiels lecteurs qui vivent sur la rive gauche du Rhin – si l'on en croit les lieux de ventes indiqués en juin 1796 – du danger que peut représenter le royalisme. En opposant ce dernier au républicanisme, il reste fidèle au plan qu'il avait annoncé au mois de juin 1796 et oppose ainsi le « mauvais » contre-révolutionnaire, au « bon » républicain, affirmant de ce fait son positionnement.

Cependant, malgré son jacobinisme, Kaemmerer n'est en rien nostalgique de la « Terreur » et, s'il a pu soutenir le club du Panthéon au printemps 1796, il s'oppose, en revanche, farouchement au babouvisme. Ainsi, le 31 juillet 1796, il insère un article intitulé « Ressentis d'un républicain le 9 thermidor » dans lequel il indique à quel point « l'arc de la force national était tendu » avant la chute de Robespierre⁵⁷. En effet, s'il reconnaît que durant la période du gouvernement révolutionnaire, « les ennemis de la liberté était fouettés hors du pays, la philosophie triompha, le fanatisme et le royalisme se cachaient », il déplore le sang versé⁵⁸. Le mot « sang » revient fréquemment dans le texte et met en exergue l'image d'un Robespierre assoiffé de sang et de ses complices qui faisaient marcher la guillotine pour quiconque n'adhère pas à leur politique. Kaemmerer reprend ainsi la légende noire de Robespierre diffusée après le 9 thermidor par les

⁵⁶ *Rheinische Fama*, N°19, 20 juillet 1796, p.80, « Freilich regt sich das Republikaner-Gefühl nicht, wenn die hochadelichen Gefangenen nur auf dem Strohe liegen, der Ettiquetten und Gemächlichkeiten enthehren, und schwarzes Brod und rauhes Ochsenfleisch essen müssen ; sie sind Feinde, in deren Landen die Gefangenen Franken oft in träuselnden Kassematten lagen, bei ihrem kärglichen Mahle die härtesten Arbeiten verrichteten, und deren Trost am Abend war, dass man ihnen eine derbe Tracht-Prügel auf gute Nacht aufgeladen hatte. Welche Leidens-Szenen ? Das sey dem Republikaner gesagt, der mich gestern in vollem Jaste aufforderte, die ungunstige Lage der gefangenen Offiziere des Kaisers in der Fama zu schildern, die ohnehin von einer gewissen Menschen-Klasse recht wohl bedacht werden. »

⁵⁷ *Ibid.*, N°28, 31 juillet 1796, p.119, « Empfindungen eines Republikaners am 9ten Thermidor », « war freilich der Bogen der National-Kraft äusserst gespannt ».

⁵⁸ *Ibid.*, N°28, 31 juillet 1796, p.119, « Die Feinde wurden aus dem Lande der Freiheit gepeitscht, die Philosophie triumphirte, der Fanatism und der Royalism verkrochen sich ».

Conventionnels eux-mêmes et participe de sa diffusion⁵⁹. Que ce texte soit de sa plume ou qu'il l'ait emprunté à un autre, Kaemmerer témoigne bien de sa volonté de séparer les Républicains des « terroristes ». À l'instar du *Journal des patriotes de 89* de Méhée et Réal à Paris⁶⁰, il introduit ainsi une forme de discrimination parmi les Jacobins. Après le portrait diabolisant les partisans de Robespierre, il utilise une nouvelle fois la formule rhétorique des questions, dans le but d'interpeller et de faire réfléchir les lecteurs à un moyen de construire une République paisiblement, sans violences, faisant écho aux thèses directoriales qui prônent la mesure et l'ordre⁶¹ :

« Ne pouvons-nous pas utiliser la force nationale, sans devenir des criminels à la Nation ? Vraiment qu'il ne coule aucun sang, et la Vendée n'est plus. Vraiment qu'il ne soit plus vandalisé, et nous sommes les maîtres de toute l'Italie. Vraiment qu'aucune église ne soit plus détruite, et qu'aucun prêtre qui est fidèle à la patrie ne soit assassiné et poursuivi, et notre armée se tient au cœur de l'Allemagne. Vraiment qu'on ne parle plus de peine de mort sous l'ivresse du vin et du sommeil, et Vienne tremble, Londres attend le coup que les Romains ont porté à Carthage. Vraiment on ne met aucun vin, aucun meuble raffiné, aucun meuble pour sa propre luxure, et pourtant on a la paix avec la Prusse, l'Espagne et la Sardaigne ; le peuple a à nouveau de la nourriture, le commerce se relève de ses cendres et ne goûte que du bout des lèvres les fruits sucrés de la liberté »⁶².

La modération prônée dans cet article tend à discréditer l'usage de la violence d'État, que Kaemmerer semble lier à la politique du gouvernement révolutionnaire entre 1793 et 1794. Cette rhétorique apparaît comme une stratégie visant à mettre en évidence le transfuge politique du rédacteur, qui renie ainsi la radicalité de son positionnement politique jacobin et rallie les rangs des thermidoriens⁶³. Les membres de ce dernier, partisans de Robespierre, sont assimilés à des « criminels de la Nation », dont la violence a non seulement provoqué la révolte royaliste dans l'Ouest mais également des résistances dans les États que la France souhaite conquérir, ce qui justifie leur arrestation et leur exécution. À leur action violente est ainsi opposée la

⁵⁹ On pourra notamment retenir : Hervé LEUWERS, *Maximilien Robespierre : l'homme derrière les légendes*, Paris, Presses universitaires de France, 2019 ; Jean-Clément MARTIN, *Robespierre : la fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016.

⁶⁰ LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV*, op.cit., p.70-72.

⁶¹ BACZKO, *Comment sortir de la Terreur*, op.cit., p.12.

⁶² *Rheinische Fama*, N°28, 31 juillet 1796, p.119-120, « Konnte man die National-Kräfte nicht anstrengen, ohne Verbrecher an der Nation zu werden ? Wirklich fließt kein Blut, und die Vende ist nicht mehr. Wirklich wird nicht vandalisiert, und wir sind Meister von ganz Italien. Wirklich werden keine Kirchen zerstört, und keine Priester, die dem Vaterland treu sind, gemordet, und verfolgt, und unsere Armeen stehen im Herzen von Teutschland. Wirklich spricht man keine Todes-Urtheile mehr vom Wein und Schläfe berauscht aus, und Wien zittert, London erwartet den Schlag, den die Römer Karthago versetzt haben. Wirklich setzt man keine Weine, keine Delikatessen, keine Möbeln für eigenen Wollust-Genuss in Requisition, und doch haben wir mit Hessen, Preussen, Spanien und Sardinien Frieden ; das Vol khat wieder Nahrung, der Handel erhebt sich aus seinen Ruinen, und kostet freilich nur erst mit den äussersten Lippen die süßen Früchte der Freiheit ! ».

⁶³ SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.364.

tempérance du Directoire, dont les vertus sont vantées avec emphase. La modération et le jeu d'équilibre du gouvernement directorial s'oppose ainsi à la radicalité politique de la période nommée « Terreur » par les Thermidoriens ; la « douceur », dont Kaemmerer fait déjà mention dans son annonce au mois de juin 1796, se révèle sous le Directoire plus efficace que la violence, jusque dans les guerres de conquêtes qui permettent de mener à bien le projet de la Grande Nation. De plus, en reprenant la propagande du *Rédacteur*, journal subventionné par le Directoire, il indique également que la pauvreté et la famine dont souffre la population arrivent à leur terme grâce au gouvernement, qui agit parfaitement pour y remédier⁶⁴.

L'idéal d'une République apaisée et unie est donc poursuivi par Kaemmerer. Les maigres restes de jacobinisme, que le rédacteur se permet d'exprimer, s'articulent ainsi essentiellement autour de la question de la défense du républicanisme contre les résurgences contre-révolutionnaires intérieures et la menace royaliste étrangère, qui se dresse sous la houlette des émigrés. Il s'oppose également à la politique de l'an II et de ce fait, ne soutient pas le babouvisme. Le 13 août 1796, Kaemmerer insère un article intitulé « Paris du 23 thermidor » dans lequel il rend compte de rumeurs propagées par les « Chouans » et leurs journaux au sujet du projet d'évasion de Babeuf, Drouet, organisé par « les hommes aux bonnets rouges », les jacobins radicaux, robespierristes, dans le but de « d'introduire la Constitution de 93 ». Ce bruit est néanmoins démenti et décrié : « Ce genre de cris de corbeaux ne sert qu'à placer de plus en plus les patriotes sous une lumière détestable »⁶⁵. Une nouvelle fois, la différence entre les babouvistes, assimilés aux « terroristes », et les patriotes républicains, est nette. Les uns sont perçus comme des agents du chaos alors que les seconds sont des partisans de l'ordre et de la mesure, valeurs phares du Directoire. Deux articles qui semblent de sa plume, insérés les 23 et 24 août 1796, mettent cependant en évidence la volonté du rédacteur de poursuivre son combat politique jacobin, lors du procès intenté aux babouvistes et au cas particulier de Drouet, qui suscite particulièrement l'intérêt du journaliste. L'article inséré le 24 août 1796 entend interpeller les lecteurs quant à une lettre d'un émigré au sujet de Drouet. Dès les premiers mots, le rédacteur emploie l'exclamation, tel un orateur pour marquer l'attention du public : « Arrête toi lecteur ! et pense, et ressens et étonne-toi, et pleure, si tu n'as pas encore perdu la tête et le cœur »⁶⁶. La dramaturgie de cette première phrase vise à rendre le lecteur attentif à ce qui lui est révélé et à

⁶⁴ LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV*, op.cit., p.69.

⁶⁵ *Rheinische Fama*, N°40, 13 août 1796, p.177, « die Männer mit den rothen Kappen », « Solches Raben-Geschrei dient nur, die Patrioten immer mehr und mehr in ein hässliches Licht zu sezen ».

⁶⁶ *Ibid.*, N°50, 24 août 1796, p. 222, « Stehe stille Leser ! und denke, und fühle, und staune, und weine, wenn du nicht Kopf und Herz verlohren hast ! »

le mener – si ce n'est défendre la cause néo-jacobine – sinon à reconsidérer la politique d'extrême-centre menée par le Directoire.

La fin de l'été 1796 est marquée par la préparation du procès des babouvistes et surtout par l'évasion de Drouet, le 17 août, dont l'information est insérée, sans commentaire, à la fin de l'article. Drouet étant membre du corps législatif, il ne peut être jugé que par la Haute Cour prévue par la Constitution mais dont les statuts ne sont pas encore définis⁶⁷. Après avoir inséré le contenu de la lettre, Kaemmerer poursuit et fait allusion à cette situation délicate, toujours en interpellant les lecteurs :

« Notez bien, lecteurs ! Drouet a arrêté le parjure Capet à Varennes, ce faisant a sauvé la vie et la fortune de milliers de ses concitoyens ; et sa patrie de l'assujettissement et de l'esclavage. Notez bien ! pourquoi Simeon a-t-il forcé dans la séance du Conseil des 500 le 28 Thermidor qu'au tribunal soit posée la question « comment voulait-on dire quelque chose qui rapidement a été aboli ? Cette question de bon sens et de justice a sauvé la vie de certains royalistes et criminels contre la liberté, mais Drouet ne devrait recevoir ni planche ni poutre sur le lac orageux pour le sauver »⁶⁸.

Kaemmerer semble ainsi avoir une certaine compassion pour Drouet, dont le rôle dans l'arrestation de Louis XVI à Varennes est rappelé. Le rédacteur le décrit comme un héros, un défenseur de la patrie contre l'arbitraire royal, et rappelle que la Conjuración des Égaux, à laquelle a participé Drouet, n'a pas abouti et que par conséquent, la clémence doit lui être accordée. Pour appuyer son propos, il note que cette indulgence a sauvé la vie de certains royalistes qui ont fomenté un complot pour mettre à bas la liberté. Malgré un appel à la modération politique, Kaemmerer se positionne ainsi réellement – dès que l'occasion se présente – en Jacobin, défenseur de l'égalité devant la loi et surtout contre une politique qui favoriserait les royalistes au détriment des autres tendances politiques. Il s'agit probablement de l'une des rares prises de position explicites du rédacteur dans la *Rheinische Fama*. Par la suite, la situation de Drouet et le procès des babouvistes ne sont plus directement repris par Kaemmerer, qui se contente d'insérer sans commentaire des articles qui indiquent émaner de Paris.

Bien que la fusion de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* en juin 1796 permette de poursuivre la défense du jacobinisme, Kaemmerer n'utilise que très rarement ce terme. Cependant, le 5

⁶⁷ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire, op.cit.*, p.77.

⁶⁸ *Rheinische Fama*, N°50, 24 août 1796, p. 222, « Wohlgermerkt Leser ! Drouet hat den meineidigen Kapet zu Varennes angehalten, dadurch Leben und Vermögen vieler Tausenden seiner Mitbürger gerettet ; und sein Vaterland von Unterdrückung und Sklaverei befreit. Wohlgermerkt ! warum drang Simeon in der Sizung des Rathes der 500 an 28. Thermidor darauf, das bei den Tribunalien die Frage ; wie man etwas gemeint habe, in der Gschwindigkeit abgeschafft werde ? Diese Vernunft und Gerechtigkeit entehrende Frage, hat schon so manchem Royalisten und Verbrecher gegen die Freiheit das Leben gerettet, aber dem Drouet sollte weder Brett noch Balken auf der stürmischen See zu seiner Rettung gelassen werden ».

septembre, il prend la plume pour dénoncer les Royalistes ainsi que la politique d'amnistie que met en œuvre le Directoire, et en profite pour définir sa vision du jacobinisme, qu'il n'assimile pas au babouvisme (aussi appelé « néo-jacobinisme » par les historiens). Ainsi, selon le rédacteur de la *Rheinische Fama*, les clubs des Jacobins des premières années de la Révolution, dont Kaemmerer était membre à Strasbourg,

« ont élevé l'esprit commun, sont devenus inquiétantes pour les hordes des ennemis de l'extérieur, ont brisé les dents de ceux de l'intérieur, et regardait les voleurs et luxuriants sur les doigts. Les Jacobins ont maintenu les assignats à leur valeur, grincèrent la tête de chaque progéniture de tyran, et assurèrent la liberté et la République contre toute attaque. C'est pourquoi ils devinrent une épine dans l'œil pour le Royaliste ; ils étaient les veilleurs sans repos contre ses rangs »⁶⁹.

Ce portrait élogieux du jacobinisme révèle l'attachement profond de Kaemmerer à la Société des amis de la Constitution, qu'il considère comme un îlot de républicanisme et dont les membres n'ont jamais ménagé leur peine pour défendre les idéaux émancipateurs de la Révolution. Les 'vrais' Jacobins – probablement ceux d'avant 1793-1794 – sont, aux yeux du journaliste, des patriotes qui défendent la liberté et l'égalité, surveillent et combattent les partisans de l'Ancien Régime, adeptes d'une politique jugée arbitraire. Il reprend l'image du « veilleur sans repos » qui lui avait inspiré la reprise du titre du journal d'Euloge Schneider, *Argos, oder der Mann mit hundert Augen*, ce qui tend à renforcer son adhésion à un Jacobinisme plus radical à tendance complotiste. Il regrette ainsi la répression menée contre les 'vrais' Jacobins et dénonce :

« On blâmait leur fanatisme, seul leur patriotisme était haï. Quel masque a d'abord servi à la horde de Rovere ? comment vivait un Richou dans le département du Bas-Rhin ? Ne s'attendait-on pas à chaque instant à la proclamation de la royauté ? le vrai gouvernement était au début du côté des patriotes. Le royalisme a commis des crimes grossiers, dont le patriote a été accablé. Babeuf a dû énerver le républicain, a dû jeter des bases que l'hottentote ne peut supporter, a dû entraîner un Drouet dans le courant du vice. Voilà ses crapuleries ! Maintenant on prépare le plan de tuer la République, d'éliminer son gouvernement, et bâtir le trône sur les restes des républicains assassinés, et regardez là ! on s'efforce d'introduire l'amnistie générale sous le titre d'amour humain ; mêler les prêtres récalcitrants au peuple, sous prétexte de liberté de religion ; celui qui peut penser, pense !!! »⁷⁰

⁶⁹ *Rheinische Fama*, N°61, 5 septembre 1796, p.265, « Die Gesellschaften der Jakobiner hoben den Gemeingeist empor, wurden den Horden der äussern Feinde fürchterlich, brachen den innern die Zähne aus, und sahen allen Dieben und Luxurianten auf die Finger. Die Jakobiner hielten die Assignaten in ihrem Werthe, zerknirschten jeder Tyrannen-Brut das Haupt, und sicherten Freyheit und Republik gegen alle Anfälle. Daher kam es, dass sie dem Royalisten ein Dorn in den Augen wurden ; sie waren die rastlosen Wächter gegen seine Ränke ».

⁷⁰ *Ibid.*, p.266, « Man tadelte ihren Fanatism, allein ihr Patriotism wars, den man hasste. Welcher Maske bediente sich erst die verfluchte Horde von Rovere ? wie hausste ein Richou im Nieder-Rheinischen Departemente ? erwartete man dazumal nicht alle Augenblicke die Proklamation des Königthums ? die wirkliche Regierung stand anfänglich auf der Seite der Patrioten. Der Royalism liess grobe Verbrechen begehen, die man den Patrioten

Jacobin sans être babouviste, Kaemmerer s'insurge face à la tolérance du Directoire à l'égard des résurgences royalistes. Il cite Stanislas Rovere et Louis Joseph Richou, deux membres du Conseil des anciens et tous deux proches du club de Clichy, partisans de la monarchie ainsi que la « Conjuración des Égaux », la « crapulerie » menée par Gracchus Babeuf et Jean-Baptiste Drouet, qu'il accuse de contribuer chacun à sa manière au retour des Royalistes sur la scène politique et à l'accommodation dont fait preuve le Directoire. Kaemmerer s'insurge face à l'« amnistie » – en référence aux lois dites de « réparation » votées entre mai et septembre 1796 notamment en faveur des émigrés et des ecclésiastiques déportés – proposée par ce dernier et qui cache selon lui une volonté de détruire la République et de rétablir la Monarchie⁷¹.

L'opinion personnelle de Kaemmerer assimile le Jacobinisme de la Société des amis de la Constitution au Républicanisme qu'il perçoit comme un rempart contre le Royalisme, quand la modération du Directoire et le babouisme sont considérés comme les vecteurs d'une résurgence monarchiste. La fusion de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* a permis au rédacteur de poursuivre la défense de ses idéaux jacobins – ceux de la Société des amis de la Constitution des premières années de la Révolution – sous couvert d'adhésion à la politique du Directoire. Cependant, à partir du démantèlement de la « Conjuración des Égaux » organisée par Babeuf et ses amis, le gouvernement directorial entreprend une politique répressive contre les babouvistes et Kaemmerer – qui s'est déjà vu confisquer l'une de ses publications – fait preuve de discrétion, jusqu'au moment où la peur d'un retour monarchique le fait réagir. L'article inséré le 5 septembre apparaît une dizaine de jours avant l'annonce de la fusion de sa *Rheinische Fama* avec la *Republikanische Kronik verfasst von Schlemmer* – journal rédigé par Kaemmerer avant sa confiscation en mars 1796 et qui sous la plume de Schlemmer a su se positionner comme vecteur de la politique centriste du Directoire. La fondation de la *Rheinische Kronik* en septembre 1796 est aussi bien une réponse pragmatique aux enjeux éditoriaux de l'automne 1796, moment où le prix du timbre-poste augmente de manière significative, qu'un moyen d'éliminer un discours qui dessert le gouvernement, Kaemmerer se voyant contraint d'être un transfuge politique. Selon Pierre Serna, dans le contexte thermidorien, ce dernier se caractérise par « une volte-face complète du point de vue politique » de l'homme passé à la réaction après

aufbürdete. Babeuf musste den Republikaner affektieren, musste Grundsätze aufstellen, die der Hottendotte nicht dulden kann, musste einen Drouet mit in den Laster-Strom reissen. Welche seine Spizbubereien ! Jzt wälzt man den Plan, die Republik zu morden, ihre Regierung zu vertilgen, und den Thron auf die Gebeine ermordeter Republikaner zu bauen, und sieh da ! man bemüht sich die allgemeine Amnestie, unter dem Titel der Menschen-Liebe, einzuführen ; die widerspenstigen Priester unter dem Vorwand der Religions-Freiheit, unter das Volk zu mengen ; wer denken kann, der denke !!! ».

⁷¹ BELISSA, BOSCH, *Le Directoire, op.cit.*, p.136.

avoir servi de manière radicale la « Terreur »⁷². Dans le cas du rédacteur de la *Rheinische Zeitung*, il s'agit essentiellement d'un reniement total du jacobinisme, qui implique une âpre lutte contre les royalistes, pour rallier un centre imaginé par les Thermidoriens comme un lieu de débat où des cultures politiques opposées peuvent se confronter et incarner, par conséquent, l'idéal d'impartialité, notamment considéré par les gazetiers et par Cotta en 1791 comme l'une des qualités du journaliste.

3. La fusion, un tournant pour éliminer un discours hostile au gouvernement

À l'inverse de la fusion de l'*Argos* et la *Rheinische Zeitung* en juin-juillet 1796 qui permet à Kaemmerer de poursuivre discrètement sa lutte politique, celles de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* en 1794-1795 ainsi que celle de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik*, en septembre 1796, visent à éliminer le discours qui dessert la politique du gouvernement thermidorien et directorial. Ces deux fusions se déroulent dans des circonstances spécifiques au contexte et à la personnalité des rédacteurs-éditeurs.

3.1. De la réunion à la fusion de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* : un écho de la réaction thermidorienne et de la naissance du Directoire (1794-1795)

Lorsque le 13 septembre 1794, Frédéric-Rodolphe Salzman et Philippe-Jacques Dannbach annoncent la réunion de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote*, ils entendent répondre de manière pragmatique à la vacance de rédacteur mais également faire écho à la réaction thermidorienne qui entend éliminer le discours montagnard et sans-culotte, dont Butenschoen – rédacteur incarcéré du *Weltbote* – était notamment le porte-parole. De l'été 1794 à décembre 1795, Salzman est le seul rédacteur à publier des journaux à Strasbourg et renoue ainsi avec le monopole dont il bénéficiait avant la Révolution. Le 24 décembre 1795, les deux périodiques fusionnent explicitement et la fondation du *Strassburger Weltbote* semble par conséquent

⁷² SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.364.

accompagner la naissance du Directoire ainsi que celle de son organe de propagande, *Le Rédacteur*.

Le plan poursuivi par Salzmann pour sa *Strassburgische Zeitung* est le même avant et après sa réunion avec le *Weltbote* : les comptes rendus de la Convention apparaissent en premier lieu et occupent environ le tiers de la publication, viennent ensuite les nouvelles parisiennes, celles des armées et enfin des nouvelles locales et des annonces. Cependant, le 20 septembre 1794, soit une semaine après la réunion des deux journaux, Salzmann publie un article dans lequel il rappelle le programme de son périodique :

« Nous terminons la 2^e année de la République avec la feuille d'aujourd'hui et espérons que nous avons respecté, autant qu'il était de notre ressort, les attentes de nos lecteurs. Nous avons promis à nos lecteurs, au milieu de l'année écoulée, de partager souvent le plus important des négociations de la société populaire locale, nous avons tenu cette promesse, aussi longtemps que cela fut possible ; nous répondrons également par la suite à la demande de plusieurs entreprises populaires dans les deux départements du Rhin, pour qui la langue allemande était jusque-là plus fluide que le français.

Toutes les nouvelles locales de Strasbourg et de la région alentours également insérées dans notre journal, dans la mesure où celles-ci peuvent élever et améliorer l'esprit public. Nous demandons de ce fait à toutes les entreprises populaires dans les deux départements du Rhin de nous soutenir dans ce domaine.

Tout au long de l'année sera remis un rapport bref et complet des négociations de la Convention nationale et des événements les plus remarquables à Paris, nous partagerons aussi les événements les plus remarquables de la guerre, surtout ceux de l'armée du Rhin et Moselle, ainsi que des rapports de l'étranger, tant que ces dernières peuvent nous intéresser »⁷³.

Plusieurs éléments qui composent cette annonce retiennent l'attention : tout d'abord, la présence des lecteurs rhénans ainsi que celle des sociétés populaires qui contribuent à la rédaction du périodique, tant par leur « horizon d'attente » que par leur implication réelle grâce aux demandes et aux informations qu'ils envoient au rédacteur. Ce dernier compte en effet sur la contribution, aussi bien individuelle que collective, de son public et l'enjoint à envoyer tout ce qui peut « élever et améliorer l'esprit public ». La notion d'« esprit public » est comprise

⁷³ *Strassburgische Zeitung und mit derselben vereinigt der Weltbote*, N°246, 20 septembre 1794, p.979-980, « Wir endigen mit dem heutigen Blatt das 2te republikanische Jahr, und hoffen, dass wir der Erwartung unserer Leser so viel an uns war, entsprochen haben. Wir haben in der Mitte des verwichenen Jahrs unsern Lesern versprochen, zuweilen das merkwürdigste der Verhandlungen der hiesigen Volksgesellschaft mitzuteilen, diesen Verspruch haben wir erfüllt, so lange es uns möglich war ; wir werden auch in der Folge hierinn dem Begehren mehrerer Volksgeschäften in den beiden Rhein-Departementen entsprechen, denen bisher die deutsche Sprache geläufiger als die französische war. Alle Lokal-Nachrichten von Strassburg und der umliegenden Gegend werden auch fernerhin in unsere Zeitung eingerückt werden, in so fern dieselben den Gemeingeist erhöhen und verbessern können. Wir ersuchen daher alle Volksgeschäften in den beiden Rhein-Departementen uns in diesem Stück zu unterstützen. Jedes mal wird auch in dem kommenden neuen Jahre ein kurzer und vollständiger Bericht von den Verhandlungen des Nat. Konv. und den merkwürdigsten Begebenheiten in Paris geliefert werden, auch werden wir die merkwürdigsten Ereignisse des Kriegs, besonders aber die Vorfällenheiten der Rhein-und Mosel-Armee, so wie auch Berichte aus dem Ausland, in so fern uns dieselben interessiren können, mittheilen ».

comme étant la somme des opinions individuelles et est présente dès les premières années de la Révolution, tant et si bien que le ministre de l'Intérieur Roland tente, à partir de 1792, de mettre en place une politique de l' « esprit public » afin de saisir et d'influencer ce dernier. Selon Mona Ozouf, la définition de celui-ci est liée à l'avènement de la République, considérée comme une et indivisible. L'esprit public apparaît comme une création administrative qui a pour but de diffuser au sein de la société un esprit républicain unifié⁷⁴. Sous la Convention thermidorienne et le Directoire, « élever et améliorer l'esprit public » relève, ainsi, de cette volonté d'insuffler une culture politique du centre susceptible de garantir l'ordre et la stabilité au sein du corps social⁷⁵.

Dans ce programme, les nouvelles de la Convention nationale ainsi que toutes celles émanant de la capitale n'arrivent qu'au second plan, tout comme celles relatives à la guerre, ce qui révèle une stratégie visant à satisfaire ses lecteurs et valoriser les contributions de ses concitoyens afin de pousser ces derniers à lui envoyer encore davantage d'informations. En outre, il stipule également dans son annonce ne vouloir insérer que des nouvelles qui ont un intérêt pour lui et pour ses lecteurs, c'est-à-dire tout ce qui relève du quotidien ou qui peut les toucher directement, que ce soient les décisions administratives locales ou de la Convention, les mouvements des armées à la frontière franco-germanique ou encore l'évolution de l'opinion publique. En mettant le public à contribution, il entend mobiliser ses fidèles lecteurs afin d'inculquer l'opinion thermidorienne à l'ancien lectorat du *Weltbote*, potentiellement toujours attaché à l'idéologie montagnarde de Robespierre, dont Butenschoen était l'un des plus fervents porte-parole. Or, le plan suivi dans les numéros est tout autre. En effet, les informations parisiennes arrivent en premier puis viennent celles du front et enfin, uniquement en toute fin de numéro, se trouvent les nouvelles locales ainsi que les annonces. Ce constat tend aussi bien à révéler implicitement l'origine essentiellement parisienne des sources d'information et, par conséquent, le positionnement du périodique au rang de porte-parole de la politique centriste du Directoire.

La fusion de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* permet ainsi à Salzmann de contribuer à la dépolitisation de son lectorat, qui se voit éloigné de toute compétence politique, en véhiculant des opinions post-thermidoriennes afin de neutraliser les fidélités sans-culottes et robespierristes. Le 7 octobre 1794, le rédacteur insère une « Information aux parents et aux

⁷⁴ Mona OZOUF, « Esprit public », in (dir.) François Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, 1988, p.711-714.

⁷⁵ CHAPPEY, « Pierre-Louis Roederer et la presse sous le Directoire et le Consulat », *op.cit.*, p.2.

professeurs des écoles publiques du département du Bas-Rhin » que l'éducateur Simon adresse à ses concitoyens :

« Depuis longtemps vous soupirez après des manuels pour notre jeunesse républicaine. J'ai enfin reçu deux exemplaires de Paris, approuvés par le Conseil de l'éducation publique de la Convention nationale. L'un est intitulé : Elemens du jeune républicain [...]. L'exemplaire relié coûte 2 Liv. Le second s'appelle : Instruction, etc. [...]. Il est destiné aux jeunes qui savent déjà lire. L'exemplaire relié coût 15 Sols. [...] Je vais aussitôt m'occuper de dictionnaires franco-allemands, afin que ces derniers et les manuels français deviennent d'autant plus utiles dans les départements où la langue allemande est encore d'usage. Ces dictionnaires doivent également contenir la méthode de leur utilisation »⁷⁶.

Salzmann témoigne ainsi de l'importance qu'il accorde à l'instruction qui apparaît comme un socle à l'éducation des citoyens. Cette dernière est perçue sous la Révolution comme un moyen de s'extraire du joug de l'Ancien Régime mais également comme un puissant vecteur d'acculturation politique en diffusant une nouvelle culture politique, notamment républicaine, auprès des enfants afin d'en faire de 'bons' citoyens. L'importance de l'instruction dans les départements du Rhin passe notamment par l'apprentissage du français et de l'usage de dictionnaires bilingues dans les contrées encore majoritairement germanophone. La question linguistique est importante sous la Révolution, période durant laquelle le français devient un vecteur de régénération et d'unité nationale. Sous la Convention thermidorienne, la langue « bien faite », le français, doit permettre les communications entre les individus qui composent la société française qu'il s'agit de refonder afin de stabiliser la République et « terminer » la Révolution⁷⁷. C'est dans ces deux optiques qu'il s'agit de comprendre la volonté de Salzmann de faire de la publicité pour des outils d'apprentissage. La dimension linguistique se note également dans l'annonce insérée le 17 septembre 1794, lorsque Salzmann s'adresse particulièrement aux lecteurs germanophones qui ne se sont pas encore familiarisés avec la langue française. Ainsi, si le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung und mit derselben vereinigt der Weltbote* choisit de publier un journal en allemand pour toucher un public germanophone, plutôt lettré et aisé, il semble néanmoins prendre à son compte les conclusions

⁷⁶ *Strassburgische Zeitung, op.cit.*, N°15, 7 octobre 1794, p.60, « Lange schon habt ihr nach Lehrbüchern für unsere republikanische Jugend geseufzt. Endlich hab ich deren zwei von Paris erhalten, die vom Ausschusse des öffentlichen Unterrichts vom National-Konvente gebilligt sind. Da seine ist betitelt : Elemens du jeune Républicain [...] Das Exemplar fostet geheftet 2 Liv. Das 2te heisst : Instruction, etc [...] Es ist für die Jugend bestimmt, die schon lesen kann. Das Exemplar kostet 15 Sols geheftet. [...] Ich werde sogleich für französische deutsche Wörterbücher sorgen, damit diese und dergleichen französische Lehrbücher in denjenigen Departementen desto nützlicher werden, wo die deutsche Sprache noch üblich ist. Diese Wörterbücher sollen zugleich die Methode ihrer Anwendung enthalten ».

⁷⁷ Jean-Luc CHAPPEY, « Politiques de langues et questions nationales sous la Révolution française », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2018, p.20.

de l'abbé Grégoire au sujet des patois et insiste sur l'importance d'instruire les enfants, notamment, en langue française afin de leur permettre d'exercer leur citoyenneté et de leur inculquer un républicanisme basé sur le modèle d'équilibre politique imaginé par la Convention thermidorienne⁷⁸.

En outre, il peut être surprenant que le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung und mit der selben vereinigt der Weltbote* souhaite partager les délibérations des séances des sociétés populaires locales et parisiennes alors que la réaction thermidorienne réprime toute tendance jacobine-robepierriste. Cependant, si le club parisien doit fermer ses portes à la fin de l'année 1794, celui de Strasbourg est épuré de tous les adhérents à la politique de Robespierre et perdure jusqu'à l'été 1795⁷⁹.

Ainsi, le 27 septembre 1794, Salzmann insère un compte rendu de la « Séance de la société des Jacobins du 3 des sans-culottides » dans lequel est mis en exergue la tension qui réside dans la société après le 9 thermidor. En effet, la distinction entre Jacobins et Robepierristes est ténue et engendre des conflits dans la capitale : quand certains assimilent Jacobins et Convention Nationale, d'autres estiment que les Jacobins sont des Robepierristes qu'il s'agit d'éliminer. La situation reste par conséquent complexe deux mois après l'exécution de ce dernier avec ses alliés⁸⁰.

Le 5 novembre 1794, Salzmann insère un article publicitaire au sujet d'un ouvrage rédigé par Wedekind, jacobin mayençais émigré à Strasbourg en 1793 :

« Le citoyen Wedekind a fait imprimer un petit traité philosophique sous le titre « Remarques et questions sur la nature jacobine », dans lequel il partage avec le lecteur ce que l'Institut jacobin a servi ou a nui durant les différentes époques de la Révolution. Il croit que le Jacobinisme, à savoir l'agrégation franc-maçonne des différentes corporations de Jacobins, met aujourd'hui la liberté en grand danger, bien que les sociétés patriotiques ou les clubs seraient encore nécessaires »⁸¹.

Wedekind, qui rejoint ainsi l'avis de Salzmann et qui, en reniant son jacobinisme, incarne le transfuge politique en 1794⁸², tout à fait adéquate avec la vision thermidorienne, soutient que si les Jacobins, qu'ils assimilent aux francs-maçons, c'est-à-dire les Montagnards, ont pu être

⁷⁸ CERTEAU, JULIA, REVEL, *Une politique de la langue*, op.cit., p.17.

⁷⁹ SCHONPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.245-249.

⁸⁰ *Strassburgische Zeitung*, op.cit., n°6, 27 septembre 1794, p.22-23.

⁸¹ *Ibid.*, N°41, 5 novembre 1794, p.168, « Bürger Wedekind hat unter dem Titel : « Bemerkungen und Fragen über das Jakobinerwesen » eine kleine philosophische Abhandlung drucken lassen, worin er dasjenige, was das Jakobiner-Institut in den verschiedenen Epochen der Revolution genützt oder geschadet hat, dem Leser mittheilt. Er glaubt, dass der Jakobinismus, nämlich die Freimaurermässige Aggregation der einzelnen Jakobiner-Korporationen, gegenwärtig die Freiheit in die grösste Gefahr setze, obgleich patriotische Societäten oder Klubs noch immer nothwendig wären ».

⁸² SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.364.

« utiles » un temps, ils sont néanmoins devenus dangereux en 1794, ce qui justifie leur éviction. Cependant, ils estiment tous deux que les clubs et sociétés populaires restent importants pour contribuer à l'instruction et au processus de construction d'une culture politique des populations.

Si Salzmann ne semble pas prendre position ouvertement dans cet article au sujet du sort à réserver aux Jacobins et regrette de ne plus pouvoir proposer des comptes rendus des séances de la société populaire de Strasbourg, il se révèle néanmoins un parfait propagandiste des idées anti-robepierristes de la Convention thermidorienne auprès de lecteurs strasbourgeois et suisses, si l'on en croit les lieux où il est possible de s'abonner, en insérant périodiquement des articles au sujet de l'arrestation de Robespierriens dans la capitale. L'une des raisons de ce positionnement politique est son parcours personnel de Feuillant puis de Girondin, qui a mené le gouvernement révolutionnaire à l'éloigner de la frontière et à emprisonner des membres de sa famille durant son absence. Le 17 septembre 1794, Salzmann insère de ce fait une longue liste de concitoyens qui ont pu retrouver la liberté, parmi lesquels se trouvent sa mère et son épouse⁸³. Cependant, il n'exprime essentiellement son opinion personnelle qu'au sujet des puissances ennemies contre lesquelles la France est en conflit depuis 1792. Le 22 septembre, il insère un article sous la rubrique « Rapports de guerre ennemis » qu'il augmente d'une note en guise de commentaire :

« Dans notre dernière feuille, nous avons partagé une jérémiade de Monsieur Kobourg, et comme elle l'a été dans les journaux étrangers. Les articles suivants qui ont été tirés de la même source, prouveront à nos lecteurs dans quel état se trouvent les ennemis coalisés. Chaque Français verra avec joie que le bonheur de notre Etat libre n'est plus en danger, d'être troublé par des bulles de savon, car même des esclaves payés admettent dans les feuilles publiques que le gros Guillaume et le petit François, et consorts, se trouvent dans une grande peur »⁸⁴.

Salzmann, lecteur de la presse allemande, entend rassurer ses lecteurs quant aux menaces éventuelles sur la frontière. Habituellement plutôt mesuré dans ses propos, le rédacteur se saisit d'un style abandonné depuis son conflit avec les Jacobins, après la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg en 1792. Afin de décrédibiliser les nobles étrangers, il n'hésite pas à employer des termes péjoratifs comme « jérémiade » – qui insiste sur le caractère

⁸³ *Strassburgische Zeitung*, N°243, 17 septembre 1794, p.967-968.

⁸⁴ *Ibid.*, N°1, 22 septembre 1794, p.2, « Wir haben in einem unserer letzten Blätter eine Jeremiade von Herrn Koburg mitgetheilt, und zwar so wie sie in ausländischen Zeitungen eingerückt war. Nachstehende Artikel welche aus der nemliche Quelle geschöpft sind, werden unsern Lesern beweisen in welchem Zustand sich die coalisirten Feinde befinden. Mit Vergnügen wird Franke dadurch einsehn, dass das Glück unsers Freistaats nicht mehr Gefahr laufe, von Seifenblasen beunruhigt zu werden, da selbst besoldete Sklaven in öffentlichen Blättern eingestehn, dass sich der dike Willhelm und der kleine Franz nebst Consorten in der grössten Angst befinden ».

plaintif d'un discours et donc du pathétique de son auteur – ou encore en usant d'adjectifs peu flatteurs comme « gros » ou « petit », ce qui réduit nettement le faste et la puissance de ses ennemis. Ces techniques rhétoriques permettent à Salzmann de ridiculiser l'ennemi dont la menace est tout aussi nuisible que des « bulles de savon ». En outre, il compare indirectement la France, cet État libre qui œuvre au bonheur de ses concitoyens, à ses ennemis qui sont des esclaves. Si Butenschoen et Salzmann consacraient déjà une partie de leurs publications respectives aux affaires militaires, Salzmann semble profiter du manque de concurrence après la fusion pour exprimer sa propre opinion et influencer l'esprit public en zone frontalière en faveur de la politique d'expansion révolutionnaire poursuivie par la Convention thermidorienne et le Directoire. Le rédacteur entend rassurer son public en mettant en évidence le renversement du rapport de force militaire et les victoires que les armées républicaines offrent à la France ainsi que les traités de paix qui sont conclus avec les puissances ennemies – notamment avec la Prusse – ce qui contribue à la sécurité de la Nation.

À partir de la fusion explicite le 24 décembre 1795, quelques semaines après la fondation du Directoire et la création du *Rédacteur*, son organe de presse, les préoccupations du *Strassburger Weltbote* se concentrent encore davantage sur les thématiques privilégiées par le gouvernement, à savoir la guerre et la situation financière. La gazette de Salzmann se positionne comme un périodique républicain, fidèle à la politique centriste véhiculée par le gouvernement thermidorien puis directorial. En incarnant en grande partie la posture du journal dont *Le Rédacteur* donne une définition – éclairer le peuple en relevant les hauts faits de leur histoire contemporaine –, le *Strassburger Weltbote* feint la diversité de son activité afin de masquer l'uniformité et la dépolitisation de l'information que le gouvernement directorial entend imposer aux lecteurs des journaux français, qui se voient confinés à une passivité politique⁸⁵.

La fusion de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote*, dont le fruit suit l'évolution politique de la Convention thermidorienne et du Directoire – marquant chaque étape par une modification dans le journal, – participe ainsi d'une stratégie d'adaptation au contexte national après l'arrestation et l'exécution de Robespierre et de ses alliés. La traditionnelle neutralité et la modération de l'opinion personnelle du rédacteur offre une proximité naturelle à la tendance politique officielle des années 1794-1795. En proposant sa gazette aux lecteurs du *Weltbote*, Salzmann contribue à leur transfuge idéologique, les menant à abandonner toute idée robespierriste et sans-culotte pour adopter celles promues par les thermidoriens.

⁸⁵ LAMBRICHS, *La presse de l'an IV*, op.cit., p.28-29.

3.2. La fusion de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik*, une stratégie pour éliminer le jacobinisme persistant

Alors que Salzmann semble enclin dès 1794 à véhiculer les idées d'un centre politique privilégiées par la Convention thermidorienne puis par le Directoire à partir d'octobre 1795, Kaemmerer apparaît en 1796 comme un fidèle Jacobin, dont le discours doit être neutralisé voire éliminé totalement de la presse locale. Cette neutralisation se déroule en plusieurs étapes, au fil des fusions, dont la dernière en septembre 1796 semble parachever l'adhésion à la culture politique modérée du Directoire. Environ dix jours après son virulent article, publié le 5 septembre 1796, dans lequel il dénonce la résurgence royaliste et la complaisance du Directoire à son encontre, Kaemmerer annonce la fusion de sa *Rheinische Fama* avec la *Republikanische Kronik*, jusque-là rédigée par Schlemmer. Ce dernier, à qui a été confié la publication après que cette dernière a été confisquée à Kaemmerer, est totalement occulté dans l'annonce de la fusion. En effet, il y est ainsi indiqué ainsi que : « Comme la *Republikanische Kronik*, dont le rédacteur d'origine était le rédacteur de la *Rheinische Fama*, se réunit maintenant avec cette dernière sous le titre de *Rheinische Kronik*, rédigée par une société de lettrés, et éditée par J.J. Kämmerer »⁸⁶. Ce dernier prend ainsi une revanche éditoriale en éliminant le nom de son collègue du prospectus, d'autant plus que Schlemmer ne fait pas partie du groupe de lettrés retenus pour rédiger la *Rheinische Kronik* à partir du 21 septembre 1796. Cependant, Kaemmerer ne récolte pas tous les fruits de cette victoire sur le rédacteur de la *Republikanische Kronik*, puisque lui-même annonce ne vouloir se concentrer que sur l'édition de la future *Rheinische Kronik*, ce qui neutralise sa capacité à véhiculer ses idées jacobines. Ainsi, la nouvelle publication issue de la fusion de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik* rejoint la tendance impulsée dans la presse de l'an IV qui entend faire perdre à l'auteur d'un journal de son importance, notamment en permettant à plusieurs journalistes de participer à la rédaction d'une même feuille. Alors qu'à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution, la focale était surtout mise sur l'individu et son style personnel, cette stratégie engendre un nivellement dans le ton du journal, les « plumes » se neutralisent les unes les autres, et contribue au maintien d'une modération politique dans les pages du périodique⁸⁷.

⁸⁶ *Rheinische Fama*, N°71, 17 septembre 1796, p.314, « Da die Republikanische Kronik, deren Urheber der Verfasser der Rheinischen Fama war, nunmehr mit der letzten unter dem Tittel Rheinische Kronik vereinigt, von einer Gesellschaft Gelehrten verfasst, und von J.J. Kämmerer herausgegeben wird ».

⁸⁷ LAMBRICHS, *La presse de l'an IV*, op.cit., p.66.

Le contenu proposé par Kaemmerer dans l'annonce qu'il insère le 17 septembre 1796 est également révélateur de la tendance dominante dans les journaux républicains sous le Directoire : « Nous livrerons à nos lecteurs toutes les nouvelles politiques, littéraires, mercantiles et de la guerre, aussi bien étrangères que nationales, et ce aussi tôt que possible »⁸⁸. Le « politique » et le « littéraire » se distinguent davantage, le premier étant préféré au second⁸⁹ ; ce que l'on constate également dans l'avis aux lecteurs ci-dessus. Les styles propres aux journalistes apparaissent neutralisés, le journalisme politique s'institutionnalise et, alors que la « plume » des rédacteurs était encore très perceptible au début de la Révolution, cet élément disparaît progressivement au profit d'une écriture uniformisée, neutre, dépolitisée et le littéraire se limite progressivement à l'annonce et aux commentaires d'ouvrages⁹⁰. De plus, l'allusion au mercantilisme, c'est-à-dire au commerce et de manière plus large aux finances, ainsi qu'à la guerre, répond aux thématiques développées dans les journaux républicains favorables au Directoire et notamment dans le *Rédacteur*. Le thème des « nouvelles limites de la France » est ainsi très présent dans la presse de l'an III et l'an IV qui reprend l'objectif de mettre le plus de distance entre le peuple français et les rois. En outre, la situation financière constitue également un élément crucial pour la politique du Directoire et notamment la question de l'assignat, dont l'existence se précarise en 1796, ce à quoi la *Rheinische Kronik* fait écho⁹¹. En outre, Kaemmerer stipule également que « L'esprit, que notre feuille respire, est l'esprit de plus pur patriotisme, sans se laisser entraîner dans le courant de factions, ou sans poursuivre d'autres idées »⁹². Une nouvelle fois, le prospectus de la *Rheinische Fama* se présente comme un outil visant à diffuser les idées du centre politique que souhaite incarner le Directoire en choisissant de se positionner fermement en « patriote », terme laissé suffisamment vague par *Le Rédacteur*, organe de presse du Directoire, pour dominer toutes les « factions » qui lui sont hostiles, notamment le jacobinisme-babouvisme. Les termes « patrie » et « patriotisme » semblent ainsi devenir synonymes de « République » et « républicanisme »⁹³. Cette idée est confirmée par le « républicanisme éprouvé » des rédacteurs ainsi que par l'annonce faite par

⁸⁸ *Rheinische Fama*, N°71, 17 septembre 1796, p.314, « Wir liefern unsern Lesern alle politische, litterarische, merkantilische und Kriegs-Neuigkeiten, sowohl auswärtige als innländische, und das so frühe, als möglich ist ».

⁸⁹ LAMBRICHS, *La presse de l'an IV*, *op.cit.*, p.66.

⁹⁰ Voir les travaux du Groupe de Recherches Interdisciplinaire sur l'Histoire du Littéraire ; Catherine COQUIO, Christian JOUHAUD, Judith LYON-CAEN, Dinah RIBARD, « Le fait littéraire est un fait d'histoire ». Questions aux membres du Groupe de Recherches Interdisciplinaire sur l'Histoire du Littéraire et réponses », in *Fabula/Les colloques*, Littérature et histoire en débats, 2013.

⁹¹ BELISSA, BOSCH, *Le Directoire*, *op.cit.*, p.113-114, p.192.

⁹² *Rheinische Fama*, N°71, 17 septembre 1796, p.314, « Der Geist, den unser Blatt athmet, ist der Geist des reinsten Patriotismus, ohne sich in den Stroh von Faktionen einzulassen, oder anders Denkende zu verfolgen ».

⁹³ LAMBRICHS, *La presse de l'an IV*, *op.cit.*, p.41.

Kaemmerer selon laquelle « On parlera avec respect des princes qui vivent en paix avec nous ; car c'est sur eux que repose la souveraineté du peuple, qui est sacrée pour tout Républicain »⁹⁴. Ainsi, l'éditeur assure que la future *Rheinische Kronik* véhiculera des idées républicaines, patriotiques et s'abstiendra de prendre parti pour l'une ou l'autre « faction », c'est-à-dire « tout groupement qui vise à conquérir le pouvoir, et semble être caractérisée par leur mauvaise foi, leur lâcheté et les excès où elles voudraient entraîner la nation pour que puisse triompher l'ambition personnelle de leurs chefs »⁹⁵, les babouvistes et les royalistes en somme. Le journal tentera de maintenir l'équilibre politique promu par le Directoire en insérant des nouvelles diverses et notamment au sujet des États princiers avec qui ils sont en paix, en particulier la Prusse. La *Rheinische Kronik* est ainsi présentée comme un parfait outil de propagande directoriale qui élimine tout discours jacobin, alors que ce dernier était introduit jusque-là par Kaemmerer dans les pages de sa *Rheinische Fama*.

La *Rheinische Kronik* se situe dès le premier numéro dans la continuité de la *Rheinische Fama*. En effet, aucune annonce ni aucun avis aux lecteurs n'est inséré au premier numéro publié le 21 septembre 1796, jour anniversaire de la victoire de Valmy et de la fondation de la République en 1792. Faire coïncider la création de la *Rheinische Kronik* avec cette date symbolique renforce le caractère républicain du périodique. Les articles insérés dans les numéros de la *Rheinische Kronik*, par la « société de lettrés » qui endosse le rôle de rédacteur, poursuivent ainsi également majoritairement une thématique importante déjà abordée dans la *Rheinische Fama* : l'armée. Près de l'intégralité des numéros sont consacrés à la guerre, aux victoires et aux conquêtes, même lorsqu'il insère des comptes rendus des séances des deux assemblées – le Conseil des Anciens et le Conseil des 500. Les espoirs sont grands face aux avancées militaires, notamment celles de Bonaparte en Italie comme c'est le cas dans l'article « Le plus récent » : « D'après des nouvelles sûres, Bonaparte s'est rendu maître des deux portes de Mantoue après un combat acharné ; et bombarde vraiment la citadelle. On espère que ces murailles d'Italie tomberont bientôt »⁹⁶. À la fin de l'année 1796, les opérations militaires se déroulent autour de la place forte de Mantoue, qui contrôle la plaine du Pô et permet l'accès à la Vénétie. Le 16 octobre 1796, Modène, Reggio, Bologne et Ferrare s'unissent pour former la République cispadane, sous l'impulsion de Bonaparte dont l'aura s'accroît quelques semaines plus tard lors de la

⁹⁴ *Rheinische Fama*, N°71, 17 septembre 1796, p.314, « Von Fürsten, die mit uns in Frieden leben, wird mit aller Achtung gesprochen werden ; denn auf Ihnen ruht die Souveränität des Volks, die jedem Republikaner heilig ist ».

⁹⁵ LAMBRICHS, *La presse de l'an IV*, op.cit., p.25.

⁹⁶ *Rheinische Kronik*, N°23, 18 octobre 1796, « Das Neueste », « Buonaparte hat sich, sichern Nachrichten zufolge, zweier Thoren von Mantua nach einem hartnäckigen Gefechte bemeistert ; und bombardiert wirklich die Citadelle. Man hofte, dass diese Vormauer Italiens bald fallen werde ».

victoire éclatante à la bataille d'Arcole et qui incarne progressivement la figure de l'« homme providentiel » développée sous le Directoire⁹⁷. Cependant, la situation à Modène reste inchangée et le siège de la ville par les Français perdure, décevant les attentes des rédacteurs de la *Rheinische Kronik*⁹⁸.

Les thématiques signalées dans le sommaire pourraient laisser à penser que la lutte contre les contre-révolutionnaires français est abandonnée. Or un article, inséré le 19 octobre 1796, révèle une volonté de défendre la République, malgré la sympathie que le Directoire semble montrer à l'automne 1796, vis-à-vis du parti dit « clichyen », qui, bien que favorable à la Constitution de 1795, est un défenseur d'une politique conservatrice⁹⁹. Ainsi, les rédacteurs de la *Rheinische Kronik* insèrent une « Lettre d'un officier de l'état-major de l'armée d'Italie du 1^{er} vendémiaire » dans laquelle il

« trouve que l'esprit public en France est très corrompu, et les Royalistes, sous le masque de se battre pour la Constitution, tuent la République. C'est pour cela qu'on a tenu 7 batailles terrifiantes pour faire introduire l'esclavage dans nos maisons paternelles ? Soyez assurés que les défenseurs de la liberté ne toléreront plus jamais les chaînes infâmes d'esclaves, ou qu'ils admettront que les fugitifs parjures à leur patrie promulguent des lois différentes de celles fondées sur les droits de l'homme et du citoyen »¹⁰⁰.

Bien que ne prenant pas parti personnellement, les rédacteurs de la *Rheinische Kronik* mettent en évidence dans cet article le républicanisme qu'ils souhaitent défendre, face à un « esprit public » jugé corrompu, c'est-à-dire que l'unité patriotique qui garantit le régime républicain est fragilisée par la présence active des royalistes. S'ils sont en accord avec les idées originelles du Directoire et la Constitution de 1795, ils ne semblent pas approuver que la menace royaliste prenne autant d'ampleur grâce à la politique de tolérance directoriale. Ainsi, le spectre d'un retour monarchique, notamment grâce aux lois dites de « réparation » en faveur des émigrés, des ecclésiastiques déportés, votées entre mai et septembre 1796¹⁰¹, fait réagir le collectif de rédacteurs malgré l'éradication du discours purement jacobin des pages du journal désormais édité par Kaemmerer. Sous couvert d'insérer des nouvelles de l'armée d'Italie, ils se permettent

⁹⁷ SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.449.

⁹⁸ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire*, op.cit., p.202-203.

⁹⁹ *Ibid.*, p.135.

¹⁰⁰ *Rheinische Kronik*, N°24, 19 octobre 1796, « Ich finde, dass der Gemeingeist in Frankreich sehr verdorben ist, und die Royalisten unter der Maske für die Royalisten unter der Maske für die Konstitution zu kämpfen, die Republik morden. Haben wir darum 7 erschrockliche Feldzüge ausgehalten, um die Sklaverei über unsere väterliche Wohnungen hereinzuführen ? Seyen Sie versichert, die Vertheidiger der Freiheit werden niemals mehr schändliche Sklaven-Ketten dulden, oder zugeben, dass die an ihrem Vaterlande meineidigen Flüchtlinge andere Geseze geben, als die, welche auf die Rechte des Menschen und des Bürgers gegründet sind ».

¹⁰¹ BELLISSA, BOSCH, *Le Directoire*, op.cit., p.136.

de publier le commentaire critique de ce militaire qui met en parallèle le civisme et le patriotisme de l'armée :

« Dans l'armée règne un bien meilleur esprit, et une loyauté sincère envers le gouvernement, un courage inébranlable et prouvé par une longue rangée de faits. Ils traînent dans la poussière tous les ennemis de la patrie, et prouvent au monde que la République française est plus puissante que toutes les majestés, les seigneuries, les éminences et les monseigneurs, qui ont conspiré contre notre liberté ; mais il ne faut pas croire que ce soit arrivé ! »¹⁰².

L'héroïsme des soldats de l'armée d'Italie, chargés de combattre les royalistes qui menacent la France et l'équilibre politique que le Directoire tente de tenir afin de consolider la République, est mis en exergue. Cependant, en dépit d'une nette distinction entre le climat intérieur à la France et celui qui règne dans l'armée, l'auteur de cette lettre souligne la loyauté de l'armée envers le gouvernement directorial. Malgré la défiance perceptible dans ses propos, il assure néanmoins qu'il a « la plus grande confiance en le gouvernement, elle montrera qu'elle est digne d'être à la tête d'un grand et libre peuple »¹⁰³. La notion de liberté revient fréquemment dans le discours de ce militaire de l'armée d'Italie, en accord avec l'idée selon laquelle la Révolution a libéré la France de l'assujettissement de l'Ancien Régime et de la nécessité de mener des guerres de libération afin de permettre aux populations voisines, opprimées par leurs souverains, de gagner la même liberté, chère au cœur des Français. La guerre est ainsi représentée comme libératrice et conquérante.

Les rédacteurs de la *Rheinische Kronik* – dont la neutralité se confirme au fil des pages par leur proximité avec la politique officielle – se contentent ainsi de proposer des articles tirés de la correspondance ou d'autres journaux et ne se permettent que très rarement de commenter et de donner leur propre opinion comme pouvait le faire Kaemmerer dans sa *Rheinische Fama*.

Une stratégie de dissimulation derrière l'auteur de la lettre en question ou la zone géographique d'où proviennent les nouvelles, sans y ajouter de commentaire ou de réflexion personnelle, est ainsi choisie par le rédacteur. Une rare exception est un petit astérisque apposé à la fin du titre d'un article inséré le 18 octobre 1796 : « Voyez Français ! les guerriers miséricordieux de sa Majesté, comme les appelait autrefois Dereser ! Mener les peuples dans une guerre de manière cannibale, comme ce fut ici le cas ? Quel serait notre sort si tels mangeurs d'hommes nous

¹⁰² *Rheinische Kronik*, N°24, 19 octobre 1796, « Unter den Armeen herrscht ein weit besserer Geist, und eine aufrichtige Ergebenheit an die Regierung, ein Muth, der unerschütterlich, und durch eine lange Reihe von Thaten erprobt ist. Sie streken alle Feinde des Vaterlandes in den Staub, und legen der Welt Beweise dar, dass die fränkische Republik mächtiger ist, als alle Majestäten, Durchlauchten, Eminenzen und Gnaden, die sich gegen unsere Freiheit verschworen haben ; aber das sollte man nicht glauben, dass es so weit gekommen sey ! »

¹⁰³ *Ibid.*, N°24, 19 octobre 1796, « Ich habe das grösste Zutrauen zu der Regierung, sie wird zeigen, dass sie würdig istn an der Spitze eines grossen und freien Volks zu stehen ».

tombaient dessus ? »¹⁰⁴. Cette note commente l'adresse du commandant autrichien de Phillipsburg aux habitants de l'évêché de Spire sur le ton du sarcasme afin de rendre les lecteurs attentifs au sort que risquent de leur réserver les armées coalisées, notamment autrichiennes, aux Français si elles parviennent à conquérir des territoires sur le sol national. Les présenter comme des cannibales revient en outre à opposer la France civilisée aux Monarchies barbares qui la menacent et éloigne le périodique de la modération demandée par le gouvernement directorial. Ce rare commentaire – qui reprend de surcroît une expression attribuée à Dereser, un collègue jacobin allemand de Kaemmerer – entend ainsi interpeler le public et le mobiliser afin de défendre la patrie contre les armées coalisées des monarchies étrangères. La défense de la République contre les royalistes étrangers est ainsi explicite sous la plume du collectif de rédacteurs à la tête de la *Rheinische Kronik* entre septembre et décembre 1796, alors que la désapprobation de la montée contre-révolutionnaire en France tolérée par le Directoire reste voilée. Cette tendance à la discrétion, encouragée par la rédaction collégiale qui neutralise les 'plumes', change lorsque Kaemmerer reprend l'écriture du périodique à la fin du mois de décembre 1796. Ce dernier s'engage alors à nouveau pleinement et n'hésite pas à donner son opinion – renouant ainsi une nouvelle fois avec le style des journalistes-tribuns –, quitte à choquer ou à déplaire aux autorités directoriales.

À partir du 21 décembre 1796, Kaemmerer reprend en effet la rédaction de la *Rheinische Kronik*, sans pour autant indiquer les raisons de ce changement. Le 4 janvier 1797, cependant, il insère un petit article afin d'enjoindre ses lecteurs de renouveler leur abonnement : « Chaque lecteur sera convaincu que la *Rheinische Fama* est écrite avec vraiment plus de muse, devenue plus riche en nouvelles, et avec plus d'exactitude typographique. Cet écrit se poursuit sans interruption et prendra de plus en plus d'intérêt »¹⁰⁵. Il souligne les améliorations qui ont été apportées au journal depuis la fusion de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik*, notamment grâce à l'association de rédacteurs et à la possibilité qui fut la sienne de s'occuper essentiellement de l'édition, mais également sa volonté de contribuer encore davantage à la qualité du contenu. Seul responsable de la publication à partir du mois de décembre, il insère davantage de notes et d'articles personnels que ne l'a fait la « société d'érudits » entre

¹⁰⁴ *Rheinische Kronik*, *op.cit.*, N°23, 18 octobre 1796, « Seht Franken ! die groszüthigen Krieger seiner kaiserlichen Majestät, wie sie Dereser ehemals nannte ! Führen regulirte Völker solch eine kannibalische Art Krieg, wie hier geschieht ? welches Schicksal würde unserer erwarten, wenn uns dergleichen Menschenfresser auf Augenblicke unterjochten ? »

¹⁰⁵ *Ibid.*, N°90, 4 janvier 1796, « Dass die Rheinische Kronik wirklich mit mehr Muse geschrieben, reichhaltiger an Neuigkeiten geworden, und mit mehr tipographischer Accuratesse bearbeitet ist, davon wird jeder Leser überzeugt seyn. Diese Schrift wird ununterbrochen fortgesetzt, und immer mehr und mehr an Intressen zunehmen ».

septembre et décembre 1796. Ainsi, le 6 janvier 1797, il insère un article intitulé « Sur les élections du 1^{er} Germinal » dans lequel il enjoint ses lecteurs français à aller voter :

« L'heure de nos élections constitutionnelles approche. Français ! vous voulez décider de votre sort ? Purifiez votre législature des éternels et impitoyables partisans de la royauté, de la noblesse et du clergé ! La sortie de la législature d'un tiers, qui a dû être maintenu par nécessité, doit être la dernière farce pour les amis de l'anarchie et de la monarchie, qui ne cherchent rien d'autre que de tuer la République. Vous, qui aimez votre patrie, jetez un barrage à ces fanatiques, et ce non par esprit de parti, mais pour votre propre salut. Vous ne voulez plus voir votre maison et votre famille face à une tempête de révolutions et ni le sang de nouveaux martyrs. Vous voulez enfin la Constitution de l'an 3 de la République et retrouvez-vous sous son ombre charitable et la protection de la loi. Bien ! Français ! quand vous le voudrez, éloignez-vous de tout esprit de parti ! L'exemple de l'horreur que vous a donné la Convention précédente, brille devant vos yeux comme une lampe allumée, qui arme aujourd'hui celle-ci, demain tout parti. »¹⁰⁶

En vue des élections de 1797, Kaemmerer entend mobiliser ses lecteurs contre les royalistes et s'il se défend de prendre parti, afin de respecter la ligne directrice qu'il a annoncé en septembre 1796 et de ne pas apparaître comme un factieux aux yeux de l'administration directoriale, son discours est plein d'ardeur. Il interpelle fréquemment ses concitoyens, les questionne, use de points d'exclamations, reprenant le style de l'oralité. Le lecteur est ainsi pris à parti afin qu'il se sente concerné par le propos du journaliste et prenne la décision d'agir, en l'occurrence pour contrer la menace royaliste aux prochaines élections¹⁰⁷. Afin de convaincre davantage son public, Kaemmerer marque les esprits, notamment en écrivant que « Robespierre était un ange de la paix comparé à eux »¹⁰⁸, « eux » désignant les royalistes. La comparaison entre la Convention montagnarde, dont les excès sont imputés à Robespierre, et le risque que constituent les résurgences royalistes, est particulièrement judicieuse, bien que risquée, pour faire réagir les lecteurs. Il reprend la légende noire de Robespierre créée par les thermidoriens et joue avec celle-ci : « Le sang humain a coulé sous Robespierre, mais sous Rovere nous aurions pu

¹⁰⁶ *Rheinische Kronik*, N°92, 6 janvier 1797, « Der Augenblick unsrer konstitutionellen Wahlen naht heran. Franken ! ihr wollt euer Schicksal entscheiden ? reiniger euere Legislatur von den ewigen und unverschämten Anhängern des Königthums, des Adels, und der Geistlichkeit ! der Austritt aus der Legislatur eines Drittels, welches aus Noth beibehalten werden musste, soll der letzte Streich für die Freunde der Anarchie, und des Königthums seyn, welche nach nichts anders dichten und trachen, als der Republik den Garaus zu machen. Ihr, die ihr euer Vaterland liebt, setzt diesen Lasterfluthen einen Damm entgegen, und das nicht aus Parthei-Geist, sondern um euere eigenen Heils willen. Ihr wollt euer Eigenthum und euere Familien keinem Greul-Sturm neuer Revolutionen mehr aussetzen, und das Blut neuer Märtyrer nicht mehr fließen sehen. Ihr wollt endlich einmüthig die Konstitution vom 3. Jahre der Republik und begeben euch schon unter ihren wohlthätigen Schatten, und den Schuz der Geseze ! wohl ! Franken ! wenn ihr das wollt, so entfernt euch von allem Parthei-Geiste ! das Beispiel der Greul, das euch die vorige Konvention gegeben hat, leuchte wie eine flammende Lampe vor euren Augen, welche heut diese, morgen jene Parthei wafnete ».

¹⁰⁷ LABROSSE, RETAT, *Naissance du journal révolutionnaire*, op.cit., p.203-215.

¹⁰⁸ *Rheinische Kronik*, N°92, 6 janvier 1797, « Robespierre war ein Engel des Friedens gegen sie ».

construire des fleuves navigables avec celui-ci »¹⁰⁹. Le mot « sang » revient une nouvelle fois, comme dans l'article du 17 septembre 1796 de la *Rheinische Fama*, à de nombreuses reprises à la fin de l'article et témoigne de la volonté de Kaemmerer de susciter une vive impression, grâce à des images d'horreur, chez les lecteurs. Son objectif n'est cependant pas tant de défendre la cause jacobine, si ce n'est en reprenant le combat contre les contre-révolutionnaires français, mais bien d'assurer la sécurité de la Constitution de 1795, qui est le socle du régime républicain sous le Directoire, face aux résurgences royalistes en 1796¹¹⁰.

Ainsi, la fusion de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik*, tout comme celle de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* avant elle – est pensée comme un moyen d'éliminer le discours montagnard puis jacobin de la presse strasbourgeoise. La mise en exergue du républicanisme permet aux deux nouvelles publications de répondre aux idées de décence et de modération politique thermidorienne et surtout directoriale. Le style dépolitisé et le ton lisse et uniforme sont en général maintenus par les rédacteurs, à quelques exceptions près. La lutte contre les royalistes étrangers, tolérée par le gouvernement, ainsi que l'approche des élections poussent les rédacteurs à se positionner. Cependant, alors que Salzmann parvient à maintenir une certaine neutralité par sa proximité avec les idées du Directoire et l'invisibilité de son opinion personnelle, Kaemmerer, au contraire, renoue avec la radicalité du discours politique jacobin et tel un tribun se lance dans la défense de la République au moment des élections de 1797.

La réunion des journaux sous la Révolution semble constituer une pratique courante, qui permet aux éditeurs de réduire les coûts de production, et est souvent présentée comme étant dans l'intérêt des lecteurs, l'analyse des fusions de journaux à Strasbourg sous la Convention thermidorienne et le Directoire permet également de mettre en évidence des stratégies multiples qui visent à pérenniser les entreprises éditoriales et à diffuser une opinion politique, en accord ou non avec le gouvernement.

D'un point de vue pragmatique, la fusion permet aux rédacteurs et aux imprimeurs de pallier les difficultés économiques, notamment celles dues à l'absence prolongée de l'auteur d'un journal et celles causées par l'augmentation du prix du timbre, ce qui oblige les lecteurs à payer leur abonnement plus cher s'ils ne vivent pas dans la ville d'édition. La dimension économique est également soulignée par la nécessité de satisfaire les attentes des lecteurs, notamment en

¹⁰⁹ *Rheinische Kronik*, *op.cit.*, « Es floss Menschen-Blut unter Robespierre, aber unter Rovere hätte man in unsrem Vaterlande schiffbare Flüsse damit bilden können ».

¹¹⁰ BELISSA, BOSCH, *Le Directoire*, *op.cit.*, p.139-147.

renforçant le collectif de rédacteurs, et de rassurer le public quant à la ligne politique véhiculée par le journal afin qu'il poursuive les abonnements. Bien que la fusion de la *Strassburgische Zeitung* et du *Weltbote* (1794) ainsi que celle de la *Rheinische Zeitung* et de l'*Argos* (avril 1796) répondent à la nécessité faire face à l'absence du rédacteur, leurs enjeux ne sont, cependant, pas identiques. En l'absence de Butenschoen, Dannbach, l'éditeur du *Weltbote*, se doit de lui trouver un remplaçant afin d'éviter une perte économique qui résulterait du nécessaire remboursement des abonnements. Il décide ainsi de confier la publication à Salzman, ce qui permet à ce dernier de bénéficier d'un lectorat plus important, à qui était précédemment offert des idées montagnardes, jacobines et sans-culottes, opposées aux siennes plus modérées, et donc de rester concurrentiel face à la multiplication des titres de presse sous la Convention thermidorienne. Alors que la fusion des journaux apparaît comme un moyen pour Salzman de retrouver son hégémonie passée – celle dont il bénéficiait sous l'Ancien Régime – en positionnant sa gazette au rang de porte-parole du centre politique souhaité par la Convention thermidorienne puis par le Directoire, elle est pour Metternich, Cotta et Kaemmerer, au contraire, un moyen de faire perdurer les idées jacobines, à l'heure où ces dernières sont battues en brèche par le gouvernement directorial. Le lectorat se trouve alors placé au centre de l'attention des rédacteurs, qui cherchent à le satisfaire et à le rassurer quant à la ligne modérée de la politique poursuivie. Le renforcement du groupe de rédaction permet de proposer un contenu présenté comme exhaustif, lié à la notion d'équilibre politique promue par le Directoire, et comme un moyen d'affronter les vicissitudes économiques liées aux difficultés matérielles.

La fusion comme stratégie pragmatique est notamment liée aux ambitions politiques personnelles des rédacteurs ou, au contraire, à leur volonté d'adhérer aux idées du gouvernement thermidorien et directorial. Kaemmerer est le seul à essayer de poursuivre la lutte pour le jacobinisme, Salzman préférant adhérer immédiatement à la tendance de la Convention thermidorienne, puis du Directoire, qui apparaît entrer en résonance avec sa propre neutralité politique. De son côté, sous couvert de modération, Kaemmerer défend les idées démocratiques chères aux Jacobins contre les résurgences royalistes en France. Ces prises de positions finissent, cependant, par être réprimées. De juillet à août 1796, la *Rheinische Fama* fait paraître les dernières timides manifestations du jacobinisme défendu par le rédacteur et l'ultime fusion fait entrer sa publication, dont la rédaction est confiée à un collectif de rédacteurs, dans le giron du gouvernement, comme le périodique de Salzman avant lui.

Ces fusions mettent ainsi en lumière la période 1794-1796 comme propice au développement d'une presse soumise aux exigences du public ainsi qu'aux volontés politiques de la Convention

thermidorienne et du Directoire, qui, toutes, participent de la pérennité ou de la disparition d'une feuille. Ce procédé éditorial – emprunté aussi bien par les feuilles modérées que jacobines – révèle également toute son ambiguïté. Bien que les fusions permettent, indifféremment, aux rédacteurs de continuer à exercer leur art et d'assurer la pérennité voire l'essor économique de leurs entreprises éditoriales, elles servent aussi bien aux journalistes jacobins – sous couvert de modération – qu'au gouvernement directorial pour imposer une culture politique aux accents démocratiques et anti-royalistes pour les premiers, et celle d'un centre politique, pour le second.

Conclusion partielle

Dans cette deuxième partie, nous avons pu identifier des acteurs (journalistes comme imprimeurs) « en action », afin de les saisir et de les situer par rapport au pouvoir et par rapport à la frontière.

Durant la Révolution française, malgré la liberté d'expression et de presse garantie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, les entrepreneurs éditoriaux du Rhin supérieur sont confrontés, dès 1790, à des limitations imposées par les administrations locales et les pouvoirs étatiques, de part et d'autre du Rhin. De fait, afin de continuer à diffuser leur culture politique à travers leurs périodiques et de s'imposer dans un espace social révolutionné, les journalistes et les imprimeurs strasbourgeois, mayençais, mannheimois et colmariens développent des stratégies, tant pragmatiques que discursives. Processus de construction et de diffusion d'une culture politique et dimension économique apparaissent ainsi intimement liées, au regard des modalités d'action mobilisées par les acteurs de la presse rhénane durant la décennie révolutionnaire.

En 1790, malgré la mobilisation de la liberté accordée par la Déclaration des droits de 1789 dans son Mémoire adressé à la Municipalité strasbourgeoise pour légitimer l'installation d'une imprimerie dans sa demeure, Treuttel se trouve confronté à une administration strasbourgeoise encore imprégnée des privilèges de l'Ancien Régime français ainsi qu'à un refus de la part des imprimeurs officiels d'être soumis à concurrence. Il lui faut attendre la fin des corporations en 1791 pour pouvoir indiquer explicitement dans sa feuille bilingue patriotique et jacobine, que cette dernière est imprimée par ses soins, signe que la répression a enfin cessé. La même année, Lambert s'appuie de la même manière sur l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pour revendiquer son droit de publier sa feuille royaliste à Strasbourg face à une administration bas-rhinoise qui, impuissante, doit se contenter de proférer des menaces et d'imposer une forme de surveillance à ce périodique soupçonné de répandre des idées visant à troubler l'ordre public.

Si, au regard de la presse rhénane publiée durant les trois premières années de la Révolution française, les tentatives de répression face à la diffusion d'une opinion politique jugée dissidente apparaît inefficace, la radicalisation des positionnements et l'expansionnisme idéologique révolutionnaire à partir de 1792 engendrent une multiplicité de modalités d'action mobilisées par les rédacteurs et les imprimeurs dans le but de revendiquer leur liberté d'expression et

d'imposer leur culture politique, tant face à une censure qui s'applique de part et d'autre du Rhin qu'à une population qu'il s'agit de convaincre.

Entre 1792 et 1793, la presse mayençaise témoigne – de la même manière que les journaux jacobins français – d'une ambition de contribuer au processus de construction d'une culture politique, en adaptant l'information à insérer dans leurs journaux au lecteur visé, averti ou non, ainsi qu'au contexte spécifique de Mayence. Le jacobinisme diffusé dans la presse mayençaise se teinte ainsi de républicanisme et de francophilie, face à une population jugée apathique voire récalcitrante, qu'il s'agit de convaincre d'adhérer au rattachement à la République française, par la diffusion d'une information politique à destination d'un lectorat avisé et par l'instruction civique des nouveaux citoyens. Le monopole de la presse jacobine entre l'automne 1792 et l'été 1793 est, par ailleurs, largement dénoncé par le rédacteur de la *Mainzer Privilegirte-Zeitung* qui reprend les rênes de la publication après la reconquête de la ville par les armées prussiennes et qui diffuse un discours monarchiste et anti-jacobin.

A l'inverse, en 1792, Laveaux, le rédacteur du *Courrier de Strasbourg* dénonce aussi bien la censure qui s'applique outre-Rhin à l'encontre de sa feuille et de ses homologues jacobins parisiens avant d'être lui-même emprisonné sur ordre de la Municipalité strasbourgeoise, partisane de la modération politique. Continuant de rédiger son journal depuis sa cellule, il entreprend d'instrumentaliser sa situation afin de défendre la culture politique jacobine radicale en revendiquant la liberté d'expression, dont il entend, par ailleurs, incarner le martyr. Cette même stratégie qui vise à s'attirer la sympathie du public en mobilisant le registre de l'émotionnel est empruntée par Butenschoen en 1794 alors qu'il tente – vainement – de défendre Schneider, son zélé collègue jacobin et sans-culotte. S'il souhaite poursuivre la diffusion de cette même tendance politique, à laquelle il adhère également, il entend néanmoins témoigner de sa proximité idéologique avec la politique officielle de l'an II, en se soumettant à la loi et en faisant preuve de davantage de modération que son homologue, afin de ne pas subir le même sort que son homologue. En 1795 à Colmar, Blanchard n'hésite pas, *a contrario*, à dénoncer la radicalité des administrateurs du département du Haut-Rhin durant la « Terreur » et à mettre ouvertement en doute le transfuge opéré par ces derniers depuis le 9 Thermidor. Cependant, en ne respectant pas la politique de table rase souhaitée par les Thermidoriens, soucieux à l'idée de mettre derrière eux leur passif en tant qu'acteurs de la politique de l'an II, le rédacteur du *Décadaire* condamne sa feuille à la censure, sanction radicale qu'il entend néanmoins également utiliser afin de prouver la légitimité de son accusation.

En 1794-1795, un processus qui vise à éliminer toute trace de robespierrisme dans les feuilles alsaciennes tout en assurant la pérennité, si ce n'est le succès économique, des entreprises

éditoriales, semble ainsi s'engager, comme en témoigne la fusion de la *Strassburger Zeitung* de Salzmann et du *Weltbote* de Butenschoen. Cependant, face à la tendance modérée du Directoire qui s'impose progressivement, notamment grâce à la gazette publiée par Salzmann, des stratégies éditoriales sont mises en œuvre pour continuer de publier des opinions jacobines. En 1796, Kaemmerer après avoir dénoncé la confiscation de sa *Republikanische Kronik* dans la feuille de Cotta et Metternich, entreprend de refonder sa feuille et reprend le titre de la feuille jacobine radicale de Schneider, *Argos*, en signe de protestation et de provocation, avant de fusionner cette dernière avec la *Rheinische Zeitung*, rédigée par ses deux collègues. Ces derniers, bien que jacobins à l'instar de Kaemmerer, ont su anticiper une potentielle interdiction au moment de la découverte de la Conjuración des Égaux en envoyant une lettre au Directoire l'enjoignant à faire figurer leur journal au rang des porte-paroles du gouvernement. Afin de ne pas retomber sous le coup de la censure, Kaemmerer dissimule son jacobinisme sous une apparente modération et ambition de proximité avec les idées défendues par le gouvernement directorial avant que sa radicalité ne refasse surface et ne lui vaille une nouvelle fois d'être muselé. La *Rheinische Kronik*, fruit de la fusion de la *Rheinische Fama* et de la *Republikanische Kronik verfasst von Schlemmer*, est rédigée par un groupe de journalistes, garants de la neutralité de la publication, et éditée par Kaemmerer qui est en charge de pérenniser la publication, dans le contexte économique difficile du Directoire. Bien que le jacobinisme semble avoir été éliminé des pages des journaux strasbourgeois à l'hiver 1796, Kaemmerer, de retour à la rédaction de la *Rheinische Kronik* en janvier 1797, entreprend néanmoins de défendre ardemment le républicanisme, notamment au moment des élections.

A partir de 1798, toute tendance contestataire est censurée, comme en témoigne le cas de la *Rheinische Kronik* rédigée par Haussner et imprimée par Bock, ce dernier voyant même des scellés posés sur ses presses, malgré la lettre envoyée par anticipation par le journaliste. Si ce dernier refonde sa publication dans laquelle il dénonce l'injustice dont il a été victime, tout en conservant l'anonymat, son imprimeur se voit dans l'obligation de mobiliser ses soutiens politiques auprès du Directoire afin de prouver de sa probité afin de pouvoir à nouveau jouir du droit d'exercer son art. La même année, à Mannheim, face à la censure exercée par le gouvernement directorial sur les feuilles publiées en Allemagne – que Haussner, trop conscient des risques qu'il encoure, semble soutenir malgré ses regrets de voir ses sources d'information se limiter aux feuilles parisiennes – et afin de pouvoir bénéficier de son lectorat bas-rhinois, Solomé modifie le titre de sa *Gazette des Deux-Ponts*, non sans avoir affirmé son ambition d'impartialité. La dimension économique semble ainsi primer sur les opinions politiques des deux hommes, l'un tirant un trait sur sa liberté d'expression et l'autre masquant son

monarchisme derrière une apparente adhésion au centre politique défini par le Directoire. Cette même dynamique sous-tend la démarche de Ehrmann et Rupfer, à Strasbourg, en 1799, alors qu'ils en appellent au gouvernement directorial, auxquels ils entendent témoigner de leur moralité ainsi que de celle du responsable des postes, afin d'autoriser à nouveau la diffusion des feuilles dont ils ont la charge, ainsi que celle de Vollmer, à Mayence, en 1800, qui fustige la censure de livres, dont il fait commerce, par la Commission de Leipzig.

La cause de la liberté d'expression rejoint ainsi celle, économique, des entrepreneurs de presse. Bien qu'une forme d'engagement politique tende à se développer et à perdurer malgré la censure, une information neutre, fidèle à la politique officielle du moment et insérée sans que l'opinion personnelle du rédacteur ne soit visible, semble néanmoins primer dans les journaux publiés dans le Rhin supérieur à l'ère des révolutions. La relation entretenue entre les acteurs et le pouvoir apparaît ainsi nettement.

Par la neutralité de sa gazette strasbourgeoise, qui se caractérise par l'absence de l'opinion personnelle du rédacteur et la fidélité à la politique officielle du moment, Salzmann témoigne de son adaptabilité éditoriale et de sa proximité avec la municipalité strasbourgeoise mais également avec l'État français dont il relaie les idées. Cette position lui vaut ainsi de bénéficier de la fusion de sa feuille avec celle de Butenschoen en 1794, qui lui offre la possibilité de toucher un nouveau lectorat et de pérenniser son entreprise éditoriale. Ce même objectif est poursuivi par les imprimeurs strasbourgeois sous le Directoire qui peuvent faire appel au soutien de leurs représentants politiques, notamment celui de leurs députés qui assurent de leur moralité, afin de retrouver le droit d'exercer leur métier.

Si ces rédacteurs-imprimeurs expriment leur soumission au pouvoir, d'autres peuvent s'appuyer sur ce dernier pour dénoncer des mesures coercitives mises en œuvre à leur encontre par des agents de l'État français. En 1791, Treuttel et Lambert mobilise ainsi la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 pour affirmer leur liberté de publier un journal face à une Municipalité strasbourgeoise rétive à accorder un droit jusque-là détenu par la corporation des imprimeurs pour l'un, et face à l'assemblée du district de Haguenau suspicieuse face au contenu royaliste diffusée à travers le journal, pour le second. De même, en 1792, Laveaux s'appuie implicitement sur la liberté d'expression accordée par la Déclaration des droits de 1789 pour se positionner explicitement contre la Municipalité strasbourgeoise qui prend la décision de l'emprisonner et continue d'écrire de prison pour continuer de diffuser sa culture politique jacobine radicale.

Entre 1794 et 1798, Schneider, Butenschoen, Kaemmerer et Haussner sont, quant à eux, également confrontés à des mesures coercitives mises en œuvre respectivement par les

représentants du peuple en mission en 1794, le département du Bas-Rhin en 1796 et le Directoire en 1798. Ils peuvent ainsi, dans le but d'être restaurés dans leurs droits, dénoncer cette censure tout en affirmant leur proximité avec les idées défendues par le pouvoir officiel, la Convention montagnarde pour les deux premiers et le gouvernement directorial pour les deux suivants.

Tandis que ces derniers témoignent de la relation ambiguë qu'ils entretiennent avec l'État français dans lequel ils exercent leur profession de journaliste, Laveaux dénonce, en 1792, sans ambages la censure exercée à son encontre, ainsi qu'à celle de ses collègues jacobins parisiens, par le pouvoir princier d'outre-Rhin. Dans le même esprit, Solomé, rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts* publiée à Mannheim, fustige la censure que lui oppose le département du Bas-Rhin en 1797 et qui l'oblige à modifier le titre de sa feuille.

Si ces deux journalistes se positionnent contre le pouvoir politique instauré de l'autre côté de la frontière, les journalistes francophiles mayençais témoignent, entre 1792 et 1793, de leur proximité avec une administration provisoire mayençaise mise sous tutelle par la République française. Contrairement à ce que laissent entendre les deux rédacteurs strasbourgeois et mannheimois cités précédemment, la figure de l'altérité incarnée par les Français apparaît sous la plume des jacobins de Mayence comme une alliée et non comme une ennemie. À l'inverse, l'auteur de la *Privilegirte Mainzer Zeitung* qui reprend du service en juillet 1793 dénonce explicitement ces derniers et en particulier Böhmer, secrétaire de Custine et rédacteur de cette feuille entre 1792 et 1793, qu'il considère comme des traîtres et par conséquent, comme des étrangers.

Les liens entretenus par les acteurs des journaux avec la frontière apparaissent, en outre, également. La circulation transnationale est notamment révélée par Laveaux, qui se plaint de la censure exercée à l'encontre de son *Courrier* par les États princiers allemands en 1792, mais également par Solomé, qui dénonce celle qui frappe la *Gazette des Deux-Ponts* dans le département du Bas-Rhin en 1798. À l'exception de cette dernière publiée à Mannheim, rares sont les gazettes allemandes qui indiquent leurs objectifs de diffusion. Il est, en revanche, possible de considérer que les journaux-discours et catéchismes révolutionnaires mayençais s'adressent essentiellement à une population locale, à la lumière de leurs ambitions en termes de politisation. En ce qui concerne le cas de la rive droite du Rhin, si l'on considère les lieux de distributions indiqués par les rédacteurs et les imprimeurs dans leurs journaux, les périodiques alsaciens tendent majoritairement à être diffusés de part et d'autre de la frontière, dans plusieurs villes alsaciennes, en Suisse et en Allemagne, essentiellement le long du Rhin.

Troisième partie :

Les ressorts de l'information politique en contexte transfrontalier

Bien que la presse alsacienne et mayençaise ait majoritairement été étudiée sous le prisme du jacobinisme, l'étude des périodiques publiés dans le Rhin supérieur révèle néanmoins la prédominance de journaux d'information, dont font partie les gazettes germanophones et francophones et les feuilles d'annonces bilingues. Ces dernières se caractérisent par leur ambition d'impartialité, érigée au rang de qualité que doit détenir le journaliste et garantie par une « méthode du pour et du contre » telle que définie par le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts* qui en fait aussi un argument pour se défendre face à la censure que lui oppose le Département du Bas-Rhin en 1798. Cette volonté de ne privilégier aucune tendance politique au détriment d'une autre semble, de plus, fonctionner de pair avec la neutralité poursuivie par les journaux d'information rhénans. Cette dernière se caractérise par l'invisibilité de l'opinion personnelle du rédacteur et la fidélité à la politique officielle du moment et révèle ainsi les liens entretenus par les acteurs des gazettes et des journaux d'annonces avec le pouvoir politique. Cette proximité semble induire un repli conservateur de ces périodiques en temps de crise (1792-1798) qui se présente sous la forme d'une défense de la Monarchie constitutionnelle à Strasbourg, celle d'une tendance contre-révolutionnaire et d'un anti-jacobinisme à Fribourg et Mayence ou d'un royalisme anti-républicain à Mannheim et Karlsruhe.

À l'exception de la version germanophone des *Affiches* bilingues alsaciennes et du *Décadaire* bilingue publié à Colmar entre 1794 et 1795 qui proposent de contribuer à l'éducation civique d'un lectorat peu avisé, les journaux d'information publiés dans le Rhin supérieur s'adressent essentiellement à un public averti, doté d'une culture politique qu'il s'agit de mettre à jour.

A contrario, les feuilles d'opinion germanophones, francophones et bilingues qui paraissent entre 1791 et 1793 proposent en majorité de contribuer au processus de construction d'une culture politique des nouveaux citoyens dans le but de les mobiliser grâce aux journaux-discours et aux catéchismes révolutionnaires publiés à Strasbourg et Mayence par les journalistes jacobins. À l'inverse, les périodiques d'opinion strasbourgeois de 1796-1797 ciblent un lectorat avisé composé d'électeurs qu'il s'agit d'acculturer aux modalités de scrutin de la Constitution de l'an III. Cependant, tous entretiennent des relations de proximité, bien que

parfois conflictuelles, avec le pouvoir politique, dont il s'agit de diffuser les idées ou, au contraire, de dénoncer les pratiques de censure.

De plus, à l'instar des *Affiches* bilingues qui entretiennent un lien avec l'administration départementale et municipale, les journaux-discours écrits en allemand et en français à Strasbourg témoignent d'une adaptation de l'information au public visé. La version francophone apparaît ainsi destinée à un lectorat politisé et peut être le théâtre de la radicalisation du positionnement politique jacobin tandis que celle germanophone semble s'adresser aux nouveaux citoyens qu'il s'agit d'instruire afin de les rendre acteurs de la vie politique.

Au regard de cette adaptation des nouvelles à un public ciblé ainsi qu'à la lumière de sa diffusion transnationale, notamment mentionnée par les journalistes strasbourgeois et mannheimois, il est possible de s'interroger quant à l'usage qui est fait par les rédacteurs de l'information politique ainsi que sur leur rapports à la frontière. Il s'agit ainsi d'envisager l'information comme une construction, le fruit d'un processus de collecte, de traitement et de restitution de données mis en œuvre par les rédacteurs œuvrant à l'ère des révolutions dans le contexte transfrontalier du Rhin supérieur¹.

Majoritairement écrits en allemand, les journaux rhénans mettent en évidence la mise en œuvre de stratégies linguistiques qui permettent de véhiculer les néologismes et les resémantisations révolutionnaires à un lectorat germanophone. En s'appuyant sur l'hétérolinguisme et la traduction de la langue politique de la Révolution française, ils contribuent à la diffusion d'une information impartiale et neutre, émanant notamment de l'Assemblée nationale et trouvant son ancrage dans la pensée des Lumières. Bien qu'elle soit initialement destinée à transcender tous les partis, elle se teinte néanmoins dans la presse rhénane de la tendance politique, conservatrice, jacobine radicale ou contre-révolutionnaire, à laquelle adhère chaque rédacteur. En outre, les périodiques publiés de part et d'autre du Rhin durant les années 1790 tendent à mettre en lumière l'existence de plusieurs formes de jacobinisme qui se construisent par opposition les unes aux autres. Actrices de la Scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg, deux tendances jacobines s'affrontent par journaux interposés, l'une radicale et républicaine, l'autre modérée avant que cette dernière ne durcisse sa position et ne développe une rhétorique anti-jacobine. Bien qu'unanimement porteuses de la contre-révolution qui se

¹ Jérôme LAMY, Johann PETITJEAN, « Modes de l'écrit et société de l'information à l'époque moderne », *Cahier d'histoire. Revue d'histoire critique*, 149, 2021, p.13-21.

déploie outre-Rhin, les feuilles allemandes révèlent leur anti-jacobinisme de différentes manières, tant dans leurs silences que dans leurs discours.

Enfin, en choisissant d'interroger la manière dont la presse rhénane a abordé les « révolutions » qui ont marqué la décennie 1790, en particulier celles qui ont engendré un basculement vers un nouveau changement de régime, il est possible de constater l'existence d'une information impartiale et neutre qui s'attache à véhiculer une culture politique du centre, voire de l'extrême-centre. Au-delà de la radicalisation politique qui entoure le jacobinisme des années 1792-1793, les journaux publiés de part et d'autre du Rhin témoignent d'un certain conservatisme, tant monarchiste constitutionnel, royaliste que républicain, malgré les bouleversements institutionnels et les émotions suscitées par la fuite du roi, l'avènement de la République et le coup d'État du 18 brumaire.

Chapitre 7 : L'hybridation de l'information politique : entre hétérolinguisme et traduction

La Révolution française – dans sa lutte contre le lexique issu de l'Ancien Régime – est à l'origine de nombreux néologismes qui donnent une force nouvelle aux débats de la fin du XVIII^e siècle sur le rôle de la sémantique comme outil de diffusion des idées et sur les risques que représente l'abus des mots, notamment dans le champ lexical socio-politique. Les notions en retirent de multiples définitions et deviennent des instruments du maintien des préjugés et du rapport de force politique. Parallèlement, alors que la liberté d'expression et de la presse offre un rôle accru à l'opinion publique, les journalistes s'emparent des néologismes¹ révolutionnaires et se lancent ainsi dans une joute passionnée autour de nouveaux concepts comme la liberté, le patriote, le citoyen, mettant ainsi en évidence le rôle de ces derniers dans le processus révolutionnaire. De nombreuses études – aussi bien en France qu'en Allemagne – se sont intéressées aux néologismes nés de la Révolution française. Le *Dictionnaire des usages socio-politiques (1780-1815)* et le *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich (1680-1820)*, qui posent tous deux un regard historique sur les concepts révolutionnaires qu'ils replacent dans le temps long, permettent, tout comme les travaux de Jacques Guilhaumou et de Raymonde Monnier, sur l'analyse des discours, et de Brigitte Schlieben-Lange, sur les liens entre l'oralité et l'écriture, de mettre en perspective les mots et définitions proposées par les journalistes du Rhin supérieur². Les travaux sur la politique linguistique menée par les révolutionnaires, notamment en Alsace, permettent, en outre, d'inscrire les processus d'hybridation de l'information – c'est-à-dire la création d'une nouvelle sémantique par

¹ Dans ce chapitre, le terme « néologisme » recoupe tout mot nouveau ou tout terme dont le sens a été modifié sous l'impulsion de la Révolution française, et qui devient incontournable dans les discours révolutionnaires.

² On pourra notamment retenir : *Dictionnaire des usages socio-politiques*, *op.cit.* ; *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe*, *op.cit.* ; Jacques GUILHAUMOU, *La langue politique et la Révolution française*, Paris, Meridien Klincksieck, 1989 ; Jacques GUILHAUMOU, Hans-Jürgen LÜSEBRINK, « La « pragmatique textuelle » et les langues de la Révolution française », in *Mots*, N°2, Mars 1981, p.191-203 ; Jacques GUILHAUMOU, « Modérer la langue politique à l'extrême. Les journalistes remarqueurs au début de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 357, juillet-septembre 2009, p.21-45 ; Raymonde MONNIER, *Républicanisme, patriotisme et Révolution française*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution française*, (dir.) Raymonde Monnier, Colloque de Vizille (sept.2004), Paris, Société des études robespierristes, 2006 ; Ulrich RICKEN, « Réflexions du XVIII^e siècle sur « l'abus des mots », *Mots. Les langages du politique*, N°4, 1982, p.29-45.

l'interaction des langues employées dans l'espace rhénan –, dont les journaux rhénans sont les vecteurs, dans le contexte de francisation des premières années de la Révolution française³.

Les rédacteurs de périodiques écrits en allemand et publiés dans le Rhin supérieur suivent l'exemple de leurs collègues parisiens et tentent à leur tour de diffuser les nouveaux mots de la politisation, tout en révélant plus ou moins explicitement leurs opinions personnelles, dans une aire géographique majoritairement germanophone. Pour ce faire, l'hétérolinguisme, parfois accompagné de la définition des notions que la Révolution introduit dans le champ politique et civique, est utilisé dans les périodiques de langue allemande. Les linguistes – notamment allemands – se sont intéressés aux questions du plurilinguisme et ont développé des théories qui permettent d'exploiter la richesse linguistique des corpus⁴. Cependant, afin de simplifier l'analyse et sa compréhension, nous faisons le choix d'employer uniquement les notions d'hétérolinguisme et de resémantisation. Selon la définition donnée par Rainer Grutman, l'hétérolinguisme est l'usage de langues dites minoritaires – le français ou l'alsacien, pour notre étude – dans une production écrite dans un idiome dominant, ici l'allemand⁵. Ce procédé, essentiellement utilisé au début de la période révolutionnaire, permet de dépasser l'aspect binaire du bilinguisme – qui, bien qu'étant un outil de politisation utilisé par les journalistes alsaciens, semble maintenir une séparation entre l'élite francophone et la population modeste germanophone – et d'accéder à la richesse linguistique d'une société qui tend à dépasser les clivages socio-politiques d'Ancien Régime.

L'insertion des mots révolutionnaires se décline de trois manières : ils sont soit insérés dans une autre langue que celle du texte, tels des isolats linguistiques ; soit accompagnés d'une traduction en allemand, en alsacien ou en français, ces deux procédés relevant de l'hétérolinguisme – ; soit suivis d'une définition qui participe du processus de resémantisation – c'est-à-dire à l'utilisation d'un sens nouveau pour un mot déjà existant – à l'œuvre sous la Révolution française et renforcent ainsi l'objectif pédagogique et politique poursuivis par les rédacteurs.

Si l'hétérolinguisme apparaît essentiellement dans les journaux alsaciens – à l'exception de la *Karlsruher Zeitung* – des premières années de la Révolution, les définitions proposées par les journalistes sont insérées aussi bien à Strasbourg et à Mayence entre 1789 et 1793 qu'à Fribourg

³ CERTEAU, JULIA, REVEL, *Une politique de la langue*, op.cit., p.11-12 ; HUCK, *Une histoire des langues*, op.cit., p.146-168 ; LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », op.cit., p.13-39.

⁴ Werner HELMICH, *Ästhetik der Mehrsprachigkeit*, Heidelberg, Winter, 2016 ; Till DEMBECK, Rolf PARR, *Literatur und Mehrsprachigkeit. Ein Handbuch*, Tübingen, Narr, 2020.

⁵ Rainer GRUTMAN, *Des langues qui résonnent. Hétérolinguisme et lettres québécoises*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

en 1795. Ce biais chronologique et géographique imposé par le corpus de sources permet ainsi de mettre en évidence les adhésions et les rejets du projet révolutionnaire de part et d'autre de la frontière. Il permet également de définir de quelle manière choisir le français, l'allemand ou l'alsacien accompagne la publication de l'information politique dans le Rhin supérieur et de mettre en lumière dans quelle mesure certains choix peuvent être associés à des velléités de mobilisation.

Analyser l'information politique par le biais de l'hétérolinguisme permet de mettre en évidence les phénomènes d'acculturation politique et linguistique ainsi que leurs rejets à l'œuvre sur la frontière durant les premières années de la Révolution. De plus, cet angle d'approche permet également de mettre en lumière la langue comme vecteur de politisation subtile, notamment lorsque l'alsacien se mélange à l'allemand et que l'opinion personnelle du journaliste transparait dans les traductions proposées. Les définitions insérées en allemand par les rédacteurs révèlent également les enjeux politiques de la resémantisation dans le Rhin supérieur et apparaissent comme des vecteurs de la mobilisation révolutionnaire – modérée ou jacobine radicale – ou contre-révolutionnaire, en fonction du positionnement idéologique des rédacteurs.

1. L'hétérolinguisme comme vecteur de politisation

Durant les premières années de la Révolution française, les journaux germanophones – en particulier alsaciens – s'appuient sur l'hétérolinguisme afin de véhiculer les nouveaux mots de la politisation et ainsi contribuer à la régénération de la sphère politique dans l'espace public. Les néologismes se distinguent, dans des textes écrits en langue allemande, soit par l'usage de français ou de l'alsacien, soit par l'insertion du terme francophone suivi ou précédé de sa traduction en langue allemande ou alsacienne. Ce procédé linguistique se décline ainsi sous différentes formes, qui chacune révèle des enjeux spécifiques, liés notamment à l'opinion personnelle des rédacteurs.

1.1. L'hétérolinguisme, entre processus d'acculturation politique et résistance linguistique

Durant les premières années de la Révolution française, les journaux-discours et les catéchismes politiques germanophones publiés par les journalistes jacobins alsaciens témoignent d'un

processus d'acculturation politique, qui correspond à l'imprégnation d'une culture politique démocratique au sein de la population et relayée par les journaux, ainsi que d'une résistance linguistique dont la persistance de la langue allemande, malgré la politique de francisation menée par les autorités départementales, constitue l'un des indices.

Entre 1789 et 1794, le processus de régénération de la Nation, mené par les révolutionnaires, peut être résumé par l'expression « du passé faisons table rase ». Comme le souligne Hans-Jürgen Lüsebrink, le début de la décennie 1789 permet l'essor d'une presse, de chansons et d'une littérature pamphlétaire qui diffuse une nouvelle langue politique et une sélection de néologismes par une nouvelle génération de publicistes et de cadres administratifs⁶. Cette mutation linguistique et politique – qui accompagne la suppression des symboles monarchiques de l'espace public – engendre des transferts de sacralité qui ont lieu durant la décennie révolutionnaire et qui se remarquent en particulier dans les vivats et les extraits de chants – majoritairement en français et sans traduction – qui ponctuent les articles insérés dans les journaux du Rhin supérieur. Ainsi, si certains périodiques, comme le *Vaterländische Nachtwächter aus dem Elsass*, publié en 1789, font apparaître un « Vive le Roy » dans leurs pages, on assiste progressivement à une multiplication d'exclamations diverses qui mettent en exergue la ferveur révolutionnaire⁷. Le cri « Vive la Nation » reprend la structure syntaxique de l'ovation faite au monarque et témoigne du transfert de sacralité qui accompagne la construction démocratique sous la Révolution. Le Roi et la Nation se font ainsi face et cette opposition met en lumière l'unité de la Nation face à l'individu monarchique. Le mot *Nation* est ancien mais se voit redéfini durant la Révolution : la *Nation* – qui renvoie à un corps social et politique uni et qui peut apparaître comme un contre-pouvoir – semble ainsi supplanter la personne du Roi⁸. Le remplacement progressif du monarque par l'unité nationale dans les discours et les vivats populaires ainsi que l'usage de la langue française participent, par conséquent, du transfert de sacralité et du processus d'élaboration et de diffusion d'une culture politique à l'œuvre à partir de 1789. En outre, la transcription écrite d'usages oraux témoigne des balbutiements de l'acculturation linguistique des classes populaires à l'œuvre sous la Monarchie et sur lesquels la Révolution française s'appuie pour ancrer le renouvellement sémantique et politique, l'oralité étant le vecteur de diffusion de l'information privilégié dans une société où l'analphabétisme reste majoritaire⁹.

⁶ LÜSEBRINK, « « Du passé faisons table rase », *op.cit.*, p.93.

⁷ *Der Vaterländische Nachtwächter aus dem Elsass*, N°1, p.5, « Vive le Roy, vive le Roy ».

⁸ Jean-Charles LAVEAUX, *Nouveau dictionnaire de la langue française*, Seconde Edition, Paris, 1828, p.218-219 ; Elisabeth FEHRENBACH, « Nation », in *Handbuch politisch-sozialer*, *op.cit.*, p.75-107.

⁹ SCHLIEBEN-LANGE, *Traditionen des Sprechens*, *op.cit.*, p.64.

L'usage quasi-exclusif de l'allemand et les rares incursions en français – sans traduction – révèlent la tolérance des premières années de la Révolution ainsi que des résistances à l'acculturation linguistique de la population alsacienne et de ses journalistes, qui ne semblent néanmoins pas avoir d'incidence sur le processus d'élaboration et de diffusion d'une culture politique à l'œuvre en Alsace. Schneider, par exemple, – d'origine allemande et s'adressant à une population germanophone locale et étrangère – insère, en effet, le *ça ira !* en français¹⁰. Ce cri de ralliement et d'incitation à l'action révolutionnaire, uniquement en langue française, témoigne, certes, de la progressive radicalisation des positionnements, notamment jacobine, mais – replacé dans le contexte de l'article écrit en allemand – il révèle également de la difficile acculturation linguistique. Quelques mois plus tard, en 1793, Schneider insère des strophes de la *Marseillaise* – « Allons enfants de la patrie » et « Amour sacré de la patrie ! » – dans son *Argos* afin de renforcer l'incitation à l'action et d'encourager les lecteurs à aller défendre la patrie menacée par la guerre contre les monarchies allemandes¹¹. De plus, comme le souligne Maxime Kaci, « le public consommateur devient souvent l'interprète et, du même coup, agent d'appropriation qui confère une signification nouvelle à l'œuvre dans un contexte particulier »¹². Les extraits des chants patriotiques insérés dans les journaux alsaciens de langue allemande – issus du processus d'appropriation et d'acculturation à une culture politique émergente – mettent en évidence l'intérêt de s'appuyer sur l'oralité pour témoigner de l'unité nationale autour d'une langue commune et d'encourager la population alsacienne à se mobiliser pour la défense de la patrie. Si les journalistes alsaciens – locaux ou émigrés – ne semblent pas offrir de résistances face aux nouvelles idées politiques et s'en font les porte-paroles, il n'en est pas de même de la langue. Au début de la Révolution, le français – sans traduction – semble essentiellement utilisé pour retranscrire les vivats et chants patriotiques, symboles de l'acculturation révolutionnaire par l'oralité, auprès des populations peu lettrées.

Parallèlement à l'insertion des expressions orales en français qui témoigne de l'engagement des journalistes dans l'accompagnement du processus d'acculturation politique de leurs lecteurs, malgré les réticences linguistiques, le mot « maire » semble également faire figure d'exception. Le 10 février 1790, la *Karlsruher Zeitung* fait, en effet, mention de ce terme dans un article qui apparaît comme émanant de la capitale française¹³. Par le choix de l'hétérolinguisme, le

¹⁰ *Argos*, *op.cit.*, N°26, 28 septembre 1792, p.206, « ça ira ! ».

¹¹ *Ibid.*, N°38, 26 septembre 1793, p.304, « Allons enfants de la patrie ! », « Amour sacré de la patrie ! ».

¹² Maxime KACI, « Chanter la politique : partitions nationales et modulation septentrionales (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution Française*, 2010/362, p.90.

¹³ *Karlsruher Zeitung*, N°18, 10 février 1790, p.95.

rédacteur semble vouloir garder une certaine distance avec le mouvement révolutionnaire, et par ce biais, mettre en évidence la spécificité politique de la France. En outre, il révèle également qu'il entend essentiellement s'adresser à un public lettré allemand, probablement bilingue et faisant partie des cadres administratifs, voire de la cour princière, auquel il s'agit de transmettre les nouvelles avec toute la neutralité requise pour une gazette soumise à l'autorité du Prince.

A l'inverse, en 1790 et 1792, ce même mot inséré en français dans les journaux germanophones, alsaciens comme la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* ou la *Strassburgische Zeitung*, apparaît comme un révélateur de l'acculturation politique des populations locales. En effet, alors que la *Karlsruher Zeitung* semble vouloir indiquer une certaine distance tant géographique qu'idéologique en indiquant qu'il est question du « maire de Paris Monsieur Péthion », le journal de Simon et Meyer explique l'opinion de « Monsieur le Maire », expression qui révèle une certaine proximité¹⁴. Ce dernier s'adresse, en effet, essentiellement à un lectorat strasbourgeois, probablement plutôt de la classe moyenne, qui a pu s'habituer progressivement depuis la fin de l'année 1789 – et notamment grâce aux élections du début de l'année 1790 – aux néologismes révolutionnaires. Cette insertion en langue française intervient relativement rapidement après la première expérience du droit de vote et révèle ainsi une forme d'urgence ressentie par les deux journalistes, ce qui peut témoigner de leur volonté de contribuer au processus d'acculturation politique de la population alsacienne, renforcé par la politique linguistique révolutionnaire. La vision jacobine des rédacteurs, selon laquelle la population alsacienne est sincèrement patriote et désarmée face à aux manipulations de l'étranger, en particulier des pays germaniques, dont ils sont linguistiquement proches, semble légitimer également l'usage rapide du néologisme français.

Parallèlement, Rodolphe Salzmann apparaît plus réticent à utiliser le mot français dans sa *Strassburgische Zeitung*. Bien que proche du maire Dietrich et faisant partie des notables bilingues strasbourgeois, il semble, en effet, n'insérer le néologisme francophone seul qu'en 1792, préférant, jusqu'à cette date, l'accompagner d'une traduction en langue allemande. Le journaliste témoigne ainsi de sa germanophilie, et donc de sa réticence à contribuer à la progressive acculturation linguistique. En outre, il est possible de se questionner quant aux freins qu'il actionne face au processus de construction d'une culture politique révolutionnaire par la langue. En tardant à insérer le néologisme français, il semble témoigner de sa proximité

¹⁴ *Karlsruher Zeitung*, N°18, 10 février 1790, p.95 ; *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, N°9, 11 octobre 1790, p.36.

avec le modèle institutionnel d'Ancien Régime, allemand plus particulièrement, et profite ainsi de la politique de tolérance linguistique des premières années de la Révolution, qui encourage les traductions. A cet égard, il ne semble finalement pas étonnant qu'il attende 1792, année de la déclaration de la guerre contre les puissances allemandes coalisées et de la radicalisation des positionnements politiques, pour qu'il choisisse enfin – à l'instar de ses collègues Simon et Meyer – d'abandonner la traduction et le bilinguisme qui lui permettaient notamment de revendiquer une certaine « identité alsacienne », selon l'expression de Claire Lüsebrink¹⁵.

Ce repli identitaire – qui engendre une forme de refus de l'acculturation linguistique – se retrouve également, en 1791, dans les *Wöchentliche Nachrichten*. Le mot « maire » y apparaît sous une forme germanisée – « Mär » –, qui s'intègre dans le dialecte alsacien. Par ce biais, le rédacteur – qui est un fervent défenseur de la langue allemande, comme en témoigne un article publié dans les pages de son journal – témoigne de sa volonté de contribuer à la politisation de ses lecteurs – principalement des artisans et des paysans alsaciens – en véhiculant les néologismes révolutionnaires, mais également de son attachement aux spécificités locales, en particulier linguistiques¹⁶. Cependant, malgré cette proximité linguistique et culturelle avec l'aire germanique, le journaliste ne témoigne pas, à l'inverse de Salzmann, d'un certain attachement aux institutions d'Ancien Régime. En effet, contrairement au rédacteur de la *Strassburgische Zeitung* qui traduit « maire » par « Bürgermeister », celui des *Wöchentliche Nachrichten* les identifie comme deux fonctions politiques bien distinctes et à ne pas confondre, comme en témoigne la juxtaposition des mots « Mär » et « Bürgermeister » dans un article publié le 12 février 1790¹⁷. Bien que le journaliste mette ainsi en exergue son attachement à l'idiome local, qui révèle, certes, des similitudes avec le haut-allemand mais ne peut être confondu avec elle, il témoigne surtout une volonté de contribuer à une acculturation politique radicale de ses lecteurs en germanisant le néologisme révolutionnaire.

L'utilisation de l'hétérolinguisme dans les périodiques met en évidence la complexité du processus d'acculturation politique dans une aire géographique majoritairement germanophone. Cette dernière se manifeste progressivement et tend à s'appuyer sur des mots ou des usages d'Ancien Régime, ce qui permet aussi bien de participer aux transferts de sacralité à l'œuvre en Alsace durant les premières années de la Révolution, en particulier sous la houlette des Jacobins, que de véhiculer une forme de conservatisme politique, de part et d'autre du Rhin.

¹⁵ LÜSEBRINK, « Un défi à la politique de la langue nationale », *op.cit.*, p.153.

¹⁶ *Wöchentliche Nachrichten*, *op.cit.*, N°44, 4 novembre 1791, p.162 ; N°12, 26 mars 1790, p.117.

¹⁷ *Ibid.*, N°6, 12 février 1792, p.63.

Les journalistes s'appuient, de surcroît, sur la transcription d'usages oraux et sur la germanisation des néologismes révolutionnaires pour toucher un lectorat notamment issu de la classe moyenne et populaire alsacienne et témoigner de sa progressive politisation. Cependant, si cette forme d'hétérolinguisme agit comme un révélateur de la diffusion d'une culture politique – révolutionnaire, radicale ou modérée, ou contre-révolutionnaire – à l'œuvre dans le Rhin supérieur, elle met également en lumière les freins à l'acculturation linguistique durant les premières années de la Révolution.

1.2. L'hétérolinguisme, un vecteur d'acculturation

Outre l'insertion uniquement en français ou en alsacien d'un néologisme ou d'une expression révolutionnaire, les journalistes du Rhin supérieur s'appuient également sur le bilinguisme, qui leur permet de mettre leurs talents de traducteurs à profit pour transmettre la nouvelle sémantique à leurs lecteurs, tout en diffusant leur opinion personnelle.

1.2.1. « Citoyen » et « Citoyen actif » : entre émancipation politique et préjugé de valeur

En 1789, le premier périodique à s'emparer du terme de *citoyen* est la *Privilegirte Strasburgische Zeitung*, rédigée par Rodolphe Salzman. Le 14 octobre 1789, par exemple, ce mot est traduit en allemand par « Bürger » et est accompagné du mot en français entre parenthèse, ordre qui met en évidence une certaine germanophilie du rédacteur alsacien¹⁸. En outre, étymologiquement, le terme *Bürger* désigne, comme le mot *bourgeois* en français, l'habitant de la ville doté du droit de participer à son administration, alors que le *citoyen* est celui qui a le droit de cité et qui dispose, notamment durant l'Antiquité, du droit de suffrage dans les assemblées¹⁹. Ces deux définitions, bien que différentes sous certains aspects, recourent une même réalité : celle de l'action politique. Grâce à l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 au 5 août 1789, ainsi qu'à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 du même mois, les Français acquièrent le statut de *citoyens*. Ce dernier devient le porteur de la Révolution et s'oppose au *sujet*, symbole de l'esclavage d'Ancien Régime Ce changement

¹⁸ *Privilegirte Strassburgische Zeitung*, n°123, 14 octobre 1789, p.489, « allen Bürgern (Citoyens) ».

¹⁹ Lucien CALVIE, « Le patriotisme en Allemagne », in *Dictionnaire des usages, op.cit.*, p.193.

implique une nécessité de politisation du peuple français, à savoir sa participation à la construction d'une culture politique, afin de le faire sortir de la 'minorité' politique dans laquelle la monarchie absolue le maintenait, et l'amener à devenir acteur des bouleversements en cours²⁰. Le rédacteur des *Strassburgische Zeitung*, en insérant côte à côte les termes « Bürger » et « citoyen », s'inscrit dans la politique de francisation par la traduction, qui est privilégiée durant les premières années de la Révolution, et permet à ses lecteurs germanophones de s'habituer progressivement à la nouvelle sémantique politique.

Si le mot *citoyen* est traduit par *Bürger*, dans la *Strassburgische Zeitung*, l'adjectif qui y est accolé en mai 1790 – après les élections municipales – est, quant à lui, empreint de l'opinion personnelle du rédacteur. En effet, le 7 mai 1790, la traduction que Rodolphe Salzmann propose du terme *actif* semble s'apparenter à une adaptation dialectophone de l'adjectif allemand « gültig » qui signifie valable ou valide. Le choix d'employer l'expression « giltigen Bürgers » comme équivalent allemand de « Citoyen actif » – expression francophone qui apparaît entre parenthèses à sa suite – est ainsi particulièrement intéressant²¹. L'hétérolinguisme utilisé par Salzmann met en évidence l'interprétation que ce dernier fait du statut de *citoyen actif* et qu'il entend diffuser auprès de ses lecteurs. Tout comme l'adjectif « actif » choisi par l'Assemblée nationale, la notion de validité s'apparente à celle de capacité. Pour être acteur de la vie civique, il est ainsi nécessaire d'être « valide », c'est-à-dire d'avoir la capacité d'exercer son droit de vote. L'idée de validité peut également faire référence aux critères auxquels il est primordial de répondre pour être éligible au statut de citoyen actif. C'est pourquoi l'adjectif « giltigen » peut également renvoyer au terme germanophone « gelten » et au mot du dialecte alsacien « galte », qui signifient tous deux valoir. « Giltigen » renvoie donc à une notion de valeur, et celle-ci se décline de deux manières : matérielle d'une part, et humaine d'autre part. En effet, le statut de *citoyen actif* est conditionné à un impôt, le cens, et seuls les propriétaires fonciers peuvent accéder au statut d'électeur, ce qui exclut les domestiques et tous ceux qui dépendent d'autrui pour leur salaire. En outre, il est nécessaire d'avoir 25 ans et d'être domicilié dans le canton depuis au moins un an. Si, comme le souligne Melvin Edelstein, ces conditions permettent l'admission d'un grand nombre de citoyens au suffrage et garantissent ainsi un socle démocratique, elles neutralisent néanmoins les effets de la souveraineté du peuple en ne sélectionnant que les plus 'valeurux', c'est-à-dire ceux qui sont considérés comme libres –

²⁰ Pierre RETAT, « Citoyen-sujet, civisme », in *Handbuch politisch-sozialer, op.cit.*, p.18-24.

²¹ *Strassburgische Zeitung*, N°54, 7 mai 1790, p.291, « giltigen Bürgers (Citoyen actif) »

majeurs, non issus de la domesticité, indépendants financièrement – et qui peuvent donc faire un choix électoral sans être influencés²².

Le *citoyen actif*, en outre, a le privilège de pouvoir participer aux élections, à l'inverse du *citoyen passif*, qui se voit refuser l'accès au droit de vote. En français la capacité d'action et la possibilité d'engagement dans vie de la cité de la part du *citoyen* dit *actif* sont donc mis en exergue. L'hétérolinguisme choisi par Salzmann révèle, quant à lui, un certain jugement de valeur à l'égard de ses concitoyens. À ses yeux, le *citoyen actif* est doublement valeureux car, d'une part, il dispose des moyens financiers de s'acquitter du cens nécessaire à l'accession à ce statut et, d'autre part, il fait partie des privilégiés ayant la possibilité de faire entendre sa voix lors des élections.

Si l'expression française cache l'idée selon laquelle le droit de vote est un privilège accordé à ceux qui sont imposables afin de répondre à la volonté d'égalité de la Révolution, la traduction hétérolingue, quant à elle, révèle explicitement à ses lecteurs dialectophones l'inégalité civique. Ce choix éditorial peut s'expliquer par la position sociale de Rodolphe Salzmann qui, déjà sous l'Ancien Régime, bénéficiait du privilège de publier son journal et profitait de ce fait depuis longtemps des fruits d'une entreprise florissante – qui est néanmoins progressivement menacée par l'apparition de concurrents motivés par la libération de la presse en 1789. Bien que le rédacteur soit favorable à la Révolution, il semble cependant tenir à son rang social et aux privilèges qu'il offre du point de vue de l'action politique, ce qui semble notamment conditionner son positionnement idéologique modéré²³.

1.2.2. « Maire » : entre honneur civique et privilège d'Ancien Régime

Au début de l'année 1790, les Français ont l'occasion de faire une inédite expérience démocratique lors des premières élections municipales de la décennie révolutionnaire. Cet événement constitue un jalon dans l'apprentissage de la citoyenneté et implique la diffusion et l'explication du mot *maire*. Plusieurs termes sont utilisés par les journalistes germanophones alsaciens pour rendre ce mot accessible à leurs lecteurs. Si tous les périodiques introduisent le néologisme français dans leurs pages, la *Privilegirte Strassburgische Zeitung*, de Salzmann, le *Patriotisches Wochenblatt* – rédigé par Simon avant qu'il ne décide de s'associer avec Meyer

²² EDELSTEIN, *La Révolution française, op.cit.*, p.86.

²³ *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, T. 32, Rob-Sa, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, Strasbourg, 1998.

pour fonder la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* – et la *Karlsruher Zeitung* proposent de surcroît un terme germanophone pour désigner le premier magistrat de la Municipalité. Le 7 septembre 1789, alors que les premiers effets de la Révolution se font sentir à Strasbourg et que la réorganisation territoriale s’amorce, Salzmann introduit entre parenthèses, directement à la suite du mot *maire*, le terme « Bürgermeister », dont il est la traduction et qui appartient au champ lexical maîtrisé par les lecteurs germanophones depuis le Moyen Âge²⁴. Étymologiquement, le néologisme français provient du latin et signifie « le plus grand », alors que sa version allemande peut se décomposer en deux termes distincts : « Bürger », citoyen, et « Meister », maître. Le « Bürgermeister » est donc le « maître des citoyens », ces derniers étant les habitants d’une cité (« Burg » en allemand). Selon la définition donnée par Laveaux en 1810, dans son *Nouveau dictionnaire*, le « Bourgmestre » – dont l’étymologie est issue du terme allemand « Bürgermeister » – désigne spécifiquement « les premiers magistrats de quelques villes d’Allemagne et de Suisse »²⁵. Les positions hiérarchiques du « maire » et du « bourgmestre » sont identiques au sein de la société, ce qui semble, aux yeux du rédacteur qui s’adresse à un public germanophone familier des codes politiques d’Ancien Régime, justifier la substitution du premier par le second.

Cette disposition semble avoir été reprise quelques mois plus tard, le 10 février 1790, par le rédacteur de la *Karlsruher Zeitung*, alors qu’il insère des nouvelles de Strasbourg. Si dans l’article traitant des événements parisiens, publié dans le même numéro, il introduit le mot « maire » sans traduction en allemand, le journaliste propose, en effet, ensuite, de traduire ce néologisme par « Bürgermeister », terme qu’il insère entre parenthèse, à l’instar de son collègue strasbourgeois. Cette différence entre les articles publiés dans son journal peut être liée aux sources d’informations sélectionnées. Il est plausible que le périodique dont est tiré la nouvelle strasbourgeoise émane d’une feuille de la même ville et que le rédacteur de la *Karlsruher Zeitung* ait simplement copié et inséré le texte publié par son collègue – reprenant de fait la traduction proposée par ce dernier – alors que l’information provenant de Paris a pu être traduite par les soins du rédacteur ou d’un bureau de traduction. Par conséquent, si l’insertion du néologisme français seul induit une distanciation par rapport à la nouvelle fonction administrative imaginée par les révolutionnaires, la reprise de la traduction proposée par un journaliste alsacien met en lumière une certaine culture politique commune du Rhin supérieur ainsi qu’une volonté partagée de faire un lien entre les nouvelles institutions et celles de

²⁴ *Privilegirte Strassburgische Zeitung*, N°107, 7 septembre 1789, p.421, « des Maire (des Bürgermeisters) ».

²⁵ LAVEAUX, *Nouveau dictionnaire*, *op.cit.*, p.251.

l'Ancien Régime. Un certain conservatisme peut alors être observé chez ces rédacteurs qui, bien qu'ils associent les néologismes révolutionnaires à des termes plus anciens et freinent, de ce fait, la dynamique de « table rase », participent néanmoins de l'acculturation progressive de leurs lecteurs aux nouveaux mots de la politisation²⁶.

Quelques mois plus tard à Strasbourg, Simon propose, quant à lui, un synonyme au mot employé par ses deux collègues pour contribuer au phénomène d'acculturation politique par la diffusion de néologismes. Le 17 janvier 1790, le rédacteur du *Patriotisches Wochenblatt* introduit le terme « Oberverwalter » qui – tout comme celui de *maire* – met en évidence le rang social qu'offre cette fonction tout en ajoutant une dimension administrative²⁷. L'« Oberverwalter » est le premier administrateur de la cité et ce terme se trouve ainsi à mi-chemin entre le *maire*, « le plus grand », le premier magistrat de la cité, et le « Bürgermeister », le « maître des citoyens », celui qui les guide et les gouverne. Révélant son penchant pour une radicalité démocratique, Simon choisit ainsi un terme qui semble détaché des structures du régime monarchique ainsi que de la supériorité dont est connoté celui emprunté par Salzmann et qui met en évidence le rôle administratif du premier magistrat de la ville.

Les choix sémantiques des journalistes traduisent la nécessité de permettre aux lecteurs de prendre conscience de l'importance des élections municipales ainsi que de s'appuyer sur des mots qui font déjà partie de leur vocabulaire afin de faciliter leur apprentissage démocratique. En outre, si l'usage du bilinguisme qui leur permet d'associer le nouveau mot à un terme déjà connu semble leur permettre d'ancrer progressivement le néologisme révolutionnaire dans le champ lexical de leurs lecteurs, leurs choix sémantiques germanophones témoignent néanmoins de leur opinion personnelle et appose au mot « maire » une connotation plus ou moins liée aux institutions passées.

1.2.3. « Modéré » : un terme trompeur

Une fois la scission consommée à Strasbourg, les Jacobins – membres de la Société des amis de la Constitution séante au Miroir – s'opposent aux Modérés – membres de la Société des amis de la Constitution séante à l'Auditoire et nommés « Feuillants » par leurs adversaires pour les diaboliser. Euloge Schneider fait partie de ces derniers et conserve, dans les pages de son *Argos*,

²⁶ *Karskruher Zeitung*, N°18, 10 février 1790, p.96 ; LÜSEBRINK, « « Du passé faisons table rase », *op.cit.*

²⁷ *Patriotisches Wochenblatt*, N°7, 17 janvier 1790, p.51, « der Oberverwalter (Maire) ».

le mot français pour désigner les scissionnaires. Cependant, le 10 juin 1792, il propose la traduction suivante du mot « modéré » : « sogennanter Mässigkeitsprediger », c'est-à-dire « soi-disant prédicateur de modération »²⁸. Le contexte tendu de l'été 1792, marqué par la querelle entre les Jacobins et les Modérés strasbourgeois, par la guerre aux frontières ainsi que par les tensions au sein de la capitale, explique le ton sarcastique employé par l'auteur du texte dans lequel apparaît cette expression pour désigner les modérés. Si le terme « prédicateur » est habituellement utilisé dans le cadre religieux et désigne celui qui prêche la bonne parole du haut de sa chaire, il est contrebalancé ici par l'expression « soi-disant » qui prévient le lecteur que ce qui suit est faux et à prendre sur le ton de l'ironie. Bien que le texte n'attaque pas ouvertement les modérés, il s'en prend indirectement à eux en tentant de semer le doute au sein de la population quant aux intentions de ceux qui hésitent à affirmer un positionnement aussi radical que celui des Jacobins. En outre, l'expression « soi-disant prédicateur de modération » sous-entend que malgré ce qu'ils tendent à véhiculer, les « modérés » ne sont pas fidèles à leur principe de modération – qu'ils poursuivent donc une politique tout aussi radicale que les Jacobins qu'ils accusent – et sont ainsi présentés comme des hypocrites, ou des faux-prophètes, si l'on reste fidèle au champ lexical religieux. L'auteur du texte dans lequel se trouve cette traduction du terme « modéré » révèle ainsi toute sa désapprobation envers ce mouvement et permet à Schneider de poursuivre sa lutte rhétorique jacobine radicale, de tendance sans-culotte, dans son journal.

1.2.4. « Factieux » : désigner l'opposant politique

En 1793, Euloge Schneider traduit le terme « factieux » par celui de « Meuthlinge », c'est-à-dire « mutins », la traduction apparaissant entre parenthèses pour permettre au rédacteur de dévoiler son opinion personnelle à ses lecteurs et d'ancrer le mot français dans les débats sémantiques qui ont cours au moment où il écrit. « Mutin » se dit pour séditieux, celui qui refuse de se soumettre aux ordres et mène à la révolte²⁹. Le rédacteur introduit cet hétérolinguisme dans un article publié le 11 janvier 1793, qui propose une analyse du contexte révolutionnaire après la rupture politique du 10 août 1792, événement marquant l'abolition de la monarchie en France. Les « factieux » sont suspectés par les aristocrates et les Girondins-Feuillants de

²⁸ *Argos*, *op.cit.*, N°3, 10 juillet 1792, p.20, « sogennanter Mässigkeitsprediger (modérés) ».

²⁹ *Ibid.*, N°3, 11 janvier 1793, p.20, « Factieux (Meuthlinge) » ; N°27, 19 mars 1793, p.211, « Meuthlinge (Factieux) », p.211 ; LAVEAUX, *Nouveau dictionnaire*, *op.cit.*, p.804.

manipuler l'Assemblée nationale. Le lecteur comprend ainsi que les « mutins » – selon la traduction provocatrice de Schneider – sont les Montagnards-Jacobins, tendance politique à laquelle le rédacteur de l'*Argos* adhère. Si son opinion personnelle n'apparaît pas réellement dans le mot allemand « Meuthlinge » (mutin), il est clairement exprimé grâce à celui qui le précède : « sogennanten » (soi-disant), qui incite immédiatement à prendre l'expression hétérolingue avec prudence. Cette stratégie rhétorique, utilisée fréquemment par Schneider qui révèle ainsi son mépris à l'égard de ses opposants politiques, lui permet également de se distancier de l'accusation visant ses alliés et de laisser entendre que l'insulte émise par leurs adversaires est totalement infondée. La traduction du terme « factieux » lui offre ainsi la possibilité de contribuer à la lutte qui oppose les Jacobins aux Modérés d'abord, puis les Montagnards aux Girondins.

Le 19 mars de la même année, il réinsère la même traduction en inversant les langues – le français apparaissant cette fois-ci entre parenthèses – mais précise au préalable qu'il attribue ces paroles au Maire de Strasbourg, Dietrich, ennemi juré des Jacobins strasbourgeois. Ces articles mettent en évidence – dans un contexte de « lutte des factions » – que le mot « factieux » est employé par les Girondins pour décrédibiliser et battre en brèche l'aura politique de leurs opposants. Schneider se positionne ainsi nettement en faveur des Montagnards et n'hésite pas à user de son talent rhétorique pour contrer les attaques de leurs ennemis, en particulier celles émises par le groupe modéré réunis autour de Dietrich³⁰.

L'hétérolinguisme qui se traduit par la présence conjointe du mot français et de sa traduction en langue allemande ou en dialecte met en évidence aussi bien une volonté de pédagogie politique – qui permet aux lecteurs d'assimiler progressivement les notions par analogie – et ainsi de contribuer à l'acculturation politique de leurs lecteurs, que l'ambition des rédacteurs de transmettre leur opinion personnelle, qui prend notamment ses sources dans la pensée des Lumières et dans la radicalisation des tendances politiques entre 1792 et 1793.

L'hétérolinguisme – sous ses deux formes – apparaît ainsi comme un vecteur de politisation dans les journaux du Rhin supérieur – en particulier alsaciens – durant les premières années de la Révolution française. Prenant ses sources dans une politique de francisation progressive, qui s'appuie notamment sur les procédés de traduction, ce procédé linguistique met aussi bien en évidence la diffusion des cultures politiques – révolutionnaires ou contre-révolutionnaires ; radicales ou modérées – dans le Rhin supérieur ainsi que des freins à l'acculturation linguistique

³⁰ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.142.

d'une aire majoritairement germanophone. L'opinion personnelle des rédacteurs apparaît nettement grâce aux traductions proposées révélant une vision clivante de la société qui se trouve partagée entre une mentalité encore bien ancrée dans des valeurs d'Ancien Régime et un besoin de « faire table rase du passé ». Cette dynamique se retrouve également dans les définitions des valeurs de la vie politique révolutionnée, publiées par les journalistes dans un contexte de resémantisation.

2. Définir les valeurs de la vie politique révolutionnée dans un contexte de resémantisation

Outre l'hétérolinguisme qui permet aux rédacteurs de véhiculer une culture politique qui se teinte de leur opinion personnelle, les journaux du Rhin supérieur s'appuient également sur leur rôle pédagogique pour diffuser des définitions des nouveaux mots de la politisation, issus de la Révolution française. Si les journalistes alsaciens et mayençais s'emparent de ces resémantisations dès les premières années de la Révolution – les premiers dès 1789, les seconds en particulier durant la République de Mayence –, il faut attendre 1795 pour qu'un journal contre-révolutionnaire allemand, la *Freiburger Zeitung*, décide de diffuser sa vision des néologismes révolutionnaires.

2.1. Définir la citoyenneté au début de la Révolution

Comme le souligne Melvin Edelstein, la Révolution française marque l'avènement de la démocratie représentative. Les citoyens font les lois par l'intermédiaire de leurs représentants élus et les élections sont, *de facto*, la seule façon de légitimer l'autorité, de désigner les hauts fonctionnaires, d'engager leur responsabilité³¹. Cette régénération de la sphère politique implique une redéfinition des statuts : les sujets du roi deviennent des citoyens, le pouvoir passe des mains du monarque à celles des députés et des autorités locales, en particulier des maires. Ainsi, afin de contribuer à l'acculturation politique de leurs lecteurs, les rédacteurs du Rhin supérieur, en particulier ceux de Strasbourg et de Mayence, publient des articles qui leur

³¹ EDELSTEIN, *La Révolution française, op.cit.*, p.11.

permettent de diffuser une définition officielle de la citoyenneté tout en la teintant de leur opinion personnelle et du contexte d'insertion.

2.1.1. Être citoyen à Strasbourg et Mayence en 1789-1790 et en 1792

Au moment des élections municipales de 1790, la *Chronique de Strasbourg-Strassburgische Kronik* – à l'inverse de la *Strassburgische Zeitung* – propose une traduction simple de la notion de *citoyen actif*. Cependant, si le rédacteur n'explicite pas le caractère inégalitaire de la citoyenneté active grâce au choix des mots utilisés pour la transposition en langue allemande, il propose un article intitulé « Qui peut voter ? » – question à laquelle est répondu « Tout citoyen actif » – suivi de « Qu'est-ce qui est nécessaire pour être citoyen actif ? »³². La réponse à cette question met en lumière l'utilité d'instruire les citoyens quant aux prérequis nécessaires à l'acquisition du droit de vote, ce qui n'était que sous-entendu par Salzmann dans son journal :

« 1) On doit être un Français, par naissance ou on doit l'être devenu. Celui qui, à Strasbourg par exemple, a été accepté comme citoyen [...], même si ce n'est que depuis hier, s'il n'a rien contre lui, est considéré comme un citoyen actif. 2) On doit être totalement majeur, ce qui signifie qu'on doit avoir 25 ans révolus. 3) On doit vivre depuis au moins un an à l'endroit où les élections sont tenues. [...] On doit payer une contribution directe [...] qui est égale à trois jours de travail. Un jour de travail peut être ici estimé à 20 s. Ce que gagne habituellement un journalier. Celui qui paie ainsi une contribution de 3 liv. par an est un citoyen actif. [...]. 5) On ne doit pas être dans la position de domestique, ne pas servir un autre pour un salaire. La raison de cette décision n'est pas que ces personnes sont de moins bons citoyens, de moins honnêtes et estimables humains, que les autres. L'Assemblée nationale ne voulait en aucune façon les considérer comme inférieures. Mais elle estime que ce genre de personne, qui mangent le pain d'autrui, qui sont rémunérés par d'autres, ne sont pas aussi indépendantes qu'elles devraient l'être pour pouvoir voter totalement librement. »³³

³² *Chronique de Strasbourg*, *op.cit.*, N°2, 9 janvier 1790, « Wer kann wählen ? », « Was wird dazu erfordert, um ein aktiver Bürger zu seyn ? »

³³ *Ibid.*, « Muss man ein Franzos seyn, durch Geburt, oder man muss es geworden seyn. Jeder der, z.B. in Strasburg, als Bürger [...] angenommen worden ist, sollte es auch erst seit gestern seyn, muss, wenn er sonst nichts gegen sich hat, als ein aktiver Bürger angesehen werden. 2) Muss man vollkommen maioren seyn, dass heisst, man muss 25 Jahre zurückgelegt haben. 3) Muss man wenigstens seit einem Jahre in dem Orte, wo die Wahlen vorgenommen werden, wohnen. [...] 4) Muss man eine direkte Kontribution [...] bezahlen, die eben so viel beträgt als drey Tagarbeiten. Eine Tagarbeit kan hier auf 20 s. geschätzt werden. Das verdient gewöhnlich ein Tagelöhner. Wer also an Staatsabgaben 3 liv. jährlich bezahlt, ist ein aktiver Bürger. [...] 5) Muss man nicht in dem Zustande der Dienstbarkeit seyn, nicht einem andern um Lohn dienen. Die Ursache dieser Verfügung ist nicht als ob solche Personen weniger gute Bürger, weniger redliche und schätzbare Menschen seyn, als andere. Die Nationalversammlung wollte sie keinesweges geringer ansehen. Sie hielte aber dafür, dass solche Personen, welche anderer Brod essen, bey andern im Lohne stehen, nicht so unabhängig sind, wie sie es seyn sollten, um eine ganz freye Stimme geben zu können. »

Cette énumération des conditions d'accessibilité à la citoyenneté active montre que cette dernière est soumise à la notion de liberté. La nationalité française, et l'indépendance financière qui permet également de s'acquitter de la contribution nécessaire à l'accession à la citoyenneté active sont autant de preuves que le citoyen est en mesure de former une opinion personnelle et de voter librement, sans être assujéti à une autorité – parentale ou patronale – ou à un pouvoir arbitraire, qu'il soit exercé depuis l'étranger ou non. Ces critères d'éligibilité au rang de citoyen *actif* rejoignent la notion de validité mise en lumière par le terme « *giltig* » proposé par Rodolphe Salzman. Cependant, contrairement à ce dernier qui ajoute un jugement de valeur, le rédacteur de la *Chronique de Strasbourg* souligne que les citoyens *passifs* ne sont en rien considérés comme inférieurs à leurs concitoyens et son argumentation à ce sujet renforce l'intime lien qui unit le droit de vote à la notion de liberté.

Le rédacteur de la *Chronique de Strasbourg* propose ainsi une traduction exacte de la notion de *citoyen actif*, sans que celle-ci apparaisse en français entre parenthèses par la suite, la définition, qu'il en donne dans l'article intitulé « Qu'est-ce qui est nécessaire pour être citoyen actif ? », se rapproche de celle que Salzman sous-entend dans son périodique. Les deux hommes mettent en évidence le fait que le droit de vote est un 'privilège' accordé à ceux qui ont la capacité de participer à la vie de la Nation, sans être influencé par une autorité quelconque. Ils rejoignent ainsi l'analyse proposée par Annie Duprat : « Être citoyen actif est un honneur mais aussi une charge qui suppose une disponibilité et une connaissance de la chose publique. »³⁴ Cependant, si le rédacteur de la *Politische Strassburgische Zeitung* laisse entendre que les citoyens *actifs* ont plus de valeur que leurs concitoyens *passifs*, celui de la *Chronique de Strasbourg* informe ses lecteurs qu'il n'en est rien et que seule la notion de liberté individuelle les distingue.

En juin 1790, les *Wöchentliche Nachrichten* s'emparent également de la question de la citoyenneté active dans un « Catéchisme de la Constitution française » proposé aux lecteurs, en particulier issu de la classe peu politisée alsacienne. S'appuyant sur la rhétorique des questions-réponses, le rédacteur révèle les critères qui permettent à un citoyen d'obtenir le droit de vote et explique les enjeux de cette disposition : « Pourquoi faut-il payer une taxe pour être citoyen actif ? Parce que celui qui contribue à la fortune générale de l'État doit aussi avoir une influence sur elle et un intérêt à la défendre »³⁵ Le critère économique se double ainsi d'une valeur politique – celui qui est à même de concourir, du point de vue financier, à l'essor du pays est

³⁴ Annie DUPRAT, « Citoyenneté et régénération (1789-1794), *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 2014/3, p.49.

³⁵ *Wöchentliche Nachrichten, op.cit.*, N°46, 19 novembre 1790, p.400, « Warum muss man eine Abgabe bezahlen, um ein Aktif-Bürger zu seyn ? Weil derjenige, welcher zum allgemeinen Staats-Vermögen beisteuert, auch Einfluss darauf haben soll, und ein Interesse dabei hat, es zu vertheidigen. »

aussi capable de contribuer à sa gestion – et se révèle également un gage de sécurité dans la mesure où les intérêts de l'État sont intimement liés à celui des citoyens actifs. Le rédacteur des *Wöchentliche Nachrichten* précise par la suite son propos et indique dans une note quels sont, selon lui, les risques encourus si l'on accorde le droit de vote aux plus pauvres : « Celui qui n'a rien peut facilement se laisser tenter de troubler la tranquillité publique. »³⁶ L'opinion du rédacteur alsacien rejoint donc celle émise par les députés selon laquelle une partie de la population serait immature politiquement et que leur confier le droit de vote constituerait un danger pour la stabilité de l'État. Le critère censitaire permet ainsi de neutraliser les effets de la souveraineté populaire, en privilégiant ceux qui peuvent être considérés comme politiquement mûrs et suffisamment indépendants pour ne pas se laisser manipuler³⁷.

Les journaux strasbourgeois révèlent leur opinion au sujet de la citoyenneté en différenciant les citoyens actifs des citoyens passifs. Ces derniers sont ainsi confinés dans une minorité politique induite par leur incapacité à payer le cens, ce qui, aux yeux des révolutionnaires, est un indice de leur fragilité. Bien que le décret du marc d'argent suscite une vive émotion et marque le début d'une crise qui dure jusqu'en 1792, le niveau économique reste un gage de liberté d'opinion pour les journalistes alsaciens du début de la Révolution³⁸.

En 1792, peu après la conquête de la ville de Mayence par les troupes françaises, un périodique intitulé *Der Bürgerfreund* entend également contribuer à l'instruction et au processus de construction de la culture politique de ses lecteurs en répondant à la question : « Qui est un citoyen ? » (« Wer ist ein Bürger ? »). Si les journalistes alsaciens ne semblent pas ressentir le besoin de proposer une définition de ce néologisme, Metternich, rédacteur du périodique mayençais, offre à son public celle qui est donnée par l'Assemblée nationale française et qui s'articule ainsi :

« 1) Sont citoyens français : Tous ceux qui sont nés d'un père qui est un Français ; Tous ceux qui ont fixé leur séjour en France alors qu'ils ont un père étranger ; Tous ceux qui, bien que nés dans un pays étranger par un père français, sont venus s'installer en France et ont prêté le serment civique. Enfin, tous ceux qui descendent d'un père ou d'une mère à quelque degré que ce soit, qui par le passé ont dû émigrer à cause de la religion, et s'installent maintenant en France et prêtent le serment civique. 2) Tous ceux qui sont nés de parents étrangers hors du Royaume mais vivent en France et qui après un séjour ininterrompu de cinq ans en Franconie obtiennent la citoyenneté, lorsqu'en plus de cela ils ont acquis des biens immobiliers ou ont épousé une Française, ou ont établi un établissement agricole ou commercial, et ont prêté le

³⁶ *Wöchentliche Nachrichten*, *op.cit.*, N°46, 19 novembre 1790, p.400, « Wer nichts hat, lässt sich gar leicht verführen, die öffentliche Ruhe zu stören. »

³⁷ EDELSTEIN, *La Révolution française*, *op.cit.*, p.86.

³⁸ RETAT, « Citoyen-sujet, Civisme », *op.cit.*, p.20.

serment civique. 3) Le pouvoir législatif peut, pour des motifs importants, délivrer un acte de naturalisation à un étranger, sans autre condition que celle de fixer son domicile en France et prêter le serment civique. La seconde Assemblée nationale a encore élargi ces conditions, en particulier celle du n°3 et reconnu la citoyenneté aux hommes qui ne résident pas en France, mais écrivent pour la cause de la liberté et de l'égalité, ou ont entrepris une autre action qui a favorisé la poursuite de cette bonne cause. »³⁹

Cette définition érige – outre le droit du sang et du sol – le serment civique en condition *sine qua non* à l'acquisition du statut de citoyen français. Le contexte géopolitique de la fin de l'année 1792 permet de comprendre l'insertion de cette définition qui met en évidence les conditions d'accession à la citoyenneté française. En effet, la conquête de Mayence en octobre 1792 mène les révolutionnaires à imposer leur autorité ainsi que les principes démocratiques français. Contrairement aux lecteurs alsaciens – et français plus généralement – les Mayençais n'ont expérimenté pleinement ni les bouleversements politiques ni la progressive construction démocratique qui s'est amorcée en 1789. Or, le processus de rattachement de la région conquise par les troupes françaises en octobre 1792 s'enclenche avant même la proclamation de la République de Mayence. Cette dynamique, encouragée par les Jacobins de la ville, pousse Mathias Metternich, le rédacteur du *Bürgerfreund*, à instruire ses lecteurs quant à leur nouveau statut. La définition donnée par Metternich est adaptée au contexte de la fin de l'année 1792 qui voit la région de Mayence passer sous le giron français et fait écho à l'insistance de Custine au sujet du serment à faire prêter à la population mayençaise⁴⁰.

Il est, de plus, possible de percevoir une forme d'urgence dans la manière dont sont transmises les conditions d'accession à la citoyenneté. La définition détaillée proposée par le rédacteur apparaît alors comme un outil de politisation d'une population qui, jusque-là, vivait sous un régime monarchique et qui amorce son apprentissage – accéléré – de la démocratie.

³⁹ *Der Bürgerfreund*, N°12, 4 décembre 1792, p.57, « 1) Französische Bürger sind : Alle die, welche in Frankreich von einem Vater, der ein Franke ist, erzeugt wurden ; Alle die, welche ihren Aufenthalt in Frankreich festgesetzt haben, wenn sie schon einen Ausländer zum Vater haben ; Alle die welche in einem fremden Lande zwar, aber von einem Franken erzeugt wurden, hernach in Frankreich, um sich da häuslich niederzulassen, gekommen sind, und den Bürgereid abgelegt haben ; Endlich alle die, welche von einem Vater, oder einer Mutter in was immer für einem Grade abstammen, welche der Religion wegen, vor Zeiten auswandern mussten ; nun sich in Frankreich niederlassen, und den Bürgereid schwören. 2) Alle die, welche ausser dem Königreiche von fremden Eltern geboren sind, aber in Frankreich wohnen, und nach einem fünfjährigen ununterbrochenen Aufenthalte im Frankenlande das Bürgerrecht erhalten ; wenn sie über diess unbewegliche Güter erworben, oder eine Frankin geheurathet, oder eine Landwirthschaftliche, oder Handlungsanstalt errichtet, und den Bürgereid abgelegt haben. 3) Die Gesezgebende Macht kann, wegen wichtigen Beweggründen einem Fremden eine Einbürgerungs-Urkunde ertheilen, ohne alle andere Bedingungen, nur dass er seinen Wohnsitz in Franken festsetze, und den Bürgereid ablege. Diese Bedingungen, besonders die unter Nro 3 hat die zweite Nationalversammlung noch erweitert, und das Bürgerrecht auch Männern zuerkannt, die nicht in Frankreich wohnen, die aber für die Sache der Freiheit und Gleichheit in Schriften belehrt, oder sonst eine Handlung unternommen haben, wodurch der Fortgang dieser guten Sache befördert wurde. »

⁴⁰ GILLI, *Pensée et pratiques révolutionnaires*, op.cit., p.243.

Cependant, le rédacteur du *Bürgerfreund* se veut lucide quant à la perméabilité de ses concitoyens aux nouvelles idées venues de France. En effet, aux conditions d'accès à la citoyenneté, il ajoute une observation personnelle, similaire à celle proposée par le rédacteur des *Wöchentliche Nachrichten*, publiées à Strasbourg en 1790 :

« La principale considération sur laquelle repose le droit d'être citoyen d'un État est la suivante : si l'habitant de l'État dispose de tant d'avantages propres et permanents dans l'État, il peut raisonnablement être présumé, qu'il doit se soucier que l'ordre juridique soit respecté dans cet État ; dans l'État dans lequel il habite, il doit s'en soucier davantage que dans n'importe quel autre État ; ainsi il ne peut être privé de ses droits civiques. »⁴¹

Ce commentaire de Metternich met en évidence la nécessité de convaincre les lecteurs du bien-fondé de la citoyenneté telle qu'elle est proposée par la jeune République française. Le respect de la loi par les citoyens est présenté comme une condition garantissant la pérennité des droits accordés par la République. Ainsi, le rédacteur enjoint à ses lecteurs d'adhérer sans limites aux idées révolutionnaires et d'adopter les institutions que la République française leur impose à la suite de la conquête de leur ville, afin de conserver la liberté qu'elle leur offre. Comme ses collègues jacobins Forster et Dorsch, Metternich estime que le patriotisme et la liberté ne peuvent exister que dans une république et non dans une monarchie despotique, c'est pourquoi seul le rattachement à la France et l'acculturation des Allemands à la culture politique française peuvent leur permettre de sortir de l'assujettissement d'Ancien Régime⁴². De plus, par la suite, il met en évidence le fait suivant : comme le critère de la seule naissance, dépourvu de l'appui d'un réseau familial et amical ainsi que d'une assise financière, ne peut assurer du droit à la citoyenneté, il est utile de se méfier de ses détracteurs qui pourraient profiter de cette fragilité législative. Metternich, dans son article, révèle la nécessité de défendre la citoyenneté et les acquis révolutionnaires dans une région allemande tout juste conquise par les Français et dont la population apparaît comme peu encline à être actrice de l'assimilation de la nouvelle culture politique venue de l'autre côté du Rhin. La diffusion de la nouvelle définition du mot « Bürger » passe ainsi par la traduction de la loi française qui doit s'appliquer en territoire conquis et est perçue comme un moyen de convaincre les Mayençais de devenir des acteurs de leur citoyenneté acquise grâce à l'invasion française, qui apparaît ainsi comme positive sous la

⁴¹ *Der Bürgerfreund*, N°12, 14 décembre 1792, p.57-58, « Die Hauptbetrachtung, worauf das Recht, in einem Staate Bürger zu seyn, beruht, ist folgende : Hat der Innwohner des Staates so viel eigenen, und dauernden Vortheil im Staate, dass es sich vernünftiger Weise vermuthen lässt, es müsse ihm daran gelegen seyn, dass in diesem Staate die gesezliche Ordnung gehandelt aber werde ; und zwar in dem Staate worinn er wohnt, müsse ihm diese Handhabung mehr anliegen, als in irgend einem andern ; so kann ihm das Bürgerrecht nicht entsagt werden. »

⁴² GILLI, « Cosmopolitisme et sentiment national », *op.cit.*, p.111-112.

plume du rédacteur du *Bürgerfreund*. Metternich témoigne, par conséquent, ouvertement de sa francophilie et de son opinion favorable au rattachement de Mayence à la République française.

Les définitions du terme « citoyen » proposées par les journalistes ne sont pas identiques en fonction des lieux d'édition des journaux et sont intimement liées au contexte géopolitique dans lequel elles sont insérées. A Strasbourg en 1790, les rédacteurs argumentent autour des questions liées au statut de citoyen actif, qui permet à une partie de la population d'accéder au droit de vote en fonction de leur niveau censitaire, cette discrimination économique étant justifiée, selon les journalistes, par l'immaturation politique d'une partie de la population. Cette même idée est reprise à Mayence par les journalistes jacobins francophiles pour légitimer la conquête de la ville par les troupes françaises et le rattachement à la République française en 1792-1793, cette dernière apparaissant comme la seule garante des principes démocratiques. Contrairement aux Strasbourgeois – et aux Alsaciens, plus généralement – qui sont reconnus comme des citoyens de plein droit dès 1789 et peuvent expérimenter le droit de vote dès 1790, les Mayençais – d'abord perçu comme des étrangers – bénéficient d'une citoyenneté dont les critères d'éligibilité sont différents de ceux auxquels sont soumis les Français et semblent dus à la pression liée à la politique de rattachement du territoire à la République française. La question de la citoyenneté active – prépondérante dans les journaux alsaciens – est alors absente du périodique mayençais qui insère une définition mettant en évidence le glissement vers une politique expansionniste révolutionnaire et la volonté du rédacteur de voir ses concitoyens y adhérer.

2.1.2. Être maire lors des premières élections municipales (1790)

Parallèlement, aux définitions de la citoyenneté insérées dans les journaux strasbourgeois et mayençais et à l'usage de l'hétérolinguisme pour transmettre au public le sens du mot « maire », quelques rares journalistes insèrent un article qui entend définir ce que recoupe cette nouvelle fonction administrative.

Le rédacteur de la *Chronique de Strasbourg* propose, quant à lui, à ses lecteurs une définition du mot *maire* qui reprend la sémantique des mots allemands employés par ses collègues : « Le premier poste de la ville, le président de la municipalité, qui l'emporte sur les corps militaires et civils. Qui est éligible à cette dignité ? Il n'est rien demandé de plus que de devenir membre de la municipalité. Admettra-t-on que les noms de ces personnes soient imprimés ? Dans ce cas,

les listes seront insérées ici prochainement.»⁴³ Comme le souligne Melvin Edelstein, la Révolution met fin à l'organisation communale d'Ancien Régime. Elle supprime toutes les instances administratives (échevinats, magistrats etc) et à partir de décembre 1789, toutes les villes et bourgs de campagne sont dotés d'une organisation municipale avec un maire à sa tête. Ce dernier est élu par les citoyens actifs de la commune, excluant toute nomination par le roi ou une autre autorité. Le décret du 14 décembre 1789 énonce : « Le chef de tout corps municipal portera le nom de maire », toute autre dénomination est abolie⁴⁴. La définition qui est donnée par la *Chronique de Strasbourg* permet ainsi la mise en évidence du passage concret du système administratif d'Ancien Régime à celui imaginé par l'Assemblée nationale, issue de la Révolution, ainsi que la mise en lumière du rôle des journaux dans le processus électoral et le processus de construction d'une culture politique des nouveaux citoyens. De plus, à l'instar de ses collègues, le rédacteur met nettement en lumière le fait que la fonction de maire est loin d'être anodine, qu'il s'agit d'une « dignité » qui ne peut être attribuée à n'importe quel citoyen.

2.2. Transmettre les valeurs révolutionnaires et nommer le système politique

Afin de contribuer au processus de politisation des lecteurs du Rhin supérieur, les journalistes – en particulier ceux de Strasbourg, Mayence et Fribourg – publient des articles qui tendent à redéfinir les contours de la liberté et de l'égalité ainsi qu'à diffuser des éléments qui leur permettent d'appréhender la nouvelle Constitution. Les termes pris en considération – bien qu'anciens – sont réinvestis et abordés différemment en fonction de la sensibilité politique – révolutionnaire ou contre-révolutionnaire – des journalistes.

⁴³ *Chronique de Strasbourg, op.cit.*, N°1, 6 janvier 1790, « Maire. Die erste Stelle in der Stadt, der Präsident der Municipalität, welche den Rang vor den Militärischen- und Civilkorps erhalten hat. Wer ist zu dieser Würde wahlfähig ? Es ist nichts mehr dazu erfordert, als um Mitglied der Municipalität zu werden. Wird man es zugeben, dass die Namen derjenigen gedruckt werden, welche in den Listen genannt werden ? In diesem Falle sollen nächstens Listen hier eingerückt werden. »

⁴⁴ Melvin EDELSTEIN, « Les maires des chefs-lieux de département de 1789 à 1792 : une prise de pouvoir par la bourgeoisie ? », in (dir.) Jean-Pierre Jessenne, *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p.199.

2.2.1. Définir les contours de la liberté et de l'égalité entre 1790 et 1792

La *liberté* et l'*égalité* sont deux mots anciens qui, durant la Révolution française, voient leur définition s'enrichir et se politiser. Utilisés dès les premiers mois – aussi bien dans la devise nationale que dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789 – ils se positionnent comme les antonymes de l'assujettissement et du système arbitraire d'Ancien Régime. Afin de permettre à toute la population française de se familiariser avec le sens politisé de ces mots, les journaux francophones – ainsi que germanophones pour ce qui est du Rhin supérieur – proposent des articles qui réutilisent et traduisent des éléments de la Déclaration des droits de 1789 ainsi que des extraits de la Constitution de 1791 afin de rendre intelligibles les concepts les plus importants de la Révolution française ainsi que leur resémantisation.

Le 27 janvier 1790, le rédacteur de la *Chronique de Strasbourg-Strassburger Kronik* insère une adresse d'Andreas Meyer « A mes concitoyens, pour qui la langue allemande est plus courante que le français », dans laquelle il fait l'éloge de la liberté acquise grâce à la Révolution et enjoint aux lecteurs de devenir acteurs de leur citoyenneté :

« Nous sommes maintenant libres, chers concitoyens ! nous n'obéissons plus aux hommes, mais à de sages lois. Tout Français bien intentionné sent désormais plus fortement la valeur de sa dignité humaine, et cherche à devenir de plus en plus digne du beau nom de citoyen libre. Il y a encore quelques mois, nous étions soumis à la volonté des autres et à des lois qui ne nous convenaient pas : nous éprouvions les passions de soi-disant nobles personnes, nous ne voyions pas avec nos yeux mais avec ceux de ces mêmes personnes, dont l'intérêt était de nous maintenir myopes. Or la ténacité héroïque de notre Assemblée nationale nous a redonné les droits qu'on a arraché pendant des siècles, car désormais, sans crainte, nous avons le droit de voir de nos propres yeux et de penser avec notre propre esprit ; par ces droits, nous n'obéissons qu'aux lois que nous nous sommes donnés nous-mêmes, par nos représentants : par ces droits, nous sommes capables des plus hautes fonctions honorifiques et des candidats nés à ces dernières. »⁴⁵

Meyer reprend à son compte le principe développé dans l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen – « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en

⁴⁵ *Beilage zu der Strasburger Chronik*, N°11, 27 janvier 1790, « Wir sind nun frey, theure Mitbürger ! wir gehorchen nicht mehr Menschen, sondern weisen Gesezen. Jeder gutgesinnte Franzos, fühlt igt den Werth seiner Menschenwürde stärker, und sucht sich des schönen Namens, freyer Bürger, immer würdiger zu machen. Noch vor wenig Monaten waren wir der Willkühr anderer Menschen und so manchen Gesezen unterworfen, die nicht für uns passten : wir fröhnten den Leidenschaften sogenannter vornehmer Personen, sahen nicht mit unseren eigenen, sondern mit den Augen eben dieser Menschen, deren Interesse es war uns – kurzsichtig zu erhalten. Nun hat uns aber die heldenmüthige Standhaftigkeit unserer Nationalversammlung die Rechte wieder verschafft, die man uns Jahrhundertlang entzogen hatte ; denn nun dürfen wir, ohne Scheu, mit unseren eigenen Augen sehen, und mit unserem eigenen Verstande denken : durch diese Rechte gehorchen wir nur den Gesezen, die wir uns, durch unsere Repräsentanten selbst gegeben haben : durch diese Rechte sind wir der höchsten Ehrenstellen fähig, und gebohrne Candidaten derselben. »

droits » – en soulignant que la liberté est un droit fondamental que chaque Français est supposé détenir dès sa naissance, bien qu'elle lui ait été confisquée durant des siècles par le pouvoir royal. C'est pourquoi il insiste sur la nécessité de chérir et d'honorer cette liberté qu'offre le statut de citoyen et utilise la métaphore de la vision pour mettre en évidence les enjeux de l'acquisition du droit de penser et de décider librement. Alors que les premières élections municipales se préparent à Strasbourg, Meyer met en exergue la condition *sine qua non* pour accéder au statut de citoyen actif. En effet, l'autodétermination du citoyen – qui implique de n'être ni dépendant financièrement ni moralement d'une autorité quelconque – est primordiale afin de pouvoir exercer son droit de vote sans être influencé. La liberté, telle qu'elle est présentée par Meyer, montre que la Révolution permet aux citoyens, et surtout aux citoyens actifs, de sortir de la minorité politique grâce à l'émancipation civique qui leur est accordée et dont ils peuvent jouir pour être des acteurs des bouleversements socio-politiques de leur temps. Dans son adresse à ses concitoyens, le droit fondamental qu'est la liberté laisse ainsi apparaître en filigrane le devoir de voter pour pérenniser les acquis de la Révolution, garantis par l'Assemblée nationale élue par les citoyens français. Ces derniers sont ainsi présentés comme les garants de la liberté autant que ses bénéficiaires. Cet éclairage, que Meyer donne aux lecteurs de la *Chronique de Strasbourg*, traduit la nécessité de les convaincre de sortir de l'immobilisme et de la soumission dans lesquels le statut de sujet les avait maintenus pendant des siècles. C'est pourquoi, il poursuit son adresse en soulignant l'intérêt de l'instruction civique qui permet à tous les Français – en particulier les moins éduqués – de se familiariser avec les nouvelles lois et devenir de vrais acteurs de leur liberté, notamment civique. En s'emparant de la notion de liberté, Meyer révèle sa tendance démocrate et sa vive adhésion aux valeurs révolutionnaires, qu'il s'agit de transmettre aux populations germanophones afin de sortir définitivement du système d'Ancien Régime.

Quelques mois plus tard, le 28 mai 1790, les *Wöchentliche Nachrichten* s'emparent également de la notion de liberté et en propose une définition qui met en lumière la nécessité de battre en brèche les préjugés. Dans le long article consacré à « Qu'est-ce que la liberté ? », le rédacteur s'adresse directement à ses concitoyens et met en exergue le lien inaliénable entre la liberté et la loi qui protège la société de l'anarchie⁴⁶. Cette même idée est reprise à Mayence, le 20 novembre 1792, alors que la ville vient d'être conquise par les armées françaises. Metternich insère, en effet, un article intitulé « Qu'est-ce que la liberté ? » dans les pages de son *Bürgerfreund*, dans lequel il reprend la formule rhétorique des questions-réponses, pour éclairer

⁴⁶ *Wöchentliche Nachrichten*, *op.cit.*, N°21, 28 mai 1790, p.197.

les zones d'ombre laissées dans l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme. Ainsi, à la question posée dans le titre, il répond : « La volonté sans entraves de faire tout ce qu'on peut faire. Mais maintenant, si je n'observe pas les lois mais veux quand même vivre calmement et heureusement : alors, dans ce cas, je voudrais quelque chose qui ne peut pas être. Les lois sont cependant les règles de nos faits et gestes, pour que personne ne souffre ; alors la volonté sans entraves de faire ainsi est aussi la liberté. »⁴⁷ Metternich explique ainsi – comme le journaliste des *Wöchentliche Nachrichten* avant lui – que la liberté individuelle est soumise à la loi et au bien commun – qui renvoie à l'idée de vertu politique – ce qui ne l'entrave cependant pas⁴⁸. Dans la suite de son article, le rédacteur dénonce également le système de l'Ancien Régime qui privilégie les nobles, qu'il va jusqu'à traiter de « fainéants » payés par un prince qui vit dans la luxure. Faisant écho à ce qu'il exposait précédemment au sujet de la loi et du bien commun, Metternich estime que la raison doit dominer car elle seule peut garantir la justice sociale et l'égalité entre les hommes d'une même Nation : « Il est également très injuste d'interdire à la raison d'agir, car l'utilisation de la raison est le seul moyen de maintenir le bonheur des gens. Les séducteurs du peuple renoncent à une bonne utilisation de la raison. »⁴⁹ Metternich dénonce ainsi le pouvoir princier et la noblesse, qui jouent sur les émotions du peuple pour le séduire et pour mieux l'assujettir ensuite. La raison – sur laquelle les révolutionnaires français s'appuient, selon lui – au contraire est présentée comme salvatrice et libératrice. Ainsi, par ce texte, le rédacteur du *Bürgerfreund* entend encourager ses lecteurs – qui se révèlent plutôt réticents si l'on en croit le ton pressant de l'article inséré dans le journal mayençais – à faire confiance aux nouveaux arrivants qui tendent à imposer un nouveau régime. En outre, le journal mayençais tout comme les *Wöchentliche Nachrichten* opposent la liberté – garantie et conditionnée par la loi – à l'anarchie, anticipant ou répondant par ce biais aux détracteurs de la Révolution, dont la *Freiburger Zeitung* se fait, par exemple, le porte-parole⁵⁰.

Si les journaux alsaciens et mayençais publient des articles relatifs à la liberté dès les premières années de la Révolution, il faut attendre 1795 pour voir apparaître une définition de ce concept

⁴⁷ *Der Bürgerfreund*, N°8, 20 novembre 1792, p.38, « Der ungehinderte Wille, das zut hun, was man thun kann. Nun aber, wenn ich die Geseze nicht beobachten, und doch ruhig und glücklich leben wollte : so wollte ich in diesem Falle etwas, was nicht seyn kann. Die Geseze sind aber die Vorschriften zu unserm Thun und Lassen, dass keinem was zu Leide geschehe ; also ist auch Freyheit der ungehinderte Wille so zut hun, dass keinen was zu Leide geschehe. »

⁴⁸ On pourra notamment retenir : Marisa LINTON, *Choosing terror : virtue, friendship and authenticity in the French Revolution*, Oxford University Press, 2015.

⁴⁹ *Der Bürgerfreund*, N°8, 20 novembre 1792, p.38, « Auch höchst ungerecht ist es, der Vernunft ihre Wirkung zu verbiethen, weil Vernunftanwendung das einzige Mittel ist, die Glückseligkeit der Menschen aufrecht zu erhalten. Volksverführer verschreyen richtige Vernunftanwendung als schwärmerey. »

⁵⁰ Gerd VAN DEN HEUVEL, « Liberté », in *Handbuch politisch-sozialer, op.cit.*, p.85-122.

dans les pages de la *Freiburger Zeitung*. A cette date, Fribourg et le Brisgau appartiennent à la maison d'Autriche, à qui la France a déclaré la guerre en 1792, et se trouvent de plus en plus menacée par les incursions des armées de la Révolution. Le 13 juin 1795, le journal fribourgeois témoigne de l'opinion contre-révolutionnaire de son rédacteur – fidèle au pouvoir monarchique en place – en s'attachant à définir quelques notions-clés développées depuis 1789 par les Français. Après avoir fait l'éloge de la liberté, dans un style plutôt lyrique, le journaliste fribourgeois poursuit sa définition en l'opposant à « la débauche », avec laquelle elle est confondue :

« Mais la débauche, ta rivale, usurpe ton nom pour séduire les nations et renverser les empires. Aveugle et armée de mille mains, elle erre sans savoir où elle va, dévastant sur son passage tout ce qu'elle rencontre. La folie la guide ; la discorde agite devant elle sa torche meurtrière ; la soif d'honneur, la trahison, la cupidité, l'hypocrisie [...] la revêtent de tes attributs. La misère, enfant de la paresse, qui ne craint rien ; la stupidité, qui ne se doute de rien, et la précipitation, dont le regard grossit tout, prennent ce spectre pour toi, et s'enivrent de la coupe de poison qu'il leur tend. Alors elle foule aux pieds, les lois, la propriété et la sécurité ; et tu te trouves devant le monstre dégoulinant de sang qui, pour finir, retourne sa rage contre lui-même, se déchire de ses propres mains, et expire sous la lourde massue du despotisme, en implorant en vain le repentir, qui paraît toujours trop tard. »⁵¹

Alors qu'en 1790-1792, les journalistes strasbourgeois et mayençais soumettent la liberté à la loi – gage de vertu politique et de la stabilité de l'État – le rédacteur de la *Freiburger Zeitung* diffuse l'idée – répandue depuis 1789 par les journalistes royalistes – selon laquelle les révolutionnaires français ont confondu liberté et anarchie, ce qui a engendré une polarisation de la population et des positionnements antagonistes qui se sont notamment cristallisés au moment de la lutte des factions⁵². S'il ne nomme pas explicitement le régime de la « Terreur », il y fait néanmoins allusion et le décrit comme une conséquence inéluctable de la Révolution, dont les idéaux ont été corrompus, selon lui, par la soif de pouvoir de ses acteurs. La rapidité – qualifiée de « précipitation » - et le caractère populaire des bouleversements du début de la décennie 1790 ont ainsi, d'après le rédacteur fribourgeois, fait le terreau du régime d'exception

⁵¹ *Freiburger Zeitung*, N°157, 13 juin 1795, p.186-187, « Aber Zügellosigkeit, deine Nebenbuhlerin, usurpiert deinen Namen um die Nationen zu verführen, und die Reiche zu stürzen. Blind, und mit tausend Händen bewaffnet, schweift sie umher, ohne zu wissen, wohin, und verheert auf ihrem Wege alles, was sie antrifft. Wahnsinn leitet sie ; Zwietracht schüttelt vor ihr her ihre Mordfackel ; Ehrsucht, Verrath, Habsucht, [...] bekleiden sie mit Deinen Attributen. Elend, das Kind der Faulheit, das nichts fürchtet ; Dummheit, die nichts ahnet, und Uebereilung, deren Blick alles vergrössert, halten dieses Gespenst – für Dich, und berauschen sich aus dem Giftbecher, den es ihnen reicht. Dann tritt sie Geseze, Eigenthum und Sicherheit mit Füßen ; und Du fliehst vor dem bluttriefenden Ungeheuer, das zuletzt seine Wuth gegen sich selbst kehrt, sich mit eignen Händen zerfleischt, und unter der schweren Keulen des Despotismus sein Leben aushaucht, indem es vergeblich die Reue anfleht, die immer zu spät erscheint. »

⁵² BERTAUD, *Les Amis du Roi*, op.cit., p.141.

des années 1793-1794. Ce témoignage contre-révolutionnaire, publié alors que le Directoire s'institue progressivement en France et que les guerres révolutionnaires menacent le Brisgau, apparaît comme un argument qui accrédite la théorie selon laquelle la « Terreur » serait le résultat d'un 'dérapage' idéologique, lié à une méprise sémantique – volontaire – de la part des acteurs de la Révolution pour déstabiliser l'État⁵³.

Alors que la *Chronique de Strasbourg*, les *Wöchentliche Nachrichten* et la *Freiburger Zeitung* proposent tous trois une définition de la liberté sans la rattacher aux autres valeurs fondamentales de la Révolution française, le *Patriotisches Sonntags-Blatt* associe cette notion à celle de l'égalité et met en évidence leurs liens inaliénables.

En 1792, le *Patriotisches Sonntags-Blatt*, publié à Strasbourg, reprend la devise révolutionnaire qui associe cette notion à celle d'égalité et présente ces dernières comme « les deux fondements majeurs de la Constitution française », dans un article intitulé « Catéchisme de la constitution française » : « La liberté et l'égalité, ou les droits naturels les plus précieux de l'homme. Car les hommes sont et demeurent libres et égaux en droit à partir de leur naissance. Toute privation de la liberté naturelle et de l'égalité, toute limitation de celle-ci, qui n'est pas fondée sur l'utilité publique, est une oppression illégitime. »⁵⁴ Le rédacteur du *Patriotisches Sonntags-Blatt* – à l'instar d'Andreas Meyer dans sa lettre insérée dans la *Chronique de Strasbourg* – reprend le premier article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et y ajoute le principe de l'égalité. Les deux mots composant la devise de la France révolutionnaire sont présentés dans ce texte comme des droits fondamentaux et inaliénables.

Le rédacteur propose ensuite une définition de la liberté en répondant à différentes questions rhétoriques :

« En quoi consiste la liberté naturelle des hommes ? Elle consiste en la capacité de faire tout ce qu'il veut, ce qui lui semble le plus agréable, le plus profitable et le meilleur. Qui est, dans ce sens, l'homme le plus libre ? Celui qui est le moins guidé par des concepts sombres et confus, par des pulsions agitées et désordonnées ou par des passions ; celui qui a l'esprit le plus éclairé, la réflexion la plus calme et le plus de force pour résister à toutes les raisons qui n'approuvent pas son esprit éclairé et son sens moral intérieur. Qui fait le meilleur usage de cette liberté ? Celui qui agit ou non sur la base d'un jugement fondé sur des principes généraux, seulement après les réflexions les plus mûres et raisonnables sur l'utilité ou la nocivité d'un acte, après

⁵³ BACZKO, *Comment sortir de la Terreur*, op.cit., p.98.

⁵⁴ *Patriotisches Sonntags-Blatt*, N°12, 1792, p.177-178, « Freyheit und Gleichheit, als die schätzbarsten natürlichen Rechte des Menschen. Denn Menschen sind und bleiben von ihrer Geburt an frey, und einander an Rechten gleich. Jede Beraubung der natürlichen Freyheit und Gleichheit, jede Einschränkung derselben, die nicht auf den gemeinen Nutzen gegründet ist, ist eine unrechtmässige Unterdrückung. »

avoir examiné toutes les conditions dans lesquelles il se trouve avec les autres, et non par des pulsions et des fantaisies aveugles. »⁵⁵

Cette suite de questions-réponses met en lumière la raison et l'instruction comme garantes de la liberté ; seuls les êtres éclairés, qui réussissent à mettre leurs émotions à distance sont perçus comme libres. La définition s'inscrit ainsi dans le cadre de la vertu politique qui oppose la raison aux émotions, ces dernières étant présentées comme la source des troubles dans la société, alors que la première est un garant de stabilité et du bien commun⁵⁶. Cette observation sert également de mise en garde contre les menées contre-révolutionnaires qui peuvent influencer les populations les moins instruites et engendrer des conflits intérieurs. Cependant, dans la vision du rédacteur, les contre-révolutionnaires ne sont pas les seuls à jouer sur la sensibilité des Français pour troubler l'ordre public. Son anti-jacobinisme se lit, en effet, également dans son discours qui prône la modération des émotions, présentées comme une menace pour la liberté. Les Jacobins sont ainsi dépeints comme des agitateurs, une menace pour l'ordre public et donc le bien commun dans un contexte de guerre extérieure – contre les armées des monarchies germaniques – et un conflit intérieur qui oppose les deux groupes issus de la scission de la Société des amis de la Constitution à Paris d'abord en 1791, puis à Strasbourg en 1792. Après avoir insisté sur la nécessité de se soumettre à la loi, seule garante de la liberté acquise grâce à la Révolution, le rédacteur du *Patriotisches Sonntags-Blatt* démontre également en quoi la Constitution assure la liberté des citoyens français avant d'aborder la question de l'égalité :

« Quelle est cette égalité que la Constitution française a introduite ? C'est l'égalité des droits civiques, l'égalité devant la loi ou l'égalité de traitement de tous les citoyens par la loi. Sur quoi repose cette égalité ? Sur le fait que les humains ont la même nature, les mêmes besoins et, par conséquent, les mêmes exigences envers la société, et amènent les mêmes droits, dans la mesure où ils entrent dans la société civile. La raison et le sentiment naturel ne reconnaissent-ils aucune différence de naissance entre les humains ? Non. Personne ne naît plus noble et plus libre qu'un autre. Comme ils naissent tous de la même manière, ils ont tous la même nature, les mêmes droits, la même noblesse et la même dignité sur terre. Mais la nature n'a-t-elle pas formé les

⁵⁵ *Patriotisches Sonntags-Blatt*, N°12, 1792, p.177-178, « Worin besteht die natürliche Freyheit des Menschen ? Sie besteht in dem Vermögen Alles zut hun, was er will, was ihm das Angenehmste, Zutrüglichste und Beste zu seyn scheint. Wer ist also in diesem Sinne der freyeste Mensch ? Dejenige, welcher sich am Wenigsten durch dunkle und verworrene Begriffe, durch unruhige und ungeordnete Triebe oder Leidenschaften leiten lässt : derjenige, welcher den aufgeklärtesten Verstand, die ruhigste Ueberlegung und am Meisten Kraft hat, allen Beweggründen zu widerstehen, die sein aufgeklärter Verstand und sein inneres sittliches Gefühl nicht billigt. Wer macht den besten Gebrauch von dieser Freyheit ? Derjenige, welcher nicht nach blinden Trieben und Einfällen, sondern nur nach den reifsten vernünftigen Ueberlegungen über die Nützlichkeit oder Schädlichkeit einer Handlung, nach Betrachtung aller Verhältnisse, in denen er mit Andern stehet, und nach einem auf veste Grundsätze gebauten Urtheile handelt oder nicht handelt. »

⁵⁶ GASPARD, « Vertu », in *Dictionnaire des usages*, op.cit., p.197-210 ; Marisa LINTON, « Robespierre et l'authenticité révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution Française*, 2013/371, p.153-173.

humains de manière inégale ? Oui, c'est pour le bien de tous que les individus sont très différents et inégaux dans leurs capacités et leurs forces personnelles, mais cela n'empêche pas qu'ils doivent tous être égaux dans les prérogatives générales de l'humanité. »⁵⁷

À l'instar de la liberté, l'égalité fait partie des droits naturels et inaliénables de l'homme. En effet, le rédacteur met en évidence que, par nature, les humains naissent égaux, bien qu'ils soient différents par leurs dons et compétences personnelles. La société qu'il présente serait ainsi hiérarchisée en fonction du mérite, des talents et de l'âge, qui sont des éléments liés à la nature même des individus. Parallèlement, il dénonce la société d'ordres, les privilèges et en particulier la noblesse, qu'il accuse d'avoir mal conseillé le roi, et se prononce en faveur de l'égalité devant la loi et contre la justice arbitraire d'Ancien Régime. La définition proposée met ainsi en évidence une égalité naturelle – humaine, de naissance – ainsi que juridique ou civile – face à la loi – qui n'empêche pas une hiérarchisation sociale en fonction de la capacité de chaque individu⁵⁸. La vision des rédacteurs du *Patriotisches Sonntags-Blatt* ne diffère par conséquent en rien de celle promue, avant 1793, par les journalistes émigrés jacobins étudiés par Susanne Lachenicht. En effet, comme elle le démontre, ces derniers définissent l'égalité jusqu'en 1793 comme l'égalité des droits ou la conséquence de l'abolition des privilèges et comme la base de la liberté et s'inscrit donc à la fois dans le cadre des Lumières françaises et allemandes. En outre, l'égalité est non seulement une égalité devant la loi mais aussi, dans une certaine mesure, une égalité des chances, et opposent donc « l'aptitude et la capacité », garantes de l'égalité, à la notion de privilège⁵⁹. Cette vision du second principe révolutionnaire est ainsi partagée aussi bien par les Jacobins que les Modérés strasbourgeois en 1792-1793 et fixe – tout comme les définitions de la liberté – la loi au rang des repères et garants des valeurs fondamentales de la Révolution.

⁵⁷ *Patriotisches Sonntags-Blatt*, 1792, p.209-210, « Was ist das für eine Gleichheit, welche die französische Constitution eingeführet hat ? Es ist die Gleichheit in den bürgerlichen Rechten, die Gleichheit vor dem Gesez, oder die gleiche Behandlung aller Bürger durch das Gesez. Worauf gründet sich diese Gleichheit ? Darauf, dass die Menschen alle gleiche Natur, gleiche Bedürfnisse, und folglich auch gleiche Anforderungen an die Gesellschaft haben, und gleiche Rechte mitbringen, indem sie in die bürgerliche Gesellschaft eintreten. Erkennt die Vernunft und das natürliche Gefühl keinen Unterschied der Geburt unter den Menschen ? Nein. Kein Mensch wird edler und freyer geboren als der Andere. So wie sie Alle einerley Weise geboren werden, so bringen sie Alle gleiche Natur und Rechte, gleichen Adel und gleiche Würde mit auf die Welt. Hat dann aber die Natur nicht die Menschen ungleich gebildet ? Ja, es dienet zum allgemeinen Wohl, dass die Menschen in ihren persönlichen Fähigkeiten und Kräften sehr verschieden und ungleich sind : aber diess hindert nicht dass sie in den allgemeinen Vorrechten der Menschheit nicht Alle sich gleich seyn sollten. »

⁵⁸ Daniel TEYSSEIRE, « Liberté et égalité dans les Rapports du Physique et du Moral de l'Homme de Cabanis », in *Dictionnaire des usages*, *op.cit.*, p.55-64.

⁵⁹ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.270-271.

En 1795, bien que la *Freiburger Zeitung* reprenne également l'idée selon laquelle seule une égalité devant la loi est possible, le rédacteur oriente la définition de telle sorte que cet argument apparaît détourné de son objectif initial et se teinte d'une opinion contre-révolutionnaire :

« Croyez-vous, bons citoyens, artisans et paysans, que ceux d'outre-Rhin, et leurs amis et alliés d'ici, qui se laissent utiliser comme prédicateurs de l'égalité, aient vraiment à cœur qu'un peuple entier devienne égal, dans le mauvais sens du terme ? – Oh ! non : ils en voient trop bien l'impossibilité physique et morale. [...] La plupart d'entre eux sont des esprits oisifs ou agités ; ou des innovateurs, ou des gens qui rêvent vraiment de faire le bien, ou des chercheurs d'honneurs de la classe moyenne, qui aiment à pousser de plus grands qu'eux hors de leur place, et qui, comme en France, se croient tout permis. Et comme une telle chose n'est possible que par la force et la persévérance, ils cherchent (...) à vous rallier à leur cause : vous devez, selon la célèbre fable, être le chat qui veut, avec sa patte, chercher la châtaigne rôtie des cendres. Ceci est la bonne chose ; ceci est le lien pour la liberté et l'égalité, pour laquelle ils veulent vous recruter. Mais auraient-ils atteint leur but, oh ! comme ils se lèveraient au-dessus de vous, malgré la fameuse égalité ! »⁶⁰

En 1795, le rédacteur de la *Freiburger Zeitung* dresse un portrait à charge des révolutionnaires français et de leurs alliés allemands. A l'instar de son collègue mayençais qui publie une diatribe contre-révolutionnaire dans les pages du *Deutsche Menschenfreund* en 1793, il accuse ses opposants d'être des menteurs, assoiffés de pouvoir, jaloux des nobles et surtout d'être, par leur immoralité, des vecteurs d'anarchie⁶¹. Alors que sa définition de la liberté semblait s'adresser directement à l'élite lettrée de Fribourg, cette explication de l'égalité vise – du moins en apparence – la classe moyenne et populaire des villes et des campagnes, qui apparaît, aux yeux du rédacteur, comme plus sensible aux idées révolutionnaires. Conscient, en effet, de l'effet galvaniseur de ces valeurs diffusées outre-Rhin, dans un espace régi par un système basé sur les privilèges, le journaliste entend décourager la population du Brisgau en démontrant la perversité du modèle français, qui repose en réalité, d'après lui, sur de la malhonnêteté et l'ambition personnelle d'un petit nombre.

⁶⁰ *Freiburger Zeitung*, N°158, 17 juin 1795, p.191, « Glaubt ihr, ihr guten Bürger, Handwerker und Bauern, dass es denen über dem Rheine, und ihren Freunden und Verbündeten diesseits, welche sich als Gleichheitsprediger gebrauchen lassen, wirklich darum zu thun seyn, dass ein ganzes Volk, gleich, im falschen Sinn des Wortes, werde ? – O ! nein ; sie sehen zu gut die physische und moralische Unmöglichkeit ein. (...) Die meisten aus ihnen sind müssige oder unruhige Köpfe ; oder Neuerungskrämer ; oder Leute, die wirklich träumen, etwas Gutes zu stiften ; oder Ehrsuchtige aus der sogenannten Mittelklasse, die gern Vornehmere, als sie, von ihrem Plaze drängen, und sich, wie in Frankreich, an ihre Stelle setzen wollen. Und da so etwas nur durch Gewalt und Uebermannung möglich ist ; so suchen sie euch, (...) auf ihre Seite zu ziehen : ihr sollt, nach der bekannten Fabel, die Kaze seyn, mit deren Pföte sie die gebratene Kastanie aus der Asche holen wollen. Das ist die gute Sache ; das ist der Bund für Freiheit und Gleichheit, zu dem sie euch anwerben wollen. Aber, hätten sie ihre Absicht erreicht, o ! wie würden sie sich über euch, trotz der gerühmten Gleichheit, erheben ! »

⁶¹ *Der deutsche Menschenfreund*, N°1, 1793, p.6.

Bien que les rédacteurs strasbourgeois, mayençais et fribourgeois tendent à diffuser des définitions neutres de la liberté et de l'égalité, en soumettant ces dernières à la loi, ils les instrumentalisent néanmoins à des fins de combat politique, républicain ou contre-révolutionnaire, jacobin ou modéré voire anti-jacobin, en se défendant des accusations de radicalité portées à leur encontre ou en tâchant de décrédibiliser leurs adversaires en les accusant de pervertir la sémantique originelle de ces notions.

2.2.2. Appréhender la nouvelle Constitution entre 1790 et 1792

Si les rédacteurs des journaux du Rhin supérieur s'emparent des mots qui composent la devise de la France révolutionnaire et en instrumentalisent les définitions en fonction de leur positionnement politique, ils entendent également permettre à leurs lecteurs de se familiariser avec ce qu'est une Constitution.

En 1790, les *Wöchentliche Nachrichten* la présentent selon ces termes : « Un ensemble de lois constitutionnelles, ou toutes lois de la Nation dans l'ensemble », puis en précise le contenu en appuyant le fait qu'il s'agit de lois qui garantissent un type de gouvernement libre et les droits de l'homme et du citoyen⁶². En 1792, le *Patriotisches Sonntags-Blatt* (Strasbourg) ainsi que le *Bürgerfreund* (Mayence), proposent également une définition de la « Constitution » et – à l'image de leur collègue de 1790 – mettent en évidence le fait que les principes de liberté et d'égalité sont garantis par le texte constitutionnel. Le journal strasbourgeois insère alors un article intitulé « Qu'appelle-t-on une Constitution ? », question à laquelle il répond : « La Constitution d'un pays ou d'un empire est l'ensemble des lois fondamentales, d'après lesquelles ce pays ou empire est gouverné. » et reprend ainsi l'une des définitions génériques diffusée sous l'Ancien Régime⁶³.

Le journaliste strasbourgeois s'applique ensuite à expliquer en quoi la Constitution française diffère de celle des autres États :

« En se fondant sur la déclaration explicite des droits naturels et des droits du citoyen et la sécurisant tant et si bien qu'aucune loi ne puisse la violer. Quoi d'autre encore ? En séparant les pouvoirs publics, le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, le premier aux représentants ou députés librement élus du peuple réunis en une seule assemblée

⁶² *Wöchentliche Nachrichten*, *op.cit.*, N°24, 5 novembre 1790, p.388, « Eine Sammlung der Konstitutions-Geseze, oder alle Geseze der Nation insgesamt. ».

⁶³ *Patriotisches Sonntags-Blatt*, N°9, 1792, « Was nennt man die Constitution ? », « Die Constitution eines Landes oder Reichs ist die Sammlung der Grundgeseze, wornach dieses Land oder Reich regieret wird. » ; Wolfgang SCHMALE, « Constitution, Constitutionnel », in *Handbuch politisch-sozialer*, *op.cit.*, p.31.

délibérante, l'autre est affecté à un représentant héréditaire, le roi, et le troisième se sépare à nouveau des deux premiers ; mais lie les deux premières branches du pouvoir public l'une à l'autre de telle manière, les unit de telle manière, que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif doivent coopérer à tout ce qui doit être fait dans et pour le royaume. Quoi d'autre encore ? Enfin, que tous les citoyens du royaume, sans être divisés en différents ordres, aient un nombre égal et proportionnel de représentants ou députés, tant que dans les administrations publiques que dans l'assemblée législative. »⁶⁴

Dans cette définition du mot « Constitution », le rédacteur du *Patriotisches Sonntags-Blatt* révèle l'importance de la séparation des pouvoirs et de la représentation nationale, incarnée par les députés. La Constitution apparaît, ainsi, sous sa plume, comme le socle de la démocratie française, la gardienne des lois qui visent le bonheur du peuple et la garante des droits fondamentaux et naturels de l'homme, qui sont des idées notamment reprises des Lumières.

Le journal mayençais, quant à lui, propose également un bref article rhétorique dans lequel il entend répondre à la question « Qu'est-ce que la Constitution ? » :

« Une telle disposition de l'ensemble du système de gouvernement, où toutes les parties qui le constituent s'emboîtent bien, et ainsi atteignent et préservent le bonheur du peuple. Au système de gouvernement, cependant, appartiennent d'abord les lois, c'est-à-dire celles qui sont les meilleurs possibles pour le bonheur du peuple, ensuite, les manipulateurs ou surveillants des lois, c'est-à-dire les fonctionnaires du peuple de toutes sortes ; mais avec de tels postes de fonctionnaires, il faut veiller à ce qu'il n'y en ait pas trop, mais aussi pas trop peu pour les différentes tâches qui sont nécessaires au gouvernement. Ainsi, les lois, et ceux qui les appliquent, définissent une Constitution. »⁶⁵

Der Bürgerfreund, rédigé par Metternich à Mayence, propose une définition moins détaillée – peut-être un peu plus hésitante – que son homologue alsacien. Cependant, les quelques éléments d'explication proposés par le rédacteur s'appuient sur les mêmes notions que celles développées

⁶⁴ *Patriotisches Sonntags-Blatt*, N°9, 1792, « Dadurch, dass sie auf die ausdrückliche Erklärung der natürlichen Rechte des Menschen und der Rechte des Bürgers gegründet ist, und dieselbe so sicher stellt, dass selbst kein Gesez sie verletzen darf. Wodurch noch mehr ? Dadurch, dass sie die öffentliche Macht des Reichs die gesetzgebende, die vollziehende und die richterliche Macht von einander trennt, die erste den freygewählten Repräsentanten oder Stellvertretern des Volks, welche zu einer einzigen berathschlagenden Versammlung vereinigt sind, die andere einem erblichen Repräsentanten, dem König, zueignet, und die dritte wieder von den beyden erstern absondert ; doch aber die beyden ersten Zweige der öffentlichen Macht so an einander bindet, so miteinander vereinigt, dass zu Allem, was in dem ganzen Reich und für dasselbe geschehen soll, beyde, die gesetzgebende und die vollziehende Macht, mitwirken müssen. Wodurch noch mehr ? Dadurch endlich, dass alle Bürger des Reichs, ohne in verschiedene Stände abgetheilet zu seyn, eine gleiche und verhältnissmässige Anzahl Repräsentanten oder Stellvertreter, sowohl bey den öffentlichen Verwaltungen, als in der gesetzgebenden Versammlung haben. »

⁶⁵ *Der Bürgerfreund*, N°3, 2 novembre 1792, p.11-12, « Was ist Constitution ? Antwort. Eine solche Einrichtung des ganzen Regierungswesen, dass alle Theile, die dieses Wesen ausmachen, gut auf einander passen, und so des Volkes-Glück gewis erreicht, und erhalten wird. Zu dem Regierungswesen gehören aber erstlich Geseze, und zwar solche, die die möglichst besten für das Glück des Volkes sind, zweitens Handhaber, oder Vorsteher der Geseze, hieher gehören die Volksbeamte aller Art, aber bey solchen Beamtenstellen muss gesorgt seyn, dass ihrer nicht zuviele, aber auch für die mancherley Verrichtungen die bey dem Regierungswesen nöthig sind, nicht zu wenige sind. Also machen Geseze, und Handhaber der Geseze eine Constitution aus. »

dans le *Patriotisches Sonntags-Blatt*. Si la séparation des pouvoirs semble à peine esquissée et ne semble distinguer que ceux qui légifèrent de ceux qui appliquent les lois, le « bonheur du peuple » apparaît comme l'objectif primordial à poursuivre. La définition publiée par le journal strasbourgeois s'appuie sur le registre de l'émotion et la Constitution – dont le rôle de médiateur du bonheur humain est mis en exergue – apparaît ainsi porteuse d'espoir pour la création d'un nouveau monde, renouvelé moralement. Le rédacteur entend ainsi rendre compte à ses lecteurs du caractère salvateur du bouleversement politique et social induit par la Révolution et les enjoindre à adhérer aux nouveaux principes.

Bien que les journaux du Rhin supérieur, indépendamment de leur orientation idéologique, s'accordent à véhiculer des définitions neutres de la liberté et de l'égalité, les soumettant toutes deux à la loi, garante de la modération politique, ils tendent néanmoins à les instrumentaliser afin de diffuser leur culture politique, républicaine ou contre-révolutionnaire, jacobine ou modérée voire anti-jacobine.

Sous la plume des journalistes strasbourgeois et mayençais, les valeurs révolutionnaires apparaissent soumises à la loi, qui définit leur cadre, garantit leur application et prévient les dérives. S'ils opposent la liberté à l'anarchie et restreignent l'égalité pour mettre en évidence la compatibilité entre valeurs révolutionnaires et ordre, le rédacteur fribourgeois s'appuie sur les événements des années 1793-1794 pour décrédibiliser le système politique révolutionnaire, qu'il estime être dangereux et vecteur de la déstabilisation de l'État. Aux yeux des journalistes strasbourgeois et mayençais le modèle politique français – défini par la nouvelle Constitution – apparaît comme vertueux, unique moyen de sortir de l'arbitraire de l'Ancien Régime et garant du bonheur des peuples. Les valeurs de liberté et d'égalité sont définies comme corrompues, par l'auteur de la *Freiburger Zeitung* qui dresse un portrait à charge des révolutionnaires dans le but de les décrédibiliser, notamment aux yeux d'une population qui pourrait sembler encline à adhérer aux nouvelles idées.

3. Caractériser les identités politiques en contexte transfrontalier

La Révolution française engendre un important processus de resémantisation des mots de la politisation. Si des néologismes apparaissent sous la plume des théoriciens révolutionnaires,

d'autres termes sont repris et redéfinis en fonction du contexte et des sensibilités politiques. Les journalistes s'emparent ainsi de la caractérisation des identités politiques tout au long de la décennie révolutionnaire et les 'abus de mots' - qui font déjà débat au moment des Lumières – sont fréquemment dénoncés, en particulier par les contre-révolutionnaires⁶⁶.

3.1. Nommer les identités politiques révolutionnaires

Durant les premières années de la Révolution, un certain nombre de mots publiés dans les journaux – en particulier ceux de « patriote » et « amis de la constitution » – voient se cristalliser les oppositions politiques autour de leur signification. Ces termes, qui permettent de caractériser des sensibilités politiques qui apparaissent, dans un premier temps, vectrices d'unité, sont rapidement saisies par les journalistes pour exprimer leurs opinions politiques et discréditer leurs opposants.

3.1.1. Être « patriote » : protecteur de la patrie ou potentiel traître ?

Selon Raymonde Monnier, dans les discours révolutionnaires, le mot « patrie » renvoie le plus souvent à son étymologie, « un terme de parenté qui appelle le lexique de l'action et du sentiment (amour, défense, aimer, sauver, servir, mourir pour), du lien affectif à une personne qu'on aime et qu'on invoque. [...] La patrie est signe de ralliement »⁶⁷. Les *Wöchentliche Nachrichten*, dans un article publié le 12 février 1790, reprend cette idée d'unité pour définir les valeurs d'un « vrai patriote ». Elles y ajoutent néanmoins des éléments qui laissent transparaître l'opinion personnelle du journaliste. La notion d'unité relève à ses yeux de la capacité des citoyens à faire preuve de modération et d'usage de la raison ainsi que de vertu morale et civique. La méfiance – partagée par nombre de ses contemporains, notamment ses collègues journalistes – face aux émotions populaires qui peuvent mettre en péril l'ordre établi et déstabiliser l'Etat, est perceptible dans la définition qu'il donne du « patriote ». Il insiste, de ce fait, sur le respect des lois et en profite pour mettre en garde ses lecteurs – artisans et paysans germanophones – contre la menace qui plane sur eux, leur manque d'instruction les rendant

⁶⁶ Ulrich RICKEN, « Réflexions du XVIII^e siècle sur « l'abus des mots », *Mots. Les langages du politique*, 1982/4, p.29-45.

⁶⁷ MONNIER, « Patrie, patriotisme », *op.cit.*, p.18.

vulnérables face à la manipulation des ennemis de la Révolution. Un « vrai patriote », selon le journaliste strasbourgeois, est guidé par la raison et le discernement, auxquels mène l'instruction, et se soumet aux lois⁶⁸.

En 1792, le rédacteur du *Patriotisches Sonntags-Blatt* propose, pour sa part, un long article qui entend donner un éclairage au mot « patriote » en le replaçant dans le contexte révolutionnaire depuis 1789 et en mettant en exergue les 'abus de mots' :

« Depuis le début de la Révolution jusqu'à nos jours, aucun mot n'a été plus fréquemment dans la bouche de tous les habitants de France que : patriote et aristocrate. Mais aucun mot n'est appliqué aussi incorrectement que ceux-ci [...] En tous cas, j'ai entendu certaines personnes à se qualifier et qualifier d'autres de patriotes, dont le sens patriotique, à en juger par leur comportement extérieur, n'avait aucun sens pour moi. »⁶⁹

Le rédacteur insiste sur le fait que les serments civiques, les chants patriotiques ou encore l'adhésion à la Société des amis de la Constitution ne sont en rien des preuves de patriotisme si on n'obéit pas à la loi et si on ne paie pas les impôts. Ce texte publié en 1792 – bien que la date exacte ne soit pas connue – s'inscrit dans un contexte économique tendu et une période de tensions sociales notamment liées à la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg, à la guerre déclarée à l'Autriche en avril mais également aux conséquences engendrées par la fuite du roi en juin 1791⁷⁰. Si le rédacteur n'accuse pas frontalement les Jacobins de troubler l'ordre public, il insiste néanmoins fortement sur le fait que la seule adhésion au club et la participation aux manifestations populaires ne suffisent pas pour être reconnu comme patriote. Il invite de plus à la prudence et à ne pas se fier à une réputation passée en prenant l'exemple de Bouillé, l'un des organisateurs de la fuite du roi, les 20-21 juin 1791. Bien qu'il appelle à la méfiance, le rédacteur propose néanmoins une définition plus précise du « patriote » en insistant lourdement sur le critère de la recherche du bien commun, qu'il oppose frontalement à l'égoïsme et l'égoïsme :

« Le vrai, le noble patriote, digne de ce beau nom, est donc un homme qui n'est pas d'abord le citoyen de son village, de sa ville, de son empire, mais qui vit pour tous ses concitoyens, et qui, pour cette raison, dans toutes ses actions et ses charges, tient plus compte de l'ensemble que de la toute petite partie de ce dernier, je veux dire de sa personne, et fait du bien-être de cet ensemble sa préoccupation actuelle ; qui ne s'accorde que des moyens nobles pour réaliser le bien général, mais qui poursuit aussi

⁶⁸ *Wöchentliche Nachrichten*, *op.cit.*, N°6, 12 février 1790, p.61-64.

⁶⁹ *Patriotisches Sonntags-Blatt*, 1792, p.17, « Seit dem Anfange unsrer Revolution bis auf den heutigen Tag sind keine Worte häufiger in dem Munde aller Bewohner Frankreichs, als – Patriot und Aristokrat ; keine Worte werden aber auch so unrichtig angewandt, wie eben diese [...] Zum wenigsten hab' ich schon manche sich und andere Patrioten nennen hören, deren patriotischer Sinn, ihrem äusserlichen Betragen nach zu urtheilen, mir eben nicht einleuchten wollte. »

⁷⁰ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, *op.cit.*, p.96-97.

sérieusement son but si bon avec ceux-ci, plus par des actes que par des paroles, perd volontiers, si tous gagnent, se met aussi au-dessus de la louange et du blâme des hommes, si seuls Dieu et sa conscience l'applaudissent, pour ne faire que ce qui est beau, noble, digne, bon et charitable, selon sa meilleure conviction. »⁷¹

Le rédacteur dessine ainsi un idéal patriotique qui repose sur l'idée de vertu et reprend des valeurs issues du christianisme, notamment celle de l'humilité qui pousse à se mettre au service du plus grand nombre. Implicitement, cet article fait l'éloge du maire protestant Dietrich et de toute la municipalité strasbourgeoise, élue démocratiquement en 1790, dont la fonction est de se mettre au service de leurs concitoyens, et critique vertement la position de leurs détracteurs, qui – selon la définition proposée par le rédacteur – corrompent la notion de « patriote ». Le contexte de l'année 1792 pousse le journaliste à revenir sur ce néologisme – défini dès les premiers mois de la Révolution française – afin d'en préciser les contours pour une population alsacienne majoritairement germanophone et qu'il s'agit d'orienter vers l'une des deux tendances politiques – ici plutôt modérée (ou feillantine) que jacobine – qui se dessinent progressivement à la suite de la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg au début de l'année.

Le 9 juillet 1792, Salzmann, le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung*, revient sur ce même néologisme dans un article intitulé « Qui est un authentique patriote ? » Si cette question ressemble à celle posée, en 1790, par le journaliste des *Wöchentliche Nachrichten*, la réponse se teinte des tensions qui agitent la société en 1792, bien qu'elle s'appuie sur l'obéissance à la loi et sur l'unité nationale. A l'image de ce qui est développé dans le texte proposé dans le *Patriotisches Sonntags-Blatt*, y intervient l'idée que certaines personnes peuvent illusionner leurs concitoyens et donc être des traîtres, d'où la nécessité de préciser quels sont les critères qui – selon lui – permettent de reconnaître un patriote sincère :

« Un vrai patriote authentique est un homme qui aime sa patrie, ses concitoyens, qui manie la constitution et la loi au mieux de ses capacités, qui remplit ses devoirs à la lettre. Un bon patriote est un bon citoyen. L'homme qui ne se soumet pas volontairement à toutes les lois, qui ne paie pas volontiers avec joie les contributions et les devoirs, qui ne montre pas d'amour pour ses concitoyens, qui n'honore pas, ce

⁷¹ *Patriotisches Sonntags-Blatt*, 1792, p. 25, « Also der ächte, edle und des schönen Namens würdige Patriot ist ein Mann, der nicht hauptsächlich für sich Bürger seines Dorfes, seiner Stadt, seines Reiches ist, sondern für alle seine Mitbürger lebt, eben deswegen in allem seinem Thun und Lasten mehr auf das Ganze, als auf den gar kleinen Theil desselben, seine Person meyne ich, Rücksicht nimmt, und das Wohl dieses Ganzen zu seiner eigentlichen Angelegenheit machet ; der nur edle Mittel sich erlaubet, um das allgemeine Beste zu bewirken, aber auch mit diesen ernstlich, mehr durch Thaten, als durch Worte, seinen so guten Zweck betreibt, gerne verlieret, wenn nur Alle gewinnen, auch über Lob und Tadel der Menschen sich hinaussetzt, wenn nur Gott und sein Gewissen ihm Beyfall zuwinket, um nur das zu thun, was schön, edel, würdig, gut und wohlthätig ist, nach seiner besten Ueberzeugung. »

que la loi ordonne d'honorer, de travailler pour le bonheur de ses concitoyens comme pour le sien, et de s'efforcer de toutes ses forces d'éveiller les vraies vertus et de répandre l'amour de la vérité, n'est pas un patriote. »⁷²

Salzmann reprend ainsi la définition initiale du mot « patriote » – celui qui aime sa patrie – et souligne la nécessité d'avoir le bien commun pour objectif. La loi est alors présentée comme le meilleur moyen de transcender les partis car elle s'applique à tous, par-delà les tendances politiques. En outre, à l'instar du rédacteur du *Patriotisches Sonntags-Blatt*, le journaliste indique – par la mention de « l'homme » – que le genre du mot « patriote » est spécifiquement masculin et semble, en 1792, fonctionner de pair avec les critères de la citoyenneté active⁷³.

Néanmoins, malgré ce point de convergence idéologique, cet article s'inscrit dans un contexte tendu qui oppose les Modérés aux Jacobins à Strasbourg, et la définition du mot « patriote » apparaît ainsi teintée d'une lutte personnelle de Salzmann contre ces derniers et en particulier contre Laveaux :

« La loi ne connaît ni Aristocrates, ni Patriotes, ni Feuillants, ni Jacobins. La loi est sans passion. Elle ne prononce pas de noms, mais le droit. Tout esprit de parti est contraire à la loi. [...] L'esprit de parti est une peste pour l'Etat. Il tue l'esprit commun, et remplace le bien commun par l'intérêt personnel. [...] Quand un homme qui sait un peu parler et qui effronté, dit avec impudence : ceci est un Feuillant, ceci est un scélérat, le verdict est déjà prononcé, et tout un troupeau crie : oui un feuillant, un scélérat – sans demander de preuves. Ainsi, beaucoup pensent qu'ils n'ont pas besoin de donner la preuve de leurs vertus civiques, de leur volonté d'honorer la loi et la constitution, de leur amour pour leurs concitoyens, même s'ils se trompent. Il hurle à plein poumon : Je suis un Jacobin, je suis un bon patriote, et celui qui ne le croit pas est un voyou, un Feuillant. Et alors le troupeau crie – un Jacobin, un Jacobin. [...] Maudit soit tout esprit de parti ; maudit soit quiconque le nourrit ! Vive la justice ! Vive la loi ! Vive la Constitution ! Vivent tous les bons et vrais patriotes ! »⁷⁴

⁷² *Strassburgische Zeitung*, N°163, 9 juillet 1792, p.655, « Wer ist ein ächter Patriot. Ein wahrer ächter Patriot ist ein Mann, der sein Vaterland, seine Mitbürger liebt, der die Konstitution und das Gesez aus allen Kräften handhabt, der seine Pflichten genau erfüllt. Ein guter Patriot ist ein guter Bürger. Ein Mann, der sich nicht willig allen Gesezen unterwirft, der sich nicht willig und gern die Contributionen und Abgaben bezahlt, der nicht Liebe gegen seine Mitbürger zeigt, nicht ehrt, was das Gesez zu ehren befiehlt, an dem Glücke seiner Mitbürger, wie an dem seinigen arbeitet, und sich aus allen Kräften bestrebt, wahre Tugenden zu wecken, und Liebe zur Wahrheit zu verbreiten, ist kein Patriot. »

⁷³ EDELSTEIN, *La Révolution française, op.cit.*, p.108-116 ; HUNT, *Le Roman familial, op.cit.*, p.59.

⁷⁴ *Strassburgische Zeitung*, N°163, 9 juillet 1792, p.655, « Das Gesez kennt weder Aristokraten, noch Patrioten, noch Feuillans, noch Jakobins. Das Gesez ist ohne Leidenschaft. Es spricht nicht nach Namen, sondern nach Recht. Jeder Partheygeist widerspricht geradezu dem Gesez. [...] Partheigeist ist die Pest eines Staates. Er tödtet den Gemeingeist, und sezt Privatinteresse an die Stelle des allgemeinen Wohles. [...] Wenn ein Mann der ein bischen schwätzen kann, und eine freche Stirne hat, mit Dreistigkeit sagt : das ist ein Feuillant, das ist ein Scélérat, so ist das Urtheil schon gesprochen, und eine ganze Heerde ruft nach : ja ein Feuillant, ein Scélérat – ohne nach Beweisen zu fragen. So glaubt mancher, er brauche keinen Beweis seiner Bürgertugenden, seiner Ehrfurcht gegen das Gesez, und gegen die Konstitution, seiner Liebe zu seinen Mitbürgern, auch wenn sie im Irthume wären, zu geben. Er schreyt mit vollem Halse : Ich bin ein Jakobin, ich bin ein guter Patriot, und wer es nicht glaubt ist ein Spizbub, ein Feuillant. – Un da ruft die Heerde nach – ein Jakobin, ein Jakobin. – [...] Verflucht sey jeder Partheygeist ; verflucht seye jeder der ihn nährt ! Es lebe die Gerechtigkeit ! Es lebe das Gesez ! Es lebe die Konstitution ! Es leben, alle guten ächten Patrioten ! »

À la division qui règne au sein de la société – et dont il fait peser en grande partie la responsabilité sur les Jacobins –, Salzmann oppose la loi, garante de l'unité nationale. Il reprend l'idée du bien commun que devrait poursuivre tout « bon patriote » et accuse ses adversaires de préférer leur intérêt personnel à l'obéissance à la loi et de troubler l'ordre public, ce qui revient à les soupçonner d'être de « mauvais patriotes ».

Selon Salzmann et le rédacteur des *Wöchentliche Nachrichten*, un « patriote », et *a fortiori* un « bon patriote », est donc un homme qui n'alimente pas l'esprit de parti et qui entend préserver l'unité de la Nation en respectant la loi et en privilégiant le bien commun. Si cet article met en évidence un paradoxe qui consiste à utiliser l'argument de la conservation de l'unité nationale pour décrédibiliser l'adversaire, il témoigne également de la charge émotionnelle du terme « patriote » en 1792. En effet, tandis que ce dernier apparaît toujours comme étant « celui qui aime et défend sa patrie contre un potentiel ennemi », il est également utilisé pour décrédibiliser un adversaire en lui ajoutant un adjectif : « bon » ou « mauvais », en fonction des cas. Ainsi, dans la rhétorique révolutionnaire strasbourgeoise de 1792, le « patriote » s'oppose non seulement à l'aristocrate mais apparaît également accolé à un jugement de valeur en fonction du point de vue développé par le rédacteur. Si le « mauvais patriote » n'est pas assimilé à l'aristocrate, il semble néanmoins implicitement accusé de trahison et est désigné comme dangereux. Cette perception discriminante – qui fait le lit d'un extrême-centre politique, encore en construction – met ainsi en évidence une volonté de promouvoir la modération politique, seule garante d'une vertu civique et patriotique face aux extrêmes incarnées tant par les contre-révolutionnaires, d'un côté, que par les jacobins radicaux, de l'autre.

Durant les premières années de la Révolution, le patriote est celui qui – par amour pour sa patrie – obéit aux lois et préserve l'unité nationale. En outre, de 1790 à 1792, les journalistes mettent leurs lecteurs en garde face aux menaces contre-révolutionnaires et liées aux dissensions internes au mouvement révolutionnaire, qui mettent en péril cette concorde et l'ordre social⁷⁵. Les rédacteurs modérés en profitent ainsi pour dénoncer implicitement – grâce à la resémantisation du terme « patriote » – les menées de leurs adversaires politiques qu'ils accusent de fomenter des troubles et de déstabiliser l'État.

⁷⁵ CALVIE, « Le patriotisme en Allemagne », in *Dictionnaire des usages*, *op.cit.*, p.192.

3.1.2. Identifier les « Amis de la Constitution » en 1792

Dans le numéro de la *Strassburgische Zeitung* publié le 10 février 1792 – alors que la Société des amis de la Constitution de Strasbourg entame sa scission –, Salzmann revient notamment sur les caractéristiques qui permettent de reconnaître un « vrai ami de la Constitution » :

« Veut-on savoir quels sont les signes distinctifs qui permettent de distinguer, parmi ceux qui crient, les vrais amis du peuple de ses ennemis ? ... De la force, mais pas de colère. Surveillance et vigilance, mais pas de calomnies. Des faits, mais pas de présuppositions. Des preuves, mais pas de soupçons. Du caractère en particulier, c'est-à-dire la persévérance dans un parti que l'on a une fois reconnu comme bon. Ce discours à lui seul nous apprend qu'il faut se méfier des gens qui passent rapidement par toutes les extrémités, qui brisent les colonnes d'honneur qu'ils avaient érigées, et qui déchirent aujourd'hui avec les dents ce qu'ils avaient vénéré hier comme une divinité. Le vrai patriotisme n'est pas désinvolte, ni irréfléchi. »⁷⁶

Salzmann reprend ainsi à son compte le discours tenu par Brissot aux Jacobins de Paris, le 20 janvier 1792, qui s'inscrit dans les débats au sujet de la guerre qui opposent les Brissotins aux Robespierriéristes ; les premiers étant favorables à la déclaration des hostilités, les seconds y étant peu enclins⁷⁷. L'extrait repris par le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung* s'inscrit dans une logique d'éloge de la modération et permet d'appuyer l'attaque sous-jacente de Salzmann – qui fait partie des scissionnaires strasbourgeois qui ont fondé quelques jours auparavant la Société des amis de la Constitution séante à l'Auditoire du Temple Neuf – contre ceux qui accusent le maire Dietrich d'avoir mis la ville en danger. Les querelles parisiennes servent ainsi à alimenter celle qui a lieu à Strasbourg au début de l'année 1792. En outre, il est intéressant de remarquer l'amalgame que propose Salzmann entre les « amis du peuple » et les « amis de la constitution ». Ainsi, tous les opposants au maire Dietrich, qui sont implicitement accusés de calomnie et de troubler l'ordre public par leurs cris, sont assimilés à des ennemis de la constitution et donc du peuple. Par conséquent, avant même que ne soient attribués les noms stigmatisants de « Feuillants » ou « Jacobins », la bataille intestine que se livrent les membres

⁷⁶ *Beilage zur Strassburgische Zeitung*, 10 fevrier 1792, « Worann erkennt man einen wahren Freund der Konstitution », « Will man wissen, welches die Kennzeichen sind, an welchen man, unter den Schreyern, die wahren Freunde des Volkes von dessen Feinden unterscheiden könne ? ... Kraft, aber keine Wuth. Obsicht und Wachsamkeit, aber keine Verläumdung. Thatsachen, aber keine Voraussetzungen. Beweise, aber kein Verdacht. Character insonderheit, das heisst anhaltendes Ausharren in einer Parthey, die man einmal für gut erkannt hat. Dieses Wort allein lehrt schon, dass man sich vor Leuten hüten müsse, welche mit Schnelligkeit alle Exträmitäten durchlaufen, die Ehrensäulen welche sie errichtet hatten, wieder zerbrechen, und heute mit den Zähnen zerreißen, was sie gestern als eine Gottheit verehrt hatten. Der wahre Patriotismus ist nicht leichtsinnig, nicht unüberlegt. So sprach Brissot in seiner dritten Rede, die er bey den Jakobinen über den Krieg gehalten hat. »

⁷⁷ *Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris, Troisième discours de J.P. Brissot, Député, sur la nécessité de la guerre ; Prononcé à la société, le 20 janvier 1792*, p.16.

du club des amis de la Constitution de Strasbourg – qui, tous, se défendent d’être des traîtres en dénonçant les autres – joue sur les mots et augure les joutes rhétoriques qui marqueront l’année 1792.

Si les mots « patriote » et « Amis de la Constitution » apparaissent initialement et unanimement comme des vecteurs d’unité, ils sont progressivement redéfinis et utilisés à des fins de combats idéologiques, en particulier entre les Jacobins et les Modérés strasbourgeois. Ces derniers s’appuient en effet sur le sens premier de ces termes – l’amour de la patrie et la volonté de contribuer et de préserver l’union nationale – pour mettre en exergue leur vertu politique et décrédibiliser de fait leurs opposants. Ces derniers sont alors implicitement accusés de vouloir semer le trouble et la division et, donc, de déstabiliser l’État. Les notions de « patriote » et d’Amis de la Constitution » – auxquels on ajoute le jugement de valeur « vrai » – mettent ainsi en évidence une volonté, de la part des journalistes, de convaincre leurs lecteurs d’adhérer à une sensibilité politique révolutionnaire puis modérée et de jouer sur la peur et la suspicion pour les détourner des contre-révolutionnaires, en 1790, et des Jacobins, en 1792.

3.2. Identifier les contre-révolutionnaires

L’idéologie révolutionnaire se construit sur une opposition à l’Ancien Régime et, par conséquent, tous les termes employés auparavant pour désigner un pouvoir monarchique absolu ou la noblesse se connotent négativement. Les mots « aristocrate », « despote » et « tyrans » – préexistants à la Révolution – sont alors perçus péjorativement, notamment par les journalistes strasbourgeois et mayençais, et sont utilisés afin de diaboliser les contre-révolutionnaires, alors que leur homologue fribourgeois tente de défendre la Monarchie en arguant un ‘abus de mots’ de la part de ses opposants. La notion de « réfractaire » apparaît quant à elle au moment des débats qui entourent la Constitution civile du clergé, qui oppose les prêtres « jureurs » ou « assermentés », qui acceptent de prêter serment sur la Constitution, aux « réfractaires », qui s’y refusent.

3.2.1. L'« Aristocrate » : le nom de l'ennemi politique

Au début de la Révolution, les mots *aristocrate* et *aristocratie* sont utilisés dans les affrontements révolutionnaires. Comme le souligne Jacques Guilhaumou, « pour les patriotes, l'aristocrate se définit par son attachement aux abus passés et présents. »⁷⁸ La définition de cette appellation – dont le sens étymologique est neutralisé – est volontairement très étendue afin d'en faire un cri de ralliement dans lutte quotidienne contre les ennemis des droits de l'homme, et donc de tous les partisans de l'Ancien Régime – réels ou supposés.

Le 23 mars 1790, la *Chronique de Strasbourg* propose un article intitulé « Qu'entend-on par aristocrate ? » Ainsi, après avoir exposé les trois grands types de gouvernement qui existent : la monarchie, l'oligarchie (assimilée à l'aristocratie) et la démocratie, le rédacteur dresse un portrait très peu flatteur de ceux qui semblent attachés aux privilèges d'Ancien Régime :

« Un aristocrate est donc un ennemi de l'Assemblée nationale, un ennemi de ses principes et de ses décrets. Il déteste l'égalité des droits de tous les hommes, veut être plus que les autres sans avoir plus de mérite, prétend que la naissance donne le droit d'opprimer les autres. Il s'oppose à l'exécution des décrets des sages représentants de la nation, les critiques, les rapetisse, les noircit, répand toutes sortes de rumeurs contre l'Assemblée nationale et contre ceux de ses membres qui sont favorables à la cause du peuple. Il est avide de toutes les nouvelles de sédition, de discorde, d'effusion de sang, d'agitation, de banqueroute etc et s'empresse de les faire circuler. Il cherche à entraver les intentions de l'Assemblée nationale dans ses décrets, il veut voir partout les conséquences fâcheuses qui en résultent, il fait des cabales pour faire élire dans les municipalités des gens qui pensent de même ; il ne néglige rien pour susciter des ennemis à l'Assemblée nationale, pour troubler l'union entre les troupes régulières et la garde civique. Bref, un aristocrate est un homme qui cherche à inspirer le trouble, le désordre, la désobéissance aux lois, la guerre et l'effusion de sang, quand il croit ainsi empêcher l'effet des décrets de l'Assemblée nationale. »⁷⁹

⁷⁸ Jacques GUILHAUMOU, « Aristocrate(s)/Aristocratie (1789-1793), in *Dictionnaire des usages*, op.cit., p.12-13.

⁷⁹ *Chronique de Strasbourg*, op.cit., N°39, 23 mars 1790, « Was versteht man unter einem Aristokraten ? », « Ein Aristokrat ist also ein Feind der Nationalversammlung, ein Feind ihrer Grundsätze und Dekrete. Er hasst die Gleichheit der Rechte aller Menschen, will mehr seyn als andere, ohne mehr Verdienste zu haben, behauptet Geburt gebe ein Recht andere zu unterdrücken. Er widerstrebt der Ausführung der Dekrete der weisen Stellvertreter der Nation, kritisiert sie, verkleinert sie, schwärzt sie an, breitet allerhand Gerüchte gegen die Nationalversammlung und gegen solche Mitglieder derselben aus, welche der Sache des Volkes günstig sind. Er hascht mit Begierde nach allen Neuigkeiten von Aufruhr, Zietracht, Blutvergiesen, Unruhe, Bankrott & und trägt sie eilfertig herum. Er sucht die Absichten der Nationalversammlung bey ihren Dekreten zu hindern, will überall nachtheilige Folgen sehen, die daraus entstehen, kabaliert um Leute, die eben so denken, in Municipalitäten und Verwaltungskammern wählen zu lassen ; er versäumt nichts um der Nationalversammlung Feinde zu erwecken, um die Einigkeit zwischen regulären Truppen und Bürgerwache zu stören. Kurz, ein Aristokrat ist ein Mann, der zu entweyen, Unruhe, Unordnung, Ungehorsam gegen die Geseze, Krieg und Blutvergiesen zu erregen sucht, wenn er dadurch die Wirkung der Dekrete der Nationalversammlung zu verhindern glaubt. »

En 1790, l' « Aristocrate » apparaît comme l'ennemi du peuple et du bien commun, la figure antagoniste du « patriote ». Il contrevient à l'idéal de la vertu politique du XVIII^e siècle en ayant pour objectif son profit personnel et s'oppose donc à la souveraineté du peuple et au principe démocratique.

Quelques mois plus tard, André Meyer et Jean Frédéric Simon publient deux articles dans la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, à quelques jours d'intervalle, dans lesquels ils entendent donner une définition personnelle du mot « Aristocrate ». Le premier – intitulé ironiquement « Discussion amicale » – propose un petit dialogue qui oppose un « Aristocrate » à un « Démocrate » : « Un aristocrate : Lorsque les rois d'Espagne et de Sardaigne, les Prussiens et les Autrichiens nous viendront en aide ; nous faucherons vos têtes comme on fauche l'herbe. Un démocrate : Lorsque !! ... »⁸⁰ Pour renforcer la portée de ce dialogue, ils ajoutent un bref commentaire : « La réponse du démocrate était courte, mais significative. »⁸¹ *Aristocrate* et *démocrate* apparaissent ainsi, sous la plume des deux rédacteurs, comme deux termes antinomiques. Le premier est ridiculisé par le second, qui par sa très courte réplique sous-entend que la menace d'une invasion des puissances monarchiques étrangères est totalement infondée, voire illusoire. Les aristocrates apparaissent de ce fait totalement inoffensifs face à l'esprit révolutionnaire et à la démocratie qui tend à s'installer en France au début de la décennie 1790. Le 27 octobre 1790, Simon et Meyer insèrent un second article au titre évocateur « Quel animal est un aristocrate ? » et précisent dès les premières lignes que le contenu est tiré d'un numéro du *Père Duchesne* d'Hébert, dont le langage fleuri permet d'expliquer l'intitulé choisi par les deux rédacteurs. Ainsi, selon le journaliste parisien et les deux strasbourgeois, qui reprennent son analyse à leur compte :

« L'aristocrate est un animal étrange, qui a une forme et une éducation presque humaine, et qui est très difficile à apprivoiser. Il a l'air sombre, timide et mélancolique. Parfois, ses yeux sont enflammés ; souvent, il crie avec violence, comme si on voulait l'étrangler. Son aspect extérieur est beau comme la peau du tigre ; il a aussi beaucoup de ressemblance avec cet animal, car il est assoiffé de sang. Il aime beaucoup les métaux, surtout l'or. Il se met en colère quand on le rencontre vêtu de vêtements simples ou bleus. Un paysan dans son habit de paysan oserait beaucoup s'il se présentait devant lui la tête couverte. Il dort peu, et au milieu de son assoupissement, il est extrêmement agité. Il aime les chevaux, les chiens, les perroquets et les singes ; mais il déchirerait en morceaux les lièvres et les cerfs. Les aristocrates de l'espèce la plus forte chassent souvent ces animaux ; les plus petits sont moins voraces, mais tout aussi dangereux. Les rois les apprivoisent facilement ; ils se promènent dans leurs

⁸⁰ *Geschichte*, *op.cit.*, N°16, 19 octobre 1790, p.62, « Freundschaftliches Gespräch », « Ein Aristokrat. Wenn die Könige von Spanien und Sardinien, die Preussen und Oestreicher uns zu Hilfe kommen ; so wollen wir eure Köpfe abmähen, wie man das Gras abmähet. Ein Demokrat. Wenn !! ... »

⁸¹ *Ibid.*, « Die Antwort des Demokraten war kurz ; aber deutlich. »

palais, avec une chaîne autour du cou ; d'autres n'ont que des rubans bleus ou rouges. Ils flattent volontiers les princes, et lorsqu'ils montent sur le trône, ils l'entourent comme des chiens affamés, se grattent le ventre et se lèchent les mains et les pieds. On attribue ce léchage à leur goût pour tout ce qui brille ; par exemple, l'or, les diamants, les étoiles de l'ordre collées sur le bavoir. Parfois, ils sont si intelligents qu'ils cherchent avec leurs griffes et s'emparent de tout ce qu'ils peuvent. »⁸²

L'assimilation des aristocrates à un animal féroce, avide de privilèges, de fastes, prêt à faire verser le sang et à se soumettre à l'autorité royale pour acquérir des biens luxueux permet aux rédacteurs de déshumaniser les partisans de l'Ancien Régime. Ce procédé s'apparente à celui utilisé dans les caricatures publiées au XVIII^e siècle et dans lesquelles les nobles – et le couple royal en particulier – sont représentés sous des formes zoomorphes dans le but de mettre en exergue leurs défauts et de les ridiculiser⁸³. Comme le souligne Annie Duprat, l'intérêt pour le règne animal est ancien et rappelle la multiplication des zoos et ménageries, installés à des fins de spectacle ou de science. Le bestiaire fait la distinction entre les animaux « utiles » (veaux, vaches, cochons etc) qui symbolisent le peuple laborieux, et les animaux « inutiles, nuisibles, et parfois même cruels » (loups, panthères, grues, tigres... etc), assimilés aux aristocrates prédateurs égoïstes. Cependant, l'utilisation de la figure animale est loin d'être linéaire et constante, comme le rappelle Annie Duprat. Si dans l'article inséré par Simon et Meyer, l'aristocrate est ainsi apparenté au tigre, animal sauvage et carnassier, il est également associé au chien, symbole de fidélité, de loyauté et de confiance. Ce dernier symbole – qui de prime abord semble plutôt positif – se teinte rapidement de connotations négatives : docilité, soumission et mendicité. La quête de biens matériels et de prestige qui mène à la soumission apparaît par conséquent grâce aux deux figures animales utilisées par l'auteur de cette

⁸² *Geschichte, op.cit.*, N°23, 27 octobre 1790, p.89, « Was ist ein Aristokrat für ein Thier ? », « Der Aristokrat ist ein sonderbares Thier, welches eine fast menschliche Bildung und Gestalt hat, und sehr schwer zahm zu machen ist. Es sieht finster, scheu und melankolisch aus. Manchmahl sind seine Augen feurig ; oft schreyt es entsezlich, als wenn man es erdroffeln wollte. Sein Aeusseres ist schön, wie die Haut des Tigers ; auch hat es viel Gleichheit mit diesem Thiere ; denn es ist blutdürstig. Es sieht Metalle, besonders das Gold, sehr gerne. Es wird wüthend, wenn man ihm mit einfachen oder blauen Kleidern begegnet. Ein Landmann in seiner Bauren-Kleidung würde sehr viel wagen, wenn er mit bedecktem Haupte vor ihm erschiene. Es schläft wenig, und mitten um Schlummer ist es höchst unruhig. Es liebt Pferde, Hunde, Papagayen und Affen ; es würde aber Hasen und Hirsche in Stücke zerreißen. Die Aristokraten der stärksten Art jagen diese Thiere oft ; die kleineren sind weniger reissend, aber eben so gefährlich : Könige machen sie leicht zahm ; sie laufen in ihren Pallästen umher, mit einer Kette am Halse ; andere haben nur blaue oder rothe Bänder daran. Sie schmeichlen den Fürsten sehr gerne, und wenn sie auf den Thron steigen, so umgeben sie ihn wie hungeriche Hunde, krichen auf dem Bauche und lecken ihre Hände und Füsse &.&. Man schreibt dieses Lecken ihrem Geschmack für alles glänzende zu ; z. B. für Gold, Diamanten, Ordens-Sterne auf den Laz geklekst. Manchmahl sind sie so pffiffig, dass sie mit ihren Klauen haschen, alles was sie können an sich reißen. »

⁸³ On pourra notamment retenir : Pierre SERNA, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017 ; Antoine De BAECQUE, *La caricature révolutionnaire*, Paris, CNRS, 1988 ; *La caricature sous le signe des révolutions*, (dir.) Pascal Dupuy et Rolf Reichardt, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2022.

caricature. L'aristocrate se voit donc dépouillé de sa condition humaine du fait de son insatiabilité et sa quête permanente de richesses et de statut social ; il perd sa dignité d'homme en se soumettant au pouvoir royal qui lui accorde des privilèges. Tantôt « tigre » – qui inspire la terreur au peuple, l'ancien Tiers-État – et tantôt « chien » – qui s'abaisse devant le monarque, l'aristocrate – dont la dangerosité est contrée par le ridicule de la description – apparaît donc ambivalent⁸⁴. La reprise de l'article du *Père Duchesne* en allemand met en évidence la volonté des deux rédacteurs strasbourgeois de véhiculer une opinion qui s'apparente à la branche radicale et populaire de la Révolution et, par conséquent, de toucher la catégorie la plus défavorisée de la population alsacienne pour la détourner du souvenir et de l'attachement aux structures d'Ancien Régime.

Par ces deux articles insérés dans leur *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, Simon et Meyer expriment leur animosité envers les aristocrates en utilisant deux procédés discursifs très populaires à la fin du XVIII^e siècle : le dialogue – qui permet la confrontation des idées – et la caricature – qui permet de décrédibiliser celui qu'on décrit. Ils participent ainsi de la resémantisation du mot « Aristocrate » qui a cours durant les premières années de la Révolution et se positionnent politiquement en faveur d'un esprit révolutionnaire, jacobin, résolument engagé en faveur de la démocratie.

En 1795, la *Freiburger Zeitung* s'empare également de quelques mots parmi les plus diffusés durant la Révolution française, dont celui d' « aristocrate », et dénonce l' « abus de mots » dont fait l'objet ce terme issu de l'Antiquité :

« Au départ, l'aristocratie n'est rien d'autre qu'une forme de gouvernement dont le pouvoir est mis entre les mains d'hommes qui se distinguent par leur naissance ou par leur sagesse et leur droiture. Les Romains et les Grecs antiques ont donc préféré ce type de gouvernement à tous les autres. Les Révolutionnaires français, par contre, et leurs alliés en Allemagne et en dehors, ont associé au mot aristocrate à ceux de despote, furieux, méchant. Ils l'ont transformé en une marque pour toutes les classes et états dont ils ont décidé la fin, ainsi que pour toute personne qui s'oppose à leurs objectifs. L'aristocratie, la haine des factions, signifient pour eux la honte de l'humanité ; en revanche, le renversement des Etats, la soif de l'innovation, par contre, sont désignés comme du civisme. »⁸⁵

⁸⁴ Annie DUPRAT, « Ah le maudit animal ! », *Annales historiques de la Révolution Française*, 2014/3, p.37-57.

⁸⁵ *Freiburger Zeitung*, N°156, 10 juin 1795, p.183, « Aristokratie bedeutet ursprünglich nichts weiter, als eine Regierungsform, deren Ruder in den Händen von Männern ist, die entweder wegen ihrer Geburt, oder wegen ihrer Einsicht und Rechtschaffenheit sich vor anderen im Staate auszeichnen. Die alten Römer und Griechen gaben daher dieser Art von Regierungsform den Vorzug vor allen übrigen. Die französische Revolutionäre hingegen, und ihre Verbündeten in und ausser Deutschland, haben dem Worte Aristokrat, gleichen Sinn mit Despot, Wütherich, Bösewicht, beyzulegen gewusst. Sie haben es in eine Brandmarke für alle Classen, und Stände, deren Untergang sie beschlossen haben, so wie für alle Personen verwandelt, die ihren Zwecken entgegen arbeiten. Aristokratie, Faktionenhass, bedeuten bey ihnen, Schmach der Menschheit ; Staatenumsturz, Neuerungsucht hingegen bezeichnen sie durch Bürgertugend. »

Ce discours contre-révolutionnaire s'appuie ainsi sur la définition antique du terme « aristocrate » et sur la légitimité que les Romains et les Grecs ont accordé à ce statut en privilégiant un régime oligarchique. Ceci étant posé, le rédacteur de la *Freiburger Zeitung* peut alors aisément dénoncer l'«abus de mot» des révolutionnaires qui ont diabolisé l'aristocratie et ont préféré, selon lui, mettre en place un régime anarchique. Une nouvelle fois, l'Ancien Régime, garant de l'ordre et de la modération, s'oppose sous sa plume à la politique radicale de la Révolution, source de la déstabilisation de l'État et vecteur de troubles sociaux.

Si aux yeux des journalistes alsaciens, comme à ceux de leurs collègues français, l'« aristocrate » apparaît comme la figure antagoniste au « patriote » qu'il s'agit de diaboliser jusqu'à le rendre inhumain, le rédacteur fribourgeois s'appuie quant à lui sur l'histoire pour le présenter comme le garant de l'ordre, par opposition aux révolutionnaires auxquels il attribue des intentions délétères.

3.2.2. Le « Réfractaire » dans le contexte de la Constitution civile du clergé (1791)

Décidée le 12 juillet 1790 et connue en Alsace en septembre, la Constitution civile du clergé – qui vise à transformer le clergé en un corps à la fois dévoué à la Révolution et éloigné du dogme romain, et qui s'appuie sur le procédé électoral – engendre une division au sein d'une population déjà marquée par les guerres de religion. Alors qu'en mars 1791, l'élection de Brendel en tant qu'évêque constitutionnel apparaît comme une mise en œuvre locale de la politique nationale, les catholiques alsaciens peinent à accepter ce changement. Les protestants, en revanche, y voient un moyen de mettre fin aux discriminations religieuses d'Ancien Régime et soutiennent fermement cette évolution, ce dont témoigne le rédacteur des *Affiches de Strasbourg*⁸⁶. Le 25 juin 1791, Rodolphe Salzmann reprend et traduit un article, publié dans la *Feuille villageoise*, qui entend instruire les lecteurs de la redéfinition des termes utilisés lors de la querelle qu'engendre la Constitution civile du clergé. Parmi ces mots, qui bénéficient d'une resémantisation, apparaît notamment celui de « réfractaire » :

« Réfractaire, récalcitrant ; cette insulte a un double sens. Il indique une résistance, une rébellion, il signifie un élève qui ne se laisse pas instruire, un citoyen rebelle. (...) Quand l'Assemblée nationale eut prescrit le serment civique aux ministres de l'autel, et que leur refus de le prêter eut causé un scandale public et un grand désaccord, on se permit de considérer les ecclésiastiques non-jureurs comme des réfractaires ou des récalcitrants. Mais comme leur férocité n'a eu d'autres conséquences que la destitution

⁸⁶ MULLER, « Religion et Révolution », *op.cit.*, p.63-83.

des évêques et des curés mal pensants ou mal instruits, on a donné le titre de non-conformiste à ceux qui s'opposaient au décret, et on a réservé le nom de réfractaires à ceux qui devaient s'abstenir de troubler le culte national et les consciences. Liberté et unité, voilà les deux mots que l'on devrait inscrire sur les portes des églises ; car si Dieu lui-même voulait y apposer son sceau, on y trouverait certainement réunies ces deux paroles vraiment divines. »⁸⁷

Le rédacteur des *Affiches de Strasbourg* propose ainsi une traduction de la redéfinition du terme « réfractaire » et affirme son adhésion à la nouvelle politique religieuse mise en œuvre par l'Assemblée nationale. De confession luthérienne, Salzmann ne peut qu'encourager ses lecteurs – en l'occurrence plutôt issus de la classe populaire – à soutenir cette réforme révolutionnaire qui vise essentiellement les prêtres catholiques et rappelle le schisme impulsé par Luther au XVI^e siècle. L'article qu'il traduit de la *Feuille villageoise* révèle la volonté des auteurs révolutionnaires – jacobins et favorables au nouveau régime politique issu de la Révolution – qui adhèrent à la Constitution civile du clergé de mettre les non-jureurs en accusation car ils troublent l'ordre public et mettent en péril l'équilibre idéologique qu'entend incarner la Monarchie constitutionnelle.

3.2.3. Le « despote » et le « tyran » à Mayence en 1792

En 1810, dans son *Nouveau dictionnaire*, Laveaux définit le mot « despote » par ces termes : « Du grec *despotês*, maître ou seigneur. C'était un titre d'honneur que l'on donnait autrefois à divers princes grecs. Les *despotes* étaient ordinairement les fils ou les gendres des empereurs, et avaient le premier rang après eux. Il se dit aujourd'hui d'un souverain qui gouverne avec une autorité absolue et arbitraire. »⁸⁸ Si l'auteur remonte à l'étymologie du terme, il néglige néanmoins de mentionner la doctrine politique qui se répand au XVIII^e siècle et qui désigne certains monarques comme des « despotes éclairés ». Ces derniers apparaissent comme férus

⁸⁷ *Affiches de Strasbourg*, *op.cit.*, N°25, 25 juin 1791, p.300, « Refractär, Widerspenstiger ; dieser Schimpfname schliesst einen doppelten Sinn in sich. Er zeigt einen Widerstand, eine Rebellion an, er bedeutet einen Schüler, welcher sich nicht belehren lassen will, einen aufrührerischen Bürger. (...) Als die Nationalversammlung den Dienern des Altars den Bürgereid vorgeschrieben hatte, und als ihre Widersezung diesen Eid zu thun ein öffentliches Aergernis und grosse Uneinigkeit verurschte, so erlaubte man sich die ungeschwornen Geistlichen für Refractäre oder Widerspänstige anzusehen. Da aber ihre Widersezlichkeit keine andere Folge gehabt hat, als die Absezung der schlecht denkenden oder übel belehrten Bischöffe und Pfarrer, so hat man denjenigen, welche sich dem Dekrete widersezten, den Titel Non-konformisten beygelegt, und für diejenige den Namen Refractär aufbehalten, welche sich unterstehen sollten den National-Gottesdienst und die Gewissen zu verwirren. Freyheit und Einigkeit, dies sind die zwey Worte, welche man an die Kirchthüren einbauen sollte ; denn wenn Gott selbst sein Siegel auf dieselben drücken wollte, so würde man darinn sicher diese zwey wahrhaft göttlichen Worte mit einander vereiniget antreffen. »

⁸⁸ LAVEAUX, *Nouveau dictionnaire*, *op.cit.*, p.594.

des œuvres des philosophes des Lumières et entendent combiner la force et une volonté progressiste. Cette doctrine est, entre autres, défendue par Voltaire, D'Alembert et les physiocrates et est principalement pratiquée par Frédéric II de Prusse, dont Laveaux était un admirateur et l'un des biographes avant de s'installer à Strasbourg, mais aussi par Catherine II de Russie et Joseph II d'Autriche⁸⁹. L'absence du « despotisme éclairé » dans cette définition témoigne de l'impact de la Révolution sur le sens du mot *despote*, qui apparaît connoté très négativement et devient le symbole du pouvoir monarchique arbitraire.

À la fin de l'année 1792, alors que Mayence est conquise par les armées de Custine, Metternich, le rédacteur du *Bürgerfreund* – journal fondé en octobre, soit quelques jours après la prise de la ville – propose à ses lecteurs deux articles sensés les instruire de la resémantisation des mots « despote » et « tyran », auxquels la Révolution a donné une connotation plus négative. Le premier est défini comme : « Celui qui, sans aucun motif, contraint les autres à agir ou à ne pas agir, c'est-à-dire qui gouverne selon son propre arbitraire, ou encore, si le gouverneur fait des lois qui ne servent à rien, et qu'il ordonne ensuite à d'autres personnes d'agir selon ces lois. Mais les lois ne valent rien si la providence n'a pas été faite en même temps pour le bien de toute la société et de chacun de ses membres. »⁹⁰ Le rédacteur met ainsi l'accent sur le caractère absolutiste et injuste du pouvoir exercé par le « despote ». Ce dernier apparaît également comme un être frivole, insouciant, égoïste et de ce fait très éloigné de l'idéal de vertu politique – qui cherche le bien commun avant le profit personnel – qui se développe au XVIII^e siècle. La définition du mot « tyran » reprend la notion d'arbitraire et la renforce avec les idées de cruauté et d'inhumanité : « Celui qui fait arbitrairement des ordonnances et des lois une plaie pour ses sujets, et qui les fait appliquer avec une dureté inhumaine, c'est-à-dire avec une dureté telle que toute équité naturelle en est même blessée. De plus, le despote et le tyran sont les enfants d'un même père, à ceci près que le dernier se trouve un degré plus bas, ou plutôt qu'il est au plus bas de l'échelle humaine. »⁹¹ Selon le rédacteur du *Bürgerfreund*, le « tyran » est plus à craindre et à mépriser que le « despote ». La définition que donne Laveaux dans son *Dictionnaire* apporte

⁸⁹ On pourra notamment retenir : Thérèse CARVALHO, *La physiocratie dans l'Europe des Lumières : circulation et réception d'un modèle de réforme de l'ordre juridique et social*, Paris, Éditions Mare & Martin, 2020 ; François BLUCHE, *Le despotisme éclairé*, Paris, Hachette Littérature, 2000.

⁹⁰ *Der Bürgerfreund*, N°3, 2 novembre 1792, p.11, « Was ist ein Despot ? », « Derjenige, welcher entweder nach gar keinen Gesezen andere Menschen zum Handeln, oder Nichthandeln zwingt, das heisst, so nach eigener Willkür regiert, oder auch ; wenn der Regierer zwar Geseze macht, die aber nichts taugen, und dann andere Menschen nach solchen Gesezen zu handeln befiehlt. Aber Geseze taugen nichts, worinn nicht zugleich für dass Wohl der ganzen Gesellschaft, und eines jeden einzelnen Gliedes derselben Vorsehung geschehen ist. »

⁹¹ *Ibid.*, « Was ist ein Tyrann ? », « Der willkürlich Verordnungen und Geseze zur Plage seiner Unterthanen macht, und solche mit unmenschlicher, das ist mit solcher Härte ausüben lässt, wo alle natürliche Billigkeit sogar verletzt wird. Uibrigens sind Despot und Tyrannen Kinder eines Vaters, nur dass letzterer eine Stufe tiefer, oder besser, dass er auf der alleruntersten der Menschen steht. »

quelques précisions qui permettent de comprendre pour pourquoi le « tyran » apparaît « au plus bas de l'échelle humaine » d'après Metternich : « Du grec *turannos*. Il se disait autrefois de celui qui dans cet état libre s'était emparé d'une autorité absolue. On donne aussi le nom de tyran à un usurpateur ou à un roi, à un prince qui a fait des actions violentes ou injustes, qui ne connaît de lois que son caprice. [...] Tyran, se dit de tous ceux qui abusent de leur autorité contre le droit et la raison. »⁹² Cette définition publiée au début du XIXe siècle met ainsi en exergue le fait que la cruauté, la destruction et l'usurpation du pouvoir sont deux critères qui distinguent le tyran du despote et, *de facto*, le rendent plus dangereux et détestable que le second⁹³. La réflexion et la volonté de rendre les lecteurs attentifs à ces mots – qui sont loin d'être des synonymes – révèle l'ambition du rédacteur d'éveiller les Mayençais afin de les encourager à se défaire du joug de l'Ancien Régime, à cesser d'être soumis à des règles arbitraires – même lorsqu'elles sont prises par un *despote éclairé* qui entend incarner les valeurs du 'bon prince'. L'objectif de Metternich consiste à convaincre les Mayençais d'adhérer à l'esprit révolutionnaire et de contribuer à l'instauration d'une nouvelle politique fondée sur la liberté et l'égalité, ce qui nécessite l'abolition du système monarchique d'Ancien Régime et de l'arbitraire princier. La diffusion de définitions précises, fruit du renouvellement sémantique issu de la Révolution, en langue allemande, se révèle ainsi nécessaire afin de contribuer à la politisation, c'est-à-dire au processus de construction d'une culture politique par communication, de la population mayençaise et à son adhésion au renouvellement politique imposé par la présence française.

A l'inverse, *Der deutsche Menschenfreund*, publié à Mayence en 1793, diffuse ses idées contre-révolutionnaires en dénonçant les propos tenus par Georg Wedekind dans un discours et entend corriger ses allégations au sujet de la notion de « despote » : « Dans la description d'un despote, il s'est aussi beaucoup trompé, car le régent qui exerce la force législative et exécutive dans un État n'est pas un despote mais un souverain absolu. Un despote est cependant celui qui se détourne des lois divines ou naturelles. »⁹⁴ Si le rédacteur du journal mayençais ne nie pas le fait que le despotisme soit néfaste, il refuse néanmoins d'attribuer ce qualificatif aux régimes monarchiques, et en particulier à celui du prince-électeur de Mayence. Afin de convaincre ses

⁹² LAVEAUX, *Nouveau dictionnaire*, *op.cit.*, p.1001.

⁹³ Daniel TEYSSEIRE, « Tyrannie : entre la synonymie tyrans/despotes/rois et l'hapax républicain, la polysémie des Révolutions », in *Dictionnaire des usages*, *op.cit.*, p.161-196.

⁹⁴ *Der deutsche Menschenfreund*, N°2, 1793, p.21, « Auch in der Beschreibung eines Despoten hat er sich sehr geirret, denn der Regent, welcher die gesetzgebende und vollziehende Gewalt in einem Staat ausübet, ist kein Despot, sondern ein unumschränkter Monarch. Ein Despot ist aber der, welcher göttlichen oder natürlichen Gesetzen zuwieder handelt. »

lecteurs, il accuse son opposant politique d'incompétence et d'inculture, ce qui, selon lui, ne lui permet pas de comprendre les subtilités des termes qu'il emploie. En dénonçant ce qu'il estime être un 'abus de mots', il entend invalider la rhétorique révolutionnaire, sur laquelle s'appuient notamment les Jacobins mayençais comme Wedekind ou Metternich, et ainsi entraver le processus de rattachement de Mayence à la France, en rendant l'opinion publique favorable à un retour de la monarchie⁹⁵.

L'hybridation de l'information politique dans les journaux du Rhin supérieur se manifeste de deux manières : par l'usage de l'hétérolinguisme, d'une part, essentiellement visible dans les feuilles germanophones alsaciennes, et par la publication de définitions en langue allemande, visant à diffuser les valeurs révolutionnaires et à caractériser les identités politiques auprès des lecteurs germanophones. Ces deux procédés s'appuient ainsi sur la maîtrise des langues des journalistes et leur permettent de véhiculer leur opinion personnelle, tantôt de manière subtile – par l'insertion d'un mot hétérolingue – tantôt de manière plus franche en attaquant directement ou indirectement leurs opposants politiques.

L'analyse des usages de l'hétérolinguisme met en évidence des indices du processus d'acculturation politique à l'œuvre en Alsace mais également des freins tant linguistiques qu'idéologiques de part et d'autre de la frontière. L'insertion pure et simple de termes ou expressions français met en évidence que, si la politique de francisation parvient difficilement à prendre racine à la frontière Est, elle peut néanmoins s'appuyer sur l'oralité et une sémantique d'Ancien Régime pour amorcer et révéler les transferts de sacralité qui se diffusent dans l'espace public alsacien à destination des nouveaux citoyens. Parallèlement, l'usage du dialecte – par la germanisation d'un néologisme français – témoigne également d'une volonté des rédacteurs de diffuser la culture politique révolutionnaire à une population issue des faubourgs et de la campagne environnante tout en préservant et en revendiquant l'identité locale. En outre, les journalistes s'appuient également sur l'insertion de termes ou expressions français accompagnés de leur traduction en allemand ou en alsacien, ce qui leur permet d'ancrer les nouveaux mots dans un champ lexical préexistant. Cependant, cet usage de l'hétérolinguisme peut laisser apparaître une modération ou, au contraire, une radicalisation politique liée à l'opinion personnelle des rédacteurs. Le mot allemand ou alsacien choisi par les journalistes peut ainsi laisser transparaître une adhésion à la Révolution, ainsi qu'un certain

⁹⁵ Marita GILLI, « La Révolution de Mayence vue par la presse conservatrice entre 1793 et 1800 », in *Voix conservatrices*, *op.cit.*, p.145-171.

conservatisme, comme c'est le cas dans le journal de Salzmann qui semble essentiellement s'adresser à un public averti, ou un discours politique jacobin voire sans-culotte, chez Schneider, dont le langage populaire témoigne de son ambition de toucher un lectorat peu politisé, par exemple.

L'étude des définitions en langue allemande des valeurs révolutionnaires et de la vie politique révolutionnée ainsi que celle de la caractérisation des identités politiques permet également de mettre en évidence le processus de politisation à l'œuvre ainsi que les oppositions à la culture politique révolutionnaire dans le Rhin supérieur. Tout comme l'hétérolinguisme, ces articles sont essentiellement insérés durant les premières années de la Révolution, en particulier à Strasbourg et Mayence, et exceptionnellement en 1795, à Fribourg, ce qui témoigne du rayonnement des idées révolutionnaires notamment grâce à l'expansionnisme français, mais également du rejet émanant des régions contre-révolutionnaires allemandes.

En outre, bien que les définitions insérées dans les journaux s'avèrent en grande majorité ancrées dans une culture commune, indépendamment de la ville d'édition, elles donnent à voir une représentation de la culture politique et montrent que la politisation repose sur le processus électoral. À Strasbourg, la citoyenneté s'articule essentiellement autour des conditions d'accessibilité au droit de vote et du néologisme « maire ». Ce focus révèle l'ambition des rédacteurs d'accompagner l'apprentissage de la démocratie et leur volonté de diffuser l'idée selon laquelle seule la démocratie représentative censitaire peut être instaurée en France et contribuer au bonheur du peuple, à un lectorat local, instruit ou non. En effet, ces définitions – comme l'usage de l'hétérolinguisme chez Salzmann – témoignent des craintes des rédacteurs face à une population jugée politiquement immature et donc influençable. La citoyenneté apparaît ainsi comme un privilège accordé à ceux qui sont libres, c'est-à-dire qui ne dépendent pas d'un maître, tant intellectuellement que financièrement, et capables de raisonner. À Mayence, en revanche, l'enjeu est tout autre. La citoyenneté est exposée par le prisme de l'intégration au territoire français, qui ne présente, selon Metternich, que des avantages pour la population mayençaise – jugée apathique et qu'il s'agit de convaincre – que les troupes révolutionnaires viennent de libérer du joug princier. Il n'est, ainsi, jamais question du droit de vote, mais bien des conditions d'accessibilité au statut de citoyen d'une population étrangère, qui reposent sur la prestation de serment, outre le droit du sang et du sol.

La liberté et l'égalité sont, pour les journalistes strasbourgeois et mayençais, soumises à la loi. Cette dernière est garante des droits fondamentaux accordés par la Révolution française et protège le peuple des abus éventuels. Les rédacteurs développent une rhétorique qui vise à légitimer l'adoption de ces valeurs révolutionnaires, en opposant notamment la liberté à

l'anarchie et en restreignant l'égalité à l'égalité devant la loi, et qui apparaît ainsi répondre aux accusations des contre-révolutionnaires, représentés notamment par la *Freiburger Zeitung*, gazette privilégiée qui tend essentiellement à s'adresser à un lectorat averti, doté d'une culture politique. Le journaliste fribourgeois disserte, en effet, en 1795, autour de ces notions fondamentales de la Révolution en mettant en exergue l'«abus de mots» des révolutionnaires. En effet, la méprise volontaire ou involontaire, qui résulte selon lui du manque d'érudition de ses opposants, induit un régime de désordre et la déstabilisation de l'État. Cette même rhétorique contre-révolutionnaire se retrouve lorsque le journaliste entend défendre les « aristocrates » et les « despotes », qui sont jugés, en particulier par les rédacteurs strasbourgeois et mayençais, comme la lie de l'humanité et coupables des abus du passé. Ces « ennemis » de la Révolution s'opposent ainsi dans les discours au « patriote » et à l'« ami de la constitution », qui sont les garants de l'unité nationale. Cependant, les définitions proposées par les journalistes strasbourgeois révèlent un usage paradoxal de ces termes. En apposant le jugement de valeur « vrai » à « patriote » et « ami de la constitution », les rédacteurs révèlent la division qui règne au sein même des adhérents à la Révolution – entre les Modérés et les Jacobins radicaux, notamment – et opposent ceux qui partagent leurs opinions politiques aux « traîtres », assimilés implicitement aux contre-révolutionnaires.

L'hybridation de l'information politique met, par conséquent, en évidence la complexité des discours liés aux sensibilités politiques – en particulier jacobines, modérées et contre-révolutionnaires – des rédacteurs ainsi que les vellétés de mobilisation de ces derniers, qui visent aussi bien à convaincre leurs lecteurs de la nécessité d'adhérer à leur opinion qu'à décrédibiliser leurs adversaires politiques. De ce fait, les silences de la presse allemande, et en particulier contre-révolutionnaire, sont également révélateurs d'un positionnement idéologique et témoignent du rejet total de la Révolution française.

Chapitre 8 : Publier le jacobinisme de part et d'autre de la frontière

Parmi les plus de 80 journaux publiés dans le Rhin supérieur au tournant du XIX^e siècle, près de la moitié ont été rédigés par des journalistes appartenant à un club affilié aux Jacobins de Paris, aussi bien à Strasbourg qu'à Mayence. La Société des amis de la Constitution strasbourgeoise est fondée en 1790 sur le modèle de la Société de la Révolution, nom initial des Jacobins de Paris, et en 1792, comme son modèle parisien en 1790, elle se scinde en deux clubs qui se distinguent sous les noms de Société des amis de la Constitution séante au Miroir – qui obtient son affiliation aux Jacobins – et de Société des amis de la Constitution séante à l'Auditoire du Temple Neuf. L'objectif initial de ce club est de contribuer à la régénération des mœurs et à l'acculturation politique révolutionnaire. La Société des amis de la liberté et de l'égalité est, quant à elle, fondée à Mayence le 23 octobre 1792, après l'entrée des troupes françaises dans la ville, et entend diffuser des idées démocratiques et républicaines en Allemagne.

La question du jacobinisme figure probablement parmi les plus documentées de l'histoire de la Révolution française¹. De nombreux chercheurs ont ainsi notamment envisagé l'évolution de la langue politique révolutionnaire jacobine et la question de la radicalisation des positionnements politiques, notamment en Alsace entre 1789 et 1795, grâce à une étude approfondie des procès-verbaux de la Société des amis de la Constitution, dont les idées ont été relayées par les journalistes jacobins². Ces derniers, en particulier ceux qui sont venus d'Allemagne pour s'installer en Alsace à partir de 1790, attirés par les idées de la Révolution française, ont fait l'objet d'une analyse minutieuse menée par Susanne Lachenicht qui – à

¹ On pourra notamment retenir : Alphonse AULARD, *Société des Jacobins*. Recueil de documents pour l'histoire du Club des Jacobins de Paris, 6 Vols., Paris, Jouaust Noblet Quantin, 1889-1897 ; *Atlas de la Révolution française*, Vol. 6, Les sociétés politiques, (dir.) Jean Boutier, Philippe Boutry, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992 ; Patrice HIGONNET, « Zur Begrifflichkeit des Jakobinismus », in (dir.) Reinhard Koseleck, Rolf Reichardt, *Die Französische Revolution als Bruch des gesellschaftlichen Bewusstseins*, Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 1988, p.216-223 ; Michael KENNEDY, « The Foundation of the Jacobin Clubs and the Development of the Jacobin Club Network, 1789-1791 », *JMH* 51, 1989, p.701-733 ; Claude MAZAURIC, *Jacobinisme et Révolution : autour du bicentenaire de quatre-vingt neuf*, Paris, Éditions sociales, 1984 ; Michael REISCH, *The Formation of the Paris Jacobins. Principles, Personalities and Politics, 1789-1793*, Binghamton, State University of New York, 1975 ; Gérard WALTER, *Histoire des Jacobins*, Paris, Aimery Somogy, 1946.

² SCHÖNPFUG, *Der Weg in die Terreur*, *op.cit.* ; GOUGH, « Politic and Power », *op.cit.* ; Erich PELZER, *Die Wiederkehr des girondistischen Helden. Deutsche Intellektuelle als kulturelle Mittler zwischen Deutschland und Frankreich während der Französischen Revolution*, Bonn, 1998 ; Paul LEULLIOT, *Les Jacobins de Colmar. Procès-verbaux des séances de la Société populaire (1791-1795)*, Strasbourg, Librairie Istra, 1923.

l'instar de ce que Daniel Schönflug a pu réaliser pour les Jacobins et les Modérés strasbourgeois – a pu brosser un portrait de groupe de ces émigrés jacobins et mettre en évidence les grandes idées développées dans leurs journaux entre 1790 et 1800³. Le Jacobinisme mayençais a, pour sa part, également suscité l'intérêt des chercheurs dont les enquêtes ont permis de redéfinir le « jacobinisme allemand » à l'aune du républicanisme qui le motive⁴. Cependant, bien que ces études prennent en considération les transferts culturels entre la capitale française et la province ainsi que ceux entre la France et l'Allemagne, en particulier par le prisme de l'émigration, elles ne semblent pas mettre en évidence une culture jacobine commune au Rhin supérieur. Dans la mesure où l'analyse des feuilles publiées à Mayence entre 1792 et 1793 a pu mettre en évidence aussi bien des objectifs de démocratisation identiques à ceux des journaux jacobins français que les liens étroits qui unissent le jacobinisme allemand et le républicanisme, il est possible d'élargir la focale en interrogeant la coexistence d'une culture politique commune et de différentes formes de jacobinisme à l'échelle de la presse du Rhin supérieur.

À travers les discours publiés par les rédacteurs jacobins de Strasbourg et de Mayence, une perception de leur identité politique, qui se construit progressivement et évolue au fil des événements révolutionnaires, semble se dégager et témoigne de la manière dont ces journalistes entendent incarner leur jacobinisme. Parallèlement à ce discours jacobin se développe également un anti-jacobinisme, aussi bien à Strasbourg qu'outre-Rhin, lequel semble aussi s'exprimer différemment en fonction des lieux où sont publiés les périodiques et se radicaliser au cours de la décennie révolutionnaire. Enfin, l'analyse des journaux jacobins du Rhin supérieur permet de distinguer une mise en récit de l'idéal universaliste par les journalistes jacobins ainsi que la manière dont ils justifient l'expansionnisme révolutionnaire des années 1790-1793.

³ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, op.cit. ; SCHÖNPLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit.

⁴ DUMONT, *Die Mainzer Republik*, op.cit. ; GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, op.cit. ; *Les Jacobins allemands : la République de Mayence et les Cisrhénans, 1792-1798, une exposition itinérante organisée par les Archives fédérales d'Allemagne, la Ville de Mayence et les Goethe Instituts en France*, Paris, Goethe Institut, 1983 ; COTTEBRUNE, *Mythe et réalité du « jacobinisme allemand »*, op.cit.

1. La langue du jacobinisme dans le Rhin supérieur

Comme l'ont démontré les études consacrées aux Jacobins strasbourgeois et mayençais, ces différents clubs – qu'ils soient jacobins ou modérés, d'ailleurs – ont été fondés sur une dialectique d'inclusion/exclusion dans le but de diffuser et défendre les idées révolutionnaires. Cette position antagoniste initiale les oppose alors inévitablement à ceux qui n'adhèrent pas à leur idéologie et qui se placent, par conséquent et en toute logique, du côté des anti-jacobins. L'analyse de l'écriture identifiée dans une dizaine de journaux du Rhin supérieur permet ainsi de questionner la manière dont les journalistes strasbourgeois et mayençais font connaître le jacobinisme à leurs lecteurs et celle dont les journalistes alsaciens et allemands se positionnent face à la culture politique jacobine.

1.1. Faire vivre le jacobinisme par l'écrit

Parmi la quarantaine de journaux d'opinion jacobins publiés dans le Rhin supérieur durant la Révolution française, seuls ceux qui paraissent avant 1794 révèlent explicitement de quelle manière les journalistes entendent incarner le jacobinisme grâce à leurs publications. S'il est possible de percevoir des similitudes entre les rédacteurs jacobins strasbourgeois et mayençais, des nuances sont néanmoins également visibles et relèvent du contexte géopolitique dans lequel ces journaux sont publiés. L'« anti-jacobinisme » comme outil rhétorique est ainsi essentiellement utilisé par les journalistes de Strasbourg, afin de contrer leurs adversaires politiques et diffuser leurs idées.

1.1.1. Être jacobin : perception de soi et d'autrui (1791-1793)

Les membres de la Société des amis de la Constitution de Paris – fondée en 1789 par les députés bretons, bientôt rejoints par d'autres –, acquièrent rapidement le surnom de « Jacobins » du fait de leur installation au sein du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Au fil des mois, de nombreux clubs sont fondés partout en France et sollicitent leur affiliation à celui de la capitale. Ceux créés à Strasbourg en 1790 ainsi qu'à Mayence en 1792 ne font pas exception et les rédacteurs, qui en sont membres, définissent le rôle de ce club révolutionnaire et proposent un

portrait du « jacobin idéal » empreint de leur opinion personnelle et particulièrement lié au contexte dans lequel ils écrivent.

Le 27 octobre 1791, le *Courrier politique et littéraire des deux Nations*, publié à Strasbourg, insère un « Avis de l'éditeur » qui annonce la prochaine parution d'un supplément intitulé *Le Journal des débats de la Société des amis de la Constitution, séante à Strasbourg*. Outre le fait que Treuttel entende promouvoir son journal au rang des porte-paroles officiels des Jacobins strasbourgeois, le rédacteur-éditeur sous-entend également le rôle joué, selon lui, par la société populaire :

« Le bien que l'établissement en général de ces Sociétés a produit, est si notoire, qu'il seroit très superflu de s'étendre à ce sujet. Qu'il nous soit permis seulement de dire, que celle de Strasbourg s'est toujours distinguée, par son zèle & son civisme, d'une manière qui lui a acquis, à juste titre, la reconnaissance de tout le royaume. C'est une justice que les étrangers même, qui ont assisté à ses séances, lui ont rendue il y a longtemps. La position de cette ville aux frontières d'Allemagne, d'où l'on nous menace journellement d'une invasion, soit de la part de quelque puissance étrangère, soit de la part de nos émigrés, met cette Société en état de rendre les plus grands services. Nous avons souvent profité des avis importants qu'elle a reçus, & qu'elle a bien voulu nous communiquer, & nous continuerons d'en faire usage pour le corps de notre feuille, qui servira de *Vedette des frontières* ; mais le *Supplément* est uniquement destiné aux débats. »⁵

Si le journaliste reste allusif, le club des Jacobins apparaît sous sa plume comme un outil de surveillance face à la menace extérieure, incarnée, selon lui, par les monarchies allemandes et les émigrés postés sur la rive gauche du Rhin. Treuttel propose ainsi un portrait de groupe, qui se distingue par son unité – aucune figure ne semble s'en détacher –, et qui apparaît comme un idéal patriotique, par « son zèle et son civisme » et par sa volonté de préserver l'ordre social⁶.

À partir de 1792, et en particulier au moment de la scission de la société des amis de la Constitution séante à Strasbourg, les rédacteurs publient un discours qui, s'il entend toujours et encore mettre en lumière l'unité du groupe, oppose également ce dernier, non seulement aux ennemis extérieurs, mais aussi à de potentiels rivaux intérieurs. De plus, contrairement à ce que laisse entendre Treuttel, ses collègues témoignent également de l'émergence d'un « protagonisme révolutionnaire » jacobin – pour reprendre l'expression d'Haïm Burstin – qui semble accompagner la radicalisation du positionnement politique du club strasbourgeois⁷.

Le 28 janvier 1792, Laveaux insère un article intitulé « Société des amis de la Constitution » dans son *Courrier de Strasbourg*, dans lequel il révèle la mobilisation jacobine à travers la

⁵ *Courrier politique et littéraire*, *op.cit.*, N°249, 27 octobre 1791, p.1042.

⁶ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, *op.cit.*, p.34-43.

⁷ BURSTIN, « La biographie en mode mineur », *op.cit.*, p.8.

France, qui induit le développement d'un réseau de sociétés affiliées, et met en lumière le rôle fondamental des Jacobins français :

« Plus le danger semble nous menacer, plus nos frères s'empresstent, de tous les points de l'empire, de se réunir à nous & de nous offrir leurs lumières & leurs secours. [...] Courage ! citoyens françois ; les sociétés des amis de la Constitution ont sauvé la France, elles la sauveront encore. Elles sont les yeux de la nation, les détruire c'est crever les yeux à la nation, & l'exposer à être égorgée quand elle ne verra plus clair. Mais au nom de la liberté, frères & amis, gardez-vous de l'influence des Feuillants ! Ils viendront à vous sous des peaux d'agneaux ; & au-dedans ce sont des loups dévorants. »⁸

Sous la plume de Laveaux, les Jacobins sont dépeints – tout comme chez Treuttel – comme des sentinelles de la Nation, qui veillent à la pérennité des institutions révolutionnaires qu'ils ont contribué, selon lui, à instaurer. Cependant, les propos du rédacteur du *Courrier de Strasbourg*, qui s'inscrivent dans un contexte de tensions lié à la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg, sont plus directs et empreints de lyrisme que ceux de son collègue et s'appuient sur la culture du soupçon, qui apparaît de manière récurrente dans les discours jacobins. Il met, en effet, en exergue la mission salvatrice des Jacobins, qu'il érige au rang de protecteurs de la patrie en danger, non seulement face à la menace extérieure – déjà mentionnée par Treuttel – mais également celle provenant de l'intérieur, incarnée en particulier par les Feuillants, qui sont décrits comme des traîtres, particulièrement sournois et dangereux. La radicalisation des positionnements s'accroît au fur et à mesure que s'écoule l'année 1792 et les Jacobins apparaissent ainsi régulièrement comme des martyrs de la liberté, dont Laveaux entend, par ailleurs, être le porte-parole en avril 1792.

Cependant, le rédacteur du *Courrier de Strasbourg* n'est pas le seul à entendre incarner le Jacobinisme et à en défendre les intérêts. Le 13 février 1792, Laveaux insère la justification de Frédéric Cotta, journaliste allemand émigré, qui se défend face à des accusations de feuillantisme :

« Le patriote Gorsas parle dans sa feuille populaire, du rédacteur d'une feuille allemande feuillantine, qui s'écrivait à Strasbourg. Je suis rédacteur d'une gazette allemande ; mais je ne suis pas Feuillant : je ne suis ni assez sot ni assez méchant, pour ne vouloir rien que la Constitution. Je veux l'esprit & le but de la Constitution : la liberté. Ainsi je suis un Jacobin. Le patriote Laveaux & moi, nous sommes amis. »⁹

Le discours de Cotta – tout comme celui de Laveaux – s'articule ainsi autour de la notion de dualité, qui oppose le jacobinisme au feuillantisme. En revendiquant sa probité, le journaliste

⁸ *Courrier de Strasbourg*, op.cit., N°24, 28 janvier 1792, p.94-95.

⁹ *Ibid.*, N°37, 13 février 1792, p.148.

allemand dénonce les opinions des Feuillants, qui apparaissent anticonstitutionnelles et sont, par conséquent, assimilés aux contre-révolutionnaires dans un contexte de tensions croissantes liées à la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg mais également à la menace d'une guerre européenne imminente. Cotta entend donc se positionner nettement en faveur des idéaux révolutionnaires et incarner la cause jacobine, tout en balayant l'ensemble des soupçons qui pourraient planer sur lui en raison de son origine allemande, en se référant à son collègue strasbourgeois, alors considérés comme une référence dans le monde du jacobinisme.

À la fin de l'année 1792, l'*Argos* d'Euloge Schneider, qui semble incarner parfaitement l'idéal jacobin de la surveillance, dénonce les discours anti-jacobins en mettant en exergue, à l'instar de ses homologues, l'attachement des Jacobins aux valeurs révolutionnaires. Le 23 octobre 1792, dans un contexte d'élimination des administrateurs modérés et de leur remplacement par des Jacobins, à la suite de la prise des Tuileries, le journaliste révèle la radicalité de sa position, dans un dialogue fictif entre Lykas et Argos. Ce dernier annonce à son interlocuteur sa volonté de surveiller étroitement les corps municipaux et départementaux, qu'il juge insuffisamment sévères à l'égard des prêtres réfractaires et des émigrés¹⁰. Le jacobinisme apparaît, par conséquent, extrême, sous la plume de Schneider, qui développe une rhétorique articulée autour de la notion de soupçon et de dénonciation des potentiels ennemis de la Nation.

En février 1793, alors que les idées des Modérés-Feuillants ont été battues en brèche et que la lutte des factions se dessine, Butenschoen propose, quant à lui, un article destiné à être une « Contribution à la caractérisation des Jacobins » :

« On a proposé aux Jacobins de Paris d'ouvrir une souscription pour celui qui arrêterait l'assassin Paris. Celui qui a fait cette motion a contribué à hauteur de 50 livres pour sa part. La société a déclaré que la récompense en argent n'aurait lieu que si celui qui découvrirait l'assassin n'était pas un Jacobin. S'il l'est, on lui attribuera une couronne civique. L'argent sera ensuite distribué aux pauvres. C'est bien beau ; un vrai Jacobin ne peut être récompensé par de l'or, le sentiment d'avoir rendu un service utile à sa patrie, à ses concitoyens, à la République, est sa plus belle récompense, et que ses concitoyens reconnaissants lui décernent la couronne civique, et alors sa satisfaction, son bonheur, auront atteint le degré le plus élevé. »¹¹

¹⁰ *Argos*, *op.cit.*, N°33, 23 octobre 1792, p.257-264.

¹¹ *Der Weltbote*, N°31, 5 février 1793, p.124, « Beitrag zur Charakteristik der Jakobiner », « Man hat bei den Jakobinern in Paris den Vorschlag gemacht, eine Subskription für den zu eröffnen, der den Mörder Paris arretiren würde. Der, welcher diese Mozion machte, hat 50 Liv. für seinen Antheil kontribuir. Die Gesellschaft erklärte, dass die Belohnung in Geld nur dann Statt haben solle, wenn der, welcher den Mörder entdeckt, kein Jakobiner sei. Ist er einer, so wird man ihm eine Bürgerkrone zuerkennen. Das Geld soll sodann recht unter die Armen vertheil werden. – Schön, recht schön ; ein wahrer Jakobiner kann nicht mit Gold belohnt werden, das Gefühl, seinem Vaterlande, seinen Mitbürgern, der Republik einen nützlichen Dienst geleistet zu haben, ist seine schönste

Selon Butenschoen, les Jacobins ont pour objectif principal la recherche du bien commun et s’ancrent dans l’idéal de vertu politique dont Robespierre se fait le fervent défenseur. Comme l’explique Marisa Linton, au XVIII^e siècle, « le sens politique de la vertu devait beaucoup à deux courants majeurs de pensée : la tradition républicaine classique et le concept de vertu naturelle. Malgré les divergences entre ces deux héritages intellectuels, la conclusion pour les deux est la même : l’homme vertueux se consacrait à autrui, et par extension, à sa patrie. »¹² L’accent est, par ailleurs, mis sur l’authenticité de la vertu, c’est-à-dire sur la sincérité de l’émotion – le cœur – qui gouverne l’action. En dressant le portrait altruiste et désintéressé des Jacobins, Butenschoen participe ainsi de la volonté d’établir, si ce n’est de renforcer, leur crédibilité dans un contexte politique où s’amplifient les soupçons et les doutes quant aux motivations réelles des figures de proue de la Révolution. Il reprend ainsi des éléments rhétoriques de Robespierre – dont il est un fervent défenseur et admirateur – et révèle de ce fait la tendance démocratique et jacobine de son journal.

Si les journalistes jacobins alsaciens, plutôt prolixes, revendiquent explicitement leur identité politique, les rédacteurs mayençais – qui n’utilisent que très rarement le terme « Jacobins » pour se nommer – témoignent discrètement de la manière par laquelle ils entendent incarner leur culture politique jacobine, qui s’articule essentiellement autour de l’adhésion aux idéaux révolutionnaires et du rattachement à la République française. La demande d’affiliation aux clubs strasbourgeois et parisiens apparaît alors comme un vecteur de rattachement à la France, ce que les journalistes strasbourgeois ne manquent pas, par ailleurs, d’approuver et de diffuser dans les pages de leurs périodiques. La notion d’un réseau jacobin transnational figure aussi bien dans le *Courrier de Strasbourg* que dans le *Bürgerfreund* de Metternich. Le 13 novembre 1792, ce dernier publie un article qui témoigne de l’enthousiasme des membres du club fondé à Chambéry face au mouvement républicain. La Savoie semble constituer un exemple à suivre dans le processus de rattachement à la République française, mené par les Jacobins. Ces derniers sont présentés, sous la plume du journaliste et malgré l’hésitation commune à une grande majorité des rédacteurs mayençais de s’identifier ouvertement jacobins, comme des vecteurs d’émancipation et d’idéologie républicaine¹³.

Belohnung, u. verleihen ihm seine dankbaren Mitbürger die Bürgerkrone, o dann hat seine Zufriedenheit, sein Glück, den höchsten Grad erreicht. »

¹² LINTON, « Robespierre et l’authenticité révolutionnaire », *op.cit.*, p.155.

¹³ *Der Bürgerfreund*, N°6, 13 novembre 1792, p.30-31.

Si l'idée du rattachement à la France sous-tend le jacobinisme mayençais, la défense et la promotion des idéaux révolutionnaires face aux tendances monarchistes semble motiver les discours des journalistes de Mayence entre 1792 et 1793, à l'instar de ceux tenus par les Jacobins strasbourgeois. Les auteurs des *Bürgerfreund* et *Fränkischer Republikaner* entendent mobiliser leurs concitoyens et les encouragent à signer le livre rouge et le livre noir, ce que Marita Gilli décrit comme la plus grave des maladroites commises par les clubistes. Le livre rouge contient les principes révolutionnaires de reconnaissance de la liberté, de l'égalité et de la souveraineté populaire et doivent s'y inscrire tous les partisans de la Révolution, alors que le livre noir est entouré de chaînes et porte l'inscription « Esclavage ». L'hésitation de la population mayençaise – qui préfère une conciliation – à signer ces ouvrages est révélée par Metternich ainsi que par Hartmann et Meuth qui tentent de rassurer et d'encourager leurs concitoyens, en leur affirmant que la simple signature du registre ne fait pas d'eux des membres du club et en leur offrant des témoignages révolutionnaires et francophiles de sociétés populaires étrangères¹⁴. Sous leur plume, le jacobinisme apparaît ainsi intimement lié aux idées de la Révolution, à l'abolition du système monarchique et au rattachement de Mayence à la France, ce qui les oppose de manière de plus en plus radicale aux partisans de la modération et du compromis – qui trouvent, par ailleurs, un écho auprès de la population mayençaise, accusée par les Jacobins d'être apathique et méfiante –, que Forster nomme « Feuillants » dans l'un de ses discours publiés dans le *Patriot*¹⁵.

L'adhésion aux idéaux révolutionnaires ainsi qu'une certaine radicalité politique – bien que cette dernière s'articule différemment – apparaissent ainsi comme un dénominateur commun aux journalistes jacobins du Rhin supérieur. Comme le souligne déjà Daniel Schönflug, les membres strasbourgeois de la Société des amis de la Constitution se définissent comme des partisans de l'unité révolutionnaire, et cet argument est utilisé dans la lutte contre les Modérés à partir dès le début de l'année 1792, date à partir de laquelle les Jacobins tendent de plus en plus radicalement à se définir par opposition à leurs adversaires politiques locaux¹⁶. La culture du soupçon – qui induit un rôle de surveillance accrue par rapport à la menace extérieure et intérieure – s'accroît progressivement également à mesure où se cristallisent les oppositions politiques à Strasbourg. À l'inverse, à Mayence, si les journalistes jacobins semblent peu

¹⁴ *Der Bürgerfreund*, N°6, 13 novembre 1792, p.30-31 ; *Der fränkischer Republikaner*, N°1, p.3 ; GILLI, « Aspects de la Contre-Révolution », *op.cit.*, p.270 ; *Ibid.*, *Pensée et pratique révolutionnaires*, *op.cit.*, p.234.

¹⁵ *Der Patriot*, B. 1792, p.19 ; GILLI, *Un révolutionnaire allemand*, *op.cit.*, p.68.

¹⁶ SCHÖNPFUG, *Der Weg in die Terreur*, *op.cit.*, p.145.

enclins à produire des articles spécifiques à la définition de leur appartenance politique, ils distillent néanmoins leurs opinions tout au long de leurs périodiques. Le jacobinisme mayençais se définit ainsi comme une antichambre du républicanisme, dont le rattachement à la France apparaît comme la clé de voûte.

1.1.2. L'anti-jacobinisme : outil de propagande des journalistes jacobins en 1792

Le *Courrier de Strasbourg* ainsi que la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* s'appuient, respectivement au mois de mars et août 1792, sur un discours anti-jacobin, c'est-à-dire qui s'oppose à la culture politique véhiculée par les Jacobins, – réel ou fictif – qui trouve ses racines dans le retournement de certains membres de la Société des amis de la Constitution strasbourgeoise au profit de la mouvance modérée, menée par le maire Dietrich et Rodolphe Salzmann, le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung* et grand ennemi des journalistes jacobins radicaux.

Le 5 mars, Laveaux insère ainsi un article intitulé « De la nécessité de détruire les Jacobins. Par un ci-devant Jacobin ». Dès les premières lignes, il apparaît cependant que cette adresse ne peut être authentique et, bien que Laveaux n'ait pas signé cet article de sa plume, le sarcasme et l'ironie dont il est féru imprègnent le texte. Il semble donc vraisemblable que ce dernier est factice et vise à convaincre les lecteurs de la malice et l'hypocrisie des Modérés à l'heure de la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg :

« Tout alloit mal au commencement de la révolution, tout va bien maintenant. Au commencement de la révolution, tout étoit confondu, le pauvre avec le riche, le magistrat avec l'artisan, le courtisan avec le soldat, l'homme comme il faut avec l'homme du peuple ; tout étoit Jacobin, & les assignats ne perdoient que sept pour cent. Petit-à-petit l'agitation s'est calmée, le beau monde a pris le dessus, les gens d'un certain état se sont ralliés dans les 83 départemens, le peuple est retombé à sa place, les assignats perdent cinquante pour cent, & tout va pour le mieux du monde. A présent donc que le roi est de bonne foi, que la reine n'a plus de rancune, que Léopold adore la constitution, que les ministres servent la nation avec un zèle ardent, & que tous les ci-devant pensent comme le fauxbourg Saint-Antoine ; à présent nous n'avons plus besoin de Jacobins ; car les Jacobins gâtent tout »¹⁷.

Par l'usage d'antiphrases, il dépeint la situation de tension extrême dans laquelle se trouve la France en 1792 – quelques mois après la fuite de la famille royale, arrêtée à Varennes en juin 1791, et à l'aube d'une guerre contre l'Autriche. Il y présente, en outre, les anti-jacobins comme

¹⁷ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°55, 5 mars 1792, p.218.

des partisans masqués de l'Ancien Régime qui œuvrent à son rétablissement malgré leur apparente adhésion à la Constitution. De plus, l'ironie et le sarcasme dont Laveaux fait preuve lui permettent de ridiculiser et de dénoncer ses ennemis et l'usage des questions, rhétorique qui rappelle l'oralité des discours prononcés notamment à la tribune des clubs, lui permet d'interpeler ses lecteurs :

« Or comment voulez-vous que l'on idolâtre les magistrats, leurs maîtresses & leur petit chien, si vous gardez dans toutes les villes de France, des gens qui ne respectent que la loi, qui épient sans cesse les prévarications des fonctionnaires publics, qui ont la hardiesse de les dévoiler au peuple & l'audace de les leur reprocher à eux-mêmes ? Comment voulez-vous que les gens *comme il faut*, se soutiennent dans les places, s'ils n'ont pas la liberté de se coaliser, de se masquer, de faire de tems en tems quelque petite prévarication politique pour le bien commun de la coalition ? Comment voulez-vous que les gens *comme il faut* prennent le dessus à l'assemblée nationale, si vous souffrez des clubs, où l'homme de rien, l'homme de néant, le pauvre, l'étranger même, s'exercera à discuter, à raisonner, à contre-dire, en un mot à réfuter, un ci-devant baron, avocat, président, & même un ministre de la cour ? Comment contiendrez-vous le peuple, si vous avez par-tout des gens qui lui disent qu'il est libre, & *que la résistance à l'oppression est un de ses droits* ? Comment ferez-vous obéir l'armée, si vous souffrez que les soldats, au lieu de fréquenter les cabarets & les mauvais lieux, aillent apprendre dans les clubs, les droits de l'homme & du citoyen ? Comment garantirez-vous le *veto*, ce beau *veto*, ce joyau de notre constitution, comment le garantirez-vous de l'influence de l'opinion publique, & de l'anathème de l'assemblée de révision, si vous souffrez que jusqu'au moment de cette assemblée les Jacobins déclament contre ce *veto* ? »¹⁸

Cette mise en scène témoigne des valeurs et des idéaux portés par les Jacobins, et le fait que les modérés, ainsi que les contre-révolutionnaires, souhaitent, selon le rédacteur, les voir détruits. Les membres de la Société des amis de la Constitution construisent leur propagande à partir des notions d'universalisme et de cosmopolitisme – idées politiques renforcées par l'arrivée à Strasbourg à partir de 1790-1791 d'Allemands attirés par les valeurs de liberté et d'égalité de la Révolution française. Au moment de la scission, les Jacobins radicaux – dont plusieurs membres influents sont allemands – maintiennent cette ouverture vers et à l'étranger, alors que les modérés – majoritairement issus de milieux aisés de Strasbourg ou des environs¹⁹ – assimilent la radicalité de leurs opposants à leur parcours transnational. Ce point de divergence est ainsi mis en exergue par Laveaux et accuse les modérés d'être xénophobes et de refuser l'instruction aux populations les plus pauvres. L'idéal démocratique jacobin se révèle ainsi sous la plume du rédacteur du *Courrier de Strasbourg*.

¹⁸ *Courrier de Strasbourg, op.cit.*

¹⁹ GOUGH, « Politics and power », *op.cit.*, p.342.

Laveaux expose les positionnements idéologiques qui opposent les Jacobins et les modérés, sans que ces derniers soient explicitement nommés. La scission est consommée, les joutes se multiplient et les rédacteurs rivalisent d'ingéniosité pour dénoncer les agissements de leurs opposants, qu'ils présentent comme des partisans de la désunion.

Alors que le rédacteur insère cette adresse fictive d'un ancien Jacobin dans le *Courrier*, Schneider, qui remplace Simon et Meyer à la rédaction de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, publiée, le 23 août 1792, une authentique lettre qui lui est adressée par un certain Hofmann et intitulée « La conversion d'un Jacobin. Lettre à M. Euloge Schneider ». Dans sa lettre, Hofmann explique les raisons pour lesquelles il s'est détourné des Jacobins pour choisir de suivre Salzmann et Schöll, qu'il décrit comme ses maîtres à penser, menace et encourage tour à tour vivement Schneider pour le convaincre de le suivre²⁰. Cet article est publié sans commentaire et exclusivement dans la *Geschichte*, alors que Schneider est, à cette époque, rédacteur et propriétaire de l'*Argos*. À l'inverse du périodique de Schneider, qui naît à l'été 1792, le journal de Simon et Meyer semble bénéficier d'un lectorat local fidèle et d'une certaine notoriété du fait de la longévité de la publication, ce qui peut justifier l'insertion de cet article dans les pages de la *Geschichte* afin d'en assurer la diffusion élargie. La stratégie mise en œuvre par les Jacobins consiste à dénoncer la trahison de cet ancien membre de leur club, ce qui revient à l'accuser de parjure, fait hautement condamnable dans la mentalité de la fin du XVIII^e siècle et peut-être plus encore depuis la fuite de Varennes.

Afin de décrédibiliser l'adversaire, les rédacteurs jacobins Laveaux, Schneider, Simon et Meyer s'attaquent, de surcroît, directement à leur collègue Rodolphe Salzmann, porte-parole germanophone des Modérés strasbourgeois. Ils insèrent ainsi dans leurs journaux des propos qui lui sont attribués et les commentent vertement. Le 20 février 1792, Laveaux, qui devient progressivement l'ennemi juré de Salzmann, insère un article intitulé « Signes auxquels on distinguera les vrais amis du peuple de ses ennemis, par le docteur Salzmann, avec une paraphe de J.Ch Laveaux », dans lequel il commente des propos qu'il indique avoir été tenus par son collègue dans son journal, la *Strassburgische Zeitung*. Chaque argument attribué à ce dernier est détourné pour l'accabler :

« *Inspection & vigilance mais point de calomnie.* Ainsi Albert secrétaire de la mairie, qui dans la même séance, lorsque Laveaux a lu une lettre qu'il a dit avoir été écrite par un député à l'assemblée nationale, s'est levé pour insinuer que ce Laveaux avait fabriqué lui-même cette lettre, & qu'elle étoit tout-à-fait conforme à l'opinion du lecteur, quoique le lecteur ne se fût pas permis un seul mot d'observation sur la lettre ;

²⁰ *Geschichte*, *op.cit.*, N°208, 23 août 1792, p.831-832.

cet Albert qui a fait publiquement cette calomnie, seroit donc un ennemi, & non un ami du peuple ? Ainsi le docteur Rodolphe Salzman, qui dans une lettre insérée dans le patriote François, n°918, avance calomnieusement qu'il a été dit dans la feuille de Laveaux, *que le maire de Strasbourg étoit sans doute d'accord avec la cour, Narbonne, la Fayette &c.* lorsqu'il a proposé de mettre la ville de Strasbourg en état de guerre, ce Rodolphe Salzman, qui avance cette calomnie, est donc un ennemi & non un ami du peuple ? « *Des faits, mais point d'hypothèses* » Ainsi le docteur Salzman qui suppose sans preuve dans sa gazette, que l'on s'est permis dans la société des amis de la Constitution, des imputations graves contre ceux qui ont proposé de délibérer sur l'état de guerre, quoiqu'on puisse lui prouver pièce sur le bureau, qu'on a fait tout ce qu'on a pu, pour éloigner d'eux ces soupçons ; le docteur Salzman qui raisonne sur *ces hypothèses*, & qui avance ces *calomnies*, devroit donc être reconnu aux deux traits précédents pour un ennemi, & non pour un ami du peuple ? »²¹

Tous les éléments présentés par Salzman pour servir de guide afin de différencier un patriote d'un ennemi du peuple sont retournés contre lui dans un contexte de scission de la Société des amis de la Constitution et de menace d'une guerre imminente contre les monarchies européennes. L'hostilité entre Laveaux et son rival est perceptible et le premier s'engage à décrédibiliser les actions du second ainsi que celles des membres de la municipalité, dont un grand nombre se détournent du club du Miroir. Une nouvelle fois, appréciant le style oratoire, Laveaux fait usage des questions pour interpeler les lecteurs ainsi que son opposant dans le but de les faire réagir ; les uns en faveur des Jacobins, l'autre probablement pour alimenter le débat politique, que le rédacteur du *Courrier* affectionne tout particulièrement.

Dans leurs journaux d'opinion qui favorisent les discours personnels et la dénonciation, les rédacteurs jacobins strasbourgeois détournent – voire produisent – par conséquent un discours anti-jacobin afin de diffuser et de légitimer la radicalisation de leur culture politique. Ils décrédibilisent les modérés, qu'ils accusent de trahison, et se positionnent comme les défenseurs de la Révolution. Ils s'appuient sur leur bilinguisme pour véhiculer cette idée dans toutes les franges de la population et recueillir davantage d'adhérents afin de mettre la Municipalité – qui est modérée – hors d'état de nuire.

La propagande jacobine entend mobiliser les alliés des Jacobins dans la lutte contre les Modérés strasbourgeois – qu'ils stigmatisent comme Feuillants. Ils dénoncent leurs ennemis en publiant et en retournant leurs propos contre eux, pour se positionner comme les seuls 'vrais' patriotes, les 'vrais' seuls jacobins. Les joutes rhétoriques se multiplient et font fi de la barrière de la langue : Laveaux répond en français – lorsqu'il ne mobilise pas ses amis rédacteurs germanophones – à Salzman, qui écrit en allemand. La traduction – ou du moins l'idée selon laquelle le propos inséré est traduit – apparaît comme un outil de propagande jacobine pour les

²¹ *Courrier de Strasbourg, op.cit.*, N°43, 20 février 1792, p.169-170.

rédacteurs strasbourgeois, qui peuvent, le cas échéant, modifier le sens ou extraire les propos de leur contexte, afin de décrédibiliser leurs adversaires et de les assimiler progressivement aux contre-révolutionnaires.

1.2. Écrire l'anti-jacobinisme de part et d'autre de la frontière

La rhétorique révolutionnaire se construit sur la polarisation des identités politiques, qui oppose, dès 1789, les « patriotes » aux « contre-révolutionnaires ». À partir de 1791-1792, cette antinomie s'accroît autour de la scission de la Société des amis de la Constitution de Paris, puis de celle de Strasbourg, qui voit le club se diviser entre radicaux et modérés. L'extrême jacobinisme – incarné par quelques journalistes-tribuns tels Laveaux, Schneider, Cotta ou encore Butenschoen – focalise ainsi l'attention, ce qui pousse ses opposants à définir et à revoir leur identité politique. Bien que les Modérés soient rapidement assimilés aux Feuillants par les journalistes strasbourgeois, membres du club du Miroir, les scissionnaires, installés à l'Auditoire du Temple Neuf, refusent cette appellation et diffusent leur propre perception de leur groupe, qui se construit sur les éléments non pris en considération par les Jacobins, comme le souligne Daniel Schönflug²².

Si la question jacobine monopolise en grande partie l'attention des journalistes strasbourgeois – Jacobins comme Modérés –, il en va tout autrement outre-Rhin. Rares sont les journaux qui font mention de cette tendance politique, et lorsque les rédacteurs s'en emparent, leurs points de vue semblent conditionnés par le contexte géopolitique du moment.

1.2.1. Le cas strasbourgeois en 1792 : de la modération politique à l'anti-jacobinisme

La scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg – qui sépare celle séante au Miroir, dont l'affiliation aux Jacobins de Paris est reconnue dès le mois de février 1792, et celle de l'Auditoire, assimilée aux Feuillants – au début de l'année 1792 fait couler de l'encre. Apparaît alors, dans le débat politique, la question de l'appartenance des scissionnaires à un groupe dont le modèle serait parisien : les membres de la Société des amis de la Constitution

²² SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.145.

séante au Miroir développent une stratégie destinée à prouver que leurs opposants ne sont plus des Jacobins et de cette dualité naît l'idée selon laquelle la Société des amis de la Constitution séante à l'Auditoire serait une succursale des Feuillants parisiens. Ces derniers, cependant, ne se perçoivent pas comme tels, ou du moins ne le revendiquent jamais. La presse strasbourgeoise devient alors la scène d'une lutte d'influence de deux 'partis' en quête de légitimité politique et qui vise à distinguer les 'vrais' des 'faux' Jacobins. Bien que la Société de l'Auditoire, qui se réunit particulièrement autour du maire Dietrich et du rédacteur-éditeur Salzmann, soutienne une tendance modérée locale, proche de celle des Feuillants parisiens, les journaux qu'elle influence ne le présentent jamais de la sorte. Au contraire, Salzmann et Chayrou, respectivement responsables de la rédaction de la gazette germanophone intitulée *Strassburgische Zeitung* et du journal d'opinion nommée *Feuille de Strasbourg*, se défendent d'avoir cristallisé la scission du club strasbourgeois et d'appartenir à une autre mouvance que celle des Jacobins. L'accusation d'être à l'origine de la scission – que les deux clubs se renvoient mutuellement – n'est pas anodine et implique que les scissionnaires compromettent volontairement l'idéal révolutionnaire de l'unité de la Nation²³. Accuser de troubler la paix civile, dans un contexte de guerre et de tensions intérieures, revient à soupçonner de contre-révolution, c'est pourquoi les radicaux comme les modérés se défendent d'être les instigateurs de la scission.

Au début de l'année 1792, Salzmann – tout comme ses collègues du Miroir – entend s'exprimer afin de livrer sa vision de la scission qui est en train de s'opérer au sein de la Société des amis de la Constitution. Dans un supplément à sa *Strassburgische Zeitung*, il explique que si les dissidents créent un nouveau club, ce n'est que pour répondre à une demande de certains membres qui s'abstiennent de venir aux séances car ils désapprouvent la manière dont on met les pouvoirs administratifs, municipaux et départementaux, en accusation. De plus, il met en évidence la volonté de modération des scissionnaires et indique les objectifs de la nouvelle société :

« Les membres ont quitté la société par amour de la Constitution, par dévouement à la fortification et à la diffusion de celle-ci, par désir de combattre les erreurs et les préjugés. Ils l'ont fait dans le respect du public ; ils l'ont fait pour répondre à l'accusation selon laquelle seuls des individus à l'imagination débordante et exagérée peuvent être amis de la Constitution. Dans le même esprit, lorsqu'ils ont quitté la société des cordonniers, ils ont fondé une nouvelle société qui, dans le vrai esprit de la

²³ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.143-144.

Constitution, selon l'ancien règlement qui doit maintenant être respecté, poursuivra les travaux en public sous les yeux du peuple. »²⁴

Salzmann justifie et légitime la scission de la Société des amis de la Constitution en opposant les modérés aux radicaux, sans pour autant définir les premiers comme anti-jacobins, bien au contraire. Il entend démontrer que les opinions tempérées des membres proches des corps administratifs, vivement critiquées par les Jacobins les plus virulents comme Laveaux ou Schneider, sont tout autant – voire davantage – utiles à la défense de la Constitution que celle de ces derniers²⁵. Le 13 février, il témoigne d'une session qui a eu lieu à la société de l'Auditoire du Temple Neuf, dans laquelle a été lue une adresse aux concitoyens :

« On a lu une adresse à nos concitoyens qui leur a rendu compte des causes de la séparation dans des termes très modérés, et il a été décidé de l'imprimer en allemand et en français, avec un extrait du procès-verbal, et le répertoire de tous les membres fondateurs. En même temps, il a été dit qu'à l'avenir l'on ne se permettrait plus jamais de reprocher quoi que ce soit à l'autre société, et on regrette qu'il ait fallu le faire dans l'adresse en question pour indiquer les véritables causes de la séparation. Cette société, comme nous, travaille à la consolidation de la Constitution et à l'instruction du peuple. La ville est si grande et le patriotisme si général que deux sociétés de la Constitution peuvent bien coexister. Si les patriotes ne sont pas d'accord sur certains points, s'ils se trompent sur les moyens qu'ils utilisent, ils sont néanmoins des amis de la Constitution et prêts à sacrifier biens et sang pour elle. Et si des temps dangereux venaient à se présenter, on les verrait unir toutes leurs forces pour renforcer l'esprit du peuple et éliminer le danger. »²⁶

Cet article rédigé par Salzmann met en lumière l'importance de proposer à Strasbourg des séances en langue allemande et en langue française, à l'instar de ce qui se pratique à la société du Miroir, et fait écho à l'usage du bilinguisme dans la presse alsacienne comme vecteur d'une culture politique. Le club fondé par les scissionnaires, par le biais du rédacteur de la

²⁴ Beylage zur *Strassburgischen Zeitung*, 10 février 1792, «Die Mitglieder haben vielmehr die Konstitutionsgesellschaft nur aus Liebe zur Konstitution, nur aus Eifer für die Bevestigung (sic.) und Verbreitung derselben, aus Begierde Irrthümer und Vorurtheile zu bekämpfen, verlassen. Sie haben es gethan, um zu verhindern dass nicht die Konstitution, mit der Gesellschaft in der Achtung des Publikums sinke ; sie haben es gethan um dem Vorwurfe zu begegnen, als ob nur Personen von überspannter und ausschweifender Imagination Freunde der Konstitution seyn könnten ».

²⁵ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.145.

²⁶ *Strassburgische Zeitung*, N°37, 13 février 1792, p.146, « Es wurde eine Adresse an die Mitbürger vorgelesen, worinn man ihnen von den Ursachen der Trennung in sehr gemässigten Ausdrücken Rechenschaft giebt, und beschlossen, sie teutsch und französisch, mit einem Auszuge aus dem Protokolle, und mit dem Verzeichnisse aller stiftenden Mitglieder derselben zu drucken. Zugleich wurde festgesetzt, dass man sich künftig nie mehr erlauben wolle, der andern Gesellschaft irgend einen Vorwurf zu machen, und man bedauerte, dass es in der berührten Adresse hat geschehen müssen, um die wahren Ursachen der Trennung anzugeben. Jene Gesellschaft arbeitet, wie wir, an der Bevestigung der Konstitution und Volksaufklärung. Die Stadt ist auch so gross, und der Patriotismus in derselben so allgemein, dass gar wohl zwey Konstitutionsgesellschaften darinn bestehen könnten. Sind die Patrioten auch in manchen Stücken verschiedener Meynung, iren sie sich in den Mitteln, die sie anwenden, so sind sie nichtsdestoweniger Freunde der Konstitution, und bereit Gut und Blut für dieselbe aufzuopfern. Und sollten gefährliche Zeiten eintreten, so würde man sie alle ihre Kräfte vereinigen sehen, um den Volksgeist zu stärken, und die Gefahr abzutreiben ».

Strassburgische Zeitung, revendique sa modération, qui l'oppose de fait à la radicalité des Jacobins du Miroir. Salzmann met en évidence le fait que les adhérents au club de l'Auditoire entendent laisser le peuple strasbourgeois libre de choisir d'adhérer à l'une ou l'autre des sociétés, qui toutes deux participent – selon ses dires – à la « consolidation de la Constitution ». Cette idée – qui accentue la modération revendiquée et semble destinée à disculper les modérés strasbourgeois d'avoir acté la scission – apparaît ambiguë. En effet, si l'ouverture d'esprit revendiquée par Salzmann témoigne de la modération politique du club auquel il adhère, elle est aussi un outil rhétorique pour accuser les Jacobins d'œuvrer à l'entérinement de la division alors qu'il semble lui-même, au même moment, pousser ses concitoyens à opter pour l'une ou l'autre tendance politique, et donc à se positionner sur l'échiquier politique local. Ce discours paradoxal inséré dans la gazette germanophone révèle aussi bien la volonté de rédacteur de publier son adhésion à un jacobinisme modéré que de convaincre ses lecteurs de se détourner des idées radicales véhiculées par les journalistes, membres du club du Miroir.

Bien que Salzmann revendique la modération de la Société des amis de la Constitution séante à l'Auditoire du Temple Neuf, il n'est pas particulièrement enclin à rattacher le groupe auquel il appartient aux Feuillants parisiens. Dans un supplément à la *Strassburgische Zeitung* publié le 28 avril 1792, il insère un article au titre évocateur, « Vérités », dans lequel il dénonce la stigmatisation dont les modérés strasbourgeois sont victimes :

« Les membres de la société de la Constitution du Miroir s'affairent à rendre le patriotisme suspect, en donnant le nom de Feuillant à la majorité qui s'en est séparée pour former une société particulière ; que le respect d'un public trahi exige que cette calomnie soit détruite à sa base. Jamais la Société des Amis de la Constitution, qui se réunit à l'Auditoire du Temple Neuf, n'a écrit à la Société des Feuillants à Paris ; jamais elle n'a demandé sa correspondance ni son affiliation... On invite publiquement tout le monde à prouver le contraire, et on laisse au public le soin d'honorer de son nom juste ceux qui répandent si promptement ces mêmes mensonges. »²⁷

Salzmann dénonce par conséquent l'idée véhiculée par les Jacobins strasbourgeois – ceux du Miroir ayant obtenu l'affiliation à la société-mère de Paris – selon laquelle le club de l'Auditoire s'est rallié aux Feuillants parisiens – qu'il définit ainsi : « Le nom Feuillant est devenu si odieux

²⁷ *Beylage zur Strassburgischen Zeitung*, 28 avril 1792, « Die Mitglieder der Konstitutionsgesellschaft auf dem Spiegel machen es sich so sehr zum Geschäft, die Mehrheit, welche sich so sehr zum Geschäft, die Mehrheit, welche sich von ihnen abgesondert hat, um eine besondere Gesellschaft zu bilden, durch den Namen Feuillant, welchen sie ihr geben, dem Patriotismus verdächtig zu machen ; dass es die Achtung gegen ein betrogenes Publikum erfordert, diese Verläumdung von Grund aus zu zerstören. Nie hat die Gesellschaft der Freunde der Konstitution, welche sich auf dem Hörsaal bey der Neuen Kirche versammelt, an die Gesellschaft der Feuillants in Paris geschrieben ; nie hat sie ihre Correspondenz, nie ihre Affiliation begehrt.... Man fodert Jedermann öffentlich zum Beweise des Gegentheils auf, und überlässt es dem Publikum, diejenigen, welche so geflissentlich dergleichen Unwahrheiten ausbreiten, mit ihrem rechten Namen zu beehren. »

à cause de la persécution des Jacobins qu'il veut dire : Traître à la patrie. Mais au fond, il ne veut pas dire plus que : Non-jacobin. »²⁸ Il en appelle au tribunal de l'opinion publique et tente ensuite de défendre les Modérés strasbourgeois en les éloignant des principes et des volontés politiques des Feuillants. Il affirme l'attachement des membres de la Société des amis de la Constitution séante à l'Auditoire du Temple Neuf à la Constitution, à laquelle ils ont prêté serment, et aux valeurs de liberté et d'égalité, et les dédouane par la même occasion de tout soupçon de monarchisme. Cependant, bien qu'il témoigne de la volonté de ne prendre parti pour aucune tendance politique, qu'elle soit Feuillante ou Jacobine radicale, son positionnement tend néanmoins à se radicaliser alors qu'il émet pour la première fois des critiques quant au bien-fondé du club des Jacobins et de ses sociétés affiliées :

« Jamais la société de l'Auditoire n'a désiré l'affiliation à une autre société, pas même à celle des jacobins de Paris. Par affiliation, on entend un tel lien, comme on considère la société parisienne comme la société mère, à qui on promet de témoigner même admiration, que celle à laquelle sont tenus les enfants envers leurs parents, accepter et défendre leur opinion. Une telle soumission à l'opinion des autres ne s'adresse pas aux esprits libres. Il est possible que la société à Paris ait des opinions erronées ; il est possible qu'elle ait un jour l'idée d'abuser de cette dépendance de ses filiales. Pourquoi une telle corporation inconstitutionnelle alors que toutes les corporations néfastes à l'esprit commun sont totalement rejetées ? [...] Enlevez tous les esprits de corporation. Cela s'oppose à la Constitution. [...] La société de l'Auditoire fit le serment de garder à portée de main l'égalité et la liberté. Que serait ce serment si elle devait reconnaître une société mère et des affiliations et former son opinion selon l'opinion d'autres sociétés ? Ou serait l'égalité des droits ? Qu'en serait-il de la liberté ? »²⁹

Salzmann dénonce l'idée d'une affiliation au club parisien des Feuillants autant qu'il rejette un quelconque rattachement aux Jacobins de Paris, que la Société de l'Auditoire a pourtant sollicité dès les premiers jours suivant sa fondation³⁰. Les attaques conduites contre ces derniers sont rudes. Salzmann va jusqu'à considérer leur structure comme anticonstitutionnelle et contraire aux principes fondamentaux de liberté et d'égalité. Il considère que les Jacobins ont trahi les

²⁸ *Beilage zur Strassburgischen Zeitung*, 28 avril 1792, « Der Name Feuillant ist durch die Verfolgung der Jakobins so gehässig worden, dass er eben soviel heisst, als : Verräther des Vaterlands. Im Grunde will er aber nicht mehr sagen, als : Nicht-Jakobin. »

²⁹ *Ibid.*, « Nie hat die Gesellschaft auf dem Hörsaale, von irgend einer andern Gesellschaft, nicht einmal von den Jakobinen in Paris, Affiliation begehrt. Unter Affiliation versteht man eine solche Verbindung, da man die Gesellschaft in Paris, als die Muttergesellschaft ansieht, ihr die nämlich Ehrfurcht zu bezeugen verspricht, welche Kinder ihren Eltern schuldig sind, ihre Meynungen annimmt und vertheidigt. Eine solche Unterwürfigkeit unter die Meynungen anderer schickt sich nicht für freye denkende Wesen. Es ist ja möglich, dass die Gesellschaft in Paris ihr einst einfallen könnte, diese Abhängigkeit der Tochter-Gesellschaften zu missbrauchen. Wozu eine solche inconstitutionnelle Korporation, da alle Korporationen als dem Gemeingeiste äusserst schädlich abgeschafft sind ? [...] Weg mit jedem Korporationsgeiste. Er streitet offenbar gegen die Konstitution. [...] Die Gesellschaft au dem Hörsaale schwur Gleichheit und Freyheit zu handhaben. Was wäre dieser Eid, wenn sie eine Muttergesellschaft und Tochtergesellschaften anerkennen und ihre Meynungen nach der Meynung anderer Gesellschaften formen sollte ? Wo wäre die Gleichheit der Rechte ? Was wurde aus ihrer Freyheit ? »

³⁰ GOUGH, « Politics and power », *op.cit.*, p.342.

idéaux fondateurs de la Société des amis de la Constitution, contrairement aux Modérés, qu'il érige en défenseurs de la loi. Cette dénonciation est particulièrement virulente et le positionne *de facto* ouvertement parmi les anti-jacobins.

À la même période, Chayrou, rédacteur de la *Feuille de Strasbourg*, s'empare également de la question et apparaît plus nuancé que son collègue. En effet, bien que sa feuille soit construite principalement pour répondre au *Courrier de Strasbourg*, son homologue francophone, rédigé par Laveaux, Chayrou n'a néanmoins pas la verve de son opposant, qui trouve en Salzmann, bien qu'à la tête d'une publication germanophone, un ennemi à sa mesure. Il semble néanmoins suivre la même dynamique que le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung*, en refusant l'assimilation de la société de l'Auditoire aux Feuillants et dénonçant tout esprit de parti – qu'il soit jacobin, feillant, aristocrate etc. – qu'il juge vecteur de division au sein de la société française qui, pourtant, est en quête d'unité, avant de se ranger du côté des anti-jacobins³¹.

Si l'usage du français et de l'allemand semble naturel à Salzmann et Chayrou pour diffuser les idées des Modérés et contrer progressivement les Jacobins, les deux rédacteurs utilisent les parcours transnationaux de leurs opposants comme un moyen de décrédibiliser l'esprit patriotique affiché par ces derniers. Ainsi, le 21 avril 1792, dans sa réponse à Laveaux – qui le somme de se justifier quant à une lettre publiée dans le *Patriote français* et qui porte sa signature –, il attaque ce dernier sur son arrivée récente à Strasbourg et les troubles que sa présence occasionne³². L'arrivée récente du rédacteur du *Courrier de Strasbourg* en France est également utilisée par Chayrou dans le but de mettre en doute son patriotisme³³. Si les Jacobins accusent les modérés d'entretenir des liens avec la monarchie, les 'Feuillants' s'emparent de la même rhétorique et s'appuient sur le passé de leurs opposants pour les mettre en accusation, révélant par la même occasion un repli identitaire³⁴.

Le 2 juillet 1792, Salzmann s'empare – à l'instar de son collègue francophone Chayrou – de certains détails des pérégrinations de Laveaux et de sa témérité outre-Rhin pour accentuer sa réputation de fauteur de troubles notoire³⁵ :

« Un officier du génie, M. Delille, qui est en garnison à Hüningue, écrit et signe, que M. Laveaux a déjà eu plusieurs emplois dans le monde, qu'il a été entre autres franciscain, qu'il est sorti du monastère et venu à Bâle ; que M. de Mechel l'a engagé en tant qu'écrivain dans son atelier de gravure, mais que sa prestation ne répondait pas

³¹ *Supplément à la Feuille de Strasbourg*, 22 avril 1792, p.37-40 ; N°11, 25 avril 1792, p.56.

³² *Strassburgische Zeitung*, N°96, 21 avril 1792, p.383.

³³ *Feuille de Strasbourg*, N°22, 7 mai 1792, p.108.

³⁴ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, *op.cit.*, p.146.

³⁵ *Feuille de Strasbourg*, N°63, 25 juin 1792, p.340, N°65, 27 juin 1792, p.348.

à ses attentes, que M. Laveaux a été expulsé avec autant de mépris qu'un journalier, et qu'il a dû considérer comme une chance de ne pas avoir été remis au juge. »³⁶

Une partie seulement des allégations de ce correspondant est vraie. En effet, dans la biographie qu'il a consacrée à Laveaux, Hugh Gough met en évidence le caractère téméraire et la liberté d'expression que s'accorde le futur rédacteur du *Courrier de Strasbourg* alors qu'il réside encore en Allemagne. Il séjourne à Bâle puis à Berlin et enfin à Stuttgart, où il exerce en tant que professeur de français, traducteur et auteur, aussi bien de manuels scolaires que de pamphlets politiques. Ces derniers lui valent l'animosité d'une partie de l'élite de ces villes et le contraignent à partir parfois précipitamment. En revanche, il n'a jamais été Franciscain, au contraire de son collègue Euloge Schneider. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les parcours des deux hommes, jacobins notoires, ont été confondus par le correspondant de Salzmann. Le rédacteur de la *Strassburgische Zeitung*, soucieux de décrédibiliser la figure de son adversaire et de convaincre un lecteur non averti du parcours de Laveaux de l'instabilité et de l'irrévérence de ce dernier, ne prend pas la peine de corriger cette erreur³⁷. Si les parcours transnationaux sont valorisés par les Jacobins du Miroir, ils constituent, pour les Modérés, un argument sur lesquels fonder la dénonciation. En effet, ceux-ci s'appuient sur une rhétorique xénophobe pour rendre leurs opposants suspects, jusqu'à les considérer comme des étrangers, et donc les exclure du corps civique³⁸.

À l'instar des Jacobins du Miroir, les Modérés installés au Temple Neuf construisent leur image par opposition à leurs adversaires politiques. Se défendant d'appartenir aux Feuillants – qu'ils jugent suspects de contre-révolution –, ils revendiquent néanmoins leur modération, qui apparaît comme un outil rhétorique pour décrédibiliser leurs opposants, jugés trop véhéments. La question de la responsabilité de la scission forme la clé de voûte de l'argumentation et révèle l'ambiguïté de la position initiale des Modérés strasbourgeois. Avec la montée en puissance du club des Jacobins, le discours volontairement pacifiste ou à double-sens des journalistes modérés se radicalise également. S'ils se défendent, au début de l'année 1792, d'être les acteurs de la division, les arguments mobilisés à partir du printemps par Salzmann et Chayrou se teintent ainsi de xénophobie, enterrant de fait leur ambition de modération politique pour

³⁶ *Strassburgische Zeitung*, N°157, 2 juillet 1792, p.630, « Ein Genie-Offizier, Hr. Delille, der in Hüningen in Garnison liegt, schreibt und unterschreibt, dass Hr. Laveaux schon mehrere Gewerbe in der Welt getrieben hat ; dass er unter andern Franziskaner gewesen, aus dem Kloster entsprungen und nach Basel gekommen ist ; dass ihn Hr. Von Mechel bey seiner weitläufigen Kupferstichhandlung als Schreiber angestellt hat, dass aber seine Aufführung so wenig der Erwartung entsprochen hat, dass Hr Laveaux mit Schimpf, als ein Diener ohne Treue, fortgejagt worden ist, und es als ein Glück hat müssen ansehen, dass man ihn nicht dem Richter übergeben hat. »

³⁷ GOUGH, *Jean-Charles Laveaux, op.cit.* ; SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur, op.cit.*, p.95.

³⁸ WAHNICH, *L'impossible citoyen, op.cit.*, p.117.

incarner un extrême-centre, qui se caractérise notamment par la mobilisation d'une violence d'État contenue dans le pouvoir exécutif³⁹.

1.2.2. Le jacobinisme vu d'outre-Rhin : entre tolérance apparente et anti-jacobinisme (1792-1795)

Alors que l'anti-jacobinisme des Modérés strasbourgeois se développe progressivement au fil des événements qui marquent la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg et par opposition à la radicalisation des membres du club qui s'installe au Miroir, les journaux publiés outre-Rhin semblent quant à eux osciller entre tolérance apparente et anti-jacobinisme radical, ce dernier pouvant notamment s'exprimer par le silence maintenu par les organes de presse contre-révolutionnaires.

Bien que les nouvelles françaises soient traitées avec rigueur, rares sont les périodiques publiés outre-Rhin qui mentionnent les clubs jacobins, parisiens ou strasbourgeois. Parmi ceux qui s'intéressent de près à l'actualité française et aux débats de l'Assemblée nationale se trouve la *Karlsruher Zeitung*. Cette gazette privilégiée allemande, qui revendique son impartialité politique, semble jouir d'une certaine liberté et se permet de traiter une grande diversité de sujets. Il est ainsi possible de constater que la question de la scission du club des Jacobins de Paris et la querelle idéologique qui s'en suit sont abordées – bien que succinctement – sans que le rédacteur ne laisse transparaître une quelconque opinion personnelle. Parallèlement à ces nouvelles parisiennes, la *Karlsruher Zeitung* s'intéresse également aux événements de Strasbourg. Le 25 avril 1792, elle présente un court article au sujet de la mise en arrestation de Laveaux. Fait curieux, car les membres de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg ne sont – à quelques rares exceptions près – jamais mentionnés dans le journal de Karlsruhe, ce qui peut témoigner de l'aura du rédacteur du *Courrier de Strasbourg*, qui semble incarner le jacobinisme et en devient, par conséquent, le porte-étendard. Le rédacteur de la *Karlsruher Zeitung* maintient une certaine ambiguïté :

« M. Laveaux, rédacteur d'une feuille périodique française, a été arrêté hier au même moment où contre toute attente, on a lu à la tribune une proclamation solennelle de la municipalité locale contre les émeutes et les insurrections qui nous menacent et nous entourent. Son arrestation était accompagnée d'ordres secrets pour doubler les patrouilles et d'une surveillance vigilante des troupes, mais s'est déroulée dans le calme. Il est allé en prison avec son bonnet rouge jacobin sous le chapeau, entre les

³⁹ SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.418-421.

gardes et a eu la permission de voir ses amis pendant une heure ; des centaines de personnes se précipitent vers lui. Aujourd'hui, il a reçu la même autorisation ; il décrit son arrestation depuis la prison et l'insère dans son journal. Elle est pour nous trop longue et n'intéresserait peut-être pas nos lecteurs, nous nous abstiendrons ainsi de l'insérer. »⁴⁰

Le rédacteur de la *Karlsruher Zeitung* privilégie l'objectivité d'un discours factuel, dépourvu de toute émotion ou opinion personnelle, afin de rendre compte à ses lecteurs des événements strasbourgeois. Publié sous la tutelle princière, l'impartialité avec laquelle les nouvelles sont transmises permet au journaliste de contourner la censure et ne semble, de prime-abord, ne livrer aucun indice quant au positionnement politique du périodique au sujet de la cause jacobine incarnée par Laveaux. Cependant, le rédacteur semble s'auto-censurer, lorsque dans la dernière phrase, il indique ne pas souhaiter insérer la description écrite par Laveaux de son arrestation, sous prétexte qu'elle n'intéresserait pas son public, qu'il présente implicitement comme anti-jacobin. Cependant, il est également plausible que, le journaliste étant inquiet de l'impact – positif ou négatif – que pourrait engendrer l'insertion de l'adresse du Jacobin strasbourgeois, il ait préféré l'ellipse au risque de voir son lectorat adhérer au jacobinisme, voire de prendre fait et cause pour Laveaux et de s'attirer ainsi le courroux du Prince.

Si la *Karlsruher Zeitung* – fidèle à son objectif d'impartialité qui lui offre la possibilité de traiter de manière égale toutes les tendances politiques tout en restant fidèle à la politique officielle – ne présente pas un anti-jacobinisme ardent et explicite, il n'en est pas de même de la *Privilegirte Mainzer-Zeitung* publiée à Mayence. En juillet 1793, le rédacteur, qui a repris possession du périodique mayençais après la défaite française face aux Prussiens, exprime son soulagement face à l'arrivée des armées coalisées et la restauration de la monarchie dans sa ville, ainsi que son mépris à l'égard de Böhmer, son homologue jacobin chargé de la rédaction de la feuille durant la période française :

« Le rédacteur et imprimeur de ce journal a dû, depuis l'invasion malheureuse des Français, sous la menace de la peine de mort, souiller sa presse de toutes les poussées de la rage jacobine, avec des blasphèmes et des moqueries inouïes contre nos princes, contre les majestés et les grands de la terre, contre tout ce qui est vénérable et sacré pour tous les justes ; cette abomination est l'œuvre de l'infâme Böhmer, le célèbre

⁴⁰ *Karlsruher Zeitung*, N°50, 25 avril 1792, p.263, « Hr Laveaux, Verfasser eines französischen periodischen Blatts, wurde gestern in der nemlichen Stunde, in welcher, wider alles Erwarten, von den Kanzeln eine feyerliche Proclamation hiesiger Municipalität gegen Aufruhr und Aufrührer, mit welcher wir bedroht und umgeben wären, abgelesen wurde, gefangen genommen. Seine Gefangennehmung war mit geheimen Befehlen zur Verdopplung der Patrouillen und wachsamer Aufsicht auf die Truppen begleitet, gieng aber sonst ganz ruhig vor sich. Er gieng mit seiner rothen Jakobiner Müze unter dem Huth zwischen der Wache, ins Gefängniss und hatte Erlaubniss seine Freunde daselbst eine Stunde lang zu sehen ; viele Hunderte eilten theilnehmend zu ihm. Heute erhielt er die nemliche Erlaubniss ; beschreibt, aus dem Gefängniss, seine Gefangennehmung und rückt sie in sein Tagblatt. Für uns ist sie zu weitläufig und würde vielleicht unsre Leser nicht so sehr interessieren, wir unterlass demnach deren Einrückung. »

rédacteur de ce journal si mal utilisé. Jamais la vérité ne devait apparaître sous sa forme la plus glorieuse, afin de maintenir le peuple dans sa tromperie, et plier sous le joug de quelques méchants et traîtres de la patrie.

Mais maintenant notre journal peut à nouveau être une preuve de la vérité ; car les armes justes de l'armée unifiée sous les ordres de notre inoubliable roi Friedrich Wilhelm et son courageux général le comte de Kalkreuth ont ici également vaincu, notre Mayence est reconquise, et nous appartenons à nouveau à notre meilleur prince Friedrich Karl Joseph. »⁴¹

Les Jacobins sont décrits comme des monstres sanguinaires, qui menacent de mort ceux qui restent fidèles au Prince et utilisent les journaux comme des outils de propagande. Il cible tout particulièrement Böhmer, secrétaire de Custine à partir de novembre 1792, auteur des discours de ce dernier, organisateur des clubs fondés à Mayence, Worms et Spire, et instigateur des campagnes de signatures lancées par le club de Mayence – le « livre rouge ». Ce Jacobin mayençais notoire est ainsi mis en accusation par le rédacteur-imprimeur de la *Priviligirte Zeitung*, qui contribue donc – par l'écrit – aux persécutions dirigées contre les membres du club de Mayence après la reconquête de la Hesse-Rhénanie et du Palatinat par les troupes allemandes. L'anti-jacobinisme diffusé dans cet article de la gazette mayençaise apparaît ainsi intimement lié à un esprit monarchiste et contre-révolutionnaire.

Du 2 mai au 6 juin 1795, alors qu'elle est restée plutôt silencieuse jusque-là, préférant occulter le mouvement révolutionnaire, la *Freiburger Zeitung* insère un article supposé définir les contours du jacobinisme français et présenter quelques figures majeures de ce courant politique. L'anti-jacobinisme radical du rédacteur est perceptible dès les premières lignes, alors qu'il entend ancrer l'idéologie jacobine dans le temps long et révéler le fait que la violence lui est intrinsèquement liée. Les Jacobins – dont les idées sont reprises par certains journalistes allemands – sont ainsi présentés comme des fauteurs de troubles, notamment prêts au régicide, et ce dès l'Ancien Régime, dans le but de décrédibiliser leur mouvement auprès de la population du Brisgau. L'obsession du complot, qui semble en particulier caractériser les Jacobins, devient

⁴¹ *Priviligirte Mainzer Zeitung*, n°1, 29 juillet 1793, p.1, « Der Verleger und Drucker dieser Zeitung müsste seit dem unglücklichen Einfall der Franzosen unter mehrmaliger Androhung der Todesstrafe seine Presse mit allen Ausbrüchen der jakobinischen Raserei, mit unerhörten Lästerungen und Spöttei gegen unsern Landesfürsten, gegen Majestäten und Grosse des Erdbodens, gegen Alles, was jedem Rechtschaffenen ehrwürdig und heilig ist, besudeln ; diesen Gräuel verübte der berühmte Böhmer, der bekannte Verfasser dieser zeither so schändlich misbrauchten Zeitung. Nie durfte darrin die Wahrheit in ihrer ächten Gestalt erscheinen, um das so mannichfaltig betrogene Volk in seiner Täuschung zu erhalten, und Verräther des Vaterlandes zu beugen. Aber nun darf unsere Zeitung wieder eine Zeuginn der Wahrheit seyn ; denn die gerechten Waffen der vereinigten Heere unter dem Befehle des uns unvergesslichen Königs Friedrich Wilhelm und seines tapfern Generals Grafen von Kalkreuth haben auch hier gesiegt, unser Mainz ist wiedererobert, und wir gehören wieder unserm besten Fürsten Friedrich Karl Joseph. »

ainsi, sous la plume du rédacteur de la *Freiburger Zeitung*, un argument en faveur de l'anti-jacobinisme, qui lui-même vient renforcer sa culture contre-révolutionnaire⁴².

Les gazettes publiées outre-Rhin semblent ainsi ponctuellement rompre avec leur traditionnelle modération politique en témoignant de leur rejet plus ou moins explicite du jacobinisme. La *Karlsruher Zeitung* – qui entend incarner un centre politique à prédominance monarchiste – juge préférable de ne pas publier de discours qui pourrait éventuellement constituer un argument en faveur de cette idéologie politique, s'ancrant ainsi dans la stratégie du silence pour décrédibiliser et contrer la diffusion de la culture jacobine. *A contrario*, la *Privilegirte Mainzer Zeitung* et la *Freiburger Zeitung* dévoilent clairement leur anti-jacobinisme radical, la première s'appuyant sur l'expérience de la République de Mayence, la seconde en détournant la rhétorique complotiste, souvent attribuée aux Jacobins, pour dénoncer ces derniers.

L'analyse des langues du jacobinisme et de l'anti-jacobinisme utilisées dans les journaux du Rhin supérieur confirme la radicalisation progressive des identités politiques à la fin du XVIII^e siècle – qu'elles soient jacobines, modérées ou contre-révolutionnaires –, lesquelles se définissent selon des principes antagonistes d'inclusion/exclusion. L'unité revendiquée par les journalistes jacobins pour se hisser au rang de défenseurs de la Révolution face aux menaces extérieures et intérieures est utilisée à partir de 1792 dans les discours visant à décrédibiliser la tendance modérée, issue de la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg, dont ils instrumentalisent d'ailleurs les discours. Ces derniers, rejetant toute appartenance à la mouvance feuillantine, développent une rhétorique tempérée – supposée légitimer leur positionnement politique, par opposition aux Jacobins radicaux – qui dérive progressivement vers la promotion de l'anti-jacobinisme.

Si à Mayence, le discours jacobin s'ancre également dans une dialectique antagoniste – qui élimine tous ceux qui adhèrent à la monarchie, ces derniers pouvant à l'occasion être qualifiés de « Feuillants » –, il semble néanmoins particulièrement s'articuler autour du rattachement du territoire à la République française, présenté comme salvateur sous la plume des journalistes francophiles mayençais.

Parallèlement, alors que le silence est souvent privilégié dans les feuilles publiées outre-Rhin pour témoigner de leur opposition aux idées révolutionnaires et en particulier jacobines, les discours publiés dans les journaux allemands – à l'exception de ceux publiés à Mayence entre octobre 1792 et 1793 – véhiculent un anti-jacobinisme plus ou moins radical qui mène aussi

⁴² *Freiburger Zeitung*, N°305, 2 mai – 6 juin 1795, p.139-180.

bien ces feuilles vers l'incarnation d'un extrême-centre politique que celle d'un positionnement contre-révolutionnaire, royaliste.

2. La mise en récit d'un jacobinisme propre au Rhin supérieur en 1791 et 1792

Les études sur le jacobinisme alsacien – en particulier celles menées par Susanne Lachenicht et Daniel Schönplflug – mettent en lumière la volonté des membres de la Société des amis de la Constitution strasbourgeoise de diffuser l'idée d'une « auto-libération des Allemands réduits à l'esclavage » avec l'aide armée de la France⁴³. Le contexte de guerre ouverte à partir de 1792 et la lente acculturation des populations germaniques aux valeurs révolutionnaires font progressivement basculer le discours des Jacobins vers un bellicisme plus affirmé. Les journalistes strasbourgeois se présentent alors comme les porte-paroles de cette pensée jacobine qu'ils souhaitent légitimer et diffuser auprès de leur public français et allemand afin de contribuer à leur politisation. Leurs discours s'articulent autour de deux idées fondamentales : la fraternité – qui fait le terreau de la Révolution et plus particulièrement de l'idéologie jacobine – et la promotion de l'expansion révolutionnaire. Ces deux axes – qui peuvent être mobilisés séparément ou conjointement par les rédacteurs – mettent en évidence une rhétorique qui mêle ce que l'on nommerait, au XXI^e siècle, « soft » et « hard power », et qui se trouve particulièrement mise en œuvre lors de la conquête de Mayence, aussi bien par les journalistes jacobins strasbourgeois que mayençais.

2.1. Une fraternité en actes

L'historiographie révolutionnaire a longtemps considéré la « fraternité » comme le « parent pauvre » dans le lexique de la Révolution⁴⁴. Cependant, au regard des sources, si le nombre d'occurrences reste modeste, la portée de ce terme n'est pas négligeable pour autant. La fraternité – ce lien à l'intérieur d'un groupe et les sentiments que ce lien suscite – se voit enrichie

⁴³ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.325-334.

⁴⁴ Mona OZOUF, « Fraternité », in (dir.) François Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 2007, p.199-215.

d'une dimension politique qui s'appuie sur une dialectique d'inclusion et d'exclusion, dans un contexte marqué par de fortes dynamiques de conflit et d'antagonismes⁴⁵. Les journalistes jacobins strasbourgeois semblent ainsi s'emparer de cette notion pour légitimer l'ambition universaliste de la Révolution et notamment la diffusion des idées révolutionnaires auprès des populations germaniques.

2.1.1. L'adhésion des populations germaniques à la Révolution française (1791-1792)

Dès le début de l'année 1791, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* publie un article intitulé « Pensées d'un allemand se réjouissant au sujet de la Révolution française », dans lequel est mis en évidence l'enthousiasme que provoquent les idées révolutionnaires sur la rive gauche du Rhin :

« Libres Français ! De tous les côtés les peuples se prosternent devant votre liberté. De tous les côtés résonnent pour vous les vœux de bonheur et de bénédiction. Comment pourrais-je, moi qui vis parmi vous depuis plusieurs années et savoure votre protection, repousser plus longtemps d'exprimer publiquement ma joie au sujet de la Révolution française. [...] Peu à peu, la sainte voix de la liberté et de la raison se répandra sur les peuples de la terre, comme les rayons bienfaisants du soleil et bannira à jamais le despotisme de l'humanité. »⁴⁶

Ainsi, en janvier 1791, l'idée véhiculée par Simon et Meyer est celle d'une Révolution libératrice du joug de l'Ancien Régime et qui tend à faire des émules auprès de la population allemande émigrée en France, et auprès de celles des autres pays européens, jusqu'à influencer l'humanité entière. La vision universaliste des Jacobins se révèle ainsi dans les pages du journal strasbourgeois, quelques mois seulement après l'ouverture de la Société des amis de la Constitution dans le chef-lieu alsacien. Comme le démontre Daniel Schönpflug, les idées universalistes et cosmopolites sont accueillies avec enthousiasme à Strasbourg entre l'été 1790 et l'été 1791, alors que se développent des discours qui entendent inviter tous les peuples à

⁴⁵ Cesare VETTER, Elisabeth GON, « Fraternité » dans le lexique de la révolution française », *Révolution française. L'Esprit des Lumières et de la Révolution*, mis en ligne 30 juin 2020.

⁴⁶ *Geschichte, op.cit.*, n°103, 27 janvier 1791, p.411, « Gedanken eines frohlockenden Deutschen über die französische Revolution », « Freye Franken ! Von allen Seiten her jauchzen die Völker über Eure Freyheit. Von allen Seiten tönen Glück- und Segenswünsche Euch zu. Wie könnte ich, der ich mehrere Jahre in Eurer Mitte wohne, und Eures Schuzes genieße, länger verziehen, auch meine Freude über die französische Revolution öffentlich auszudrücken ! (...) Allmählich wird sich die heilige Stimme der Freyheit und Vernunft, gleich den wohlthätigen Stralen der Sonne, über die Völker der Erde verbreiten, und den Despotism auf ewig aus dem Schose der Menschheit verbannen ».

rejoindre le nouvel ordre engagé par la Révolution et dont les Jacobins se font les portes paroles⁴⁷.

Au mois de décembre 1791, sous l'impulsion de Friedrich Cotta, qui vient aider Simon et Meyer à la rédaction, d'autres articles soutiennent l'idée de l'ouverture des populations germaniques – compatriotes de Cotta – à la Révolution française. Le 26 décembre 1791, le rédacteur associé insère un extrait d'un écrit au sujet de la Souabe :

« En Allemagne, la fermentation est généralisée. Dans les ci-devant cercles impériaux, il y a une alliance secrète de tous les patriotes, les vrais amis des Français. Si une guerre éclate avec eux, une insurrection généralisée punira sévèrement les partisans de vos rebelles pour avoir agi avec eux en faveur des despotes, des courtisans, des chevaliers et des curés. Inscrivez sur vos drapeaux que vous apportez : « Paix aux chaumières, guerre aux châteaux ! ». Ainsi nous sommes vraiment ouverts. Les citadins et les paysans ne nous ont pas offensés, à eux la main fraternelle ! Mais les princes, les nobles et le clergé sont contre nous ; à eux la lourde vengeance ! »⁴⁸

Selon le correspondant, il existe en Allemagne des « patriotes » prêts à s'unir pour combattre ceux qui les dominant et les assujettissent. Il prodigue néanmoins un conseil aux Français qui souhaitent venir les aider à se libérer : préciser qu'ils sont les ennemis des despotes et non des gens du peuple, afin que ce dernier s'allie aux révolutionnaires. La fraternité peut ainsi – comme le relève Cotta – se vivre entre les habitants, les modestes citoyens, des deux rives du Rhin ; en revanche, la guerre doit être menée contre les princes. Pour les Jacobins allemands, les ennemis sont les princes qui assujettissent leurs peuples et non ces derniers, qui sont bien souvent laissés dans l'ignorance⁴⁹. Alors que la menace d'une guerre entre la France et les puissances monarchiques européennes se fait de plus en plus jour, il est utile de rappeler que les révolutionnaires ont à cœur de contribuer à la libération de leurs frères allemands du joug de l'arbitraire, et cela non par haine ou esprit de conquête. La pédagogie est donc privilégiée afin de convaincre les populations germaniques de s'allier aux Français, si une guerre devait se déclarer.

À la même époque, le prospectus du *Courrier de Strasbourg* précise qu'il souhaite « offrir enfin aux étrangers amis des François & de leur liberté, un point de réunion, où ils pourront

⁴⁷ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.57.

⁴⁸ *Geschichte*, op.cit., N°86, 26 décembre 1791, p.344, « Schwaben. Auszug Schreibens : « In Teutschland ist allgemeine Gährung. In den vordern Reichskreisen ist ein geheimes Bündnis aller Patrioten, lauter wahre Freunde der Franken. Bricht mit diesen ein Krieg aus, so wird ein allgemeiner Aufstand die Anhänger eurer Rebellen schwehr dafür strafen, dass sie mit diesen Despotie der Höflinge, der Ritter und der Pfaffen gemeine Sachen machten. Setzt in die Fahnen, welche ihr zu uns bringt : Friede den Hütten, Krieg den Schlössern ! » So sind wir wirklich gesinnt. Bürger und Bauern haben uns nicht beleidigt, ihnen die Bruder-Hand ! Aber Fürsten, Adelige und Geistliche sind gegen uns ; ihnen schwehre Rache ! »

⁴⁹ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, op.cit., p.325-334.

développer librement leurs connoissances & leurs opinions »⁵⁰, ce qui se trouve confirmé le 9 janvier 1792, alors que Laveaux insère une lettre d'une dame d'Offenburg :

« Eh bien ! Messieurs les François, c'est donc tout de bon que vous voulez venir nous voir. Vous serez mieux reçus que vous ne croyez peut-être. Nous avons ici un club de patriotes qui fera les honneurs de notre ville. Envoyez-moi quelques aimables jeunes-gens en quartier chez nous ; je me suis arrangé avec mon mari à ce sujet. Lui aura soin de se pourvoir de bon vin du Rhin pour vous régaler ; mais est-ce bien sérieux au moins ? Bien des gens ne veulent pas croire à votre venue. J'ai parié 36 francs pour vous ; si je les perds, je m'en prendrai pour le remboursement, au rédacteur du Courrier de Strasbourg. »⁵¹

La fraternité et l'esprit d'hospitalité apparaissent nettement dans cette lettre adressée directement à Laveaux. La présence d'une société patriotique à Offenburg met en évidence l'ambition révolutionnaire de fonder un réseau transnational de sociétés patriotiques et laisse entendre que les habitants de cette ville sont plutôt favorables aux idées de la Révolution et prêts à recevoir fraternellement les soldats français, à l'instar de la femme qui écrit la lettre, et de son mari. Sous les airs badins de la fin de cet écrit, la question de la venue des armées révolutionnaires est sous-tendue, la guerre n'ayant alors pas été officiellement déclarée aux monarchies allemandes. La réponse que Laveaux insère à la suite de cette lettre se veut rassurante et certifie que les Français ne craignent pas le conflit. Il achève son propos sur le même ton que sa correspondante en assurant que « Le rédacteur du Courrier de Strasbourg, voudroit bien être jeune & aimable, il brigueroit le quartier qui est offert à ces titres ; non pour boire du vin du Rhin, dont il se soucie peu, mais pour être avec des dames patriotes qu'il aime mieux que tous les nectars du monde. Du reste, il s'engage à payer la gageure, si les François reculent »⁵². Par conséquent, la fraternité et l'ouverture des populations germaniques, notamment lettrées, sont mises en exergue par Laveaux. La *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* et le *Courrier de Strasbourg* se complètent dans l'image qui est donnée des Allemands. En effet, tous deux dressent un portrait plutôt élogieux de ces derniers – qu'ils soient humbles citadins, paysans ou issus d'une certaine élite lettrée –, plutôt réceptifs aux idées de la Révolution française et ouverts à la venue des armées françaises pour les aider à sortir du joug des princes⁵³.

Le 15 mai 1792, alors que la guerre a été déclarée environ trois semaines plus tôt, l'idée selon laquelle la Révolution française produit un impact sur les mentalités européennes qui tendent,

⁵⁰ *Prospectus du Courrier de Strasbourg*, p.1.

⁵¹ *Courrier de Strasbourg, op.cit.*, n°7, 9 janvier 1792, p.26.

⁵² *Ibid.*

⁵³ LACHENICHT, *Information und Propaganda, op.cit.*, p.325-334.

d'après le rédacteur, à vouloir de se défaire des régimes arbitraires, est mobilisée par le rédacteur :

« Un journal qui paroît en Allemagne contient sous ce titre les réflexions suivantes.
« Un réveil universel des peuples d'un engourdissement long & flétrissant, des mouvemens inquiets & impatients pour secouer le joug des anciennes coutumes ; un désir brûlant de s'instruire & de connoître les droits de l'homme ; l'indignation des abus décorés de la pourpre, ou affublés du froc, sous le manteau royal comme sous la tiare, voilà ce qui semble former le caractère dominant de notre tems. Aucun événement de notre siècle ne peut être comparé pour son importance, son étendue & ses suites avec la révolution française. C'est le besoin qui la fit éclore comme la grande réformation de Luther ; elle a été fondée, maintenue comme l'ouvrage de cet homme célèbre dans les orages & les tempêtes, & semblable à celle-ci elle s'étendra tôt ou tard avec violence ; mais plus paisible dans ses suites dans tous les empires de notre globe. Ce fut avec le sang qu'il fallut arroser la terre que Luther avoit exploitée ; c'est au prix du sang que les habitans de l'ancienne Gaule revendiquent leur liberté. Des esprits supérieurs s'élèvent alors comme des soleils, des ténèbres du tems & débrouillèrent le chaos de plusieurs siècles barbares ; la France a déjà produit des hommes semblables & le danger prochain en fera encore naître.

Nous savons quel effet la révolution françoise a produit sur les Pays-Bas, Liège, la Hollande, la Pologne, la Suède & même sur les noirs ; il n'y a que Dieu qui sache quelle influence elle aura sur l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Russie & sur notre Allemagne. Nous autres pauvres hommes à vue courte, nous ne pouvons dire autre chose, sinon que chez nous aussi, à en juger d'après toutes les apparences, ses suites se feront sentir inmanquablement. Ce qui jusque ici étoit inoui chez nous, ce qu'on n'avoit jamais vu, c'est d'entendre raisonner sur les gazettes, les gens des dernières classes de la société, de les voir discuter les droits de l'homme, les abus du clergé, les bornes du pouvoir des magistrats & de la souveraineté des princes, choses qui leur étoient il y a quelques années absolument étrangères, & qui forment actuellement la matière de presque tous leurs entretiens. »⁵⁴

Dans cet article que Laveaux prétend tirer d'un journal allemand, la Révolution française est comparée à la Réforme de Luther. Ce dernier a impulsé, au XVI^e siècle, une 'révolution' religieuse en se détachant du dogme catholique, qu'il souhaitait initialement réformer. Or, la comparaison est loin d'être anodine puisque la Révolution française, par sa Constitution civile du clergé et l'érection de la raison au rang de vertu, entend également s'affranchir d'un catholicisme qui tend, selon les révolutionnaires et, en particulier, les Jacobins, à assujettir et à maintenir le peuple dans l'obscurantisme⁵⁵. De plus, comme la Réforme protestante de Luther, la Révolution française entraîne des conséquences dans toute l'Europe. Bien que l'auteur de l'article ne sache pas quels en seront les effets dans tous les pays européens, il met en exergue les changements qui s'opèrent dans les mentalités sous l'impulsion de la Révolution. Laveaux

⁵⁴ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, n°114, 15 mai 1792, p.456.

⁵⁵ Michel VOVELLE, *Les mots de la Révolution*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004 ; « Religion », *Atlas historique de la révolution française*, (dir.) Claude Langlois, Michel Vovelle, Timothy Tackett, Paris, 1996.

évoque notamment l'évolution et l'éveil des consciences politiques outre-Rhin et en Europe sous l'influence des idées révolutionnaires, tout en valorisant également l'émancipation des peuples du joug princier. Les vertus de l'universalisme et du cosmopolitisme révolutionnaires – plus particulièrement jacobins – sont ainsi mises en valeur par le rédacteur du *Courrier de Strasbourg*, qui a choisi l'article extrait d'un journal allemand afin de convaincre ses lecteurs du bien-fondé de la diffusion des idées révolutionnaires au-delà des frontières.

L'enthousiasme des populations germaniques est ainsi, sous la plume des journalistes jacobins alsaciens, un argument qui vise à légitimer l'universalisme révolutionnaire – la France apparaissant comme un modèle à suivre – tout comme l'idée d'« auto-libération » du peuple allemand, dont l'acculturation aux idées de la Révolution semble déjà en cours.

2.1.2. Une fraternité émancipatrice tournée vers l'outre-Rhin

Si les journaux jacobins, alsaciens notamment, révèlent une ouverture des populations germaniques aux idéaux révolutionnaires et leur volonté de suivre le modèle français à la fin du XVIII^e siècle, ils se positionnent également comme des promoteurs d'une fraternité libératrice tournée vers les populations d'outre-Rhin.

C'est ainsi que dans son prospectus, le *Courrier de Strasbourg* met en lumière les perspectives universalistes de la Révolution :

« Aujourd'hui que la révolution française est achevée, aujourd'hui que la nation est rentrée dans ses droits, qu'elle a glorieusement fini sa Constitution, & donné à l'Europe un grand & sublime exemple ; tous les regards se tournent avec une douloureuse inquiétude vers nos frères rassemblés au-delà du Rhin, qui égarés par des préjugés antiques, ou retenus par des espérances coupables, méconnoissent leur mère-patrie, l'affligent par une désobéissance opiniâtre, & cherchent à lui plonger le poignard dans le sein. [...]

D'un autre côté, quel spectacle plus intéressant, que les progrès des lumières dans toutes les contrées de l'Europe ! Sur la France se lève majestueusement le soleil de la liberté ; son éclat a frappé tout-à-coup les esclaves & les tyrans, les oppresseurs & les opprimés. Par-tout il en est résulté une lutte publique ou secrète de la justice contre l'oppression, du droit contre l'injure, de la raison contre le préjugé, de l'homme contre le tyran : par-tout il en résultera la sagesse des chefs des nations, le redressement des torts faits à l'humanité ; l'abolition des coutumes barbares que l'on honoroit du nom de lois ; la régénération des mœurs ; celle de l'agriculture, du commerce, des sciences & des arts : le bonheur de tous les peuples, fondé sur les bases inébranlables de la justice & de la raison. »⁵⁶

⁵⁶ Prospectus du *Courrier de Strasbourg*, p.1.

À la fin de l'année 1791, Treuttel et Laveaux présentent la Révolution française comme achevée, grâce à l'adoption d'une Constitution et comme un modèle de liberté : telle une grande sœur qui s'occupe de la fratrie, la France se penche vers les pays voisins et entend leur montrer l'exemple pour leur permettre de se défaire du joug monarchique. Cette ouverture vers l'outre-Rhin hérite des discours universalistes des Jacobins, qui s'appuient sur la métaphore d'une « grande famille européenne », fruit d'une histoire commune et dont les destins particuliers des membres seraient intrinsèquement liés, et qui tendent à s'ancrer – à l'instar de celui mobilisé par Fuchs à Mayence dans le *Kosmopolitische Beobachter* – dans une culture allemande imprégnée du cosmopolitisme véhiculé par le *Sturm und Drang*⁵⁷.

Pour les deux acteurs du *Courrier de Strasbourg*, la France est l'initiatrice du renouveau européen et souhaite en passer le flambeau aux peuples frères. Ces derniers, malgré l'omniprésence des pouvoirs princiers et impériaux, fomentent des rébellions secrètes et le rédacteur et l'éditeur du journal strasbourgeois espèrent voir dans un avenir plus ou moins proche les valeurs portées par la Révolution française se matérialiser à l'étranger tout comme en France, notamment grâce à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et à la Constitution de 1791, tout juste achevée. L'idée de fraternité européenne universelle est ainsi perceptible dès la fin de l'année 1791 : elle mène progressivement, en 1792, à une réflexion autour d'une républicanisation de l'Europe, notamment par les Girondins et les patriotes étrangers⁵⁸.

Autant Laveaux, dans le *Courrier*, commente les lettres et les articles de journaux qu'il insère afin de véhiculer son opinion et diffuser les idées de la Révolution en France et sur l'autre rive du Rhin, autant Schneider utilise, quant à lui, la correspondance de ses compatriotes émigrés à Strasbourg. Ainsi, les 16 et 19 octobre 1792, il insère un article intitulé « Lettre d'un Allemand séjournant en Alsace à son ami au-delà du Rhin », qui se veut suffisamment pédagogique pour convaincre son correspondant – et toute une partie de la population alsacienne et allemande, déstabilisée après les événements du 10 août 1792 – que les idéaux de la Révolution doivent vaincre le despotisme des princes :

« Il n'y a qu'un moyen de préserver l'Europe des conséquences dévastatrices d'une révolution générale : au lieu de suivre le sang des Français, éloignez les flatteurs et les courtisans qui vous mènent dans une exubérante volupté pour fermer vos yeux de la vision de la misère, vos oreilles aux soupirs de la pauvreté. Chaque prince rassemble son peuple, fait choisir les meilleurs et les plus sages, les consulte en amis pour rendre

⁵⁷ SCHÖNPFLUG, *Der Weg in die Terreur*, op.cit., p.57.

⁵⁸ Hervé LEUWERS, *La Révolution française et l'Empire. Une France révolutionnée (1787-1815)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p.161.

communs les moyens, les lumières, la vertu et la prospérité dans son pays. Il conçoit avec eux des lois sages, veille à leur exécution et donne même avec sa cour le premier exemple d'obéissance à la loi. Ainsi vous serez de dignes pères du peuple, ainsi vous affermissiez votre trône – ainsi l'amour et les bénédictions afflueront ! Mais si vous restez des dévotes pour vos frères – alors tremblez ! le génie français vous fera tomber de vos hauteurs, et brisera les chaînes de l'humanité languissante ! Voyez, cher F..., où m'élève mon zèle patriotique pour ma patrie allemande ! »⁵⁹

L'auteur de cette lettre présente ainsi la réforme des monarchies allemandes comme le seul recours face à la poussée française sur le Rhin et sa volonté expansionniste. Ainsi, il préconise aux princes de s'éloigner du despotisme éclairé du XVIIIe siècle pour mettre davantage en œuvre des monarchies constitutionnelles dans lesquelles ils se soumettraient aux lois, à l'instar de leurs « frères ». Le correspondant insiste sur son patriotisme allemand, qui le pousse à enjoindre à ses compatriotes de faire évoluer leur politique et de sortir du despotisme, en particulier pour éviter une guerre sans merci contre des Français déterminés à répandre leurs idées dans toute l'Europe⁶⁰.

Le 9 mars 1793, Schneider confirme sa volonté de convaincre ses compatriotes de se révolter contre les princes « despotiques », malgré l'agacement qu'il laisse transparaître : « Aux Allemands. Vous pouvez être libres, dès que vous le voulez. Aucun pouvoir ne vous retient. Mais pourquoi ne le voulez-vous pas ? Parce que la volonté est une suite de la connaissance, et aucun de vos despotes n'a fait prospérer les Lumières, pour apporter de la lumière sur le chemin entre lui et son peuple. »⁶¹ Comme le souligne Susanne Lachenicht, à partir du mois de mars 1793, Schneider est de plus en plus sceptique quant à une « auto-libération » du peuple allemand, et accuse les « despotes » d'avoir réprimé le mouvement de l'*Aufklärung*, ce qui a bloqué la volonté de liberté. L'impatience – notamment partagée par les journalistes mayençais face à l'apathie et la méfiance de la population – sous-tend ainsi son discours à l'égard de ses

⁵⁹ *Argos*, *op.cit.*, n°31-32, 16-19 octobre 1792, p.255-256, « Schreiben eines im Elsass sich aufhaltenden Deutschen an seinen Freund jenseit des Rheins », « Es giebt nur ein einzigs Mittel, Europa vor den verwüstenden Folgen einer allgemeinen Revolution zu verwahren : Statt nach dem Blute der Franken zu dürsten, entfernt die Schmeichler und Hofknechte, welche Euch in süse Wollüste einwiegen, um Euer Auge vor dem Anblik des Elendes, Euer Ohr vor den Seufzern der Armuth zu verschliessen. Ein jeder Fürst berufe sein Volk zusammen, lasse die besten und weisesten Männer auswählen, berathschlage sich mit ihnen als Freund, über die Mittel, Aufklärung, Tugend und Wohlstand in seinem Lande allgemein zu machen. Er entwerfe mit ihnen weise Geseze, wache über deren Vollziehung, und gebe selbst mit seinem Hofe das erste Beispiel vom Gehorsam gegen das Gesez ! So werdet Ihr würdige Väter des Volks, so befestigt Ihr Eure Thronen – so werden Liebe und Segnungen Euch zuströmen ! Bleibt Ihr aber ferner Despoten Euer Brüder – dann zittert ! der Franken Genius wird Euch von Eurer Höhe herabstürzen, und die Ketten der schmachtenden Menschheit zebrechen ! Sehen Sie, lieber F..., wie mich der patriotische Eifer für mein deutsches Vaterland hinreisst ! »

⁶⁰ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.325-334.

⁶¹ *Argos*, *op.cit.*, n°23, 9 mars 1793, p.182, « An die Deutschen. Ihr könnt frei seyn, sobald ihr wollt. Keine Macht hält euch zurück. Aber warum wollt ihr nicht ? Weil der Wille eine Folge der Erkenntnis ist, und keiner von euern Despoten die Aufklärung noch dahin gedeihen liess, Licht in die dunkeln Wege zwischen ihm und seinem Volke zu bringen ».

anciens concitoyens, qu'il désespère de voir emprunter le chemin de l'émancipation politique à l'instar de leurs voisins français⁶².

Le jacobinisme, auquel adhèrent Schneider et Cotta, se définit comme l'adhésion aux idées révolutionnaires et au principe que tout peuple, quelle que soit sa nationalité, a le droit d'être instruit et de mener une révolution. Ils entendent ainsi convaincre les populations de se révolter contre leurs souverains, désignés comme leurs bourreaux, et d'adhérer à la libératrice Révolution française⁶³.

Les journalistes jacobins utilisent ainsi l'idée d'une fraternité libératrice – qui s'ancre dans une rhétorique universaliste et cosmopolitique – pour légitimer la diffusion des idées révolutionnaires outre-Rhin auprès de leurs lecteurs français et allemands, ainsi que leur volonté de convaincre les peuples germaniques d'adhérer à la Révolution. Ces discours, qui encouragent l'auto-libération de ces derniers avec l'aide des Français, apparaissent plus offensifs que ceux qui témoignent de l'enthousiasme allemand face aux idées révolutionnaires, tout en mettant en évidence la fragilité de la pédagogie « fraternelle » jacobine, qui cède bientôt le pas à la promotion de l'expansion révolutionnaire par les armes.

2.2. La promotion de l'expansion révolutionnaire

Parallèlement à la fraternité sur laquelle ils s'appuient pour diffuser l'idée d'une « auto-libération » salvatrice des habitants d'outre-Rhin, les rédacteurs jacobins strasbourgeois développent également une importante propagande qui tend à justifier la guerre menée contre les puissances germaniques. Leurs discours s'articulent alors autour de deux grands axes : la défense de la patrie doublée de la libération des peuples opprimés, et l'appel à l'aide de ces derniers.

2.2.1. La défense de la patrie et la libération des peuples opprimés

Le 20 décembre 1791, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* insère un article intitulé « Les amis de la constitution ici font savoir ce qui suit à nos voisins », dans lequel la guerre de libération se trouve justifiée par les membres du club des Jacobins strasbourgeois :

⁶² LACHENICHT, *Information und Propaganda, op.cit.*, p.333.

⁶³ Marita GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires, op.cit.*, p.13, p.16.

« Habitants de la rive du Rhin. Les princes ont dans vos États des flots de fuyards français, les ennemis déclarés de la liberté française et de ses adhérents. Combien de fois vous avons-nous invités à nous et vous libérer de ce fléau de l'humanité. Mais notre demande amicale et notre menace sérieuse n'ont servi à rien. Le courageux français se déchaîne sur cette attitude hostile et sur toutes les atrocités commises impunément quotidiennement par la progéniture aristocrate ; il attend avec impatience le moment où la loi lui ordonnera de se battre pour la liberté, et tuer ses ennemis. Ce moment décisif est proche, et peut-être que bientôt flottera sur vos terres le drapeau tricolore de la liberté. Mais ne vous inquiétez pas, voisins allemands. Frères, nous ne nous battons pas contre vous, vous ne nous avez jamais vexés, nous nous vengerons uniquement de nos ennemis et de ceux qui les protègent ; nous ne nous battons pas pour faire des conquêtes, mais uniquement pour affirmer la liberté acquise. [...] Nous entrons dans vos États l'épée dans la main droite, le rameau dans la gauche. L'un s'inclinera terriblement sur la tête de nos ennemis ; l'autre nous l'offrons à tous ceux qui ne sont pas au service du flot noir des ennemis de la liberté. [...] Lorsque nous nous séparerons victorieusement, nous vous serrons fraternellement les mains ; vous nous remercirez de vous avoir libérés des enragés, qui étaient nos tyrans et qui voulaient devenir les vôtres, et les petits-enfants pardonneront aux français libres les horreurs que le flot de despotes a infligé à leurs ancêtres. »⁶⁴

Cette déclaration de la Société des amis de la Constitution insérée par Frédéric Cotta met en évidence la propagande jacobine quelques mois avant la déclaration de guerre contre les puissances monarchiques, allemandes notamment. Ses membres justifient, ainsi, la potentielle incursion française dans les États allemands par la présence des armées émigrées qui ont trouvé asile et protection auprès des princes. Une guerre de principe est déclarée par les révolutionnaires jacobins, avant qu'elle ne soit décidée officiellement par l'Assemblée nationale en avril 1792. Cependant, les Jacobins font nettement la distinction entre les émigrés et leurs protecteurs, qui sont les ennemis de la liberté, et le peuple allemand, victime de ces derniers et peu apte à se révolter comme le font les Français depuis 1789, malgré les encouragements des Jacobins strasbourgeois. Comme l'indique Marita Gilli, les Jacobins

⁶⁴ *Geschichte, op.cit.*, N°81, 20 décembre 1791, p.325-326, « Die Konstitutions-Freunde allhier thun unsern Nachbarn folgendes zu wissen », « Bewohner der rheinischen Ufer. Die Fürsten hegen in euren Städten Schaaren von französischen Flüchtlingen, die erklärtesten Feinde der französischen Freyheit und ihrer Anhänger. Wie oft haben wir sie nicht schon aufgefordert, uns und euch von diesem Auswurf der Menschheit zu befreyen. Aber unsere freundschaftliche Bitte und unser ernstliches Drohen waren fruchtlos. Der muthige Franke tobt über alle die Frevelthaten, die die Aristokraten-Brut täglich ungestraft ausübt ; er erwartet mit Sehnsucht den Augenblick, da das Gesez ihm gebieten wird, für Freyheit zu fechten, und ihre Feinde zu vertilgen. Dieser entscheidende Augenblick ist nahe, und vielleicht wogt bald in euren Gefilden die dreyfarbige Fahne der Freyheit. Aber fürchtet euch nicht, deutsche Nachbarn. Brüder, nicht euch bekriegen wir, ihr habt uns nie beleidigt, nur an unsern Feinden und an denen, die sie schützen, werden wir uns rächen ; wir kämpfen nicht, um Eroberungen zu machen, sondern nur, um die errungene Freyheit zu behaupten. [...] Wir treten in eure Länder mit dem Schwert in der Rechten, dem Palmzweig in der Linken. Jenes soll furchtbar über dem Haupte unserer Feinde blinken ; diesen reichen wir jedem, der nicht unter der schwarzen Schaar der Freyheits-Feinde dient. [...] Wenn wir dann einst siegreich von euch scheiden, drücken wir euch brüderlich die Hände ; ihr dankt uns, dass wir euch von den Wütrichen, die unsere Tyrannen waren, und die Enkel verzeihen dann den freyen Franken die Schandthaten, die einst eine Despoten-Schaar an ihren Voreltern verübte. »

français font face à un danger qui provient tant de l'intérieur que de l'extérieur, et s'appuient sur le peuple pour faire entendre leur voix, ce qui est impossible en Allemagne, les appels à l'insurrection du peuple allemand ne trouvant pas de terrain suffisamment fertile pour qu'éclate une révolution outre-Rhin⁶⁵. Les Jacobins présentent alors les révolutionnaires français comme des libérateurs du peuple opprimé et vont jusqu'à se projeter dans l'avenir pour mettre en lumière le bien-fondé de la guerre qui se prépare. Cette dernière est présentée comme compatible avec le principe de fraternité, qui doit sous-tendre toute relation selon les révolutionnaires, et plus précisément les Jacobins.

Au même moment, le prospectus du *Courrier de Strasbourg* exprime des préoccupations similaires, bien que Treuttel et Laveaux s'adressent à un public différent de celui de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* :

« tous les regards se tournent avec une douloureuse inquiétude vers nos frères rassemblés au-delà du Rhin, qui égarés par des préjugés antiques, ou retenus par des espérances coupables, méconnoissent leur mère-patrie, l'affligent par une désobéissance opiniâtre, & cherchent à lui plonger le poignard dans le sein. Les mouvemens que font leurs chefs, les troupes qu'ils rassemblent, les projets qu'ils forgent, leurs démarches auprès des cours étrangères, les dispositions favorables ou défavorables de ces cours, leur politique, leurs ruses, leurs craintes, leurs refus, leurs promesses vraies ou simulées, tous ces objets intéressent vivement tous les François, & méritent bien un Journal destiné particulièrement à en rendre un compte exact & fidèle. [...] : par-tout il en résultera la sagesse des chefs des nations, le redressement des torts faits à l'humanité ; l'abolition des coutumes barbares que l'on honoroit du nom de lois ; la régénération des mœurs ; celle de l'agriculture, du commerce, des sciences & des arts : le bonheur de tous les peuples, fondé sur les bases inébranlables de la justice & de la raison. »⁶⁶

Le bonheur est un thème majeur des Lumières, qui est notamment repris dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ainsi que par le courant démocratique sous la Constituyente et la Législative pour devenir une valeur universelle. Il s'appuie sur les notions de justice et de raison, garanties contre l'obscurantisme, la superstition et l'abus de pouvoir. Le *Courrier* entend ainsi en particulier instruire les Français au sujet des mouvements des émigrés, qui justifient la volonté de défendre les frontières par les armes, et leur faire part de l'espoir qu'entretiennent le journaliste et l'éditeur de voir les idées révolutionnaires influencer toute l'Europe. En cela, le *Courrier de Strasbourg* rejoint la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, qui s'adresse cependant davantage aux populations germanophones. Dans les deux journaux, la

⁶⁵ Marita GILLI, « Le mouvement révolutionnaire allemand à la fin du dix-huitième siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 1984, 255-256, p.11.

⁶⁶ Prospectus du *Courrier de Strasbourg*, p.1.

guerre apparaît comme libératrice, aussi bien du danger qui menace la France révolutionnaire que de celui que représentent les princes pour les populations germaniques.

Le 26 avril 1792, Laveaux confirme l'idée d'une guerre de défense du territoire national et de libération :

« La déclaration de guerre contre le roi de Hongrie & de Bohême, a été proclamée aujourd'hui avec toute la solennité qu'exige un événement de cette importance. « La guerre que la nation est forcée de soutenir, n'est point une guerre de nation à nation, mais la juste défense d'un peuple libre contre l'injuste agression d'un roi. » Le public qui désiroit cette déclaration depuis longtemps, l'a accueillie avec les transports d'un peuple qui est intimement persuadé de la justice de sa cause, & qui a juré de *vivre libre ou mourir*. »⁶⁷

La guerre contre les États allemands est donc justifiée par une nécessité d'autodéfense – rejetant ainsi l'idée d'un nationalisme français, qui se développe pourtant de plus en plus depuis 1789. Elle répond aux demandes d'un certain nombre d'étrangers qui vivent dans la capitale, comme Anacharsis Cloots, mais aussi en province, notamment à Strasbourg. La reprise du 'vœu' révolutionnaire qui s'est répandu après Varennes renforce l'idée d'une union patriotique pour défendre la liberté face aux dangers que représentent les puissances monarchiques et les émigrés rassemblés aux frontières⁶⁸. Le même jour, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* annonce la déclaration de guerre de manière identique, en insistant sur l'aspect libérateur d'une guerre contre un roi ennemi de la Révolution, aspect mis en exergue par l'Assemblée nationale elle-même⁶⁹.

Afin de convaincre encore davantage les lecteurs du bien-fondé de cette guerre, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* insère, le 9 mai 1792, une lettre adressée par un étranger à la Société des amis de la Constitution du Miroir. L'enthousiasme de ce correspondant, probablement jacobin lui-même ou favorable aux idées défendues par ces derniers, face à la guerre qui a été déclarée au roi d'Autriche, est explicite :

« La guerre contre l'Autriche est déclarée, la manière dont cette déclaration a été initiée par les courageux guerriers de France, a fait jaillir des larmes de joie de mes yeux, a élevé mon âme dans un futur plus heureux, où tous les peuples de la terre, instruits par l'exemple des héros de la liberté de Gaule – n'auront plus aucun rejeté, qui menacera de sortir son épée contre la liberté et le bien commun, ou de polluer l'air pur de l'Atlas le drapeau de l'esclavage. »⁷⁰

⁶⁷ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°99, 26 avril 1792, p.396.

⁶⁸ TACKETT, *Anatomie de la Terreur*, *op.cit.*, p.185-187.

⁶⁹ *Geschichte*, *op.cit.*, N°107, 26 avril 1792, p.426.

⁷⁰ *Ibid.*, N°118, 9 mai 1792, p.470, « Der Krieg mit Oestreich ist erklärt, die Art mit welcher diese Erklärung von den muthigen Kriegern Frankreichs aufgenommen wurde, presste Freudenthränen aus meinen Augen, hub meine Seele in die frohere Zukunft, wo alle Völker der Erde, belehrt durch das erste Muster der Freyheits-Helden Galliens

À l’instar d’Euloge Schneider dans l’*Argos*, les rédacteurs de la *Geschichte* utilisent les propos tenus par des correspondants étrangers vivant en France afin de convaincre les lecteurs que ces derniers, allemands notamment, se réjouissent de voir leur pays libéré de l’arbitraire de leurs princes, grâce aux révolutionnaires français. Le conflit qui éclate à l’initiative de la France révolutionnaire s’appuie sur l’idée selon laquelle cette dernière donnerait une leçon aux puissances étrangères, notamment autrichiennes, qui menacent de s’ingérer dans les affaires politiques françaises, et prêteraient assistance aux peuples « esclaves » partout où ils luttent pour leur liberté⁷¹.

En outre, les rédacteurs jacobins – dont certains, comme Meyer et Cotta, accompagnent les troupes armées de Custine à l’automne 1792 lors de la conquête de Mayence – utilisent cet événement pour prouver que la guerre initiée par la France révolutionnaire permet la libération des peuples opprimés, en particulier celui de Mayence, avec lequel les rédacteurs jacobins entretiennent des liens de fraternité. Ces derniers sont particulièrement mis en lumière par la correspondance échangée entre Strasbourg et Mayence ainsi que par l’ouverture d’un club jacobins mayençais, que Laveaux annonce par ailleurs le 31 octobre 1792⁷². La vision donnée de la prise de possession de la ville allemande par les armées françaises est présentée, aussi bien par Laveaux que Schneider, comme une victoire sur le despotisme. Le 25 octobre 1792, le *Courrier de Strasbourg* publie une « Copie d’une lettre de Mayence du 22 octobre à son ami à Strasbourg », dans laquelle le correspondant témoigne de son enthousiasme face à l’entrée de l’armée française à Mayence :

« C’est dans l’ivresse de la joie que je répons à vos dernières. [...] D’abord après-dîner je pris le parti d’aller au camp, j’y fus avec quelques amis ; nous trouvâmes sur toute la ligne bonne réception & toute la cordialité possible. [...] La plus grande partie de la ville est contente & tranquille ; il n’y a que les personnes attachées à la cour & aux prêtres, qui regimbent. Ces derniers machinent déjà près du peuple, pour que les maximes françaises ne germent pas ; mais j’espère que vos soldats qui sont tous de bons garçons, vont l’instruire & l’éclairer à l’aide d’autres personnes qui vont s’en occuper. [...] Nous crions ici : Vive la Nation ! – ça va, ça va ! »⁷³

L’éloge de la Révolution française et de ses porte-paroles armés est clairement exprimé dans cette lettre, tout comme la nécessité d’instruire une population – présentée comme plutôt réceptive aux valeurs révolutionnaires – aux valeurs révolutionnaires afin de désarmer totalement ceux qui y sont réfractaires et qui pourraient œuvrer à la reconquête, par les coalisés

– auch nicht einen Verworfenen mehr haben werden, welcher gegen die Freyheit und das Menschenwohl es wagen wird, das Schwert zu zücken, oder mit der wehenden Fahne der Slaverey die reine Atlas-Luft zu verpesten ».

⁷¹ TACKETT, *Anatomie de la Terreur*, op.cit., p.187.

⁷² *Courrier de Strasbourg*, op.cit., N°257, 31 octobre 1792, p.1027.

⁷³ *Ibid*, N°252, 25 octobre 1792, p.1007.

notamment. Le *Courrier de Strasbourg* véhicule ainsi une vision idyllique de l'arrivée des troupes françaises et de leur accueil par les Mayençais, véhiculant l'idée d'un peuple allemand favorable à la Révolution. Cet article contribue à l'affirmation du processus de légitimation de la politique d'expansion révolutionnaire, considérée comme étant la seule solution pour aider les populations étrangères à se libérer du joug de l'Ancien Régime⁷⁴. Cependant, cette rhétorique ne semble pas trouver d'écho dans les journaux jacobins mayençais qui, face à une population apathique et méfiante, privilégient la valorisation de l'envahisseur, en vantant la vertu des soldats français⁷⁵.

La guerre de libération est ainsi doublement légitimée, aussi bien dans les périodiques jacobins francophones que germanophones : l'universalisme révolutionnaire jacobin ainsi que l'adhésion des populations immigrées justifient la volonté d'expansion.

2.2.2. Diffuser l'appel des populations germaniques en 1792

Si les arguments mettant en lumière la défense du territoire national et la libération des peuples opprimés sont utilisés par les rédacteurs jacobins, ces derniers profitent également de leur correspondance étrangère pour relayer l'appel des populations allemandes en particulier. En effet, le *Courrier de Strasbourg* tout comme l'*Argos*, par exemple, s'appuient sur des lettres provenant d'outre-Rhin et qui justifient la guerre entreprise par les Français.

Le 7 mai 1792, Laveaux insère une « Lettre d'un cultivateur de Genevez près Bellay dans le Porentrui au rédacteur », dans laquelle le correspondant ne tarit pas d'éloges au sujet de la Révolution française :

« Enfin le voici, le moment si longtemps désiré où les François devoient venir rompre les chaînes du despotisme qui nous accable, & boucher le passage de l'exécrable émigration. Ah ! braves François que vous êtes heureux, d'avoir une Constitution telle que la vôtre ; qui vous soustrait à ces infâmes droits de seigneurs ou plutôt de brigands ; pour moi malheureux, ils m'accablent toujours. L'infâme M... veut séduire ma jeune épouse, non-content de nous accabler du poids de la misère, il veut encore verser le poison de la douleur, du crime & de la désunion entre deux époux ? Il voudroit, le monstre, que je condescendis à son crime, que je devinsse son vil complice, & quand mon cœur se révolte à cette seule idée, il m'accable chaque fois d'une corvée de douze heures à son profit. Quand finiront-ils donc ces droits odieux, ces droits barbares, ces droits exécrables qui sont la honte de l'humanité. Oh ! malheureux qui voulez la guerre contre la France libre ; vous dites que vous combattez pour la religion ; monstres ! c'est pour l'impiété, c'est pour le crime, c'est pour la barbarie que vous combattez.

⁷⁴ LACHENICHT, *Information und Propaganda, op.cit.*, p.332-333.

⁷⁵ *Der Patriot*, A. 1792, p.11-18.

Mais tremblez, les François viennent, j'entends leurs trompettes tout à la fois guerrière & pacifique, terrible & bienfaisante ; vous allez apprendre ce que peuvent des peuples libres qui veulent sortir de l'esclavage. O braves François hâtez-vous, hâtez-vous, venez nous faire jouir des droits de l'homme & du citoyen, venez mettre un sabre à mon côté, un fusil dans mes mains, une cocarde tricolore à mon chapeau ; & je me joindrai à vous, pour tomber sur les ennemis de la liberté. Venez, nous irons ensemble sur la montagne Chaserale, je vous montrerai le sapin le plus élevé ; & nous mettrons sur son sommet le bonnet de la liberté ; en désirant que l'Europe entière puisse l'y contempler. »⁷⁶

Le correspondant appelle ainsi les Français – qui ont conquis le Porrentruy dès la fin avril 1792 – au secours pour libérer son territoire du joug de l'arbitraire seigneurial, qui y impose notamment le droit de cuissage. La lettre qu'il envoie à Laveaux est empreinte du pathos qu'affectionne et qu'utilise ce dernier pour susciter la compassion et l'empathie. Fêré de dramaturgie, se mettant lui-même fréquemment en scène – allant jusqu'à se décrire comme un martyr de la liberté durant son emprisonnement en mai 1792 –, le rédacteur du *Courrier de Strasbourg* choisit d'intégrer cette lettre dans sa feuille afin de justifier la guerre que la France a déclarée au roi de Bohême-Hongrie le 20 avril 1792, mais également de promouvoir la conquête des territoires à proximité de la France. Le correspondant sous-tend ainsi – tel un gage de libération du joug de l'arbitraire princier – l'intégration du Porrentruy à la France après avoir fait l'éloge de la Constitution française de 1791 et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Son vœu ne sera exaucé qu'un an plus tard, lorsque Porrentruy deviendra le chef-lieu du département du Mont-Terrible⁷⁷.

Une autre lettre adressée à Laveaux, en décembre 1792, renforce l'idée selon laquelle les populations germaniques attendent l'arrivée des Français pour les accompagner dans le processus de libération du joug princier. L'admiration que porte aux révolutionnaires ce correspondant de Pforzheim, dans le Margraviat de Bade, est particulièrement mise en lumière :

« Vivent, vivent les François ! qui nous ont donné l'exemple de la liberté que nous allons bientôt reprendre. Et chez nous aussi ça va. On ne redoute plus le tyran, on parle tout haut de la liberté ; & un grand nombre de citoyens sautent de joie, dans les douces espérances qu'ils conçoivent Allons, mes amis, mes concitoyens, ornons-nous du bonnet de la liberté, plantons l'arbre de la liberté au milieu de la place publique ! les François, nos voisins, nos frères, nous soutiendront, ils nous l'ont promis. Ils vont donc venir vers nous, les braves François & tout le long du Rhin, depuis le Palatinat jusqu'à Basle, la liberté va faire de nouvelles conquêtes. Voyez comme ils sont victorieux, nos voisins les François ; voyez comme ils sont doux & humains, comme ils se font chérir par tout où ils passent. Oui brave frère de Kehl qui as fait insérer dans le courrier de

⁷⁶ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°107, 7 mai 1792, p.427.

⁷⁷ Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE, « La Suisse face à la Révolution française : une conception différente de la Nation ; de la République des Suisses à la République helvétique (1789-1803), in *Du Directoire au Consulat. 2.*, *op.cit.*, p.121-141.

Strasbourg Nro 271, oui, tu avois raison, lorsque tu as dit que tout le midi de l'Allemagne seroit bientôt libre. Il le sera ; déjà un grand nombre d'entre nous portons la cocarde tricolore dans nos seins ; nous la montrerons dès que les François paroîtront ; & toi, brave Laveaux, tu as bien raison d'inviter aussi à la liberté les Wirtembergeois nos voisins, qui sont gouvernés par des bêtes féroces. Déjà ils commencent à suivre tes conseils, déjà les habitans de Vaihingen, auxquels le tyran avoit voulu donner un bailli, aussi tyran que lui, déjà ses braves habitans ont déclaré qu'ils n'en vouloient point, & ont menacé de Custine leur orgueilleux tyran. Celui-ci a persisté dans sa résolution ; mais ils ont chassé leur bailli, & n'attendent, pour prendre la cocarde tricolore, que le signal dont nous allons convenir dans toute la Suabe et le palatinat. Dites aux François, cher citoyen, dites leur qu'ils peuvent compter sur nous, dites leur que nous abhorrons, autant qu'eux, les tyrans ; dites leur qu'ils trouveront en nous des amis & des frères, dites leur que nous brûlons d'impatience de les embrasser. »⁷⁸

L'arrivée des Français est décrite comme le déclencheur d'une vague révolutionnaire dans les États germaniques. En effet, elle semble – selon les dires du correspondant – faire sortir les Allemands de leur torpeur pour prendre les armes et se battre contre l'assujettissement. Si la menace d'appeler les armées françaises au secours pour dissuader leur prince de prendre des mesures jugées despotiques ne porte pas ses fruits, l'arrivée prochaine des forces armées, qui leur ont promis leur soutien, donne néanmoins le courage nécessaire pour se soulever contre l'arbitraire. Selon le correspondant, une révolution semble se préparer en Allemagne, ce qui justifie d'autant plus la guerre de « libération » telle qu'elle a été définie par l'Assemblée nationale en avril 1792. Cependant, tout comme dans la lettre de Porrentruy, l'idée d'un rattachement de la Souabe et du Palatinat ainsi que d'autres contrées germaniques à la France est sous-tendue par l'allusion à la cocarde tricolore. Symbole de la Révolution mais également de la Nation française après 1789, elle semble constituer un signe de ralliement pour les insurgés allemands et traduit une certaine volonté de devenir également Français, essentiellement pour jouir des mêmes droits que leurs voisins.

Euloge Schneider, de son côté, développe une stratégie similaire à celle mise en œuvre par son collègue Jean-Charles Laveaux lorsqu'il insère, dans le numéro de l'*Argos* du 14 août 1792, une lettre qu'il intitule « Appel d'une jeune fille allemande aux Français » dans le but de convaincre du fait que l'allégation selon laquelle les populations germaniques deviennent indifférentes à la Constitution française – comme le rédacteur le spécifie dans une note – est erronée. Cette jeune fille interpelle les Français et – plus remarquable encore – les Françaises pour leur enjoindre de défendre leur liberté, alors qu'elle aspire elle-même à jouir de ces mêmes droits : « Français ! l'eau et la terre me sépare de vous ; mais depuis votre Constitution, qui peut

⁷⁸ *Courrier de Strasbourg, op.cit.*, N°294, 13 décembre 1792, p.1175-1176.

faire de vous le premier peuple de la terre, mon âme vit parmi vous. O, que je pourrais me précipiter parmi vous, récolter la renommée et la gloire avec vous – ou la mort pour la liberté avec vous – mourir pour la patrie ! »⁷⁹ La jeune Allemande – qui semble imprégnée des idéaux révolutionnaires jusqu’à reprendre le serment qui s’est répandu après l’arrestation de Louis XVI à Varennes – appelle les Français et les Françaises à se battre pour protéger leur territoire, mais également les valeurs qu’ils défendent depuis le début de la Révolution. Cependant, la lettre – qui résonne comme un appel – met en évidence l’incapacité des Allemands à se soulever comme leurs voisins, ce qui légitime d’autant plus l’incursion des armées révolutionnaires sur le territoire germanique⁸⁰.

La fraternité et l’idée d’« auto-libération » du peuple allemand apparaissent ainsi comme des outils de légitimation de la diffusion des idées révolutionnaires et de la guerre menée par la France contre les puissances monarchiques coalisées à partir de 1792. Cette rhétorique trouve particulièrement son ancrage lors de la conquête de Mayence par les troupes de Custine en octobre 1792. Les journalistes jacobins strasbourgeois et mayençais s’emparent alors de l’événement pour légitimer l’expansionnisme révolutionnaire, chacun rivalisant d’idées pour convaincre ses lecteurs de la vertu des Français et des bienfaits d’un rattachement à la jeune République.

Les journaux jacobins publiés dans le Rhin supérieur qui témoignent de la radicalisation des positionnements politiques – aussi bien jacobins qu’anti-jacobins – durant la première moitié de la décennie 1790, tendent également à mettre en évidence la mobilisation d’une information identique, bien qu’utilisée différemment par les ‘partis’ à des fins de politisation.

L’identité se révèle ambiguë sous la plume des journalistes jacobins strasbourgeois et s’appuie conjointement sur leur désir de préserver l’unité et sur une dialectique antagoniste inclusion/exclusion, typique de la pensée révolutionnaire. Ils se présentent ainsi, en 1791, comme un rempart patriotique face à la contre-révolution extérieure – en particulier guidée par les armées émigrées – qui menace aux frontières et qui met en péril la Nation française. À partir de la scission de la Société des amis de la Constitution, la notion d’union est utilisée par les journalistes jacobins afin de légitimer leur positionnement politique face aux Modérés

⁷⁹ Argos, *op.cit.*, N°13, 14 août 1792, p.101-104, « Franken ! Wasser und Erde trennen mich von Euch ; aber seit Eurer Konstitution, die Euch zum ersten Volk des Erdbodens machen kann, lebt meine Seele mitten unter Euch. O, könnte ich izt in Eure Mitte eilen, Ruhm und Ehre mit Euch einärndten – oder mit Euch den Tod für Freiheit – fürs Vaterland sterben ! »

⁸⁰ GILLI, « Le mouvement révolutionnaire allemand », *op.cit.*, p.11 ; LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.325-334.

strasbourgeois. Ces derniers sont alors accusés d'être les instigateurs de la division, alors que les Jacobins se présentent comme les partisans et artisans de l'union dans les journaux qui leur servent d'outil de propagande. Les tensions issues des débats qui entourent la scission de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg conduisent à une cristallisation des oppositions au printemps-été 1792 et à un renforcement du climat de suspicion. Les journalistes jacobins, en particulier, développent une rhétorique complotiste et se présentent régulièrement comme des sentinelles du peuple, prêtes à dévoiler ce qu'ils considèrent être une menace. Ils utilisent pour ce faire des discours – réels ou factices – attribués aux Modérés pour décrédibiliser et dénoncer ces derniers auprès de l'opinion publique. Les membres de la Société des amis de la Constitution séant à Auditoire du Temple Neuf apparaissent ainsi assimilés aux Feuillants et donc, par extension, aux Contre-révolutionnaires, ce que les rédacteurs modérés strasbourgeois ne manquent pas de réfuter. Ces derniers, lors de la scission, entendent se distinguer des plus radicaux en défendant un jacobinisme modéré et se réunissent, alors, autour du Maire Dietrich. Au printemps 1792, face à la radicalisation des discours de leurs opposants, les Modérés strasbourgeois qui, jusque-là, revendiquaient leur appartenance à la Société des amis de la Constitution, finissent par se positionner fermement du côté des anti-jacobins, en utilisant la même rhétorique que leurs adversaires politiques en les accusant d'entretenir des visées anticonstitutionnelles, et donc, finalement, contre-révolutionnaires.

À Mayence, le jacobinisme véhiculé par les journalistes se construit – tout comme en France – autour de la défense et de la promotion d'une culture politique démocratique. Cependant, si en Alsace, le climat se tend autour de la scission du club au début de l'année 1792, les rédacteurs appartenant à la Société des amis de la liberté et de l'égalité mayençaise développent, entre 1792 et 1793, un argumentaire qui vante les mérites d'une adhésion à la Constitution française et d'un rattachement à la République française, présenté comme le seul rempart face aux résurgences monarchistes. Le discours élaboré par les rédacteurs jacobins mayençais met ainsi en évidence les enjeux et les difficultés rencontrés par les révolutionnaires non-français face à une population qui ne témoigne que peu d'intérêt aux idées portées par la Révolution. La dialectique antagoniste inclusion/exclusion se retrouve donc également chez les Jacobins mayençais – républicains – qui s'opposent aux « Feuillants », partisans d'une Monarchie constitutionnelle, et à une majeure partie de leurs concitoyens, qu'ils jugent apathiques.

La mise en récit de l'expansionnisme révolutionnaire apparaît, en outre, aussi bien dans les périodiques jacobins strasbourgeois que mayençais. Si les premiers développent un argumentaire autour de l'« auto-libération des Allemands réduits à l'esclavage » grâce à l'aide armée des Français – cette dernière étant motivée, selon eux, par la nécessaire défense du

territoire national et l'appel d'une population germanique, qui bien qu'acquise aux idéaux révolutionnaires, ne parvient pas à se défaire des chaînes de l'Ancien Régime –, les seconds présentent leurs concitoyens comme immatures politiquement, ce qui légitime leur demande de rattachement à la République française. Les discours publiés dans les journaux jacobins du Rhin supérieur mettent ainsi en évidence une culture révolutionnaire commune qui allie rhétorique fraternelle et appels à mener une guerre libératrice contre les « despotes ». Le cas particulier de la République de Mayence permet quant à lui de mettre en lumière, de manière précise, les points de convergence et de divergence des discours strasbourgeois et mayençais. Bien que les journalistes de Strasbourg mettent majoritairement l'accent sur l'adhésion des populations germaniques aux idéaux révolutionnaires afin de convaincre leur public du bien-fondé de la diffusion de la Révolution outre-Rhin, tant par les écrits que par les armes, ils tendent néanmoins à témoigner de leur impatience face au manque d'enthousiasme de leurs voisins allemands. De la même manière, les rédacteurs mayençais, confrontés à l'apathie et à ce qu'ils exposent comme l'immaturité politique de leurs concitoyens, affirment la nécessité d'un rattachement au territoire français, afin de se soustraire à la tutelle française sur le territoire mayençais et de faire l'expérience démocratique, sous l'égide française.

De l'autre côté de l'échiquier politique se situent les anti-jacobins d'outre-Rhin. Les journaux qui véhiculent leurs idées s'appuient sur la stratégie du silence pour ralentir la diffusion des opinions jacobines, mais également afin de témoigner d'une forme de mépris que le pouvoir princier peut entretenir à leur égard. Cependant, un petit nombre de rédacteurs allemands prennent le parti de publier quelques articles qui ont trait au jacobinisme et témoignent également de la radicalisation des positionnements politiques de la première moitié de la décennie 1790. Si en 1792, le journaliste de la *Karlsruher Zeitung* se contente d'une ellipse pour conserver son impartialité, ceux de la *Privilegirte Mainzer Zeitung* et de la *Freiburger Zeitung* n'hésitent pas à dévoiler ouvertement leur ardent anti-jacobinisme. Le premier développe son discours dans l'immédiate après-République de Mayence et véhicule l'idée d'un jacobinisme assoiffé de sang, idée que les seconds reprennent en 1795 en l'associant à la notion de régicide. Le journal fribourgeois semble ainsi adopter la rhétorique complotiste, habituellement attribuée aux Jacobins, pour décrédibiliser ces derniers aux yeux de ses lecteurs et se positionne explicitement au rang des feuilles contre-révolutionnaires.

Bien que le territoire national s'arrête au Rhin, l'adhésion au jacobinisme et, par conséquent, à la république ne suit pas la frontière. Cette dernière apparaît ainsi mise à l'épreuve par l'opposition entre Jacobins et Modérés, qui se cristallise notamment au début de l'année 1792 alors qu'un pamphlet est distribué à Strasbourg et attribue à ces derniers la volonté de mettre la

ville en état de guerre dans le but de prendre le pouvoir et de s'en prendre violemment aux premiers. Une frontière politique se dessine ainsi au sein de la ville alsacienne et la radicalisation des oppositions mènent les journalistes proches du maire Dietrich à développer un discours anti-jacobin à l'instar de leurs collègues contre-révolutionnaires d'outre-Rhin. La mobilisation d'une rhétorique complotiste afin de décrédibiliser l'adversaire, particulièrement utilisée par les Jacobins selon Timothy Tackett, met en outre en évidence l'existence d'une culture politique transnationale du soupçon. Cet effacement de la frontière se manifeste également dans les discours universalistes jacobins strasbourgeois et mayençais qui tendent à diffuser l'idée d'un espace rhénan perméable à une culture politique démocratique et républicaine.

L'étude de la publication du jacobinisme de part et d'autre du Rhin met ainsi en évidence la mise en cause de la frontière étatique. Bien que le territoire républicain s'arrête à la frontière, cette dernière semble néanmoins reculer, sous l'effet de la division interne au club strasbourgeois, dont une partie qui se qualifie de « modérée » construit un discours anti-jacobin proche de celui publié outre-Rhin. Leurs opposants strasbourgeois et mayençais *a contrario* tendent à développer un récit commun pour consolider la frontière grâce à une dialectique expansionniste et auto-libératrice tournée vers les pays germaniques qui deviendraient un rempart contre les monarchies allemandes.

Chapitre 9 : La narration des événements comme vecteur de politisation

Au regard de la typologie des périodiques établie en première partie, la presse rhénane apparaît majoritairement composée de journaux d'information à destination d'un lectorat averti, doté d'une culture politique qu'il s'agit de mettre à jour. Parmi eux se trouvent des gazettes et des feuilles d'annonces, publiées sans discontinuer ou de manière ponctuelle de l'Ancien Régime français à l'Empire, qui se caractérisent par leur ambition d'impartialité, garantie par une « méthode du pour et du contre » selon le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, et de neutralité politique, qui se définit par une fidélité à la politique officielle du moment et l'invisibilité de l'opinion personnelle du journaliste. Cependant, malgré cette prédominance des journaux d'information, la décennie révolutionnaire, et en particulier le « moment républicain », voit apparaître un journalisme d'opinion dans le Rhin supérieur qui entend contribuer au processus de construction d'une culture politique des nouveaux citoyens grâce aux catéchismes révolutionnaires et aux journaux-discours. Parmi ces derniers seul le *Strassburgisches politisches Journal* en 1791 entend, pour sa part, toucher une société de cour outre-Rhin.

Dans les mois qui suivent la fuite et l'arrestation de Louis XVI en juin 1791 ainsi que dans un contexte de guerre européenne, les feuilles jacobines alsaciennes et mayençaises témoignent d'un engagement politique plus marqué, empruntant la voie du républicanisme, et s'opposent frontalement à une presse modérée et monarchiste constitutionnelle sur la rive droite, ainsi qu'à celle contre-révolutionnaire et anti-jacobine, sur la rive gauche du Rhin. *A contrario*, le tournant du XIX^e siècle correspond à une période de censure qui engendre la disparition des feuilles d'opinion publiées en territoire français. Les journaux publiés à Strasbourg et Mayence, qui apparaissent essentiellement comme des vecteurs d'une information politique sous le second Directoire, le Consulat et l'Empire, semblent ainsi neutralisés à l'instar des périodiques qui paraissent outre-Rhin et qui abandonnent également progressivement leur radicalité politique royaliste.

En outre, le graphique inséré dans l'introduction générale et qui représente l'évolution du nombre de feuilles publiées entre 1782 et 1815 dans l'espace rhénan met en évidence une coïncidence entre les pics de publications et les changements de régime politique. La vie des journaux rhénans semble ainsi liée aux événements tels que la fuite du roi en juin 1791,

l'avènement de la République en septembre 1792, le coup d'État de Bonaparte en 1799 et son sacre en 1804.

Il est ainsi possible de se questionner quant à la manière dont les journaux rhénans se sont saisis de ces épisodes qui ont marqué un point de rupture dans l'histoire politique de la Révolution française et dont l'écho est perceptible outre-Rhin, notamment par l'évolution de la culture politique véhiculée par les périodiques et les mutations institutionnelles mises en œuvre sur les deux rives du Rhin.

Bénéficiant de la liberté de la presse qui engendre un essor du nombre de journaux, entre 18 et 20 feuilles paraissent respectivement en juin-juillet 1791 et en septembre 1792, alors qu'une quinzaine de périodiques sont édités au moment du 18 brumaire et que seule une petite dizaine est imprimée en 1804. Cependant, au-delà du contexte de censure qui induit la prise en considération d'un ensemble de journaux réduit pour l'étude des événements du tournant du XIXe siècle, les lacunes du corpus des sources publiées en 1799 et 1804 – nous en connaissons les titres des périodiques mais tous ne sont pas consultables – induisent que si près de la totalité des journaux publiés durant le « premier moment républicain » sont accessibles, seule la moitié environ de ceux qui paraissent au tournant du XIXe siècle peuvent être pris en considération.

Bien que durant la première moitié du XXe siècle, l'historiographie occidentale – en particulier française, sous l'influence des *Annales* de Marc Bloch et Lucien Febvre – condamne l'histoire dite événementielle, les années 1980 marquent le retour de l'événement dans l'écriture de l'histoire. Comme le souligne Michel Vovelle dans la préface qu'il consacre à l'ouvrage de Timothy Tackett sur la fuite du roi en 1791, « Le temps court a reconquis sa place dans la longue durée », bien qu'« au demeurant, les historiens de la Révolution dans leur majorité n'ont jamais pu s'en défaire et Lefebvre, Reinhard, Godechot en ont donné de brillantes illustrations. »¹

Les travaux menés par Mona Ozouf et Timothy Tackett sur la fuite du roi et son arrestation à Varennes en juin 1791, considérée comme l'origine de la chute de la monarchie et de la période connue sous nom de « Terreur » ainsi que ceux dirigés par Michel Biard, Philippe Bourdin, Hervé Leuwers et Pierre Serna au sujet de l'entrée en République en 1792 et qui ancrent le 21 septembre dans un processus entamé le 10 août et qui se termine le 21 janvier 1793 lors de l'exécution de Louis XVI, mais également ceux de Jean-Paul Bertaud et Thierry Lentz, qui replacent le 18 brumaire et le sacre de Napoléon dans le temps long, témoignent des enjeux du travail sur l'événement².

¹ Michel VOVELLE, « Préface », in *Le roi s'enfuit*, op.cit., p.11-12.

² TACKETT, *Le roi s'enfuit*, op.cit. ; MONA OZOUF, *Varennes. La mort de la royauté, 21 juin 1791*, Paris, Gallimard, 2005 ; *1792, Entrer en République*, (dir.) Michel Biard, Philippe Bourdin, Hervé Leuwers, Pierre Serna,

Afin de mettre en évidence de quelle manière les journaux rhénans se sont emparé des informations et quel positionnement politique – au-delà du jacobinisme traditionnellement abordé par l’historiographie³ – ils ont choisi face aux événements qui ont marqué les années 1791, 1792, 1799 et 1804, nous allons dans un premier temps questionner la médiatisation de ces événements avant d’en analyser le récit diffusé par les différents périodiques durant le mois qui suit les faits, puis de réfléchir aux enjeux qui sous-tendent la manière dont ces derniers qualifient les protagonistes, tant individuels que collectifs, qui se sont distingués. A la suite du précédent chapitre consacré à la publication du jacobinisme, nous suivrons une démarche comparative afin de prendre en considération les deux côtés de la frontière.

1. Les enjeux de la médiatisation des événements

Bien que les lacunes du corpus de sources impliquent de prendre les données quantitatives avec précaution pour le tournant du XIXe siècle, il est possible d’interroger les enjeux de la médiatisation des événements dans la presse du Rhin supérieur en se concentrant sur le nombre de journaux qui traitent des événements par rapport au total des périodiques publiés à cette période et conservés ainsi que sur la part prise par les informations au sein même des feuilles tout en replaçant ces données dans une perspective chronologique. L’analyse du calendrier d’insertion ainsi que celle des sources d’information explicitement mentionnées dans les périodiques rhénans permettent de donner un aperçu de la diffusion de données relatives aux événements de part et d’autre du Rhin et d’interroger l’origine des nouvelles.

1.1. Traiter l’événement : entre forte mobilisation de la presse et silences

Bien que la fuite du roi les 20-21 juin 1791, la proclamation de la République le 21 septembre 1792, le coup d’État du 18 brumaire an VII (9 novembre 1799) ainsi que le sacre de Bonaparte,

Paris, Armand Colin, 2013 ; Jean-Paul BERTAUD, *1799, Bonaparte prend le pouvoir*, Bruxelles, Edition complexe, 2000 ; Thierry LENTZ, *Le 18 Brumaire. Les coups d’Etat de Napoléon Bonaparte*, Paris, Jean Piolec, 1997.

³ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.* ; PELZER, « Die französische Revolutionspropaganda », *op.cit.* ; GILLI, *Pensée et pratique révolutionnaires*, *op.cit.* ; COTTEBRUNE, *Mythe et réalité du « jacobinisme allemand »*, *op.cit.*

le 2 décembre 1804 apparaissent comme des points de rupture en France et qui induisent des changements outre-Rhin à la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, tous ne semblent cependant pas, d'un point de vue quantitatif avoir trouvé un écho identique dans les périodiques publiés au tournant du XIXe siècle dans le Rhin supérieur.

1.1.1. Une effervescence journalistique autour de la fuite du roi de part et d'autre du Rhin

Environ 80% des feuilles publiées au début de l'été 1791, de part et d'autre du Rhin, traitent de l'arrestation du roi à Varennes dans leurs pages, alors que seule la moitié des journaux qui paraissent à l'automne 1792, insèrent des articles qui ont trait à la proclamation de la République. Comme le démontre Timothy Tackett, le refus de la Monarchie constitutionnelle par le monarque régnant et le rejet explicite de la Révolution, cristallisé par la fuite de la famille royale, s'ancre dans un contexte de peur et de tensions face aux menaces contre-révolutionnaires intérieures et extérieures⁴. Dans un contexte de liberté d'expression et emportés par cet événement profondément traumatisant et déstabilisant selon l'historien, les journaux rhénans accompagnent le tournant dans la culture politique française en se faisant notamment le relais des faits marquants et en instrumentalisant la crise de confiance nationale occasionnée par la fuite de Louis XVI et de sa famille. L'émoi suscité ainsi que les questionnements quant à la place à accorder au monarque français engendrent une multiplication de la publication d'articles relatifs à l'événement de la fin juin 1791, de part et d'autre du Rhin.

En outre, la plupart des journaux rhénans publient chacun entre 8 et 13% de la totalité des articles qui ont trait à la fuite du roi ; les périodiques strasbourgeois et ceux publiés outre-Rhin semblent par conséquent accorder une importance relativement similaire à l'événement du mois de juin 1791. Trois feuilles se distinguent néanmoins par l'intérêt ou le désintérêt apparent accordé à la fuite du roi. La *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* témoigne ainsi de sa volonté de couvrir largement l'événement en publiant environ 36% de la totalité des articles publiés dans le mois qui suit le 21 juin. Cette volonté d'exhaustivité témoigne ainsi aussi bien de son ambition de contribuer à l'instruction de ses concitoyens grâce à la démocratisation de l'information que de la radicalisation de son positionnement politique jacobin, en particulier

⁴ TACKETT, *Le roi s'enfuit, op.cit.*, p.23.

autour de la manière dont il s'agit de considérer le roi à partir de la fin juin 1791. Les *Affiches de Strasbourg* et la *Freiburger Zeitung* révèlent, au contraire, leur détachement, chacun ne présentant qu'1% de l'information. Le premier, qui publie essentiellement des annonces et avis ainsi que quelques rares nouvelles politiques, semble laisser son homologue, la *Strassburger Zeitung*, également rédigée par Rodolphe Salzmann, se charger de la diffusion de l'information. En revanche, par son silence, le journal publié à Fribourg témoigne clairement son hostilité à l'actualité révolutionnaire, contrairement à son collègue strasbourgeois bilingue.

Outre l'important médiatisation globale de l'événement, la part prise par ce dernier au sein même des journaux ainsi que la durée de la mobilisation des faits dans leurs pages relèvent également d'enjeux politiques.

Entre le 24 juin, date de parution du premier numéro consacré à la fuite du roi, et le 13 juillet, jour où l'Assemblée nationale reprend les débats concernant le sort à réserver à Louis XVI, plus d'une cinquantaine de numéros publiés dans les journaux du Rhin supérieur sont consacrés à la fuite du roi et à ses suites. En outre, la concentration de publications est très importante dès l'annonce de l'événement : du 24 au 30 juin, les journaux strasbourgeois publient en moyenne trois numéros par jours consacrés – tout ou partie – à l'événement. A partir du 1^{er} juillet, les périodiques germaniques se saisissent de l'affaire et le nombre de numéros total par jour atteint un pic le 5 juillet (environ 7 numéros par jour). Durant la deuxième quinzaine du mois de juillet, les numéros consacrés au départ précipité de Louis XVI et à son retour à Paris tendent néanmoins à se raréfier. La césure du 13 juillet, qui apparaît ainsi nettement grâce à cette analyse quantitative, coïncide avec la reprise des débats à l'Assemblée nationale ainsi que la décision des députés de conforter le roi dans sa position tout en suspendant cependant ses pouvoirs jusqu'à l'achèvement de la Constitution⁵. Alors que la décision prise par l'Assemblée de conserver l'équilibre politique garanti par la Monarchie constitutionnelle à la mi-juillet 1791 réduit la part prise par les débats entourant la fuite du roi et qui rythmaient pourtant le quotidien des lecteurs durant les trois semaines qu'a duré son « interrègne » dans la presse rhénane, l'événement connu sous le nom de « Massacre du Champ de mars » semble relancer les discussions autour du mouvement républicain mené par le club des Cordeliers en particulier⁶.

⁵ TACKETT, *Le roi s'enfuit*, op.cit., p.171.

⁶ *Strassburgische Zeitung*, N°169, 21 juillet 1791, p.673-674, N°170, 22 juillet 1791, p.678 ; *Nationalblatt*, N°60 A., 26 juillet 1792, p.352 ; *Courrier politique et littéraire*, op.cit., N°172, 29 juillet 1791, p.731 ; *Geschichte*, op.cit., N°262, 23 juillet 1791, p.1057.

1.1.2. Le silence de la presse rhénane face à l'avènement de la République

Alors que la fuite et l'arrestation de Louis XVI en juin 1791 mobilise la grande majorité des journaux publiés dans le Rhin supérieur à cette période, l'avènement de la République semble rencontrer relativement peu de résonance dans la presse rhénane publiée en septembre 1792. Bien que les journaux radicaux strasbourgeois – tant jacobins que modérés – insèrent des articles faisant allusion à l'« abolition de la monarchie » ou à la « proclamation de la République » témoignant ainsi de leurs opinions républicaines ou monarchistes constitutionnelles, la presse alsacienne semble essentiellement noyer l'information sous un torrent de nouvelles relatives aux fronts qui constituent environ trois quart des articles insérés à cette époque et lier le changement de régime politique au sort à réserver au roi, quand les feuilles publiées outre-Rhin opposent un farouche silence. Plusieurs explications peuvent être mobilisées pour expliciter ces choix. La première – la plus évidente – est liée au positionnement idéologique des journaux, qui expriment par-là leur adhésion ou leur rejet du républicanisme, dans un contexte de guerre ouverte et de durcissement des tendances politiques, tant jacobines, modérées que contre-révolutionnaires. La seconde, plus discrète, tient aux stratégies éditoriales propres à certains journaux strasbourgeois : alors que la *Neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich* occulte l'avènement de la République pour se concentrer exclusivement sur les informations relatives à la religion, le *Kriegsbote*, qui se consacre entièrement aux nouvelles guerrières, évoque de manière extrêmement lapidaire l'éclairage des rues de Strasbourg qui marque l'abolition de la monarchie⁷.

Tandis que le choc provoqué par la fuite du roi en 1791 a engendré un déferlement de prises de paroles dans la presse rhénane, le 21 septembre 1792 semble, au contraire, être essentiellement accueilli avec froideur et distance, dans un contexte dense et violent de conflit européen, marqué par la perspective du procès de Louis XVI.

En outre, alors que la modération politique semble réduire les journaux au silence, la radicalité et la brutalité de l'information – tant celle relative à la fuite et à l'arrestation du roi que celle de la fusillade au Champ de Mars – apparaît comme un déclencheur de prises de paroles dans la presse rhénane, en particulier strasbourgeoise en 1791. Ce constat permet d'aborder sous un autre angle la brièveté avec laquelle les journaux alsaciens, jacobins et modérés radicaux en particulier, ont abordé l'événement du 21 septembre 1792. Comme le souligne l'ouvrage collectif dirigé par Michel Biard, Philippe Bourdin, Hervé Leuwers et Pierre Serna, si « la

⁷ *Der Kriegsbote*, N°5, 28 septembre 1792, p.19.

république est un horizon d'attente, qui s'est brièvement éclairci pour une partie des militants jacobins français après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, en juin 1791 »⁸, l'instauration du nouveau régime politique – jamais réellement proclamé – se fait discrètement, cachée derrière l'abolition de la monarchie, qui s'est imposée le 10 août 1792, et intimement liée au contexte de guerre dans lequel elle s'inscrit. La violence de la prise des Tuileries ainsi que la concentration des regards sur la personne du roi, auxquels contrastent fortement la collégialité et le pacifisme des députés, offrent la possibilité d'ériger implicitement la République au rang des garants d'une politique du centre, ce dernier étant incarné par la Convention nationale. N'ayant que peu de choses à dire au sujet du 21 septembre 1792, les journaux jacobins radicaux insèrent succinctement la nouvelle, si ce n'est de manière allusive, puis s'en détournent rapidement, diffusant ainsi l'idée d'une politique modérée menée par l'Assemblée, malgré la radicalité du changement de régime imposé par cette dernière.

1.1.3. L'homogénéisation de la mobilisation des journaux en 1799 et 1804 de part et d'autre de la frontière

Le 18 brumaire et le sacre de Napoléon en 1804 ont, quant à eux, été abordés par l'ensemble des journaux consultables, à l'exception de quelques rares périodiques tels que les *Affiches de Strasbourg* (1731-1871) ou encore *Die Geissel* (1797-1799) qui, en raison de leurs objectifs éditoriaux, se concentrent quasiment exclusivement sur la publication d'annonces et avis, pour l'un, et s'intéressent davantage au temps long qu'aux événements récents, pour l'autre. La couverture médiatique de ces événements du tournant du XIXe siècle peut s'expliquer par la volonté du Directoire puis plus spécifiquement des acteurs du coup d'État, Bonaparte en particulier, de s'appuyer sur les journaux pour diffuser une culture politique d'extrême-centre⁹. Comme en témoignent les historiens spécialistes de la période napoléonienne, le général corse est particulièrement conscient du pouvoir des journaux, tant par leur influence sur l'opinion publique – particulièrement friande de nouvelles depuis le début de la Révolution française et qu'il s'agit de contrôler – que par leur rôle joué dans le combat contre les ennemis de l'intérieur, à savoir tant les royalistes que les néo-jacobins, et de l'extérieur, c'est-à-dire les puissances monarchiques européennes coalisées. Le musèlement de la presse impulsé sous le Second

⁸ Philippe BOURDIN, Michel BIARD, Hervé LEUWERS, Pierre SERNA, « Apprivoiser la république », in 1792, *op.cit.*, p.11.

⁹ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.449.

Directoire se poursuit ainsi sous le Consulat et la propagande bonapartiste y trouve un appui certain pour asseoir son hégémonie, ce dont témoignent les feuilles alsaciennes – notamment le *Strassburgischer Weltbote* ou le *Niederrheinische Kurier* – et du Mont-Tonnerre, comme *Der Beobachter vom Donnersberg*, publiées à la fin de la décennie 1790 et durant les premières années du XIXe siècle. Sur la rive gauche du Rhin, les gazettes et journaux d’annonces – sous tutelle princière et fidèles à leur ambition de neutralité se font le relais des informations officielles diffusées par les gouvernements de part et d’autre du Rhin.

Le nombre d’articles par journaux – de 4 à 11 pour le 18 Brumaire et 3 à 7 (sans ceux qui ont trait aux préparatifs de l’événement) pour le sacre de Napoléon – apparaît, quant à lui, également restreint par rapport à ceux qui couvrent la fuite du roi, tout comme leur durée d’insertion (une semaine environ pour le coup d’État de 1799 et entre trois et sept jours pour le 2 décembre 1804). Au début du XIXe siècle, il est ainsi possible de constater une certaine homogénéisation du nombre d’insertions par événements et par feuilles, liée au contrôle effectué sur la presse et à la politique d’extrême-centre menée notamment par le gouvernement français au tournant du XIXe siècle de part et d’autre du Rhin.

La frontière qui sépare le territoire national français des principautés allemandes apparaît ainsi fragilisée, au regard de la médiatisation des événements marquant les années 1791, 1792, 1799 et 1804. La forte mobilisation journalistique autour de la fuite du roi, du coup d’État de Bonaparte et son sacre engendre un effacement de la frontière, bien que celle-ci puisse néanmoins apparaître dans le regard porté par les rédacteurs sur l’événement de Varennes.

Au moment de l’avènement de la République, la bordure du territoire national apparaît fragilisée, à travers les silences de la presse tant allemande qu’alsacienne. À l’instar de ce qui a pu être observé précédemment au sujet du jacobinisme, le républicanisme ne semble ainsi pas suivre la frontière matérialisée par le Rhin.

1.2. La contraction des temps de l’information politique dans les journaux publiés de part et d’autre du Rhin

La fuite du roi apparaît probablement comme l’expérience qui a fait couler le plus d’encre et chaque journal rhénan lui consacre ses articles selon un calendrier et une intensité qui lui sont propres. A Strasbourg, la *Geschichte der gegenwertigen Zeit* (24 juin), la *Strasburgische Zeitung* (25 juin) et le bilingue *Courrier politique et littéraire des deux Nations-Politisch-*

Litterarischer Kurier (26-27 juin) sont les premiers à publier un article concernant la disparition du roi¹⁰, tandis que la *Karlsruher Zeitung* et le *Mannheimer Intelligenzblatt*, par exemple, ne publient leurs premiers articles qu'au début du mois de juillet¹¹. Cette constatation met en évidence la rapidité de la majorité des journaux strasbourgeois à publier la nouvelle alors qu'outre-Rhin, les périodiques semblent, pour leur part, plus lents. Se pose ainsi la question de la diffusion de l'information. Selon Timothy Tackett, la nouvelle de l'évasion du roi arrive le 23 juin à la frontière Est du royaume, soit deux jours après la capitale¹². Or, la nouvelle de la fuite et celle de l'arrestation de la famille royale sont insérées conjointement dans les périodiques strasbourgeois dès les 24-25 juin, tant et si bien que les lecteurs n'ont pas à vivre dans l'angoisse qui secoue les Parisiens, le 21 juin, à l'idée d'apprendre que le roi a passé la frontière. Il faut, en revanche, attendre les premiers jours du mois de juillet pour voir les premières mentions de la fuite du roi et de ses conséquences dans les périodiques germaniques. Ce délai peut s'expliquer par les mesures prises par l'Assemblée nationale de renforcer le contrôle des frontières. La *Geschichte der gegenwartigen Zeit* fait ainsi mention des mesures prises par « toutes les sociétés administratives y compris la municipalité »¹³ de Strasbourg, notamment celle de vérifier tous les véhicules qui souhaitent franchir la frontière et de ne laisser passer personne outre-Rhin. Ces dispositions, qui ont pour objectif de sécuriser le territoire national dans l'optique d'une potentielle invasion ennemie à la suite de l'arrestation du roi à Varennes, ont un impact sur la diffusion des nouvelles et peuvent expliquer le délai d'insertion dans les périodiques d'outre-Rhin. De plus, alors qu'en 1791, les journaux publiés à Strasbourg peuvent bénéficier de la libre circulation de l'information et de la libération de la presse grâce à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 alors que les feuilles germaniques sont soumises à la censure princière, qui s'exprime la plupart du temps dès le sous-titre et qui restreint les sources d'information à la disposition des journalistes. Cependant, la *Karlsruher Zeitung* fait figure d'exception en publiant ses premiers articles au sujet de la fuite de Louis XVI, dès le 1^{er} juillet, et se distingue ainsi de ses homologues germaniques qui ne mentionnent pas l'événement avant le 4 juillet. Alors que ces dernières témoignent plus ouvertement d'une tendance contre-révolutionnaire, la gazette de Karlsruhe privilégie l'impartialité, en ne

¹⁰ *Geschichte*, op.cit., N°234, 24 juin 1791, p.925-926 ; *Strasburgische Zeitung*, N°147, 25 juin 1791, p.586-587 ; *Courrier politique et littéraire des Deux Nations*, Supplément au N°145, 26 juin 1791, p.621-625 ; *Politisch-litterarischer Kurier*, N°145, 27 juin 1791, p.580-582.

¹¹ *Karlsruher Zeitung*, N°79, 1^{er} juillet 1791, p.409 ; *Mannheimer Intelligenzblatt mit kurfürstlichem gnädigsten Privilegium*, N°54, 5 juillet 1791 (aucune numérotation de page).

¹² TACKETT, *Le roi s'enfuit*, op.cit., p.186.

¹³ *Geschichte*, N°234, 24 juin 1791, p.925, « alle hiesige Verwaltungs-Gesellschaften sammt der Municipalität ».

privilégiant aucune tendance politique, tout en veillant cependant à n'insérer que des informations modérées, approuvées par le pouvoir princier.

A l'inverse, les feuilles rhénanes publiées à l'automne 1792 font paraître la nouvelle de la proclamation de la République à quelques jours d'intervalle seulement. Bien que la presse de Strasbourg semble une nouvelle fois être la première à transmettre l'information aux lecteurs – la *Strassburger Zeitung* insère son premier article à ce sujet le 26 septembre –, les périodiques qui paraissent outre-Rhin reprennent rapidement la nouvelle, tant et si bien que l'*Argos* et la *Karlsruher Zeitung* publient, tous deux, cette dernière pour la première fois, le 28 septembre. La *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* (29 septembre) ainsi que le *Mannheimer Intelligenzblatt* (1^{er} octobre) ne tardent pas à suivre le mouvement impulsé par leurs homologues¹⁴. Compte tenu de l'engagement idéologique, jacobin radical voire sans-culotte, de Schneider ainsi que de Simon et Meyer, les rédacteurs respectifs de l'*Argos* et de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, l'insertion tardive de l'événement dans les pages de leurs feuilles peut sembler curieuse, d'autant plus que leur collègue modéré et opposant politique, Salzmann, apparaît comme étant le premier à relayer l'information. Cependant, si l'on prend en considérations les numéros qui ont précédé le 21 septembre, il est possible de remarquer que les deux journaux jacobins extrêmes strasbourgeois semblent avoir anticipé le changement de régime en insérant des articles relatifs à un potentiel avènement de la République dès le 14 septembre 1792¹⁵. L'insertion tardive du premier article et conjointe à celle des journaux contre-révolutionnaires d'outre-Rhin masque par conséquent le républicanisme de l'*Argos* et de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, tendance politique qui apparaît ainsi en trompe l'œil. En outre, alors que le faible taux d'insertion de l'information liée à l'avènement de la République laisse envisager un désintérêt de la presse rhénane, la rapidité de publication dans les feuilles allemandes – moins d'une semaine après le premier journal strasbourgeois – met néanmoins en évidence l'importance de l'événement ainsi que la porosité des frontières, qui malgré la guerre – et la censure – laissent circuler les informations d'un État à un autre¹⁶.

Cette contraction du temps se remarque également lors de la publication des articles relatifs au Coup d'État du 18 brumaire, du sénatus-consulte puis du sacre de Napoléon en 1804. Il faut moins de cinq jours en moyenne pour que les informations relatives aux événements du tournant du XIX^e siècle paraissent dans les journaux du Rhin supérieur, alors qu'en décembre 1804, les

¹⁴ *Beylage zur Strassburgischen Zeitung*, 26 septembre ; *Karlsruher Zeitung*, N°117, 28 septembre 1792 ; *Argos*, *op.cit.*, N°26, 28 septembre 1792 ; *Geschichte*, *op.cit.*, N°240, 29 septembre 1792 ; *Mannheimer Intelligenzblatt*, N°79, 2 octobre 1792.

¹⁵ *Geschichte*, *op.cit.*, N°227, 14 septembre 1792, p.905-906 ; *Argos*..., *op.cit.*, N°24, 21 septembre 1792, p.190.

¹⁶ LACHENICHT, *Information und Propaganda*, *op.cit.*, p.406-411.

périodiques rhénans publient ainsi quasiment conjointement les éléments liés au sacre. La guerre européenne ne semble ainsi pas avoir d'impact significatif sur la circulation des informations vers l'espace germanique, notamment en raison de l'appartenance du pays de Bade à l'aire d'influence française. Les journaux publiés outre-Rhin, fidèles à leur neutralité, qui se caractérise par l'invisibilité de l'opinion personnelle du rédacteur et la fidélité à la politique officielle, peuvent notamment sélectionner les informations dépolitisées véhiculées par les journaux français, soumis à la censure directoriale et consulaire.

Si les journaux strasbourgeois se positionnent comme les premiers relais des événements de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècles, les feuilles germaniques tendent progressivement à insérer de plus en plus rapidement les nouvelles relatives à ces faits marquants de la vie politique française, notamment grâce à la situation géopolitique européenne à l'avantage de la France.

1.3. Aux sources de l'information : neutralité prédominante et prévalence parisienne (1791-1804)

Afin de traiter des événements, plusieurs types de sources d'information sont mobilisés par les rédacteurs des journaux du Rhin supérieur à l'ère des révolutions : les comptes rendus des assemblées successives et documents émanant du gouvernement français, les journaux, les lettres officielles ainsi que celles issues de la correspondance privée, l'observation personnelle des journalistes ou les récits de témoins oculaires. Le choix d'insérer un document au détriment d'un autre pour traiter des événements marquants du tournant du XIXe siècle relève d'enjeux éditoriaux et politiques qu'il s'agit ici de définir.

Toutes les feuilles, qu'elles soient publiées sur la rive droite ou sur la rive gauche du Rhin, portent des comptes rendus des séances de l'Assemblée nationale, puis celles des Conseils des 500 et des Anciens et enfin celles du Sénat à l'attention de leur public, le plus souvent sans commentaires. Cependant, bien que ces documents officiels soient utilisés de part et d'autre du Rhin, ils semblent néanmoins constituer la source d'information quasi-exclusive de la presse allemande durant toute la période ainsi que celle des périodiques alsaciens et mayençais à partir du second Directoire. Ce choix met en évidence une volonté de proposer une information neutre – liée à la politique officielle du moment et insérée sans l'opinion personnelle du rédacteur – voire dépolitisée au tournant du XIXe siècle, lorsque les journaux tendent à diffuser la culture politique d'extrême-centre impulsée par le gouvernement directorial puis consulaire. *Der*

Beobachter vom Donnersberg, périodique publié à Mayence en 1798-1799, est révélateur du rôle joué par la presse à la fin du XVIII^e siècle en territoire annexé. Alors qu'il publie la formule suivante en en-tête : « Comme on fait des lois et qu'on les exécute tous les jours, les journaux, qui sont les porte-paroles de la Nation, doivent pouvoir dire ce que la Nation pense de ces lois et de leur exécution. »¹⁷, le périodique mayençais tend à puiser exclusivement ses informations auprès des Assemblées. Ces dernières semblent ainsi incarner l'« esprit public », c'est-à-dire la somme des opinions individuelles – des représentants du peuple en l'occurrence –, qu'il s'agit de diffuser auprès de la société pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique d'extrême-centre, qui est présentée comme la plus à même de raffermir la République, voire d'imposer cette dernière en territoires annexés¹⁸. Outre la neutralité – qui s'accompagne d'une dépolitisation, visant à éloigner les lecteurs de toute compétence politique – de l'information dans le Rhin supérieur, l'usage massif des comptes rendus des séances des assemblées par les journaux rhénans témoigne également d'une centralisation parisienne des nouvelles, ce que vient par ailleurs confirmer la seconde source d'information majoritairement insérée dans la presse rhénane à l'ère des révolutions : les journaux.

En 1791, le *Courrier politique et littéraire des deux Nations* annonce tirer certaines nouvelles « de différens Journaux de Paris » pour relayer la fuite et l'arrestation de la famille royale à Varennes. Bien que Treuttel ne mentionne pas explicitement quelles sont ces sources parisiennes qui lui permettent d'offrir une compilation de nouvelles à ses lecteurs, le contenu de cette rubrique témoigne néanmoins d'un caractère patriote, jacobin et monarchiste constitutionnel. La même tendance centriste et centralisatrice apparaît chez son collègue Salzmann qui insère, un article issu des *Annales patriotiques et littéraires*, dirigées par Louis Sébastien Mercier et notamment rédigées par Jean-Louis Carra, le 30 juin 1791, dans la *Strassburger Zeitung*¹⁹. De même, outre-Rhin, bien que les journalistes tendent à puiser leurs informations dans les comptes rendus des séances de l'Assemblée nationale, ils semblent également tirer certaines nouvelles de journaux français, parisiens en l'occurrence. Il est ainsi, par exemple, possible de constater que le *Politisch-Litterarischer Kurier* et la *Karlsruher Zeitung* insèrent la même information au sujet de la situation de la famille royale après leur retour aux Tuileries, respectivement le 6 et le 8 juillet 1791. Bien que le propos soit formulé légèrement différemment – ce qui est révélateur de phénomènes de traductions –, la similitude

¹⁷ *Der Beobachter vom Donnersberg*, N°27, 24 brumaire an VIII, « Da man täglich Geseze macht und sie vollzieht, so müssen die Zeitungen, welche die Wortführer der Nation sind, sagen können, was die Nation von den Gesezen und von ihrer Vollziehung denkt. »

¹⁸ OZOUF, « Esprit public », *op.cit.*, p.711-714.

¹⁹ *Strassburgische Zeitung*, N°151, 30 juin 1791, p.601.

entre les deux articles met en évidence une source d'information commune, émanant de la capitale française, à deux journaux publiés respectivement de part et d'autre du Rhin et dont la tendance politique diffère²⁰. Le plagiat étant une pratique courante dans la presse, et plus encore en province, où les journaux – ne pouvant mobiliser de nombreux correspondants – sont tributaires de leurs collègues parisiens, l'exemple des deux journaux rhénans tend à mettre en lumière l'existence d'une culture européenne commune de l'information politique²¹. Sous le second Directoire, le Consulat et l'Empire, cette pratique se doublant d'un contrôle accru des périodiques, les feuilles publiées lors du 18 brumaire et, plus encore, lors du sacre en 1804, indiquent puiser les éléments insérés dans leurs pages dans le *Moniteur* et le *Journal officiel*, vecteurs de la propagande dépolitisée visant à légitimer le pouvoir autocratique napoléonien. A l'instar des comptes rendus des assemblées françaises, l'importance des feuilles parisiennes témoigne d'une forte propension à la centralisation des sources d'information, tendance qui se double d'une volonté de neutraliser et de dépolitisier les éléments portés à la connaissance du public au tournant du XIXe siècle.

A l'inverse, la correspondance privée ou entretenue par une société populaire ainsi que l'observation personnelle ou celle de témoins oculaires, utilisés par les périodiques en 1791 et 1792 qui bénéficient de la liberté d'expression accordée par la Déclaration des droits de 1789, témoignent d'une volonté de proposer des informations qui ne proviennent pas de la capitale française et de la possibilité de diffuser une tendance politique divergente voire radicale. Ces documents insérés dans les journaux servent de supports aux journalistes qui n'hésitent alors pas à ajouter des commentaires ou des réflexions personnelles afin de promouvoir une tendance politique à laquelle ils adhèrent. L'exemple de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* en 1791 est à ce titre révélateur. En effet, Simon et Meyer insèrent de nombreuses traductions en allemand de lettres envoyées par les municipalités de Varennes, Verdun, Metz ainsi que celles des sociétés affiliées aux Jacobins, au sujet de la fuite et de l'arrestation de Louis XVI, avant de répondre aux questions qui peuvent leur être posées par leur lectorat au sujet de leurs partis pris politique notamment à l'égard de Louis XVI, qu'ils désacralisent radicalement²². L'ambition d'exhaustivité menée par Simon et Meyer ainsi que leur engagement auprès de leurs lecteurs alsaciens, probablement essentiellement strasbourgeois, met en évidence leur volonté de contribuer à la diffusion d'une culture politique démocratique et jacobine. De même, les journaux strasbourgeois en 1791 et 1792 relaient des informations locales notamment liées à la

²⁰ *Politisch-Litterarischer Kurier*, N°153, 6 juillet 1791, p.614 ; *Karlsruher Zeitung*, N°82, 8 juillet 1791, p.424.

²¹ POPKIN, *La presse de la Révolution*, op.cit., p.72.

²² Par exemple : *Geschichte*, op.cit., N°235, 25 juin 1792, p.927-928, N°236, 26 juin 1792, p.933.

manière dont les autorités ont su gérer l'annonce des événements mais également de quelle manière le peuple strasbourgeois et/ou haguénovien a réagi face à la nouvelle de la fuite du roi et de la proclamation de la République. Les 26 et 30 juin 1791, Treuttel insère dans son *Courrier politique et littéraire* deux articles qui révèlent aussi bien le zèle de la Municipalité strasbourgeoise pour assurer la sécurité de la ville et conserver l'ordre public – légitimant ainsi la mise en œuvre de mesures coercitives révélatrices d'une politique d'extrême-centre – que le calme et le patriotisme des citoyens de Strasbourg qui ont mis en scène l'exécution symbolique des hommes estimés responsables de la fuite du roi²³. Dans le but d'afficher leur jacobinisme radical et de contribuer à la légitimation de l'instauration du régime républicain auquel ils adhèrent, le 3 octobre 1792, Laveaux souligne, dans le *Courrier de Strasbourg*, que « les Jacobins ont enterré avec grande pompe, la royauté », dans un contexte d'extrême radicalisation des positionnements politiques autour du sort à réserver à Louis XVI, alors que Schneider pour sa part souligne la célébration de « l'abolition de la tyrannie et la proclamation de la République » par les citoyens de Haguenau²⁴.

Cependant, si en 1791 et 1792, les articles issus de la correspondance ou de l'observation de témoins oculaires peuvent être porteurs d'une information qui n'émane pas de Paris et permettent aux rédacteurs strasbourgeois de diffuser une culture politique jacobine, monarchique constitutionnelle ou républicaine, en 1799 et 1804, ces derniers tendent à véhiculer l'idéologie du gouvernement directorial, consulaire et impérial dans le Rhin supérieur.

En décembre 1804, les journaux rhénans se font également le relais de la réception de l'événement à Strasbourg. Le *Niederrheinische Kurier*, la *Karlsruher Zeitung* et le *Journal politique de Mannheim* relatent ainsi dans leurs pages la célébration du sacre dans la capitale bas-rhinoise. Les deux premiers périodiques – publiés tous deux dans une aire d'influence française – insèrent le même long article qui révèle tout particulièrement la portée symbolique de l'événement : l'avènement de Napoléon apparaît ainsi comme salvateur après le tumulte révolutionnaire. Le journal francophone publié à Mannheim, en revanche indique, de manière particulièrement lapidaire, la fête en l'honneur de l'Empereur et, contrairement à ses deux homologues, ne semble pas prêter grande attention à la résonance que l'événement peut avoir en province²⁵. Bien que des témoignages oculaires puissent également être insérés dans les

²³ *Courrier politique et littéraire*, op.cit., N°145, 26 juin 1791, p.621, N°148, 30 juin 1791, p.633.

²⁴ *Courrier de Strasbourg*, op.cit., N°233, 3 octobre 1792, p.929 ; *Argos*, op.cit., N°29, 9 octobre 1792, p.230-232.

²⁵ *Niederrheinische Kurier*, N°36, 3 décembre 1804 ; *Karlsruher Zeitung*, N°194, 5 décembre 1804, p.850-851 ; *Journal politique de Mannheim*, N°338, 6 décembre 1804.

périodiques alsaciens au tournant du XIX^e siècle avant d’être repris par les feuilles outre-Rhin, l’information apparaît néanmoins neutralisée, fidèle au pouvoir officiel et dépourvue de l’opinion personnelle de l’auteur, et dépolitisée, afin de maintenir le lecteur dans une passivité politique.

A l’exception de l’avènement de la République le 21 septembre 1792 qui se voit opposer un silence farouche tant par une partie des feuilles alsaciennes que par les journaux contre-révolutionnaires allemands, tous les événements sélectionnés semblent relayés dans la presse rhénane. La fuite du roi en 1791 en particulier provoque une multiplication des prises de paroles et une diffusion accrue des débats autour de la figure du roi. Le coup d’État du 18 Brumaire et le sacre de Napoléon en 1804 apparaissent, quant à eux, essentiellement comme des outils de la propagande bonapartiste qui visent à légitimer la prise de pouvoir par la force organisée par Sieyès et Bonaparte. L’analyse des événements de la décennie révolutionnaire permet également de mettre en lumière une contraction du temps d’insertion des nouvelles. Les feuilles d’outre-Rhin publient de plus en plus rapidement les nouvelles provenant de France, phénomène en grande partie lié à l’expansionnisme révolutionnaire, au clientélisme napoléonien ainsi qu’à la neutralisation et à la centralisation parisienne des informations insérées dans la presse française au tournant du XIX^e siècle. Au regard de la médiatisation des quatre événements sélectionnés, les limites du territoire national apparaissent mise à l’épreuve alors que le républicanisme peine à s’imposer sur tout le territoire en 1792 et qu’une information neutre et commune au Rhin supérieur tend à s’installer de part et d’autre de la frontière à partir de 1799.

2. Produire un récit commun des événements

La presse publiée dans le Rhin supérieur à l’ère des révolutions propose une hétérogénéité de sources d’information durant les premières années de la décennie 1790, en particulier du côté alsacien. Cette spécificité liée à la liberté d’expression accordée par la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen implique de réfléchir quant à la manière dont les rédacteurs, strasbourgeois notamment, se sont appuyés sur l’absence de censure pour diffuser une culture politique dans le contexte de la fuite du roi et de l’avènement de la République. De la même manière, il est possible de se questionner quant aux récits véhiculés au même moment par la

presse allemande, puis en 1799 et 1804 par l'ensemble des journaux rhénans, dans un contexte de neutralisation et de dépolitisation de la presse sous le Directoire, le Consulat et l'Empire.

2.1. Nommer les événements : entre « révolution » et stabilité politique

Nommer permet de reconnaître l'existence de toute chose mais également de se positionner par rapport à celle-ci par le choix du mot employé, ce dont les hommes du tournant du XIXe siècle, et les journalistes rhénans tout particulièrement, ont conscience. En nommant les événements qui marquent la décennie révolutionnaire, ils contribuent ainsi à la diffusion d'une culture politique et peuvent – notamment en 1791 et 1792 – accompagner la radicalisation du débat idéologique au sein de la société.

Au matin du 21 juin 1791, l'annonce de l'absence du roi et de sa famille tend à laisser planer le doute quant aux motivations qui sous-tendent cette disparition subite. L'une des raisons évoquée est celle de l'« enlèvement » de Louis XVI, ce dont témoignent une poignée de comptes rendus de séances de l'Assemblée nationale et d'articles issus de journaux publiés dans le *Courrier politique et littéraire des deux Nations* mais également dans la *Karlsruher Zeitung* qui – contrairement à ses homologues germaniques, plus ouvertement contre-révolutionnaires – entendent donner un aperçu circonstancié et « impartial » de l'événement, en véhiculant l'évolution de la perception de l'événement en France²⁶. Cette explication relayée par les journaux rhénans, qui s'inscrit dans un contexte de crispations auquel la circulation de rumeurs quant à l'existence de complots visant à enlever le roi a largement contribué, permet ainsi de témoigner de l'incrédulité de l'Assemblée nationale et des Parisiens face à l'annonce de l'absence du roi ainsi que du climat anxieux et de suspicion qui règne en France face à la menace contre-révolutionnaire. Comme l'indique Timothy Tackett, dès janvier 1791, l'un des députés fait part d'une telle menace, et des bruits semblables sont évoqués dans les journaux tout au long du printemps, bien que les détails de ces conspirations soient toujours vagues, tant et si bien que cette éventualité semble plausible durant les premières heures qui suivent la découverte de l'absence du roi²⁷. Cependant, à la différence des journaux de Paris qui relaient cette information dans les premières heures qui suivent la découverte de l'absence de la famille royale, les feuilles rhénanes insèrent souvent conjointement des nouvelles ayant trait à

²⁶ Par exemple : *Supplément du N°145 du Courrier politique et littéraire des Deux Nations*, p.621-622 ; *Karlsruher Zeitung*, N°80, 4 juillet 1791, p.412.

²⁷ TACKETT, *Le roi s'enfuit*, op.cit., p.124.

« l'enlèvement » et à « la fuite », ce qui vient délégitimer l'idée selon laquelle le roi aurait été victime d'une manigance contre-révolutionnaire, notamment ourdie par les émigrés aidés des princes allemands. L'information liée à d'une « fuite » délibérée du monarque supplante ainsi rapidement l'hypothèse d'un « enlèvement », argument qui permettait néanmoins de continuer de croire en la pérennité de la Monarchie constitutionnelle et, par conséquent, en l'équilibre politique que l'Assemblée nationale tente d'incarner. Des lettres ou adresses de particuliers insérées dans les journaux alsaciens dénoncent ainsi ouvertement le départ volontaire de Louis XVI et révèlent le torrent émotionnel provoqué par l'événement : indignations et peurs se succèdent dans les articles publiés dans le *Courrier politique et littéraire des deux Nations* et sa version allemande, la *Strassburger Zeitung*, le *Nationalblatt* ou encore la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*²⁸. Comme le rappelle Timothy Tackett, la fuite du roi perçue, à l'été 1791, comme une désertion et une trahison, est une expérience profondément traumatisante et déstabilisatrice, qui laisse les Français – mais également les populations étrangères qui observent l'événement – privés d'un imaginaire politique commun sur lequel ils imaginaient toujours pouvoir se reposer²⁹. L'impact de la tentative d'évasion de Louis XVI et de sa famille marque ainsi de manière colossale et durable les mentalités, ce dont témoignent les lettres et adresses insérées dans les journaux strasbourgeois qui tendent ainsi à se positionner vis-à-vis du roi, alimentant le débat qui entoure son maintien au pouvoir. Bien que toutes les feuilles patriotes alsaciennes – et françaises en général – témoignent d'une hostilité à l'égard du roi, la feuille de Simon et Meyer est néanmoins la seule parmi toutes celles publiées à l'été 1791 dans le Rhin supérieur à faire preuve d'un républicanisme précoce et à ne jamais relayer l'idée d'un enlèvement potentiel du monarque, sauf pour la dénoncer³⁰. A l'inverse, les journaux publiés outre-Rhin désignent l'événement du mois de juin 1791 comme un point de rupture politique – qu'ils reprennent ou non l'idée d'un « enlèvement » et insistent fortement sur la nécessaire défense de Louis XVI et de son maintien sur le trône de France, témoignant ainsi de leur tendance contre-révolutionnaire et royaliste.

L'abolition de la monarchie dont l'annonce est confirmée dans la moitié des journaux rhénans en septembre 1792 peut apparaître à ce titre comme la suite logique des débats engendrés par

²⁸ Par exemple : *Courrier politique et littéraire*, *op.cit.*, N°145, 26 juin 1791, p.624, « Extrait d'une lettre de Paris, écrite dans les premiers transports d'inquiétude & d'indignation sur la fuite du roi » ; *Strassburger Zeitung*, N°149, 28 juin 1791, p.593, « Paris den 24 Junius ».

²⁹ TACKETT, *Le roi s'enfuit*, *op.cit.*, p.25.

³⁰ *Geschichte*, *op.cit.*, N°236, 26 juin 1791, p.933-934, « Warum nennen Sie Ludwig den XVIten seit seiner Flucht nicht mehr König ? », N°241, 1^{er} juillet 1791, p.955-956, « Wie soll die National-Versammlung Ludwig den XVIten empfangen ? » ; Timothy TACKETT, *Le roi s'enfuit*, *op.cit.*, p.137.

la fuite du roi un an plus tôt et semble sous-entendre l'instauration d'une République. Les termes choisis pour faire référence à l'événement ont néanmoins une résonance spécifique, en fonction de la tendance idéologique des journaux qui les mobilisent. Faire allusion à « l'abolition de la monarchie » fait référence à la forme de gouvernement et met, par conséquent, en évidence que le bouleversement politique en cours est intimement lié à la figure du roi – de Louis XVI notamment, dont le procès intervient en cette fin d'année 1792 – tant pour les feuilles révolutionnaires que contre-révolutionnaires. Cependant, ces termes, utilisés par les périodiques, comme l'*Argos* par exemple, qui construisent le discours républicain comme antagoniste à la royauté, qui peut le cas échéant être qualifiée de tyrannie, révèlent une volonté de faire table rase du passé et donc de changer de régime politique, pour empêcher définitivement toute résurgence d'Ancien Régime et ainsi sécuriser les apports de la Révolution³¹. *A contrario*, pour les feuilles anti-jacobines et partisans de la monarchie constitutionnelle – comme la *Strassburger Zeitung*, du côté alsacien – ainsi que celles qui paraissent sous tutelle princièrè outre-Rhin, cette « abolition de la monarchie » s'apparente à une déstabilisation de l'ordre établi et confirme – pour les secondes – la France au rang d'ennemie, dans un contexte de guerre.

En revanche, témoigner de la « proclamation de la République » met en évidence que la table rase a été effectuée et qu'une nouvelle page de l'histoire politique française est à écrire. L'*Argos*, le *Courrier de Strasbourg* ou encore la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, informent par conséquent explicitement leur public – tant germanophone que francophone – de l'avènement du régime républicain dès la fin du mois de septembre, quand ils ne l'annoncent pas en amont, et confirment la radicalisation de leur tendance politique, tant jacobine que républicaine³². A l'inverse, les journaux modérés strasbourgeois et contre-révolutionnaires allemands ne font, en revanche, brièvement état de l'avènement de la République que plusieurs semaines après l'événement, témoignant ainsi de leur hostilité alors même que le changement de régime a été entériné.

Alors que les événements de 1791 et 1792 sont explicitement perçus – positivement ou négativement – comme des points de rupture politiques et donc des vecteurs de déstabilisation d'un ordre établi par les journaux rhénans, ceux publiés en 1799 semblent quant à eux réticents à attribuer le qualificatif de « révolutionnaire » au coup d'État du 18 Brumaire, tant il semble

³¹ *Argos*, *op.cit.*, N°29, 9 octobre 1792, p.230-232 ; Raymonde MONNIER, « Que signifie « être républicain » en septembre 1792 ? », in *1792*, *op.cit.*, p.38.

³² *Argos*, *op.cit.*, N°24, 21 septembre 1792, N°26, 28 septembre 1792 ; *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°227, 26 septembre 1792 ; *Geschichte*, *op.cit.*, N°227, 14 septembre 1792, N°240, 29 septembre 1792.

connoté négativement aux yeux de ses contemporains. Le *Strassburger Weltbote* se fait alors le relais des craintes qui entourent l'événement ainsi que la doctrine modérée inhérente au Directoire qui entend, depuis 1795, « Terminer la Révolution » en annonçant qu'« on remarquera que cet événement ne ressemble à aucun autre de même nature. Il n'a été question d'aucune déposition, d'aucune arrestation, d'aucune punition pour qui que ce soit. Tout s'est déroulé de manière pacifique. C'était plus une fête qu'une révolution. »³³ En faisant implicitement référence à la période qui entoure la prise des Tuileries du 10 août 1792 et l'exécution de Louis XVI en janvier 1793, tout en soulignant les troubles engendrés par ses événements attribués à leur caractère « révolutionnaire », l'auteur de cette lettre insérée dans le *Strassburger Weltbote* témoigne de la lassitude ambiante face au climat de guerre civile incessant depuis 1789 ainsi que d'une forme d'adhésion à la propagande bonapartiste qui présente le coup d'État comme une manière de sauver la République et restaurer la paix intérieure. En 1799, la notion de « Révolution » apparaît comme une menace pour la stabilité de l'État et un danger pour l'ordre public, ce qui légitime la mise en œuvre d'une politique coercitive d'extrême-centre. Quelques jours plus tard, le même journal strasbourgeois insère néanmoins un article au sujet du décret instaurant le Consulat et qui souligne que : « Jamais un aussi grand calme ne dominait dans cette grande ville. Chacun s'étonne qu'une révolution aussi importante ait pu être menée à bien en aussi peu de temps. »³⁴ Bien que le journal parisien dont il tire ses informations reconnaisse que le 18-19 Brumaire est bien une « révolution » dans la mesure où un changement de régime politique est intitulé, il souligne le calme qui règne afin de souligner le pacifisme et la capacité des acteurs du coup d'État de maintenir l'ordre public mais également de légitimer la prise de pouvoir par Bonaparte notamment.

2.2. Préserver la monarchie ou sauver le roi (1791) ?

Face au traumatisme engendré par la fuite du roi, les journaux strasbourgeois publiés en juin et juillet 1791 proposent un discours visant à rassurer les lecteurs quant à la stabilité de l'État incarnée par l'Assemblée nationale, et à la pérennité du régime monarchique constitutionnel,

³³ *Ausserordentliche Beilage zum Strassburger Weltbote*, « Man will bermerken, dass diese Begebenheit keiner andern von ähnlicher Art gleicht. Es war von keiner Absezung, keiner Arrestation, keiner Strafe für irgend Jemand die Frage. Alles ging sehr friedfertig zu. Es war mehr ein Fest als eine Revolution. »

³⁴ *Strassburger Weltbote*, N°28, 17 novembre 1799, « Nie herrschte in dieser grossen Gemeinde ein grössere Ruhe. Jedermann erstaunt darüber, das seine so wichtige Revolution in so kurzer Zeit habe zu Stande gebracht werden können »

malgré la défiance face au roi. A l'inverse, les feuilles contre-révolutionnaires qui paraissent outre-Rhin entendent légitimer la restauration de Louis XVI dans ses prérogatives en soulignant les troubles occasionnés par les révolutionnaires, en particulier par les clubistes. Seule la *Karlsruher Zeitung*, par son impartialité, publie des informations qui mettent en évidence l'ambivalence de la situation en France à l'été 1791 en soulignant aussi bien l'unité nationale, l'opposition au roi que la volonté de conserver la Monarchie française ainsi que des articles qui appellent à sauver Louis XVI³⁵.

Le second supplément au numéro 145 du *Courrier politique et littéraire des Deux-Nations*, insère un article « Extrait d'une lettre de Paris, écrite dans les premiers transports d'inquiétude & d'indignation sur la fuite du roi » et dont l'auteur indique que :

« L'assemblée nationale agit & délibère avec une prudence & une majesté digne d'un peuple libre ; les côtés droits & gauche ont paru oublier la ligne de démarcation tracée entre eux par des principes opposés, l'intérêt public faisoit disparaître tout esprit de parti pour attirer sur lui l'attention & le zèle de l'assemblée entière ; depuis le départ du roi elle n'a pas discontinué un moment ses travaux augustes : nuit et jour elle travaille pour prévenir les dangers intérieurs & extérieurs qui paroissent menacer la constitution. »³⁶

En relayant l'information selon laquelle l'événement marquant du début de l'été 1791 aurait permis aux « pères de la Nation », selon l'expression employée par Timothy Tackett, de dépasser les clivages politiques afin d'agir pour le bien commun, le journal strasbourgeois entend contribuer à la légitimation du pouvoir de l'Assemblée Nationale ainsi qu'à rassurer les lecteurs quant à la sécurité que cette dernière leur assure³⁷. L'union des députés – bien qu'elle ne soit réelle que durant les quelques jours qui font suite à l'événement – ainsi que leur assiduité au travail apparaissent ainsi comme autant de marqueurs d'un transfert de souveraineté, d'un roi parjure et déserteur à une assemblée composée de représentants du peuple unie pour la sauvegarde de la patrie en danger et qui reste à son poste. En insérant cet article dans le *Courrier politique et littéraire*, Treuttel entend ainsi encourager ses lecteurs à accorder leur confiance à leurs députés qui ont su dépasser l'antagonisme politique qui les divisait – les érigeant au rang de modèle de modération à suivre – pour assurer la pérennité de la sauvegarde des acquis révolutionnaires symbolisés par la future Constitution. Le rédacteur-imprimeur – tout comme la majorité de ses collègues strasbourgeois – révèle ainsi que malgré la rupture politique occasionnée par la fuite du roi, le régime monarchique constitutionnel n'est pas en passe d'être

³⁵ Par exemple : *Karlsruher Zeitung*, N°81, 6 juillet 1791, p.419, N°86, 18 juillet 1791, p.447.

³⁶ 2nd supplément au N°CLXV du *Courrier politique et littéraire du département du Bas-Rhin*, p.624.

³⁷ TACKETT, *Le roi s'enfuit*, op.cit, p.154 ; *Id*, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.

abandonné tout en contribuant aux transferts de souveraineté et de sacralité du roi vers la Nation, représentée par l'Assemblée nationale, ce qui est confirmé par la *Karlsruher Zeitung*, le 18 juillet 1791³⁸. Bien que la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* fasse également l'éloge des décisions prises par l'Assemblée et qu'elle souligne que tous les regards se tournent avec anxiété vers les députés dont le rôle de garant de l'unité nationale est régulièrement affirmé, Simon et Meyer mettent néanmoins en doute l'authenticité des motivations qui ont mené à la concorde qui règne au sein même de l'Assemblée : « A l'annonce de l'arrestation du roi, une telle peur a saisi la partie droite de l'Assemblée nationale qu'elle a rejoint le côté gauche à six près. »³⁹ Les rédacteurs strasbourgeois mettent ainsi en évidence la radicalité de leur positionnement politique jacobin, qui se nourrit d'une culture du soupçon et du complot et cultive une vision duale de la société à l'ère révolutionnaire. Si Simon et Meyer semblent se réjouir d'un potentiel basculement de l'équilibre politique qu'entend incarner la Monarchie constitutionnelle en faveur de la gauche patriote voire démocrate, la pression exercée par les patriotes radicaux, en particulier ceux membres de clubs politiques, est vivement décriée par le *Mannheimer Intelligenzblatt*, le 5 juillet 1791. Son anti-jacobinisme et son esprit contre-révolutionnaire extrême s'expriment ainsi fermement alors qu'il dénonce la décision prise par des sociétés politiques parisiennes d'imposer une Assemblée nationale au roi, si celui-ci n'est pas démis de ses fonctions, et dont les prérogatives seraient de le diriger.

Malgré les transferts de souveraineté à l'œuvre à la suite de la fuite et de l'arrestation de Louis XVI ainsi que les insinuations des journaux contre-révolutionnaires allemands quant à l'instauration d'une République en France, les périodiques alsaciens semblent néanmoins majoritairement conservateurs. Ainsi, si la presse rhénane semble globalement s'accorder quant à la nécessaire sauvegarde de la royauté en France, elle n'apparaît pas vouloir asseoir son avenir sur les mêmes arguments.

Bien que la fascination pour la famille royale semble faire l'unanimité au sein de la presse rhénane à l'été 1791, les journaux strasbourgeois insistent, pour leur part, sur la nécessité de surveiller le roi tout en mettant en lumière la figure du dauphin, qui représente l'espoir d'une monarchie régénérée, imprégnée des valeurs révolutionnaires, alors que les journaux outre-Rhin relaient l'image d'un roi prisonnier malgré une ferveur populaire en faveur de ce dernier.

³⁸ *Karlsruher Zeitung*, N°86, 18 juillet 1791, p.447.

³⁹ *Geschichte*, *op.cit.*, N°237, 27 juin 1791, p.938, « Auf die Nachricht, dass der König angehalten worden, ist eine solche Furcht in die rechte Seite der National-Versammlung gefahren, dass sies ich bis auf sechse mit der linken Seite vereinigt haben. »

Le *Politisch-Litterarischer Kurier*, la *Strassburgische Zeitung* et la *Karlsruher Zeitung* insèrent tous trois la scène qui tend à révéler un transfert de sacralité de Louis XVI vers le Dauphin⁴⁰ : « Hier le peuple s'est réuni afin de voir l'héritier au trône se promener sur la terrasse des Tuileries. Un grenadier le prit dans ses bras et le montra au peuple. Vive notre petit roi, s'exclamèrent bientôt de nombreuses voix. »⁴¹ Le fils du roi apparaît ainsi comme le symbole de l'innocence et l'espoir d'un avenir pour la royauté en France, à condition qu'il soit instruit dans les principes de la Révolution, alors que la défiance vis-à-vis de Louis XVI s'accroît au sein de la population française, bien que la *Karlsruher Zeitung* – fidèle à sa volonté d'incarner un centre politique – remarque que bien qu'« une grande partie du peuple est contre le roi, il trouve cependant aussi beaucoup de défenseurs »⁴².

Du point de vue des journaux alsaciens, la trahison du roi engendre néanmoins la peur et mène à une surveillance accrue et légitime de la famille royale, qui est constamment accompagnée de La Fayette et de quatre capitaines de la garde nationale ainsi que de trente officiers, si l'on en croit la précoce républicaine *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*⁴³. Le contre-révolutionnaire notoire *Mannheimer Intelligenzblatt* souligne, pour sa part, la présence de 700 à 800 gardes qui se remplacent quotidiennement aux Tuileries et dont 8 d'entre eux accompagnent constamment le roi, fusil sur l'épaule, même durant sa promenade. Les chiffres proposés par le journal contre-révolutionnaire mannheimois et, plus encore, la mention du port d'arme par les gardes mettent en évidence sa volonté de dénoncer le sort réservé à Louis XVI et à sa famille et de diaboliser la Révolution française qui retient le monarque prisonnier, et lui impose une surveillance armée comme s'il n'était qu'un vulgaire criminel⁴⁴. Cette description tend ainsi à légitimer l'appel lancé par les contre-révolutionnaires allemands, relayé par le journal, visant à sauver le roi du péril révolutionnaire et de le rétablir dans ses fonctions afin de mettre définitivement un terme à une Révolution considérée comme dangereuse pour l'équilibre politique européen.

⁴⁰ *Politisch-Litterarischer Kurier*, N°153, 6 juillet 1791, p.614 ; *Strassburgische Zeitung*, N°158, 8 juillet 1791, p.630 ; *Karlsruher Zeitung*, N°82, 8 juillet 1791, p.424.

⁴¹ *Strassburger Zeitung*, N°158, 8 juillet 1791, p.630, « Vorgestern drängte sich das Volk herbey um den Thronerben der auf der Terasse der Tuileries spazieren gieng, zu sehen. Ein Grenadier nahm ihn auf die Arme, und zeigte in dem Volke. Es lebe unser kleine König, riefen alsbald eine Menge Stimmen. »

⁴² TACKETT, *Le roi s'enfuit*, op.cit., p.136 ; *Karlsruher Zeitung*, N° p.447, « ein grosser Theil des Volks ist gegen den König, doch findet er auch viele Vertheidiger »

⁴³ *Geschichte*, op.cit., N°251, 11 juillet 1791, p.1009.

⁴⁴ *Mannheimer Intelligenzblatt*, op.cit., N°56, 12 juillet 1791.

2.3. Modérer le discours politique républicain ?

Alors qu'en 1791 les royalistes craignent la prise de pouvoir de la branche démocrate de l'Assemblée et la perspective d'une abolition de la monarchie sous l'influence des Cordeliers, les périodiques alsaciens – bien que majoritairement conservateurs – entendent néanmoins diffuser les questionnements autour du républicanisme qui prennent leur essor après la fuite du roi.

Le 11 juillet 1791, la *Strassburger Zeitung* propose un article dans lequel est définie la notion de république :

« En ce temps où l'on parle tant de républiques, il peut être bon de définir ce que l'on entend aujourd'hui par république. M. Brissot appelle république une forme de gouvernement où tous les pouvoirs 1. sont délégués ou administrés par des substituts ; 2. où ses administrateurs ou fonctionnaires sont tous choisis parmi le peuple et par le peuple, et 3. où ils ne sont en fonction que pour un temps, et ne possèdent pas une place à titre définitif. Seuls les États américains sont en ce sens une république. A Rome, il y avait un conseil héréditaire. A Athènes, il n'y avait pas de représentation, mais le peuple délibérait lui-même dans de grandes assemblées. On trouvera donc peu de républiques véritables. La France, d'après la nouvelle constitution, est entièrement une république, à l'exception du seul pouvoir royal héréditaire. Deux questions se posent. Faut-il aussi que le roi soit un représentant de la nation, et donc que la royauté héréditaire soit abolie ? Ou 2. si on maintient l'hérédité, ne faut-il pas au moins entourer le roi d'un conseil composé de représentants élus ? Sur cette question, tous les patriotes semblent d'accord. Mais sur la première, il y a deux partis, dont l'un veut que l'hérédité du trône soit abolie, et l'autre qu'elle soit maintenue. »⁴⁵

La définition proposée par Brissot et reprise dans la gazette de Salzmann met en évidence l'ambiguïté du mot république, qui ne s'oppose pas à la monarchie, au moment de la crise constitutionnelle du « premier moment républicain »⁴⁶. La république s'apparente ainsi à un gouvernement représentatif, garanti par une assemblée élue démocratiquement, ce qui érige la

⁴⁵ *Beylage zur Strassburgischen Zeitung*, 11 juillet 1791, « In diesen Zeiten wo so viel von Republicken gesprochen wird, mag es gut seyn zu bestimmen, was man heutzutage unter einer Republick versteht. Hr. Brissot nennt eine Republick eine Regierungsform, wo alle Gewalten 1. Delegiret sind oder durch Stellvertreter verwaltet werden; 2. wo diese Verwalter oder Beamten alle aus dem Volke und von dem Volke gewählt worden, und 3. nur eine zeitlang im Amte sind, und nicht unabänderlich eine Stelle besizen. Die Amerikanischen Staaten allein sind in diesem Verstande eine Republick. Zu Rom gab es einen erblichen Rath. Zu Athen war keine Stellvertretung, sondern das Volk berathschlagte selbst in grossen Versammlungen. So wird man wenig wahre Republicken finden. Frankreich ist nach der neuen Konstitution ganz Republick, bis auf die einzige erbliche Königsgewalt. Es entstehen zwey Fragen. Soll auch der König ein Stellvertreter der Nation seyn, und also die erbliche Königswürde abgeschafft werden? Oder 2. wenn man die Erblichkeit beybehält, soll man nicht wenigstens den König mit einem Rathe umgeben, der aus gewählten Stellvertretern bestehe? In Ansehung der letztern Frage scheinen alle Patrioten einig. Aber in Ansehung der erstern giebt es zwey Partien, vovon die eine die Erblichkeit des Thrones abgeschafft, die andere sie beybehalten wissen will. »

⁴⁶ MONNIER, « Républicanisme, libéralisme et Révolution française », *Actuel Marx*, 2002/2 (n°32), p.83-108.

Monarchie constitutionnelle française au rang des modèles républicains. Cependant, bien que la fuite du roi et son arrestation à Varennes ne semblent pas remettre en question cette association politique, l'hérédité du trône semble néanmoins, selon l'auteur, elles engendrent une radicalisation du débat et diviser les patriotes, entre ceux qui entendent maintenir une « démocratie représentative » et ceux qui souhaitent instaurer une « république démocratique », dans laquelle le monarque serait issu du peuple grâce au processus électoral. Si la *Strassburger Zeitung* ne donne à aucun moment l'avis du rédacteur quant à l'issue que devrait trouver ce dilemme, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* dévoile dès les premiers articles consacrés à l'événement du mois de juin 1791 que Simon tend à considérer Louis XVI comme le premier magistrat de l'État français et indique ainsi implicitement sa volonté de contribuer à la diffusion d'une culture politique républicaine en cours d'élaboration. Cette désacralisation de la fonction royale se voit néanmoins modérée dans un article qui souligne aussi bien l'attrait que les dangers que représente l'abolition de la royauté en France en prenant les États-Unis d'Amérique, la Suisse mais également les Pays-Bas comme exemples et en soulignant la menace constituée par les monarchies européennes. Simon en appelle à l'unité nationale afin de garantir la stabilité de l'État et encourage ses lecteurs alsaciens à considérer dès à présent la possibilité de procéder à une réforme modérée et raisonnée :

« ces mesures de défense rapides et puissantes ne sont possibles que si toutes les parties de cet empire forment un tout, si leur intérêt commun s'unit en un point central, et si toutes les dispositions se répandent de là dans toutes les parties. Ce centre doit être le chef du pouvoir exécutif de tout l'empire. Mais pour que ce centre ne puisse jamais devenir dangereux, il faut observer les règles suivantes : 1. Si le nom de roi, à cause de l'abus qu'on en a fait, paraissait dangereux, on pourrait le remplacer par celui d'exécuteur des lois ou tout autre qui serait convenable. 2. L'exécuteur des lois doit toujours rester responsable. 3. Que sa charge soit héréditaire : mais s'il est reconnu coupable d'un crime contre la Constitution, non seulement il sera puni selon les lois, mais ses descendants, sans être pour cela infâmes, seront déclarés incapables d'accompagner la première charge de l'État. 4. Que son traitement soit proportionné à son rang, mais qu'il ne puisse jamais atteindre plusieurs millions, de peur qu'il ne se fasse un puissant appui par des corruptions considérables et variées. 5. Que la nation soit nommée à toutes les charges de l'État. Si jamais la nation française ne voulait plus reconnaître Louis XVI pour son chef du pouvoir exécutif, elle nommerait une régence à son fils aîné, afin que l'élection d'une nouvelle famille, à laquelle on voudrait confier la première charge de l'État, ne soit pas l'occasion de heurts intérieurs. Tout citoyen de l'État doit maintenant réfléchir sur tous ces points, car peut-être les représentants de la nation voudront-ils bientôt inviter toutes les assemblées primitives de l'Empire

français à s'expliquer sur cette question importante ; alors toutes les réflexions devraient être mûrement réfléchies avant d'aller au rassemblement des voix. »⁴⁷

Conscient d'une potentielle réforme à venir, Simon entend rendre ses lecteurs strasbourgeois attentifs à la nécessité de réfléchir aux modifications à apporter à la Constitution afin de veiller à la pérennité de l'équilibre politique garantie par la Monarchie constitutionnelle. Les idées proposées par le rédacteur de la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* mettent ainsi en évidence la volonté de contribuer à la mise en œuvre d'une politique du centre tout en proposant des outils pour se prémunir d'un exécutif fort qui radicaliserait le régime politique, le confinant à l'extrême-centre. Bien qu'il puisse suggérer de nommer le monarque par un nom plus consensuel et qu'il suggère d'offrir au citoyens – et à ses représentants – des moyens concrets pour juguler le pouvoir exécutif, le journaliste alsacien ne propose en aucune manière d'abolir la monarchie héréditaire et d'instaurer une république démocratique.

En 1792, bien que les journalistes jacobins radicaux justifient l'abolition de la monarchie en mobilisant un discours complotiste, ils tendent néanmoins à présenter la République nouvellement instaurée comme un régime politique modéré comme en témoigne l'insertion d'une « Adresse aux Républicains » extraite de *La Sentinelle*, journal d'inspiration girondine, dans le *Courrier de Strasbourg* :

« Républicains, c'est à vous de justifier ce nom. Ce n'est pas assez de se dire frères, il faut l'être. Cultivez votre cœur au lieu de l'abjurer. Vous avez vaincu vos ennemis par le courage, il faut vaincre, par les vertus, vos concitoyens égarés. Que la hache des vengeances civiles, cette hache ensanglantée, soit enfouie au centre de la terre ; & que celui qui osera l'en retirer, soit à jamais chargé de l'exécration des fidèles. Dites à ces hommes sombres, dont l'imagination homicide voit tous les objets à travers un crêpe sanglant : s'il fût nécessaire d'ouvrir les veines du corps politique, il est tems de les fermer ; craignez qu'il ne tombe en agonie ou en convulsion. Dites-leur, celui-là est

⁴⁷ *Geschichte*, *op.cit.*, N°250, 10 juillet 1791, p.1004-1005, « Diese schnellen und mächtigen Gegen-Anstalten sind aber nur möglich, wenn alle Theile dieses Reiches nu rein Ganzes ausmachen, wenn ihr gemeinschaftliches Interesse sich in einen Mittelpunkt vereiniget, und alle Vorkehrungen von da aus sich wieder in sämmtliche Theile verbreiten. Dieser Mittelpunkt muss das Oberhaupt der ausübenden Gewalt des sämmtlichen Reiches seyn. Damit aber dieser Mittelpunkt nie gefährlich werden könne ; so beobachtet man folgende Regeln: 1. Sollte der Namen König – des Missbrauches wegen, der schon damit gemacht worden – gefährlich scheinen; so liesse sich dieser gegen Ausführer der Geseze oder einen jeden andern schicklichen vertauschen. 2. Immer muss der Ausführer der Geseze verantwortlich bleiben. 3. Sein Amt sey erblich : wie er aber eines Verbrechens gegen die Constitution erwiesen wird ; so werde nicht nur er nach den Gesezen gestraft, sondern seine Nachkommen sollen – ohne deswegen infamy zu seyn – doch als unfähig erklärt werden, das erste Amt des Staates zu begleiten. 4. Sein Gehalt entspreche zwar seiner Würde ; doch muss er nie in viele Millionen hineingehen, damit er nicht durch ansehnliche und vielfältige Bestechungen sich einen mächtigen Anhang machen könne. 5. Zu allen Aemtern des Staates soll die Nation ernnenen. Sollte je die französische Nation Ludwig den XVIten nicht mehr für ihr Oberhaupt der ausführenden Gewalt erkennen wollen ; so ernenne sie für seinen ältesten Sohn eine Regentschaft, damit nicht die Wahl einer neuen Familie, der man das erste Amt des Staates anvertrauen wollte, Gelegenheit zu inneren Stössen geben könne. Ueber alle diese Punkte muss nun jeder Bürger des Staates nachdenken, denn vielleicht möchten die Repräsentanten der Nation bald alle Ur-Versammlungen des französischen Reiches auffordern, um sich über diese wichtige Angelegenheit zu erklären ; dann müssten alle Ueberlegungen schon reif überdacht seyn, ehe man zur Sammlung der Stimmen schreitet. »

un tyran, qui sublime sa volonté particulière à celle de tous ; & si l'insurrection contre le despotisme est sainte, l'insurrection contre la République est impie : la première est vertu, la seconde est crime. Dites-leur, le gouvernement des Républiques se fonde sur les vertus douces, hospitalières, fraternelles & conseillères de l'humanité : l'oppression se fonde sur les violences, les proscriptions & le mépris des hommes. »⁴⁸

S'ancrant dans le discours manichéen de la Révolution qui oppose les patriotes aux contre-révolutionnaires et, à partir de 1792, les républicains aux royalistes, l'article de *La Sentinelle* reproduit dans les pages du journal de Laveaux s'appuie néanmoins sur une rhétorique de modération, qui vise à garantir la paix sociale et à stabiliser l'ordre public. La mobilisation d'un centre politique apparaît ainsi comme un outil de légitimation du changement de régime officialisé en septembre 1792, dans un contexte de guerre européenne et face à la question laissée en suspens du sort à réserver à Louis XVI. Cette même logique sous-tend un article inséré le 26 octobre 1792 dans l'*Argos* et intitulé « Mise en garde fraternelle d'un anonyme d'Allemagne aux Francs » dans laquelle le correspondant souligne la nécessité pour la jeune République française de se prémunir des extrêmes : d'un côté, l'extrême gauche qui pourrait mener à l'anarchie, de l'autre, l'extrême droite qui profiterait à ses opposants royalistes et contre-révolutionnaires⁴⁹.

En 1799, les journaux publiés à Strasbourg, Mayence et Karlsruhe relaient la propagande bonapartiste d'un complot fomenté par « une faction d'ennemis de la Constitution et des lois », conspiration inventée de toute pièce pour justifier le départ des Conseils des 500 et des Anciens pour Saint-Cloud. La politique menée par le Directoire, supposé incarner le centre de l'échiquier politique, apparaît ainsi moribonde et dangereuse pour la survie de la République, argument qui légitime le coup d'État mené par Bonaparte et Sieyès et qui mène à l'instauration du Consulat⁵⁰. Afin de souligner la modération de la prise de pouvoir le 18 Brumaire, les feuilles rhénanes entendent opposer cet événement aux précédentes révolutions de la décennie 1790 : « Il n'y eu pas, le 9 novembre, un seul préparatif militaire, aucune des précautions qui sont prise dans de pareilles circonstances. L'ordre de fermer les barrières à Paris fut donné sur un malentendu et fut immédiatement retiré. Il ne fut question d'aucune destitution, aucune arrestation, aucune punition d'un quelconque individu. »⁵¹ La *Karlsruhe Zeitung* qui insère

⁴⁸ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°241, 12 octobre 1792, p.962-963.

⁴⁹ *Argos*, *op.cit.*, N°34, 26 octobre 1792, p.265-272.

⁵⁰ *Ausserordentliche Beilage zum Strasburger Weltbote*, « eine Faktion von Feinden der Konstitution und der Geseze ».

⁵¹ *Karlsruher Zeitung*, N°141, 25 novembre 1799, p.688, « Es gaba m 9. Nov nicht die mindesten militairischen Zurustungen, keine von allen den Vorkehrungen, welche bey ähnlichen Gelegenheiten Statt haben. Der Befehl, die Barrieren von Paris zu verschliessen, war durch ein Missverständniss gegeben und wurde sogleich widerrufen. Es war von keener Absezung, von keiner Verhaftung, von keiner Bestrafung irgend eines Individums die Rede. »

cette information le 25 novembre occulte ainsi dans un premier temps la répression qui a suivi l'événement avant que cette dernière ne soit finalement annoncée dans le numéro suivant, légitimée par les troubles occasionnés par les accusés lors de la séance du 10 novembre ou par le danger que représente leur tendance jacobine⁵². Comme le souligne Pierre Serna, « Dans ce pays qui avait connu des scènes autrement plus sanglantes, ce coup d'État présente un visage étrangement tranquille. » et la presse rhénane, à la suite des journaux parisiens, prépare depuis de nombreux mois l'opinion publique à « une troisième voie », celle d'un centre politique doté d'un exécutif fort, présentée en novembre 1799 comme vitale à la sauvegarde de la République⁵³.

Malgré la radicalisation du jacobinisme, entre 1791 et 1792, l'analyse du récit des événements liés à la fuite du roi, à l'avènement de la République, au coup d'État du 18 Brumaire et au sacre de Napoléon mettent en évidence l'existence d'une presse majoritairement conservatrice et vectrice d'une culture politique du centre, voire de l'extrême-centre. Malgré un attachement à la démocratie dont les Français peuvent faire l'exercice depuis 1789 et bien qu'ils jugent très sévèrement le parjure de Louis XVI, les rédacteurs strasbourgeois révèlent néanmoins leur attachement à la Monarchie constitutionnelle. À l'inverse les feuilles publiées outre-Rhin, à l'exception de la gazette de Karlsruhe qui entend rester neutre, profitent de l'événement de juin 1791 pour radicaliser leur positionnement politique en diffusant un discours contre-révolutionnaire et anti-jacobin. En outre, autant les journaux alsaciens de 1791 tendent vers un équilibre entre monarchisme et valeurs démocratiques, autant ceux de 1792 soulignent leur volonté de fonder une République basée sur la modération et la vertu politique, qui s'oppose ainsi aux royalistes et aux démocrates radicaux, de tendance sans-culotte, et font le terreau d'une idéologie qui se radicalise à partir du second Directoire. Au tournant du XIXe siècle, la presse rhénane homogénéise sa rhétorique politique et entend contribuer à l'affermissement de la République, grâce à une culture politique d'extrême-centre, dont la légitimité et la pérennité sont garanties par l'homme providentiel incarné par Bonaparte.

⁵² *Karlsruher Zeitung*, N°140, 22 novembre 1799, p.685.

⁵³ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.454.

3. Dresser le portrait des acteurs de l'événement de part et d'autre de la frontière : entre opposition et consensus

Comme le démontre Haïm Burstin, lorsqu' « un événement traumatique atteint un corps social et parvient à mobiliser l'attention collective, les individus deviennent non seulement ses témoins et ses spectateurs, mais ils ont aussi tendance à intervenir en tant que participants, à devenir en somme de véritables protagonistes de l'histoire. »⁵⁴ La fuite du roi en est un exemple marquant et la presse rhénane, à l'instar de la presse normande ou parisienne plus globalement, se fait le relais des prises de paroles et des actions individuelles mais également collectives, mettant en scène un nombre important d'acteurs de l'événement, de Louis XVI et Marie-Antoinette aux acteurs de l'arrestation et au peuple. A l'inverse, la presse rhénane de 1799 et 1804 ne semble distinguer qu'un seul personnage, Bonaparte, et contribue ainsi à l'avènement de l'homme providentiel, par la neutralisation et la dépolitisation de l'information, qui se caractérise par la fidélité à la politique officielle, l'invisibilité de l'opinion personnelle du rédacteur et à l'éloignement des lecteurs de toute compétence politique, proposée par les journaux à partir du Directoire ainsi que par ce que Pierre Serna justifie comme le besoin accru d'une incarnation politique⁵⁵.

3.1. Incarner le centre politique : sacralisation ou défiance ?

Qu'ils soient roi ou héros, les deux personnages principaux représentés dans les journaux publiés dans le Rhin supérieur en 1791 et 1799 incarnent chacun un centre politique. Il est ainsi possible de se questionner quant à la manière dont les feuilles alsaciennes et allemandes font le portrait de Louis XVI après sa fuite et son arrestation à Varennes et comment les premières en particulier accompagnent le processus de désacralisation de sa personne à l'œuvre à la fin juin et durant le mois de juillet 1791. A l'inverse, il s'agit de questionner les éléments discursifs diffusés dans les journaux rhénans en novembre 1799 et visant à légitimer la prise de pouvoir de Bonaparte afin de comprendre de quelle manière ils ont contribué à sa sacralisation cinq ans plus tard.

⁵⁴ BURSTIN, « La biographie en mode mineur », *op.cit.*, p.8.

⁵⁵ SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.449.

3.1.1. Louis XVI parjure : du *pater familias* malchanceux au Citoyen Capet

En juin et juillet 1791, les termes monarchiques traditionnels « roi », « roi des français » et « Louis XVI » continuent d'être employés dans tous les périodiques rhénans, indépendamment de leur lieu de publication ou de leur tendance politique. Ils tendent à confirmer l'idée selon laquelle ni le régime monarchique, ni le rang social de Louis XVI ne sont, pour l'heure, remis en question.

Cependant, bien que ces appellations soient les plus courantes, les journaux publiés dans le Rhin supérieur peuvent également employer des expressions plus ou moins élogieuses pour qualifier et nommer le monarque français. Si les périodiques publiés aussi bien en Alsace qu'outre-Rhin entendent véhiculer une image favorable au roi voire visent à le défendre, seuls trois feuilles strasbourgeoises semblent oser s'attaquer directement à la figure de Louis XVI dans le but de le désacraliser.

Le *Mannheimer Intelligenzblatt* et le *Karlsruher Zeitung* publient tous deux, respectivement les 9 et 13 juillet 1791, des articles qui font mention d'un « malheureux roi » et révèlent leur volonté d'attirer la compassion de leurs lecteurs à l'égard du monarque, afin d'implicitement les encourager à prendre sa défense face à une frange de la population française qui souhaite « à cause de cette fuite, que le malheureux roi soit jugé par un tribunal supérieur, qu'il soit provisoirement exclu de toutes les fonctions royales et qu'il en soit déchu. »⁵⁶ Face à la menace d'une destitution de Louis XVI et la mise en péril de la royauté en France, l'idée d'un roi « malheureux » ou « malchanceux » est reprise par les contre-révolutionnaires tant allemands que français, comme en témoigne l'insertion dans le *Mannheimer Intelligenzblatt* d'une « Lettre des officiers de l'armée du Marquis de Bouillé à leurs camarades en France » qui appelle les Français à se rebeller et à sauver leur monarque du péril révolutionnaire⁵⁷. Si les journaux allemands tendent à véhiculer une culture politique révolutionnaire en faisant le portrait d'un roi victime de ses sujets et quasiment abandonné par la Providence, les feuilles strasbourgeoises, patriotes et jacobines, soulignent quant à elles aussi bien la figure du *pater familias*, incarné par le monarque français, que son parjure et sa trahison.

⁵⁶ *Karlsruher Zeitung*, *op.cit.*, N°84, 13 juillet 1791, p.438-439, « dass dem unglücklichen König wegen dieser Flucht vor einem geschwornen Obergericht der Prozess gemacht, er vorläufig von allen Königl. Verrichtungen ausgeschlossen und derselben entsetzt werden soll. »

⁵⁷ *Mannheimer Intelligenzblatt*, *op.cit.*, N°55, 9 juillet 1791, « Schreiben der Offiziers von der Armee des Marquis von Bouille an ihre Kameraden in Frankreich ».

« Ces augustes fugitifs, ce roi, le plus honnête homme de son royaume, ce père du peuple, ce restaurateur de la liberté Française, étoit la cause de la rareté du numéraire. » Ces mots publiés aussi bien dans le numéro du *Courrier politique et littéraire des Deux-Nations* du 28 juin 1791 que dans celui de la *Strassburgische Zeitung* du 30 juin 1791, mettent nettement en évidence la désillusion et le sentiment de trahison qui secouent les révolutionnaires français après la fuite et l'arrestation de Louis XVI et de sa famille à Varennes. Le parjure du monarque marque ainsi profondément les mentalités révolutionnaires, et en particulier celle des patriotes parisiens, et alsaciens, obsédés par les complots et les conspirations et qui se sentent perturbés et humiliés, comme le rappelle Timothy Tackett⁵⁸. En choisissant de s'enfuir à la date anniversaire du serment du Jeu de Paume (21 juin 1789), alors qu'il avait juré sur les premiers articles de la Constitution, le 14 juillet 1790 – jour de la fête de la Fédération – apparaît ainsi comme le plus grand des hypocrites et coupable de la déstabilisation de l'unité et la paix auxquelles les Français aspirent. En trahissant sa parole et accusé de spolier l'État – et par conséquent son peuple –, Louis XVI perd *de facto* son statut de *pater familias*, figure nourricière traditionnellement incarnée par le monarque français⁵⁹. La presse patriote et jacobine alsacienne, qui participe ainsi de la désacralisation de Louis XVI et, à travers lui, de l'incarnation même de la monarchie absolue ou constitutionnelle, accompagne le processus d'émancipation citoyenne impulsée par la Révolution française en 1789 en diffusant la rupture du modèle familial politique. Plus radicale que ses collègues, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* se positionne nettement dès le 24 juin 1791 comme vecteur de ce basculement idéologique lié à la fuite du roi. Alors que le *Courrier politique et littéraire* de Treuttel souligne l'ingratitude de Louis XVI à l'égard de ses sujets, les rédacteurs choisissent dès les premières heures de ne plus nommer le roi que par son patronyme « Capet l'aîné », décision que Simon explique ainsi aux lecteurs qui lui ont posé la question « Pourquoi ne nommez-vous plus Louis XVI roi depuis sa fuite ? » :

« Parce qu'il n'est pas certain que la nation veuille encore le garder comme roi. Quelques rumeurs ont voulu excuser Louis XVI, comme si on lui avait fait boire un somnifère et qu'on l'avait emporté à son insu. Ce n'est pas une excuse. Il est certain que Louis XVI est arrivé conscient à Menhous, où le maître des postes lui a parlé, où Louis XVI a voulu prendre un chemin inhabituel [...] Si la Nation ne fait pas preuve maintenant d'un grand sérieux, sa liberté n'est qu'une chimère ; alors qu'elle courbe à nouveau son vieux cou sous le joug des tyrans, des ministres, du droit féodal, des

⁵⁸ *Courrier politique et littéraire*, *op.cit.*, N°146, 28 juin 1791, p.626 ; *Strassburgische Zeitung*, N°151, 30 juin 1791, p.602, « Dieser so rechtschaffene König, der Vater seines Volkes, der Wiederhersteller der französischen Freyheit war die Ursache der Seltenheit des baaren Geldes. » ; TACKETT, *Le roi s'enfuit.*, *op.cit.*, p.130.

⁵⁹ HUNT, *Le roman familial*, *op.cit.*, p.35-36 ; SERNA, *La république des girouettes*, *op.cit.*, p.454.

privilèges, du clergé, des parlements, des intendants et de tous leurs complices, et qu'elle se repente dans la poussière et la cendre d'avoir nourri dans son âme une pensée de liberté, de dignité humaine et de noblesse humaine... C'est donc à la volonté de la Nation souveraine de décider si Louis XVI, et jusqu'à quel point il restera à l'avenir roi des Français ; en attendant, nous suspendons notre jugement, et nous l'appelons le plus sûrement par son nom de famille, M. Capet, l'aîné. »⁶⁰

Dès l'annonce de la fuite et de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille, Simon radicalise son discours autour du sort à réserver au roi, qu'il affirme avoir été conscient de son parjure. Afin de légitimer l'idée selon laquelle la Nation française puisse exercer sa souveraineté et juger son monarque, il entreprend une double désacralisation de ce dernier en le considérant, d'une part, comme le premier magistrat de l'État français, ce qui confine Louis XVI dans l'exercice du pouvoir exécutif et, d'autre part, comme un simple citoyen en l'appelant par son nom de famille. Loin d'être décrit comme inconscient ou aliéné dans cet article, le roi des Français apparaît néanmoins, dans les jours qui suivent, sous les traits d'un fou, signe que la plume de Simon tend à se durcir et à emprunter le style satirique des journalistes radicaux parisiens, comme Hébert. Le 3 juillet, dans un article intitulé « Comportement caractéristique de Louis XVI et de la mère du Dauphin », le journaliste strasbourgeois met en évidence qu'il entend participer à l'importante campagne de presse qui vise à démontrer la folie du roi :

« Louis XVI était à peine arrivé dans ses appartements des Tuileries qu'il dit : Eh bien, ce fut un aveuglement momentané. Qu'on m'apporte une poule ! Quand cette poule fut arrivée, il se laissa aller à sa gaieté naturelle, rit de bon cœur à sa manière, et dit : Moi aussi, j'ai fait mes farces (singeries), il y a longtemps que cela me trotte dans la tête, la folie m'a passé maintenant. »⁶¹

Outre la fureur que l'échec de la fuite a occasionné chez Marie-Antoinette, l'article inséré par Simon entend mettre en lumière l'insouciance de Louis XVI qui apparaît, si ce n'est fou, du

⁶⁰ *Geschichte, op.cit.*, N°236, 26 juin 1791, p.933-934, « Warum nennen Sie Ludwig den XVIten seit seiner Flucht nicht mehr König ? [...] Weil es nun ungewiss ist, ob die Nation ihn als König noch behalten will. Einige Gerüchte wollten Ludwig den XVIten entschuldigen, als ob ihm ein Schlaftrunk wäre beygebracht, und derselbe ohne sein Wissen wäre fortgeschleppt worden. Diess ist keine Entschuldigung. Gewiss ist es, dass Ludwig der XVIte mit seinem ganzen Bewustseyn zu Menhoux angekommen, wo der Postmeister mit ihm gesprochen, wo Ludwig der XVIte einen ungewöhnlichen Weg nehmen wollte. (...) Wenn die Nation izt nicht grossen Ernst zeigt ; so ist ihre Freyheit ein Traumbild; so mag sie Wieder ihren alten Hals unter das Joch der Tyrannen, der Minister, des Lehnrechtes, der Privilegien, der Pfaffheit, der Parlamente, der Intendanten, und alle ihrer Helfershelfer beugen, und im Staub und in der Asche Busse thun, dass sie jemahlen einen Gedanken von Freyheit, von Menschenwürde und von Menschenadel in ihrer Seele genährt hat... Ob also Ludwig der XVIte, und in wie fern er künftighin noch König der Franken bleiben wird, muss der Wille der souveränen Nation entscheiden; indessen verschieben unser Urtheil, und nennen ihn am sicherstersten mit seinem Familien-Namen Herrn Capet, den ältesten. »

⁶¹ *Geschichte, op.cit.*, N°243, 3 juillet 1791, p.975, « Charakteristisches Betragen Ludwigs des XVIten und der Mutter der Dauphins. Kaum war Ludwig der XVIte in seinen Zimmern der Tuileries angekommen, als er sagte: Ey nun, diess war den eine augenblickliche Verblendung. Man bringe mir ein Huhn! Als dieses Huhn angekommen war ; so überliess er sich ganz seiner natürlichen Fröhlichkeit, lachte recht herzlich nach seiner Art, und sagte ich hab' auch meine Farcen (Possen) gemacht, es ist mir schon lang im Kopfe herum gegangen, die Narrheit ist mir nun vergangen. »

moins comme un enfant qui met en œuvre une idée saugrenue qui lui vient à l'esprit sans y voir le mal et surtout sans avoir conscience des conséquences que peuvent engendrer ses actes. Le roi ainsi dépeint ne peut être considéré apte à régner, ce qui tend à légitimer sa destitution et son remplacement. Trois jours plus tard, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* évoque explicitement la folie furieuse du monarque dans un article intitulé : « Soit Mr. Capet est enragé, soit il se présente ainsi » et diffuse ainsi l'idée, puissamment relayée en juin-juillet 1791, que le roi serait sujet à des colères violentes, ce qui s'apparente à des actes de folies et donc à une incapacité politique : « Le traître Capet se sert de sa tête pour briser les miroirs de ses chambres, il casse les objets précieux de la maison, il s'agite comme un fou. »⁶² Selon l'analyse que Annie Duprat consacre à la campagne de presse qui diffuse la rumeur selon laquelle Louis XVI serait fou, plusieurs journaux patriotes parisiens – notamment *La Bouche de fer*, le *Courrier de Gorsas*, *Le journal de la Révolution*, *L'Orateur du Peuple* – véhiculent « le même récit, avec les mêmes précautions rhétoriques qui, loin de mettre le lecteur à distance, entretiennent avec lui une relation individuelle en l'entraînant dans le mécanisme de dévoilement des bruits et des confidences. »⁶³ Simon entraîne ainsi son public, à la suite de ses collègues parisiens, dans un discours politique qui vise à mettre en question la capacité de Louis XVI à demeurer sur le trône. En outre, dans le titre dont il chapeaute l'article, il emprunte également à Marat l'idée selon laquelle le roi, loin d'être réellement fou, feindrait la démence pour endormir la vigilance des Parisiens et des Français en général et pouvoir mettre son nouveau plan d'évasion à exécution sans être inquiété. Cependant, bien que son discours se radicalise autour de la figure de Louis XVI et tende à véhiculer un discours complotiste, particulièrement apprécié des Jacobins radicaux, Simon ne semble pas républicain pour autant et continue pendant quelques temps encore à diffuser une culture politique monarchiste constitutionnelle, basée sur des principes démocratiques, à l'instar de ses collègues strasbourgeois.

Plus que la frontière physique, l'adhésion ou non à la République, que sous-tendent les discours publiés dans les journaux au sujet de Louis XVI, semble cristalliser les identités politiques.

⁶² *Geschichte*, *op.cit.*, N°246, 6 juillet 1791, p.988, « Entweder ist Hr. Capet rasend, oder er stellt sich so. Der Verräther Capet rennt in seinen Zimmern mir seinem Kopfe die Spiegel ein, zerbricht kostbares Hausgeräth, überhaupt haus't und ras't er, wie ein Unsinniger. »

⁶³ Annie DUPRAT, « Une campagne de presse en 1791 : la folie de Louis XVI », *Le Temps des médias*, 2006/2 n°7, p.14-15.

3.1.2. De Bonaparte à Napoléon : itinéraire d'un homme providentiel

Alors que la figure du roi fait l'objet de nombreux débats au sein de la presse du Rhin supérieur à la suite de l'événement de Varennes en juin 1791, celle de Bonaparte semble plus consensuelle en 1799 (et plus encore en 1804). Comme le souligne Pierre Serna, « la politique a besoin de figures. Le débat a besoin d'images. [...] entre 1795 et 1799, la République connaît ce que les publicistes appellent de nos jours un déficit d'image sans précédent. »⁶⁴ Le régime républicain, pour survivre, doit être incarné par des hommes jeunes et dynamiques, des héros sur le champ de bataille, ce que Bonaparte comprend très rapidement. Dès son retour d'Italie, il entreprend de mobiliser de nombreuses ressources écrites et picturales afin de procéder à son autopromotion. Parallèlement, les républicains conservateurs ont besoin d'une personnalité pour incarner le centre politique. Les ambitions de l'un rejoignent celle des autres et la presse rhénane – qui reprend la propagande diffusée par le clan bonapartiste en novembre 1799 dans les journaux parisiens – se fait alors le relais de la prise de pouvoir de l'homme providentiel incarné par Bonaparte en diffusant notamment les discours prononcés par ce dernier et dans lesquels ils se présente comme le sauveur de la République. Le 18 novembre 1799, la *Karlsruher Zeitung* indique ainsi que le général corse est rentré en France pour rétablir la paix civile car « voilà deux ans qu'il n'y a plus de bonne assemblée, il voulait l'améliorer. » et souligne le patriotisme dont il fait preuve⁶⁵. Quelques jours plus tard, le même journal insère un article qui affirme que « ce n'est pas un nouveau changement qui est à l'œuvre, mais la consolidation de la République, préparée par les mesures prises pour créer un système solide et immuable. De cet événement, que réclamaient à grands cris les vœux de la nation, les acclamations dont Buonaparte fut l'objet de la part du peuple, sortira la République, le gouvernement représentatif. »⁶⁶ La gazette de Karlsruhe diffuse ainsi l'idée selon laquelle la prise de pouvoir par Bonaparte est légitimée par le peuple qui lui offre son soutien et son admiration sans bornes, son premier plébiscite en sorte. Sa quasi-déification – qui apparaît encore plus fortement dans les journaux publiés le 2 décembre 1804 qui, pour souligner le

⁶⁴ SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.449.

⁶⁵ *Karlsruher Zeitung*, N°138, 18 novembre 1799, « Schon 2 Jahre habe es keine gute Verfassung, er wollte sie verbessern. »

⁶⁶ *Ibid.*, N°141, 25 novembre 1799, p. 689, « ist keine Veränderung im Werk, sondern die Befestigung der Republik, welche durch die zur Erschaffung eines festen und unveränderlichen Systems gethanen Schritte vorbereitet worden ist. Aus diesem Ereignis, welches die Wünsche der Nation, die Zurufungen, mit denen Buonaparte vom Volk aufgenommen wurde, laut forderten, wird die Republik, wird die repräsentative Regierung hervorgehen. »

rayonnement et la sacralité de l'événement, affirment que même le soleil a fait son apparition⁶⁷ – et son statut d'homme providentiel s'appuient sur un discours qui tend à diffuser l'idée selon laquelle il serait le seul à être capable d'assumer le pouvoir et de représenter le centre politique. Cet argument est renforcé par un article publié dans la *Strassburger Weltbote* le 21 novembre 1799 et qui reprend une « anecdote qui est garantie par certains comme véritable » :

« Un citoyen s'est rendu tôt ce matin au Luxembourg et a demandé à parler à Buonaparte. On lui a répondu qu'il ne pouvait pas le faire parce qu'il était en train de délibérer avec ses assistants. Mais il insiste, il doit parler à Buonaparte. On le signale à ce consul, qui fait comparaître le citoyen devant lui. Voici à peu près ce que ce dernier dit à Buonaparte. Jusqu'aux horreurs de 93, j'étais un partisan de la Révolution. A partir de ce moment, je suis devenu son adversaire le plus résolu. Je me suis logé dans un cinquième étage, et j'ai caché ma fortune. Mais maintenant qu'un homme dont la réputation remplit le monde entier est arrivé à la tête des affaires ; maintenant que la droiture de ceux qui sont à la barre et la pureté de leurs intentions sont au grand jour ; maintenant qu'on établit un gouvernement stable, dont l'un des principaux piliers est la loyauté publique, maintenant je ne crains plus de paraître ce que je suis. J'ai loué un appartement somptueux, et j'apporte cent mille francs au trésor national. Buonaparte lui répondit avec dignité, et accepta l'offre. »⁶⁸

Par cette anecdote – réelle ou fictive – Bonaparte apparaît comme le réconciliateur, le trait d'union entre les Français, que la Révolution avait séparé. En incarnant un exécutif fort, il assure le maintien de l'équilibre politique idéologique, grâce à la mise en œuvre d'une politique d'extrême-centre, qu'il qualifie lui-même de « ni talon rouge, ni bonnet rouge » et caractérisée par un exécutif fort, présenté comme à même de prémunir des violences révolutionnaires. Le général corse est ainsi dépeint dans la presse rhénane comme le sauveur d'une République moribonde, l'homme providentiel qui vient incarner un centre auprès duquel il est le seul à être en mesure d'assumer le pouvoir exécutif.

⁶⁷ *Niederrheinische Kurier*, N°38, 7 décembre 1804 ; *Karlsruher Zeitung*, N°197, 10 décembre 1804.

⁶⁸ *Strassburger Weltbote*, N°30, 21 novembre 1799, « Anekdote wird als wahrhaft von einigen ganrantirt (...) Ein Bürger gieng heute frühe in das Luxemburg und verlangte mit Buonaparte zu sprechen. Man antwortete ihm, es sei ihm nicht möglich, weil er gerade in einer Berathschlagung mit seinen Amtsgehilfen begriffen sei. Er besteht aber darauf, er müsste mit Buonaparte sprechen. Man zeigt es diesem Konsul an, und er lässt den Bürger vor sich kommen. Hier sind ungefähr die Worte, welche letzterer zu Buonaparte sagte. Bis zu den Schreckenzeiten vom 93 war ich ein Anhänger der Revolution. Von diesem Augenblick an, wurde ich ihr entschiedenster Gegner. Ich habe mich in ein fünftes Stokwerk logirt, und mein Vermögen verborgen gehalten. Izt aber, da ein Mann, dessen Ruf die ganze Welt erfüllt, an die Spize der Geschäfte getreten ist ; izt, da die Rechtschaffenheit derjenigen, die am Ruder sizen, und die Reinheit ihrer Absichten am Tage sind ; izt, da man eine festbestehende Regierung errichtet, wovon einer der Hauptgrundpfeiler die öffentliche Treue ist, izt scheue ich mich nicht mehr das zu scheinen, was ich bin. Ich habe eine prächtige Wohnung gemiethet, und ich bringe hundert tausend Fr. in den National-Schaz. Buonaparte antwortete ihm mit Würde, und nahm das Anerbieten an. »

3.2. D'influents personnages secondaires : garants de la stabilité ou vecteurs de chaos ?

Parallèlement aux figures emblématiques de Louis XVI et Napoléon Bonaparte qui concentrent une grande partie de l'attention en juin-juillet 1791 et novembre 1799, une foule de personnages secondaires tendent à s'imposer dans les discours journalistiques du Rhin supérieur. Garants de la stabilité ou vecteurs du chaos, ces acteurs, bien qu'apparaissant au second plan, ne sont en rien perçus et présentés comme de simples figurants dans la presse rhénane de 1791 et 1799. Ces personnages sont ainsi utilisés par les journalistes rhénans dans le but de contribuer à la construction d'une culture politique à laquelle les lecteurs sont appelés à participer.

3.2.1. Marie-Antoinette, reine chérie ou honnie ?

Bien que tous les journaux, tant alsaciens qu'allemands, s'accordent à nommer Marie-Antoinette par son prénom ou son titre de reine, ils ne semblent pas considérer la souveraine de manière similaire.

Le 16 juillet 1791, le *Mannheimer Intelligenzblatt* insère un article qui relaie l'appel d'une femme à sauver la monarchie en ces termes :

« Une certaine Adèle de Bellevale a adressé dans l'impression publique une invitation à toutes les femmes du royaume, dans laquelle elle annonce qu'elle veut prendre la défense du meilleur des rois et du plus tendre des pères, à qui des tyrans haineux veulent détruire ses droits, ravir sa couronne et son sceptre. Elle invite cette fin toutes les bonnes âmes féminines qui se soucient un tant soit peu du sort de leur bonne reine à soutenir le trône. Après une violente sortie contre le club des Jacobins, cette dame appelle toute la gente féminine à former aussi un club d'amazones françaises pour exterminer la nouvelle constitution, l'Assemblée nationale, le club des Jacobins et les autres, la garde nationale de Paris. »⁶⁹

Le journal publié à Mannheim s'appuie ainsi sur l'image d'une reine aimée, non pas de son peuple mais de l'aristocratie française, pour véhiculer une opinion contre-révolutionnaire et

⁶⁹ *Mannheimer Intelligenzblatt*, N°57, 6 juillet 1791, « Eine sichere Adele de Bellevale hat im öffentlichen Druck eine Einladung an alle Frauenzimmer des Königreichs gerichtet, worinn sie ankündigt, dass sie die Vertheidigung des besten Königs und zärtlichsten Vaters übernehmen wolle, dem gehässige Tirannen seine Rechte zerstören, seine Kron und Zepter rauben wollen. Sie ladet zu diesem Ende alle gute weibliche Seelen, welchen das Schicksal ihren guten Königin nur im mindesten am Herzen liegt, ein, den Thron zu unterstützen. Nach einem heftigen Ausfall über den Jakobiner Klub, ruft diese Dame das gesamte Frauenzimmer auf, auch einen Klub französischer Amazonen zur Vertilgung der neuen Konstitution, der Nat. Versammlung, des Jakobiner und übrigen Klubs, der Pariser-Nationalgarde & & zu bilden. »

renforcer sa propagande anti-jacobine. Marie-Antoinette apparaît ainsi comme un soutien et une alliée de Louis XVI et de la monarchie dans la lutte menée par les royalistes contre les patriotes, et plus spécifiquement contre les sociétés populaires à caractère démocratique, dans les jours qui suivent la fuite manquée de la famille royale.

A l'inverse, le *Courrier politique et littéraire des Deux-Nations* propose le 11 juillet un article intitulé « Trait de caractère » dans lequel il est question de la nature capricieuse de Marie-Antoinette :

« La veille de la fuite, la reine dit à M. de Montmorin : « Avez-vous vû madame Elisabeth ? – Je sors de chez elle – Elle m'afflige beaucoup ; j'ai fait tout au monde pour la décider à assister à la procession de la Fête-Dieu, elle paroît s'y refuser ; il me semble pourtant qu'elle devoit bien faire à son frère le sacrifice de ses préjugés. Le matin une des dames de la reine, qui depuis quelque tems n'avoit point paru, se présenta chez elle : – Ah ! vous voilà, madame, lui dit la reine d'un air étonné & froid, je vous croyois aussi partie... Bientôt je serai abandonnée de tout le monde, avec les sots bruits que des mal-intentionnés répandent, que je veux enlever le roi... que je veux partir avec le roi. Que faut-il donc que je fasse pour prouver au peuple, dont on veut m'enlever l'estime, que je lui suis toute dévouée ?... La veille elle avoit dit au commandant de la garde, « Monsieur parle-t-on encore à Paris du départ du roi ? »⁷⁰

La reine apparaît versatile, insouciant voire sournoise, et donc dangereuse sous la plume de l'auteur. Ce dernier met ainsi en évidence l'instabilité de la souveraine afin de souligner le rôle qu'elle joue dans la déstabilisation de l'État français par l'influence qu'elle a sur le roi et apparaît à l'instar de son époux telle une enfant capricieuse et inconsciente de la portée de ses actes. En dressant un portrait à charge de Marie-Antoinette, il s'agit en réalité de décrédibiliser le roi dans sa fonction de monarque. Toute une rhétorique sexiste est alors mobilisée pour caricaturer la reine et, à travers elle, accrédi ter l'idée selon laquelle, car impuissant à maîtriser les humeurs de sa femme voire lui étant soumis, il serait inapte à gouverner la France⁷¹.

Quelques feuilles alsaciennes peuvent également faire référence à la souveraine en soulignant sa maternité ou son statut d'épouse, ce qui renvoie aussi bien à la structure familiale politique qu'aux stéréotypes de genre qui conditionnent les mentalités au XVIIIe siècle⁷². Le 5 juillet 1791, la *Strassburger Zeitung* diffuse la rumeur, que Salzmann indique reprendre de la *Chronique de Paris*, selon laquelle « Il est plus que vraisemblable que si le roi avait foulé du pied la terre étrangère, le premier acte de son épouse, qui prétend tant l'aimer, aurait été de le faire déclarer incapable de gouverner lui-même et de s'emparer du gouvernail de l'État en tant

⁷⁰ *Courrier politique et littéraire*, op.cit., N°157, 11 juillet 1791, p.671.

⁷¹ On pourra notamment retenir : Jean-Clément MARTIN, Cécile BERLY, *Marie-Antoinette*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2010 ; Annie DUPRAT, *Marie-Antoinette, 1755-1793. Images et visages d'une reine*, Paris, Autrement, 2013.

⁷² HUNT, *Le roman familial*, op.cit., p.59.

que régente, pendant la minorité du Dauphin. »⁷³ Marie-Antoinette, incarne ainsi non seulement le caprice et l'inconstance comme le souligne le *Courrier politique et littéraire*, mais également la soif de pouvoir qui la pousse à trahir son époux, et par conséquent, ses vœux de mariage. Parjure, elle apparaît implicitement sous les traits d'une mante religieuse, prête à dévorer son mari, afin de pouvoir exercer la souveraineté monarchique en attendant de le transmettre à son fils, le Dauphin. Cependant, au-delà de son amour du pouvoir, cet article met une nouvelle fois la faiblesse et l'impuissance de Louis XVI à faire preuve d'autorité face à son épouse, ce qui sous-entend également son incapacité à régner.

3.2.2. Les organisateurs de la fuite et les acteurs de l'arrestation : entre trahison et héroïsme

Alors que Louis XVI et Marie-Antoinette sont respectivement présentés comme fou et manipulatrice par les feuilles patriotes alsaciennes ou tous deux à sauver des griffes des révolutionnaires par les périodiques royalistes allemands, les figures de Bouillé et de Fersen sont également mobilisées pour accréditer un discours politique, soit patriotique et jacobin, soit monarchiste et contre-révolutionnaire. Les journaux du Rhin supérieur proposent ainsi un récit simplifié avec des protagonistes qui sont des symboles de la culture politique que les rédacteurs entendent défendre ou combattre.

Alors que les feuilles allemandes ne semblent jamais mentionner la participation du colonel Axel de Fersen à l'organisation de la fuite de la famille royale, privilégiant le Marquis de Bouillé qu'ils érigent en héros contre-révolutionnaire afin de diffuser l'idée de résistances intérieure à la France⁷⁴, le *Courrier politique et littéraire* de Treuttel indique dès le 26 juin que « Le colonel Fersen, Suédois, dont les liaisons ont fait tant de bruit, a conduit tout le plan. »⁷⁵ La culpabilité de l'homme est renforcée – si ce n'est confirmée – par son origine étrangère, qui valide les théories d'un complot fomenté par les puissances monarchiques européennes dans le but de mettre un terme à la Révolution, ainsi que par sa proximité avec la reine avec qui il est soupçonné d'entretenir une liaison. En quelques mots, l'article inséré dans le *Courrier*

⁷³ *Beilage zur Strassburgischen Zeitung*, 5 juillet 1791, « Es ist mehr als wahrscheinlich, sagt die Pariser Chronik, dass wenn der König den fremden Boden betreten hätte, die erste Handlung seiner Gemahlin, die vorgiebt sie liebe ihn so sehr, gewesen seyn würde, ihn für unfähig erklären zu lassen, selbst zu regieren, und das Staatsruder, als Regentin, während der Minderjährigkeit des Dauphins an sich zu ziehen. »

⁷⁴ *Mannheimer Intelligenzblatt*, N°55, 9 juillet 1791 ; *Karlsruher Zeitung*, N°84, 13 juillet 1791.

⁷⁵ *Supplément au Nro. CLXV du Courrier politique et littéraire des Deux-Nations*, p.621.

positionne Fersen au rang des conspirateurs et l'accuse d'être le complice de Marie-Antoinette qui aurait décidé d'utiliser son pouvoir en faveur de son pays natal, l'Autriche. Dans le même numéro, Treuttel insère, en outre, également un article qui affirme que les soldats qui ont été réquisitionnés pour veiller au bon déroulement de la fuite de la famille royale française « ignoraient leur destination ; ils savaient seulement qu'ils étoient sous le commandement de M. Bouillé, qui dirigeoit tout le plan. »⁷⁶ Au complot organisé par l'étranger s'ajoute ainsi une contre-révolution intérieure, de laquelle même les forces armées sont victimes. Alors que les feuilles royalistes allemandes tendent à utiliser cet argument afin d'encourager leurs lecteurs à venir en aide aux souverains français, les périodiques patriotes et jacobins alsaciens, comme le *Courrier* ou la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* qui renforcent leur discours en accusant Bouillé d'être un « traître » à la Nation, instrumentalisent au contraire l'idée d'une conspiration intestine afin de légitimer la radicalisation du positionnement révolutionnaire et démocratique⁷⁷.

Si l'un des deux organisateurs de la fuite est mentionné dans les journaux contre-révolutionnaires allemands, les acteurs de l'arrestation du roi à Varennes ne sont, en revanche, jamais cités, ce qui est néanmoins le cas dans tous les périodiques alsaciens qui en profitent pour faire leur éloge. Jean-Baptiste Drouet et Guillaume de la Hue sont tour à tour qualifiés de « sauveurs » et de « héros » dans la *Strassburger Zeitung* et la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*. Le 25 juin, la gazette de Salzmann indique que les « deux jeunes héros » auraient été désignés par la Providence pour sauver la France, contribuant ainsi à leur sacralisation, pendant que la feuille publiée par Simon et Meyer indique le lendemain que « Les deux sauveurs de la France les ont accompagnés jusque dans la capitale, munis de témoignages des loyaux services qu'ils ont rendus à la patrie. »⁷⁸ Comme le souligne Haïm Burstin, Varennes montre bien que le monopole de la gloire en temps de révolution ne revient pas nécessairement uniquement aux personnages les plus en vue, mais qu'une voie s'ouvre pour tous ceux qui savent saisir l'opportunité qu'offre un événement pour entrer en action et se distinguer. Les journaux patriotes parisiens comme rhénans se font alors les vecteurs de ce « protagonisme révolutionnaire » et se présentent, en particulier pour Drouet, comme un tremplin vers une

⁷⁶ *Supplément au Nro. CLXV du Courrier politique et littéraire des Deux-Nations*, p.621.

⁷⁷ *Geschichte*, *op.cit.*, N°246, 6 juillet 1791, p.987, « Verräther ».

⁷⁸ *Beilage zur Strassburgischen Zeitung*, 25 juin 1791, « die zwey Helden, welche die Vorsehung zu Retter Frankreich ausersehen hatte » ; *Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, N°236, 26 juin 1791, p.932, « Die beyden Retter Frankreichs begleiten sie bis in die Hauptstadt, mit Zeugnissen versehen, was sie dem Vaterlande für treue Dienste geleistet haben. »

carrière politique en soulignant par exemple son « honnêteté » et en lui accordant une grande publicité de l'accueil triomphal qui lui est réservé, ainsi qu'à son ami, à Paris⁷⁹.

3.2.3. Les hommes derrière Bonaparte : entre discrétion et poids politique (1799)

Bien que Bonaparte soit présenté comme la personnalité centrale du coup d'État du 18 Brumaire, la presse rhénane tend à mettre en lumière le rôle joué par deux autres hommes, qui sont volontairement restés dans l'ombre du général : Sieyès et Lucien Bonaparte.

Bien que ce dernier soit quasiment invisible dans les pages des journaux publiés dans le Rhin supérieur en novembre 1799, certains détails, insérés en particulier dans *Der Beobachter vom Donnersberg* publié à Mayence et la *Karlsruher Zeitung*, mettent néanmoins en évidence son influence majeure en tant que président du Conseil des 500 dans la qualité des débats et surtout quant à leur issue. La gazette qui paraît à Karlsruhe est néanmoins la seule à noter – bien qu'extrêmement discrètement – que Lucien Bonaparte se positionne en « défenseur » de son frère alors que ce dernier est pris à parti à l'Assemblée⁸⁰. La presse rhénane contribue à diffuser l'image de l'homme providentiel que tend à incarner Napoléon Bonaparte, en invisibilisant les acteurs secondaires, pourtant cruciaux du coup d'État. Parmi ces hommes se trouve également Sieyès, organisateur de l'événement et théoricien de la politique d'extrême-centre que le général corse est sensé endosser et consolider. Le membre du Directoire, également auteur du célèbre pamphlet « Qu'est-ce que le Tiers État ? » publié en 1789 est néanmoins plus visible dans les pages des journaux publiés dans le Rhin supérieur en novembre 1799 que le président du Conseil des 500, Lucien Bonaparte. Les 15 et 23 novembre 1799, le *Strassburger Weltbote* ainsi que *Der Beobachter vom Donnersberg* insèrent exactement la même information selon laquelle : « Sieyès est resté tout le temps très calme, et ne se laissa pas du tout décontenancer. Il fit preuve d'une forte âme. »⁸¹ Dans ces lignes, Sieyès apparaît comme l'incarnation de la modération et de la vertu politique, selon l'idéal développé par les théoriciens du Directoire, dont ce dernier fait partie et que la presse rhénane reconnaît quelques jours plus tard comme l'instigateur du changement politique en cours. *Der Beobachter vom Donnersberg* témoigne

⁷⁹ *Beilage zur Strassburgischen Zeitung*, 25 juin 1791, « der wakere Drouet » ; *Strassburgische Zeitung*, N°152, 1^{er} juillet 1791, p.608 ; BURSTIN, « La biographie en mode mineur », p.7-24.

⁸⁰ *Karlsruher Zeitung*, N°141, 25 novembre 1799, p.692, « defenders ».

⁸¹ *Strassburger Weltbote*, N°24, 15 novembre 1799 ; *Der Beobachter vom Donnersberg*, N°31, 25 novembre 1799, « Sieyès war die ganze Zeit über sehr ruhig, und liess sich gar nicht aus seiner Fassung bringen. Er zeigte eine starke Seele. »

ainsi que « L'on sait que Sieyès a depuis longtemps travaillé à un plan de constitution et qu'il avait fait connaître plusieurs idées qu'il contenait lors de la rédaction de la constitution de l'an 3, mais qu'à l'époque il ne pensait pas que les esprits étaient encore mûrs pour l'ensemble. »⁸² Le Directeur apparaît ainsi comme le maître d'œuvre du nouveau régime. Sa patience et sa modération sont ainsi valorisées afin de légitimer son rôle dans le coup d'État qui mène à la mise en place d'une politique d'extrême-centre, caractérisée par une tempérance législative et un exécutif fort, dont il est le théoricien.

Alors que Marie-Antoinette, Fersen et Bouillé sont représentés comme des agents du chaos et les organisateurs de la contre-révolution, par opposition à Drouet et Guillaume de la Hue désignés comme les sauveurs de la patrie, par les feuilles patriotes et jacobines alsaciennes, celles publiées outre-Rhin appellent à sauver une reine bien-aimée et à soutenir les efforts du Marquis afin de rétablir la famille royale sur le trône de France. A l'inverse, dans le but de contribuer à la diffusion d'une culture politique d'extrême-centre garantie par l'homme providentiel Bonaparte, la presse rhénane semble s'accorder pour passer sous silence le rôle joué par Lucien Bonaparte et à n'insérer que discrètement celui de Sieyès dans l'organisation du coup d'État qui marque le changement de régime politique en 1799.

3.3. Peuple souverain ou foule dangereuse : les émotions populaires au service de la politisation

Parallèlement aux individus qui ont su se démarquer sur la scène politique française apparaît le personnage « peuple » qui incarne un collectif émotif, à qui la Révolution a accordé la souveraineté et qui suscite de nombreuses craintes auprès des lettrés et des cadres administratifs. Les journaux rhénans accompagnent ainsi l'émancipation d'un corps civique, dont la colère et l'indignation sont perçues aussi bien comme légitimes que dangereuses, en particulier par les contre-révolutionnaires qui voient là une occasion pour décrédibiliser la culture politique démocratique qui tend à s'imposer en France. Cependant, malgré un discours qui témoigne d'une action révolutionnaire modérée, motivée par les émotions mais jugulée par la raison, les

⁸² *Der Beobachter vom Donnersberg*, N°33, 27 novembre 1799, « Man weiss, dass Sieyès einen Konstitutionsplan schon lange bearbeitet hatte, und dass er mehrere der darin enthaltenen Ideen bei der Abfassung der Konstitution vom 3ten Jahre bekannt machte, aber damals die Gemüther noch nicht für das Ganze reif hielt. »

feuilles alsaciennes développent parallèlement, à l'instar de leurs voisins, une rhétorique qui légitime les mesures coercitives visant à juguler ou à empêcher les troubles à l'ordre public.

3.3.1. Émotions vertueuses ou émotions dangereuses ?

La presse rhénane publiée au moment des événements marquant l'ère des révolutions met en lumière la manière dont les contemporains considèrent les émotions et leur usage dans la sphère publique afin de participer du processus d'élaboration et de diffusion d'une culture politique.

Le 26 juin 1792, dans le *Courrier politique et littéraire*, Treuttel insère un article qui souligne dès le titre être « Extrait d'une lettre de Paris écrite dans les premiers transports d'inquiétude & d'indignation sur la fuite du roi »⁸³. Comme le souligne Guillaume Mazeau, la Révolution se base sur des mouvements collectifs de peur et de colère. Un bon révolutionnaire est celui qui ose se plaindre, c'est-à-dire exprimer sa protestation, qui refuse de se soumettre, « par habitude ou conformisme », et qui prend donc un risque. En proposant cet article à ses lecteurs, le rédacteur-imprimeur jacobin strasbourgeois entend souligner le caractère injuste et déstabilisateur du parjure du roi et ainsi les appeler à se révolter⁸⁴. En outre, la crainte d'une invasion par les armées allemandes apparaît également explicitement dans le texte envoyé par le correspondant, ce qui tend à renforcer le caractère insupportable de la « Trahison du roi »⁸⁵. Cependant, en indiquant qu'il s'agit des « premiers transports » Treuttel encourage néanmoins ses lecteurs à prendre du recul et publie, quelques jours plus tard, un article intitulé « Combinaisons d'un patriote sur la fuite du roi Louis XVI » et semble ainsi troquer l'émotionnel contre le rationnel, mené par la raison, dans le but de dépassionner le regard porté sur l'événement afin de maintenir la stabilité étatique⁸⁶. La raison, vectrice de modération, dont fait preuve le correspondant dans sa lettre est ainsi valorisée par le journaliste strasbourgeois qui tend à encourager son lectorat avisé à contribuer à suivre son exemple d'action révolutionnaire tempérée. L'indignation est, par conséquent, jugée légitime à condition qu'elle s'exprime avec le calme et la sagesse qu'offre notamment l'instruction.

En outre, bien que les journaux strasbourgeois témoignent des émotions fortes provoquées par le départ volontaire de la famille royale, ils entendent néanmoins souligner la tempérance du

⁸³ *Second Supplément du N°145 du Courrier politique et littéraire des Deux Nations*, p.624.

⁸⁴ MAZEAU, « Émotions politiques », *op.cit.*, p.113-114.

⁸⁵ *Second Supplément du N°145 du Courrier politique et littéraire des Deux Nations*, p.624.

⁸⁶ MAZEAU, « Émotions politiques », *op.cit.*, p.106-107.

peuple français qui exprime son indignation par l'écrit ou en éliminant tout symbole monarchique. Le 29 juin 1791, le *Courrier politique et littéraire des Deux-Nations* publie une information tirée de « différens Journaux Parisiens » et qui indique que : « Le portrait du roi que chaque citoyen aimoit à porter, a été jetté dans le ruisseau ; son nom effacé sur toutes les enseignes ; en un instant le mot *national* a été substitué partout au mot *royal*. »⁸⁷ Le journal strasbourgeois révèle ainsi ce que Mona Ozouf nomme les transferts de sacralité à l'œuvre durant la Révolution française et qui semblent s'accroître après la fuite du roi⁸⁸. Le portrait du roi, porté tel une amulette de protection par les citoyens, apparaît ainsi chargé d'une symbolique sacrée, presque spirituelle liée au concept de monarchie de droit divin. Par son parjure, Louis XVI trahi cet idéal, sur lequel le régime s'est construit et a prospéré pendant des siècles, et, par conséquent, perd son statut privilégié. L'expression « jetté dans le ruisseau » indique que le roi rejoint le rang du commun des mortels, voire la population de basse extraction, alors qu'au même moment la souveraineté de la Nation est affirmée, par le remplacement du mot « royal » par celui de « national ». Cette même information est relayée par la *Strassburgische Zeitung* le 28 juin 1791 avec quelques détails supplémentaires : « C'est la seule chose que le peuple s'est permise. Il enleva tous les tableaux qui représentaient le roi. Le mot Royal fut partout biffé et remplacé par celui de National. Même les fleurs de lys furent parfois enlevées. La section du Luxembourg (nom du château où réside le frère du Roi) avait reçu un drapeau en cadeau de Monsieur. Elle le déchira et le chargea dans un canon. »⁸⁹ Le processus de transfert de sacralité apparaît ainsi mené par les citoyens français, qui entendent témoigner de leur indignation et de leur volonté d'incarner sa souveraineté en ôtant à Louis XVI tout pouvoir symbolique. Les journaux strasbourgeois, qui se font le relais de ces mutations des représentations politiques dans l'opinion publique, mettent en évidence leur volonté de contribuer à la diffusion de l'esprit révolutionnaire ainsi que celle d'une action politique vertueuse et non-violente, qui légitime la mise en œuvre d'une souveraineté populaire⁹⁰.

A contrario, le 23 juillet 1791, le *Mannheimer Intelligenzblatt* fustige la destruction des symboles monarchiques et accuse les Révolutionnaires, jacobins en particulier, de semer le trouble à Caen :

⁸⁷ *Courrier politique et littéraire*, *op.cit.*, N°147, 29 juin 1791, p.630-631.

⁸⁸ Mona OZOUF, *La fête révolutionnaire*, Paris, Gallimard, 1976, p.441-474.

⁸⁹ *Strassburgische Zeitung*, N°149, 28 juin 1791, p.594, « Nur das erlaubte sich das Volk. Es nahm alle Schilde ab, wo des Königs gedacht war. Das Wort Royal wurde überall ausgestrichen, und an dessen Stelle National geschrieben. Ja selbst die Lilien wurden hin und wieder weggethan. Die Sektion von Luxemburg (der Name des Schlosses, worinn der Bruder des Königs wohnt) hatte vom Monsieur einen Fahnen zu Geschenk erhalten. Sie zerriss ihn, und lud ihn in eine Kanone. »

⁹⁰ MAZEAU, « Émotions politiques », p.98-142.

« Les nouvelles de Caen, la capitale de la Basse-Normandie, indiquent que tout y est dans la plus grande fermentation. La statue de Louis XIV, qui ornait la grande place, a été arrachée par les membres du club des Jacobins : le régiment d'Aunis est en révolte ; les soldats, sans tenir compte du serment qu'ils ont prêté, veulent chasser tous leurs officiers ou les obliger à prêter un serment à leur manière. »⁹¹

Alors que les journaux strasbourgeois qui témoignent de manière positive de ce processus de table rase qui sert d'exutoire à la population française, en mettant en lumière le pacifisme de la démarche, le journal allemand considère que ce genre d'action revêt un caractère violent qu'il s'agit de condamner avec la plus grande sévérité⁹². Les bouffées émotionnelles liées à la fuite du roi qui s'expriment par la destruction de symboles monarchiques sont ainsi considérées comme des débordements excessifs et dangereux qu'il s'agit de réprimer afin d'assurer la stabilité de l'État. Le journal contre-révolutionnaire mannheimois profite également de l'insertion de cet article pour témoigner de son anti-jacobinisme en accusant le club local d'être à l'origine des troubles. L'utilisation du terme « fermentation » met en évidence l'échauffement des esprits et le risque de voir l'énergie émotionnelle, encore contenue mais constamment attisée, selon l'auteur, par les Jacobins, déferler sans pouvoir être arrêtée. Si l'on poursuit la métaphore, le rédacteur du *Mannheimer Intelligenzblatt* insinue ainsi que seule l'élimination de la société populaire normande, la source de chaleur, pourra faire baisser la pression, calmer les esprits et rétablir l'ordre public.

En 1799, les émotions suscitées par la présence de Bonaparte à St-Cloud sont également, bien que sporadiquement, mobilisées dans la presse rhénane. Le 13 novembre 1799, le *Strassburger Weltbote* remarque ainsi que « Le 19 à 12h, Bonaparte venait d'arriver à St. Cloud avec son État-major, les soldats et le peuple l'interpelèrent : « Vive Buonaparte ! »⁹³ Le journal strasbourgeois témoigne ainsi non seulement de l'aura du général corse au sein de l'armée mais également l'adhésion des Français, ce qui légitime la posture d'homme providentiel qu'il entend incarner et, par conséquent, le coup d'État dans lequel il est un personnage clé. Cependant, les feuilles rhénanes, à la suite des périodiques parisiens, soulignent essentiellement du calme de la population, tant au moment du 18 Brumaire que lors du sacre le 2 décembre 1804. Cet élément récurrent dans la presse publiée de part et d'autre du Rhin révèle la volonté

⁹¹ *Mannheimer Intelligenzblatt*, N°59, 23 juillet 1791, « Nachrichten von Caen, der Hauptstadt in der niedern Normandie, enthalten, dass dort alles in der fürchterlichsten Gährung seie. Die Statue Ludwigs XIV., welche den Hauptplatz zierte, wurde durch die Miethlinge des Jakobiner Klubs herunter gerissen : Das Regiment Aunis ist in Aufstand ; die Soldaten wollen ohneachtet des geleisteten Eid salle ihre Offiziers fortjagen, oder sie einen Eid nach ihrer Art zu schwören zwingen. »

⁹² LÜSEBRINK, « Du passé faisons table rase », *op.cit.*, p.103-108.

⁹³ *Strassburger Weltbote*, N°28, 13 novembre 1799, « Den 19ten, um 12 Uhr, war Buonaparte mit seinem Generalstaab in St. Cloud angekommen, die Soldaten und das Volk riefen ihm entgegen : Es lebe Buonaparte ! »

des organisateurs de l'événement et du pouvoir exécutif de souligner le caractère pacifique de la « révolution » menée par Bonaparte et ses alliés, omettant souvent de spécifier que les Parisiens n'en rien su pendant longtemps, dans le but de rendre l'action acceptable. Cependant, la passivité de la population relève également de sa dépolitisation, et *a fortiori* de celle du lectorat qui se trouve éloigné de toute compétence politique, à l'œuvre au tournant du XIXe siècle. L'approbation manifeste des Français, par les vivats ou son silence, apparaît ainsi comme un vecteur de légitimité politique et comme un indice de la mise en œuvre d'une politique d'extrême-centre, qui légitime l'usage de mesures coercitives par la nécessité de conserver l'ordre public et la paix civile.

Bien que les journaux alsaciens publiés après la fuite du roi témoignent de la justesse de la manifestation des émotions, à condition qu'elles soient modérées par la raison, comme émanation de la souveraineté populaire, les feuilles contre-révolutionnaires considèrent, au contraire, la manifestation des transferts de sacralité par la destruction des symboles monarchiques comme un révélateur du désordre encouragé par les sociétés politiques françaises. Les journaux qui paraissent au tournant du XIXe siècle, pour leur part, témoignent de la dépolitisation de la population dont l'existence se résume aux acclamations positives et au silence, témoins d'un pouvoir exécutif fort.

3.3.2. De la légitimité des mesures coercitives : conserver l'ordre public, rétablir la paix civile en France (1791-1799)

Si l'expression des émotions, sous le patronage de la raison, apparaît omniprésente et légitime dans la presse alsacienne de 1791, cette dernière met néanmoins également en évidence la volonté des pouvoirs publics de maintenir l'ordre et de juguler une foule jugée dangereuse. Le *Courrier politique et littéraire des deux Nations* ainsi que son homologue en langue allemande indiquent que « Le peuple ne s'est livré à aucun mouvement désordonné ; & lorsqu'il s'élevoit quelques cris sur le passage de leurs majestés, ils étoient bien vite réprimés, tant on avoit inculqué aux habitans de la capitale que Le silence du peuple est la leçon des rois »⁹⁴. Le terme de « peuple » teinté d'une coloration péjorative à la fin du XVIIIe siècle est contrebalancé ici par l'indication que l'« individu-peuple » a su contenir ses émotions et n'a ainsi provoqué aucun

⁹⁴ ; *Courrier politique et littéraire*, *op.cit.*, N°148, 30 juin 1791, p.636 ; *Politisch-Litterarischer Kurier*, *op.cit.*, N°148, 30 juin 1791, p.596.

trouble. Le correspondant identifie la foule non par une catégorie politique (les citoyens) mais par une notion employée au singulier qui met en évidence l'imprévisibilité de la masse populaire réunie et son unité⁹⁵. L'article met également en évidence la répression ainsi que l'utilité d'éduquer les citoyens afin de maintenir l'ordre. Le « peuple » apparaît ainsi comme un enfant qu'il s'agit de discipliner et qu'il faut instruire pour qu'il s'élève au-delà de sa condition et soit en mesure d'exercer sa souveraineté. La peur des autorités politiques face à une population nombreuse et par conséquent puissante apparaît également dans les pages des feuilles patriotes strasbourgeoises. La version germanophone du journal publié par Treuttel révèle ainsi les mesures prises par le Département et la Municipalité de Paris afin d'assurer l'ordre et la sécurité lors du retour du roi dans la capitale : « Le Département et la Municipalité ont fait placarder des règlements dans lesquels ils interdisent la circulation de calèches ou voitures de 3h de l'après-midi jusqu'au lendemain matin, et ordonnent d'illuminer les maisons le soir. »⁹⁶ En outre, le même journal indique dans son numéro publié le 5 juillet 1791 que des affiches ont été placardées dans les rues du faubourg Saint-Antoine à Paris, le jour d'arrivée de la famille royale et indique que le contenu de ces affiches était « court et fort » : « Tout homme qui témoignera de la bienveillance au roi sera battu, tout homme qui l'offensera sera pendu. »⁹⁷ Ces deux articles, insérés uniquement dans la version écrite en allemand du *Courrier politique et littéraire*, témoignent aussi bien de la tension extrême qui règne en 1791 dans la société française et la peur de l'administration de voir des attroupements se former dans le but de bloquer le passage du cortège et de s'en prendre physiquement à la famille royale, ils révèlent également le positionnement du rédacteur-imprimeur strasbourgeois en faveur de l'ordre et de la nécessité de juguler l'enthousiasme comme la colère populaire. Les faubourgs parisiens sont les creusets de la Révolution et le faubourg Saint-Antoine, dans lequel éclate le 27 avril 1789 l'émeute Réveillon, prélude aux grandes émotions populaires et aux journées qui mobilisent les parisiens, est tout particulièrement perçu comme un des bastions de la révolution anti-aristocratique⁹⁸. Les regards de tous ceux qui redoutent son intervention se tournent vers lui dans le contexte anxieux que provoque la fuite du roi. L'insertion d'un article concernant le

⁹⁵ MONNIER, « Autour des usages d'un nom indistinct », *op.cit.*, p.400.

⁹⁶ *Politisch-Litterarischer Kurier*, *op.cit.*, N°148, 30 juin 1791, p.595, « Der Departement und die Municipalität haben Verordnungen anschlagen lassen, wo durch sie verbieten von 3 Uhr Nachmittags bis Morgens eine Kutsche oder Wagen herum zu fahren, und befehlen am Abend die Häuser zu beleuchten. »

⁹⁷ *Ibid.*, N°152, 5 juillet 1791, p.610, « Jederman, der dem König sein Wohlgefallen bezeugen wird (applaudira), soll geprügelt, jeder, der ihn beleidigen wird, soll aufgeknüpft werden. »

⁹⁸ On pourra notamment retenir : Raymonde MONNIER, *Le faubourg Saint-Antoine (1789-1815)*, Paris, Société des études robespierristes, 1981 ; Haïm BUSTIN, *Le Faubourg Saint-Marcel à l'époque révolutionnaire : Structures économiques et compositions sociales*, Paris, Société des études robespierristes, 1983.

faubourg Saint-Antoine dans les pages du *Kurier* n'est ainsi en rien innocent et met en évidence la volonté de Treuttel d'assurer à ses lecteurs que les institutions révolutionnaires œuvrent à la prévention des troubles. Cette volonté est renforcée par la présence, aussi bien dans le *Courrier politique et littéraire* que dans le *Politisch-Litterarischer Kurier*, d'un passage ayant trait au parcours que le cortège royal empruntera lors de son retour. Pour rassurer son lectorat, le journaliste indique que le roi et sa famille « passeront par les boulevards neufs qui règnent depuis la barrière St-Laurent, et qui aboutissent aux Champs-Élysées. Ils entreront aux Tuileries par le Pont-tournant. »⁹⁹. Le rédacteur fait ainsi comprendre aux lecteurs francophones et germanophones que le roi et sa suite contourneront les faubourgs tant redoutés, décision qui, doublé des menaces à l'attention des potentiels fauteurs de troubles, met en évidence l'ambition des pouvoirs publics d'assurer l'ordre et la sécurité au moment du retour de la famille à Paris. L'insertion de ces articles par Treuttel dans son journal bilingue strasbourgeois relève ainsi de deux objectifs : de témoigner des dangers que représente les « foules sentimentales », notamment signalées par Guillaume Mazeau¹⁰⁰, et la nécessité de la juguler et de l'instruire pour se prémunir des troubles qu'elle pourrait occasionner, mais également de rassurer les populations quant à la volonté et à la capacité des pouvoirs publics à assurer sa sécurité. Quelques semaines plus tard, la *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* légitime l'usage de la violence d'État au Champ de Mars par la rumeur selon laquelle

« il est certain que des puissances étrangères ont envoyé ici une grande quantité d'émissaires qui, sous le masque du patriotisme, ont cherché à exciter le peuple contre la plupart des membres de la gauche de l'Assemblée nationale, qui avaient voté prudemment pour Louis XVI. Leur plan a été de faire massacrer la plus grande partie de la gauche, de se rendre ensuite aux Tuileries avec la droite, et de déclarer enfin Louis XVI à nouveau chef de l'ancienne forme de gouvernement. On reconnut beaucoup d'anciens officiers fugitifs, qui avaient été très actifs parmi la foule ; ainsi que des étrangers de diverses nations européennes, qui avaient même versé de l'argent étranger, et versé de l'huile sur le feu. Enfin, les administrateurs publics se virent contraints de s'opposer sérieusement à ce désordre. [...] Le point central du désordre se trouva sur le champ de la fédération. »¹⁰¹

⁹⁹ *Courrier politique et littéraire*, *op.cit.*, N°147, 29 juin 1791, p.631 ; *Politisch-Litterarischer Kurier*, *op.cit.*, N°148, 30 juin 1791, p.595.

¹⁰⁰ MAZEAU, « Émotions politiques », *op.cit.*, p.115-124.

¹⁰¹ *Geschichte*, *op.cit.*, N°262, 23 juillet 1791, p.1056, « Es ist nun ausser allem Zweifel, dass fremde Mächte, eine grosse Menge Emissarien hierher geschickt haben, die, unter der Maske des Patriotism, das Volk gegen die meisten Mitglieder der linken Seite der National-Versammlung aufzuhezen suchten, welche schonend für Ludwig den XVIten gestimmt haben. Ihr Plan ist gewesen, den grösseren Theil der linken Seite niedermezeln zu lassen, sich dann mit der rechten Seite in die Tuileries zu begeben, und endlich Ludwig den XVIten wieder als das Oberhaupt der alten Regierungsform zu erklären. Man erkannte viele flüchtige gewesene Offiziers, die unter dem Haufen sehr thätig gewesen ; wie auch Fremde von verschiedenen europäischen-Nationen, die sogar fremdes Geld ausgestreut, und Oel ins Feuer gegossen haben. Endlich sahen die öffentlichen Verwalter sich gezwungen, min Ernst dem Unfuge zu steuern. [...] Der Mittelpunct der Unordnung war auf dem Verbrüderungs-Felde. »

Pour justifier les mesures coercitives, Simon s'appuie sur la théorie d'un complot fomenté par l'étranger qui vise à décrédibiliser la partie gauche de l'Assemblée nationale et à provoquer des troubles au sein de la population dans le but de rétablir la monarchie absolue en France. En outre, selon le rédacteur de la *Geschichte*, la violence étatique ne s'est exercée que sur les ennemis de la Nation, c'est-à-dire des étrangers et sur quelques personnes restées sur le Champ de Mars malgré les sommations à balles blanches. Bien que le journaliste ne fasse à aucun moment mention de la pétition que le club des Cordeliers a souhaité faire signer le 17 juillet, il se positionne néanmoins implicitement en faveur de la Monarchie constitutionnelle et semble estimer que l'Assemblée nationale a eu raison d'agir avec prudence en conservant Louis XVI dans ses fonctions mais en lui ôtant temporairement tout pouvoir. Simon fait ainsi preuve de modération politique et semble rejeter toute idée républicaine, malgré ce qui ressemble à un déni de la division intérieure entre conservateurs et républicains qui s'est renforcée après la fuite du roi.

En 1799, en revanche, la presse rhénane légitime la mise en œuvre de mesures coercitives étatiques par la nécessaire sauvegarde de la République face aux menaces que constituent les extrêmes droite, les royalistes, et surtout gauche, les Jacobins. La rumeur d'un coup d'État organisé par ces derniers est par ailleurs mobilisée afin de justifier la demande formulée par Bonaparte d'un départ précipité des deux assemblées du Directoire vers St-Cloud. Dans ce contexte de propagande anti-jacobine et grâce au déploiement d'une culture d'extrême-centre depuis 1797 qui légitime la répression de tout bord politique jugé radical par le gouvernement directorial, les journaux publiés dans le Rhin supérieur peuvent n'insérer que très brièvement et sans explications l'arrestation de « tous les Jacobins » ainsi que la censure de leurs organes de presse.¹⁰²

En outre, afin de légitimer la prise de pouvoir par Bonaparte et ses alliés et éviter les troubles à l'ordre public, le *Strassburger Weltbote* insère un article qui indique que

« l'administration centrale du Bas-Rhin a décidé, lors d'une réunion extraordinaire, [les adresses de Bonaparte, du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Justice insérés dans le même numéro] seraient tous imprimés immédiatement dans les deux langues et envoyés par les messagers extraordinaires à toutes les administrations municipales, afin qu'ils soient publiés solennellement dans les 24 heures, au son du tambour ou de la trompette, par les administrations municipales en écharpe, dans les communes de Strasbourg, Sélestat, Haguenau, et dans les autres communes par les agents. L'administration centrale recommande aux administrations municipales de redoubler d'intention et de zèle. Elle invite les citoyens à rester calmes et à attendre avec

¹⁰² *Karlsruher Zeitung*, N°140, 22 novembre 1799, p.687, « Alle Jakobiner wären arretirt ».

confiance les résultats qui doivent amener la paix avec l'étranger, la tranquillité intérieure, et surtout la fortification de la République. »¹⁰³

La stratégie rhétorique mise en œuvre dans la gazette strasbourgeoise pour contribuer à la diffusion d'une culture politique de l'extrême-centre bonapartiste, caractérisée par une modération législative et un pouvoir exécutif fort visant à rétablir l'ordre public¹⁰⁴, s'appuie sur la peur instillée au sein de la population par l'annonce d'un danger imminent, immédiatement contrée par celle rassurante de l'action de l'administration pour protéger les Français, rétablir la paix civile et sauver la République. En outre, en filigrane apparaît la menace d'une répression des émotions populaires ou de tout trouble à l'ordre public par les pouvoirs publics, dont le « zèle » est par ailleurs valorisé par l'administration centrale.

Au-delà du jacobinisme sous le prisme duquel la presse rhénane a souvent été abordée, l'analyse des quatre événements abordés dans les journaux publiés dans le Rhin supérieur à l'ère des révolutions révèle la prédominance d'une information qui suit la ligne idéologique des gouvernements successifs et ne laisse que peu transparaître de contradictions ou de contestations. C'est cette information que l'on peut qualifier de « neutre » ; c'est elle aussi qui semble dominer dans le Rhin supérieur à l'ère des révolutions.

Vecteurs de ruptures politiques majeures durant la décennie révolutionnaire, la fuite du roi en juin 1791, l'avènement de la République en 1792, le coup d'État du 18 Brumaire et le sacre de Napoléon en 1804 sont globalement fortement médiatisés, bien que les journaux témoignent essentiellement de leur volonté de diffuser une information conservatrice et consensuelle.

Bénéficiant de la liberté d'expression en France et occasionnant un réel traumatisme au sein de la population française, l'événement de Varennes et ses suites ont suscité un grand nombre d'articles (plus de 200) insérés dans les périodiques qui paraissent de part et d'autre du Rhin. Ceux publiés à Strasbourg insèrent les nouvelles en premier pour véhiculer une culture politique patriote, jacobine et monarchiste constitutionnelle, malgré le jugement sévère du parjure de Louis XVI. Bien qu'elles témoignent de l'indignation et de la peur occasionnée par son geste et

¹⁰³ *Ausserordentliche Beilage zum Strasburger Weltbote*, « Nach Ansicht obiger Piecen hat die niederrheinische Central-Verwaltung in einer ausserordentlichen Sizung beschlossen, dass dieselben sämtlich sogleich in beiden Sprachen gedruckt, und durch ausserordentliche Boten an alle Munizipal-Verwaltungen gesandt werden sollen, damit sie innerhalb 24 Stunden feierlich mit Trommelschlag oder Trompetenschall von der Munizipal-Verwaltung in den Scherpen in den Gemeiden von Strasburg, Schlettstadt, Hagenau, und in den übrigen Gemeinden durch den Agenten publiziert werden. Die Central-Verwaltung empfiehlt den Munizipal-Verwaltungen verdoppelte Obsicht und Eifer. Sie ladet die Bürger ein, ruhig zu bleiben, und mit Zutrauen die Resultate abzuwarten, welche den Frieden mit dem Ausland, die Ruhe im Innern, und hauptsächlich die Befestigung der Republik herbeiführen sollen. »

¹⁰⁴ SERNA, *La république des girouettes*, op.cit., p.421.

sous-tendent une potentielle destitution, aucune feuille strasbourgeoise, aussi radicale puisse-t-elle être dans la manière dont elle perçoit le monarque, son épouse et leurs complices, ne se positionne ouvertement en faveur du républicanisme. Vectrices d'une culture politique modérée, centriste, elles proposent des solutions pour faire perdurer l'équilibre politique que propose la Monarchie constitutionnelle, en nourrissant l'espoir qu'incarne le Dauphin et en imaginant une régence tout en soutenant les acquis démocratiques. Les transferts de sacralité sont également valorisés dans la presse alsacienne de 1791 car symboles de la modération de l'action révolutionnaire et de la domination de la raison sur les émotions, dynamique qui garantit l'exercice de la souveraineté populaire. Bien qu'il puisse apparaître dangereux en raison de la force des émotions collectives qu'il s'agit alors de juguler, ce qui légitime l'usage d'une violence d'État selon les journalistes, le peuple apparaît comme un acteur de l'événement au même titre que les monarques, leurs alliés et les « héros » de l'arrestation, action qui marque le début de leur *cursus honorum*.

A l'inverse, les feuilles d'outre-Rhin, qui s'emparent également des faits de 1791, soulignent la violence des Français, attisée par les Jacobins en particulier, et la nécessité de sauver la famille royale des périls révolutionnaires. Esprits contre-révolutionnaire et anti-jacobin se conjuguent dans les pages des journaux allemands, à l'exception de la *Karlsruher Zeitung* qui, bien qu'elle se refuse d'insérer des rumeurs à l'instar des périodiques alsaciens, reste fidèle à sa volonté de se positionner au centre de l'échiquier politique et propose aussi bien des informations à caractère patriotiques et révolutionnaires que royalistes et contre-révolutionnaires.

Si les journaux publiés outre-Rhin se mobilisent pour traiter la fuite du roi dans leurs pages et diffuser leur culture politique, ils restent au contraire particulièrement silencieux au moment de l'avènement de la République en septembre 1792, ce qui témoigne de leur rejet total du changement de régime politique à l'œuvre en France. Les feuilles alsaciennes, d'obédience jacobine radicale ou de tendance modérée, ne sont cependant pas beaucoup plus loquaces et semblent noyer les informations relatives au 21 septembre 1792 sous un flot de nouvelles provenant des fronts qui opposent la nouvelle République française aux puissances monarchiques européennes coalisées, ainsi que des débats relatifs au sort à réserver à Louis XVI, à l'approche de son procès. L'avènement du régime républicain, qui se fait dans l'ombre de Valmy, se fait par conséquent très discrètement, laissant entendre que la violence des faits fait davantage couler d'encre que la tempérance, et que la politique a besoin d'incarnation, d'un personnage charismatique pour exister dans la presse. Les rares articles publiés dans les journaux jacobins radicaux confirment la volonté de la faction girondine au pouvoir de

promouvoir un centre politique républicain, qui s'oppose aux royalistes d'un côté et aux démocrates sans-culottes de l'autre, et rompt avec la violence qui a mené à son avènement.

Si durant le « premier moment républicain », malgré une volonté de mettre en œuvre un régime politique du centre, la presse rhénane témoigne de l'antagonisme des cultures politiques et la radicalisation des opinions d'une rive à l'autre du Rhin, le tournant du XIX^e siècle met en évidence une neutralisation et une forte dépolitisation des informations insérées dans les journaux du Rhin supérieur. Alors qu'en 1791 et 1792 des articles émanant d'une correspondance personnelle et de la propre observation des rédacteurs permettent à ces derniers d'exprimer leur idéologie propre, ceux publiés en 1799 et 1804 relèvent essentiellement des documents administratifs et journaux officiels. Cette sélection induit la diffusion d'une culture politique gouvernementale, en l'occurrence celle d'un extrême-centre, dont Bonaparte, héros des guerres d'Italie, seraient le garant et l'incarnation. Supports de la propagande bonapartiste, les journaux publiés de part et d'autre du Rhin présentent le général corse en homme providentiel, le seul capable d'endosser le pouvoir exécutif et de sauver la République des périls que représentent les extrêmes droite, royaliste, et gauche, jacobine. A cette fin, Sieyès et Lucien Bonaparte, pourtant instigateurs et garants du coup d'État, sont invisibilisés dans la presse rhénane au bénéfice de Bonaparte, qui à l'inverse de Louis XVI que les journaux alsaciens désacralisent en 1791 et 1792, gagne en sacralité à partir de la révolution de 1799.

Au regard de l'analyse du récit des quatre événements sélectionnés, il est possible de considérer que les journaux jacobins publient un discours très semblable à celui des périodiques parisiens et que, au-delà du jacobinisme, la presse du Rhin supérieur est caractérisée par la modération, sans aucune spécificité liée à la frontière.

Conclusion partielle

Afin de participer de l'acculturation politique à l'œuvre durant la Révolution française, les journaux rhénans germanophones s'appuient sur des stratégies linguistiques comme l'hétérolinguisme, qui consiste à faire coexister plusieurs langues dans un même texte, et la traduction. Les rares occurrences du dialecte alsacien révèlent un ancrage local et une volonté de diffuser une information, quasiment confidentielle, auprès d'un lectorat restreint, afin de lui permettre de mettre sa culture politique à jour. L'usage des néologismes et des explications des concepts révolutionnaires fait par les périodiques rhénans met, en outre, en exergue une culture politique et philosophique commune issue des Lumières, bien que la sémantique puisse varier en fonction de la tendance politique poursuivie par les rédacteurs. Des termes et définitions initialement identiques peuvent ainsi être interprétés et utilisés dans le but de contribuer au processus de construction d'une culture politique, jacobine, modérée, républicaine en Alsace et à Mayence ou contre-révolutionnaire outre-Rhin. L'hybridation de la langue politique dans la presse du Rhin supérieur met en évidence que la frontière est de la France est mise à l'épreuve. Avec la politique de francisation, l'Alsace se trouve dans une situation ambiguë où la langue n'est pas un repère d'attachement étatique. Derrière l'usage du français, de l'allemand ou du dialecte alsacien se cache le sens des mots employés. La sémantique utilisée place ainsi la frontière à un autre niveau et témoigne de la fragilité de celle matérialisée par le Rhin.

Bien que visible, le jacobinisme apparaît néanmoins minoritaire dans la presse du Rhin supérieur qui met, de plus en évidence, l'existence de plusieurs formes de discours jacobins à Strasbourg et à Mayence. Alors que celle qui se développe entre 1792 et 1793 dans les territoires mayençais conquis par les armées de Custine, s'organise autour de l'idée d'un rattachement à la République française, celle véhiculée par les journaux strasbourgeois se décline entre radicalité et modération à partir de la scission du club au début de l'année 1792. La tendance qualifiée de « modérée » par ses partisans et assimilée à celle des Feuillants par ses détracteurs, se durcit progressivement avant d'incarner un anti-jacobinisme ferme à partir du mois de mai de la même année. Bien qu'antagonistes, chaque groupe ancre sa propagande dans un discours qui prône l'unité tout en maintenant une dialectique inclusion/exclusion, dans le but de décrédibiliser ses adversaires politiques. Parallèlement, une seconde culture politique opposée aux Jacobins se développe outre-Rhin et tend à emprunter la rhétorique complotiste initialement utilisée par leurs opposants dans le but de renforcer les éléments discursifs contre-

révolutionnaires que les rédacteurs entendent diffuser dans leurs périodiques. La frontière est ainsi mise en délicatesse par les freins opposés au républicanisme qui peine ainsi à s'imposer dans les territoires de l'est de la France. Ces derniers semblent, en 1792, perméables à un discours contre-révolutionnaire, malgré l'énergie déployée par les jacobins pour diffuser l'universalisme révolutionnaire sur la rive gauche du Rhin afin d'y trouver un rempart face aux monarchies allemandes dans un contexte de guerre européenne.

Outre l'hybridation de l'information politique, qui relève de pratiques d'hétérolinguisme et de traduction, et la publication du jacobinisme de part et d'autre du Rhin, qui révèlent la fragilité de la frontière nationale, les nouvelles insérées dans la presse rhénane en juin-juillet 1791, septembre 1792, novembre 1799 et décembre 1804 mettent également en lumière l'existence d'une information essentiellement neutre, fidèle au pouvoir politique et qui ne laisse transparaître aucune ou peu de contradictions. Au-delà des sensibilités idéologiques radicales, révolutionnaires comme contre-révolutionnaires, tous les périodiques publiés au moment des « révolutions » qui ont engendré un changement de régime politique témoignent d'un conservatisme, tant monarchique constitutionnel, royaliste que républicain. Malgré le choc occasionné par le parjure de Louis XVI et les discours visant à caricaturer ce dernier, les journaux alsaciens tendent à légitimer la pérennité d'une monarchie constitutionnelle, basée sur un modèle de démocratie représentative, et ne présentent à aucun moment de discours républicains. *A contrario*, les feuilles contre-révolutionnaires et anti-jacobines allemandes s'appuient sur des articles qui appellent à sauver la famille royale et à rétablir le monarque français sur le trône afin d'en terminer avec la Révolution. Cette même volonté de finir la Révolution se retrouve, en outre, tout au long de la période, après chaque bouleversement politique, dans une dialectique empreinte de modération et qui mobilise les notions de vertu et de bien commun.

Malgré la polarisation des positionnements idéologiques en 1792 et la violence avec laquelle la royauté a été abolie au mois d'août de la même année, les journaux jacobins proposent, autour du 21 septembre de la même année, l'idée girondine d'une République du centre, vertueuse et tempérée. Cette vision apparaît ainsi le creuset d'une doctrine initialement modérée, soutenue par les Thermidoriens, puis par le Directoire, et qui bascule à partir de 1797 vers un extrême-centre, caractérisé par une modération législative et la mobilisation d'une violence d'État dans le but de maintenir l'ordre public. En novembre 1799, afin de légitimer le coup d'État bonapartiste, le général corse est représenté dans la presse du Rhin supérieur comme le sauveur d'une République mise en péril par un gouvernement directorial moribond, et comme l'incarnation même d'un pouvoir exécutif fort, supposé rétablir la paix civile. La justification

d'une violence d'État, qui apparaît nettement dans les journaux rhénans au moment du 18 brumaire, n'est néanmoins pas neuve et est mobilisée dès 1791 pour maîtriser un peuple qui, bien que reconnu comme souverain par la presse alsacienne, est surtout perçu comme dangereux, de part et d'autre du Rhin.

Les journaux publiés dans le Rhin supérieur en 1791, 1792, 1799 et 1804 mettent ainsi en évidence la construction d'un récit commun, modéré et conservateur, par-delà la frontière.

La neutralité de la presse rhénane apparaît par conséquent à plusieurs niveaux et tend à nuancer la place qu'occupe notamment la culture politique jacobine, dont l'engagement des acteurs sur la scène politique locale a permis de rendre de prime-abord plus visibles.

Conclusion générale

Source puis objet de l'histoire de la Révolution française, la presse a suscité de nombreux travaux depuis les années 1980. Pourtant, interrogée dans un contexte transfrontalier et observée dans sa forme et son contenu, elle peut encore apporter des éclairages neufs sur la culture politique à l'ère des révolutions.

La presse comme source et comme objet

Cette étude menée à partir d'un corpus de 80 journaux publiés de part et d'autre de la frontière rhénane à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle nous a permis de dépasser le cadre du jacobinisme traditionnellement privilégié par l'historiographie qui pouvait laisser entendre que les périodiques rhénans, et en particulier ceux publiés à Strasbourg et à Mayence, étaient exclusivement composés de journaux d'opinion, aux idées souvent qualifiées de radicales. Partir de ce que Pierre Rézat a nommé « l'instrument périodique » et inclure dans notre corpus tous les titres de journaux identifiés au gré des dépouillements effectués dans les catalogues de bibliothèques nous a permis de mettre en lumière la diversité de la presse du Rhin supérieur. Bien que la courbe représentant l'évolution du nombre de titres publiés entre 1782 et 1815 fasse apparaître un pic de publication entre 1791 et 1793, cela ne suffit pas à montrer que les rédacteurs de journaux se mobilisent essentiellement au nom du jacobinisme. D'ailleurs, le second pic de publication apparaît entre 1796 et 1798, qui constitue plutôt un moment où la mobilisation politique cesse. Au-delà de ces quelques indices, la presse du Rhin supérieur apparaît dans notre étude tout d'abord comme un vecteur d'information avant d'être un outil de politisation, au sens où celle-ci constituerait une incitation à l'action politique ou à la mobilisation révolutionnaire.

Publiée dans un espace qui reste majoritairement germanophone – malgré la politique de francisation mise en œuvre en Alsace d'abord par la monarchie française puis renforcée durant la Révolution, en particulier à partir de 1793 et du rapport de Grégoire sur les patois – la presse rhénane présente des stratégies linguistiques qui mettent en évidence des spécificités liées à sa situation frontalière. Environ 75 journaux sont ainsi publiés en langue allemande de part et

d'autre du Rhin, alors que seules 4 feuilles paraissent en français à Strasbourg, Mannheim et Mayence.

Une dizaine de périodiques bilingues sont imprimés à Strasbourg, Colmar et à Mayence et témoignent de logiques propres au Rhin supérieur dans le cadre de la Grande Nation.

Afin de proposer une vision d'ensemble de ce corpus et être en mesure de le comparer à d'autres, nous avons repris la typologie proposée par Pierre Rétat et Claude Labrosse à partir de la presse parisienne de 1789¹⁰⁵. Nous avons ainsi pu montrer la prédominance des journaux d'information de part et d'autre du Rhin ainsi que leur omniprésence durant toute la période considérée. Bien que minoritaires à l'échelle de notre étude, les feuilles d'opinion ne doivent cependant pas être ignorées. Publiées exclusivement en Alsace et à Mayence entre 1791 et l'an III, elles tendent dans ce « premier moment républicain » à prendre le pas sur les périodiques d'information.

Pour cette étude, nous avons fait le choix de travailler sur les journaux et de renoncer à explorer les archives qui auraient pu documenter les parcours des acteurs et les modalités de diffusion des périodiques¹⁰⁶. Seules les sources manuscrites conservées dans des fonds relatifs aux affaires de police, de justice font exception et nous ont permis de documenter le rapport à la censure. Il est certain que travailler sur d'autres fonds manuscrits aurait permis de mettre en lumière les circuits de diffusion transfrontalière de la presse. Quelques indices apparaissent lorsque l'on s'attache aux journaux. Ainsi, en acceptant de modifier le titre de son journal en 1798 pour contourner la censure imposée par le Département du Bas-Rhin, le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, publiée à Mannheim, met ainsi en lumière l'importance que revêt la présence d'un lectorat sur la rive droite du Rhin¹⁰⁷. De même, en dénonçant l'interdiction des journaux jacobins, dont le *Courrier de Strasbourg* fait partie, Laveaux révèle le rayonnement de son périodique strasbourgeois au-delà de la frontière rhénane¹⁰⁸. En outre, la prise en considération des lieux de vente des journaux annoncés par les imprimeurs suggère que la presse alsacienne bénéficiait d'une diffusion à l'échelle locale, à Strasbourg et dans différentes villes alsaciennes, mais également à l'échelle transnationale, notamment grâce au réseau de libraires suisses, ce dont témoigne la lettre de Treuttel au maire de Strasbourg Dietrich, et aux

¹⁰⁵ RETAT, LABROSSE, « Essais de typologie de la presse révolutionnaire », *op.cit.*, p.194-207.

¹⁰⁶ Ce choix pragmatique a été conditionné par deux circonstances : le temps imparti à la réalisation d'une thèse et la restriction de la mobilité imposée par la crise sanitaire.

¹⁰⁷ *Gazette des Deux-Ponts*, n° 199, 14 juillet 1798.

¹⁰⁸ *Courrier de Strasbourg*, *op.cit.*, N°45, 22 février 1792, p.179.

bureaux de poste allemandes¹⁰⁹. Si ces derniers apparaissent également privilégiés par les périodiques publiés sur la rive gauche du Rhin, ils ne semblent néanmoins pas faire allusion aux lieux en France où il est possible de se procurer leurs feuilles. Cependant, la mention par Haussner, dans le *Fränkischer Merkur* de la censure des périodiques allemands par le Directoire laisse entendre qu'une circulation transfrontalière est bien organisée par les entreprises éditoriales d'outre-Rhin¹¹⁰. Ces quelques indices, cumulés aux apports de cette thèse suggère des pistes stimulantes pour étudier la circulation de ces journaux désormais mieux connus.

Années 1780-1791 : la presse rhénane entre impartialité et neutralité

A partir de 1789, tandis qu'outre-Rhin les journaux d'information continuent de bénéficier du monopole accordé par le privilège princier, l'hégémonie dont bénéficiaient les gazettes et les journaux d'annonces alsaciennes sous l'Ancien Régime français se voit mise en péril par l'émergence d'une presse d'opinion, motivée par la liberté de la presse accordée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette catégorie de périodiques est composée de journaux-discours germanophones, francophones et bilingues, qui apparaissent comme majoritaires dans notre corpus de sources, et de catéchismes politiques écrits en langue allemande.

Ces derniers entendent essentiellement s'adresser à un lectorat peu politisé, qu'il s'agit de guider dans l'exercice de la citoyenneté en 1791-1793, grâce à l'utilisation de dialogues qui reproduisent les ressorts de l'oralité, en s'appuyant notamment sur un argumentaire abordable, en laissant la parole à des personnages stéréotypés et en créant des situations en lien avec la vie quotidienne des lecteurs.

Cependant, l'analyse de la presse rhénane du début de la Révolution tend à mettre en évidence une ambition partagée par les journalistes allemands comme français de rester fidèle à la politique officielle et de rendre invisible l'opinion personnelle des rédacteurs.

Parmi les journaux d'information, 9 gazettes germanophones et francophone paraissent sans discontinuer de l'Ancien Régime français à l'Empire à Karlsruhe, Mannheim, Fribourg-en-Brisgau, Mayence, Worms et Strasbourg. Ces dernières témoignent d'une volonté de toucher

¹⁰⁹ ADD LXIIIa, Lettre de Treuttel à Dietrich, 12 juin 1790.

¹¹⁰ *Fraenkischer Merkur*, N°24, 29 décembre 1798.

un lectorat avisé, doté d'une culture politique qu'il s'agit de mettre à jour. Afin de poursuivre cet objectif, les rédacteurs des gazettes germanophones et francophones mettent en évidence leur quête d'impartialité, qui repose sur l'insertion d'informations dépourvue de toute ambition partisane. Certains rendent même leur impartialité visible dans les pages de leur journal en structurant certains articles grâce à la « méthode du pour et du contre » selon le journaliste de la *Gazette des Deux-Ponts* publiée à Mannheim à partir de 1793¹¹¹.

Outre ces gazettes, les journaux d'information sont également composés de feuilles d'annonces qui paraissent à Mayence, Worms et Strasbourg depuis les années 1780. Cependant, à la différence des gazettes et des *Intelligenzblätter* germanophones et francophone, les feuilles du type des *Affiches* mettent en évidence une adaptation linguistique et informationnelle au public visé. Tandis que la version francophone entend s'adresser, à l'instar des autres journaux d'information, à un lectorat averti, doté d'une culture politique à redéfinir, déjà acteur de la vie politique, la version germanophone témoigne de sa volonté de toucher un public peu politisé, qu'il s'agit d'instruire et d'accompagner dans l'exercice de sa citoyenneté.

Les rédacteurs des journaux-discours bilingues qui naissent à partir de 1789 à Strasbourg entendent s'inspirer des stratégies éditoriales et linguistiques mises en œuvre par les *Affiches*. Cependant, à l'exception de Treuttel qui bénéficie en 1789 d'une solide expérience dans l'édition bilingue, ces acteurs de la presse strasbourgeoise sont contraints, faute de lecteurs francophones suffisants, de privilégier la version allemande pour pouvoir continuer de contribuer à l'éducation civique de leurs concitoyens. Afin d'atteindre cet objectif, les journalistes germanophones s'appuient sur l'hétérolinguisme et la traduction des mots mobilisés dans les discours révolutionnaires. Bien qu'ils puissent se teinter d'une coloration chauvine sous la plume du rédacteur des *Wöchentliche Nachrichten* ou sous-entendre une ambition d'éliminer toute allusion à l'Ancien Régime sous celle de Simon, tous témoignent néanmoins de leur attachement à la politique officielle et de leur volonté de promouvoir l'unité de la Nation¹¹².

De manière générale, les gazettes, les feuilles d'annonces et les journaux d'opinion publiés durant les premières années de la Révolution affichent leur fidélité à la politique officielle qui caractérise le moment où elles paraissent, au point que l'opinion personnelle du journaliste se trouve invisibilisée, allant ainsi à l'encontre du portrait souvent brossé des journalistes de la

¹¹¹ *Avis A Messieurs les souscripteurs de la Gazette de Deux-Ponts*, inséré entre les numéros du 9 et 10 décembre 1793.

¹¹² *Patriotisches Wochenblatt*, N°7, 17 janvier 1790, p.51 ; *Wöchentliche Nachrichten*, *op.cit.*, N°44, 4 novembre 1791, p.162 ; N°12, 26 mars 1790, p.117.

Révolution. Cependant, parmi ces journaux publiés avant 1791, la *Strassburgische Zeitung*, gazette anciennement privilégiée rédigée par Salzmann, tend à se démarquer par sa tendance conservatrice. Au moment des premières élections municipales, en 1790, ce dernier choisit notamment de faire porter un jugement de valeur sur la citoyenneté active et de traduire le mot « maire » par celui de « Burgermeister » témoignant de sa proximité avec l'espace germanique¹¹³. L'usage de l'hétérolinguisme met en évidence un attachement à une culture politique d'Ancien Régime ainsi que la volonté du rédacteur de s'adresser à un lectorat avisé, auquel il entend transmettre l'idée que le droit de vote est un privilège accordé aux plus valeureux.

Une première frontière sémantique semble ainsi se dessiner dans la presse strasbourgeoise dès 1790 et mettre à mal les limites du territoire national.

Années 1791-1794 : la presse rhénane entre neutralité et contestation politique

Bien que des gazettes continuent de paraître entre 1791 et 1793 et véhiculent des informations neutres provenant notamment de l'Assemblée nationale, la presse d'opinion, née en 1789, deviennent peu à peu dominante au cours du « premier moment républicain ».

Témoignant de la radicalisation des choix politiques, en 1791, un esprit contre-révolutionnaire se manifeste à Strasbourg sous la plume de Lambert, rédacteur du *Wahrer Elsässer Patriot*, qui défend son droit de publier en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, face à une assemblée du district de Haguenau incapable de le censurer. Il révèle ainsi une stratégie qui s'appuie sur une liberté accordée par la Révolution pour combattre cette dernière et sur sa propre culture politique, dans le but de pérenniser son entreprise journalistique et poursuivre sa contribution à la politisation de ses lecteurs alsaciens¹¹⁴.

Cependant, en juin 1791, au moment de la fuite du roi et de son arrestation à Varennes, un consensus semble régner dans la presse alsacienne. Bien qu'elle relaie massivement les événements et participe de la désacralisation de Louis XVI, elle se mobilise néanmoins en faveur de la Monarchie constitutionnelle et rejette toute idée républicaine, allant jusqu'à légitimer l'expression d'une violence d'État dans le but de conserver ou de rétablir l'ordre

¹¹³ *Strassburgische Zeitung*, N°54, 7 mai 1790, p.291 ; N°107, 7 septembre 1789, p.421.

¹¹⁴ ADBR 1.L.761 Délibérations du District de Haguenau 1791, au sujet du *Wahrer Elsässer Patriot* de Lambert.

public. *A contrario*, à l'exception de la *Karlsruher Zeitung*, qui entend rester impartiale, les journaux publiés outre-Rhin développent une rhétorique contre-révolutionnaire et anti-jacobine dans le but d'appeler leurs lecteurs à défendre le monarque français et à mettre un terme à la Révolution.

La presse du Rhin supérieur publiée en 1791 témoigne ainsi de sa neutralité. Les périodiques alsaciens s'attachent à diffuser un discours similaire à celui véhiculé par leurs homologues parisiens et mettent en évidence la nécessité de préserver le territoire national de toute incursion étrangère. À l'inverse, les feuilles allemandes se mobilisent pour protéger le régime monarchique, mis en péril par l'arrestation de Louis XVI à Varennes et par les débats qui entourent le sort que doivent lui réserver les législateurs français.

1792 : un moment de polarisation des tendances politiques et des prises de positions paradoxales de certains journaux strasbourgeois

Alors qu'en 1791, Friedrich Cotta emprunte le modèle impartial des gazettes dans le but de plaire à un public de cour installé outre-Rhin et que la presse alsacienne dans sa globalité témoigne de sa fidélité à la politique menée par l'Assemblée nationale, la scission de la Société des amis de la Constitution tend à cristalliser les oppositions restées latentes depuis 1790. Les journalistes jacobins qualifiés de « radicaux » par leurs détracteurs s'opposent alors à la Municipalité strasbourgeoise et, en particulier, au Maire Dietrich pendant que les partisans de ce dernier, qui se caractérisent eux-mêmes de « modérés » développent progressivement un discours anti-jacobin, déjà mobilisé par les journalistes contre-révolutionnaires allemands. Ce dernier est notamment porté par la *Strassburgische Zeitung*, gazette germanophone conservatrice de Salzmann, et par la *Feuille de Strasbourg*, journal francophone rédigé par Chayrou. Leur lutte anti-jacobine se cristallise notamment autour de la figure de Laveaux et de Schneider, respectivement rédacteurs du *Courrier de Strasbourg* et de l'*Argos* et dont les parcours transnationaux servent d'arguments pour les confiner au rang d'étrangers et donc d'ennemis.

Héritier du bilingue *Courrier politique et littéraire des Deux Nations* de Treuttel, le *Courrier de Strasbourg* est fondé en décembre 1791 dans le but de répondre à l'ambition personnelle du libraire-imprimeur qui profite de l'arrivée de Laveaux à Strasbourg pour développer la version française de son périodique. Cependant, l'association des deux hommes est mise à mal par la scission du club strasbourgeois au début de l'année 1792. À partir de cette date, le bilinguisme

du *Courrier de Strasbourg* apparaît comme une mise en abyme de la rupture entre les Jacobins dits « radicaux » et les « Modérés ». La version francophone sert de tribune à Laveaux qui se présente comme un martyr de la liberté alors qu'il est emprisonné sur ordre de la Municipalité strasbourgeoise, tandis que la version germanophone restée aux mains de Treuttel tout en soutenant le maire P.F. de Dietrich, affiche ce qu'elle considère comme son impartialité et sa neutralité politique.

Déjà présente en 1790 dans la sémantique véhiculée par les journaux alsaciens, la frontière politique se renforce en 1792 sous les coups de la lutte qui oppose les deux groupes issus de la scission de la Société des amis de la Constitution et dont la presse strasbourgeoise se fait le relais, ainsi que par les prises de positions partisans au moment de l'avènement de la République au mois de septembre de la même année. Tandis que les journaux jacobins « radicaux » laissent transparaître leur volonté de rester fidèle à la République modérée de la Convention girondine, la *Strassburgische Zeitung* témoigne une nouvelle fois de son esprit conservateur, monarchiste constitutionnel, et donc contestataire.

Cette neutralité se lit également dans les pages de l'*Argos*, que Schneider compose tel un catéchisme révolutionnaire adressé à un lectorat germanophone et qu'il s'agit de politiser en 1792. Bien qu'il fustige la Municipalité strasbourgeoise dans le premier article inséré en juillet 1792 dans l'*Argos*, Schneider témoigne néanmoins de sa volonté de rester fidèle aux idées du gouvernement révolutionnaire alors qu'il est emprisonné en 1794 sur ordre des représentants du peuple en mission qui l'ont jugé trop zélé. Butenschoen, son remplaçant à la tête du journal, prend alors sa défense en dénonçant une sentence trop radicale tout en affirmant lui aussi sa proximité avec la politique officielle afin d'éviter de subir le même sort que son collègue sans-culotte.

1792-1793 : Strasbourg et Mayence entre neutralité et défense du territoire républicain

Bien que contestataires et opposées à la Municipalité strasbourgeoise en 1792, les feuilles jacobines de Strasbourg témoignent de leur neutralité politique par leur attachement aux idées politiques émanant de l'Assemblée nationale et par leur volonté de défendre le territoire républicain, à travers un discours expansionniste et universaliste basé sur l'adhésion des populations allemandes aux idées révolutionnaires. Ces dernières apparaissent ainsi sous la plume des rédacteurs comme un rempart contre les dangers représentés par les monarchies

germaniques, d'autant plus inquiétantes que les journalistes mayençais sont confrontés à l'apathie de leurs concitoyens et qu'une lutte fratricide se joue à Strasbourg entre la société du Miroir et celle de l'Auditoire.

À Mayence, entre octobre 1792 et avril 1793, les journalistes francophiles poursuivent le même objectif et entendent contribuer à la construction d'une culture politique républicaine et à sa diffusion auprès d'un lectorat jugé apathique.

Metternich propose ainsi de contribuer à l'éducation civique des nouveaux citoyens de Mayence en leur offrant un journal-discours composé d'articles pédagogiques qui visent à expliquer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que la Constitution française à un lectorat qu'il est nécessaire de politiser afin de le mener à sortir de l'apathie et à s'engager en faveur de la République. De la même manière, à Mayence, entre 1792 et 1793, *Der fränkischer Republikaner* s'appuie sur le modèle des catéchismes révolutionnaires pour s'adresser à un lectorat composé de nouveaux citoyens, qu'il s'agit de familiariser et de faire adhérer à une culture politique francophile et républicaine, fidèle à celle émise par le gouvernement provisoire mis en place par Custine et placé sous tutelle de la République française.

À l'inverse, Wedekind, Forster, Hartmann et Meuth entendent, pour leur part, toucher un lectorat avisé, doté d'une culture politique qu'il s'agit de mettre à jour en s'appuyant sur des discours qui soulignent les liens entre les valeurs révolutionnaires de liberté et d'égalité ainsi que l'universalisme jacobin avec la pensée des Lumières et le cosmopolitisme impulsé par le courant du *Sturm und Drang*.

Cependant, à l'instar de leurs collègues strasbourgeois, les journalistes francophiles mayençais sont également confrontés à une contestation anti-jacobine, mise en œuvre tant par les « Feuillants » dont parle notamment Forster que par les partisans du Prince après la reconquête de Mayence par les armées prussiennes¹¹⁵. En juillet 1793, le rédacteur de la *Privilegirte Mainzer Zeitung*, qui ôte la publication des mains de Böhmer, le secrétaire de Custine, dénonce ouvertement l'interdiction de publier qui lui a été imposée, selon lui, par le gouvernement provisoire, sous tutelle française, installé à Mayence entre octobre 1792 et 1793. Il développe ainsi une rhétorique visant aussi bien à diaboliser les Jacobins mayençais qui ont contribué à la mise en œuvre une stratégie de politisation républicaine qu'à réaffirmer son adhésion à la politique princière¹¹⁶.

¹¹⁵ *Der Patriot*, B, 1792, p.19-22.

¹¹⁶ *Privilegirte Mainzer Zeitung*, n°1, 29 juillet 1793, p.1.

1794-1799 : Volte-face politique et neutralité de la presse rhénane

En 1794-1795, *Le Décadaire* publié à Colmar est le seul journal d'information essentiellement destiné, par l'administration départementale du Bas-Rhin, sous l'impulsion du représentant du peuple en mission Fousseidoire, à un lectorat qui a été tenu à l'écart du processus de construction d'une culture politique déployée entre 1789 et 1794. Cette exception parmi les journaux d'information du Rhin supérieur met en évidence le rôle que le gouvernement révolutionnaire entend faire jouer à la presse durant la « Terreur » dans le but de mobiliser les citoyens dans l'exercice de leur citoyenneté et de faire vivre le régime démocratique. Cependant, bien que la proximité du journal colmarien avec la politique officielle mène les rédacteurs à opérer un volte-face politique après Thermidor, ces derniers font néanmoins basculer leur périodique au rang des journaux d'opinion en 1795 alors que Blanchard dénonce publiquement les administrateurs du Haut-Rhin qui seraient, selon lui, restés fidèles aux idées de la Convention montagnarde et n'auraient, pas comme lui, opéré le transfuge politique requis après le 9 Thermidor. Cette prise de position contestataire mène à la censure du *Décadaire*, ce que le journaliste présente comme une preuve de la persistante radicalité politique du pouvoir politique local¹¹⁷.

À partir de 1796-1797, le journalisme d'opinion tend à s'effacer au profit d'une presse d'information, dont le contenu dépolitisé dans le but de tenir les lecteurs éloignés de toute compétence politique, et à privilégier un lectorat avisé, composé d'électeurs qu'il s'agit d'instruire des modalités de scrutin de la Constitution de l'an III qui impose un suffrage censitaire à deux degrés, et de mobiliser en faveur du régime républicain, mis en difficulté par les résurgences royalistes. Moins engagé que durant le « premier moment républicain », cette presse d'opinion se trouve confrontée à la surveillance et à la censure menée par le gouvernement directorial, notamment contre le jacobinisme. Cependant, bien que le contrôle exercé sur la presse apparaisse de manière plus marquée à partir de 1796, des mesures visant à entraver la circulation des périodiques rhénans de part et d'autre de la frontière sont néanmoins mises en œuvre tant par les États princiers en outre-Rhin que par l'administration départementale, municipale ou préfectorale voire par le Directoire en Alsace et à Mayence.

En 1796, malgré les différentes stratégies mises en œuvre par Kaemmerer visant à soustraire ses périodiques à la censure directoriale qui entend éliminer toute forme de jacobinisme sur le territoire national, les journaux dont il a la charge témoignent tous d'une adaptation progressive

¹¹⁷ *Le Décadaire*, *op.cit.*, N°35, 19 mars 1795, p.563.

aux idées de modération politique et d'impartialité du Directoire. Au début de l'année 1796, il dénonce publiquement la confiscation de la *Republikanische Kronik* et, en signe de contestation, refonde son périodique sous le titre *Argos*. Puis, en juillet 1796, afin de mettre en évidence sa volonté de poursuivre la diffusion d'une culture politique jacobine, le rédacteur jacobin crée la *Rheinische Fama*, en juillet 1796, fruit de la fusion de l'*Argos* et de la *Rheinische Zeitung* de Cotta et Metternich. Cette fusion apparaît comme un prospectus destiné à dissimuler son jacobinisme. Une ultime bravade a lieu au mois d'août 1796 et engendre la fusion de sa feuille avec la *Republikanische Kronik verfasst von Schlemmer* et l'élimination de tout discours contestataire de son journal. Cette stratégie éditoriale qui vise à contrôler la culture politique véhiculée par des journaux diffusés de part et d'autre du Rhin relève également d'enjeux économiques qui ne peuvent être éclairés qu'à condition d'inclure les imprimeurs et leurs stratégies dans les rapports de force à l'œuvre.

Alors qu'en 1794-1795, Salzmann profite de la fusion de sa *Strassburgische Zeitung* avec le *Weltbote*, périodique initialement rédigé par Butenschoen et abandonné par ce dernier suite à son incarcération au printemps 1794, pour bénéficier d'un lectorat élargi et renforcer son entreprise éditoriale, les pétitions envoyées par les imprimeurs strasbourgeois témoignent d'une soumission à la politique modérée du Directoire dans le but de retrouver le droit d'exercer leur métier et de pérenniser leur entreprise éditoriale. L'entreprise de Bock est à cet égard exemplaire. En 1798, Haussner, le rédacteur de *Rheinische Kronik* parvient rapidement à contourner la censure qui interdit de publier sa feuille en créant un nouveau journal qu'il intitule *Fränkischer Merkur*. Son imprimeur Bock, en revanche, se voit dans l'obligation d'envoyer plusieurs pétitions qui font état de sa précarité économique et de mobiliser des soutiens politiques, notamment celui du député du Bas-Rhin Dentzel, pour assurer de sa moralité, afin de retrouver l'usage de ses presses, ce qui lui est finalement accordé près de six mois plus tard¹¹⁸.

Malgré les contestations occasionnelles, qui de prime-abord peuvent laisser croire à l'existence d'une presse radicale dans le Rhin supérieur, les journalistes et les imprimeurs témoignent plutôt d'une soumission au pouvoir politique de l'État dans lequel ils exercent leur métier.

¹¹⁸ AN F.7.3453 Rapport au ministre de la Police sur la pétition de Bock au Premier Consul, 7 prairial, sur la pétition du 29 germinal an IX.

1799-1804 : la neutralité et le retour de l'impartialité de la presse rhénane

Au tournant du XIX^e siècle, les journaux d'annonces connaissent un essor notamment outre-Rhin, tant et si bien qu'en 1800, toutes les grandes villes de la rive gauche comportent une *Zeitung* et un *Intelligenzblatt*. Ces dernières se font le relais d'une information neutre, fidèle à la politique officielle et privée de toute tendance contestataire.

Entre 1799 et 1804, l'information publiée dans la presse rhénane s'homogénéise sous l'effet de la censure. L'impartialité, qui figurait au rang des qualités du journaliste pour les gazetiers et Friedrich Cotta en 1791, se trouve sous la plume de certains érigée au rang des qualités essentielles du journaliste et peut être abordée, selon les rédacteurs du *Telegraph* qui paraît à Mayence en 1800, comme une façon de définir le métier.

En 1799 et 1804, au moment du coup d'État de Bonaparte et du sacre de ce dernier, les journaux relatent des informations qui émanent du Directoire et du Consulat. Ils diffusent ainsi tous l'image de l'homme providentiel qu'entend incarner Bonaparte et véhiculent une culture politique d'extrême-centre, caractérisée par une modération législative et un exécutif fort. C'est une manière de renouer avec l'attitude adoptée par les rédacteurs strasbourgeois lors des crises de 1791 et 1792 et de placer au cœur des journaux la légitimation des mesures coercitives destinées à rétablir l'ordre.

Les journaux du Rhin supérieur à l'ère des révolutions témoignent de l'existence d'une presse neutre, caractérisée par une fidélité à la ligne politique des gouvernements successifs et ne laissant que peu transparaître de contradictions ou de contestations, au-delà du jacobinisme traditionnellement privilégié par l'historiographie.

Ce constat conduit à questionner les liens entre cette presse neutre du Rhin supérieur et la culture politique du centre définie par Pierre Serna. Les conclusions de cette étude de cas pourraient servir de point de départ à une nouvelle enquête menée à une autre échelle et qui chercherait à montrer si la presse du Rhin supérieur fait partie de la norme qui se dégage des journaux à l'ère des révolutions ou si elle constitue une spécificité qui serait liée au contexte transnational.

Sources et travaux

Sources manuscrites

Archives Départementales du Bas-Rhin (ADBR)

1.L.761 Délibérations du Directoire du département 1791, au sujet du *Wahrer Elsässer Patriot* de Lambert

50 L 10 Lettre de Würtz au Comité de sûreté générale du Département du Bas-Rhin, 26 brumaire an II.

Archives Municipales de Strasbourg (AMS)

MW 69 Séance tenue par la Municipalité de Strasbourg, le 3 juillet 1790

Archives De Dietrich (ADD)

LXIIIa Lettre de Treuttel à Dietrich, 12 juin 1790.

Archives Nationales (AN)

Série F 7 Police générale

F 7.3450 Lettre de Bock au ministre de la Police générale.

F 7.3450 Dossier relatif à la suppression de la Rheinische Kronik par le Directoire.

F 7.3450 Pétition de Haussner au sujet de la suppression de la Rheinische Kronik, 29 Vendémiaire an VII.

F 7.3450 Pétition de l'imprimeur Bock demandant la levée des scellés immobilisant sa presse (26 germinal an VII, 15 avril 1799)

F 7.3450 Minute 2. Division. Bureau des Journaux, projet d'arrêté du Directoire.

F 7.3451 Délibération de l'administration centrale du département sur la prohibition de plusieurs journaux étrangers, 23 janvier 1799.

F 7.3451 Dossier sur la demande d'autorisation de diffusion postale de trois journaux germanophones de Strasbourg.

F 7.3453 Rapport au ministre de la Police sur la pétition de Bock au Premier Consul, 7 prairial, sur la pétition du 29 germinal an IX.

Série F 18 Imprimerie, librairie, presse, censure

F 18.20 N°53 29 Ventôse an IV, Pétition de Cotta et Metternich pour la *Rheinische Zeitung* (1796).

Badisches Generallandesarchiv Karlsruhe (BGK)

Abteilung 213/333 Document relatif à l'autorisation faite par l'électeur palatin Max Joseph à Solomé d'imprimer le *Journal politique de Mannheim* et à la censure qui le frappe en 1800.

Abteilung 213/334 Lettre de Solomé au premier ministre de l'électeur de Bavière (6 novembre 1793)

Sources imprimées

Périodiques

Avertissement : Les fonds d'archives qui témoignent de lacunes sont marqués par un astérisque * lorsque plusieurs années manquent ou que certaines années sont largement incomplètes. Certains journaux répertoriés dans les catalogues mais désignés comme « fantômes » par les bibliothécaires et les archivistes n'ont pu être consultés et sont marqués par deux astérisques **.

Affiches de Colmar Bibliothèque Municipale de Colmar P.A. 2208 (1794 ; 1796) 2 numéros* ; BMC P.A. 2209 (1801) 1 numéro*

Affiches de Strasbourg Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg M MFL.203 (1789-1802) 1248 numéros* ; Médiathèque Malraux ALS A 41962 (1-40) (1784-1792) 468 numéros* ; MM ALS A 59938 (1-43) (1792-1804) 2207 numéros* ; MM ALS A 41046 (31) 1 numéro*

Affiches du Bas-Rhin BNUS M 109.371 (1798-1799 ; 1808) 289 numéros* ; MM ALS A 59823 (1806) 35 numéros*

Argos oder der Mann mit hundert Augen BNUS R 100.734 (1792-1794) 265 numéros ; BNUS R 100.734 ; BNUS R 100.734 (1796) 65 numéros

Bulletin, oder Tägliche Nachrichten BNUS M 400.019 (1792-1793) 212 numéros

Chronique de Strasbourg-Strassburgische Chronik BNUS M 109.374 (1790) 43 numéros*

Courrier de Strasbourg-Strassburger Kurier BNUS M 34.233 (1791-1793) 338 numéros* ; Bibliothèque Nationale de France 4 LC11 955 (1792-1793) 86 numéros* ; MM ALS A 41946 (20) (1793) 3 numéros*

Courrier de Paris et des départemens à Strasbourg BNUS M 34.234 (1792-1793) 160 numéros*

Courrier politique et littéraire des Deux Nations-Politisch-Litterarischer Kurier Bibliothèque Municipale de Grenoble Presse 2106 (1791) 19 numéros* ; BNF 4 LC11 954 (1790-1791) 4 numéros* ; MM ALS A 4148 (1790-1792, 1793) 757 numéros*

Der Beobachter vom Donnersberg Mainz Stadtbibliothek 55 :4°/3 (1798-1799) 243 numéros*

Der Bürgerfreund Johannes Gutenberg Universität Mainz, Zentralbibliothek MH 3573 Fiche 148-150 (1792 ; 1793) 48 numéros

Der fränkischer Republikaner, eine Wochenschrift für die ganz Menschheit vorzüglich aber für Mainz ZBM MH 3573 Fiche 153-154 (1792-1793) 13 numéros

Der Franke BNUS M 109.377 (1791) 12 numéros

Der Freund des Volks BNUS M 122.056 (1790) 1 numéro

Der Freymüthige, eine periodische Schrift von einer Gesellschaft zu Freiburg im Breisgau Universitätsbibliothek Freiburg ZK 19-195 (1782-1785, 1787) 36 « cahiers »

Der kosmopolitische Beobachter ZBM MH 3573 Fiche 154-156 (1793) 12 numéros

Der Kriegsbote BNUS M 109.384 (1792) 16 numéros*

Der Patriot ZBM MH 3573 Fiche 170-174 (1792-1793) 12 numéros

Der politische Merkur Mainz Stbi 791/73 (1791-1792) 2 « cahiers »

Der Republikanische Wächter BNUS M 109.395 (septembre-août 1796) 4 numéros*

Der Vaterlaendische Nachtwaechter BNUS M 6.361 (1789) 1 numéro

Der Telegraph BNUS D 106.694 (1800) 12 « cahiers »

Der Wahlmann BNUS M 109.396 (1797) 77 numéros

Der Weltbote BNUS M 109.391 (1793-1794) 456 numéros

Die neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich BNUS M 109.430 (1791-1792) 50 numéros

Die neue Mainzer Zeitung oder Volksfreund ZBM MH 3573 Fiche 168-170 (1793) 16 numéros*

Die Pariser deutsche Zeitung BNUS M 109.402 (1795-1796) 58 numéros

Feuille décadaire du Bas-Rhin-Niederrheinisches Dekadenblatt BNUS M 500.123 (1800-1815) 2018 numéros*

Feuille de Strasbourg BNUS M 109.376 (1792) 157 numéros* ; BNF 8 LC11 958 (5) (1792) 29 numéros*

Feuille hebdomadaire patriotique-Patriotisches Wochenblatt BNUS M 109.399 (1789-1790) 26 numéros

Französische Blätter BNUS D 119.355 (1796) 1 volume

Fraenkischer Merkur BNUS M 109.388 (1798) 25 numéros

Franzoesische Staatsverwaltung BNUS M 122.612 (1791) 5 numéros*

Freiburger Zeitung UBF MF 80/9 (1784 ; 1793-1798 ; 1800-1805) 1488 numéros*

Fruehpost BNUS M 109.398 (1789) 4 numéros*

Gazette des Deux-Ponts-Journal politique de l'Europe-Journal politique de Mannheim BNUS A 111.536 (1793-1798) 843 numéros ; Bayerische Staatsbibliothek München 4 Eph.pol. 14 (1798-1799) 354 numéros* ; BNUS A.111.536 (1804-1809) 1293 numéros*

Gazette nationale ou le Moniteur universel BNF NUMP-19193 N°58, 19 novembre 1806

Grossherzoglich Badisches Provinzial-Blatt der Provinz des Oberrheins UBF R 7083 (1808-1810) 209 numéros*

Die Geissel Mainz Stbi 797/5 (1797-1799) 24 « cahiers »

Geschichte der gegenwärtigen Zeit BNUS M 109.378 (1790-1793) 991 numéros

Intelligenz-Blatt der Unter-Präfectur des Speyerer Bezirks Worms Stadtbibliothek Mag-Z 299 (1804-1809) **

Journal de Mayence Mainz Stbi in : @Mog 483 (1805) 1 numéro*

Journal der neuen Staatsverfassung von Frankreich BNUS MFL.204 (1791-1792) 239 numéros*

Journal des hommes libres BNF 4-LC2-733 N°228, 2 janvier 1798.

Journal du Mont-Tonnerre-Der Donnersberger Mainz Stbi 66 :4°/4 (1812-1814) **

Journal politique de Strasbourg BNF PHS 8°LC11 957 (1797) 2 numéros*

Kantonsblatt BNUS F 149.604 (1798) **

Karlsruher Intelligenz- und Wochen-Blatt Badisches Landesbibliothek Karlsruhe Ze 002 00 (1810-1818) 832 numéros

Karlsruher Zeitung BLB Ze 003 00 (1784-1810) 4650 numéros

Kronik der Menschheit BNUS M 109.385 (1798) 11 numéros*

Landauer Dekaden-Blatt Seyer Pfälzische Landesbibliothek F 164 (1796-1797) **

Landauer Wochenblatt ZBM MH 3573 Fiche 146-158 (1792) 30 numéros*

La Feuille villageoise, Adressée chaque semaine à tous les villages de la France pour les instruire des Lois, des Événements, des Découvertes qui intéressent tout Citoyen BNF 8-LC2-463 N°34, 19 mai 1791.

Le Décadaire-Das Dekadenblatt BNUS MR 100.298 (1794-1795) 36 numéros ; BNUS M 109.375 (1794-1795) 1 numéro*

Mainzer Privilegirte Zeitung-Mainzer Zeitung ZBM MH 3573 Fiche 164 (1792-1793) 117 numéros ; MH 3573 Fiche 164-168 (1792-1793) 45 numéros ; Mainz Stbi 66 :4° (1784, 1787, 1789-1793, 1793-1797) 1716 numéros*

Mainzisches Intelligenzblatt ZBM MH 3573 Fiche 158-164 (1792-1793) 172 numéros*

Mannheimer Intelligenzblatt BSB 4 Per.9 (1790-1792) 204 numéros*

Mannheimer Zeitung BSB 4 Eph. Pol.65 (1784-1786) 420 numéros

Mülhauser Bericht-Blatt BMM F.P. 40188 (1798-1799) 52 numéros

Nationalblatt BNUS M 109.392 (1790-1791) 72 numéros*

Neue Mainzer Zeitung ZBM Y 5062 (1806-1834) **

Neue politische Unterhaltungen am linken Rheinufer ZBM MH 3573 Fiche 182-184 (1798) **

Neuer niedersächsischer Merkur UBF TZ 91 (1797-1799) **

Patriotisches Sonntags-Blatt BNUS 109 394 (1792) 26 numéros

Provinzial-Blatt der badischen Markgrafschaft UBF R 7039, d (1803-1807) **

Rastatter Congress-Blatt und wöchentliche Nachrichten BNUS D 146.441 (1798-1799) **

Rheinische Fama BNUS M MFL.208 (1796) 3 numéros* ; Stadtbibliothek Trier Rh 1784 (1796-1797) 62 numéros

Rheinische Kronik BNUS M 109.388 (1796-1798) 388 numéros

Rheinische Zeitung BNUS M 109.403 (1796) 145 numéros

Republikanische Kronik BNUS M 109.386 (1796) 20 numéros*

Republikanische Kronik verfasst von Schlemmer BNUS M 109.387 (1796) 19 numéros

Stadt-Mainzisches Wochenblatt Mainz Stbi 66 :4°/1a (1784) **

Strassburger Neue Zeitung BNUS M 39.280 (1798) 6 numéros*

Strassburgisches politisches Journal BNUS M 109.370 (1791-1792) 18 « cahiers »

Strassburgische Zeitung BNUS M 109.404 (1788-1795) ; M 34.242 (1796-1803) 3548 numéros

Supplément à la Chronique de Paris BNF 4 LC2 219 (1792) 6 numéros

Volksfreund vom Niederrhein BNUS M 121.272 (1793) 9 numéros

Weissenburger patriotische Schildwache BNUS M 121.707 (1795-1796) **

Woechenblatt dem Unterricht des Landsvolks gewidmet BNUS M 109.401 (1792-1793) 26 numéros

Woehentliche Nachrichten BNUS M MFL.193 (1790-1791) 104 numéros

Wöchentliche Nachrichten von und für Pforzheim BLB Ze 143 00 (1794-1799) 199 numéros*

Wormser National-Zeitung und Intelligenz-Blatt ZBM MH 3573 Fiche 174-178 (1792-1793)
45 numéros*

Sources éditées

Bibliothèque Nationale de France (BNF)

8-LB40-675 *Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris, Troisième discours de J.P. Brissot, Député, sur la nécessité de la guerre ; Prononcé à la société, le 20 janvier 1792.*

Q-1551 *Mémoire pour Jean George Treuttel, citoyen françois à Strasbourg, concernant une imprimerie à établir dans sa maison pour l'exécution de ses deux gazettes.*

Bibliographie

Instruments de travail

- **Atlas**

Atlas de la Révolution française, 4 Le territoire, 1 Réalités et représentations, Paris, Éditions EHESS, 1989.

Atlas de la Révolution française, 5 Le territoire, 2 Les limites administratives, Paris, Éditions EHESS, 1989.

Atlas de la Révolution française, 6 Les sociétés politiques, Paris, Éditions EHESS, 1992.

Atlas de la Révolution française, 9 Religion, Paris, Éditions EHESS, 1996.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, MARZAGALLI Silvia, *Atlas de la Révolution française : Circulation des hommes et des idées, 1770-1804*, Paris, Éditions Autrement, 2010.

FISCHER Daniel, « Le « millefeuille » territorial alsacien à la veille de la Révolution : souveraineté française, seigneuries étrangères », in *Atlas historique d'Alsace*, www.atlas.historique.alsace.uha.fr, Université de Haute Alsace, 2011.

- **Biographies**

BARTH Etienne, *Notes biographiques sur les hommes de la Révolution à Strasbourg et dans les environs*, 1877.

BETZINGER Claude, *Vie et mort d'Euloge Schneider, ci-devant franciscain : des Lumières à la Terreur, 1756-1794*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1997.

BIANCHI Serge, *Marat. « L'Ami du peuple »*, Paris, Belin, 2017.

BRASME Pierre, *Dictionnaire des révolutionnaires français*, Paris, Biblis Inédit, 2014.

Dictionnaire des journalistes (1600-1789), en ligne (Badisches Generallandesarchiv Karlsruhe).

DUPRAT Annie, *Marie-Antoinette. 1755-1793. Images et visages d'une reine*, Paris, Autrement, 2013.

FISCHER Daniel, *Les savoirs de l'expertise au XVIIIe siècle : l'exemple de Philippe-Frédéric de Dietrich (1748-1793)*, Thèse de doctorat, Strasbourg, 2021.

GILLI Marita, *Georg Forster : l'œuvre d'un penseur allemand réaliste et révolutionnaire, 1754-1794*, Lille, Honoré Champion, 1975.

GILLI Marita, « La conception de la révolution d'un révolutionnaire allemand : Georg Forster. Rupture ou reconstruction ? », *Annales historiques de la Révolution française*, N°347, 2007, p.67-81.

GOLDSTEIN Jürgen, *Georg Forster, zwischen Freiheit und Naturgewalt*, Berlin, Matthes & Seitz, 2015.

GOUGH Hugh, *Jean-Charles Laveaux (1749-1827), a political biography*, Thèse de doctorat, Université d'Oxford, 1974.

LABBE François, *Jean-Charles Laveaux (1749-1827), un aventurier littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2017.

LEUWERS Hervé, *Maximilien Robespierre, l'homme derrière les légendes*, Paris, Presses universitaires de France, 2019.

MARTIN Jean-Clément, BERLY Cécile, *Marie-Antoinette*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2010.

MARTIN Jean-Clément, *Robespierre, la fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016.

NEUGEBAUER-WÖLK Monika, *Revolution und Constitution – die Brüder Cotta : eine biographische Studie zum Zeitalter der französischen Revolution und des Vormärz*, Berlin, Colloquium Verlag, 1989.

Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, (dir.) Jean-Pierre Kintz, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1982-1989.

PEITSCH Helmut, *Georg Forster, a history of his critical reception*, New York, P. Lang, 2001.

Un révolutionnaire allemand, Georg Forster (1754-1794), édité et traduit par Marita Gilli, Paris, Éditions du CTHS, 2005.

- **Dictionnaires**

Dictionnaire critique de la Révolution française, (dir.) François Furet et Mona Ozouf, Paris, Flammarion, 2007.

Dictionnaire des usages socio-politiques, 1770-1815, Vol. 1-8, Equipe « 18^{ème} et révolution », Klincksieck, Paris, 1985-2006.

Dictionnaire Napoléon, (dir.) Jean TULARD, Fayard, Paris, 1999. 2 tomes.

Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1620-1820, Heft 1-22, (dir.) Rolf Reichardt, Hans-Jürgen Lüsebrink et Jörn Leonhard, Oldenbourg, Berlin, Boston, 1985-2021.

LAVEAUX Jean-Charles, *Nouveau dictionnaire de la langue française*, Seconde Edition, Paris, 1828.

Histoire de l'Ancien Régime français

BAKER Keith Michael, *Au tribunal de l'opinion publique. Essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, Paris, Payot, 1993.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *L'Europe des francs-maçons, XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, Belin, 2018.

BEAUALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001.

BELHOSTE Bruno, *Paris savant. Parcours et rencontres au temps des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011.

BLUCHE François, *Le despotisme éclairé*, Paris, Hachette Littérature, 2000.

CARVALHO Thérèse, *La physiocratie dans l'Europe des Lumières : circulation et réception d'un modèle de réforme de l'ordre juridique et social*, Paris, Éditions Mare & Martin, 2020.

FLICKE Hugo, *Geschichte der Freimaurerloge Zur edlen Aussicht*, Fribourg-en-Brisgau, 1874.

GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers*, Paris, Éditions Flammarion, 2019 (1976).

GROULT Martine, *Savoir et matière. Pensée scientifique et théorie de la connaissance de l'Encyclopédie à l'Encyclopédie méthodique*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot-Seuil, Paris, 1992 (*Strukturwandel der Öffentlichkeit*, 1962).

L'Europe des Lumières, Paris, Éditions Que sais-je ?, 2018.

LINTON Marisa, *The politics of Virtue in Enlightenment France*, Palgrave, Houndmills, 2001.

Histoire de la Révolution française

1792 *Entrer en République*, (dir.) Michel Biard, Philippe Bourdin, Hervé Leuwers, Pierre Serna, Paris, Armand Colin, 2013.

AGULHON Maurice, *La République en village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Plon, Paris, 1970.

AULARD Alphonse, *Société des Jacobins*. Recueil de documents pour l'histoire du Club des Jacobins de Paris, 6 Vols. Paris, Jouaust Noblet Quantin, 1889-1897.

BACZKO Bronislaw, *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*, Gallimard, Paris, 1989.

BACZKO Bronislaw, *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2008.

BACZKO Bronislaw, *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Genève, Droz, 2000.

BEAUXVALET Scarlett, DUPRAT Annie, LE BRAS-CHOPARD Armelle, SINEAU Mariette, THEBAUD Françoise, *Femmes et république*, Paris, La documentation française, 2020.

BELLISSA Marc, BOSCH Yannick, *Le Directoire, la république sans démocratie*, Paris, La

fabrique, 2018.

BERTAUD Jean-Paul, *La Révolution armée. Les citoyens-soldats et la Révolution française*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1979.

BIARD Michel, *La Révolution française. Une histoire toujours vivante*, Tallandier, Paris, 2009.

BIARD Michel, BOURDIN Philippe, MARZAGALLI Silvia, *Révolution, Consulat, Empire 1789-1815*, Paris, Belin, 2009.

BIARD Michel, DUPUY Pascal, *La Révolution française : dynamiques et ruptures 1789-1804*, Paris, Armand Colin, 2004.

BLAUFARD Rafe, *L'invention de la propriété privée : une autre histoire de la Révolution*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2019.

BOEHLER Jean-Michel, *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1995.

BOEHLER Jean-Michel, LOUIS Abel, VOGT Jean, *Le paysan alsacien et la révolution, 1789-1989*, Colmar, Le paysan du Haut-Rhin, 1989.

BOULOISEAU Marc, *La République jacobine, 10 août 1792 – 9 thermidor an II*, Edition du Paris, Seuil, 1972.

BOURDIN Philippe, *Aux origines du théâtre patriotique*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

BURSTIN Haïm, « La biographie en mode mineur : les acteurs de Varennes, ou le « protagonisme » révolutionnaire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, N°57-1, 2010, p.7-24.

BURSTIN Haïm, *Le Faubourg Saint-Marcel à l'époque révolutionnaire : Structures économiques et compositions sociales*, Paris, Société des études robespierristes, 1983.

BURSTIN Haïm, *L'invention du sans-culotte : regards sur Paris révolutionnaire*, Paris, Odile Jacob, 2005.

BURSTIN Haïm, *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Éditions Vendémiaire, 2013.

CHAPPEY Jean-Luc, LILTI Antoine, « Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820 »,

Revue d'histoire moderne et contemporaine, oct-déc. 2010, p.156-183.

CHAPPEY Jean-Luc, « Politiques de langues et questions nationales sous la Révolution française », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2018.

CHAPPEY Jean-Luc, MARTIN Virginie, « A la recherche d'une « politique de traduction » : traducteurs et traductions dans le projet républicain du Directoire (1795-1799) », *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, (en ligne) 12, 2017.

CHAPPEY Jean-Luc, « Entre communication et civilisation. Les langues et les dynamiques politiques entre République et Empire (1795-1808) », in *Le XIXe siècle et ses langues*, (dir.) Sarga Moussa, Ve congrès de la Société des Études Romantiques et des dix-neuviémistes.

Citoyen et citoyenneté sous la Révolution française, actes du colloque international de Vizille (dir.) Raymonde Monnier, Paris, Société des études robespierristes, 2006.

COQUIO Catherine, JOUHAUD Christian, LYON-CAEN Judith, RIBARD Dinah, « Le fait littéraire est un fait d'histoire ». Questions aux membres du Groupe de Recherches Interdisciplinaire sur l'Histoire du Littéraire et réponses », in *Fabula/Les colloques*, Littérature et histoire en débats, 2013.

COTTEBRUNE Anne, *Mythe et réalité du jacobinisme allemand*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses, 2005.

COTTEBRUNE Anne, « Des « réfugiés mayençais » dans le Paris révolutionnaire : histoire d'un exil politique 1793-1799 », *Annales historiques de la Révolution française*, 331, janvier-mars 2003, p.77-101.

CROOK Malcom, *Elections in the French Revolution. An apprenticeship in Democracy, 1789-1799*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

DE BAECQUE Antoine, *La caricature révolutionnaire*, Paris, CNRS, 1988.

DE CERTEAU Michel, JULIA Dominique, REVEL Jacques, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975.

DENDENA Francesco, « La haine des honnêtes gens. Stratégies éditoriales de la presse feuillante et construction des identités collectives », *Annales historiques de la Révolution française*, 216/2 (N°384), p.83-108.

Des notions-concepts en révolution, (dir.) Raymonde Monnier & Jacques Guilhaumou, Société des Etudes Robespierristes, Paris, 2003.

DIDIER Béatrice, *Ecrire la Révolution 1789-1799*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

Die Französische Revolution, zufälliges oder notwendiges Ereignis ? : Akten des internationalen Symposions an der Unviersität Bamberg vom 4-8 Juni 1979, Munich, Oldenbourg, 1983.

Du Directoire au Consulat. 2. L'intégration des citoyens dans la Grande Nation, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2000.

DUMONT Franz, *Die Mainzer Republik von 1792-93, Studien zur Revolutionierung in Rheinhessen und der Pfalz*, Alzey, Verl. Der Rhein Hessischen Dr. Werkstätte, 1982.

DUPUY Roger, *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002.

DUPRAT Annie, « Ah le maudit animal ! », *Annales historiques de la Révolution Française*, 2014/3, p.37-57.

DUPRAT Annie, « Citoyenneté et régénération (1789-1794) », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 2014/3, p.49-56.

EDELSTEIN Melvin, « Citoyenneté, élections, démocratie et Révolution : les fondements de la France contemporaine », *La Révolution française*, (en ligne) 9/2015.

EDELSTEIN Melvin, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

FAURE Christine, « Doléances, déclarations et pétitions, trois formes de la parole publique des femmes sous la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n°344, avril-juin 2006, p.35, pp.5-25.

FAURE Christine, « Le statut du serment et de la promesse dans la déclaration des droits de 1789 », *Philosophiques*, 19(1), p.75-85.

FOURNEL Victor, *L'événement de Varennes*, Paris, Champion, 1890.

FURET François, *1789 – vom Ereignis zum Gegenstand der Geschichtswissenschaft*, Berlin 1980.

FURET François, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978.

GILLI Marita, *Pensée et pratique révolutionnaires à la fin du XVIIIe siècle en Allemagne*, Annales Littéraires de l'université de Besançon, Colloque du Bicentenaire de la Révolution française, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

GILLI Marita, « Le mouvement révolutionnaire allemand à la fin du dix-huitième siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 1984, 255-256.

GODECHOT Jacques, « Études récentes sur la presse révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, 48, p.310-317.

GODECHOT Jacques, *Histoire générale de la presse française. T.1. Des origines à 1814*, Paris, Presses universitaires de France, 1969.

GODECHOT Jacques, *La Contre-Révolution, Doctrine et action 1789-1804*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.

GODECHOT Jacques, *La « grande nation », l'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, Aubier, 2004.

GODINEAU Dominique, *Citoyennes tricoteuses : les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Perrin, 2004.

GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio HFS*, N°20, 2004-2, p.43-69.

GOUGH Hugh, « Politics and power, the triumph of Jacobinism in Strasbourg », *Historical Journal*, 23, 3 (1980), 343.

GOUPIL-TRAVERT Maria, *Braves combattantes, humbles héroïnes. Trajectoires et mémoires des engagées volontaires de la Révolution et de l'Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021.

GUILHAUMOU Jacques, « Décrire la Révolution française. Les portes parole et le moment

républicain (1790-1793) », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 46^e année, N.4, 1991, p.949-970.

GUILHAUMOU Jacques, *La langue politique et la Révolution française*, Paris, Meridiens Klinksieck, 1989.

GUILHAUMOU Jacques, *L'avènement des porte-paroles de la République (1789-1792)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998.

GUILHAUMOU Jacques, LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « La « pragmatique textuelle » et les langues de la Révolution française », *Mots*, N°2, Mars 1981, p.191-203.

HARSANI Zoltan-Etienne, *La Vie à Strasbourg sous la Révolution*, Strasbourg, DNA, 1975.

HEITZ Frédéric-Charles, *Les sociétés politiques de Strasbourg pendant les années 1790 à 1795, extraits de leurs procès-verbaux*, Strasbourg, F-C Heitz, 1863.

HERRGEN Joachim, *Die Sprache der Mainzer Republik (1792-1793), historisch-semantische Untersuchung zur politischen Kommunikation*, Tübingen, Niemeyer, 2000.

Histoire des émotions, Des Lumières à la fin du 19^e siècle, Vol.2, (dir.) Alain Corbin, Jean-Jacques Courine, Georges Vigarello, Seuil, Paris, 2016.

HOBBSAWM Eric J., *L'ère des révolutions, 1789-1848*, Paris, Fayard, 1969.

HUNT Lynn, *Le Roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995.

KAMMERER Elise, *Les interventions des femmes dans l'espace public (1789-1795) dans le Bas-Rhin*, Mémoire de master, Université de Strasbourg, 2013-2015.

KAPLAN Steven, *La fin des corporations*, Paris, Fayard, 2001.

KENNEDY Michael, *The Jacobin clubs in the French Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1982.

KOSELECK Rheinhard, REICHARDT Rolf, *Die Französische Revolution als Bruch des gesellschaftlichen Bewusstseins*, Munich, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 1988.

KURZ Gerhard, *Le grand spectacle. L'Allemagne et la Révolution française*, Bonn, Inter Nationes, 1989.

LABOULAIS Isabelle, « La liberté ou la mort. », *Dictionnaire historique de la liberté*, 2016.
Hal-02932801

La caricature sous le signe des révolutions, (dir.) Pascal Dupuy et Rolf Reichardt, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2022.

L'Allemagne et la Révolution française : 1789-1989 : une exposition du Goethe-Institut pour le bicentenaire d'un événement de portée universelle, (dir.) Uwe Martin, Paris, Goethe-Institut, 1989.

LAPIED Martine, « La fanatique contre-révolutionnaire, réalité ou représentation ? », in *Le genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Age à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, p.255-264.

La Révolution française et l'Alsace, Tomes 1-10, Vive 89 en Alsace, Cernay, 1989.

Le Directoire. Forger la République, (dir.) Loris Chavanette, Paris, CNRS Éditions, 2020.

LEFEBVRE Georges, *La Révolution française*, Paris, Presses universitaires, 1951-1953.

L'Europe et la Révolution française, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

LE ROY Maeva, *Administrer « l'esprit public » sous la République et l'Empire (1792-1814)*, Thèse en cours, Strasbourg-Florence.

LE ROY Maeva, « L'esprit public dans les départements annexés de l'apennin ligure : de la soumission aux lois à l'attachement au gouvernement », *Annales historiques de la Révolution française*, N°400 2, 2020, p.73-98.

Les Jacobins allemands : la République de Mayence et les Cisrhénans, 1792-1798, une exposition itinérante organisée par les Archives fédérales d'Allemagne, la Ville de Mayence et les Goethe Instituts en France, Paris, Goethe Institut, 1983.

Les résistances à la Révolution, (dir.) François Lebrun et Roger Dupuy, Actes du colloque de Rennes, Paris, Imago, 1985.

LEULLIOT Paul, *Les Jacobins de Colmar. Procès-verbaux des séances de la Société populaire (1791-1795)*, Strasbourg, Librairie Istra, 1923.

LEUWERS Hervé, *La Révolution française et l'Empire. Une France révolutionnée (1787-1815)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

L'idée de nation et l'idée de citoyenneté en France et dans les pays de langue allemande sous la Révolution, Actes du colloque international de Belfort, Octobre 1988.

LINTON Marisa, *Choosing terror : virtue, friendship and authenticity in the French Revolution*, Oxford, University Press, 2015.

LINTON Marisa, « Robespierre et l'authenticité révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, 2013/371, p.153-173.

LÜSEBRINK Claire, « Un défi à la politique de la langue nationale : la lutte autour de la langue allemande en Alsace sous la Révolution », *Linx*, n°15, 1986, Langue et révolution, p.146-168.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « « Du passé faisons table rase ». Vandalisme révolutionnaire und sozio-politische Regenerationsmythen während der Französischen Revolution », in *Mythos und Tabula rasa. Narrationen und Denkformen der totalen Auslöschung und des absoluten Neuanfangs*, Bielefeld, Transcript, p.93-109.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, REICHARDT Rolf, *Die « Bastille », Zur Symbolgeschichte von Herrschaft und Freiheit*, Francfort, Geschichte Fischer, 1990.

MARTIN Jean-Clément, *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France, 1789-1799*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.

MARTIN Jean-Clément, « Définir l'ennemi en révolution. France 1789-1799 », *Inflexions*, N°28, 2015/1, p.67-79.

MARTIN Jean-Clément, *La révolte brisée. Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008.

MARTIN Jean-Clément, *La Révolution française : une histoire socio-politique*, Paris, Belin, 2004.

MARTIN Jean-Clément, *La Révolution : ruptures et enchaînements*, Paris, La Documentation française, 2006.

MARTIN Jean-Clément, *L'exécution du roi, 21 janvier 1793*, Paris, Perrin, 2021.

- MARTIN Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012.
- MARTIN Jean-Clément, *Révolution et Contre Révolution en France, 1789-1989*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.
- MARTIN Jean-Clément, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Collection « L'univers historique », Paris, Seuil, 2006.
- MARTIN Virginie, « La Révolution française ou « l'ère du soupçon ». Diplomatie et dénonciation », *Hypothèses*, 2009/1, p.131-140.
- MARTIN Virginie, *La diplomatie en Révolution. Structures, agents, pratiques et renseignements diplomatiques*, These de doctorat, Université Paris I-IHRF, 2011.
- MARX Roland, *L'Alsace de la Révolution à l'Annexion, 1789 à 1871*, Wettolsheim, Éditions Mars et Mercure, 1978.
- MARX Roland, *Recherches sur la vie politique de l'Alsace prérévolutionnaire et révolutionnaire*, Strasbourg, Librairie Istra, 1966.
- MAZAURIC Claude, *Jacobinisme et Révolution : autour du bicentenaire de quatre-vingt neuf*, Paris, Éditions sociales, 1984.
- MONNIER Raymonde, « Autour des usages d'un nom indistinct : peuple sous la Révolution française », *Dix-Huitième Siècle*, 34, 2002, p.389-418.
- MONNIER Raymonde, « « Démocratie représentative » ou « république démocratique » : de la querelle des mots (République) à la querelle des anciens et des modernes », *Annales historiques de la Révolution française*, 325, Juillet-septembre 2001, p.1-21.
- MONNIER Raymonde, *Le faubourg Saint-Antoine (1789-1815)*, Paris, Société des études robespierristes, 1981.
- MONNIER Raymonde, « Republicanisme, libéralisme et Révolution française », *Actuel Marx*, N°32, 2002, p.83-108.
- MONNIER Raymonde, *Republicanisme, patriotisme et Révolution française*, Paris, L'Harmattan, 2005.

MULLER Claude, *L'Alsace et la Révolution*, Colmar, Éditions Stanislas, 2009.

MULLER Claude, « Religion et Révolution en Alsace », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004/3 (n°337), p.63-83.

OZOUF Mona, « De thermidor à brumaire : Le discours de la Révolution sur elle-même », *Revue Historique*, Janvier-Mars 1970.

OZOUF Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Éditions Gallimard, 1976.

OZOUF Mona, *Varennnes. La mort de la royauté, 21 juin 1791*, Paris, Éditions Gallimard, 2005.

PELZER Erich, *Die Wiederkehr des girondistischen Helden. Deutsche Intellektuelle als kulturelle Mittler zwischen Deutschland und Frankreich während der Französischen Revolution*, Bonn, 1998.

PIBOUBES Jean-Yves, *Le Serment politique en France*, Thèse de doctorat, décembre 2003.

PUYGRENIER Annick, « Une intégration délicate : Fribourg-en-Brigau et l'Etat de Bade, 1806-1820 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 35 n°3, juillet-septembre 1988, p.434-451.

REICHARDT Rolf, *Von der politisch-indeengeschichtlichen zur sozio-kulturellen Deutung der französischen Revolution. Deutschsprachiges Schriftum, 1946-1988*, *Geschichte und Gesellschaft*, 15, 1989.

REISCH Michael, *The Formation of the Paris Jacobins. Principles, Personalities and Politics, 1789-1793*, Binghampton, State University of New York, 1975.

REUSS Rodolphe, *La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace*, Strasbourg, 1922.

Révolution et République, l'exception française, colloque 21-26 septembre 1992, Paris, Société des études robespierristes, 1994.

RICKEN Ulrich, « Réflexions du XVIII^e siècle sur « l'abus de mots », *Mots. Les langues du politique*, 1982/4, p.92-45.

ROUSSEL Matthieu, *Les incidences de la mobilisation militaire sur la politisation des citoyens strasbourgeois (1792-1795)*, Mémoire de master, Université de Strasbourg, 2014-2016.

SCHEEL Heinrich, *Die Mainzer Republik*, 3. Vol, Berlin, 1975-1981.

SCHEEL, Heinrich, *Süddeutsche Jakobiner. Klassenkämpfe und republikanische Bestrebungen im deutschen Süden Ende des 18. Jahrhunderts*, Berlin, Akademie Verlag, 1963.

SCHÖNPFLUG Daniel, *Der Weg in die Terreur : Radicalisierung und Konflikte im Strassburger Jakobinerclub (1790-1795)*, Munich, Oldenbourg, 2002.

SCHWEIGARD Jörg, *Die Liebe zur Freiheit ruft uns an den Rhein. Aufklärung, Reform und Revolution in Mainz*, Gernsbach, C. Katz, 2005.

SERNA Pierre, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017.

SERNA Pierre, *La république des girouettes, 1789-1815... et au-delà, une anomalie politique. La France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2016.

SERNA Pierre, *L'extrême centre ou le poison français. 1789-2019*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.

SINGUERLET Eugène, *Strasbourg pendant la Révolution*, Paris, Berger-Levrault et cie, 1881.

SIMIEN Côme, « A propos de l' « utopie » pédagogique de la Révolution française », *Siècles*, 49/2020.

SMETS Josef, *Les pays rhénans, 1794-1814, le comportement des Rhénans face à l'occupation française*, Paris, P. Lang, 1997.

SOBOUL Albert, *Précis d'histoire de la Révolution française*, Paris, Éditions sociales, 1962.

STRUCK Bernhard, GANTET Claire, *Revolution, Krieg und Verflechtung (1789-1815)*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2008.

TACKETT Timothy, *Par la volonté du peuple : comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.

TACKETT Timothy, *Le roi s'enfuit. Varennes et l'origine de la Terreur*, Paris, Éditions La Découverte, 2007.

TACKETT Timothy, *Anatomie de la Terreur. Le processus révolutionnaire 1787-1793*, Paris, Seuil, 2018.

TACKETT Timothy, « Conspiracy obsession in a Time of Revolution : French Elites and the Origins of the Terror, 1789-1792 », *The American Historical Review*, Vol. 105, N°3 (Jun, 2000), p.691-713.

TACKETT Timothy, *La Révolution, l'Eglise, la France*, Le Cerf, Paris, 1986.

The internalized Revolution, German reactions to the French Revolution, 1789-1989, papers presented at the public colloquium German reactions to the French Revolution, 1789-1989, New-York, Garland, 1992.

TULARD Jean, *Les Thermidoriens*, Paris, Fayard, 2005.

Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social, (dir.) Jean-Pierre Jessenne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

VETTER Cesare, GON Elisabeth, « Fraternité » dans le lexique de la Révolution française », *Révolution française. L'Esprit des Lumières et de la Révolution* (en ligne), 30 juin 2020.

VOVELLE Michel, *La Chute de la monarchie 1787-1792*, Paris, Éditions du Seuil, 1972.

VOVELLE Michel, *La Révolution française : 1789-1799*, Paris, Armand Colin, 2011.

VOVELLE Michel, *La Révolution française, Images et récit, T2/T3*, Paris, Éditions Messidor/Livre Club Diderot, 1986.

VOVELLE Michel, *Les mots de la Révolution*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004.

VOVELLE Michel, *Révolution et République : l'exception française*, actes du colloque de Paris, 1992.

WAHNICH Sophie, *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Collection « Bibliothèque Histoire », Paris, Albin Michel, 1997.

WALTER Gérard, *Histoire des Jacobins*, Paris, Aimery Somogy, 1946.

WORONOFF Denis, *Nouvelle histoire de la France contemporaine. 3. La République bourgeoise : de Thermidor à Brumaire : 1794-1799*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

Histoire de l'Empire

BERTAUD Jean-Paul, *Bonaparte prend le pouvoir*, Bruxelles, Éditions complexes, 2000.

BERTAUD Jean-Paul, *Histoire du Consulat et de l'Empire. Chronologie commentée*, Paris, Perrin/Tempus, 2017.

BOUDON Jacques-Olivier, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Perrin, Paris, 2000.

LENTZ Thierry, *Le 18 Brumaire. Les coups d'État de Napoléon Bonaparte*, Paris, Jean Piolec, 1997.

LENTZ Thierry, *Le Grand Consulat*, Fayard, Paris, 1999.

LENTZ Thierry, *Nouvelle Histoire du Premier Empire*, Fayard, Paris, 2002-2010.

LIGNEREUX Aurélien, *L'Empire des Français*, Points, Paris, 2014.

REY Jean-Philippe, *Histoire du Consulat et du Premier Empire*, Perrin, Paris, 2016.

Histoire transnationale

- **Concept de transferts culturels et théories de la réception**

CALVIE Lucien, *Le Renard et les raisins, la Révolution française et les intellectuels allemands, 1789-1815*, Paris, Études et documentation internationales, 1989.

De la comparaison à l'histoire croisée, (dir.) Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, Le Seuil, Paris 2004.

Die Französische Revolution und der deutsche Südwesten, (dir.) Hans-Otto Mühleisen, Katholische Akademie Freiburg und Verlag Schnell und Steiner München – Zürich, Erhardi Druck GmbH Regensburg, 1989.

ESPAGNE Michel, *Les Transferts culturels franco-allemands*, PUF, Paris, 1999.

ESPAGNE Michel, « La notion de transferts culturels », *Revue Sciences/Lettres*, 1, 2013.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael, « La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (1750-1914) », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 42^e année, n°4, 1987, p.969-992.

Geist und Gesellschaft. Zur deutscher Rezeption der Französischen Revolution, Symposium international Université de Toronto, Munich, W. Fink, 1990.

ISER Wolfgang, *Der Impliziter Leser. Kommunikationsformen des Romans von Bynyan bis Beckett*, W. Fink, Munich, 1994.

JAUSS Hans-Robert, *Litteraturgeschichte als Provokation*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp Verlag, 1974.

JOYEUX-PRUNEL Béatrice, « Les transferts culturels. Un discours de la méthode », *Hypothèses* 2003/1 (6), p.149-162.

Kulturtransfer im Epochenumbruch. Frankreich-Deutschland 1770 bis 1815, (dir.) Hans-Jürgen Lüsebrink, Deutsch-Französische Kulturbibliothek, Leipziger Universitätsverlag, 1997.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « Histoire des concepts et transferts culturels, 1770-1815. Note sur une recherche », *Genèses*, 14, 1994, p.27-41.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « Transferts culturels transatlantiques et circulation des savoirs dans les cultures populaires – le cas des almanachs de Benjamin Franklin », *Tangence* 172, 2003, p.27-40.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « De la théorie de la réception littéraire à l'étude des transferts culturels. Ruptures et continuités », *Konzepte der Rezeption, Rezeption und Kulturtransfer : Zur Interaktion literarischer Vermittlungsprozesse*, Band 3, (dir.) Carolin Fischer, Beatrice Nickel, Brunhilde Wehinger, p.17-19.

MIDDELL Matthias, « La Révolution française et l'Allemagne : du paradigme comparatiste à la recherche des transferts culturels », *Annales historiques de la Révolution française, Numéro spécial : France-Allemagne. Interractions, références*, 317, 1999.

NOIRIEL Gérard, Espagne Michel, « Transferts culturels : l'exemple franco-allemand. Entretien avec Michel Espagne », *Genèses*, 8, 1992, 146-154.

Révolutionnaires et émigrés. Transfer und migration zwischen Frankreich und Deutschland

1789-1806, (dir.) Daniel Schönplüg et Jürgen Voss, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2002.

ROWE Michael, *From Reich to State. The Rhineland in the Revolutionary Age (1780-1830)*, Cambridge, UP, 2003.

Transferts, les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand. XVIIIe et XIXe siècles, (dir.) Michel Espagne et Michael Werner, Paris, Éditions Recherche sur les civilisations, 1988.

WERNER Michael, ZIMMERMANN Bénédicte, « Vergleich, Transfer, Verflechtung. Der Ansatz der Histoire croisée und die Herausforderung des Transnationalen », *Geschichte und Gesellschaft*, n°28, 2002, p.607-636.

- **Histoire d'un espace transfrontalier**

DUPONT Alexandre, *Une internationale blanche. Histoire d'une mobilisation royaliste entre France et Espagne dans les années 1870*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2020.

FEBVRE Lucien, DEMANGEON Albert, *Le Rhin*, Société général alsacienne de banque, Strasbourg, 1931.

Interférences franco-allemandes et Révolution française, Actes du colloque de Bordeaux, 15-16 mars 1990, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1994.

Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience, (dir.) Jacques Revel, Gallimard-Le Paris, Seuil, 1996.

KACI Maxime, *Dans le tourbillon de la Révolution. Mots d'ordre et engagement collectifs aux frontières septentrionales (1791-1793)*, Presses universitaires de Rennes, 2016.

KACI Maxime, « Chanter la politique : partition nationales et modulations septentrionales (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, 2010/362, p.79-99.

KACI Maxime, KARLA Anna, LIGNEREUX Aurélien, « L'âge des révolutions : rebonds transnationaux », *Annales historiques de la Révolution française* », 2019/3 (N°397), p.3-11.

La Révolution française vue des deux côtés du Rhin, Colloque d'Evian, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1990.

La Révolution française vue par les Allemands, textes traduits et présentés par J. LEFEBVRE, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1987.

Penser par cas, (dir.) Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005.

TÜMMERS Horst, *Der Rhein ein europäischer Fluss und seine Geschichte*, Beck, Munich, 1994.

VAILLOT Benoit, *Aux portes de la nation. Une histoire par en bas de la frontière franco-allemande (1871-1914)*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg-European University Institute, 2021.

SMETS Josef, « Le Rhin, frontière naturelle de la France. Genèse d'une idée à l'époque révolutionnaire, 1789-1799 », *Annales historiques de la Révolution française*, 314, 1998, p.675-698.

Études linguistiques

GRUTMAN, *Des langues qui résonnent. Hétérolinguisme et lettres québécoises*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

HELMICH Werner, *Ästhetik der Mehrsprachigkeit*, Heidelberg, Winter, 2016.

HUCK Dominique, *Une histoire des langues de l'Alsace*, La nuée bleue, Strasbourg, 2015.

DEMBECK Till, PARR Rolf, *Literatur und Mehrsprachigkeit. Ein Handbuch*, Tübingen, Narr, 2020.

SCHLIEBEN-LANGE Brigitte, *Traditionen des Sprechens, Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, W. Kohlhammer, Stuttgart, Berlin, Cologne, Mayence, 1983.

Histoire de la presse et de l'imprimé

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.

ANDRE-PONS Pascale, « Les Annonces, Affiches, et Avis Divers et le Journal de la Généralité de Montpellier : reflet du goût des Montpelliérains à la fin de l’Ancien Régime », *Études héraultaises*, n°32-33, 2002-2003, p.113-122.

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2006.

BARBIER Frédéric, *Nouvelles recherches sur l'imprimerie strasbourgeoise : 1676-1830*, Thèse, Ecole nationale des chartes, 1976.

BARBIER Frédéric, « Une librairie « internationale » : Treuttel et Wurtz à Strasbourg, Paris et Londres », in *Revue d'Alsace*, N°111, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, Obernai, 1985, pp.111-123.

BEERMANN Matthias, *Zeitung zwischen Profit und Politik : der Courier du Bas-Rhin (1767-1810) : eine Fallstudie zur politischen Tagespublizistik im Europa des späten 18. Jahrhunderts*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1996.

BELLANGER Claude, *Histoire générale de la presse française. Tome I. Des origines à 1814*, Paris, Presses universitaires de France, 1969.

BERTAUD Jean-Paul, *C'était dans le journal pendant la Révolution française*, Paris, Perrin, 1988.

BERTAUD Jean-Paul, « Histoire de la presse et Révolution. », *Annales historiques de la Révolution française*, N°285, 1991, p.281-298.

BERTAUD Jean-Paul, *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon Ier*, Paris, Librairie académique Perrin, 2000.

BERTAUD Jean-Paul, *Les Amis du roi. Journaux et journalistes royalistes en France de 1789-1792*, Paris, Perrin, 1984.

BIARD Michel, CREPIN Annie et GAINOT Bernard, *La plume et le sabre, Hommages offerts à Jean-Paul Bertaud*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

BIARD Michel, *Parlez-vous sans-culotte ? Dictionnaire du Père Duchesne (1790-1794)*, Paris, Éditions Tallandier, 2009.

BÖNING Holger, *Französische Revolution und deutsche Öffentlichkeit. Wandlungen in Presse und Alltagskultur am Ende des achtzehnten Jahrhunderts*, Paris, K.G. Saur, 1992.

BRETECHE Marion, *Les compagnons de Mercure : journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015.

BRETECHE Marion, RIBARD Dinah, « Qu'est-ce que les mercures au temps du Mercure Galant », *Dix-septième siècle*, N°270, 2016/1, p.9-22.

CABANIS André, *La presse sous le Consulat et l'Empire (1799-1814)*, Paris, Société des Études robespierristes, 1975.

CADE Michel, « Presse d'opinion et presse militaire à l'armée des Pyrénées-Orientales : L'Echo des Pyrénées, L'Avant-Garde de l'Armée des Pyrénées-Orientales et le Journal de l'Armée des Pyrénées-Orientales (1793-1795) », *Annales du Midi*, 1995, p.451-468.

CAMBRON Micheline, LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, vol. 36, n°3, 2000, p.127-145.

CHAPPEY Jean-Luc, « Pierre-Louis Roederer et la presse sous le Directoire et le Consulat : L'opinion publique et les enjeux d'une politique éditoriale », *Annales historiques de la Révolution française*, 2003, p.1-21.

CHARTIER Roger, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996.

CHARTIER Roger, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard, 2015.

CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

CHARTIER Roger, *L'ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XVI^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992.

COIGNARD Tristan, *L'apologie du débat public. Réseaux journalistiques et pouvoirs dans l'Allemagne des Lumières*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2010.

COUDART Laurence, *La « Gazette de Paris » : un journal royaliste pendant la Révolution française, 1789-1792*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1995.

CUVELIER Laurent, *La ville captivée : affichage et économie de l'attention à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Science Po, 2019.

CUVELIER Laurent, « L'affiche avant l'affiche. Biographie d'une archive urbaine », *Histoire urbaine*, vol.59, N°3, 2020, p.85-103.

DARNTON Robert, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, Seuil, 1993.

DARNTON Robert, « Entre l'éditeur et le libraire : les étapes des ventes », in *Le rayonnement d'une maison d'édition dans l'Europe des Lumières : la Société typographique de Neuchâtel, 1769-1789*, actes du colloque organisé par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, 2005.

DARNTON Robert et ROCHE Daniel, *Revolution in Print, The Press in France 1775-1800*, University of California press, 1989.

DARNTON Robert, *Le diable dans le bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1850*, Paris, Gallimard, 2010.

DARNTON Robert, *L'aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800 : un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Seuil, 1982.

Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799, Tome 1-6, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire, 2005-2016.

Die Publizistik der Mainzer Jakobiner und ihrer Gegner. Revolutionäre und gegenrevolutionäre Proklamationen und Flugschriften aus der Zeit der Mainzer Republik (1792-1793), Zum 200. Jahrestag des Rheinisch-Deutschen Nationalkonvents und der Mainzer Republik, Katalog zur Ausstellung der Stadt Mainz im Rathaus-Foyer vom 14. März bis 18. April 1993.

DURANTON Henri, LABROSSE Claude, RETAT Pierre, *Les gazettes européennes de langue française XVIIe-XVIIIe siècles : table ronde internationale Saint-Etienne, 21-23 mai 1992*, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1992.

EDELSTEIN Melvin, *La Feuille villageoise. Communication et modernisation dans les régions rurales pendant la Révolution*, Mémoire et Documents XXXIV, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, Bibliothèque nationale, Paris, 1977.

FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944*, Paris, Ellipses, 1999.

FEYEL Gilles, *La presse départementale en révolution, I*, Cahiers de l'Institut français de presse 3, La Garenne-Colombes, Éditions de l'Espace européen, 1992.

FEYEL Gilles, « La presse provinciale au XVIIIe siècle : géographie d'un réseau », *Revue historique*, 1984, CCLXXII, p.353-362.

FEYEL Gilles, « La presse provinciale française dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : géographie d'une nouvelle fonction urbaine », in (dir.) B. Lepetit et J. Hook, *La ville et l'innovation : relais et réseaux de diffusion en Europe, 14^e-19^e siècles*, Paris, EHESS, 1987.

FEYEL Gilles, « Le Journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir vérité et de justice au service des citoyens », *Annales historiques de la Révolution française*, N°333, 2003, p.21-44.

FEYEL Gilles, « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *Revue historique*, 2003/4 N°628, p.837-868.

Französische Almanachkultur im deutschen Sprachraum (1700-1815) Gattungsstrukturen, komparatistische Aspekte, Diskursformen, (dir.) Hans-Jürgen Lüsebrink et York-Gothart Mix, Bonn, University Presse bei V&R unipress, 2013.

Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime, (dir.) Henri Durantou et Pierre Rétat, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1999.

GERARD René, *Un journal de province sous la Révolution : le « Journal de Marseille » de Ferréol Beugeard (1781-1797)*, Thèse de doctorat, Paris, 1964.

GILLI Marita, « Cottas 'Strasburgisches politisches Journal' », in *Wissenschaftliche Zeitschrift der Martin-Luther-Universität Halle Wittenberg. Gesellschafts- und sprachwissenschaftliche Reihe*, vol 41, t.6, 1992.

GOUGH Hugh, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciale (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, N°273, 1988, p. 247-253.

GOUGH Hugh, « The provincial Jacobin club press during the French Revolution », *European History Quarterly*, 16, p.55-72.

GOUGH Hugh, *The newspaper press in the French Revolution*, Londres, Routledge, 1988.

GOUGH Hugh, « Les jacobins et la presse : le « Journal de la Montagne » (juin 1793-brumaire an III) », *Actes du Colloque Girondins et Montagnards*, Paris, 1975, p.263-296.

GUILHAUMOU Jacques, « Modérer la langue politique à l'extrême. Les journalistes remarqueurs au début de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 357, juillet-septembre 2009, p.21-45.

GÜNTHER Horst, *Die Französische Revolution. Berichte und Deutungen deutscher Schriftsteller und Historiker. Georg Forster und die deutschen Publizisten*, Francfort, Deutscher Klassiker Verlag, 1985.

HASS Annika, *Au service de l'échange littéraire et bibliopolique ». La maison d'édition et de librairie transnationale Treuttel & Würtz (1750-1850)*, Thèse de doctorat, Universität des Saarlandes, 2018.

HATIN Eugène, *Histoire du journal en France*, Paris, P. Jannet, 1853.

HATIN Etienne, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859-1861.

JAQUET Maud, *L'Argos, journal du jacobin allemand Euloge Schneider, 1792-1793*, Mémoire de maîtrise, Université de Strasbourg, 1997.

KALL Sylvia, « *Wir leben jetzt recht in Zeiten der Fehde* ». *Zeitschriften am Ende des 18. Jahrhunderts als Medien und Kristallisationspunkte literarischer Auseinandersetzung*, Francfort, P. Lang, 2004.

KINTZ Jean-Pierre, « Pour une étude de la presse politique révolutionnaire de l'Alsace 1789-1799 », *Revue d'Alsace. L'Alsace au cours de l'Europe révolutionnaire*, 116, p.77-104.

KUHN Karl-Heinz, *Das französischsprachige Pressewesen im Herzogtum Pfalz-Zweibrücken*, Thèse de doctorat, Trèves, 1989.

LABOULAIS Isabelle, *Le Flambeau du Republicanisme (brumaire-germinal an II). Un journal à Rouen pendant la Terreur*, Mémoire de maîtrise, Université de Rouen, mai 1991.

LABROSSE Claude et RETAT Pierre, *Naissance du journal révolutionnaire 1789*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

LABROSSE Claude et RETAT Pierre, *L'instrument périodique. La fonction de la presse au*

XVIII^e siècle, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985.

LACHENICHT Susanne, *Information und Propaganda : die Presse deutscher jakobiner im Elsass (1791-1800)*, Munich, Oldenbourg, 2004.

LAMBRICHS Nathalie, *La liberté de la presse en l'an IV. Les journaux républicains*, Paris, Presses universitaires de France, 1976.

La Révolution du journal 1788-1794, (dir.) Pierre Rétat, Lyon, Éditions du CNRS, 1989.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, « *Le livre aimé du peuple* ». *Les almanchs québécois de 1777 à nos jours*, Presses universitaires de Laval, 2014.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen et POPKIN Jeremy D., *Enlightenment, Revolution and periodical press*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004.

MANEVY Alain, *Les Journalistes de la Liberté et la naissance de l'opinion 1789-1793*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 1989.

MICHELLAND Claire, *Le Journal de Lyon (1784-1792). Un périodique provincial à la fin des Lumières*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Gilles Bertrand, Grenoble, 2007.

MOLLIER Jean-Yves, *L'Argent et les lettres: histoire du capitalisme d'édition, 1880-1920*, Fayard, Paris, 1988.

NAGEL Anaïs, *Le Courrier de Strasbourg (1790-1793). Etude d'un journal politique de province pendant la Révolution française*, Mémoire de Master sous la direction d'Isabelle Laboulais, Université de Strasbourg, juin 2015.

NAGEL Anaïs, « *Le Courrier de Strasbourg*, tribune de Jean-Charles Laveaux et arme contre le maire Dietrich », in (dir.) Philippe Bourdin et Jean-Claude Carron, *L'homme politique français et la presse, de Camille Desmoulins à Émile de Girardin*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2018, p.115-127.

POPKIN Jeremy.D., « The provincial newspaper press and revolutionary politics », *French Historical Studies*, 18 N°2, automne 1993, pp.434-456.

POPKIN Jeremy D., « La presse et les événements politiques en France, 1789-1799 », in *Mélanges des l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée T.104, N°1*, 1992, p.161-173.

POPKIN Jeremy D., *La Presse de la Révolution, Journaux et Journalistes (1789-1793)*, Paris, Odile Jacob, 2011.

POPKIN Jeremy D., *The Right-Wing Press in France, 1792-1800*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1980.

POPKIN Jeremy D., *News and Politics in the Age of Revolution : Jean Luzac's Gazette de Leyde*, Ithaca, Cornell University Press, 1989.

POPKIN Jeremy D., « Political Communication in the German Enlightenment : Gottlob Benedikt von Schirach's Politische Journal », in *Eighteenth-Century Life*, 1996.

Presse et événement, journaux, gazettes, almanachs (XVIIIe-XIXe siècles), Actes du Colloque international « La perception de l'événement dans la presse de langue allemande et française », (dir.) Hans-Jürgen Lüsebrink, Jean-Yves Mollier et Susanne Greilich, Université de la Sarre, 12-14 mars 1998, Francfort, P. Lang, 2000.

RETAT Pierre, *La gazette d'Amsterdam, miroir de l'Europe au XVIIIe siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2001.

RETAT Pierre, *Les journaux de 1789. Bibliographie critique*, Paris, Éditions du CNRS, 1988.

SGARD Jean, *La presse du dix-huitième siècle*, Paris, 1983.

SOREL Patricia, *Napoléon et le livre. La censure sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

SOULAS Nicolas, *Révolutionner les cultures politiques. L'exemple de la vallée du Rhône, 1750-1820*, Avignon, Éditions universitaires d'Avignon, 2020.

Textologie du journal, (dir.) Pierre Rétat, « Cahiers de textologie », GRECO 1 du CNRS, Paris, Minard, 1990.

VOGLER Chantal, *Deux almanachs de 1792 à Strasbourg : le choc de la Révolution sur Jérémie Jacques Oberlin et Euloge Schneider*, Société des Amis du Vieux Strasbourg, Strasbourg, 2009.

Voix conservatrices et réactionnaires dans les périodiques allemands de la Révolution française à la Restauration, (dir.) Pierre-André Bois, Raymond Heitz et Roland Krebs, P. Lang, Berlin, 1999.

VOLMER Annett, *Presse und Frankophonie im 18. Jahrhundert. Studien zur französischsprachigen Presse in Thüringen, Kursachsen und Russland*, Leipziger Universitätsverlag, Leipzig, 2000.

Von Almanach bis Zeitung. Ein Handbuch der Medien in Deutschland 1700-1800, (dir.) Ernst Fischer, Wilhelm Haefs und York-Gothart Mix, Beck, Munich, 1999.

WALTER Gérard, *La Révolution vue par ses journaux*, Paris, 1948.

WAUTERS Eric, *Une presse de province pendant la Révolution française, journaux et journalistes normands (1785-1800)*, Paris, éd. du CTHS, 1993.

WAUTERS Eric, « La dialectique province-Paris dans la presse des départements : entre vie politique locale et réseaux nationaux d'opinion. », in *Annales historiques de la Révolution française*, N°330, 2002, pp. 71-85.

WAUTERS Eric, « La presse départementale en l'an II. », in *Annales historiques de la Révolution française*, N°303, 1996, pp.1-35.

WAUTERS Eric, « Presse francophone et Révolution : la lecture de l'événement (1789-1793) », in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°94-95, 2005, p.197-210.

WALTON Charles, *La liberté d'expression en Révolution : Les mœurs, l'honneur, la calomnie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

WECKEL Ulrike, *Zwischen Häuslichkeit und Öffentlichkeit. Die ersten deutschen Frauenzeitschriften im späten 18. Jahrhundert und ihr Publikum*, M. Niemeyer, Tübingen, 1998.

Annexes

1. *Mémoire pour Jean George Treuttel, citoyen françois à Strasbourg, concernant une imprimerie à établir dans sa maison pour l'exécution de ses deux gazettes, 30 juin 1790.*

ARTICLE XI

DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME, DECRETÉE
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET SANCTIONNÉE PAR LE
ROI.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme: tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.

LE Citoyen soussigné croit devoir prévenir Messieurs le Maire et Officiers Municipaux, qu'en conséquence de la teneur littérale de l'article ci-dessus il s'est proposé d'imprimer ses pensées contenues dans les feuilles périodiques, intitulées, l'une *Courrier politique et littéraire des deux Nations*, l'autre en allemand *Politisch-litterarischer Kurier*, Journaux que la sévérité de

la censure a expulsés du sol germanique, et dont le soussigné a acquis la propriété avec les presses, à des frais considérables. Il les a montées chez lui dans sa maison pour pouvoir y insérer journellement, et au moment de leur arrivée, les articles que lui fournit sa correspondance étrangère. A cet effet il est absolument nécessaire, qu'il ait ses presses sous la main et qu'il soit à portée de les surveiller, d'où il résulte pour le public l'avantage d'être instruit plus promptement des événemens et de recevoir la communication de plusieurs petits écrits intéressants, que la crainte de l'augmentation des frais ne l'empêche pas de faire paroître dans des supplémens, comme, pour n'en citer qu'un exemple, il a publié il n'y a pas longtems, la Réponse de l'Évêque d'Autun à son chapitre et une autre fois la Chanson allemande de M^r Pfeffel sur notre confédération.

Ce droit de communiquer sa pensée en imprimant, étant dans l'esprit de nos législateurs, un des plus précieux de l'homme, et le partage de tout Citoyen, j'invôque le soutien du Corps municipal contre toutes les oppositions, que l'ancien système pourroit hazarder en favorisant des intérêts personnels et privés. L'exemple des imprimeries établies dans leurs propres maisons par les Journalistes à Paris, où cet art a anciennement été contraint avec rigueur dans les bornes de réglemens sévères, explique définitivement le sens de la Loi, qui autorise d'imprimer et non seulement de faire imprimer.

L'imprimerie étant un art libéral et son exercice déclaré un droit de l'homme, précieux, la Loi qui se tait encore sur les privilèges des jurandes et maîtrises, a déjà prononcé sur celui de l'imprimerie en l'accordant à tout Citoyen qui pense et qui veut communiquer sa pensée à ses Concitoyens. Parmi le nombre de ceux, qui mettent ce droit précieux en exercice, je cite à la tête le ci-devant Président de l'Assemblée Nationale, M^r Rabaud de St. Etienne, dont le Journal intitulé Assemblée Nationale permanente, connu sous le nom de M^r Le Hodey de Saultchevreuil, s'imprime dans la maison du rédacteur; et les particuliers suivans, M Gorsas, pour son Courier; M. Prudhomme, pour ses Ré-

volution de Paris ; M. Rivaud, pour ses Lettres au C. de B. ; M. de Bonneville, pour sa Bouche de fer ; M. Garnery, pour ses Revolutions ; et le rédacteur du Journal général de commerce, de polit. et de litt. et une infinité d'autres qu'il seroit superflu de nommer.

Fondé sur des preuves aussi authentiques et appuyé par l'exemple de plusieurs membres du corps des législateurs, et d'autres en nombre, le soussigné va exécuter son projet et le met sous la protection de la Loi, à la manutention de la quelle son serment l'oblige.


Strasbourg le 30 Juin 1790.

JEAN GEORGE TREUTTEL,
Citoyen françois.

*Debouté de sa Demande
par la Municip*

39

Nro. 1.
Pag. 1.

Carlruher

Zeitung.

Freytags
den 2 Januar.

I 7
8 4.

Mit
Geschenk des Geheimen-Raths Ch. E. Hauber
an das Pseum zu Karlsruhe. 1827.
privilegio.

Zum neuen Jahr.
 Gott, sey Ehre, der Erde, Frieden,
 Den Menschen, Glückseligkeit, von Gott beschieden.

Slavonien, vom 20 Nov.

Noch sind die Ausichten an unserm Gesichtskreise immer eben dieselben; folglich läßt sich von der Fortdauer des Friedens, oder von dem Ausbruch eines Kriegs noch nichts gewisses bestimmen. Man hat sich gerühet, und unsre Nachbarn haben ein gleiches gethan, so, daß sie mit ihren Vorkehrungen auch noch nicht inne halten wollen. Jetzt erwartet man den Marschlag, ob Krieg oder Friede die Oberhand bey dem Congress zu Constantinovel behalten soll. Indessen haben auch wir in Slavonien Männer, die sich so vieler politischen Einsicht rühmen; daß sie die Muselmänner schon aus Bosnien und Servien wandern, und ein andres Volk mit unbeschornen Köpfen Besitz davon nehmen lassen. Kurz, die Zeit, welche den Schleyer aufdecken soll, den so mancher Neugierige schon zerreißen möchte, muß nun bald kommen. Eine Vorbedeutung, die den Mahometanern in Bosnien viel Sorge macht, verdient hier angeführt zu werden: Als sie zur Bestung Barbis den Grundstein legten, und sich dabey vieler Ceremonien bedienten, erschien unter andern auch ein Dervisch aus Santatuka, der die Fahne des Gaidis bey sich führte, und, nachdem sie über diesen Stein eine Menge Gebete aus dem Koran he. gemurmelt hatten; wurde selbige mit vielen Umständen in der Nähe aufgezogen. „Nun sieh! sagten die Muselmänner, der Stein war kaum gesenkt, als auf einmal ein Nordwind entstand, nach dessen Richtung Gaidis Fahne nach Bosnien landeinwärts wehte.“ Der Dervisch erschreckt bestig, und ermahnte daher die Umstehenden zum Gebet, damit Mahomet das Uebel abwenden möchte, welches, seiner Meynung nach, diesem Ort drohte; denn, sagte er, die Christen

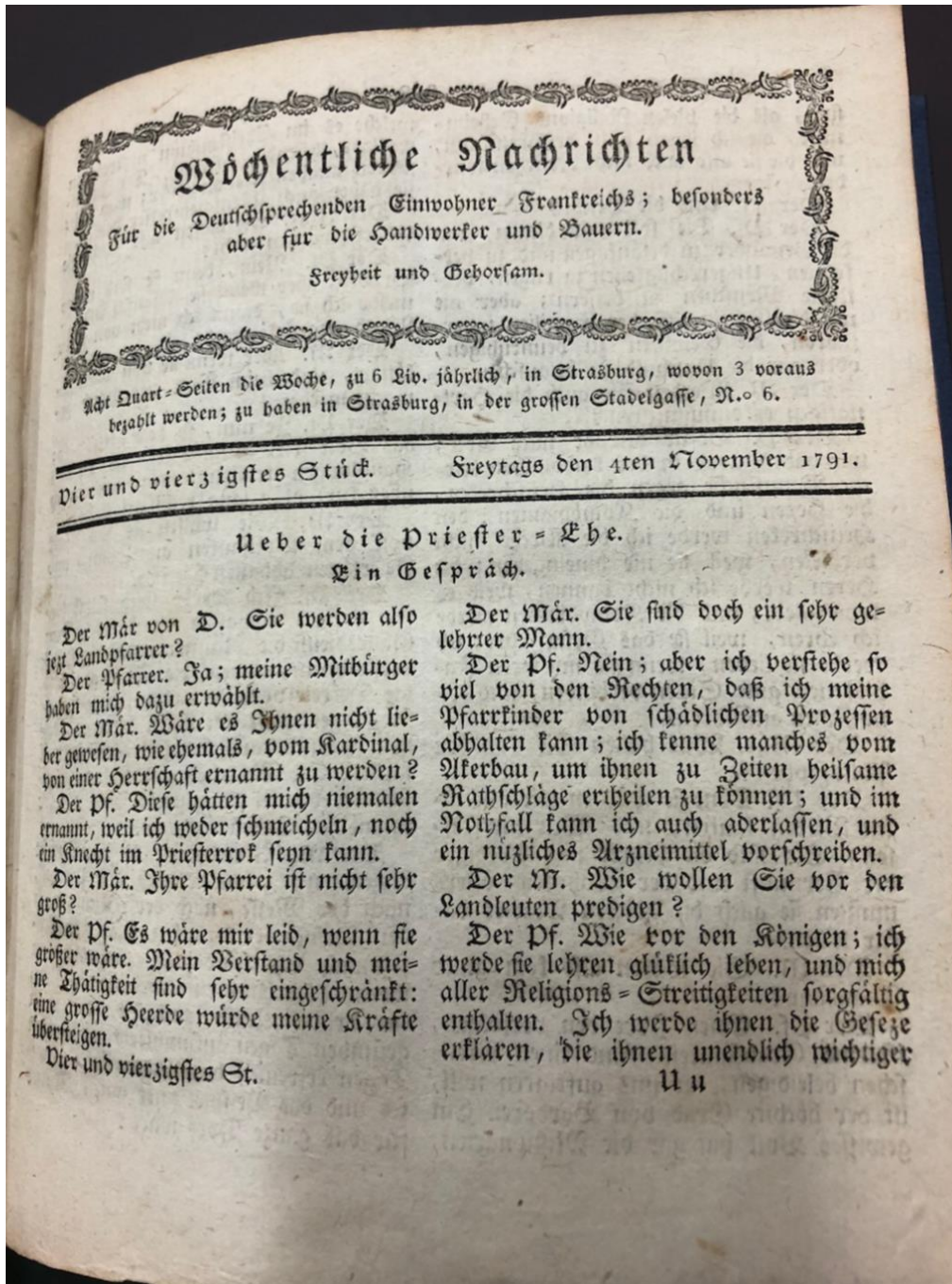
werden unser Ufer bestiegen; hätte aber die Fahne gegen unsre Nachbarn geweht, so würden wir das ihrige betreten. Bey diesen Umständen nun erneuert sich die Sage ihres Ordensmanns wieder und sie sind überhaupt sehr besorgt, indem ihnen diese Vorherverkündigung gleichsam noch vor den Augen schwebt. Dieses ist genug, sie in dem festen Wahn, daß weisgeliebete Männer sich in den Besitz ihrer Mauern setzen werden, noch mehr zu bestärken. Bey den Türken, besonders unter dem gemeinen Volk, herrscht ungleich viel Aberglaube.

Von der türkischen Grenze, vom 4 Dec.

Die jüngsten Briefe aus Constantinovel vom 25sten Nov. befähigen, daß die West daselbst merklich nachgelassen. Gentsch = Mehemed = Bassa, Statthalter von Rumelien, welchen die in Bulgarien versammelten, und vor kurzem aufständisch gewordenen osmanischen Truppen aus Sophia vertrieben haben, geht, den vom Disar erhaltenen Befehlen gemäß, wieder nach gesagter Stadt zurück. Unterdessen hat die Porte einen Cavudsch = Bassa als Commisair dahin abgefertigt, um die Sache genau zu untersuchen und die Räubersführer erwähnten Aufstands mit dem Tod zu bestrafen. Auch zu Ismael, wo ein ansehnliches Korps osmanischer Truppen sich zusammengezogen hat, ist unter selbigen ein Aufrand ausgebrochen, wozu die Beschwerden über die Schärfe ihres Anführers Abdy = Bassa den meisten Anlaß gegeben. Bey Belgrad in Servien waren schon seit einiger Zeit 26 Pontons in Bereitschaft, welche, wegen widriger Witterung bey dieser Jahreszeit nicht weiter fortkommen konnten. Noch sind seit kurzem 4 neue dazu gestossen, und man hofft, daß wenigstens einige hiervon noch heuer weiter fortzubringen seyn werden. Die

4. Wöchentliche Nachrichten, N°44, 4 novembre 1791,
Strasbourg

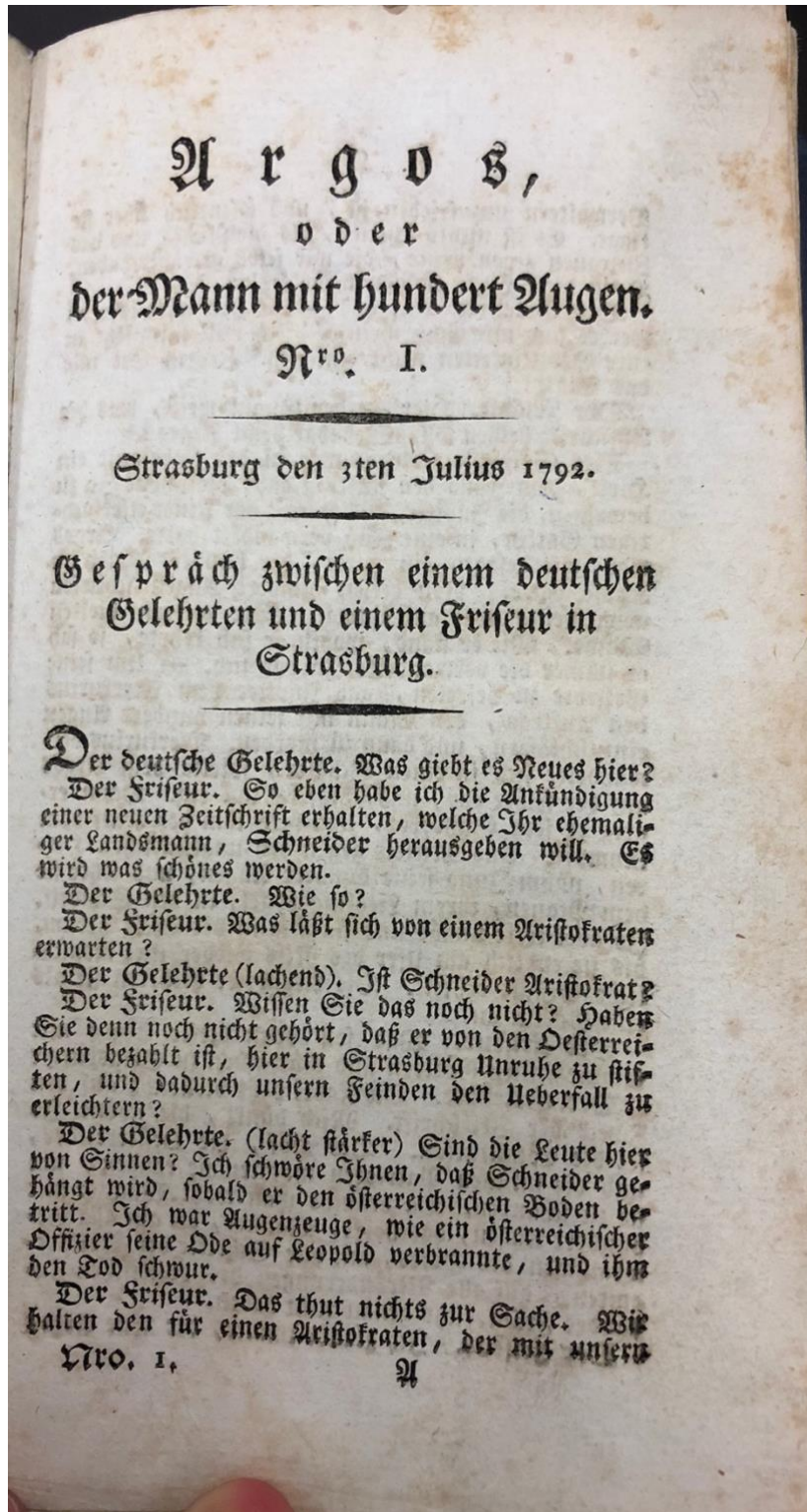
Dialogue entre un prêtre et un maire « von D. »



5. Argos, oder der Mann mit hundert Augen, N^o1, 3 juillet 1792,

p.1-3.

Dialogue entre un coiffeur et un savant



Berwaltern unzufrieden ist, und öffentlich über sie klagt. Es ist nichts schöner, als die Ruhe, und das Vertrauen gegen Leute, die wir selbst gewählt haben. Denn diese Leute können nicht fehlen.

Der Gelehrte. Ha! ha! — die Zeit wird lehren, wer es gut mit Euch meinte. Ich will mich jetzt in eure Streitigkeiten nicht einlassen. Zeigen Sie mir das Blatt!

Der Friseur. Hier — der Guguf weiß, was die Aufschrift heißen soll. Wer war denn Argos?

Der Gelehrte. Argos war in der Fabelwelt ein Hirte, dem Juno den Auftrag gab, die schöne Io zu bewachen; die Jupiter, aus Furcht vor seiner eifersüchtigen Gattin, in eine Kuh verwandelt hatte. Argos war, wie gesagt, ein Hirte, der hundert Augen im Kopfe hatte. Von diesen hundert Augen schliefest abwechselnd zwei auf einmal. Die andern hielten Wache. Wie er stand, wohin er sichkehrte, so sah er immer die verwandelte Io vor sich. — Um seine Geliebte zu besceien, gab Jupiter dem Mercurius den Auftrag, den Mann mit seinen hundert Augen einzuschläfern, und dann zu morden. Mercurius verwandelte sich in einen Schäfer, spielte dem Argos auf der Flöte vor, und schläfert ihn ein. Dann ergriff er sein Schwerdt, und hieb ihm den Kopf vom Rumpfe. Aus Mitleid gegen den unglücklichen Hirten, nahm Juno seine hundert Augen, und setzte sie dem Pfauen, ihrem Lieblingsvogel, in den Schweif. Io aber irrte unstät und flüchtig in der Welt herum, bis sie endlich am Ufer des Nils wieder ihre menschliche Gestalt erhielt. Die Aegyptier betheten sie als eine Göttin an.

Der Friseur. Was soll denn dieser Argos mit sammt seinen Göttern und Göttinnen zu Strasburg?

Der Gelehrte. Die Fabel paßt vielleicht auf den Zweck der Zeitschrift. Mich dünkt, die schöne Io sei die Constitution. Der Hof, die Oesterreicher, und die falschen Patrioten möchten sie rauben, um sie zu schänden. Da braucht man wohl Wächter mit hundert Augen, das heißt, Männer, die auf alle Bewegungen des Hofes, auf alle Schritte der Volksbeamten, auf alle Veränderungen des politischen Zustandes Frankreichs genau Acht haben.

Der Friseur. Ich glaube immer, der neue Argos

sollte statt hundert Augen nur eines oder gar keines haben. Sonst möcht' es auch einen Mercurius geben, der ihm das Handwerk niederlegte.

Der Gelehrte. Wer einem freien Volke dienen will, der muß den Tod nicht scheuen. Er muß selbst den Un dank ertragen können, und doch nicht aufhören, die Wahrheit zu sagen. Ich sehe wohl ein, daß mein ehemaliger Landsmann Gefahr läuft, ein Opfer seines Patriotismus zu werden; aber es ist seine Pflicht, den Posten nicht zu verlassen, den ihm die Vorsehung angewiesen hat. — Wollet ihr die Freiheit aus euren Gefilden vertreiben, so wird sie ein anderes Land finden, das ihrer würdig, und reif genug ist, sie als ihre Schutzgöttin anzubethen.

Der Friseur. Sie mögen da sagen, was Sie wollen. Ich bin ein Strasburger, und Schneider ist ein Ausländer. Folglich ist er kein Patriot.

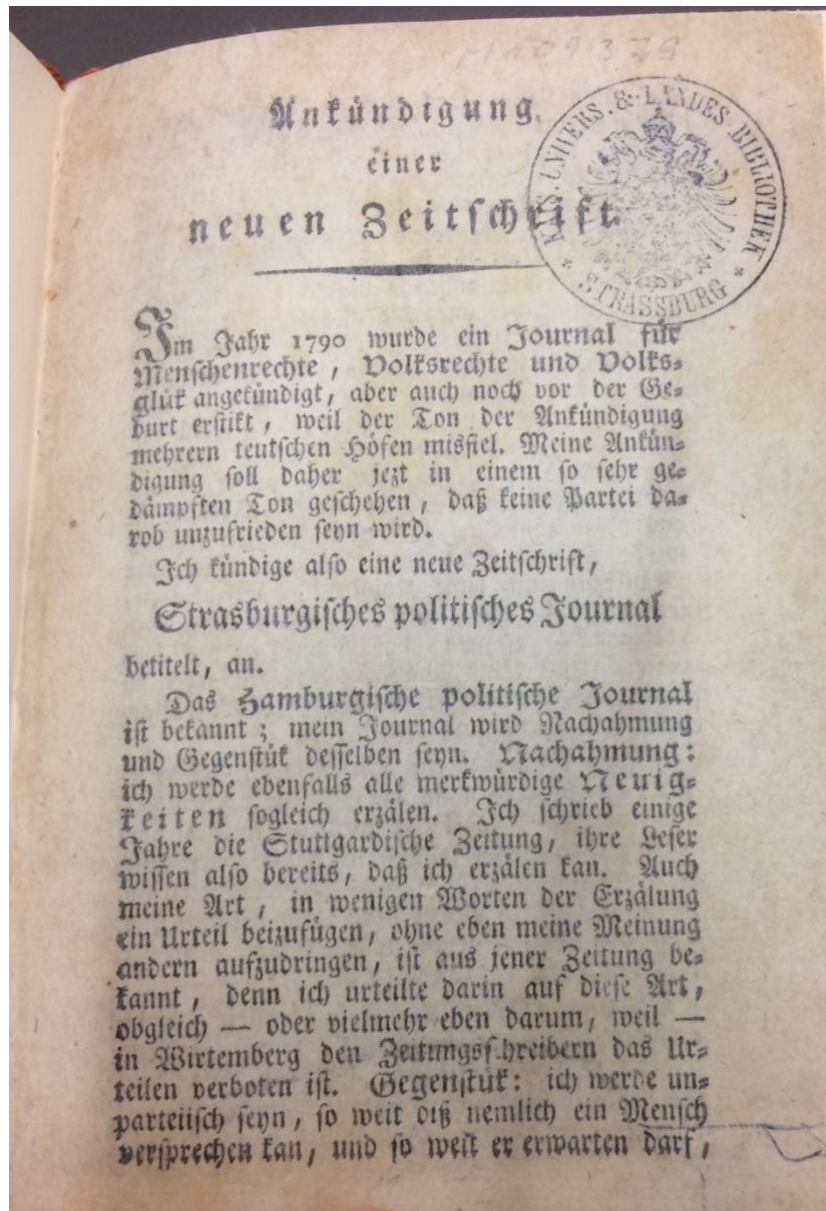
Der Gelehrte. Ich nehme es einem Friseur nicht übel, wenn er räsonnirt, wie öffentliche Beamte in ihren Adressen an die National-Versammlung räsonniren — doch davon ein andrer Mal.

Mich dünkt, eine Zeitschrift, mit der Aufschrift, Polyphem, oder der Mann mit keinem Auge, würde einigen Strasburgern willkommener sein, als die mit der Aufschrift: Argos, oder der Mann mit hundert Augen. Wir wollen sehen, was kommt.

Ueber die Petition, die Volksgesellschaften einzustellen.

Wenn ich mir die Freiheit nehme, wider das Gesuch einiger hiesigen Bürger zu sprechen; so geschieht es nicht aus der Ueberzeugung, daß sie bei demselben gefährliche oder böse Absichten haben. Man kann durch einseitige Betrachtung, oder fremden Einfluß oft dahin gebracht werden, daß man auch die besten Sachen in einem falschen Lichte sich vorstellt, und wider seinen eigenen Antheil sich empört. Mir deucht dies hier der Fall zu sein, und ich hoffe, Sie werden die Gründe, welche ich Ihnen wider die Petition, die Volksgesellschaften betreffend, vortragen werde, Ihrer Aufmerksamkeit nicht ganz unwehrt finden.

6. Prospectus du *Strassburgisches politisches Journal*.



daß seine Leser, weil auch sie Menschen sind, die anerkennen mögen. Schirach ist äußerst partiisch, weil er jedes — Vorurteil durch die Geschichte bestätigen lassen will. Die zeigt er vornemlich beim wichtigsten Theil der neuern Geschichte, bei Frankreichs Revolution, und bei allen damit, oft nur in seiner Einbildung, verwandten Erscheinungen in und außer Frankreich. Diese entstellt er alle, die zufälligen Nachteile des Freiheits-Eifers vergrößert er, die unzertrennlichen Vortheile werden von ihm verkannt oder gar verschwiegen. Ich hingegen — will nichts entstellen; in Frankreich darf ich selbst das laut sagen, was mir — in Frankreich mißfällt. Aber eben diese Press-Freiheit, welche in andern Ländern ihrer Mutter Volks-Freiheit in das Grab zu folgen oder voranzugehen scheint, werde ich nicht bloß dazu benutzen, um über Frankreich und seine Konstitution aufzuklären, sondern auch dazu, um — „Revolutionen zu predigen?“, O nein, das ist nicht nöthig, sondern — um keine Thatsache verloren gehen zu lassen, welche den Zeitgenossen zur Lehre, Warnung und Züchtigung dienen kan.

Schon darum werde ich oft auch Akteuse, als welches an der Stuttgardischen Zeitung vorzüglich gefiel, in meinem Journal vorlegen, und sie mit solchen Urkunden oder Aufsätzen berühmter Männer aus frühern Zeiten abwechseln lassen, welche noch nicht bekannt sind, aber die neuere Geschichte erläutern, auch Gelegenheit zu Vergleichen geben.

Mein Journal wird, vom nächsten Januar an, des Monats zweimal, je in der Mitte und am Ende, erscheinen. Es giebt viele, welche von den Neuigkeiten unterrichtet seyn wollen, aber nicht Zeit, Lust, Geld haben, um die man-

cherlei Tagblätter zu lesen, worunter noch über das die meisten für Gold oder unter drückender Censur geschrieben werden; diesem Theil des Publicums wird mein Journal bei einer solchen Einrichtung und auch bei Strasburgs Lage, welche geschickter als die von Hamburg für Zeitschriften über Neuigkeiten ist, um so eher willkommen seyn. Dazu kommt, daß ein Heft sich weniger verliert und die ganze Sammlung leichter in Ordnung gehalten werden kan, bis sie gebunden wird, als es bei Tagblättern geschieht.

Monatlich erscheinen also zwei Hefte des Strasburgischen politischen Journals, je zu drei oder vier Bogen, in gleichem Format, mit der nemlichen Schrift und auf eben solches Papier wie diese Ankündigung gedruckt, in einen Umschlag geheftet, welcher die Inhalts-Anzeige, Bericht von neuen politischen Schriften etc. enthält. Zu jedem Jahrgang wird ein Register geliefert.

Der Preis ist für den Jahrgang 5 fl. 30 kr. deutschen oder 12 Livres französischen Geldes.

Die Bestellungen darauf werden portofrei bei allen Postämtern und bei allen Buchhandlungen oder auch bei mir, dem Verfasser und Verleger, gemacht, je nachdem es dem Liebhaber wegen seiner Lage geschickt ist. Die Bestellung verbindet für den ganzen Jahrgang, und einzelne Hefte können nicht abgegeben werden. Postämter wenden sich wegen der Bestellungen an das Postamt zu Kehl, Buchhandlungen an eine hiesige Buchhandlung oder an mich.

Auf gleichen Wegen können mir auch Beiträge
zugehen. Deren Einsender wollen sich mir nen-
nen, hingegen soll ihren Namen niemand von
mir erfahren, noch jemand ihren Aufsatz zu sehen
bekommen.

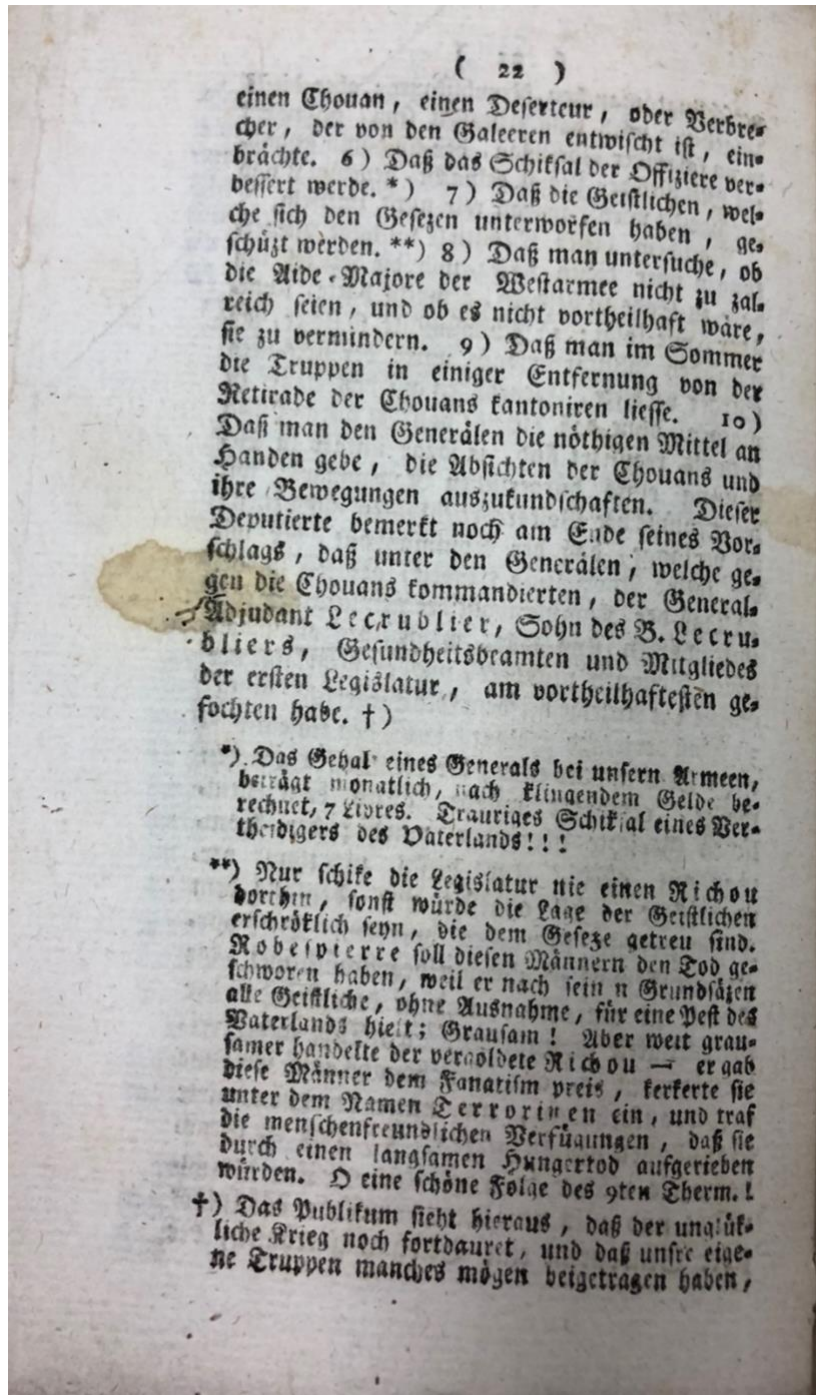
Strasburg, den 1. December
3/1791.

Friedrich Cotta,
Bürger von Frankreich.

34926

7. *Republikanische Kronik*, N°3, 4 janvier 1796, p.22.

Commentaire inséré par Kaemmerer pour exposer son opinion politique



8. Der Beobachter vom Donnersberg, N^o 1, 24 septembre 1799.

66:4^o
3

Der Beobachter vom Donnersberg.

Nro I.

VEREIN
R. RHEIN GESCHICHTE
u. ALTERTHUMER
MAINZ.

Mainz den 2ten Vendemiär im 8ten Jahre der fränkischen Republik.

Da man täglich Geseze macht und sie vollzieht, so müssen die Zeitungen, welche die Wortführer der Nation sind, auch sagen können, was die Nation von den Gesezen und von ihrer Vollziehung denkt.

G a r t.

Inhalt. Gesezgebung. Der Vorschlag das Vaterland in Gefahr zu erklären, ist verworfen. Aufschrift an die Franken über die Absichten der Koalition. Beitrag zur Geschichte des Landsturms. Nachrichten von Mannheim und aus Italien. Anzeigen.

Man abonniert in dem Bureau der Munizipalitäts-Buchdruckerei im Bürgerhospitale, allwo auch einzelne Blätter, das Stück um 3 kr. verkauft werden.
Preis vierteljährig: 4 Fr. 50 Cent. (2 fl. 4 kr.) Postfrei 5 Fr. 85 Cent. (2 fl. 38 kr.)

Frankenrepublik.

Gesezgebungs-Körper.

Rath der 500.

Vorsiz des Bürgers Boulay von der Meurthe.
Fortsetzung der Sitzung vom 27. Fructidor.

D a u n o u : Als man im Jahr 1792 vorschlug das Vaterland in Gefahr zu erklären, machte man zuvor ein organisches Gesez. Es wäre also nothwendig gewesen entweder erst ein organisches Gesez vorzuschlagen, oder euch zu sagen welche die Resultate dieser Maasregel seyn werden. Ohne Zweifel soll sie Maasregeln zur Folge haben, die man stark, energisch, außerordentlich nennt. Diese unbestimmten Benennungen drücken nichts aus. Was ich fürchte das ist, daß wenn die Erklärung einmal geschehen seyn wird, man euch zu Maasregeln verteilen möchte, die man sonst nicht erhalten würde. Niemand will die revolutionnäre Regierung mehr; das Volk verabscheuet sie; vielleicht hat sie selbst nicht wenig beigetragen, uns unsere jezige Uebel zuzuziehen. Bemerket noch daß diese Regierung immer durch unmerkliche Fortschritte heran nahet, und daß man sich alsdann in eine endlose Bahn von Verbrechen stürzt. *
Erinnert euch des Beispiels des Konvents. Ich verlange die Vorfrage.

E h o l l e t (Sekretär): Der Präsident verlangt das Wort.

T a l o t : Ihr dürft von diesem Orte her nicht sprechen.

E h o l l e t : Die Sekretäre haben das Wort zu geben, wenn der Präsident sprechen will.

B o u l e y (Präsident) beweiset aus einem Geseze der gesetzgebenden Verf. daß die Verhandlung verschoben werden müsse.

Dieser Vorschlag wird zur Stimmung gegeben. Das Bureau erklärt zwei mal einmüthig er sei angenommen. Eine große Anzahl Mitglieder verlangt den Namens-Aufruf. **B l i n** verlangt daß sich der Rath in Permanenz erkläre. Nach vielem Tumult wird dazu geschritten. **S o u l h i e** und **B e r r a n d** vom Calvados sprechen aufs Neue zu Gunsten der Vertagung und sie wird angenommen.

Sitzung vom 28. Fructidor.

Das Direkt. gibt Nachricht von dem Vollzug des Gesezes über die Hilfs-Bataillone, und berichtet daß sich die Departemente des Niederrheins, des Goldbühlgels, des Doubs, des Herault, der Meurthe, der Maas, des Rhone, der Loire, der Seine, der Rieder-Seine, und der Aube durch ihren Eifer und ihre Thätigkeit ausgezeichnet haben. Dem Geseze gemäß werden ihre Namen ehrenvoll proklamirt.

Durch eine andere Botschaft verlangt das Direkt. die Erlaubnis 40,000 Pferde für die Kavalerie zu requiriren. Man will gleich darüber stimmen. **B l i n** bemerkt daß dieses doch auch eine revolutionnäre Maasregel sei, er wundere sich also, daß die so eifrig stimmen wollen, welche von solchen Maasregeln bei andern Gelegenheiten nichts wissen mögen. Er verlangt die Verweisung an eine Kommission. Angenommen.

D e s t r e m schlägt vor die Ausgaben des Direkt. auf 1,789,500 Fr. zu sezen, worunter der Gehalt des General-Sekretärs von 65, auf 30,000 Fr. vermindert ist. Angenommen.

E u d e s schlägt vor und der Rath beschließt das Gesez der Geiselaushebung auf die Departemente Mayenne, Sarthe, Jüe und Vilaine, Nordlüssen und Morbihan, und auf mehrere Kantone der Departemente der Rieder-Loire, der Manche und des Calvados anzuwenden.

K a r l s r u h e r I n t e l l i g e n z - u n d W o c h e n - B l a t t

Samstag den 6. Jenner 1810.

Mit Großherzoglich Badischem gnädigstem Privilegio.

Statistische Nachrichten vom Großherzogthum Baden.

Wie sehr das Großherzogliche höchste Badische Fürstenhaus seit kurzer Zeit an Land und Leuten sich vergrößert hat, und wie die Bevölkerung und der Wohlstand zugenommen, darüber gibt folgende statistische Uebersicht genauen Aufschluß.

Im Jahr 1767. zählte die Markgrafschaft Baden Baden 41,265, Baden Durlach im Jahr 1764. aber 91,128 Seelen. Bis zum Jahr 1791. stieg erstere Seelenzahl auf 61,682 und letztere auf 110,148 also betrug im Jahr 1791. zusammen die Bevölkerung der Markgrafschaft Baden 171,830 Seelen. Damals waren jedoch die Besitzungen jenseits des Rheins das Sponheimische u. auf 8 Quadratmeilen 38-430 Seelen enthaltend, unter obiger Summe nicht inbegriffen.

Das Kurfürstenthum Baden enthielt im Jahr 1804 — 1805.

	Seelen
Oberes Fürstenthum	41,500
Badische Markgrafschaft	238,177
Nalzgrafschaft	143,775

Im Ganzen —: 423,452

Durch den Presburger Frieden und spätere Staatsverträge ward der Bestand des Großherzogthums wie folgt:

	Städte und Marktflecken	Dörfer, Höfe.	Einwohner	Acker. Morgen.	Wiesen. Morgen.	Weinberge. Morgen.
Oberheinische Provinz	42	1384	356,213	135,365	58,826	9,812
Mittelheinische Provinz	21	535	271,039	227,696	67,928	16,487
Niederheinische Provinz	34	529	283,614	474,033	60,016	34,072
Summa	97	2448	910,866	837,094	186,770	60,371

Hierbei ist jedoch nur das kultivirte Feld, mit Ausschluß der herrschaftl. Gemeinds- und Privatwäldungen, der Allmenden und des unkultivirten Landes angegeben.

Unter der Gesamtzahl von 910,866 Einwohner ist die Seelenzahl von 13,587 Juden mit inbegriffen, wovon 1787 auf die Oberheinische; 3207 auf die Mittelheinische, und 8593 auf die Niederheinische Provinz kommen.

merlaquais, Ehefrau, alt 50 Jahr, 3 Monat und 15 Tage, starb an der Umkehrung.

Den 18. Frau Wilhelmine Rosine, geb. Waler, Herrn Emanuel Weiers, Großherzogl. Geheimraths und Directors des Ministeriums der auswärtigen Angelegenheiten, Ehefrau, alt 62 Jahr, 6 Monat und 13 Tage, starb am Katharrhieber.

Den 18. Karl Friedrich, Bat. Herr Jakob Friedrich Schönberr, Bürger und Hofschauspieler, alt 2 Jahr, und 2 Monat weniger 2 Tag, starb an einem Stützfuß.

Den 20. Karoline Charlotte, Bat. Jakob Hammer, Bürger und Kiefernmeister, alt 5 Tage, starb an Sichern.

Den 20. Elisabeth, geb. Grauf, weil. Friedrich Ehlers, Großherzogl. Thüringisch hinterlassene Wittwe, alt 60 Jahr und 10 Tage.

Den 26. Johann Nicolaus, Bürger, Wechermesler und Wittwer, alt 81 Jahr, starb an Altersschwäche.

Den 3. Wilhelm Jakob, Bat. Herr Jakob Schwart, ehemaliger Feldweibel bei dem Großherzogl. Badischen ersten Linieninfanterieregiment, alt 5 Jahr, 10 Monat und 14 Tage, starb an einer abzehrenden Knochenkrankheit.

Urselbore von Garril.

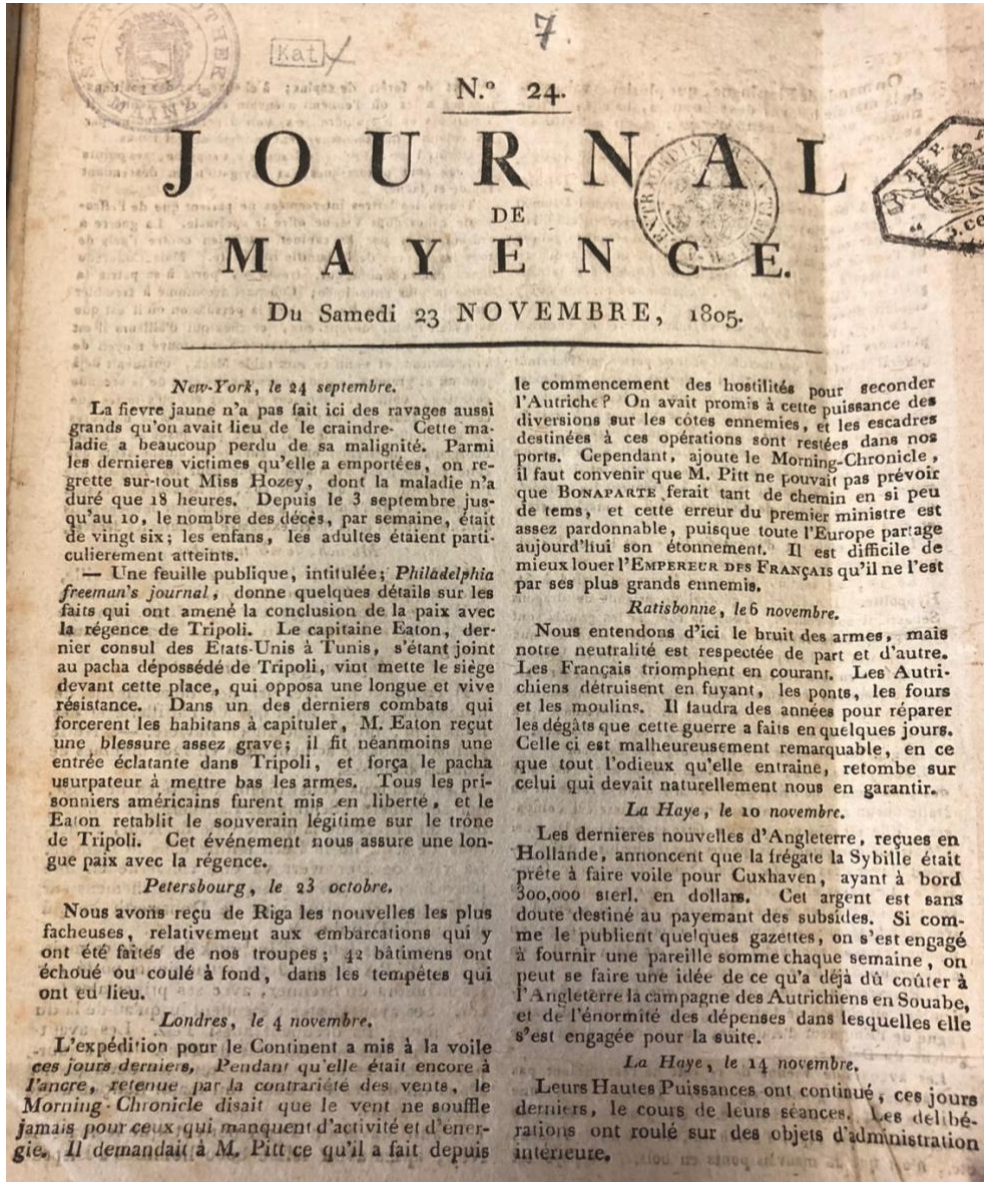
Als sich Garril in Paris befand, hatte er besondern Umgang mit dem Schauspieler Préville, welchen er sehr schätzte. Auf einem Spazierritte, den sie miteinander in die Umgebungen von Paris machten, wurden sie einmal äußerst lustig, und Préville bekam den Einfall, einen Betrunkenen darzustellen. „Sie haben etwas vergessen, mein Freund,“ sagte ihm Garril, nachdem er das einige Zeit gerieben; „Sie haben es an etwas sehr Wesentlichem fehlen lassen.“ — „Und das wäre?“ fragte Préville. — „Sie haben Ihren Beinen nicht zu trinken gegeben. Sehen Sie einmal her, ich will einen rechten Stock Engländer machen, der, nachdem er in der Kaverne zu Mittag gegessen, ohne sich zu verzähnen, fünfzig Meilen gelaufen hat, zu Pferde steigt, und, von einem Jockey begleitet, welcher eben so voll ist als sein Herr, nach seinem Landhaus in der Nähe von London reitet. Er geht alle Stufen der Trunkenheit durch. Kaum ist er aus den Thoren, so dreht sich die ganze Welt um ihn. Er ruft seinem Jockey zu: Willst du, ich bin die Sonne, die Erde läuft um mich herum. Nun nimmt seine Trunkenheit immer mehr zu. Er verliert seinen Hut, kommt aus den Steigbügeln, galoppiert, schlägt sein Pferd, spornet es, zerbricht seine Peitsche, läßt seine Handschuhe fallen, und gelangt endlich an die Thore seines Parks. Hier findet er das Thor nicht mehr, und

will mit aller Gewalt, daß sein Renner, dem er das Gebiß fast zerreißt, durch die Mauern hindurchgehen soll. Das Thier raset, bäumt sich, und wirft seinen Reuter am Ende ab. — Nach dieser Einleitung stieg Garril an. Er legte nach und nach alle die Absurditäten in seine Scene, deren sie nur immer fähig war, und gab sie mit solcher Wahrheit, daß Préville, als jener vom Pferde fiel, einen Schrey des Entsetzens ausstieß. Seine Furcht wurde noch größer, als ihm Garril auf alle Fragen keine Antwort mehr gab. Nachdem er ihm den Staub abgewischt hatte, fragte er ihn von Freundschaft und Umhuhe bewegt, ob er sich nicht wehe gethan habe? — Garril der beyde Augen geschlossen hatte, öffnete nun eins davon, und sagte schluchzend: Bringst du mir ein Glas Rum? — Nun stand er auf, lachte, und schloß Préville'n in die Arme. Wie Begeisterung antwortete ihm dieser: Lassen Sie den Schüler seinen Lehrer umarmen und ihm für die große Lektion danken. M. B.

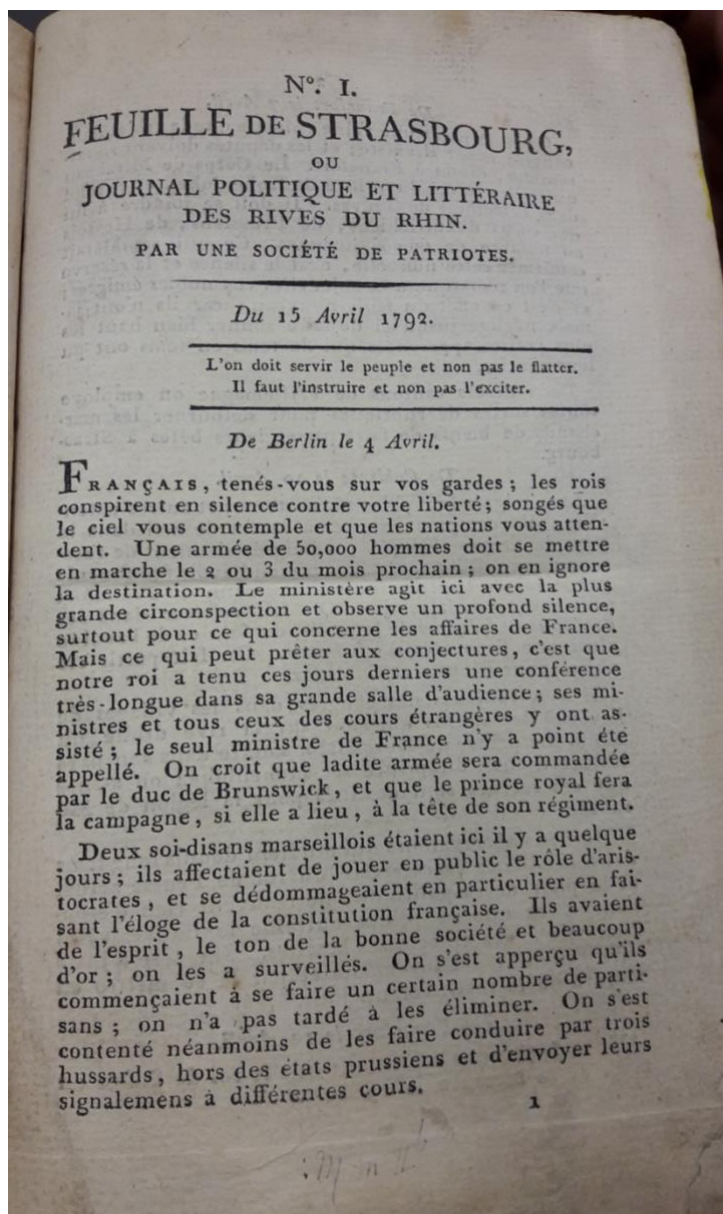
Alte Prophezehung in der Türkei, an die das Volk daselbst allgemein glaubt.

Bekanntermassen sind die Türken im höchsten Grade abergläubig, und tragen immer einen aus verschiednen Werken des Korans bestehenden Talisman bey sich, der sie gegen jede Gefahr und gegen alle Unglücksfälle, die ihnen zustossen könnten, beschützen soll. Diesem Gange der ganzen Nation ist es nun auch anzuschreiben, daß sie einer Prophezehung, die man vor uralten Zeiten, auf den Gräbern der Santoras oder der Heiligen ihrer Religion gefunden haben will, allgemeinen Glauben bewohnt. Es existirt vielerley Meinungen, der diese Prophezehung nicht von seiner höchsten Endzeit an kennt, und der nicht fest überzeugt ist, daß sie früher oder später in Erfüllung gehen werde. Nach dieser Prophezehung nämlich soll die Pforte durch die Russen gesunken, und durch diese das türkische Reich in Europa zu Grunde gerichtet werden. Wenn dieser Zeitpunkt herannahet, so sollen die türkischen Truppen zweymal von den Russen gänzlich geschlagen werden, das erstmal an den Ufern des Danubius und das andermal in der Nähe von Konstantinopel. Die letztere Schlacht werde über das Schicksal der Hauptstadt und des ganzen Reichs entscheiden, und die Großtürkane würden alsdann genothigt seyn, den Sitz des Reichs und ihre Residenz nach Damaskus zu verlegen. Man kann sich denken, wie sehr die Türken durch den Glauben an die Prophezehung in ihrem Haß gegen die Russen bestärkt werden müssen, es konnte über gens wohl geschehen, daß der Zeitpunkt, wo diese Prophezehung wirklich in Erfüllung gehen soll, nicht weit fern wäre! — M. B.

10. *Journal de Mayence*, N°24, 23 novembre 1805.



11. *Feuille de Strasbourg*, N°1, 15 avril 1792.



12. Affiches de Strasbourg-Strasburgisches Wochenblatt, N°1, 8
janvier 1791.

Premier numéro bilingue publié en deux colonnes sur la même feuille

M. 109 370

N.° 1. Samedi 8 Janv. 1791.

**Affiches
de Strasbourg.**

Avoir au Public.

Un très-grand nombre d'abonnés a manifesté le désir de voir réunir de chef les affiches françoises & allemandes dans une seule & même feuille. Ceux qui ne lisoient que l'une des deux feuilles sembloient craindre qu'il n'y eût dans celle, qu'ils ne lisoient pas, des annonces, avis, ou autres objets intéressans, qui leur échappoient.

On a cru devoir se rendre à leurs vœux, d'autant plus que par des arrangemens avantageux on espère pouvoir constamment réserver quelques pages, à des extraits de livres & journaux, à des notices, à des pièces de vers, ou autres objets dignes d'attention.

Tous les abonnemens étant déjà faits les personnes recevront pour le prix simple qu'elles ont payé les deux feuilles réunies pendant tout le tems que durera leur abonnement. On n'a eu en vue que de complaire par ce changement aux lecteurs de cette feuille.

A vendre.

1 La dernière mise de la dernière enchère sur les deux sousdites maisons, appartenantes à la succession de feu le Sr. Jean Jacques Ulrich, fils de Théobald, en son vivant Bâtelier, savoir: Celle de la maison située au quartier de la Krautenau, No. 150. sur le quai de Gaulstaden est de 9020 livres, & celle de la maison située aussi dans le quartier de la Krautenau vis-à-vis. l'église de S. Guillaume, No. 46. est de 3880 livres; on peut encore surencherir jusqu'au 10. de ce mois dans l'Etude de M^e Ueberaal, Notaire.

**Strasburgisches
Wochenblatt.**

Nachricht an das Publikum.

Eine große Zahl von Abonnenten hat den Wunsch geäußert das französische und deutsche Wochenblatt wieder in eines vereinigt zu sehem. Diejenigen, welche nur eines von beeden lesen, schienen zu fürchten, daß ihr den andern Nachrichten, Avis oder andere interessante Sachen enthalten seyn möchten, die ihnen entgingen.

Man hat geglaubt diesem Wunsche entsprechen zu müssen, um so mehr da man durch vortheilhafte Einrichtung jederzeit einige Seiten mit Auszügen aus Schriften und Blättern, mit Nachrichten, Versen, oder andern werthwürdigen Gegenständen, wird füllen können.

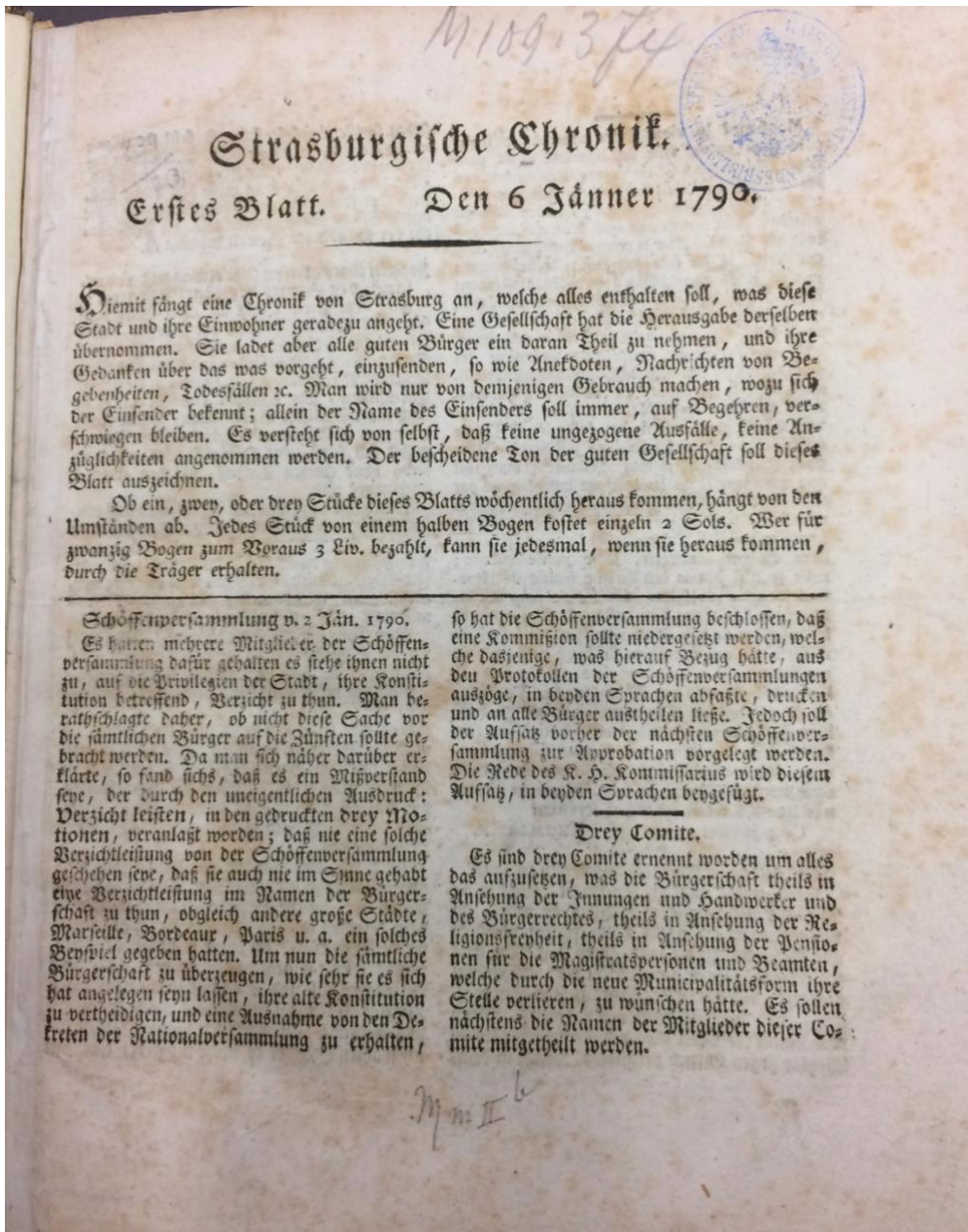
Da alle Abonnements schon geschehen sind, so werden alle Leser für den einfachen Preis so lange ihr Abonnement läuft beide Blätter vereinigt erhalten. Die Hauptabsicht des dieser Veränderung war dem Publikum sich gefällig zu bezeugen.

Zu verkaufen.

Auf nachgemelte beyde in weil. Hrn. Joh. Jacob Ulrich, Theobalds Sohn, des gemeinen Schiffmanns seel. Verlassenschaft gehörige Häuser, sind bei der letzten Versteigerung geboten worden, und war: auf die Behausung zum Gaul genannt No. 150. am Gaulstaden 4510 fl. und auf die Behausung No. 46. in der Krautenau gegen der Kirche St. Wilhelm hinüber: 1940 fl. Bis den 10. Jänner oder werden annoch Nachgeholt in Hrn. Not. Ueberaal's Schreibstube angenommen.

13. Chronique de Strasbourg-Strassburgische Chronik

N°1, 6 janvier 1790 (en langue allemande)



Strasburgische Chronik. Erstes Blatt. Den 6 Jänner 1790.

Hiermit fängt eine Chronik von Strasburg an, welche alles enthalten soll, was diese Stadt und ihre Einwohner geradezu angeht. Eine Gesellschaft hat die Herausgabe derselben übernommen. Sie ladet aber alle guten Bürger ein daran Theil zu nehmen, und ihre Gedanken über das was vorgeht, einzusenden, so wie Anekdoten, Nachrichten von Begebenheiten, Todesfällen &c. Man wird nur von demjenigen Gebrauch machen, wozu sich der Einsender bekennt; allein der Name des Einsenders soll immer, auf Begehren, verschwiegen bleiben. Es versteht sich von selbst, daß keine ungezogene Ausfälle, keine Anzüglichkeiten angenommen werden. Der bescheidene Ton der guten Gesellschaft soll dieses Blatt auszeichnen.

Ob ein, zwei, oder drey Stücke dieses Blatts wöchentlich heraus kommen, hängt von den Umständen ab. Jedes Stück von einem halben Bogen kostet einzeln 2 Sols. Wer für zwanzig Bogen zum Voraus 3 Liv. bezahlt, kann sie jedesmal, wenn sie heraus kommen, durch die Träger erhalten.

Schöfferversammlung v. 2 Jän. 1790.

Es hatten mehrere Mitglieder der Schöfferversammlung dafür gehalten es stehe ihnen nicht zu, auf die Privilegien der Stadt, ihre Konstitution betreffend, Verzicht zu thun. Man beratshlagte daher, ob nicht diese Sache vor die sämtlichen Bürger auf die Jänsten sollte gebracht werden. Da man sich näher darüber erklärte, so fand sich, daß es ein Mißverständnis, der durch den uneigentlichen Ausdruck: Verzicht leisten, in den gedruckten drey Motionen, veranlaßt worden; daß nie eine solche Verzichtleistung von der Schöfferversammlung geübt worden, daß sie auch nie im Sinne gehabt eine Verzichtleistung im Namen der Bürgerschaft zu thun, obgleich andere große Städte, Marseille, Bordeaux, Paris u. a. ein solches Beispiel gegeben hatten. Um nun die sämtliche Bürgerschaft zu überzeugen, wie sehr sie es sich hat angelegen seyn lassen, ihre alte Konstitution zu verteidigen, und eine Ausnahme von den Dekreten der Nationalversammlung zu erhalten,

so hat die Schöfferversammlung beschlossen, daß eine Kommission sollte niedergesetzt werden, welche dasjenige, was hierauf Bezug hätte, aus den Protokollen der Schöfferversammlungen auszüge, in beyden Sprachen abfasste, drucken und an alle Bürger austheilen ließe. Jedoch soll der Aufsatz vorher der nächsten Schöfferversammlung zur Approbation vorgelegt werden. Die Rede des R. H. Kommissarius wird diesem Aufsatz, in beyden Sprachen beygefügt.

Drey Comite.

Es sind drey Comite ernannt worden um alles das aufzusehen, was die Bürgerschaft theils in Ansehung der Innungen und Handwerker und des Bürgerrechtes, theils in Ansehung der Religionsfreyheit, theils in Ansehung der Pensionen für die Magistratspersonen und Beamten, welche durch die neue Municipalitätsform ihre Stelle verlieren, zu wünschlen hätte. Es sollen nächstens die Namen der Mitglieder dieser Comite mitgetheilt werden.

CHRONIQUE DE STRASBOURG.

N° II. Le 9 Janvier 1790.

Suite de l'article précédent.

Indépendamment de ceux des membres de l'ancienne administration, dont la capacité est reconnue, nous avons dans notre ville des individus qui y jouissent depuis longtems d'un état distingué, dont la probité & les lumières font désirer, que les citoyens jettent les yeux sur eux dans la prochaine élection. La classe des négocians présente une foule de citoyens estimables & éclairés, dévoués à la chose publique; personne ne disconviendra, que leurs connoissances ne soient infiniment précieuses dans notre moderne administration, puisque c'est le commerce qui est un des principaux agens de la prospérité publique.

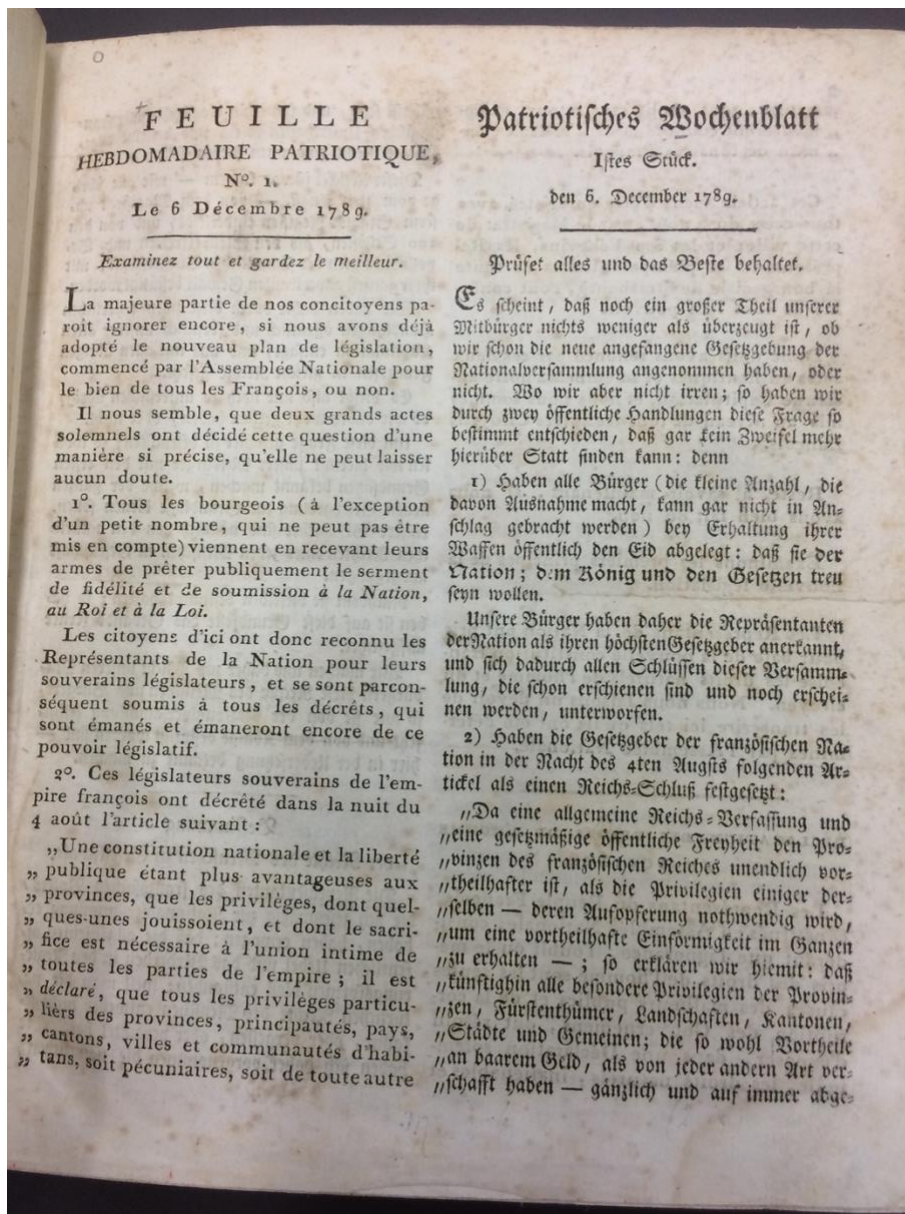
Il faut nous considérer en ce moment comme un peuple nouveau; rejettons loin de nous toute prévention, tout esprit de parti, tout ce qui pourroit encore entretenir la moindre division; quand il sera question de fixer notre choix sur un citoyen, disons comme l'Anglois, *quel homme est-ce?* il ne demande point, est-il Ecoissois, Irlandois, François, Espagnol, Papiſte, Anglican, Protestant &c.; mais uniquement, *quel homme est-ce?* Que ce soit là le fanal qui nous guide en élisant nos représentans. *Quel homme est-ce?* est-il reconnu pour probe, éclairé, actif, désintéressé? s'il a ces qualités, s'il jouit de cette réputation, ah, qu'il réunisse toutes nos voix! Ne disons point, nous allons nommer un catholique, parce que nous venons de voter pour un Protestant. Tout seroit perdu, si nous nous dirignons par cette mauvaise politique. Nous en sommes convenus, ces distinctions doivent être à jamais ancanties; tous les citoyens n'ont & ne peuvent avoir qu'une seule morale, tous les citoyens ont la même patrie & n'ont qu'une même maniere de faire le bien. *Quel homme est-ce?* que ce soit-là, encore un coup, notre unique question!

Il est beaucoup de citoyens estimables & éclairés à Strasbourg, à qui l'usage de la langue allemande n'est point familiere. Il est beaucoup de citoyens, à qui le françois ne l'est pas davantage. Nous pensons que cette difficulté ne peut, ni ne doit être un motif d'exclusion pour les uns & les autres; cependant il paroît nécessaire que le plus grand nombre des membres de la Municipalité sache les deux langues; à l'égard du corps des notables, il seroit injuste d'en exclure les citoyens originaires du pais, en exigeant rigoureusement qu'ils sachent le françois; nous pensons que l'on peut être excellent notable, sans savoir cette langue. On pourra devenir plus difficile pour la génération prochaine, & un laps de vingt années opérera certainement une révolution à cet égard. Ce n'est pas que nous pensions que l'on doive proscrire la langue du pais, qui est l'idiôme allemand, au contraire, il est de notre intérêt de l'entretenir soigneusement, il nous est nécessaire par notre proximité avec l'empire germanique, il nous sera toujours utile par la préférence qu'obtiendront nos enfans dans la carrière diplomatique. Nous espérons même, quand on s'occupera de perfectionner le cours d'éducation (ce qui est bien urgent) que notre cité aura deux collèges, où l'on fera des cours publics de langue françoise & allemande. Cet établissement deviendra même bien intéressant, parceque nous pouvons espérer que la jeunesse des états germaniques, qui nous avoisinent, viendra avec empressement au college françois y cultiver cette langue, tout comme la jeunesse du royaume y viendra faire son cours de langue allemande. Le choix d'excellens Professeurs dans les deux langues pourroit devenir bien avantageux dans cette ville.

La langue françoise sera sans doute à Strasbourg, comme elle l'est déjà depuis longtems dans la province, celle des départemens & des

14. Feuille hebdomadaire patriotique-Patriotisches Wochenblatt,

N°1, 6 décembre 1789



FEUILLE
HEBDOMADAIRE PATRIOTIQUE,
N° 1.
Le 6 Décembre 1789.

Examinez tout et gardez le meilleur.

La majeure partie de nos concitoyens paroit ignorer encore, si nous avons déjà adopté le nouveau plan de législation, commencé par l'Assemblée Nationale pour le bien de tous les François, ou non.

Il nous semble, que deux grands actes solennels ont décidé cette question d'une manière si précise, qu'elle ne peut laisser aucun doute.

1°. Tous les bourgeois (à l'exception d'un petit nombre, qui ne peut pas être mis en compte) viennent en recevant leurs armes de prêter publiquement le serment de fidélité et de soumission à la Nation, au Roi et à la Loi.

Les citoyens d'ici ont donc reconnu les Représentants de la Nation pour leurs souverains législateurs, et se sont par conséquent soumis à tous les décrets, qui sont émanés et émaneront encore de ce pouvoir législatif.

2°. Ces législateurs souverains de l'empire françois ont décrété dans la nuit du 4 août l'article suivant :

„Une constitution nationale et la liberté publique étant plus avantageuses aux provinces, que les privilèges, dont quelques-unes jouissoient, et dont le sacrifice est nécessaire à l'union intime de toutes les parties de l'empire ; il est déclaré, que tous les privilèges particuliers des provinces, principautés, pays, cantons, villes et communautés d'habitans, soit pécuniaires, soit de toute autre

Patriotisches Wochenblatt

1stes Stück.

den 6. December 1789.

Prüfet alles und das Beste behaltet.

Es scheint, daß noch ein großer Theil unserer Mitbürger nichts weniger als überzeugt ist, ob wir schon die neue angefangene Gesetzgebung der Nationalversammlung angenommen haben, oder nicht. Wo wir aber nicht irren; so haben wir durch zwey öffentliche Handlungen diese Frage so bestimmt entschieden, daß gar kein Zweifel mehr hierüber Statt finden kann: denn

1) Haben alle Bürger (die kleine Anzahl, die davon Ausnahme macht, kann gar nicht in Anschlag gebracht werden) bey Erhaltung ihrer Waffen öffentlich den Eid abgelegt: daß sie der Nation; dem König und den Gesetzen treu seyn wollen.

Unsere Bürger haben daher die Repräsentanten der Nation als ihren höchsten Gesetzgeber anerkannt, und sich dadurch allen Schlüssen dieser Versammlung, die schon erschienen sind und noch erscheinen werden, unterworfen.

2) Haben die Gesetzgeber der französischen Nation in der Nacht des 4ten Augusts folgenden Artikel als einen Reichs-Schluss festgesetzt:

„Da eine allgemeine Reichs-Verfassung und eine gesetzmäßige öffentliche Freyheit den Provinzen des französischen Reiches unendlich vortheilhafter ist, als die Privilegien einiger derselben — deren Aufopferung nothwendig wird, um eine vortheilhafte Einformigkeit im Ganzen zu erhalten — ; so erklären wir hienit: daß künftighin alle besondere Privilegien der Provinzen, Fürstenthümer, Landschaften, Kantonen, Städte und Gemeinen; die so wohl Vortheile an baarem Geld, als von jeder andern Art verschafft haben — gänzlich und auf immer abge-

**15. Ellipse : Courrier politique et littéraire des Deux Nations-
Politisch – Litterarischer-Kurier (N°148, 30 juin 1791,
p.636 ; p.596)**

Paris, le 25 Juin, à huit heures du soir.

Le roi, la reine & la famille royale sont arrivés au château des Tuileries vers les sept heures & demie du soir. Les deux voitures étoient précédées par cinq à six mille gardes nationales, dont un grand nombre étoit des différentes villes par où le roi a passé.

La forêt de bayonnettes, de fabres & de piques qui entourait la voiture principale, empêchoit de voir leurs majestés; mais on distinguoit fort bien sur le siège les trois courriers qui avoient accompagné le roi, vêtus en habits couleur de chamois. M. M. Barnave & de Latour-Maubourg étoient dans la voiture du roi; M. Péthion étoit dans la seconde voiture.

Le peuple ne s'est livré à aucun mouvement défordonné; & lorsqu'il s'élevoit quelques cris sur le passage de leurs majestés, ils étoient bien vite réprimés, tant on avoit inculqué aux habitans de la capitale, que

Le silence du peuple est la leçon des rois.

(Le tems & l'espace nous manquent pour les autres détails que nous donnerons demain.)

Le dauphin est le premier sorti de la voiture, & a été reçu dans les bras d'un commandant de bataillon, qui l'a porté au château. La reine est descendue ensuite, & a paru au milieu d'une députation de l'assemblée nationale & a dit: *François souvenez vous que je suis votre reine!* Le roi est descendu le dernier a été accueilli par un grand nombre de députés, & a dit d'un air stupide: *eh bien, me voila!*

Le roi & la reine ont été séparés soudain & on leur a enlevé M. le dauphin.

Bouillé, Klinglin & Haymann se sont réfugiés à Luxembourg.

8 Uhr Abends.

Der König, die Königin und die Königl. Familie sind gegen halb 8 Uhr in dem Schlosse der Tuilerien angelangt, fünf bis sechstausend Nationalgardisten marschirten vor den zwei Kutschen her; viele davon waren aus den verschiedenen Städten, wodurch der König gegangen.

Der Wald von Bayonnetten, Säbeln und Piken, welcher die Hauptkutsche umgab, verhinderte J. Maj. zu sehen, doch bemerkte man deutlich auf dem Sitz (Bof) die drei Kuriere, die den König begleitet hatten, in lederfarbigen Kleidern. Die Herren Barnave und von Latour-Maubourg befanden sich in dem Wagen des Königs; Hr. Pethion in der zweiten Kutsche.

Das Volk hat sich keiner unanständigen Bewegung überlassen, und wenn sich auf dem Wege irgend ein Geschrei erhob, so wurde es bald gedämpft, so sehr hatte man den Einwohnern der Hauptstadt den Satz eingeschärft, der in folgendem Vers enthalten.

Le silence du peuple est la leçon des rois.
(Das Stillschweigen des Volks ist die Lehre der Könige.)

Strasburg, den 29ten Jun.

16. AN F.7.3450 Minute 2. Division. Bureau des Journaux,
 projet d'arrêté du Directoire

MINUTE.

2 DIVISION.

BUREAU.
des Journaux

N° 2757 D. G.

Ly

EMPIRE FRANÇAIS
 DIRECTION GÉNÉRALE
 DES
 ARCHIVES.

projet d'arrêté du Directoire

Considérant que le feuille périodique imprimé
 en allemand, correspondant sous le titre correspondant
 en français à Chronique d'Human, rédigé par
 plusieurs personnes ouverts le desobéissance
 aux lois, et tend à altérer les jours gras,
 sujets à la conscription militaire, et à les empêcher
 de voler au champ d'honneur, ou la victoire,
 la voix de la patrie et les lois les appellent,
 après avoir entendu le rapport du ministre
 de la police générale
 en vertu de l'article 35 de la loi du 19
 fructidor de l'an 5, et de la loi du 19
 fructidor de l'an 6, venant par la loi
 du 9 fructidor de l'an 6

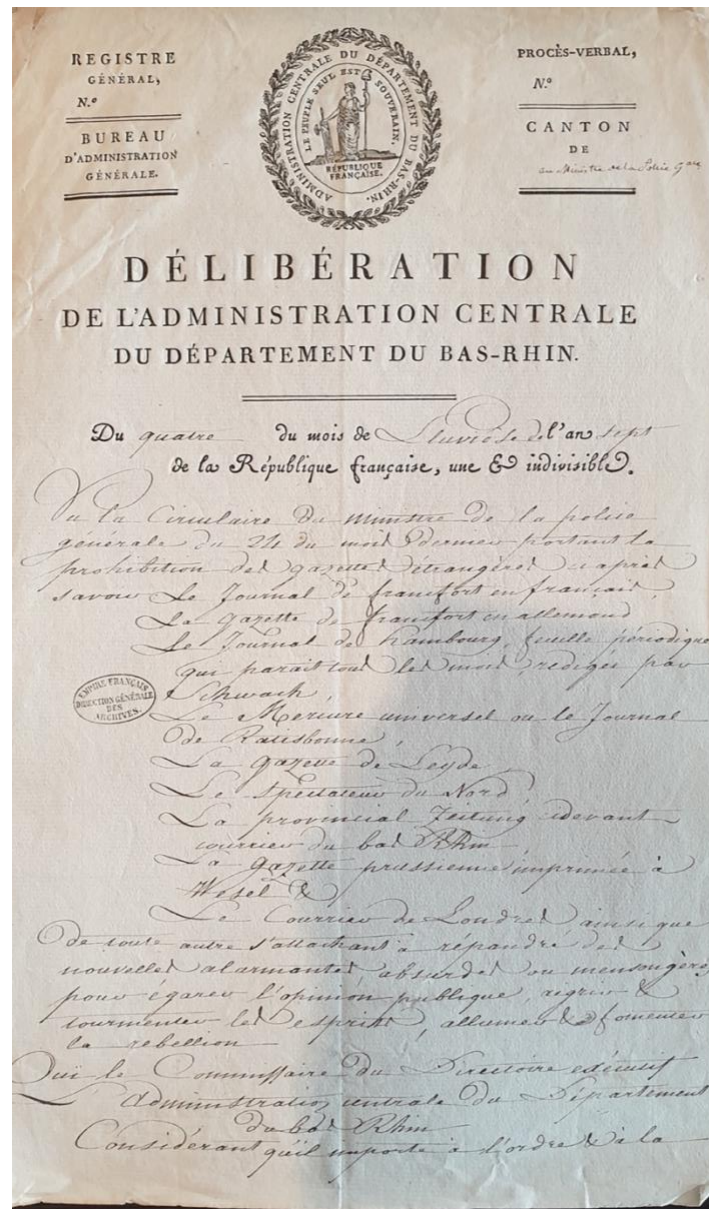
Le Directoire arrête ce qui suit.

Le journal, qui s'imprime à Strasbourg en
 l'usage allemand sous le titre correspondant en
 français à Chronique d'Human est prohibé;
 les feuilles seront apposés sur les presses, devant
 d'imprimer.

Le ministre de la police générale est chargé
 d'exécution de présent arrêté.

Cy de la B. G. M.

**17. AN F.7.3451 Délibération de l'administration centrale du
département sur la prohibition de plusieurs journaux
étrangers, 23 janvier 1799**




18. ADBR 1.L.761 Délibérations du District de Haguenau au
sujet du *Waherer Elsässer Patriot* de Lambert, 1791

N.º 6651. Du 1.º jour V. S. 2.ºme section

RÉGISTRE GÉNÉRAL
DU
DEPARTEMENT
N.º _____

BUREAU
D
N.º _____

PROCÈS-VERBAL
N.º _____



RÉGISTRE GÉNÉRAL
DU DISTRICT.
N.º _____

BUREAU
DU
N.º _____

PROTOCOLE
DU DISTRICT.
N.º /.

DISTRICT DE HAGUENAU

EXTRAIT

DU RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU DIRECTOIRE
DU DISTRICT DE HAGUENAU.

IL 761

Du *quatrième* du mois de *mars* 1791

ARCHIVES
DU BAS-RHIN

*De le requisitoire du procureur syndic contenant la
denouciation de la distribution d'une Gazette allemande
intitulée *Waherer Elsässer Patriot* imprimée
en cette ville et rédigée par le S. Lambert praticien,
au fins qu'il fut mandé au Directoire pour
savoir s'il y a lieu de s'en chef ou par permission
supérieure qu'il fait imprimer la dite Gazette*

*Le Directoire du District de Haguenau
a arrêté que ledit S. Lambert sera mandé de
comparoitre ce jour d'hy trois heures d'attente*

au Directoire pour Declares sic et de Son
Chef ou par ordre Superieur qu'il fait imprimer
ladite Gâchette. De Londres

J. Sambert
Secr.

Ce jourd'hui ou le six Mars mil sept cent quatre
vingt dix trois heures de relevé est comparu
au Directoire du District de Haguenau
M. Jean Baptiste Sambert de Donnawert
praticien et citoyen actif en cette ville de
Haguenau, au quel a été donné lecture du
requisitoire du Procureur d'indie à quoy led.
M. Sambert a répondu qu'il n'a eu repris
la rédaction et l'impression de lad. gâchette
qu'après en avoir demandé la permission à
M. M. les Communaires faisant les fonctions
de la municipalité de cette ville, lesquels lui ont
dit qu'il n'en avait pas besoin, que d'avo le fait
sa Gâchette n'était qu'une traduction de celle
de Paris, de l'ami du Roy, et de quelques
autres qui se distribuoient publiquement a Paris
et se repandoient ouvertement dans toutes les

J. Sambert

provenir, qu'au surplus au Procès Verbal de
l'Assemblée Nationale, du
20. octobre 1789. Art. II. la Liberté d'imprimer
est accordée à tout Citoyen, sauf à répondre
de l'abus de cette Liberté, dans les Cas
determined par la Loi, que jusqu'à présent
il s'est contenu et se contiendra toujours
dans les bornes prescrites et a signé sa déclaration
et avant de signer a ajouté qu'il n'y avait
encore aucune Loi qui fixât les Cas ou les
sujets sur lesquels on ne devrait ni ne pourrait
communiquer ses pensées ou ses opinions. /
Signé Lambert.

Sur quoi le Directoire a invité et autorisé
que l'usage requis seroit de le dit Sr.
Lambert de rédiger à l'avenir sa dite
Gazette avec plus de Circonspection, afin
d'éviter de nouvelles plaintes qui pourroient
être portées contre Luy. /

De Combourg


F. B. M. de Combourg

19. AN F.18.20 N°53 29 Ventôse an IV, Pétition de Cotta et Metternich pour la *Rheinische Zeitung* (1796)

Strasbourg, le 29 Ventôse an IV.

Vous l'avez
le 2^e germinal
N° 112

Gardes
Citoyen Ministre.

Augment.
4. Germinal.
N° 342.

Nous vous prions, de vouloir bien faire mettre la Gazette du Rhin au Lang des Journaux, par les quels vous communiquez aux Républicains ce qui intéresse la chose publique.

Salut et Respect.

Les Rédacteurs de la Gazette du Rhin; Metternich et Cotta.

20. AN F.7.2450 Pétition de Haussner au sujet de la suppression de la *Rheinische Kronik*, 29 Vendémiaire an VII

Strasbourg le 29 Vendémiaire 7 années
République

Par
6. Br. au
D
No 2605 D 6
Citoyen Ministre

Le Citoyen Christianus, Composéur du journal exécutif près du
Département du Bas Rhin vous aura exécuté aujourd'hui deux
feuilles de son gazette, dite *Rheinische Kronik*, et il est de mon
devoir de vous faire part d'une négligence qui vient de
mon composéur.

Il y a dans la ville des malveillans, qui dans les cafés et
autres maisons publiques cherchent à irriter le peuple contre
la loi du 19 fructidor. 6. et à répandre l'opinion, que l'âge de
vingt ans étoit nuisible à un jeune homme de la conscription.
On m'a écrit une lettre pour la faire insérer dans mon
journal et je lui ai fait pour avoir une occasion, de réfuter
publiquement cette opinion. C'est pour cette raison que j'ai
donné la dite lettre à mon composéur ayant ajouté, que je
me répondrais de tous ces propos. Le composéur, qui man-
quait de place à la première page avoit omis cette obser-
vation essentielle.

Vous avez, sans doute, toutes les feuilles de la gazette
mentionnée, que je rédige depuis le 7 Vendémiaire. 7. et je vous
prie Citoyen Ministre de vouloir la soumettre à la critique
la plus sévère. Vous trouverez qu'elle respire le patriotisme
le plus pur, et même qu'elle réfute les mensonges de
journalistes français et allemands quatre ou cinq jours plutôt
que les autres gazettes.

Je puis aussi vous assurer d'avance que toutes les auto-
rités constituées vous prouveront, que ma conduite politique
et morale a été toujours irréprochable. C'est pourquoi j'es-
père de votre justice, que la négligence dont je vous ai
fait part et qui n'avoit pas la moindre mauvaise in-
tention au fond, méritera votre indulgence.

Salut & Respect
Ferdinand Guillaume Haussner

LE MINISTRE FRANÇAIS
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ARCHIVES

21. AN F.7.3451 Demande d'autorisation de diffusion postale
de trois journaux germanophones de Strasbourg 17
Ventôse an VII

Copie.

Strasbourg le 18. Ventose 7^e année
De la République.

Qu Citoyen Commissaire Central près L'Administration Générale
Des Ports.

Citoyen Commissaire,

État convaincu que vous faites rendre justice à qui elle est due,
Nous avons l'honneur de vous adresser à vous deux une affaire qui
nous regarde de près.

Le Citoyen Brulbaut, Directeur Des Ports aux lettres à Strasbourg,
vous prie de vous prévenir qu'il n'ose plus expédier les journaux rédigés
en langue allemande et intitulés Der frankische Merkur, ou
Mercure français et Cronik Des Merscheit ou chronique
de Merscheit dont vous sommes Propriétaires, Rédacteurs et
Imprimeurs, il nous disait pour motifs qu'ils ne sont pas portés
sur la liste de ceux dont la circulation est permise.

Rien loin de blâmer le zèle du C. Brulbaut, nous
prenons la liberté de vous observer que le Ministre de la
Police Générale qui par sa Circulaire Du 6. Nivose dernier
transmit une pareille liste au Commissaire Du D^{re} C^{te} près l'ad^{re}
Centrale Du Bas Rhin, lui demandait un Tableau Des journaux
qui s'impriment dans ce Département que celui-ci a envoyé par sa
lettre Du 16. Pluviose D^{re} dont vous trouverez ci joint copie par Extrait.

Il est donc prouvé par ceci, Citoyen Commissaire, que ce sont
qui parce que le Citoyen Ministre ne les considérait qu'ils ne soient
pas portés sur la dite liste.

Nous vous prions donc, Citoyen Commissaire, de vouloir
bien faire prendre les mesures les plus promptes pour que la
circulation de nos journaux dans la République
ne soit pas empêchée.

Nous ne parlons pas du dommage qu'il nous



résulteroit d'ullexicium extrane.

Quant à votre cinisme nous nous rapportons au
Apothiquage de la Députation de Bas Rhin et surtout
Des Citoyens Boell, Albert, Cudré, Cuier, et Lacroix

Salut et Respect.

Signé Eugen Struadam, prop.^{re} Red. et Just.^{re}
De la Chronique de Humanité.


Et Ruffler prop.^{re} Red. et Just.^{re} de
mercure française.


Donc copie conforme

Le Commissaire Central

Lacroix


22. AN F.7.3450 Lettre de Bock au ministre de la Police
générale 26 Germinal an VII


 Wilmberg
 le 26 Germinal
 an 7 à laref
 par une missive individuelle


 Monsieur le Ministre

Monsieur le Ministre
 Frédéric Bock imprimeur à
 Wilmberg, demande la levée
 des scellés apposés sur sa
 presse à Strasbourg

Frédéric Bock Imprimeur
 à Wilmberg Département de
 Bas Rhin, a d'habiter
 de Strasbourg :


 Que son état ne lui
 permettant à Wilmberg de
 subsister pour soutenir sa
 famille, et convenant il y a quatre
 ans de transférer sa principale
 presse à Strasbourg, en la vendant
 momentanément à Monsieur de
 garten indimittent au Citoyen
 Raubner pour l'impression du
 Journal qui paraît sous le
 titre de Chronique de Rhin
 & Moselle.

Cependant par suite de
 l'interdiction de l'impression
 de ce journal fut interdite et la

Lepeu
L'Espeu de pétitionnaire mis
sous scellés.

L'article qui provoqua la
lettre fut inséré dans le journal
dans un tome de pétitionnaire
et il est absent, et signorai jusqu'à
moment de la notification de
la lettre précitée.

Mais, Monsieur le Ministre
le coupable ne se trouve point
être qu'un et le moment père de
famille succombe pour lui.

Le Citoyen Raupomer continue
de dire son journal sous un
autre titre, et se sert d'une
autre presse, et ne fait d'aucune
manière aucune part, puisqu'il regarde
son même nombre d'abonnement.

Le pétitionnaire au contraire
ne traite la substance que
du produit de la presse dont il se
trouve dans le moment privé.

Il est par conséquent en appeler
à votre justice, Monsieur le Ministre.

Enjoint moi le vray et la

23. Tableau synthétique de la presse du Rhin supérieur

Titre	Lieu	Premier numéro	Dernier numéro	Rédacteur	Langue
<i>Affiches de Colmar-Nachrichten der Gemeinde Colmar</i>	Colmar	1794	1801	/	Bilingue
<i>Affiches de Strasbourg-Strassburgisches Wochenblatt</i>	Strasbourg	1788	1804	Frédéric Rodolphe Salzmann	Bilingue
<i>Affiches du Bas-Rhin-Nieder-Rheinische Anzeigen</i>	Strasbourg	1798	1808	/	Bilingue
<i>Argos, oder der Mann mit hundert Augen</i>	Strasbourg	1792	1794	Euloge Schneider	Allemand
<i>Argos, oder der Mann mit hundert Augen</i>	Strasbourg	1796	1796	Johann Jakob Kaemmerer	Allemand
<i>Bulletin oder Tägliche Nachrichten</i>	Strasbourg	1792	1793	/	Allemand
<i>Chronique de Strasbourg</i>	Strasbourg	1790	1790	/	Allemand
<i>Courrier de Strasbourg-Strassburger Kurier</i>	Strasbourg	1791	1793	Jean Charles Laveaux Jean George Treuttel	Bilingue
<i>Courrier de Strasbourg-Niederrheinische Kurier</i>	Strasbourg	1809	1815	/	Bilingue

<i>Courrier de Paris et des départements à Strasbourg</i>	Strasbourg	1792	1793	Jean Charles Laveaux	Français
<i>Courrier politique et littéraire des Deux Nations-Politisch-Litterarischer Kurier</i>	Strasbourg	1790	1791	Jean George Treuttel	Bilingue
<i>Der Beobachter vom Donnersberg</i>	Mayence	1798	1799	Lehne, Schlemmer, Pfeiffenbring, Lemberg	Allemand
<i>Der Bürgerfreund</i>	Mayence	1792	1793	Mathias Metternich	Allemand
<i>Der fränkischer Republikaner</i>	Mayence	1792	1793	Kaspar Hartmann, Dominikus Meuth	Allemand
<i>Der Franke</i>	Strasbourg	1791	1791	/	Allemand
<i>Der Freund des Volks</i>	Strasbourg	1790	1790	/	Allemand
<i>Der Freymüthige</i>	Fribourg-en-Brigau	1782	1787	Johann Kaspar Ruef, Dannenmayer, Sauter	Allemand
<i>Der kosmopolitische Beobachter</i>	Mayence	1793	1793	Anton Fuchs	Allemand
<i>Der Kriegsbote</i>	Strasbourg	1792	1792	/	Allemand
<i>Der Patriot</i>	Mayence	1792	1793	Georg Wedekind, Georg Forster	Allemand
<i>Der politische Merkur</i>	Mayence	1791	1792	/	Allemand
<i>Der Republikanische Wächter</i>	Haguenau	1795	1796	/	Allemand
<i>Der Telegraph</i>	Mayence	1800	1800	/	Allemand

<i>Der Vaterlaendische Nachtwaechter</i>	Bas-Rhin	1789	1789	/	Allemand
<i>Der Wahlmann</i>	Strasbourg	1797	1797	Lemberg	Allemand
<i>Der Weltbote</i>	Strasbourg	1793	1794	Johann Friedrich Butenschoen	
<i>Die neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich</i>	Strasbourg	1791	1792	Johann Jakob Kaemmerer	Allemand
<i>Die neue Mainzer Zeitung oder Volksfreund</i>	Mayence	1793	1793	Georg Forster	Allemand
<i>Die Pariser deutsche Zeitung</i>	Strasbourg	1795	1796	Andreas Ulrich	Allemand
<i>Feuille décadaire du Bas-Rhin- Niederrheinisches Dekadenblatt</i>	Strasbourg	1800	1815	/	Bilingue
<i>Feuille de Strasbourg</i>	Strasbourg	1792	1792	Philippe- Louis-Xavier Chayrou	Français
<i>Feuille hebdomadaire patriotique- Patriotisches Wochenblatt</i>	Strasbourg	1789	1790	Johann Friedrich Simon	Bilingue
<i>Französische Blätter</i>	Bâle	1796	1796	/	Allemand
<i>Fraenkischer Merkur</i>	Strasbourg	1798	1798	Friedrich Wilhelm Haussner	Allemand
<i>Franzoesische Staatsverwaltung</i>	Strasbourg	1791	1791	Friedrich Bürger	Allemand
<i>Freiburger Zeitung</i>	Fribourg-en- Brisgau	1784	1805	/	Allemand

<i>Fruehpost</i>	Strasbourg	1789	1789	/	Allemand
<i>Gazette des Deux-Ponts</i>	Mannheim	1793	1798	Jean Pierre Solomé	Français
<i>Journal politique de l'Europe</i>	Mannheim	1798	1799	Jean Pierre Solomé	Français
<i>Journal politique de Mannheim</i>	Mannheim	1800	1809	Jean-Pierre Solomé	Français
<i>Grossherzoglich Badisches Provinzial-Blatt der Provinz des Oberrheins</i>	Fribourg-en-Brisgau	1808	1810	/	Allemand
<i>Die Geissel</i>	Mayence	1797	1799	Georg Rebmann	Allemand
<i>Geschichte der gegenwärtigen Zeit</i>	Strasbourg	1790	1793	Johann Friedrich Simon, Andreas Meyer	Allemand
<i>Intelligenz-Blatt der Unter-Präfektur des Speyerer Bezirks</i>	Spire	1804	1809	/	Allemand
<i>Journal de Mayence</i>	Mayence	1805	1805	/	Allemand
<i>Journal der neuen Staatsverfassung von Frankreich</i>	Strasbourg	1791	1792	/	Allemand
<i>Journal du Mont-Tonnerre-Der Donnersberger</i>	Mayence	1812	1814	/	Bilingue
<i>Journal politique de Strasbourg</i>	Strasbourg	1797	1797	/	Français
<i>Kantonsblatt</i>	Bâle	1798	1798	/	Allemand
<i>Karlsruher Intelligenz- und Wochen-Blatt</i>	Karlsruhe	1810	1818	/	Allemand

<i>Karlsruher Zeitung</i>	Karlsruhe	1784	1810	/	Allemand
<i>Kronik der Menschheit</i>	Strasbourg	1798	1798	Théophile- Frédéric Ehrmann	Allemand
<i>Landauer Dekaden- Blatt</i>	Landau	1796	1797	/	Allemand
<i>Landauer Wochenblatt</i>	Landau	1792	1792	/	Allemand
<i>Le Décadaire-Das Dekadenblatt</i>	Colmar	1794	1795	Louis Blanchard, Philippe- Louis-Xavier Chayrou	Bilingue
<i>Mainzer Privilegirte Zeitung</i>	Mayence	1784	1797	Georg Böhmer (1792-1793)	Allemand
<i>Mainzisches Intelligenzblatt</i>	Mayence	1784	1811	/	Allemand
<i>Mannheimer Zeitung</i>	Mannheim	1768	1810	/	Allemand
<i>Mülhauser Bericht- Blatt</i>	Mulhouse	1798	1799	/	Allemand
<i>Nationalblatt</i>	Strasbourg	1790	1791	/	Allemand
<i>Neue Mainzer Zeitung</i>	Mayence	1806	1834	/	Allemand
<i>Neue politische Unterhaltungen am linken Rheinufer</i>	Mayence	1798	1798	/	Allemand
<i>Neuer niedersächsischer Merkur</i>	Mayence	1797	1799	/	Allemand
<i>Patriotisches Sonntags- Blatt</i>	Strasbourg	1792	1792	Jean-Laurent Blessig, Mathias Engel, Jean-Henri Gnilius, Jean- Michel	Allemand

				Emmerich, Jean-Geoffroy Heisch, Jean- Georges Dahler, Charles- Maximilien Fritz	
<i>Provinzial-Blatt der badischen Markgrafschaft</i>	Karlsruhe	1803	1807	/	Allemand
<i>Rastatter Congress- Blatt und wöchentliche Nachrichten</i>	Rastatt	1798	1799	/	Allemand
<i>Rheinische Fama</i>	Strasbourg	1796	1796	Johann Jakob Kaemmerer	Allemand
<i>Rheinische Kronik</i>	Strasbourg	1796	1798	Une société de lettrés, Johann Jakob Kaemmerer, Friedrich Wilhelm Haussner	Allemand
<i>Rheinische Zeitung</i>	Strasbourg	1796	1796	Mathias Metternich, Friedrich Cotta	Allemand
<i>Republikanische Kronik</i>	Strasbourg	1796	1796	Johann Jakob Kaemmerer	Allemand
<i>Republikanische Kronik, verfasst von Schlemmer</i>	Strasbourg	1796	1796	Schlemmer	Allemand
<i>Stadt-Mainzisches Wochenblatt</i>	Mayence	1784	1784	/	Allemand

<i>Strassurger Neue Zeitung</i>	Strasbourg	1798	1798	Johann Friedrich Butenschoen	Allemand
<i>Strassburgisches politisches Journal</i>	Strasbourg	1791	1792	Friedrich Cotta	Allemand
<i>Strassburgische Zeitung</i>	Strasbourg	1788	1803	Frédéric Rodolphe Salzmann	Allemand
<i>Volksfreund vom Niederrhein</i>	Bas-Rhin	1793	1793	/	Allemand
<i>Weissenburger patriotisches Schildwache</i>	Wissembourg	1793	1794	/	Allemand
<i>Woechenblatt dem Unterricht des Landvolks gewidmet- Décadaire, feuille périodique consacrée à l'instruction des habitans de la campagne</i>	Colmar	1792	1793	/	Bilingue
<i>Wöchentliche Nachrichten</i>	Strasbourg	1790	1791	/	Allemand
<i>Wöchentliche Nachrichten von und für Pforzheim</i>	Karlsruhe	1794	1799	/	Allemand
<i>Wormser National-Zeitung und Intelligenz-Blat</i>	Worms	1792	1793	/	Allemand

Index

A

Adam Philippe de Custine, 53, 152, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 214, 215, 217, 218, 234, 235, 240, 244, 245, 294, 316, 344, 370, 384, 387, 388, 442, 452

Adreas Ulrich, 65

Affiches de Colmar, 110, 113

Affiches de Strasbourg-Strassburgisches Wochenblatt, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 119, 120, 126, 250, 342, 343, 396, 398, 458, 511, 527, 553

Affiches du Bas-Rhin-Nieder-Rheinische Anzeigen, 110, 113, 114, 117, 120, 121

Affiches, de Colmar, 110

Allgemeines Intelligenz-oder Wochenblatt für das Land Breisgau, 77

Ami du peuple, 51

Andreas Meyer, 29, 58, 59, 70, 102, 169, 228, 303, 304, 307, 320, 321, 324, 339, 340, 341, 359, 373, 374, 384, 401, 404, 408, 412, 429, 530

Andreas Ulrich, 64, 65, 66

Anton Fuchs, 198, 205, 207, 208, 209, 212, 214, 219, 244, 378, 528

Argos oder der Mann mit hundert Augen, 29, 48, 51, 52, 69, 70, 73, 125, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 187, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 256, 257, 258, 261, 262, 263, 264, 265, 270, 271, 272, 273, 288, 292, 302, 309, 310, 311, 354, 359, 379, 384, 385, 387, 388, 401, 405, 409, 417, 450, 451, 453, 458, 488, 498, 527, 553

B

Beurnonville, 44

Bock, 153, 154, 180, 189, 192, 193, 194, 292, 454, 456, 457, 525, 548, 554

Bulletin oder Tägliche Nachrichten, 47, 93, 114, 458, 496, 527, 553

C

Chronique de Paris, 101, 128, 130

Chronique de Strasbourg-Strassburger Chronik, 122, 123, 130, 131, 133, 134, 137, 138, 139, 313, 314, 318, 319, 320, 321, 324, 338, 458, 512, 527, 553

Friedrich Cotta, 56, 57, 72, 147, 159, 176, 177, 180, 186, 187, 251, 252, 254, 255, 256, 258, 260, 261, 263, 264, 273, 288, 292, 353, 361, 374, 380, 381, 384, 450, 453, 454, 457, 466, 521, 532, 553

Courrier de Gorsas, 45

Courrier de Paris et des départemens à Strasbourg, 127, 129, 130

Courrier de Strasbourg-Niederrheinische Kurier, 110

Courrier de Strasbourg-Strassburger Kurier, 29, 42, 43, 85, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 110, 122, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 142, 151, 155, 160, 161, 167, 168, 169, 170, 171, 181, 291, 352, 353, 355, 357, 358, 360, 366, 367, 368, 374, 375, 376, 377, 378, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 405, 409, 416, 417, 446, 450, 458, 489, 527, 547

Courrier du Bas-Rhin, 93

Courrier politique et littéraire des Deux Nations, 33, 125, 126, 127, 130, 132, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 141, 142, 180, 181, 182, 183, 352, 396, 399, 400, 403, 405, 407, 408, 411, 421, 427, 428, 429, 432, 433, 435, 450, 459, 515, 527, 553

D

Der Beobachter vom Donnersberg, 75, 76, 399, 403, 430, 431, 459, 506, 527, 553

Der Bulletin oder Tägliche Nachrichten, 48

Der Bürgerfreund, 29, 58, 61, 198, 210, 212, 213, 220, 221, 222, 223, 224, 228, 229, 230, 232, 233, 237, 242, 243, 315, 316, 317, 318, 321, 322, 328, 329, 344, 355, 356, 459, 528, 549

Der Fraenkischer Merkur, 64, 69, 152, 153, 154, 155, 159, 160, 161, 162, 189, 190, 192, 194, 446, 460, 529

Der Franke, 48, 49, 51, 459, 528

Der fränkischer Republikaner, 48, 51, 53, 54, 211, 212, 228, 230, 231, 232, 356, 452, 459, 528

Der kosmopolitische Beobachter, 55, 198, 205, 207, 208, 209, 210, 218, 219, 220, 223, 378, 459, 528, 549

Der Kriegsbote, 47, 397, 459, 528

Der Patriot, 29, 52, 55, 69, 119, 180, 184, 185, 198, 205, 206, 207, 209, 217, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 235, 236, 239, 240, 241, 332, 333, 334, 356, 385, 449, 452, 456, 459, 518, 528, 553

Der politische Merkur, 47

Der Republikanische Wächter, 64

Der Telegraph, 77, 78, 79, 82, 152, 161, 164, 165, 166

Der Wahlmann, 64, 67, 68, 69, 70, 75, 145, 146, 460, 528

Der Weltbote, 58

Die Geissel, 78, 79

Die neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund, 29, 58, 60

Die neuesten Religionsbegebenheiten in Frankreich, 58, 59, 60

Die Pariser deutsche Zeitung, 29, 64, 65

Die Rheinische Fama, 69

Die Rheinische Zeitung, 64

Dominikus Meuth, 198, 210, 211, 214, 244, 356, 452, 528

E

Euloge Schneider, 29, 51, 52, 53, 59, 71, 72, 102, 125, 167, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 262, 271, 291, 292, 293, 302, 309, 310, 311, 347, 354, 359, 361, 363, 367, 378, 379, 380, 384, 387, 401, 405, 450, 451, 465, 488, 490, 527

F

Feuille de Strasbourg, 84, 85, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 362, 366, 450, 460, 510, 529, 547, 553

Feuille décadaire du Bas-Rhin-Niederrheinisches Dekadenblatt, 110, 113, 114

Feuille hebdomadaire Patriotique-Patriotisches Wochenblatt, 122, 123, 124, 125, 130, 133, 134, 135, 460, 514, 529, 553

Feuille villageoise, 48, 49, 119, 120

Foussedoire, 115

Fraenkische Blätter, 82

Fränkischer Merkur, 454

Französische Blätter, 74

Französische Blätter, 74

Französische Staatsverwaltung in den Rheinischen Departementen, 29, 47

Frédéric Rodolphe Salzmann, 28, 29, 38, 42, 43, 102, 106, 108, 112, 117, 119, 120, 126, 169, 192, 246, 248, 249, 250, 251, 256, 260, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 287, 288, 292, 293, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 313, 314, 333, 334, 335, 336, 342, 343, 347, 357, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 396, 401, 403, 414, 427, 429, 448, 450, 454, 527, 532

Frédéric-Charles Joseph d'Erthal, 53

Freiburger Zeitung, 22, 28, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 43, 44, 45, 82, 144, 312, 322, 323, 324, 327, 330, 341, 342, 348, 370, 371, 390, 396, 460, 529

Friedrich Cotta, 55, 57, 58, 59, 61, 65, 66, 70, 71, 72, 82, 145, 146, 152, 154, 160, 161, 190, 194, 247, 248, 487

Friedrich Wilhelm Haussner, 152, 153, 154, 159, 160, 161, 163, 166, 180, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 292, 293, 446, 454, 457, 522, 529, 532, 553

G

Gazette de France, 94

Gazette des Deux-Ponts, 29, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 107, 144, 147, 153, 178, 179, 292, 294, 295, 392, 446, 447, 461, 529, 547

Gazette nationale, 43

Georg Böhmer, 198, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 234, 235, 236, 238, 294, 369, 370, 452, 531

Georg Forster, 55, 58, 75, 82, 145, 198, 205, 206, 207, 212, 214, 224, 225, 226, 231, 232, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 317, 356, 452, 466, 467, 488, 528, 529

Georg Wedekind, 55, 58, 82, 145, 198, 205, 206, 207, 212, 214, 239, 241, 242, 244, 277, 345, 346, 452, 528

Geschichte der gegenwärtigen Zeit, 10, 11, 19, 27, 29, 58, 59, 70, 74, 124, 169, 199, 212, 303, 308, 339, 340, 341, 357, 359, 373, 374, 375, 380, 381, 382, 383, 384, 395, 396, 399, 400, 401, 404, 408, 409, 412, 413, 415, 416, 421, 422, 423, 429, 437, 438, 461, 468, 475, 477, 482, 483, 530

Gottlieb Benedict von Schirach, 57

Grossherzoglich badisches Provinzial-Blatt der Provinz des Oberrheins, 77

H

Hamburgische politische Journal, 56

I

Intelligenzblatt der Unter-Präfektur des Speyerer Bezirks, 77

J

Jacques Pierre Brissot, 42

Jacques René Hébert, 51

Jean Charles Laveaux, 29, 42, 43, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 142, 143, 146, 151, 155, 156, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 175, 176, 291, 293, 294, 308, 334, 343, 344, 352, 353, 357, 358, 359, 360, 361, 363, 366, 367, 368, 369, 375, 376, 378, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 405, 417, 446, 450, 466, 489, 527

Jean George Treuttel, 8, 9, 10, 29, 33, 59, 101, 106, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 146, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 290, 293, 352, 353, 378, 382, 403, 405, 411, 421, 428, 429, 432, 436, 437, 446, 448, 450, 456, 464, 484, 488, 492, 527, 553

Jean-Paul Marat, 51

Jean-Pierre Solomé, 86, 88, 89, 90, 94, 95, 96, 97, 98, 147, 167, 176, 178, 179, 292, 294, 457, 529

Johann Friderich Butenschoen, 167, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 246, 248, 249, 250, 260, 273, 275, 279, 288, 291, 292, 293, 354, 355, 361, 451, 454, 528, 532

Johann Friedrich Simon, 29, 58, 59, 70, 102, 124, 125, 134, 135, 169, 202, 276, 303, 304, 307, 309, 339, 340, 341, 359, 373, 374, 401, 404, 408, 412, 415, 416, 421, 422, 423, 429, 438, 448, 529, 530

Johann Jakob Kaemmerer, 59, 60, 69, 70, 71, 72, 152, 160, 161, 162, 166, 167, 176, 177, 178, 187, 247, 248, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 292, 293, 453, 505, 527, 528, 532

Journal de la Montagne, 129, 142

Journal de Mayence, 84, 85, 87, 88, 90, 93, 107, 461, 509, 530, 553

Journal der neuen Staatsverfassung von Frankreich, 47

Journal des hommes libres, 97

Journal du Mont-Tonnerre-Der Donnersberger, 22, 109

Journal für Menschenrechte, Volksrechte und Volksglück, 56

Journal politique de l'Europe, 84, 90

Journal politique de Mannheim, 22, 84, 90

Journal politique de Mannheim (Faisant suite à la Gazette des Deux-Ponts) avec le privilège de son altesse sérénissime électorale., 95

Journal politique de Mayence, 93

Journal politique de Strasbourg, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 107

K

Kantonsblatt, 461, 530

Karlsruher Intelligenz- und Wochen-Blatt, 77

Karlsruher Intelligenzblatt, 81

Karlsruher Zeitung, 28, 35, 36, 37, 39, 40, 147, 299, 302, 303, 308, 368, 369, 371, 390, 400, 401, 403, 404, 405, 407, 411, 412, 413, 417, 418, 420, 424, 425, 428, 430, 440, 449, 461, 495, 530, 553

Kaspar Hartmann, 198, 210, 211, 214, 244, 356, 452, 528
Kreutner et Seybold, 161

Kronik der Menschheit, 190, 462, 530

L

La Sentinelle, 97

Lambert, 180, 183, 184, 185, 186, 290, 293, 449, 456, 518, 553

Landauer Wochenblatt, 47

Le Décadaire, 115, 116, 157, 158, 452, 453, 462, 530, 547

Le Décadaire-Das Dekadenblatt, 28, 115, 116, 117, 145, 152, 155, 156, 157, 158, 160

Lebas, 72, 171, 172

Lehne, 75

Lemberg, 67, 75

Loisir d'un patriote, 109

Louis Blanchard, 116, 152, 157, 158, 161

Louis XVI, 39, 40, 104, 128, 234, 253, 262, 270, 388, 392, 393, 395, 396, 397, 398, 400, 404, 407, 409, 410,

411, 412, 413, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423,
426, 427, 428, 432, 433, 437, 438, 439, 440, 441, 443,
449, 450, 552

M

Mainzisches Intelligenzblatt, 35, 36, 198, 200, 203, 204,
215, 216, 217, 218, 223, 244, 462, 531, 549
Mannheimer Intelligenzblatt, 35, 400, 401, 412, 413, 420,
426, 428, 433, 434, 462
Mannheimer Zeitung, 36
Marie-Antoinette, 40, 419, 422, 426, 427, 428, 429, 431,
466, 552
Mathias Metternich, 61, 65, 70, 146, 152, 161, 176, 177,
180, 186, 187, 190, 198, 210, 212, 213, 214, 220, 221,
222, 223, 228, 229, 230, 232, 233, 238, 242, 243, 244,
247, 248, 251, 252, 254, 255, 256, 258, 260, 261, 263,
264, 288, 292, 315, 316, 317, 318, 321, 322, 329, 344,
345, 346, 347, 355, 356, 451, 453, 457, 521, 528, 532,
553
Maximilien Robespierre, 71, 72, 97, 157, 175
Monet, 72
Moniteur, 79, 92, 93

N

Napoléon Bonaparte, 46, 79, 92, 114, 282, 393, 394, 398,
399, 406, 410, 417, 418, 419, 424, 425, 426, 430, 431,
434, 435, 438, 441, 455, 480, 552
Nationalblatt, 48, 50, 51, 396, 408, 462, 531
Neue Mainzer Zeitung oder der Volksfreund, 29, 198,
209, 236, 462, 531
Die neuesten Religionsbegebenheiten, 58, 59, 60, 460,
528
Niederrheinische Kurier, 77, 79

P

Patriote français, 42, 43
Patriotisches Sonntagsblatt, 29, 51324, 325, 326, 328,
329, 330, 332, 333, 334, 463, 531
Père Duchesne, 51, 73
Pfeiffenbring, 75
Philippe Frédéric Dietrich, 4, 42, 43, 50, 100, 101, 107,
108, 125, 126, 133, 170, 303, 311, 333, 336, 357, 362,
389, 391, 446, 450, 456, 466, 489

Philippe-Louis-Xavier Chayrou, 99, 100, 101, 102, 103,
104, 105, 106, 362, 366, 367, 450, 529, 530

*Politisches Journal nebst Anzeige von gelehrten und
anderen Sachen*, 57

Privilegierte Mainzer Zeitung, 35, 36, 82, 152, 155, 166,
197, 200, 294, 370, 371, 390, 452

Provinzial-Blatt der badischen Markgrafschaft, 77

R

Rédacteur, 92
Republikanische Kronik, 70, 71, 75, 161, 176, 177, 247,
251, 255, 256, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 265, 272,
273, 280, 285, 287, 292, 453, 463, 505, 532, 550, 553
Rheinische Kronik, 159, 160, 187, 188, 189, 192, 255,
256, 257, 258, 259, 272, 280, 281, 282, 283, 284, 285,
286, 287, 292, 454, 456, 457, 463, 522, 532, 548, 553
Rheinische Zeitung, 65, 66, 70, 72, 152, 161, 176, 177,
187, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,
258, 261, 263, 264, 265, 270, 272, 273, 288, 292, 453,
457, 463, 521, 532, 553

S

Saint-Just, 72, 171, 172
Schlemmer, 75, 161, 176, 247, 263, 272, 280, 292, 453,
463, 527, 532
Strassburger neue Zeitung, 69
Strassburgische Zeitung, 28, 29, 35, 36, 37, 38, 39, 42,
82, 102, 108, 126, 144, 246, 248, 249, 250, 251, 256,
273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 287, 288, 303, 304,
305, 306, 307, 308, 313, 314, 333, 334, 336, 357, 359,
362, 363, 364, 366, 367, 396, 403, 413, 421, 430, 433,
448, 450, 451, 454, 463, 532, 549
Strassburgisches politisches Journal, 55, 56, 57, 66, 82,
154, 392, 463, 501, 532, 553
Stuttgarter privilegirte Zeitung, 56

V

Volksfreund vom Niederrhein, 51
Vollmer, 165

W

Wahrer Elsaesser Patriot, 183, 184

Weltbote, 175, 192, 246, 248, 249, 251, 256, 273, 274,
275, 276, 277, 279, 287, 288, 292, 354, 399, 410, 417,
425, 430, 434, 438, 439, 454, 460, 528, 549

Wochenblatt dem Unterricht des Landvolks gewidmet,
115

Wöchentliche Nachrichten, 48, 49, 50, 51, 304, 314, 315,
317, 321, 324, 328, 331, 332, 333, 335, 448, 464, 497,
533, 553

Wormsches Zeitung und Intelligenz-Manual, 36

Y

Yves, 157

Remerciements

La thèse est une quête, un voyage initiatique qui ne peut être réalisé seul. Malgré une pandémie qui a bousculé nos quotidiens et qui a marqué au fer rouge mon doctorat en me tenant éloignée pendant plusieurs mois des archives, des bibliothèques et du bureau, j'ai eu la chance de ne jamais souffrir de solitude. Cette thèse n'existerait pas sans le soutien, l'aide et l'amour de tout un collectif, à qui je tiens à exprimer toute ma gratitude.

J'aimerais témoigner mon infinie reconnaissance à ma directrice de thèse, Madame Isabelle Laboulais, professeure d'histoire moderne à l'Université de Strasbourg. Depuis notre rencontre en 2013, elle a su, avec patience et empathie, me rassurer, me guider, me conseiller et m'encourager. De la troisième année de licence au doctorat, en passant par la préparation au concours de l'enseignement, elle m'a accordé sa confiance et m'a permis de gagner en maturité. Elle a toujours été d'une grande écoute et d'une extrême bienveillance à mon égard. Tel un phare dans la nuit, elle a éclairé ma route tout au long du processus de recherche et de rédaction, jusque dans les quelques jours qui ont précédé le dépôt de mon manuscrit. Je lui dois bien plus que je ne saurais l'exprimer. Elle a été (et sera toujours) un modèle, par sa réflexion, son ouverture d'esprit et sa pédagogie.

Je tiens tout particulièrement à remercier mon co-tuteur de thèse, Monsieur Hans-Jürgen Lüsebrink, professeur d'études romanes et interculturelles à l'Universität des Saarlandes, qui m'a également accordé sa confiance et avec qui j'ai régulièrement pu échanger depuis 2017. Les références bibliographiques et les conseils qu'il m'a donné m'ont permis d'affiner mon analyse et de m'ouvrir aux perspectives offertes par les transferts culturels. Je lui suis spécialement reconnaissante d'avoir vérifié scrupuleusement toutes les traductions et la fidélité des citations en allemand insérées dans ma thèse. En outre, les séminaires doctoraux qu'il organise chaque semestre m'ont offert la possibilité de faire des rencontres enrichissantes, qui m'ont permis d'élargir mon horizon et de me familiariser avec les objectifs et les méthodes propres aux études culturelles.

Je suis particulièrement reconnaissante à Madame Susanne Lachenicht, professeure d'histoire moderne à l'Universität Bayreuth, de m'avoir offert ses conseils avisés lors des réunions de

mon Comité de suivi de thèse et d'avoir accepté d'être membre de mon jury de thèse. Ses travaux sur la presse alsacienne ont irrigué ma thèse et je suis heureuse de lui soumettre aujourd'hui ma réflexion.

Je remercie également très sincèrement Monsieur Alexandre Dupont, maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Strasbourg, pour l'intérêt porté à mon sujet ainsi que pour les échanges enrichissants et éclairants que nous avons eu lors de la réunion de mes deux premiers Comités de suivi de thèse. Je suis ravie de pouvoir lui présenter le résultat de mes travaux et lui suis très reconnaissante d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse.

Je remercie Monsieur Hervé Leuwers, professeur d'histoire moderne à l'Université de Lille et Madame Valérie Sottocasa, professeur d'histoire moderne à l'Université de Toulouse, dont les travaux ont stimulé ma réflexion ainsi que Patricia Oster-Stierle, professeur de littérature française à l'Universität des Saarlandes et Monsieur Florian Henke, maître de conférences en littérature française à l'Universität des Saarlandes, d'avoir accepté d'examiner mon travail et de siéger dans la commission du jury de ma thèse.

Je tiens à remercier Madame Valentina Grossi, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg, pour son écoute et ses conseils judicieux lors de la réunion de mes deux derniers Comités de suivi de thèse ainsi que pour sa relecture attentive de l'introduction de ma thèse.

Je ne peux manquer de remercier Monsieur Claude Lorentz, conservateur à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, de l'intérêt qu'il a su trouver dans mes recherches et pour les échanges enrichissants que nous avons pu avoir. Je lui dois d'avoir pu consulter les journaux papier, ce qui m'a épargné de longues et fastidieuses séances de consultation de microfilms et m'a permis de me familiariser avec la matérialité de la presse du XVIII^e et du XIX^e siècles.

Toute ma reconnaissance à Monsieur Pascal Godard, responsable du service du Prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, d'avoir facilité mon travail en me faisant parvenir des ouvrages essentiels à ma thèse mais indisponibles à la BNUS. Dans un contexte difficile lié aux restrictions de circulation entre la France et l'Allemagne, il m'a été d'un grand secours en sollicitant des bibliothèques allemandes pour qu'elles me permettent de consulter des journaux à distance.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux bibliothécaires et archivistes français et allemands pour leur accueil et leur appui. Je remercie tout spécialement le personnel des Archives départementales du Bas-Rhin, de la Bibliothèque de la Ville de Mayence, de la Bibliothèque universitaire de Mayence et de la Bibliothèque de Trèves d'avoir œuvré à la mise à disposition de mes sources en dépit des contraintes liées à la pandémie. Cette thèse n'aurait pu être menée à bien sans leur assistance.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mes collègues docteurs et doctorants qui m'ont soutenu et ont accepté de composer mon armada de relecteurs : Benoit Vaillot ; Matthieu Mensch ; Ingrid Bols ; Maeva LeRoy ; Dorothée Rusque ; Juliette Deloye ; Gonzague Espinosa-Dassonneville. Mes remerciements vont spécialement à Emilien Rhinn, qui a relu toutes les versions de mes chapitres, sans jamais désespérer, et m'a épaulé sans faiblir depuis 2019, ainsi qu'à Daniel Fischer, qui m'a offert réconfort, réassurance et foi durant le *sprint* final avant le dépôt de mon manuscrit. Je remercie aussi Carole pour son amitié et son aide pour distinguer les mots alsaciens des termes allemands.

Tous mes remerciements à Virginie Herbasch, ancienne responsable du pôle international de l'Université de Strasbourg, et à Sandra Schaal, professeur d'études japonaises à l'Université de Strasbourg, pour les trois années enrichissantes et formatrices passées au sein du Programme doctoral international. Merci à mes amis de la promotion Eureka : Filippo, Javi, Alessia, Rosanna ainsi qu'à Fedir, et Agnideep (mes collègues délégués) pour nos rencontres multiculturelles et interdisciplinaires, qui m'ont permis de perfectionner mon anglais, dans la joie et la bonne humeur. Je garde dans mon cœur le souvenir des heures passées à échanger, à rire et à chanter autour des spécialités de nos pays et régions respectifs. Un grand merci également à Hannes, avec qui l'organisation devient un jeu d'enfant, et à Sophie, pour les discussions autour des avantages et des défis de la cotutelle.

Ce travail n'aurait pu être mené et finalisé sans la présence chaleureuse et constante de ma famille et mes amis. Que mes parents soient remerciés d'avoir accepté de m'accueillir à nouveau à la maison, de m'avoir écouté parler inlassablement de mes journaux et de leurs rédacteurs et d'avoir géré la logistique durant la longue et laborieuse phase d'écriture. Merci à Cléo d'avoir adouci mon quotidien par son affection et de m'avoir obligé à revenir à la réalité lorsque je passais trop de temps devant l'écran. Je tiens à exprimer mon infinie gratitude à Pascal, pour sa présence rassurante et pour son assistance lorsque j'ai pu rencontrer des

problèmes techniques dans le cadre de mes travaux. Je remercie également Birte pour sa relecture de mon introduction mais surtout pour sa confiance absolue en mes capacités et pour son enthousiasme face à tous mes projets.

Ma gratitude va à mes grands-parents, à qui je dois ma passion pour l'histoire. Ils m'ont soutenue dans mes choix et seraient heureux d'apprendre que je suis arrivée au bout de cette aventure.

Qu'il me soit permis de remercier Cathy et Muriel, mes sœurs d'âme, pour leur empathie, leur soutien et leur paroles encourageantes, Cécile pour son accompagnement et sa confiance ainsi que Cédric, Emmanuel et Baptiste pour leur amitié, leur accueil au Musée Mémorial Walbourg, cadre dans lequel j'ai tout loisir d'exprimer ma créativité en organisant des conférences tout public qui visent à démocratiser le savoir et à valoriser les travaux des jeunes chercheurs.

Enfin, cette thèse est dédiée à Jérémie, qui a vu en moi ce que je ne soupçonnais même pas et sans qui je n'aurais jamais eu le courage d'entreprendre ce travail.

Table des cartes

<i>Carte 1 Le "Mille feuille" territorial alsacien à la veille de la Révolution</i>	15
<i>Carte 2 L'espace allemand à la fin du XVIIIe siècle</i>	15
<i>Carte 3 La France des départements</i>	16
<i>Carte 4 Les républiques sœurs</i>	17
<i>Carte 5 L'espace allemand en 1806</i>	18

Table des graphiques

<i>Graphique 1 Évolution du nombre total de publications dans le Rhin supérieur entre 1782 et 1815</i>	23
<i>Graphique 2 Répartition des journaux par ville en pourcentage</i>	27

Table des matières

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	8
PRESSE ET POLITISATION DANS LE RHIN SUPERIEUR	8
FAIRE DE LA PRESSE UN OBJET	11
PANORAMA DE LA PRESSE DU RHIN SUPERIEUR	22
HYPOTHESES DE TRAVAIL ET DEMARCHE	30
PREMIERE PARTIE : LES STRATEGIES LINGUISTIQUES A L'ŒUVRE DANS LA PRESSE DU RHIN SUPERIEUR	33
CHAPITRE 1: LA PRESSE EN LANGUE ALLEMANDE ET LA DIFFUSION D'UNE INFORMATION POLITIQUE A DESTINATION D'UN LECTORAT AVISE.	35
1. S'ADAPTER POUR PERDURER ? LES « GAZETTES » A L'ÉPREUVE DE L'ÉVOLUTION GEOPOLITIQUE (ANNEES 1780 – 1810)	36
1.1. L'IMPARTIALITE : UNE CARACTERISTIQUE DES GAZETTES ?	37
1.2. LA RADICALISATION DU POSITIONNEMENT POLITIQUE EN TEMPS DE CRISE (1792-1796)	42
2. LE CHANGEMENT POLITIQUE, REVELATEUR DU CLIVAGE ENTRE PRESSE D'INFORMATION ET PRESSE D'OPINION	46
2.1. DE LA MONARCHIE A LA REPUBLIQUE : LA PREDOMINANCE D'UNE PRESSE D'OPINION JACOBINE (1791-1793)	46
2.1.1. Des gazettes tournées vers un lectorat avisé	47
2.1.2. Les dialogues fictifs : un catéchisme révolutionnaire à destination d'un public à éduquer	48
2.1.3. Des journaux-discours tournés vers un lectorat à mobiliser	55
2.2. ASSEOIR ET RESTAURER LA REPUBLIQUE : LE REGAIN DE LA PRESSE D'INFORMATION (1796-1798)	63
2.2.1. La discrétion presse d'opinion destinée à un public d'électeurs	63
□ Sélectionner les sources d'information et mettre en récit les nouvelles pour légitimer le modèle républicain	63

□ Commenter l'actualité pour défendre la République	69
2.2.2. Informer un public rhénan averti	73
2.3. LE RETOUR EN FORCE DE LA PRESSE D'INFORMATION (1800-1815)	77
2.3.1. L'impartialité des journaux d'information	77
2.3.2. L'essor des journaux d'annonces	80

CHAPITRE 2 : LA PRESSE EN LANGUE FRANÇAISE, UN ESPACE EDITORIAL MODERE DESTINE A UN LECTORAT DEJA POLITISE **84**

1. LES JOURNAUX D'INFORMATION : LES CARACTERISTIQUES D'UN MODELE HEGEMONIQUE (1793-1813)	85
1.1. PUBLIER DES INFORMATIONS EN FRANÇAIS ET CHOISIR SON PUBLIC DE PART ET D'AUTRE DU RHIN	86
1.2. DES JOURNAUX D'INFORMATION FRANCOPHONE EN QUETE DE NEUTRALITE ET D'IMPARTIALITE POLITIQUE	90
□ La « méthode du pour et du contre » de la Gazette des Deux-Ponts	93
2. LE CAS DE LA <i>FEUILLE DE STRASBOURG</i> , LA CREATION D'UN JOURNAL D'OPPOSITION EN 1792	99
2.1. CONCURRENCER LE <i>COURRIER DE STRASBOURG</i>	99
2.2. COMMENTER L'ACTUALITE ET DENONCER SES OPPOSANTS POLITIQUES	103

CHAPITRE 3 : L'HYBRIDATION LINGUISTIQUE ET POLITIQUE A L'ŒUVRE DANS LES JOURNAUX BILINGUES **109**

1. LES FEUILLES D'ANNONCES ET JOURNAUX D'INFORMATION : DES PORTE-VOIX DE L'ADMINISTRATION (1789-1817) ?	110
1.1. DES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE ET MUNICIPALE	110
□ <i>Le Décadaire</i> , de journal d'administration à journal d'opinion	115
1.2. LE CAS PARTICULIER DES <i>AFFICHES</i> : CHOIX LINGUISTIQUES ET TRI DE L'INFORMATION	117
2. LES JOURNAUX D'OPINION BILINGUES (1789-1793)	122
2.1. LES AVANTAGES ET LES DEFIS DU BILINGUISME	122
2.1.1 Le choix stratégique de la langue allemande pour pérenniser une entreprise éditoriale en 1790	123
2.1.2. Faire le choix d'un lectorat francophone : le cas particulier du <i>Courrier de Strasbourg</i> (1791-1793)	127

2.2. LES INFORMATIONS PUBLIEES ET LES CHOIX LINGUISTIQUES : DES INDICES DU LECTORAT VISE ?	131
2.2.1. Bilinguisme et sélection différenciée des informations	131
2.2.2. Traductions et ellipses	133
2.2.3. L'adaptation du récit en fonction du public visé	137

CONCLUSION PARTIELLE **144**

DEUXIEME PARTIE : LES ACTEURS DE LA PRESSE ET LES POUVOIRS EN SITUATION FRONTALIERE **148**

CHAPITRE 4 : FAIRE FACE A LA CENSURE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER : STRATEGIES POLITIQUES ET PROFESSIONNELLES **150**

1. DENONCER LA CENSURE AU PUBLIC ENTRE 1792 ET 1800 : UNE STRATEGIE DES REDACTEURS ?	151
1.1. DENONCER LA CENSURE ET FAIRE VALOIR LES DANGERS ENCOURUS PAR LES JOURNALISTES	152
1.2. RENDRE PUBLIC LES ACTES DE CENSURE	155
1.2.1. Être censuré et le dénoncer publiquement	155
1.2.2. La dénonciation masquée de la <i>Rheinische Kronik</i> sous le second Directoire	159
1.2.3. Dénoncer la censure exercée contre ses collègues	161
2. CONTOURNER ET DETOURNER LA CENSURE	167
2.1. ÉCRIRE EN PRISON : S'IMPOSER COMME MARTYR DE LA LIBERTE	167
2.2. REMPLACER UN REDACTEUR CENSURE ET ASSURER SA DEFENSE	171
2.3. REFONDER SON JOURNAL : CHANGER DE TITRE POUR ECHAPPER A LA CENSURE EN 1796 ET 1798	176
3. PLAIDER SA CAUSE AUPRES DU POUVOIR POLITIQUE	179
3.1. LIBERTE DE PRESSE ET SURVEILLANCE AU DEBUT DE LA REVOLUTION	180
3.2. S'ADRESSER AU POUVOIR POLITIQUE POUR ECHAPPER A LA CENSURE A LA FIN DES ANNEES 1790	186
3.2.1. Des pétitions par anticipation pour assurer la pérennité et sauver les publications	186
3.2.2. Des pétitions pour retrouver le droit de publier	190
□ Mobiliser ses soutiens politiques : la lutte de l'imprimeur Bock pour pouvoir exercer son métier	192

CHAPITRE 5 : PROMOUVOIR LA REVOLUTION A MAYENCE (1792-1793) : LES REDACTEURS ENTRE LES REPRESENTANTS DE LA FRANCE ET LEURS LECTEURS

197

1. ADAPTER SON DISCOURS FRANCOPHILE ET REPUBLICAIN AU CONTEXTE MAYENÇAIS	199
1.1. LA PRESSE COMME RELAIS DE L'ADMINISTRATION REVOLUTIONNAIRE	200
1.2. LES LUMIERES ET LE COSMOPOLITISME ALLEMAND, SUPPORTS DE POLITISATION REPUBLICAINE	205
1.3. LA PRESSE ET L'EDUCATION A LA CITOYENNETE	210
2. VEHICULER LES VALEURS DE LA REVOLUTION	214
2.1. DIFFUSER LES NOTIONS CLES (LIBERTE, EGALITE, PATRIOTISME)	215
2.1.1. <i>Mainzisches Intelligenzblatt</i> : des notions intrinsèquement liées	215
2.1.2. <i>Der kosmopolitische Beobachter</i> : le lien entre cosmopolitisme et patriotisme	218
2.1.3. <i>Der Bürgerfreund</i> : le choix de la simplicité	220
3. FAIRE CONNAITRE LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN ET LA CONSTITUTION FRANÇAISE AUX LECTEURS MAYENÇAIS	224
4. COMBATTRE LES DESPOTES	231
3. ÉRIGER LA FRANCE EN MODELE	234
3.1. PRODUIRE UNE IMAGE VALORISANTE DE LA FRANCE	234
3.2. PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT FEMININ	236
3.3. SOULIGNER LES AVANTAGES DU RATTACHEMENT A LA FRANCE	239

CHAPITRE 6 : CHANGEMENTS POLITIQUES ET CONTINUITE DE L'INFORMATION : LA FUSION DE JOURNAUX SOUS LE DIRECTOIRE

246

1. LA FUSION, UNE REPOSE PRAGMATIQUE POUR GARANTIR LA CONTINUITE EDITORIALE.	248
1.1. PALLIER L'ABSENCE DU REDACTEUR ET ASSURER LA CONTINUITE DE LA PUBLICATION	248
1.2. RASSURER LES LECTEURS ET POURSUIVRE LA PUBLICATION	251
1.3. RENFORCER LE GROUPE DE REDACTEURS	256
2. LA FUSION, UNE SOLUTION POUR POURSUIVRE UN COMBAT POLITIQUE	261
2.1. LES CIRCONSTANCES DE LA FONDATION DE LA <i>RHEINISCHE FAMA</i> (1796)	261
2.2. QUEL EST LE JACOBINISME DEFENDU DANS LA <i>RHEINISCHE FAMA</i> EN JUILLET-AOUT 1796 ?	264
3. LA FUSION, UN TOURNANT POUR ELIMINER UN DISCOURS HOSTILE AU GOUVERNEMENT	273
3.1. DE LA REUNION A LA FUSION DE LA <i>STRASSBURGISCHE ZEITUNG</i> ET DU <i>WELTBOTE</i> : UN ECHO DE LA REACTION THERMIDORIENNE ET DE LA NAISSANCE DU DIRECTOIRE (1794-1795)	273

3.2. LA FUSION DE LA <i>RHEINISCHE FAMA</i> ET DE LA <i>REPUBLIKANISCHE KRONIK</i>, UNE STRATEGIE POUR ELIMINER LE JACOBINISME PERSISTANT	280
--	------------

CONCLUSION PARTIELLE	290
-----------------------------	------------

TROISIEME PARTIE : LES RESSORTS DE L'INFORMATION POLITIQUE EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER	295
---	------------

CHAPITRE 7 : L'HYBRIDATION DE L'INFORMATION POLITIQUE : ENTRE HETEROLINGUISME ET TRADUCTION	298
--	------------

1. L'HETEROLINGUISME COMME VECTEUR DE POLITISATION	300
1.1. L'HETEROLINGUISME, ENTRE PROCESSUS D'ACCULTURATION POLITIQUE ET RESISTANCE LINGUISTIQUE	300
1.2. L'HETEROLINGUISME, UN VECTEUR D'ACCULTURATION	305
1.2.1. « Citoyen » et « Citoyen actif » : entre émancipation politique et préjugé de valeur	305
1.2.2. « Maire » : entre honneur civique et privilège d'Ancien Régime	307
1.2.3. « Modéré » : un terme trompeur	309
1.2.4. « Factieux » : désigner l'opposant politique	310
2. DEFINIR LES VALEURS DE LA VIE POLITIQUE REVOLUTIONNEE DANS UN CONTEXTE DE RESEMANTISATION	312
2.1. DEFINIR LA CITOYENNETE AU DEBUT DE LA REVOLUTION	312
2.1.1. Être citoyen à Strasbourg et Mayence en 1789-1790 et en 1792	313
2.1.2. Être maire lors des premières élections municipales (1790)	318
2.2. TRANSMETTRE LES VALEURS REVOLUTIONNAIRES ET NOMMER LE SYSTEME POLITIQUE	319
2.2.1. Définir les contours de la liberté et de l'égalité entre 1790 et 1792	320
2.2.2. Appréhender la nouvelle Constitution entre 1790 et 1792	328
3. CARACTERISER LES IDENTITES POLITIQUES EN CONTEXTE TRANSFRONTALIER	330
3.1. NOMMER LES IDENTITES POLITIQUES REVOLUTIONNAIRES	331
3.1.1. Être « patriote » : protecteur de la patrie ou potentiel traître ?	331
3.1.2. Identifier les « Amis de la Constitution » en 1792	336
3.2. IDENTIFIER LES CONTRE-REVOLUTIONNAIRES	337
3.2.1. L'« Aristocrate » : le nom de l'ennemi politique	338
3.2.2. Le « Réfractaire » dans le contexte de la Constitution civile du clergé (1791)	342
3.2.3. Le « despote » et le « tyran » à Mayence en 1792	343

CHAPITRE 8 : PUBLIER LE JACOBINISME DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIERE

349

1. LA LANGUE DU JACOBINISME DANS LE RHIN SUPERIEUR	351
1.1. FAIRE VIVRE LE JACOBINISME PAR L'ECRIT	351
1.1.1. Être jacobin : perception de soi et d'autrui (1791-1793)	351
1.1.2. L'anti-jacobinisme : outil de propagande des journalistes jacobins en 1792	357
1.2. ÉCRIRE L'ANTI-JACOBINISME DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIERE	361
1.2.1. Le cas strasbourgeois en 1792 : de la modération politique à l'anti-jacobinisme	361
1.2.2. Le jacobinisme vu d'outre-Rhin : entre tolérance apparente et anti-jacobinisme (1792-1795)	368
2. LA MISE EN RECIT D'UN JACOBINISME PROPRE AU RHIN SUPERIEUR EN 1791 ET 1792	372
2.1. UNE FRATERNITE EN ACTES	372
2.1.1. L'adhésion des populations germaniques à la Révolution française (1791-1792)	373
2.1.2. Une fraternité émancipatrice tournée vers l'outre-Rhin	377
2.2. LA PROMOTION DE L'EXPANSION REVOLUTIONNAIRE	380
2.2.1. La défense de la patrie et la libération des peuples opprimés	380
2.2.2. Diffuser l'appel des populations germaniques en 1792	385

CHAPITRE 9 : LA NARRATION DES EVENEMENTS COMME VECTEUR DE POLITISATION

392

1. LES ENJEUX DE LA MEDIATISATION DES EVENEMENTS	394
1.1. TRAITER L'EVENEMENT : ENTRE FORTE MOBILISATION DE LA PRESSE ET SILENCES	394
1.1.1. Une effervescence journalistique autour de la fuite du roi de part et d'autre du Rhin	395
1.1.2. Le silence de la presse rhénane face à l'avènement de la République	397
1.1.3. L'homogénéisation de la mobilisation des journaux en 1799 et 1804 de part et d'autre de la frontière	398
1.2. LA CONTRACTION DES TEMPS DE L'INFORMATION POLITIQUE DANS LES JOURNAUX PUBLIES DE PART ET D'AUTRE DU RHIN	399
1.3. AUX SOURCES DE L'INFORMATION : NEUTRALITE PREDOMINANTE ET PREVALENCE PARISIENNE (1791-1804)	402
2. PRODUIRE UN RECIT COMMUN DES EVENEMENTS	406
2.1. NOMMER LES EVENEMENTS : ENTRE « REVOLUTION » ET STABILITE POLITIQUE	407
2.2. PRESERVER LA MONARCHIE OU SAUVER LE ROI (1791) ?	410
2.3. MODERER LE DISCOURS POLITIQUE REPUBLICAIN ?	414

550

3. DRESSER LE PORTRAIT DES ACTEURS DE L'ÉVÉNEMENT DE PART ET D'AUTRE DE LA FRONTIÈRE : ENTRE OPPOSITION ET CONSENSUS	419
3.1. INCARNER LE CENTRE POLITIQUE : SACRALISATION OU DÉFIANCE ?	419
3.1.1. Louis XVI parjure : du <i>pater familias</i> malchanceux au Citoyen Capet	420
3.1.2. De Bonaparte à Napoléon : itinéraire d'un homme providentiel	424
3.2. D'INFLUENTS PERSONNAGES SECONDAIRES : GARANTS DE LA STABILITÉ OU VECTEURS DE CHAOS ?	426
3.2.1. Marie-Antoinette, reine chérie ou honnie ?	426
3.2.2. Les organisateurs de la fuite et les acteurs de l'arrestation : entre trahison et héroïsme	428
3.2.3. Les hommes derrière Bonaparte : entre discrétion et poids politique (1799)	430
3.3. PEUPLE SOUVERAIN OU FOULE DANGÉREUSE : LES ÉMOTIONS POPULAIRES AU SERVICE DE LA POLITISATION	431
3.3.1. Émotions vertueuses ou émotions dangereuses ?	432
3.3.2. De la légitimité des mesures coercitives : conserver l'ordre public, rétablir la paix civile en France (1791-1799)	435
<u>CONCLUSION PARTIELLE</u>	<u>442</u>
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	<u>445</u>
LA PRESSE COMME SOURCE ET COMME OBJET	445
ANNÉES 1780-1791 : LA PRESSE RHÉNANE ENTRE IMPARTIALITÉ ET NEUTRALITÉ	447
ANNÉES 1791-1794 : LA PRESSE RHÉNANE ENTRE NEUTRALITÉ ET CONTESTATION POLITIQUE	449
1792 : UN MOMENT DE POLARISATION DES TENDANCES POLITIQUES ET DES PRISES DE POSITIONS PARADOXALES DE CERTAINS JOURNAUX STRASBOURGEOIS	450
1792-1793 : STRASBOURG ET MAYENCE ENTRE NEUTRALITÉ ET DÉFENSE DU TERRITOIRE RÉPUBLICAIN	451
1794-1799 : VOLTE-FACE POLITIQUE ET NEUTRALITÉ DE LA PRESSE RHÉNANE	453
1799-1804 : LA NEUTRALITÉ ET LE RETOUR DE L'IMPARTIALITÉ DE LA PRESSE RHÉNANE	455
<u>SOURCES ET TRAVAUX</u>	<u>456</u>
SOURCES MANUSCRITES	456
SOURCES IMPRIMÉES	458
PÉRIODIQUES	458
	551

SOURCES EDITEES	464
BIBLIOGRAPHIE	465
ANNEXES	492

1. <i>MEMOIRE POUR JEAN GEORGE TREUTTEL, CITOYEN FRANÇOIS A STRASBOURG, CONCERNANT UNE IMPRIMERIE A ETABLIR DANS SA MAISON POUR L'EXECUTION DE SES DEUX GAZETTES, 30 JUIN 1790.</i>	492
2. <i>KARLSRUHER ZEITUNG, N°1, 2 JANVIER 1784</i>	495
3. <i>BULLETIN, ODER TÄGLICHE NACHRICHTEN DES NATIONAL-CONVENTS 28 SEPTEMBRE 1792, STRASBOURG</i>	496
4. <i>WÖCHENTLICHE NACHRICHTEN, N°44, 4 NOVEMBRE 1791, STRASBOURG</i>	497
5. <i>ARGOS, ODER DER MANN MIT HUNDERT AUGEN, N°1, 3 JUILLET 1792, P.1-3.</i>	498
6. <i>PROSPECTUS DU STRASSBURGISCHES POLITISCHES JOURNAL.</i>	501
7. <i>REPUBLIKANISCHE KRONIK, N°3, 4 JANVIER 1796, P.22.</i>	505
8. <i>DER BEOBACHTER VOM DONNERSBERG, N°1, 24 SEPTEMBRE 1799.</i>	506
9. <i>KARLSRUHER INTELLIGENZ- UND WOCHENBLATT, 6 JANVIER 1810.</i>	507
10. <i>JOURNAL DE MAYENCE, N°24, 23 NOVEMBRE 1805.</i>	509
11. <i>FEUILLE DE STRASBOURG, N°1, 15 AVRIL 1792.</i>	510
12. <i>AFFICHES DE STRASBOURG-STRASSBURGISCHES WOCHENBLATT, N°1, 8 JANVIER 1791.</i>	511
13. <i>CHRONIQUE DE STRASBOURG-STRASSBURGISCHE CHRONIK</i>	512
14. <i>FEUILLE HEBDOMADAIRE PATRIOTIQUE-PATRIOTISCHES WOCHENBLATT, N°1, 6 DECEMBRE 1789</i>	514
15. <i>ELLIPSE : COURRIER POLITIQUE ET LITTERAIRE DES DEUX NATIONS-POLITISCH – LITTERARISCHER-KURIER (N°148, 30 JUIN 1791, P.636 ; P.596)</i>	515
16. <i>AN F.7.3450 MINUTE 2. DIVISION. BUREAU DES JOURNAUX, PROJET D'ARRETE DU DIRECTOIRE</i>	516
17. <i>AN F.7.3451 DELIBERATION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU DEPARTEMENT SUR LA PROHIBITION DE PLUSIEURS JOURNAUX ETRANGERS, 23 JANVIER 1799</i>	517
18. <i>ADBR 1.L.761 DELIBERATIONS DU DISTRICT DE HAGUENAU AU SUJET DU WAHERER ELSÄSSER PATRIOT DE LAMBERT, 1791</i>	518
19. <i>AN F.18.20 N°53 29 VENTOSE AN IV, PETITION DE COTTA ET METTERNICH POUR LA RHEINISCHE ZEITUNG (1796)</i>	521
20. <i>AN F.7.2450 PETITION DE HAUSSNER AU SUJET DE LA SUPPRESSION DE LA RHEINISCHE KRONIK, 29 VENDEMAIRE AN VII</i>	522
21. <i>AN F.7.3451 DEMANDE D'AUTORISATION DE DIFFUSION POSTALE DE TROIS JOURNAUX GERMANOPHONES DE STRASBOURG 17 VENTOSE AN VII</i>	523

22. AN F.7.3450 LETTRE DE BOCK AU MINISTRE DE LA POLICE GENERALE 26 GERMINAL AN VII	525
23. TABLEAU SYNTHETIQUE DE LA PRESSE DU RHIN SUPERIEUR	527
<u>INDEX</u>	<u>534</u>
<u>REMERCIEMENTS</u>	<u>539</u>
<u>TABLE DES CARTES</u>	<u>543</u>
<u>TABLE DES GRAPHIQUES</u>	<u>544</u>
<u>TABLE DES MATIERES</u>	<u>545</u>

Anais NAGEL

Presse et politisation en situation frontalière.

Le cas du Rhin supérieur à l'ère des révolutions.

Résumé

Les journaux imprimés dans le Rhin supérieur pendant la Révolution ont pendant longtemps essentiellement été étudiés pour leur capacité à documenter le jacobinisme porté par une quinzaine de rédacteurs strasbourgeois et mayençais rendus visibles en raison de leur engagement politique.

Cette thèse aborde les journaux dans la diversité de leurs ancrages géographiques et idéologiques afin de saisir le processus de construction et de diffusion d'une culture politique à l'ère des révolutions. L'étude s'appuie sur un corpus composé de plus de 80 journaux publiés de part et d'autre de la frontière entre 1789 et 1804. En examinant les stratégies éditoriales mises en œuvre par les acteurs qui ont fait exister ces journaux, reconstituant les relations qu'ils ont nouées avec les institutions aux pouvoirs, enfin en observant les manières dont ils ont véhiculé l'information politique, cette thèse propose de mettre au jour l'un des vecteurs de politisation dans un contexte transfrontalier où les enjeux linguistiques ont joué un rôle déterminant.

Majoritairement germanophone, la presse du Rhin supérieur observée dans sa forme et dans ses contenus apparaît comme un outil de politisation qui dépasse le cadre du jacobinisme. Elle donne à voir la diffusion d'une culture politique qui se présente le plus souvent comme fidèle à la politique menée par les gouvernements successifs et ne véhicule que très rarement une pensée contestataire.

Mots clés : presse, politisation, information, circulation transnationale, France, Allemagne, Révolution française

Résumé en anglais

The newspapers printed in the Upper Rhin during the Revolution have for a long time mainly been studied for their ability to document the Jacobinism carried by about fifteen editors based in Strasbourg and Mainz and who were visible because of their political commitment.

This thesis approaches the newspapers in the diversity of their geographical and ideological roots in order to grasp the process of construction and diffusion of a political culture in the era of revolutions. The study is based on a corpus of over 80 newspapers published on both sides of the border between 1789 and 1804. By examining the editorial strategies implemented by the actors who brought these newspapers into existence, by reconstructing the relations they established with the institutions in power, and by observing the ways in which they conveyed political information, this thesis proposes to bring to light one of the vectors of politicisation in a cross-border context where linguistic issues played a determining role.

The Upper Rhine press, which is mainly German speaking, appears to be a tool for politicization that goes beyond the framework of Jacobinism. It shows the dissemination of a political culture that is most often faithful to the policies of successive governments and only very rarely conveys a protesting thought.

Keywords: newspaper press, politicization, information, cross-border circulation, France, Germany, French revolution